NUNQUAM
ERIS
EX LIBRIS
+
G. Martenet
SOLUS

TRAITÉ

HISTORIQUE ET PRATIQUE

DE LA GRAVURE EN BOIS.

TOME DEUXIEME.

TRAITÉ HISTORIQUE ET PRATIQUE DE LA GRAVURE EN BOIS,

Par J. M. PAPILLON, Graveur en Bois, & ancien Associé de la Société Académique des Arts.

Ouvrage enrichi des plus jolis morceaux de sa composition & de sa gravure.

TOME SECOND

CONTENANT tous les principes de cet Art.

A PARIS,

Chez PIERRE-GUILLAUME SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule.

M. DCC. LXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

TABLE
DES CHAPITRES DE CE VOLUME.

PREMIERE PARTIE

Traitant des Outils néceſſaires & des Bois qui ſont propres à cette Gravure.

CHAPITRE I. *Introduction & idée générale des différentes Parties de la Gravure en bois, & des diſpoſitions ou préparations néceſſaires pour bien graver. Néceſſité du carton ou garde-vûe.* page 1

CHAP. II. *Outils des Graveurs en Bois.*

SECTION I. *Des pierres à aiguiſer les outils à graver en bois. Maniere de former & dégroſſir les pointes. Méthode pour les tremper.* 11

SECT. II. *Des Manches fendus qui ſervent aux pointes à graver en bois. Figure du couteau ou pointe à graver en bois des Chinois, Japonois, Indiens, &c. & des anciens Graveurs Européens. Figures différentes des nouvelles lames ou pointes à graver en bois; manieres de les aiguiſer, & de monter la pointe.* 19

SECT. III. *Des Fermoirs ou Ciſeaux à biſeau. Des Fermoirs nez ronds; de ceux doubles nez ronds ou pointus. Des Gouges ordinaires, & des Gouges plates & courbes ſervant à vuider les planches de bois gravées. Maniere de les tremper, les emmancher & les aiguiſer.* 36

SECT. IV. *D'autres outils & inſtrumens néceſſaires à un*

Graveur en bois, & leur usage; grande utilité de la mentonniere. 47

CHAP. III. *Des Bois qui sont propres à graver, & les qualités qu'ils doivent avoir.* 57

CHAP. IV. *De la maniere de préparer le Bois pour dessiner & graver dessus. Façons différentes de tirer & contretirer un Dessein.* 64

SECONDE PARTIE.

Des Elémens de la Gravure en Bois.

CHAP. I.

SECT. I. *De la Situation du corps & des Positions de la main pour tenir la Pointe à graver en bois; de la Coupe & de la Recoupe, principales & fondamentales opérations de cet Art, avec les premiers principes pour l'exercer proprement & solidement.* 77

SECT. II. *Maniere de graver les tailles, contretailles, entretailles, entretailles & pointillés. Utilité du Trusquin, de la Regle oblique, de la Regle parallele nouvelle, & maniere de s'en servir.* 83

CHAP. II.

SECT. I. *Observations sur les différentes tailles, & sur le pointillé.* 101

SECT. II. *Des attentions que l'on doit avoir quand le bois s'égrene naturellement, & que son fil emporte la pointe. Maniere solide pour graver les filets & doubles filets des Planches, Vignettes, &c., & observations sur la Gravure d'une forte taille.* 120

CHAP. III. *Concernant la maniere de bien vuider la*

Gravure en Bois ; mettre des pieces & trouer les passe-par-touts.

SECT. I. *Façon de dégager les contours de la Gravure en bois, & méthode circonstanciée pour la vuider solidement & proprement.* 133

SECT. II. *Maniere de bien faire & mettre les pieces, & de trouer les passe-par-touts.* 143

TROISIEME PARTIE.

De la Gravure en Camaïeu ou de Clair-obscur. De la Gravure mate & de relief ; & de celle en creux.

CHAP. I. *Pratique de la Gravure en bois, de camaïeu ou de clair-obscur ; & des rentrées des toiles peintes, & de toutes les différentes sortes de papiers de tapisseries, tontisses, &c.* 149

CHAP. II. *De la Gravure en Bois, Mate, de Relief & sans Taille.* 156

CHAP. III. *De la Gravure en creux, de dépouille & sur le bois.* 160

QUATRIEME PARTIE.

De l'Esprit de la Gravure en Bois pour les Estampes ; ou de l'Ordonnance des Tailles dans toutes les différentes parties du dessein, avec la maniere d'en faire la retouche pour la rendre parfaite en son genre.

CHAP. I. *Des regles qu'il faut suivre pour graver le trait & les contours, ombrer & éviter d'estropier les Figures, l'Architecture & l'Ornement.* a iv

SECT. I. *De l'Entente du clair-obſcur ou des ombres, & des figures humaines.* 168

SECT. II. *Des Animaux Céleſtes, Terreſtres & Aquatiques.* 181

SECT. III. *Obſervations ſur la Perſpective & ſur l'Optique.* 193

SECT. IV. *De l'Architecture, du Marbre, des Pierres & de la Brique; du Bois en général & des Vaiſſeaux.* 204

SECT. V. *De l'Ornement régulier.* 213

SECT. VI. *Des Groteſques & Moreſques, des Ornemens Militaires & Maritimes, de la Paix, des Sciences & des Arts, &c. & de la maniere de rendre gracieux l'ornement des Vignettes, & l'enceinte des Paſſe-par-touts dans leſdites Vignettes, dans les Fleurons, & dans les paſſe-par-touts ordinaires, où l'on change de lettre à volonté.* 220

CHAP. II. *De la maniere d'ombrer & de graver le Payſage & tout ce qui en dépend.*

SECT. I. *Du Ciel & des Nuées, du Soleil, des Gloires & de l'Auréole; de la Lune, des Etoiles & de la Nuit; des Montagnes, Rochers, Cavernes, Grottes, Terraſſes & Lointains.* 227

SECT. II. *Des Arbres, des Fleurs, des Fruits, des Pieces de Bleds, des Prés & des Vignes.* 237

SECT. III. *De la Mer, des Rivieres, des Cataractes, des Jets & des Napes d'eau; de la Pluie, de la Nege & de la Glace; des Combats en général; du Feu & de la Fumée; des Feux d'artifice, &c.* 245

CHAP. III. *De la maniere de repréſenter les Etoffes & les Broderies par le moyen des différentes tailles.*

SECT. I. *Du Velours, du Satin, du Taffetas, de la Moire & des Damas de toutes façons.* 255

SECT. II. *Du Drap & des Etoffes de laine; des Tapisseries, Tapis, &c.; des Gazes à fleurs, rayées, chenillées, brochées, &c.; des différentes Broderies.* 263

CHAP. IV. *Maniere de graver les Toiles & le Linge; les Dentelles, les Pierres précieuses, les ouvrages d'Orfevrerie, les Glaces & les Cristaux; la Porcelaine & la Fayance; les Panaches de plumes, les Fourures, le Blason, les Médailles, les Lettres de toutes especes, les Livres, les Bibliotheques; les Tableaux, les Figures de Mathématique, les ouvrages de Vannerie, &c.*

SECT. I. *Des Toiles en général; des Dentelles, des Franges, des Houpes & du Papier.* 269

SECT. II. *Des Pierres Précieuses, des Perles, des Coquilles, des Agates, & autres Bijoux; des ouvrages d'Orfévrerie; des Glaces & du Verre, de la Porcelaine, &c.* 279

SECT. III. *Des Panaches de Plumes; des Aigrettes, des Plumes de Paon & de quelques-autres plumages d'Oiseaux rares; des Rubans & Cordons; du Clinquant, des Fourures & du Cuir.* 293

SECT. IV. *Méthode pour dessiner & graver exactement le Blason, & observations importantes pour y pouvoir parvenir.* 300

SECT. V. *Des Médailles & des Lettres d'écriture & d'imprimerie, Lettres Grises, V de morts, &c.; des Livres & des Bibliotheques; des Tableaux, des Figures de Mathematiques, &c.; & des ouvrages d'Osier, de Jonc, de paille & de corde.* 311

CHAP. V. *Instruction sur les différents Attributs de tout ce que l'on peut personnifier, & sur l'Art de retoucher la Gravure en Bois.*

SECT. I. *Des Attributs Sacrés & Profanes, de la Fable & de la Poesie.* 318

SECT. II. *Des Attributs des Spectacles & des Jeux, de la Chasse & de la Pêche, de la Guerre & de la Paix, des Maritimes & du Commerce, des Sciences & des Arts.* 324

SECT. III. *Des Attributs du Tems & de l'Année; des Saisons & des Mois, tant à la Campagne qu'à la Ville, & des Attributs Champêtres, Pastorals & Funéraires.* 334

SECT. IV. *Instruction sur la maniere de retoucher proprement & correctement la Gravure en Bois.* 340

CINQUIEME ET DERNIERE PARTIE.

Des Impressions des Gravures en Bois, & Secrets touchant les Estampes & pour fortifier la vue.

CHAP. I. *De la maniere de faire le Vernis & l'Encre pour imprimer en bois, & des Couleurs qui servent à l'impression des Camaïeux.* 346

CHAP. II. *Des Outils nécessaires pour imprimer les Gravures en Bois, avec la maniere de tremper le papier, & particuliérement celui d'Hollande.* 351

CHAPITRE III ET DERNIER.

SECT. I. *Instruction pour imprimer proprement les Gravures en bois.* 358

SECT. II. *Maniere d'imprimer les Gravures en Camaïeu*

avec le rouleau & avec la presse ; Machine dont George Lalleman, Peintre, se servoit pour imprimer les siennes, & façons de nétoyer les planches de bois gravées. 366

SECTION III ET DERNIERE. *Secrets pour tirer des contre-épreuves d'anciennes Estampes, pour faire reparoître l'impression des Livres & l'écriture, & pour fortifier la vue, &c.* 375

ERRATA ET CORRECTIONS, *Tant du Mémoire & des Articles que j'ai donnés de la Gravure en bois & autres, dans les Volumes de discours de l'Encyclopedie, que dans les estampes de cet Art du V. Volume des estampes de ce Dictionnaire.* 379

Fin de la Table des Chapitres.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Du second Tome.

Page 2, *ligne* 26, Scuplture, *lisez*, Sculpture.
page 5, *lig.* 9, répuputation, *lisez*, réputation.
page 6, *derniere lig., à la note*, quetris, *lisez*, que trois.
page 20, *lig.* 4 *à remonter par en bas*, drendra ensuite, *lisez*, prendra ensuite.
page 21, à quelques exemplaires par erreur est chiffré 12.
page 27, *lig. derniere*, larai son, *lisez*, la raison.
Page 29, *lig.* 9, figure 13, *lisez*, figure 14.
page 44, *lig.* 28, fig. 26, *lisez*, figure 25.
pag. 47, *lig.* 12, chaques grandeurs, *lisez*, chaque grandeur.
Ibid. avant derniere lig. côtés. A, *ôtez* le point & mettez le après l'A.
page 50, *lig.* 9, dans le quel, *lisez*, dans lequel.
Ibid., lig. 5 *en remontant, après* presque point, *ajoutez*, au

défaut du racloir, on peut, par occasion, se servir, comme font les Tabletiers, d'un morceau de vitre ou de verre cassé ou coupé au diamant, pour en polir & unir le bois avant d'y passer la prêle.

Ibid. lig. 3 *en remontant, ajoutez en alinéa,* La figure du petit grattoir, qui me sert à effacer à volonté sur une planche quelque chose pour en substituer une autre à la place, me servant aussi à polir les creux des lointains, des rayons, &c., se trouvera au Tome III de ce Traité, dans l'article de la pratique de creuser & preparer le bois pour graver ces lointains & les parties fort éclairées.

Page 51, *lig.* 22, elles ert, *lisez*, elle sert.

Ibid. lig. 28, irectement, *lisez*, directement.

Page 59, *lig.* 17 faveur, *lisez*, saveur.

Page 64, *au dernier mot pour reclame de l'autre page*, plance, *lisez*, planche.

Page 69, *lig.* 11, lorsqu'on usé, *lisez*, lorsqu'on a usé.

Page 83, *lig.* 12, ndes, *lisez*, grandes.

Page 84, *lig.* 9, *après le mot* sept. *, *ajoutez cette astérisque & ce qui suit pour note.*

* *Quand j'ai dit, page précédente, la coupe & la recoupe préparatoires, j'ai entendu que c'étoit dans le cas que sans retourner la planche ni la changer de situation, & la premiere coupe faite, la recoupe se fasse au-dessus à la même distance de deux ou trois lignes que je viens de dire, pour faire ensuite en travers & en échelle entre-elles les coupes & les recoupes paralleles des figures 46 & 47.*

Page 88, *lig.* 18, feroit placée, *lisez*, seroit placée.

Page 89, *lig.* 9, en trop grand nombre, *supprimez tous ces mots mis deux fois.*

Ibid. lig. 4 *en remontant*, la pointe, *lisez*, la pointe &.

Page. 98, *lig. derniere*, ces ovales, *lisez* des ovales.

Page 99, *lig.* 28 & 29, insitrumens, *lisez*, instrumens.

Page 111, *lig.* 25, tant soit peuplus, *lisez*, tant soit peu plus.

Page 136, *lig.* 6 *à remonter par en bas*, aroit au taillant, *lisez*, droit au taillant.

Page 145, *lig.* 7 *en remontant*, il eſt im poſſible, *liſez*, il eſt impoſſible.

Page 150, *lig.* 4 *en remontant*, même a deſſus, *liſez*, même la deſſus.

Page 154, *lig.* 30, *après* camaïeu, *ajoutez*, & en même tems à peu près celui des planches en couleur du ſieur Gautier Dagoty.

Page 178, *lig.* 3, a in, *liſez*, afin.

Page 179, *avant derniere lig.*, les contours, *liſez*, les contours des.

Page 223, *lig.* 28, de rechef, *liſez*, derechef.

Page 242, *lig.* 20, bien marqner, *liſez*, bien marquer.

Ibid. lig. 4 *en remontant*, la corcombre, *liſez*, la concombre.

Page 256, *lig.* 23, qu il tût, *liſez*, qu'il fut.

Page 279, *lig.* 1, DEUXIEM, *liſez*, DEUXIEME.

Ibid. lig. 2, des agates, *liſez*, des agates &.

Ibid. lig. 3, & du verr, *liſez*, & du verre.

Page 301, *lig.* 10, a marquer les, *liſez*, à marquer le.

Page 305, *avant la deuxieme lig. en remontant*, *ajoutez cet article en alinéa*,

Pluſieurs Graveurs ont fait, tels que les *Le Sueur*, & autres font encore à leur exemple, l'eſpace trop grande d'entre le filet ſupérieur du bandeau des couronnes & de celui qui en porte les fleurons ou feuilles de perſil, perles, fleurs de lis, &c. Cette eſpace laiſſée toute mate ou noire, forme là un cercle dentelé, rude & déſagréable à voir, & nullement convenable, de même que le fond de la médaille de Saint Michel & celui du Saint Eſprit aux coliers de ces ordres, leſquels fonds mats ou noirs, choquent la vue par leur rude aſpect, particuliérement quand cette médaille & cette croix ſont un peu grandes. On évitera donc de tomber dans ces défauts, & on ſe ſouviendra qu'aux couronnes, les filets qui ſoutiennent les feuilles de perſil, perles, &c., doivent toucher pour le mieux le filet ſupérieur du bandeau de la couronne, ne laiſſant entr'eux qu'une petite eſpace triangulaire ſous chaque fleuron de cette

manière , qu'à la bonne heure on peut laisser noire si elle n'est pas plus grande, & être éclairée si elle se trouve plus développée.

Page 306, *lig.* 2, *après* armes, *ôtez le point & ne laissez que la virgule.*

Page 319, *lig.* 16, Triangle S acré, *lisez*, Triangle Sacré.

Page 320, *lig.* 12, l'enfent, *lisez*, l'enfant.

Ibid. lig. 7 *en remontant*, mere de Dieue, *lisez*, mere de Dieu.

Page 356, *lig.* 21, seroit tanr, *lisez*, seroit tant.

Page 367, *lig.* 23, faits aupapier, *lisez*, faits au papier.

Page 369, *lig.* 31, *après* facilement, *ajoutez*, d'une façon ou d'une autre.

Page 379, *sous le Tome IV*, page 359, *lisez*, 459.

Ibid. lig. 11, DEPOUILLS, *lisez*, DEPOUILLES.

Page 384, *à la fin de la page pour reclame de l'autre page, supprimez le mot* TOME *& mettez Page.*

Page 386, *lig.* 9, tontisse, *lisez*, tontine.

AVERTISSEMENT.

Comme j'indique fort souvent mes Ouvrages dans le présent Volume & dans le suivant, je me contenterai de dire qu'ils sont dans le *Recueil des Papillon*, sans répéter que c'est à la Bibliotheque du Roi, au Cabinet des Estampes.

La figure en camaïeu, page 369 du premier Tome, & celle de celui-ci, page 154, avec *ses rentrées séparément*, peuvent d'autant mieux suppléer à *celles en camaïeu* qu'on a obmises dans les Estampes de l'Encyclopédie, que même la derniere peut donner en quelque façon le *méchanisme des rentrées des planches en couleur de M. Gautier Dagoty*, dont pareillement l'Encyclopédie n'a point donné de figure; d'ailleurs l'on trouvera ci-après, p. 379, &c. l'errata & les corrections des articles de ma Gravure & autres, que j'ai donné dans le fameux Dictionnaire dont je viens de parler.

L'agréable deſſein que j'avois conçu de repréſenter la Gravure en bois par de *fortes tailles* en tête de l'affiche du préſent Traité, comme je l'ai dit ci-après, page 333, n'aura point lieu, parce qu'à moins que l'affiche n'eût été extrêmement grande, elle n'auroit point eu d'effet, expoſée à ſept ou huit pieds de hauteur, les figures auroient parues meſquines ou trop petites; d'autre part l'on n'auroit pu en diſtinguer les tailles différentes, particuliérement les contretailles, les triples & quadruples tailles, &c. ou ſecondes, troiſiemes, &c.

Lapillon
Sculp.

TRAITÉ
HISTORIQUE ET PRATIQUE
DE LA GRAVURE EN BOIS.

CONTENANT tout le manuel & l'esprit de cet Art, avec la maniere d'imprimer ses Estampes.

PREMIERE PARTIE,

Traitant des Outils nécessaires & des bois qui sont propres à cette Gravure.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction & idée générale des différentes Parties de la Gravure en bois, & des dispositions ou préparations nécessaires pour bien graver. Nécessité du carton ou garde-vûe.

LE Dessein de cet Ouvrage est de donner au Public une idée étendue de la Gravure en bois, & aux Artistes tous les élémens de cet Art, ensorte qu'on puisse apprendre à graver par la lecture de ce Traité.

La Gravure en bois est de quatre espéces différentes.

La Premiére & la plus ancienne, est la Gravure en creux.

La ſeconde eſt celle qui eſt matte & de relief.

La troiſiéme, eſt celle qui ſert pour les Eſtampes, Vignettes, &c. que l'on imprime.

La quatriéme, eſt celle en Camaïeu, que les Artiſtes, après les Italiens, ont nommé *Gravure en clair-obcur;* je traiterai ces quatre ſortes de Gravures, chacune en particulier, avec le plus d'exactitude qu'il me ſera poſſible. Mais comme la Gravure qui ſert aux Eſtampes, eſt ſans comparaiſon la plus belle, la plus parfaite, & celle qui exige plus de connoiſſance dans l'Artiſte, je la traiterai la premiere avec beaucoup plus d'étendue, & n'oublierai rien de toutes ſes délicateſſes, parce que celui qui ſaura la pratiquer dans ſa perfection, ſera très-capable d'exercer les trois autres, qui ne ſont proprement que des ébauches ou des dépendances de celle-ci ; or, après en avoir amplement parlé, & avoir fait précéder les principes généraux qui influent ſur toutes les parties de l'Art, dans *la premiere & la ſeconde Partie* de ce Livre, je paſſerai dans la *Troiſiéme*, à la Gravure en Camaïeu, à la Gravure matte & de relief, & enfin à la Gravure en creux; laquelle, quoique la plus ancienne, comme je l'ai dit, ſera néanmoins réſervée pour la derniere, parce qu'elle eſt plus éloignée de la perfection de celle à qui j'ai donné le premier rang, & qu'elle rentre, pour ainſi dire, dans la ſculpture, de laquelle elle emprunte ſon plus grand mérite.

La quatriéme Partie traitera de l'eſprit de la Gravure en bois, c'eſt-à-dire de l'uſage des différentes tailles pour la parfaite expreſſion des objets; cette partie conduira l'Artiſte à la perfection de l'Art, dont elle renferme toute les delicateſſes & tout le fin; elle influe même par conſéquent ſur la Gravure en cuivre, & peut auſſi être utile à ceux qui deſſinent à la plume; on y trouvera d'ailleurs une inſtruction ſur les différens attributs, & ſur ce que l'on peut perſonnifier & la maniere de retoucher la Gravure en bois, après avoir fait une premiere épreuve, afin de perfectionner ſon ouvrage.

Enfin *la cinquiéme Partie* traitera de l'impreſſion des Eſtampes, qui eſt une ſuite naturelle de notre Art; ou, pour mieux dire, le but qu'on ſe propoſe en l'exerçant; car, encore que le Graveur n'imprime pas lui-même tous ſes Ouvrages, il eſt néanmoins obligé d'en faire les premieres épreuves pour retoucher la planche, s'il eſt néceſſaire; & il lui eſt important de ne rien ignorer de l'impreſſion, pour être en état de faire corriger des épreuves, lorſque les Imprimeurs les ont faites avec peu d'attention.

L'Etude de chaque Art influe ſur tant d'autres, que pour faire un Artiſte parfait, il faudroit qu'il eût preſque entiérement la familiarité de toutes les Sciences & de tous les Arts, ou au moins une connoiſſance aſſez éclairée de chacun, afin d'en tirer parti à propos, pour l'Art particulier auquel il voudroit s'attacher; car c'eſt un enchaînement entr'eux qui ne peut produire que du beau; quand, pour en perfectionner un, tous les autres contribuent à le faire valoir; de-là je conclus que, pour faire un excellent Graveur en bois, dont le bon goût ſe connoîtroit facilement dans ſes ouvrages, il le faudroit aſſez Sçavant, pour, s'il ne ſçavoit pas le latin, & n'eût pas fait ſes études, qu'il eût au moins, par de fréquentes lectures une connoiſſance de l'Hiſtoire de l'univers, des Sciences & des Arts, aſſez étendue pour pouvoir compoſer ſes deſſeins avec cette judicieuſe & ſavante clarté, qui en fait pour ainſi dire, la baſe, & qui fait connoître dans un deſſein au premier coup-d'œil, que ſa compoſition n'eſt pas faite capricieuſement au hazard, mais avec choix, avec goût & diſcernement; car comment concevoir qu'un homme, par exemple, qui ne ſaura ni lire ni écrire, & d'eſprit aſſez épais pour ne ſavoir rien de l'Hiſtoire & des Sciences, puiſſe compoſer un deſſein qui puiſſe plaire, & où l'on ne découvre pas des objets choquans & déſagreables, ne fuſſent que des fleurs & de l'ornement? Je mets en fait que l'ignorance de cet homme y feroit trouver quelque défaut, qu'un homme,

médiocrement Sçavant sur l'Histoire, auroit évité ; mais, dira-t-on, où trouver ce phénix, pour un Art si négligé que la Gravure en bois, auquel la plûpart du temps n'est-ce que quelque obscur personnage qui s'y adonne ? que si un tel Graveur veut sortir du copiage, & inventer quelque chose de génie, supposons qu'il sçache un peu dessiner, n'ayant point foncièrement d'étude & de lecture, pourra t-il faire un morceau d'Histoire & de composition où se puisse trouver le sens commun ; je laisse à juger s'il le peut, ne sçachant pas le précis du sujet qu'il a eu ou aura à traiter.

D'autre part le Dessein correct est le fondement & la base de la Gravure en bois, ainsi qu'il l'est de la Sculpture, de la Peinture, de l'Architecture, &c. Car les fautes qu'on peut commetrre dans notre Gravure étant presque toutes irrémédiables, ceux qui n'ont point de Dessein, ne peuvent avoir en gravant, ni hardiesse dans la coupe des tailles, ni justesse dans les contours des figures, ni aucune précision dans les différentes parties de l'ornement. Leur talent étant borné à la coupe du bois, ils sont obligés de suivre servilement un modéle, quelquefois défectueux, ou sont sujets à s'écarter de la justesse d'un bon modéle. Leur main n'étant pas conduite par le Génie & dirigée par la Science du Dessein, il leur arrive de changer en gravant le contour d'une figure, faute très-aisée à faire, & qui se commet ordinairement dans la Gravure en bois, pour peu qu'on travaille sans attention ou sans beaucoup de Dessein : ceux au contraire qui le possédent, répandent dans leurs ouvrages cette noble liberté qui brille dans ceux des grands Maîtres. Il faut donc que celui qui veut se perfectionner dans notre Gravure, commence par s'appliquer à dessiner souvent, afin d'être en état de composer lui-même ses Desseins, & de les tracer à la plume sur le bois* ; par ce moyen il

* *Ce n'est que par avoir dessiné, souvent copié, pillé & inventé, tant mal que bien, que je suis parvenu enfin, après plusieurs années d'étude, comme on le verra dans mon supplement, à*

évitera les faux traits de plume ; & si quelques-uns lui avoient échappé, il seroit en état de les rectifier aisément avec la pointe ; parce qu'étant maître de son dessein, commme l'ayant inventé, il n'auroit point à craindre, en supprimant ces faux traits, d'en supprimer de bons. De plus le Dessein correct, facilite beaucoup la beauté & la netteté des tailles & l'entente des ombres ; sans cela on ne peut atteindre à la perfection, ni acquerir une répututation judicieuse.

Pour se mettre au fait de l'Anatomie & des proportions de la figure, on étudiera soigneusement l'*Abregé de l'Anatomie de François Tortebat ;* le *Traité du Dessein de Jean Cousin* [dans lequel on trouvera d'excellentes regles d'Optique, pour dessiner correctement toutes sortes de raccourcis] & *les tables de préceptes sur la Peinture d'Henri Testelin.* On peut aussi étudier *les caracteres des Passions* que M. le Clerc a gravés sur les desseinsde M. le Brun. Cependant, pour donner ici une idée des proportions de la figure, je dirai en peu de mots, que *la hauteur de toute la tête*, suivant l'antique & la belle proportion, doit être de *quatre longueurs de nez.* Cette mesure de nez sera prise *entre les sourcils sur la ligne où l'arc de chacun commence à se former, & elle sera terminée au bas du nez.*

Dans le Livre de Jean Cousin, les Editeurs font commencer cette mesure à la ligne qui traverse les yeux, & la font finir au bas du nez, de maniere que, suivant cette fausse régle, la partie, depuis le nez jusqu'au bord du menton, est absolument trop courte & contre le naturel ; défaut très-considérable, auquel tous ceux qui dessinent d'après ce livre, doivent bien prendre garde, crainte de pratiquer un faux principe.

Voici donc une régle plus sûre & naturelle ; *l'ovale tracée, on divisera sa hauteur en quatre parties égales. La premiere sera prise du sommet de la tête, jusqu'au*

acquérir quelque réputation, sans néanmoins avoir été dessiner aux Académies où mon pere auroit pu m'envoyer.

bord supérieur du front *, où commence la naissance des cheveux ; la hauteur de la face sera, par conséquent de trois parties ou longueur de nez.*

La seconde partie de la tête commencera à la naissance des cheveux, & sera terminée entre les sourcils sur la ligne où commence l'arc de chacun d'eux.

La troisième partie qui est le nez, se prendra entre les sourcils, comme je viens de le dire, & finira au bas du nez.

Enfin, l'on prendra la quatrième partie, depuis le nez jusqu'au bord du menton.

A l'égard de la *hauteur de toute la figure*, la plus précise en général, du sommet de la tête à la plante des pieds, doit être de *sept fois trois quarts la hauteur de la tête ;* ce qui fait trente & une parties ; sçavoir *seize & demie du dessus de la tête aux parties naturelles, & la même quantité ou la même hauteur de cet endroit à la plante du pied ;* ou bien, ce qui revient au même, *dix faces & un tiers pour toute la grandeur de la figure, en partageant toujours également en deux cette hauteur, comme je viens de l'expliquer.*

Quand on dessine en petit, on peut donner aux figures *huit têtes de hauteur, & même plus, ou dix ou onze faces*, particuliérement aux figures drapées ; cela empêche qu'elles paroissent courtes, & leur donne l'air svelte & élégant. *Voy.* page 384, du Tome I, la figure du fleuron, laquelle à huit têtes & trois quarts : quelques dessinateurs poussent jusqu'à dix têtes la hauteur des petites figures, excès qui les rend gigantesques.

Observations sur les figures humaines.

En général, pour qu'une figure regarde celui qui la voit sur un dessein ou sur une gravure, on observera d'en faire les prunelles dirigées plus ou moins à l'opposite du trait qui forme le contour du nez, en sorte qu'une tête de trois quarts, par exemple ; panchée, ou tour-

* *Elle peut passer à n'avoir de hauteur quetris quarts de nez.*

née comme la voici du côté droit, les prunelles, au lieu

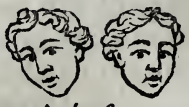

d'être faites du même côté, seront situées à l'opposite; & celle tournée du côté gauche, les prunelles seront tournées à contredit. Cette opération très-simple dans sa pratique, peut être d'un grand secours pour ceux qui n'ayant pas beaucoup de dessein, se trouveront embarassés de faire que les yeux d'une figure regarde celui qui la considére; faute de cette attention, quantité d'habiles gens mêmes ne viennent pas à bout de faire qu'un portrait vous regarde bien, & lui donnent le regard vague & indéterminé, ce qui provient de ce que les prunelles ne sont pas placées assez à contredit le trait ou le contour du nez; d'autre part, pour peu qu'on ait d'intelligence, l'on sent bien que ce qui fait loucher les yeux d'une figure, c'est quand les prunelles ne sont point toutes les deux placées sur un même sens, & qu'à contredit l'une de l'autre, elles se tournent du côté du nez; ceci est d'importance plus dans les très-petites figures que dans les grandes, parce que dans celles-ci la chose est si visible qu'elle choque la vûe, au lieu que dans celles-là leur petitesse fait que l'on n'y fait pas toute l'attention convenable. Il faut aussi avoir grande attention de placer les yeux sur la ligne de l'ovale de la face inclinée ou non où ils doivent naturellement être; autrement l'un paroîtra plus bas ou plus haut que l'autre, & ainsi déplacé défigurera toute la face par cette seule faute.

On observera qu'une figure qui paroît courir sans s'appuyer ne peut pas avancer le pied sur lequel elle pose, plus loin perpendiculairement *que la fossette du col au coup de pied*, autrement cette figure paroîtroit tomber; & qu'aux pieds, *le doigt* à côté du pouce, suivant le beau naturel, *doit être un peu plus long que le pouce*. D'un autre côté tout *angle aigu* soit rentrant ou sortant, doit s'éviter dans les contours de la figure, ceux du

corps de la femme doivent être plus coulans que ceux du corps de l'homme, & aux enfans, s'exprimer par des courbes qui les rendent potelés.

Le second moyen qui sert à se perfectionner dans la Gravure en bois, c'est l'ardent desir d'apprendre & de bien faire, joint au fréquent exercice; il en est de cet Art comme de la Peinture, & de tous ceux qui dépendent du dessein, on n'y peut faire de grands progrés, que par la suite continuelle des veilles & des travaux.

Troisiémement il faut dans notre Art s'armer de patience; car la coupe du bois est bien différente de celle du cuivre, où l'on forme un trait d'un seul coup de burin, au lieu que pour former ce seul trait, le Graveur en bois doit faire quatre coupes de pointe; cela seul seroit capable d'effrayer un Graveur novice: il a cependant bien d'autres obstacles à surmonter; on les verra dans la suite de cet ouvrage, où l'on donnera les moyens de vaincre toutes les difficultés qui s'opposent à l'Artiste.

En quatriéme lieu, il est nécessaire au Graveur en bois d'être bien pourvû d'outils, & de savoir tremper les pointes, fermoirs & gouges, les enmancher convenablement & les bien aiguiser: quoique ce moyen ne regarde que le corps de la Gravure, il n'est pas le moins considérable, puisque la belle ou médiocre Gravure en dépend.

Enfin la cinquiéme disposition que j'aurois dû mettre la premiere, c'est d'avoir une bonne vue; car ceux qui l'ont très-tendre, ne doivent pas s'exposer à graver en bois; j'entends des Gravures délicates, car les grossieres se peuvent exécuter facilement & les yeux fermés, s'il m'est permis de m'expliquer ainsi.

Ceux même qui ont la vûe bonne ne doivent pas graver ces piéces délicates sans précaution; car il peut arriver que la vûe s'affoibliſſe après quelques années d'exercice, en s'appliquant trop longtems à nos ouvrages. Il ne faut donc abſolument

graver qu'une heure ou deux au plus de suite sur une piéce très-délicate ; on peut après s'occuper autant de tems à une autre plus grossiere, ou bien réserver sur la même piéce certaines parties moins pénibles à graver pour servir de délassement aux yeux : par exemple, une terrasse, un mur, des figures toutes ombrées, & plusieurs autres objets qui se peuvent rencontrer sur le devant du sujet que l'on grave, sont propres à donner ce relâche aux yeux ; au défaut de pareilles choses, on peut encore champ-lever son ouvrage ou le vuider, pour me servir du terme usité par les Graveurs en bois ; enfin, pour peu que l'on ait d'industrie, on trouvera assez d'expédiens pour se soulager la vûe.

Il est bon aussi de prendre l'air & de se promener, s'il se peut, tous les jours. Il n'y a rien de plus souverain, pour reposer les yeux fatigués par la trop grande application, que d'aller respirer un air plus pur que celui dans lequel on est renfermé chez soi. Il faut sur-tout prendre garde de ne pas s'obstiner à poursuivre de graver lorsqu'on sent ses yeux larmoyer, ou lorsqu'on voit trouble ; car il n'y a rien de plus préjudiciable à la vûe. Dans le temps que je commençois à graver avec application, forçant assez souvent mes yeux à suivre l'ardeur de mon desir, il s'y formoit quelquefois une espéce de petite membrane, aussi fine & legere qu'une toile d'araignée, qui m'empêchoit de voir ; si je n'avois pas eu le bonheur de la tirer de mes yeux en les frottant, cela étoit capable de m'y former quelques tayes fâcheuses, ou de m'aveugler entiérement. La trop grande application rend aussi la vûe égarée ; cela m'est arrivé assez souvent autrefois pour être apperçu.

On enseigne plusieurs remedes pour ceux dont les yeux larmoyent en travaillant ; mais comme cela n'est pas proprement de notre sujet, je les renvoye à la fin de cet ouvrage, où l'on pourra choisir ceux qu'on jugera convenables, avec l'avis des Médecins Oculistes.

Je dirai cependant qu'aucun ne m'a mieux réuſſi, que l'eau-de-vie pure ſur la paupiere miſe en compreſſe, ſi l'on veut, pendant la nuit, ou quelques gouttes dans les yeux d'eau-de-vie meſlée des deux tiers d'eau pure; je me ſers toujours de ce dernier pour me nétoyer la vûe. Quelques perſonnes ſe ſervent à même fin, d'eau de couperoſe : on met diſſoudre dans un grand verre d'eau un morceau de couperoſe commune de la groſſeur d'un gros pois ou d'une noiſette, & l'on fait entrer dans l'œil quelques gouttes de cette eau. D'autre, part voici une précaution très-utile pour ceux qui veulent graver en bois, deſſiner, ou même écrire long-temps, c'eſt un carton ou garde-vûe; ce garde-vûe repréſenté ci-deſſous par un morceau de carte fine & liſſée, eſt plus étroit par le haut, afin de pouvoir entrer facilement ſous le bonnet; il doit être d'une grandeur à pouvoir couvrir en partie tout le front ſur lequel on le poſe, & paſſer encore par-deſſous le bonnet, afin qu'il ſe puiſſe tenir en état; on l'y fait entrer par la partie ſupérieure marquée A. juſqu'au tiers de ſa hauteur, comme il eſt figuré par la ligne ponctuée; le reſte de la partie inférieure marquée B. doit couvrir les yeux & empêcher que la lumiere ne frappe deſſus; pour cet effet il faut que par le bas les deux côtés ſe terminent ſur les tempes. Il eſt d'autant plus néceſſaire au Graveur en bois, de s'en ſervir, qu'il eſt obligé de graver en face du jour, pour facilement faire ſes coupes & ſes recoupes.

Le carton ou garde-vûe prend toute la forme du front étant deſſus, & devient concave comme le voici repréſenté, il faut le laiſſer dans cet état pour s'en ſervir dans le beſoin.

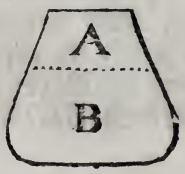

CHAPITRE II.

Outils des Graveurs en Bois,

SECTION PREMIERE,

DES pierres à aiguiſer les outils à graver en bois. Maniere de former & dégroſſir les pointes. Méthode pour les tremper.

LES pierres à aiguiſer ſont de trois ſortes ; la meule de grès, la pierre à huile, & la pierre douce. La premiere pour être bonne, ne doit point être trop tendre, on la fait monter ſur ſon pied comme celles des Émouleurs ou Gagne-petits, pour s'en ſervir ſoi-même ſi l'on veut commme je fais. La pierre à huile doit être de couleur brune ou feuille morte tirant ſur l'olive, tranſparente, polie & ſans aucune gravelure ; il faut qu'elle ſemble être tendre, lorſqu'on aiguiſe quelques outils deſſus, car celle qui eſt dure détrempe ordinairement les pointes à graver à cauſe de leur peu d'épaiſſeur : par conſéquent il faut prendre garde de ſe munir d'une pierre de cette eſpéce ; j'en ai vu qui étoient ſi dures, qu'on étoit obligé de ſe ſervir d'eau au lieu d'huile d'olive, [dont on ſe ſert communément] pour aiguiſer les pointes à graver. Les meilleures pierres à huile viennent du levant; elles ſe vendent chez les Marchands Quinquailliers ; on en trouve chez ceux du quai de la Ferraille à Paris, &

chez M. Malbeſte ou ſon ſucceſſeur, rue de la Barillerie proche le Palais ; pour qu'elles ſoient commodes à tenir, on les fait encadrer dans une boîte ou morceau de bois qui les couvre juſqu'à la moitié de leur épaiſſeur, & qui leur ſert de ſurtout. Quand les pierres à huile ſont creuſes & uſées à force de ſervir, on les redreſſe de cette façon; on prend du grès battu, dont on couvre une pierre ou une planche unie, & l'on frotte là-deſſus la pierre à huile; cette opération ſe fait à deux mains, & on a ſoin de renouveller le grès de temps en temps, juſqu'à ce que la pierre à huile ſoit uſée & redreſſée.

Les pierres douces, connues ſous le nom de pierres à polir par les Metteurs en œuvre, les Lapidaires & les Orfévres, ſervent à adoucir le taillant & à ôter le morfil des outils à graver en bois, après qu'ils ont été aiguiſés ſur la pierre à huile; il y en a de pluſieurs ſortes de couleur. Les meilleures ſont de couleur d'ardoiſe un peu blanchâtre, celles qui ſont plus foncées en couleur ſont plus dures, & par conſéquent moins bonnes pour nos outils; il faut prendre garde qu'elles ſoient bien polies & ſans gravelures; on les achete chez les mêmes Marchands de celles à huile.

L'acier des pointes à graver en bois doit être du plus fin & du meilleur; pour cet effet, on s'adreſſera aux faiſeurs de reſſorts de montres & de pendules, les rognures de ces reſſorts ou les bouts qui leur en reſtent, ſont excellens pour faire des pointes à graver. On les fera couper par lames de quatre pouces & demi de long tout au plus, comme le voici repréſenté, planche premiere, figure 1, ſur trois lignes ou deux lignes & demie de large pour les fortes pointes, & ſeulement deux lignes pour celles qui ſerviront à faire des tailles délicates; ſi ces lames ſe trouvent avoir plus d'un tiers de ligne d'épaiſſeur, on les y fera réduire lorſqu'on les donnera à dégroſſir, obſervant que les pointes ordinaires & les plus

Planche 1.

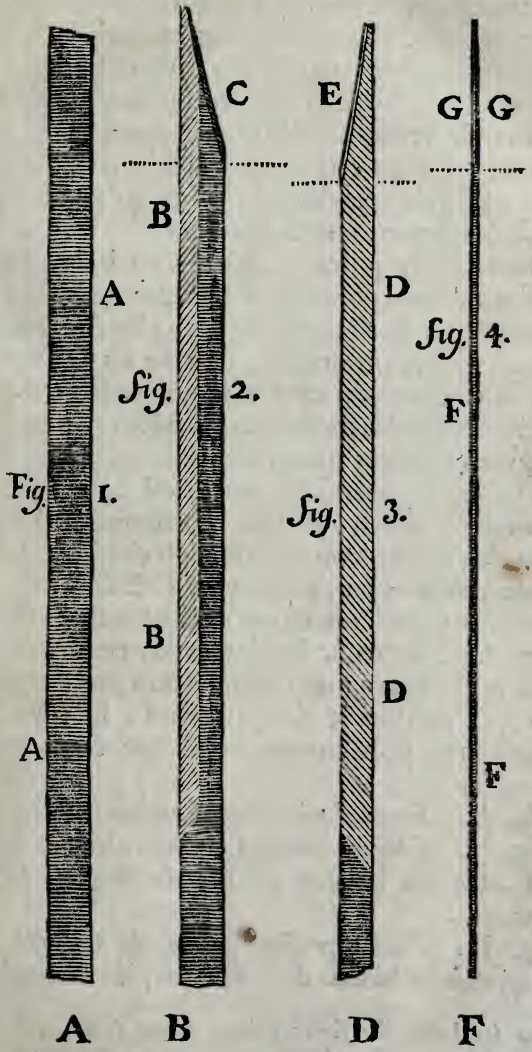

fines ſoient moins épaiſſes, c'eſt-à-dire qu'elles n'ayent qu'un quart de ligne d'épaiſſeur. Les bouts de reſſorts qui auront moins de quatre pouces de long, pourront pareillement ſervir; cinq ou ſix bouts de reſſorts diviſés, comme j'ai dit, fourniront une trentaine de lames, qui ne reviendront pas à plus d'un liard chacune. Toutes ces lames ainſi taillées, on les fera rougir au feu, afin d'ôter la trempe qu'elles ont conſervée, ce que même on peut faire auparavant aux bouts de reſſorts, avant d'en former les lames, parce qu'étant détrempés ils ſe couperont plus facilement.

La lame de la pointe à graver en bois, eſt compoſée d'un taillant, dont l'un des côtés a un biſeau ou talus, comme en B, ſeconde figure, planche premiere: l'autre eſt preſque tout plat, comme en D, troiſiéme figure, & en outre du chef de la pointe priſe à la ligne ponctuée des figures deuxieme, troiſiéme & quatriéme [expliquées ci-après planche troiſiéme, *fig.* 9 & ſuivantes] dont la premiere partie eſt continuée obliquement ſans biſeau, depuis l'extrémité de ſa pointe juſqu'au dos de la ſeconde partie du chef; ce dos a un biſeau de chaque côté, comme en C E G G, ſeconde, troiſiéme, & quatriéme figure de la planche ci-devant.

Il faut faire dégroſſir les lames d'une maniere qui tende à cette figure; on commencera par dégroſſir le taillant, & enſuite le dos du chef, le tout ſur la meule, à peu près comme la *ſeconde & la troiſiéme figure:*

1e. fig. A. *Lame d'acier tirée d'un morceau de reſſort.*

2e. fig. B. *Côté où doit être formé le* biſeau du *taillant* * C. *Un des* biſeaux *du dos du chef de la pointe à graver.*

3e fig. D. *Partie preſque plate du* taillant *de la pointe oppoſée au* biſeau *de ce taillant*, E. *l'autre* biſeau

* *Plus les lames des fortes pointes ſeront épaiſſes, & plus il faut avoir ſoin d'en faire le biſeau plus plat, afin que la pointe puiſſe mieux entrer dans le bois en gravant, & qu'elle ne ſoit pas rude au travail.*

du dos du chef de la pointequi ne doit pas être presque sensible par la raison que j'expliquerai en son lieu.

4e fig. F. *Pointe à graver vûe par son épaisseur.* G. *Les deux* biseaux *du dos du chef dela pointe.*

La premiere partie du chef de la pointe ne paroît point aux figures ci-dessus parce qu'elle s'ajuste par la suite à volonté surla pierre à huile. Il faut faire former le taillant des pointes jusqu'à un quart de pouce du bout d'en-bas de la lame, & qu'il y ait du morfil tout du long, afin d'avoir moins de peine, lorsqu'on voudra l'aiguiser sur la pierre à huile ; il faut aussi rendre égal le dos des lames qui seront inégales, & faire ensorte que les lames soient d'égale largeur, depuis le chef jusqu'en bas ; les inégalités de largeur dans la lame, sont très-préjudiciables, sur-tout quand les pointes cassent, & qu'on veut en refaire le chef : ou elles se trouvent trop étroites ou elles sont trop larges ; en ce dernier cas, cela occupe bien du temps à rectifier. Je conseillerois au Graveur de faire lui-même ces opérations, & d'avoir pour cet effet une meule de grès comme j'ai dit montée sur son pied, &c. outre l'avantage d'être certain par soi-même de ce dégrossiement, on en tirera une grande utilité pour raccommoder le dos ou le chef d'une pointe ou autre instrument qui ne pourroit se réparer, qu'en employant beaucoup de tems à le faire sur la pierre à huile, que cela use beaucoup.

Les lames ainsi dégrossies, on leur donnera la trempe. Pour y parvenir, on met du charbon plein un grand réchaud ou un fourneau : étant bien allumé, on met au milieu quatre ou cinq desdites lames qu'on laisse passer hors du brasier environ la longueur d'un pouce par le bout d'en bas ; j'oublois d'avertir qu'il faut les redresser à petits coups de marteau avant que de les mettre dans le brasier, pour peu qu'elles paroissent cambrées ou gauches sur leur plat ; cela est de conséquence, car elles deviendroient encore plus cambrées en les trempant, &

l'on ne pourroit s'en ſervir. Les lames étant donc ſur les charbons, on aura proche du réchaud ou fourneau un pot ou un gobelet plein d'eau juſqu'au bord : lorſqu'on verra les lames bien rouges, ou pour mieux dire toutes blanches du feu, on les tirera l'une après l'autre avec une petite pincette, c'eſt-à-dire qu'on prendra une de ces lames par le plat de la partie qui ſera dehors du braſier, & on la plongera dans l'eau toute entiere, & ainſi des autres lames; ce qu'on exécutera le plus ſubitement qu'il ſera poſſible, prenant garde de les plonger bien à plomb ou perpendiculairement; car, ſans cette attention, elles deviendroient toutes cambrées ou de travers, & l'on ſeroit obligé de les remettre au feu pour les détremper, les redreſſer enſuite, & leur donner une autre trempe. Pour empêcher de cambrer les lames, on peut les tremper par paquets de ſept ou huit lames à la fois qu'on aura entortillées d'un fil de fer mince pour les tenir ſerrées enſemble, mais l'on n'eſt pas ſi ſûr de les tremper toutes très-ſéches, comme quand on les trempe une à une. On peut encore le faire d'une autre façon, c'eſt de prendre la lame par le milieu de ſa longueur & la plonger dans l'eau par ſon épaiſſeur, le plus à plomp que l'on pourra; je l'ai eſſayé depuis peu, & j'ai trouvé que les lames ne ſe cambroient pas ſi facilement que lorſqu'on les plonge par la pointe, comme j'ai dit ci-deſſus.

Les lames ayant été plongées dans l'eau, pour connoître ſi la trempe eſt très-ſéche *, comme elle doit l'être d'abord, on les examinera les unes après les autres; celles dont l'acier paroîtra argenté avec des petites veines noiratres deſſus, ſeront certainement très-ſéches; ſi l'on veut en être encore plus aſſuré, on appuyera legérement de côté l'extrémité du chef de la

* *C'eſt la meilleure méthode de tremper d'abord très-ſec, & de parvenir par la recuite à ramolir par degrez, pour atteindre la perfection de la trempe; car ceux qui veulent la faire tout d'un coup à ſon point, s'y trompent ordinairement, & ne réuſſiſſent que par hazard.*

pointe

pointe sur l'ongle; si elle casse net, & qu'à cet endroit l'acier paroisse brillant & d'un grain très-fin c'est une preuve d'une trempe très-séche: on peut aussi s'en éclaircir par le morfil du taillant; s'il quitte avec facilité ce taillant, ou qu'il se casse en le touchant légérement, c'est une preuve certaine de sécheresse.

Après cette préparation, il faut ramollir ou donner le recuire aux lames, ce qui a bien des difficultés : mais c'est cependant de la bonne réussite de cette opération que dépend en dernier lieu la perfection de la trempe.

Toutes les lames étant trempées très-séches, enforte que pour peu qu'on les forçât, elles se casseroient tout net à plusieurs endroits comme du verre, on les passera très-légerement par le côté plat du taillant sur la pierre à huile, afin d'ôter les marques noires qui seront dessus, pour qu'on puisse voir distinctement la couleur du recuire qu'on va leur donner; les ayant essuyées, on les prendra l'une après l'autre par le bout d'en-bas avec une petite pincette, observant que le poli qu'on a fait sur la pierre à huile soit dessus, & on les promenera de droit à gauche & de gauche à droit, sur un charbon bien allumé, & lorsqu'on verra le brillant de l'acier devenir de couleur jaune, on les retirera promptement de dessus le charbon, on les laissera refroidir, & le recuire sera donné à propos; que si l'on attendoit qu'elles paroissent de couleur violette ou bleue, le recuire seroit donné trop fort, les lames par conséquent seroient trop ramollies, & l'on seroit obligé de les retremper.

On ramollit encore de cette autre maniere; on passe le plat de la lame du côté du dos, dans la lumiere d'une chandelle; sitôt que la couleur jaune paroît dessus, on la retire, & l'on passe les deux côtés de cette lame sur le suif, ensuite on la laisse refroidir; le suif donne à l'acier une qualité liante qui me fait préférer cette maniere à la premiere, c'est celle dont je me sers le plus souvent.

Comme la lame d'acier, malgré les précautions

recommandées, n'eſt pas toujours par tout d'une même épaiſſeur, il arrive fort ſouvent que les endroits les plus épais ſe trouvent moins trempés que les minces; ce qu'on connoîtra ſi l'acier n'eſt pas d'un œil argenté, & s'il n'y a point deſſus de veines noiratres. Il eſt de la prudence de remédier à cet inconvénient quand il s'agit de ramollir; pour cet effet, les endroits qui ne paroîtront pas ſur la lame d'un œil argenté, on les laiſſera moins de temps ſur le charbon ou à la lumiere de la chandelle en donnant le recuire; je conſeille même pour le mieux de n'en point donner à ces endroits là, à moins qu'en gravant ils ne vinſſent à caſſer.

J'ai remarqué que les lames qui ont été retrempées pluſieurs fois n'ont plus la même qualité & la bonté des premieres trempes; l'acier de ces lames devient aigre, ſans force & ſans vigueur; c'eſt pourquoi il faut être attentif à réuſſir à la trempe ſans être obligé de recommencer; lorſque qu'une pointe ſe trouve à un certain degré de trempe on doit bien l'eſtimer; je me ſuis ſervi quelquefois d'une même pointe pendant plus d'une année, ſans s'être preſque pas épointée, & je n'ai eu d'autre ſoin pour la conſerver pendant tout ce tems, que celui de raviver ſon taillant, en le repaſſant quelquefois ſur la pierre douce. Depuis quelques années, je me ſuis apperçu d'un phénomene produit par quelque cauſe occulte & extraordinaire dans la trempe de quelques lames de mes pointes, ſans doute par la qualité trop aigre de l'acier. Ordinairement, comme j'ai dit, quand on donne le recuire après la trempe très-ſéche aux lames des pointes, il faut ne leur donner qu'une couleur jaune, à la bonne heure très-foncée ſi la lame eſt extrêmement caſſante, mais éviter que la lumiere la rende bleue ou violette, ce qui la ramollit trop & la détrempe ordinairement, ou rend molle tout-à-fait: cependant avec grande ſurpriſe il m'eſt arrivé & m'arrive encore journellement à certaines lames, que ce recuire donné bleu & même violet, ne les ramollit point, qu'elles caſſent toujours, & qu'il

faut souvent, trois ou quatre fois & davantage, qu'après avoir ôté cette couleur en passant les lames sur la pierre, que je le répete autant de fois, sans que pour cela cette qualité occulte s'évanouisse entiérement, la pointe ayant toujours inclination à casser. Enfin depuis peu, à cette fin d'année 1764, ennuyé d'avoir retrempé de dépit plusieurs fois deux lames d'une qualité aigre & toujours cassante, je me suis avisé de ne les mettre que dans la braise du feu de ma cheminée, sans qu'elle fût trop vive, & les lames devenues moyennement rouges, je les ai trempées dans l'eau à l'ordinaire, trempe qui a réussi à modérer la qualité trop cassante de cet acier, de sorte qu'en suite le recuire m'a fait parvenir à pouvoir m'en servir.

SECTION DEUXIEME.

DES Manches fendus qui servent aux pointes à graver en Bois. figure du couteau ou pointe à graver en Bois des Chinois, Japonois, Indiens, &c. & des anciens Graveurs Européens. Figures différentes des nouvelles lames ou pointes à graver en bois ; manieres de les aiguiser, & de monter la pointe.

LES manches des pointes à graver en bois doivent être fendus, & n'être pas plus épais qu'aux figures ci-après, ou avoir quatre, ou six lignes tout au plus de diametre, crainte d'appesantir la main ; il ne faut pas non plus qu'ils le soient beaucoup moins, parce qu'ils seroient mal aisés à tenir, excepté ceux des pointes fines qui n'auroient que trois lignes de diametre; les plus forts manches sont destinés pour les plus fortes pointes. Il faut que ces manches ayent cinq pouces de longueur, & qu'ils soient un peu plus épais par le bas que par le haut, comme il est représenté *planche* II, *fig.* 5, *p.* 21; j'en ai fait faire plusieurs de différens bois, comme d'ébene, de palissante, de bois de violette, &c. mais j'ai éprouvé que tous les bois durs

ne ſont point propres à faire ces ſortes de manches, parce que la lame de la pointe gliſſe dedans & ne s'y tient pas ferme, le bois d'amarante eſt preſque le ſeul bois de couleur qui puiſſe y ſervir; comme il ne s'agit à l'égard de ces bois de couleur que de la propreté, ceux qui n'y voudront pas faire attention ſeront exempts du ſoin d'en faire tourner & fendre, ſe ſervant de bâtons d'écrans les plus communs qui ſont excellents pour faire des manches de pointes, & ſont pour ainſi dire tous conſtruits; comme il ſont d'un bois mou & liant, la lame de la pointe fait ſa place dedans lorſqu'elle eſt ſerrée par la ficelle, ce qui l'empêche de vaciller, & la tient ferme & en état.

Pour diſpoſer ces manches d'écrans, c'eſt prémiérement de ſouſtraire le bas du manche à un pouce ou environ près de la fente, comme il eſt repréſenté en A, *planche* II, *fig.* 6 & 7, & de tailler le chef en biſeau, de la façon qu'il eſt repréſenté, *fig.* 5, 6 & 7, *depuis* B *juſqu'au deſſous de* C. obſervant que les petites entailles marquées B. tournent tout autour du manche, afin qu'à cet endroit où la ficelle doit commencer à être arrêtée, elle ſe puiſſe toujours tenir ferme ſans gliſſer.

Fig. *5. chef & biſeau du manche de la pointe à graver, commençant à la ligne ponctuée, & un côté de ce manche.*

Les deux côtés ſont conſtruits de même à contredit l'un de l'autre.

Fig. *6. deſſous du manche.*

Fig *7. dos du manche.*

Pour faire tenir la pointe dans le manche, lorſqu'elle aura été dégroſſie ſur la meule & qu'on voudra l'achever d'aiguiſer ſur la pierre à huile, on la placera dans le manche, de façon que le dos de la lame ſoit du même côté que celui du manche, & on la fera excéder au-deſſus environ la longueur d'un pouce & demi tout au plus, comme en F. *figure huitiéme.* On prendra enſuite une petite bande de carte ou de papier pliée en deux ou trois, de la largeur de cinq ou ſix lignes, que l'on mettra à l'endroit du manche où eſt placé le taillant de la pointe comme en G. afin que

Planche 11.

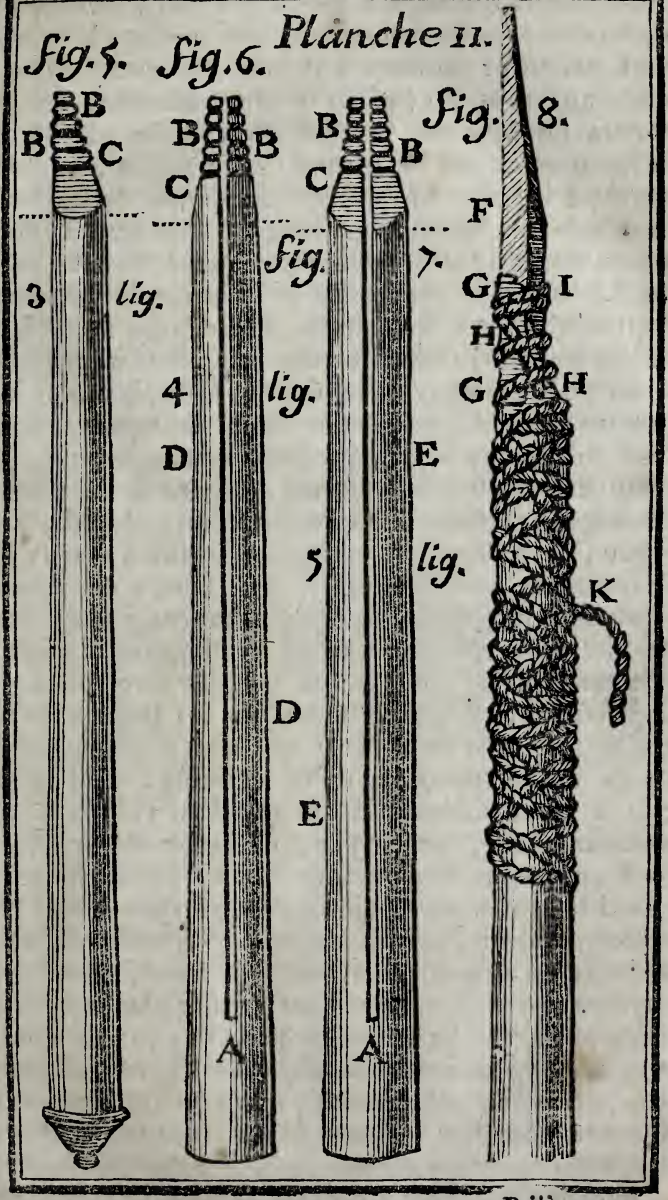

ce taillant ne coupe pas la ficelle que l'on y va mettre; enſuite on prendra de bonne ficelle fine à trois brins, de la longueur de deux à trois pieds, que l'on aura cirée auparavant avec de la cire blanche; on en mettra un bout ſur le chef du manche par-deſſus le petit morceau de carton ou de papier, comme en H, on le tiendra fermement appliqué deſſus avec le pouce de la main gauche, & l'on fera retourner la ficelle avec la main droite par-deſſus, comme en I, achevant de croiſer indifféremment le reſte haut & bas le long du manche; & lorſqu'on ſera tout à l'autre bout, on l'arrêtera comme en K. de la *même figure*.

La pointe à graver en bois des Chinois & des Japonnois, des Indiens, & ſans doute des autres Orientaux, eſt compoſée d'un groſſier manche arrondi, ou plutôt carré & à pans en forme octogone de l'épaiſſeur du doigt d'environ quatre pouces de long; il n'eſt point fendu, & la lame eſt enfoncée dedans à force, & fixée comme celle d'un canif; cette lame a deux bons pouces de long depuis le bord du manche juſqu'à l'extrêmité de ſa pointe; elle eſt groſſiément aiguiſée, comme ſeroit un couteau: ces peuples entortillent un linge autour, crainte de ſe couper les doigts avec le taillant en gravant, & la tiennent à pleine main de la même maniere qu'ils écrivent, c'eſt ainſi que le jeune Chinois Hoam-ge, dont j'ai parlé au premier tome, page 313, exécutoit ſa Gravure. Mon pere fit comprendre à ce jeune homme, quand il le vint voir, l'incommodité que devoit lui cauſer cet outil, premiérement par la crainte d'être toujours en riſque de ſe bleſſer la main, & enſuite de ce que cette pointe venant à caſſer pluſieurs fois, il n'y avoit plus de reſſource pour la pouvoir allonger, & pour lui refaire le chef. Le Chinois en convint, & avoua qu'il trouvoit notre pointe beaucoup plus commode que la ſienne dont on trouvera la figure à la premiere des anciennes figures de pointes ici à côté.

Anciennement les Graveurs en bois ſe ſervoient

d'une eſpéce de canif ou de couteau pour graver; on voit pluſieurs eſtampes où il y en a de repréſentés avec leurs monogrammes; je ne ſçais point poſitivement ſi le taillant de la lame de cet outil n'avoit qu'un ſeul biſeau; l'on apperçoit ſeulement aux figures qu'on en voit, que le dos du chef de la pointe étoit un peu camus; cependant on doit préſumer que les Graveurs l'aiguiſoient plus ou moins couchée, ſelon les ouvrages plus ou moins délicats qu'ils avoient à graver. Ces pointes étoient à quelques égards auſſi incommodes que celles des Chinois; il n'y a pas plus d'un ſiécle qu'on s'en ſervoit encore. Pour la ſatisfaction curieuſe du lecteur; voici, outre la figure de celle des Orientaux, pluſieurs figures de ces anciennes pointes des Graveurs en Bois, qui paroiſſent effectivement avoir été aſſez incommodes à tenir, à cauſe de leurs conſtructions baroques.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

La *premiere* de ces pointes eſt comme j'ai dit celles des Chinois & des Orientaux; la *quatriéme* eſt une pointe à deux lames de même que la *cinquiéme*, elles devoient être aſſez dangereuſes dans l'exercice crainte de ſe bleſſer le viſage avec la lame qui ne ſervoit pas en gravant. La délicateſſe de la taille de la *ſeptiéme* dénote aſſez qu'elle étoit employée à des ouvrages les plus finis. A l'égard de la *huitiéme* Monſieur Chriſt qui en donne la figure page 179 comme d'une eſpece de burin la range mal à propos page 299 parmis les couteaux des Graveurs en bois, ou bien cette pointe auroit donc été bien dangereuſe à tenir ſans être enveloppée en

partie d'un cuir épais pour ne se pas couper les doigts en travaillant. La *neuviéme* à deux pointes par le haut & comme une aiguille par le bas avec ce cordon pour entortiller la main, & la tenir plus ferme, est je pense un outil dont quelque Graveur en bois se servoit à faire des petits points blancs dans le champ des lettres grises, & d'ornements gothiques; les deux pointes les ébauchoient en perçant le bois, & l'espece d'aiguille servoit ensuite à les arondir, & les achever. La *treiziéme* pointe en forme de petit canif des plus communs, est la plus ordinaire qui soit représentée avec des monogrammes d'anciens Graveurs en bois; & la *quatorziéme* paroît être une des plus particulieres, & qui avoit besoin d'être entortillée d'un linge ou d'un cuir pour ne se pas couper les doigts en gravant.

A tous ces manches bizarres, ont succédé sur la fin du dernier siécle, les grossiers manches de pointes des modernes Graveurs en bois, aussi forts que des étuits à épingles, de *même fig.* à peu près que celle des Orientaux, ayant de plus un bout de ficelle autour pour serrer la pointe dans ces manches comme à la *figure* 15e *& derniere*, mais d'ailleurs mal fendus & construits, & qui m'ont semblé si lourds entre les doigts, que, malgré nombre qu'avoit feu mon pere qu'il avoit hérité du sien, j'ai substitué pour mon usage ceux dont je viens de donner la description & les figures dans la *planche* II, ci-devant page 21.

Au reste, je ne sçais pas le nom du Graveur en bois à qui l'on a obligation d'avoir mis en usage les lames de ressorts, & les manches fendus qui composent à présent les pointes à graver en bois; j'ai cependant lieu de soupçonner à l'égard des lames de ressorts, que c'est feu mon pere qui s'en est servi le premier, puisque tous ses contemporains se servoient de lancettes cassées, usage chéri de presque tous ceux qui gravent en bois, comme je le dirai bien-tôt. Les anciens Graveurs en bois, comme on vient de voir, faisoient faire leurs canifs ou couteaux à graver à leur

propice ; on ne manquoit pas sans doute dans leur tems de lancettes cassées, mais en connoissant les inconvéniens, ils étoient trop habiles pour les rechercher & s'en servir. Cependant ceux de nos jours, ces Graveurs en bois ambulants formé à la hâte qui n'y regardent pas de si près, n'ont garde de chercher d'autre lames pour se faire des pointes ; persuadés que par tout où il se trouvera des Coutelier & des Chirurgiens, qu'ils trouveront des bouts de lancettes : ces Ouvriers errants battent la semelle, & courent la campagne, la trousse garnie d'un morceau de pierre à huile, peut être de hazard d'une pierre douce, de quelques chiffons, & quelques grossiers manches fendus ; en cet équipage ils font leur tour de france, parcourent les Villes & les Imprimeries, offrent leurs talents, & sont employés par ceux qui ne leur donnent fort souvent que ce qu'ils veulent de leurs Ouvrages. Etat misérable, qui contribue à l'avilissement de l'Art qu'ils veulent professer à l'aventure, sans goût sans dessein & sans prévoyance.

Tous les Graveurs en bois ont coutume de se servir pour graver, [tant pour les Gravures délicates que pour celles qui le sont moins ou qui sont très-grossiéres] de pointes construites & aiguisées toutes de la même figure ; ils ne croyent pas qu'il soit nécessaire d'approprier les pointes aux Gravures qu'on veut exécuter, ni que ce soit une partie des plus essentielles de notre Art ; de-là il arrive souvent dans leurs Gravures des accidens sans remédes. Feu mon pere connoissant cette erreur, avoit coûtume de se servir de deux sortes de pointes aiguisées différemment ; je l'ai suivi en cela, & l'expérience m'a fait construire & m'a rendu nécessaire une *troisiéme* sorte de pointe pour graver tout ce qu'il y a de plus délié & de plus délicat.

Les pointes dont on voudra s'assortir, [qui doivent être au nombre d'une demi douzaine pour le moins], étant toutes enmanchées comme à la *fig. huitiéme*, *ci-devant p.* 21, & les voulant aiguiser sur la pierre à huile pour les achever, on commencera par le biseau du taillant de

Planche III.

fig. 9. fig. 10. fig. 11. fig. 12. fig. 13.

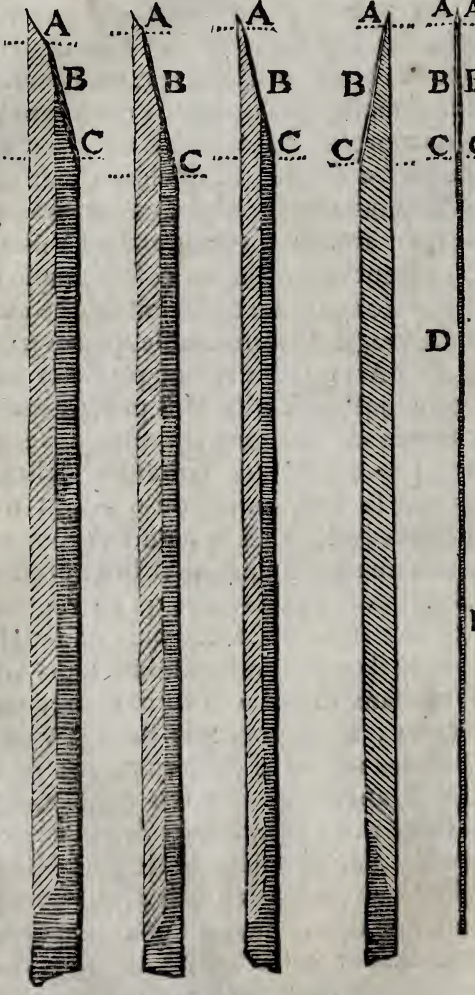

fig. 14

fig. 15.

fig. 16.

chacune, déjà formé du côté de la lame, qui doit être appuyé sur le bois en gravant, *comme aux figures* 9, 10 & 11, *Planche* III; le côté du taillant opposé au biseau, sera aiguisé presque tout plat, comme il aura été commencé sur la meule, & qu'il est représenté *fig.* 3 *ci devant page* 13, *planche* I, & ici *figure* 12. La seconde partie du chef de la pointe sera aussi continuée d'être aiguisée en biseau des deux côtés du dos de la lame, ce qui fera une espece de taillant semblable à celui du dos de la lame d'un canif; cette partie commence au bas du chef de la pointe comme *en* C, *lignes ponctuées des fig.* 9, 10, 11, 12 & 13, est continuée comme *en* B. & finit contre la premiere partie du chef *marquée* A. *aux autres lignes ponctuées des mêmes figures;* le dégagement que forment ces deux biseaux au dos du chef de la pointe, facilite son entrée dans le bois en gravant; la *premiere partie* du chef de la pointe, qui entre la premiere dans le bois en gravant, doit être aiguisée sur le dos de la lame, toute plate & sans biseau, parce que celui du taillant rend toujours cette partie assez foible; *voyez en* A. *mêmes fig.* 9, 10, 11, 12 & 13. J'ai coûtume de former cette premiere partie du chef de la pointe quand elle est dans le manche de longueur convenable & toute ficellée, comme je le dirai bientôt.

Quoique la seconde partie du chef de la pointe, *fig.* 8, paroisse plus longue qu'aux *figures* 2, 3, 4, 9, 10, 11, 12 & 13, il faut s'en tenir à celle de toutes ces *figures*, d'autant que sa grande longueur, *figure* 8, n'est que pour faire comprendre que l'on peut, par ce moyen, retrécir une lame trop large, & en faire une pointe plus fine & moins camuse.

On aura soin de faire le *biseau* de la deuxiéme partie du chef de la pointe, par le côté du plat du taillant de la lame, le moins sensible que l'on pourra, comme si ce n'étoit que pour ôter la vive-arrête de celui fait à contredit au dos de ce chef, du côté où est le grand biseau du taillant de la lame; & cela, par larai son

que l'uſage m'a fait connoître que ce *biſeau* du chef en gravant, jette ſouvent un brillant dans toute ſa longueur, qui, fatiguant la vûe, interrompt & coupe le rayon viſuel des yeux, qui porte à l'extrêmité ou partie piquante de la pointe, empêchant quelquefois que l'on ſoit ſûr de l'endroit qu'on la veut faire entrer dans le bois. Cette minutie, en apparence, ne laiſſe pas d'être fort importante, particuliérement à des objets très-délicats ou à des tailles que l'on fait très-preſſées; où l'on a beſoin de l'attention la plus exacte, & de la préciſion la plus juſte.

Toutes les parties de la pointe dont je viens de parler, doivent être aiguiſées l'une après l'autre, ſuivant l'ordre que je l'ai dit.

La *figure* 9 eſt la pointe la plus large, je l'appelle *forte pointe*, elle ſert à dégager autour des objets qu'on a gravés, c'eſt à dire à repaſſer la pointe pour préparer la Gravure à être vuidée ſans accident du fil du bois, à faire des doubles filets, & autres morceaux & ouvrages où il eſt néceſſaire que le chef de la pointe ſoit large & fort, afin d'avoir de la réſiſtance; La 10 *figure* eſt la pointe qui ſert à graver les tailles, contretailles, entetailles, traits, & contours moins épais; je l'appelle *pointe aux tailles*. La 11 & la 12 *figure* eſt une même pointe, ſervant à graver ce qu'il y a de plus délié & de plus délicat dans notre Art; je l'appelle *pointe fine*. La différence de ces trois pointes, conſiſte uniquement dans le chef & dans l'extrêmité ou premiere partie de la pointe, qui eſt plus large à celle qui doit agir avec plus de force, qu'à celle qui ſert à faire des traits plus délicats, & qui n'eſt pas expoſée à de grands efforts.

La 13 *figure* eſt une pointe vûe par le dos & par l'épaiſſeur de ſa lame.

PLANCHE III.

A. *Premiere partie du chef de la pointe.*

B. *Seconde Partie & biſeaux du chef de la pointe.*

C. *Racine ou bas du chef de la pointe.*

D. *Epaiſſeur & dos de toute la lame.*

Il faut avoir soin que le biseau du taillant de la pointe à graver soit bien à plomb, sans creuser ou être jetté en arriere comme aux *figures 14 & 15*, ni sans être arrondi, ce qui forme deux biseaux pour un, & quelquefois davantage comme en E. F. *figure 16* & que les deux parties du dos faites en deux tems au chef de la pointe, ne soient pas confondues ensemble, & ne fassent pas le dos rond, comme en G. H. *figure 13*; de même qu'aux *fig. 15 & 16* Quoique cette derniere ne soit point barrée comme les deux précédentes, elle doit l'être aussi pour faire connoître qu'elles ne sont point à imiter. Il faut s'attacher à éviter tous les défauts dont je viens de parler, & sur tout le dernier; car en gravant, ce dos rond empêche la pointe d'entrer avec facilité, & il brise & meurtrit les tailles, lorsque l'on est obligé d'en former de courbes ou de circulaires; en général l'extrêmité du chef trop large dans la pointe à graver, produit toujours infailliblement les mêmes accidens; ces mauvaises constructions des taillans, des chefs, & des dos des pointes, proviennent de la vacillité de la main en les aiguisant sur la meûle ou sur la pierre à huile.

Il faut avoir soin d'aiguiser bien vif le taillant de la pointe, & lorsque le morfil paroîtra, l'ôter de la même maniere qu'on en use à l'égard d'un rasoir; on adoucit ensuite ce taillant sur la pierre douce, en y mettant un peu d'eau ou de la salive; si le morfil a peine à s'en aller sur la pierre à huile, il faut avoir recours tout d'un coup à la pierre douce.

Pour rendre la maniere d'aiguiser les Pointes à graver en bois, plus aisée à exécuter, j'ai cru devoir représenter les attitudes ou positions de la main dans toutes les différentes opérations qui y sont nécessaires. La pierre à huile doit être située obliquement de droite à gauche devant soi. On met de l'huile dessus avec le plumasseau de la petite phiole où l'on en réserve; après quoi on fait aller & venir la pointe sur la pierre à huile d'*a* en *b* sur la même ligne oblique qu'elle est

Fig. I.

Fig. II.

Fig. III.

Fig. IV.

placée. *Notez* que toutes les positions de main qu'on trouvera dans ce traité sont dessinées du point de vue dont on les doit toujours voir en les mettant en pratique.

La I^e *fig. montre la situation de la main pour aiguiser le biseau du taillant de la Pointe.* On appuye le doigt index dessus la lame, afin de la tenir mieux en état pendant qu'elle va & vient dessus la pierre.

La IIe *fig., est pour aiguiser le plat du taillant de la pointe.* On doit voir un peu du manche contre la lame.

La IIIe. *fig. est pour aiguiser le dos du chef de la pointe de chaque côté de la lame qu'on tournera convenablement.* On ne doit voir que le bas de la derniere phalange du pouce, & entre le doigt index & celui du milieu, le bout de ce pouce qui tient la pointe.

La IVe *figure, est pour former la premiere partie du chef à l'extrémité de la pointe.* L'on doit lever le bras & voir en racourci le doigt index; & encore entre ce doigt & le suivant le bout du pouce, mais de côté, & à peine le trait de l'ongle. *

La pointe étant bien formée & bien aiguisée, pour sçavoir si elle est bien pointue, ce que l'œil ne peut pas facilement discerner, on tiendra à plomb la pointe en enbas, l'appuyant legérement sur l'ongle, & en tirant un peu de gauche à droite; si l'on sent qu'elle grate l'ongle, & qu'elle ne morde pas dessus, c'est une preuve qu'elle n'est pas pointue, au lieu que si elle pique & qu'elle entre dedans vivement, elle sera parfaitement pointue; alors, il ne restera plus rien à y faire, que de passer légérement sur la pierre à huile, les deux vives-arrêtes, à droite & à gauche de la premiere partie du dos, ou extrêmité du chef de la pointe en A ci devant *planche* III; car il s'y forme un morfil en l'aiguisant, qui grateroit toutes les tailles à mesure qu'on les graveroit,

* *Comme je fais ces opérations, & que je travaille sur un établi un peu incliné en pupitre, on sent bien que si on les faisoit sur une table, ou sur un établi de niveau, que ces positions de main changeroient un peu, parce qu'on verroit un peu moins le dessus de la main.*

& qui empêcheroit en même-tems la pointe de couper le bois net; j'ai coutume de ne former cette premiere partie du chef de la pointe qu'après qu'elle eſt ficellée & montée, on en uſera comme on voudra.

La pointe étant donc en bon état, on la déficellera pour racourcir la lame dans le manche ; il faut la laiſſer excéder de quatre ou 5 lignes de longueur tout au plus, ayant mis au préalable une petite bande de carte ou de papier plié ſur toute la longueur du taillant de la lame comme en G, ci-devant *figure huit*, *page 21* pour garantir la ficelle d'être coupée par ce taillant, enſuite on reficellera de nouveau la pointe, pour la monter, obſervant de la ficeller dans toute ſa longueur de la même maniere qu'elle a été ſeulement commencée en H & en I, ci-devant *même figure* 8 ; il faut que la ficelle ſoit bien arrêtée au premier tour dans la petite entaille du haut du manche; & continuant de ficeller également comme la *figure ci-deſſous* le repréſente, on tourne le manche de la pointe de

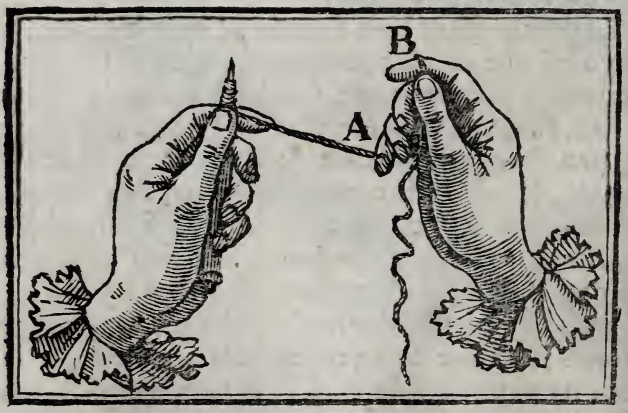

gauche à droite avec le pouce & le doigt index de la main gauche qui tient la pointe, en même-temps que la main droite tient la ficelle tendue, & qu'elle paſſe & coule dans celle-ci par deſſous les trois derniers doigts un peu élevés comme en A, & qu'elle revient entre le doigt du milieu, & paroît ſur le doigt index comme en B,

B. pour être arrêtée à volonté par le pouce. Quand on a tourné deux ou trois tours de ficelle sur le manche, on tient la main gauche bien ferme, & on serre fortement cette ficelle la tirant à l'opposite en fermant les doigts de la main droite & appuyant les mains sur soi pour avoir plus de force; à mesure qu'on avance à ficeller la pointe, & que le manche monte de plus en plus au dessus du pouce de la main gauche, la ficelle tendue paroît dessous le doigt index, puis sur le doigt du milieu, & enfin entre ce dernier & le doigt annulaire. Cette maniere de ficeller la pointe est meilleure que de tourner la main droite autour de la pointe parce qu'on ne risque pas de se blesser avec la lame. Continuant donc de ficeller également jusqu'au bout de la ficelle, on l'arrêtera à deux endroits comme *en* A. *Planche* IV. *figure. dix-sept ; à la pag. suivante*, la repassant à chaque fois dans chaque tour; & le petit bout qui en reste après qu'elle est arrêtée doit se détordre pour le cirer de nouveau, afin de l'applatir & le faire tenir sur la rondeur du manche, comme en B. *même figure*, alors la pointe se trouvera parfaitement ajustée & montée comme la même figure la représente; il ne faut point épargner la ficelle, & la faire toujours passer la longueur de la lame qui sera dans le manche.

Presque tous les Graveurs en bois comme j'ai déja dit, se servent de bouts de lancettes cassées, dont ils font leurs pointes à graver, prétendant que l'acier & la trempe en sont meilleurs qu'aux lames de ressorts, ou plutôt parce qu'ils ne savent pas ajuster & tremper ces dernieres lames; mais je ne conseillerai jamais à personne de s'en servir que dans un extrême besoin, parce que ces bouts de lancettes sont toujours très-courts, & par conséquent on a beaucoup de peine à les faire tenir fermes dans le manche; que d'ailleurs ces lames sont ou trop minces ou trop épaisses, qu'elles sont larges & aiguisées sans biseau & sans dos, & sujettes quand elles sont trop minces à vaciller en gravant, ce qui les rend mal adroites. J'en ai essayé

Planche IV.

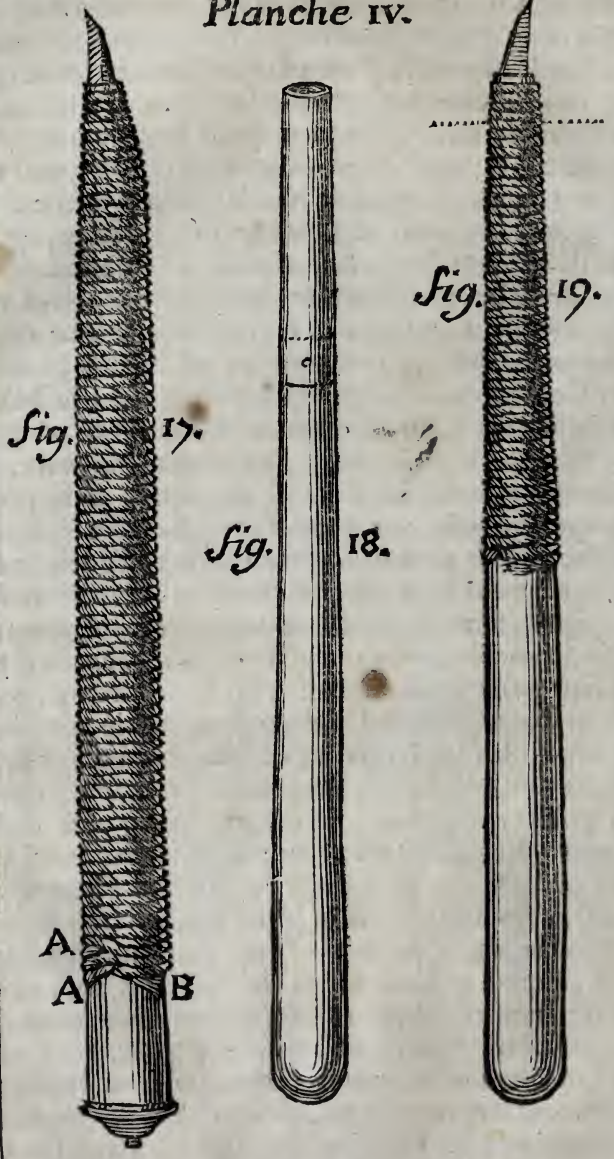

autrefois, & j'ai trouvé qu'elles reculoient en arriere en gravant, à cauſe du peu de longueur qui eſt dans le manche.

Si l'extrêmité de la pointe ſe caſſe en gravant, on peut refaire cette partie pointue, ſans pour cela déficeller la pointe; & lorſqu'elle ſera refaite, on aura ſoin d'ôter les deux vives-arrêtes, comme je l'ai dit ci-devant: que ſi la pointe étoit caſſée trop près du manche, & qu'elle devînt trop courte, il faudroit la déficeller tout-à-fait pour refaire le chef, & ſuivre en tout la *figure* 8e, *page* 21 où, elle eſt repréſentée bien longue hors du manche, afin d'avoir la liberté d'agir facilement en l'aiguiſant.

Quelquefois une pointe bien trempée & dont l'on ſe ſervira avec plaiſir, tout à coup caſſe dans le manche, la lame ſe trouvant trop ſeche à cet endroit, & l'on regrette ce bout de pointe bien trempé, qui n'aura quelquefois que ſix ou huit lignes de longueur; de tout les eſſais de manches que j'ai pû inventer avec des viroles coulantes pour y introduire ces bouts de pointes, & les ſerrer fermement, en les faiſant couler juſqu'en haut, je n'ai point trouvé de meilleur expédient, que de me ſervir des manches à grandes viroles creuſes, dont les Horlogers ſe ſervent pour faire tenir dedans, avec de la cire d'Eſpagne, leurs petites limes & autres outils; ces manches ſe vendent chez les quinquailliers rue de la Barillerie, & ils ne coûtent que deux ſols. *Voyez leurs figures* & un bout de pointe dedans, *ici à côté, figure dix-huit & dix-neuf.* Il faut obſerver d'en avoir de pluſieurs groſſeurs, afin de mettre preſque à force dans la cire d'Eſpagne fondue & toute chaude, le bout de pointe caſſé, la profondeur au moins de deux à trois lignes, comme à la ligne ponctuée, *même figure 19*, & un peu hors d'aplomb en dehors pour l'empêcher de reculer en arriere en gravant: à proportion de la groſſeur du manche, l'on y mettra une ficelle plus ou moins groſſe, afin de n'avoir point les doigts ſur le cuivre de la virole.

SECTION TROISIÉME.

*DES Fermoirs ou Ciſeaux à biſeaux. Des Fermoirs nez ronds ; de ceux doubles nez ronds ou pointus. Des Gouges ordinaires, & des Gouges plates & courbes ſervant à vuider * les planches de bois gravées. Maniere de les tremper, les emmancher & les aiguiſer.*

JE n'ai vu nulle part aucune figure des outils dont ſe ſervoient les anciens Graveurs en bois, pour vuider leurs ouvrages, cependant il eſt indubitable qu'ils en avoient. Tout ce que j'en peux dire, ayant vu d'anciennes planches, c'eſt qu'ils ſe ſervoient peu ou point de gouges, mais ſeulement de ciſeaux ou de fermoirs ; car les fonds ou grands champs de ces gravures ſont creuſés preſque tout plats & unis, quoiqu'aſſez ſuffiſamment, pour ne point marquer à l'impreſſion.

D'autre part il eſt aſſez ſingulier qu'aucun Graveur en bois n'ait pas penſé, juſqu'à préſent, d'emmancher ſes fermoirs & ſes gouges, d'une longueur convenable à ſe pouvoir tenir commodément dans la main ; j'ai obſervé que l'inégalité de longueur dans l'aſſortiment de ces outils, rendoit la main tremblante & indéciſe en vuidant les champs des planches de bois gravées ; pour y remédier, j'en ai fait conſtruire pour mon uſage.

Je fais de deux ſortes de manches pour les fermoirs & les gouges, les uns préciſément de la longueur qu'il eſt repréſenté, *aux deux figures vingt, planche* V.

* *Vuider, en terme de notre Art, c'eſt la même choſe ſur nos planches, que champ-lever, des parties de métail ou de bois ; ſur les ouvrages des Graveurs en or, en argent, &c. des Sculpteurs en bois, des Metteurs-en-Œuvres, des Ciſeleurs, des Armuriers, &c.*

& les autres, comme la *figure* 21 *de la même planche, à la page ſuivante;* il ne faut pas néanmoins s'arrêter trop ſcrupuleuſement à la longueur des manches que je donne ici: comme ils ont été faits pour ma commodité particuliere, ils ne doivent ſervir que d'exemple, car ils pourroient bien être ou trop longs ou trop courts pour d'autres perſonnes; l'attention convenable, c'eſt de proportionner cette longueur à la grandeur de la main de ceux qui s'en ſerviront; enſorte qu'en tenant un de ces outils garni de ſa lame, le doigt index poſe ſur le bord du taillant ſans être gêné, & que le bouton du manche ſoit enfermé dans le creux de la main; *voyez les figures ſoixante-une, au commencement du troiſiéme Chapitre de la ſeconde Partie;* Voilà abſolument la plus juſte meſure qu'on puiſſe donner de ces ſortes d'outils: car s'ils ſont emmanchés trop longs, ils ſeront très-incommodes & occaſionneront des échappades*, qui maſſacreront la Gravure; ou, s'ils ſont trop courts, on n'aura point de force en s'en ſervant.

Il faut abattre à tous ces manches, la moitié du bouton comme en A. 2e *figure* 20 afin que les deux derniers doigts de la main droite, puiſſent être couchés ſur cette partie, & ne ſoient pas en danger de s'accrocher à la planche en la vuidant; *ce plan* A. ſera un peu courbe à droite & à gauche, afin d'adoucir les vives-arrêtes ſur les *rives a. b*; l'autre moitié du bouton qui reſtera au manche comme en B. *premiere fig.* 20 & *fig.* 21 ſert à remplir le creux de la main pour tenir l'outil ferme; la ligne ponctuée en B. 1e *fig.* 20, eſt l'axe du manche.

Les manches les plus longs, comme à la *figure vingt-une*, ſont pour les petits fermoirs, la virole doit avoir un pouce de haut; on en fera entrer la lon-

* *Echappade ſignifie entre les Graveurs en bois, un coup de fermoir ou de gouge qui a gliſſé par accident au travers de la Gravure, ce qui oblige quelquefois ou de recommencer une autre planche, ou de mettre des piéces aux endroits que cela a fracaſſés.*

Planche v.

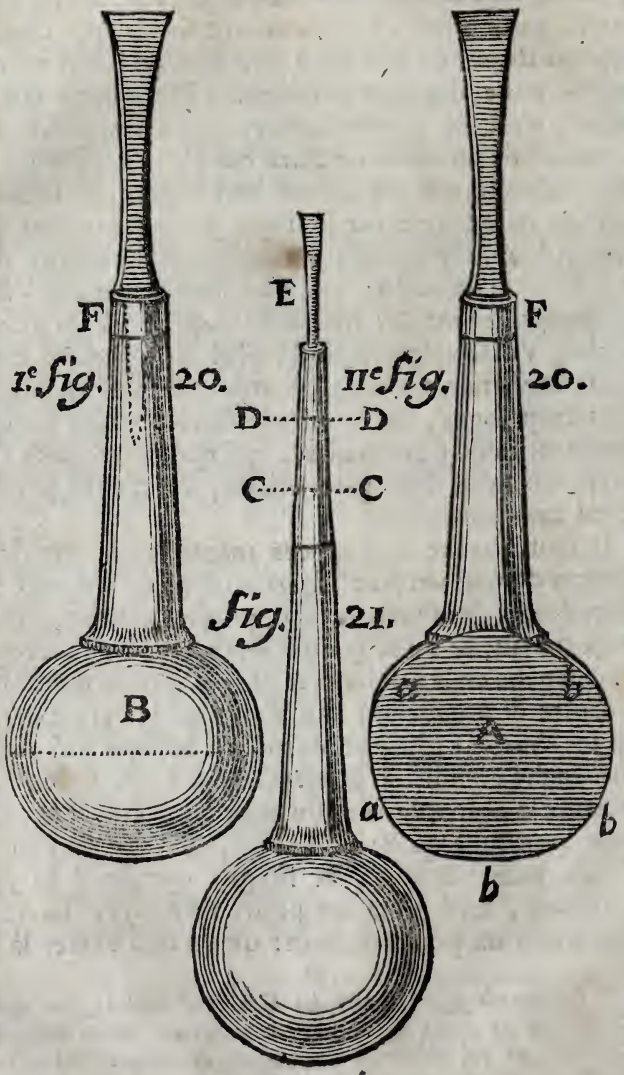

gueur de trois ou quatre lignes dans le manche, afin de l'arrêter fermement; ce qui excédera restera vuide, depuis la ligne ponctuée C, *même figure*, & servira à emmancher la lame, comme je vais l'expliquer. Au reste à des manches plus courts qu'aux *fig.* 20 on tiendra les lames plus longues à proportion, afin que l'outil étant monté soit de la même longueur qu'à ces figures.

Les curieux pourront faire faire les manches des fermoirs & des gouges de bois d'olivier, d'ébene, de palissante, d'amaranthe, de violette, &c. avec les viroles d'argent, & employer les mêmes bois pour les entailles, coins, trusquins, regles, racloirs ou gratoirs, marteaux &c. dont je parlerai; moyennant trois ou quatre pistoles, on aura tout cet assortiment propre & de bon goût, & qui durera toute la vie.

Les fermoirs & les gouges sont des outils communs à la Gravure en bois & à la sculpture, & chaque Graveur les emprunte de la Sculpture suivant ses besoins.

Les fermoirs sont très-nécessaires à un Graveur en bois, il ne peut absolument s'en passer; quelques Graveurs les font sans biseau, mais ils ne sont pas si commodes que ceux à biseau, parce qu'ils entrent trop avant dans le bois, & qu'on n'est pas maître de les conduire comme on veut.

Le fermoir à biseau est proprement un petit ciseau, dont la lame est perpendiculaire à l'axe du manche, & le taillant parallèle à cet axe; l'une de ses faces est plate, & l'autre a un biseau. *Voyez les figures vingt-deux, planche* VI. à la page suivante.

Le fermoir à nez rond, est une espéce de ciseau, dont on a abbatu obliquement la moitié du chef, ensorte que son taillant se trouve oblique à l'axe du manche, il a pareillement un biseau. *Voy. les fig.* 23 *même planche* VI. Quoique le fermoir nez rond comme le nomment par abréviation les Ouvriers, ne soit guere moins utile que le fermoir à biseau, je suis

Planche VI.

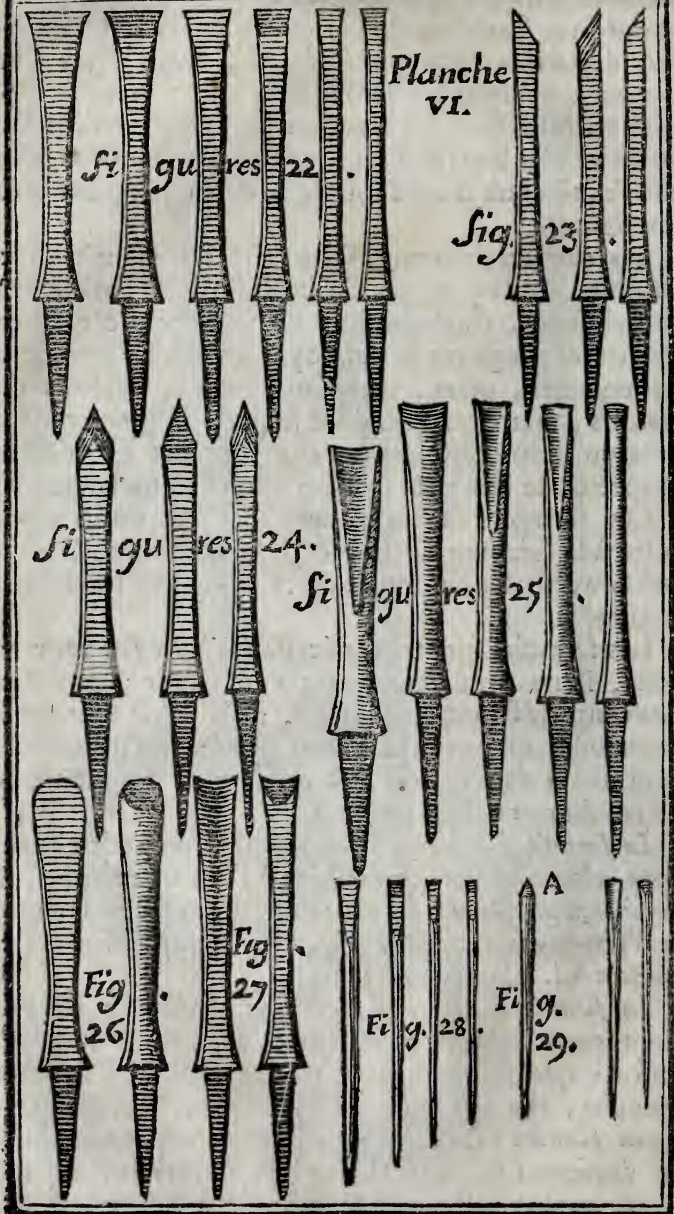
Figures 22.
Fig. 23.
Figures 24.
Figures 25.
Fig. 26.
Fig. 27.
Fig. 28.
A
Fig. 29.

peut être le seul Graveur qui l'employe ; néanmoins en vuidant, on rencontre souvent des parties angulaires qu'on ne peut ôter facilement avec un fermoir ordinaire, sans risquer de gâter les traits de la Gravure ; & l'on est obligé dans ce cas-là, faute de fermoirs nez ronds, de se servir de fermoirs plus petits que l'endroit à vuider ne l'exigeroit, & par conséquent de les repasser plusieurs fois au même endroit avant qu'il puisse être vuidé comme il faut ; il est nécessaire d'avoir des fermoirs nez ronds de plusieurs grandeurs, une couple de chaque, & dont l'obliquité des taillans sera à contre sens l'un de l'autre, comme il est représenté *figures* 23.

Le fermoir double nez rond ou pointu, est aussi un petit ciseau, dont j'ai abbatu obliquement à droite & à gauche la moitié du chef, par le moyen de deux biseaux, lesquels, en se joignant, forment un angle plus ou moins développé & à volonté, directement à plomb à l'axe du manche, de sorte que le taillant de cet outil se trouve oblique à droite & à gauche de l'axe du manche, & que le biseau, qui est à son autre face, est formé paralélement à cet axe; c'est sur ce biseau que ce fermoir doit agir en vuidant, je dirai en son lieu, l'usage pour lequel j'ai inventé cet outil. *Voyez les figures vingt-quatriéme.* Tout recemment je m'en viens de servir sur chacun des *biseaux obliques*, de sorte qu'il peut servir par occation l'ayant à la main, de trois outils pour un, sçavoir, de fermoirs nez ronds à droite & à gauche, & de fermoir pointu; mais pour être plus commode il faudroit que le manche fût tout uni de cette façon comme celui d'un fermoir de menuisier ; connoissant déja la grande utilité qu'il peut procurer, & le baptisant du nom de *trifermoir*, je vais incessamment en monter quelqu'uns pour mon fréquent usage.

La gouge est un outil dont la lame est perpendiculaire à l'axe du manche, & le taillant parallèle à cet axe ; l'une des faces de cette lame est concave de toute

ſa largeur proche le taillant, & va en diminuant ſe perdre vers le manche; l'autre face eſt convexe & le biſeau du taillant eſt formé deſſus. *Voy. les fig.* 25. Pour mieux faire ſentir la cavité du canal de cette outil j'ai repréſentés exprès les *trois premiers*, comme ſi étant couchés a plat, on les voyoit un peu en racourcis; mais ſitués perpendiculairement, le taillant doit paroître comme celui d'un fermoir dont on auroit abbatu & arrondi les deux angles en douceur, ainſi que je l'ai repréſenté aux *deux dernieres de ces figures* 25e. On ne peut ſe diſpenſer de ſe ſervir de cet outil pour creuſer les parties les plus grandes qui ſe rencontrent à vuider dans la gravure en bois.

La gouge plate n'a point d'angles à ſon taillant; l'une de ſes faces eſt toute plate, l'autre eſt un peu convexe, & le biſeau du taillant eſt formé deſſus; je ferai voir que cet outil que j'ai inventé eſt d'une grande utilité dans la vuidure de notre Gravure. *Voyez les figures vingt- ſixiéme.*

La gouge courbe eſt un outil que j'ai auſſi inventé; l'une de ſes faces eſt un peu concave, l'autre eſt toute plate, excepté qu'elle a un biſeau qui forme un taillant néceſſairement un peu courbe dans ſon milieu, cet outil n'eſt pas moins utile que la gouge plate, comme je l'expliquerai. *Voyez les figures* 27, *même planche* VI.

L'utilité des biſeaux dans les fermoirs & les gouges, c'eſt d'empêcher l'outil de fouler les traits de la gravure en vuidant, & d'empêcher qu'il n'entre trop avant dans le bois malgré l'artiſte qui le dirige.

Toutes les lames de ces outils repréſenté *planche*, VI doivent avoir environ une ligne d'épaiſſeur vers le taillant, & aller en augmentant juſqu'à preſque deux lignes au recouvrement qui les arrêtent ſur le manche; il faut que les bords tout au long de la lame des quatre côtés ſoient abbatus en forme de pans comme les fig. les repréſentent, afin que leurs vives-arrêtes n'incom-

modent point les pouces & le doigt index de la main droite en travaillant avec.

On eſt obligé, dans les gravures délicates, d'avoir de très-petits fermoirs; la plupart des Graveurs les font avec les plus petits burins qu'ils peuvent trouver; ils ne peuvent les conſtruire & les diſpoſer qu'avec une grande perte de temps. Pour moi je les fais très-promptement avec des aiguilles ordinaires, & avec des aiguilles à tapiſſeries; elle ſont d'une groſſeur convenable, d'un bon acier & bien trempées. Il faut caſſer la tête de l'aiguille, puis l'aiguiſer, pour l'aplatir, & y faire deux faces, à l'une deſquelles on fait un petit biſeau en formant le taillant, comme à la 2e & 4e *figure* 28, *planche* VI; tout cela ſe fait ſur la pierre à huile, après que l'aiguille eſt emmanchée, comme je le vais dire; il faut remarquer qu'on ne doit ſe ſervir que des aiguilles qui ſe caſſeront nettes, cela dénote que la trempe en eſt bonne, & l'on n'eſt point obligé de les tremper. Pour les emmancher, il faut ſe ſervir des manches à grandes viroles, *fig.* 21 *ci-devant planche* V *page* 38, on remplit le vuide de la virole avec de bonne cire d'Eſpagne en poudre, on tient cette virole ſur la flame d'une chandelle, juſqu'à ce que la cire ſoit fondue; après quoi on prend l'aiguille, & on l'enfonce dans la cire par la pointe juſqu'en D. *même figure*, *ligne ponctuée*, la laiſſant ſortir d'une longueur convenable comme en E. toujours le biſeau du côté que le bouton du manche a été abbatu; la cire étant refroidie, les petites aiguilles tiennent ſuffiſamment. On prendra garde à les placer bien à plomb dans le manche, avant que la cire ſoit refroidie, car autrement on ſeroit obligé de recommencer; il eſt néceſſaire d'avoir auſſi des petits fermoirs nez rond, & pointus, on les fera pareillement avec des aiguilles; & on les formera ſur le modéle des mêmes fermoirs plus grands, *figures vingt-troiſieme & vingt-quatriéme.*

La pointe à calquer & à arrondir, ſe fait pareillement avec une aiguille. Pour former cette pointe, on

fait un biseau à l'extrêmité de l'aiguille qui tourne autour de sa circonférence, sans pour cela la rendre très-piquante comme en A. *figure* 29e; cet outil sert à ficher dans les petits trous ronds, qu'on grave quelquefois dans le bois avec la pointe à graver; on le tourne entre les doigts, le tenant perpendiculairement, & par cette opération, on arrondit parfaitement les petits trous que la pointe à graver ne pourroit faire parfaitement ronds, il sert aussi à tracer ou à calquer un dessein, soit sur le papier ou sur le bois; on peut faire plusieurs de ces sortes de pointes de différentes grosseurs, elles s'emmanchent comme les petits fermoirs, excepté que leur manche, de même longueur n'a point de bouton, mais qu'il est formé par le bas comme ceux à viroles creuses des Horlogers, *ci-devant figures dix-huitiéme & dix-neuviéme, page* 34.

Tous les fermoirs étant faits, on en fera forger dans les mêmes formes représentés, *figures vingt-deuxiéme, ci-devant page* 40, pour y mettre des manches de bois communs, & sans boutons, & des viroles de cuivre ou de fer pour servir à faire des trous de pieces, de passe-partous, & autres choses, afin d'avoir plus de résistance, & qu'on puisse frapper dessus avec le maillet s'il est nécessaire sans se servir de ceux à boutons que les coups de maillet pourroient faire éclater. On en fera faire encore de plus larges du double & du triple que les plus grands de ces *mêmes figures*, & que celles des premieres gouges, *fig.* 26 *ci-devant p.* 40; mais il faut que ces fermoirs & ces gouges soient au moins comme je viens de dire du double plus larges que les autres, & que leurs manches soient pareillement plus longs tout unis & sans bouton, comme le manche d'un fermoir ou d'un ciseau de Menuisier, d'autant que ces sortes d'outils ne peuvent servir qu'avec le maillet, pour enlever de grandes parties de bois, dans certaines occurences qui seront expliquées par la suite; On trouve chez les Quinquailliers des fermoirs, & des gouges, mais il vaut mieux les faire faire exprès,

particuliérement les gouges qui étant faites pour les Sculpteurs, ſont trop convexes pour notre uſage; à l'égard des gouges les plus larges, on les trouve comme il faut chez ces marchands; obſervant de choiſir celles dont le courbe du taillant eſt le plus developpé & moins convexe. Tous les manches ſemblables aux *figures vingt ci-devant planche* V^e^, *page* 38, auront une petite virole à fleur de bois, comme en F, ſeulement pour empêcher que le manche n'éclate lorſqu'on fera entrer le fermoir dedans; l'on ſent bien qu'il faut que les fermoirs, & les gouges ſoient trempés avant d'être emmanchés.

Pour les emmancher avec ſuccès, on fera un trou dans le manche avec une petite vrille très-fine, ſeulement au deux tiers de profondeur de ce que l'outil doit entrer dedans: ce trou ne ſervant qu'à faciliter l'entrée, eſt repréſenté par deux lignes ponctuées en haut du manche, 1e *fig.* 20; enſuite on tiendra le fermoir ou la gouge avec des tenailles à coulant, ou avec un étau à main, tout proche le heurtoir ou le petit recouvrement qui doit l'arrêter ſur le manche; & on lui préſentera le manche, enſorte que le trou de vrille ſerve à placer la queue de l'outil, laquelle doit être pointue afin d'entrer facilement; & en appuyant la tenaille ſur quelque choſe de ſolide, on frappera à petits coups de maillet ſur le bout oppoſé du manche où eſt le bouton, juſqu'à ce que l'outil ſoit entré dedans, & que le manche ait atteint l'heurtoir ou le petit recouvrement de la lame; ſi l'on a, pour le mieux, un étau attaché, & arrêté ſur un établi, on y mettra la lame qu'on ſerrera fermement contre le petit recouvrement, pour lors la queue de l'outil en dehors de l'étau il ſera facile, y préſentant le trou du manche fait avec la vrille, de la faire entrer dedans en frappant deſſus le manche à petits coups de maillet. On aura ſoin que le biſeau du fermoir ſoit placé ſur la même ligne, ou le côté du manche où le bouton a été abbatu; cela eſt de conſéquence, on

aura la même attention en emmanchant les Gouges. *Voyez deux de ces outils montés sur leurs manches, mêmes figures vingt. ci-devant page* 38.

Lorsque l'on aiguisera les fermoirs sur la pierre à huile, on prendra garde que les biseaux soient bien vifs, & qu'ils ne soient point ronds ou à deux ou trois faces sur leur plan, & que le côté opposé n'ait point de biseau & soit tout uni & tout plat; ceci est seulement pour les fermoirs à biseaux & à nez ronds, car les fermoirs pointus ont plusieurs biseaux; le taillant étant fait, on enlevera le morfil sur la pierre à huile, & on adoucira le taillant sur la pierre douce; l'on peut faire de ces fermoirs pointus de plusieurs largeurs différentes.

On aiguisera la face concave ou le canal de la gouge sur un bord arrondis de la pierre à huile, le biseau s'aiguisera suivant la convexité de la face sur laquelle on doit le former; je fais aussi les plus petites gouges très-nécessaires dans la gravure en creux avec des aiguiles à tapisseries, le canal de la gouge se trouve commencé, il ne s'agit que de le perfectionner en l'aiguisant, après avoir cassé la tête de l'aiguille, comme je l'ai dit des petits fermoirs, & avoir emmanché ces gouges de la même maniere que ces fermoirs. *Voyez les dernieres figures après la vingt-neuviéme. planche* VIe, *ci devant page* 40.

La gouge plate sera aiguisée plate d'un côté, & le biseau du côté opposé, sera formé presque comme celui du fermoir à biseau; *l'on peut bien d'un fermoir à biseau*, faire une gouge plate, abbattant & arrondissant les deux angles de son taillant; mais pour la gouge courbe, il faut absolument aiguiser son taillant & sa face un peu concave sur un endroit de la pierre à huile, dont la convexité réponde à cette petite concavité; comme l'autre face est toute plate, le biseau de cet outil est fort aisé à faire.

On usera de la même méthode, pour ôter le morfil & adoucir le taillant de ces outils, que j'ai dit

qui se pratiquoit pour le taillant des fermoirs, excepté qu'il faut avoir des endroits concaves & convexes sur la pierre douce, proportionnés aux faces de toutes ces sortes de gouges.

Il faut recommander au Coutelier qui fera tous ces outils différens, de leur donner une trempe qui ne soit ni trop seche ni trop molle ; si l'on veut tremper soi-même les fermoirs & les gouges, on suivra la même méthode expliquée pour la trempe des pointes à graver.

Pour être parfaitement assorti, je conseille d'avoir une couple de chaques grandeurs, tant des fermoirs que des gouges, & même d'avoir s'il se peut un établi proche de sa meule montée, ou autre part avec des trous à pouvoir mettre un valet pour s'en servir dans l'occasion à faire soi-même quelque morceau de bois, avec un étau attaché dessus servant à même fin, une varlope, un rabot, une scie à main, &c. le tout pour dans certaines occurences raboter, & dresser quelque petit morceau de bois pour quelque ouvrage très-pressé.

SECTION QUATRIEME.

D'autres outils & instrumens nécessaires à un Graveur en bois, & leur usage ; grande utilité de la mentonniere.

LEs lettres grises, fleurons, vignettes, armes, & autres ouvrages de gravure en bois, étant presque toujours d'une forme si petite, qu'on auroit peine à les tenir fermement avec les doigts lorsqu'on les grave, il est de nécessité d'avoir une ou plusieurs entailles, afin de pouvoir les serrer dedans avec des coins. *Voy. figure* 30, *planche* VII. *p. suivante.* On fera donc faire plusieurs entailles, elles seront octogones, & trois fois aussi grandes que la *fig.* ou de 5 pouces & demi de diametre, & d'un pouce d'épaisseur dans les deux côtés, A. Les vives arrêtes seront arrondies dans chacune de leurs parties

Planche VII.

Fig. 30.

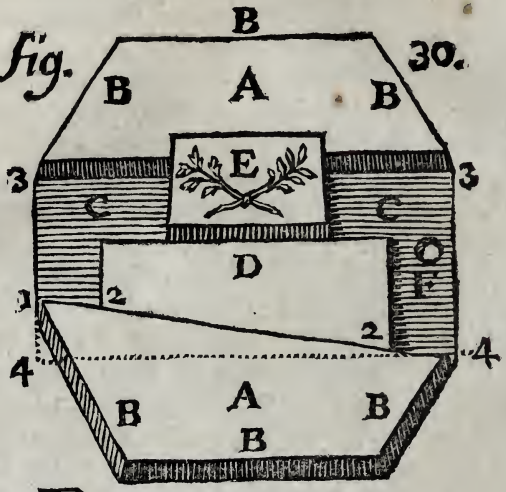

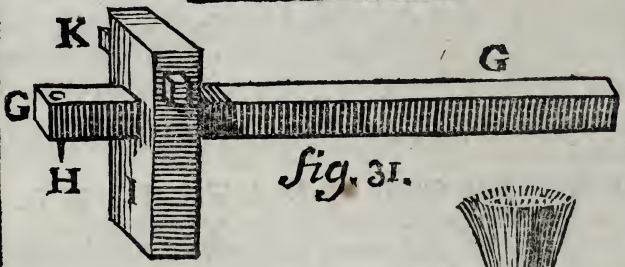

Fig. 31.

Fig. 33.

Fig. 32.

comme

comme en B, le canal de l'entaille ſera fait comme en C, il doit avoir 7 lignes de profondeur, & on prendra garde qu'il ſoit bien de niveau, bien aplomb dans ſes côtés, & bien d'équerre dans ſes angles; les coins D. auront auſſi 7 lignes d'épaiſſeur, on en ſera huit ou dix de différentes meſures, dont le plus petit ſera du tiers plus étroit que celui marqué D, & le plus grand preſque auſſi large que le canal de l'entaille; il eſt aiſé de comprendre la maniere de ſe ſervir de cet inſtrument, & que la piéce qu'on doit graver comme en E. étant placée dans le canal, & appuyée contre ſon côté paralléle, il ne faut que frapper avec le marteau ſur le bout le plus large du coin pour le faire ſerrer, & frapper à l'autre bout plus étroit pour le deſſerrer; le trou F, ſert à accrocher, ſi l'on veut, l'entaille à un clou contre le mur, lorſqu'on quitte l'ouvrage.

Il faut obſerver que tous les coins ne ſont pas propres à une même entaille, mais ſeulement ceux qui ſont faits exprès pour cette entaille, ou qui par hazard ont la même inclinaiſon; c'eſt la baſe du plan incliné des coins qui touche le corps que l'on veut ſerrer, c'eſt-à-dire la *planche* E. & c'eſt la longueur du plan incliné des mêmes coins 2, 2, qui gliſſe le long de l'inclinaiſon de l'entaille 1, 4. Comme j'ai trouvé des Menuiſiers & des Ebéniſtes qui ne pouvoient faire ces coins ſur une entaille faite, & dont ils n'avoient pas le vuide, je donnerai ici la pratique pour les tracer.

Soit propoſé de faire un coin pour l'entaille 1, 4, 3, 3, il faut avoir une planche bien équarie, dont la longueur ſoit 3, 3, & la largeur 3, 4; d'un côté laiſſez cette largeur entiere 3, 4, & de l'autre faites la égale à 3, 1; tirez la ligne 1, 4, & vous aurez une piéce qui renferme tous les coins propres à l'entaille requiſe; car en étréciſſant cette piéce paralléléement à 3, 3. & l'accourciſſant paralléléement à 3, 4, à volonté, on aura toujours un coin de même eſpece, c'eſt-à-dire un trapeze ſemblable à celui du modéle.

Je parlerai plus bas d'une entaille particuliere pour tracer les lignes obliques avec le truſquin.

Le Truſquin eſt un outil très-néceſſaire à un Graveur en bois, & dont il ne peut raiſonnablement ſe paſſer ; on le fera faire trois fois auſſi fort qu'il eſt repréſenté *fig.* 31, *planche* VIIe *page* 48.

G. *Reglet mobile du Truſquin.*

H. *Pointe du reglet, & qui ſert à tracer.*

I. *Tailloir immobile, dans le quel le reglet va & vient à volonté.*

K. *Coin du tailloir traverſant ſon épaiſſeur, & ſervant à ſerrer le reglet, & à l'arrêter à volonté.*

Il faut que la pointe du Truſquin ſoit adoucie, afin de ne pas couper le bois, & que les traits qu'elle tracera deſſus, ne ſoient pas marqués trop forts ; ſon uſage & la maniere de s'en ſervir, eſt décrit ci-aprés, à la fin du premier Chapitre de la ſeconde partie.

A l'égard du marteau & du maillet, l'un ne doit pas avoir plus d'un demi pouce d'épaiſſeur, & l'autre doit être environ de la groſſeur du poing.

Le racloir ou gratoir *figure* 32 *même planche* VIIe, ſera du double plus grand que cette figure. La lame de cet outil s'aiguiſe ſur ſon épaiſſeur, ſans biſeau, le plus vif & le plus droit qu'il eſt poſſible : il ne faut pas oter les vives-arrêtes où ſe forme le morfil en aiguiſant, car c'eſt ce morfil qui racle beaucoup de bois ; ſi on ne veut que polir le bois, & qu'il n'y ait point de creux à atteindre, il ne faut pas que le racloir ſoit ſi vif, il faut qu'il ait peu de morfil ; pour cet effet il faut en avoir deux, l'un avec du morfil, & l'autre qui n'en ait preſque point. *additions.*

L *Lame du racloir.*

M *Trou du racloir qui ſert à l'accrocher à un clou.* +

On aura auſſi une couple de petites broſſes dont le poil ſera doux comme celui des pinceaux de migna-

ture ; ces broſſes ſervent à broſſer la gravure lorſqu'il y a de la pouſſiere ou d'autres ordures entre les tailles. On coupera un peu le bout du poil de ces broſſes comme il eſt repréſenté ci-devant pag. 48, *fig. 33.*

L'Entaille à tracer *planche* VIIIe *p. ſuivante*, eſt un inſtrument que j'ai inventé ayant une grande partie d'ouvrage à faire avec des tailles de biais, pour tracer avec le Truſquin ſur les planches de bois, des lignes obliques ou diagonales de tel ſens qu'on voudra, ſans être obligé de ſe ſervir du compas, de la Régle, & de la pointe à calquer. Cette entaille a ſix pouces en quarré, ſon canal a 4 pouces 5 lignes de large de chaque bout, & 3 lignes de moins au milieu de ſa longueur, à cauſe de l'angle rentrant, que l'on a pratiqué à l'un de ſes côtes, ſa profondeur eſt de dix lignes ; en travers ce canal, il y a cinq rangées de trous ſervant à mettre à volonté une petite cheville de fer ; tous ces trous ſont diſpoſés hors de ligne les uns des autres ; la rangée du milieu eſt ſituée au milieu de la longueur du canal, les autres ſont à droite & à gauche de celle-là ; du côté angulaire dudit canal à chaque bout des inclinaiſons, il y a une entaillure d'environ une ligne de profondeur, elle ſert à mettre un petit coin fait exprès en ſaillie par-deſſous, afin d'empêcher qu'il ne ſorte de ſa place quand on vient à le ſerrer avec les grands coins, dont je ferai mention, en parlant de la maniere de ſe ſervir de cet inſtrument ; le côté angulaire élevé au bord intérieur du canal à un pouce de large directement à la pointe de ſon angle, & va en étréciſſant, ſe terminer à neuf lignes de largeur à chaque bout. Le plan de ſes deux inclinaiſons eſt dirigé ſur celui de l'entaille ordinaire des Graveurs en bois, de maniere que les coins de celle-ci, peuvent ſervir également à l'entaille à tracer ; un petit ruban de ſix pouces de long eſt attaché poſitivement au milieu du côté angulaire de cette entaille ; au bout de ce ruban, il y a une petite cheville de fer ayant dix-huit lignes de long ; elle doit être par le bout un peu moins épaiſſe, que n'eſt large le diametre

Planche VIII.

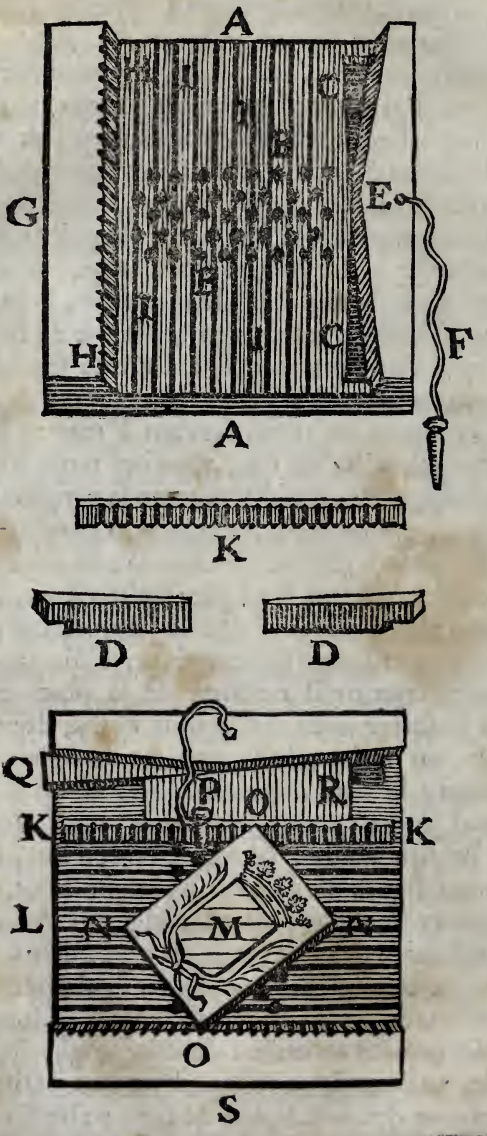

des trous de l'entaille à tracer, & aller en augmentant d'épaisseur jusqu'à sa tête où elle est nouée par le ruban. Cette cheville se met à volonté dans les trous dont je viens de parler. L'autre côté élevé du canal a dix lignes de largeur dans toute sa longueur; il est de conséquence que ce côté par dehors soit bien d'équerre, parce que c'est dessus que le tailloir du Truſquin va & vient en faisant les traces; le bord intérieur du canal de ce côté-lá, est divisé dans toute sa longueur de deux en deux lignes, par de petites hoches creusées angulairement, chacune élevée perpendiculairement depuis le fond du canal, jusqu'à la superficie de ce bord. Sur le fonds du canal, il y a une dixaine de lignes paralléles tracées à l'encre; on peut en faire davantage si l'on veut. Les bords élevés de l'entaille à tracer ont dix-sept lignes d'épaisseur, mais le plancher du canal n'en a que sept; la regle de cette entaille est mobile, elle a six pouces de long, dix lignes de hauteur, & deux d'épaisseur: un de ses côtés est divisé dans toute sa longueur par de petites hoches pareilles à celles qui sont à l'un des bords du canal de l'entaille à tracer. Je ferai connoître, à la fin de la seconde section du premier Chapitre de la seconde partie, l'utilité de cet instrument & la maniere de s'en servir; & voici les marques de sa figure.

A *Canal de l'entaille à tracer.*
B *Rangées de trous.*
C *Petites entaillures.*
D *Coins en saillie par dessous pour mettre dans ces entaillures.*
E *L'un des bords intérieurs & côté angulaire de l'entaille à tracer, avec ses inclinaisons.*
F *Petit ruban & cheville de fer.*
G *Bord extérieur, & côté de l'entaille à tracer, sur lequel le truſquin doit être appuyé en agiſſant.*
H *Autre bord intérieur du canal avec ses petites hoches.*
I *Lignes paralléles tracées à l'encre.*
K *Regle mobile, hochée dans toute sa longueur.*
L *Figure de l'entaille à tracer avec une planche arrêtée dedans.*
M *Planche sur laquelle on vient de faire des traces avec le truſquin.*
N *Deux angles de la planche*

Planche IX.

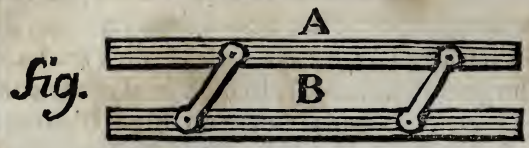

Fig. 34.

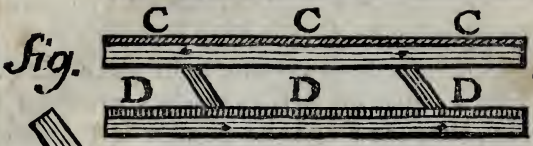

Fig. 35.

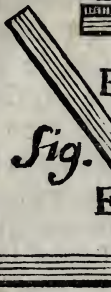

Fig. 36.

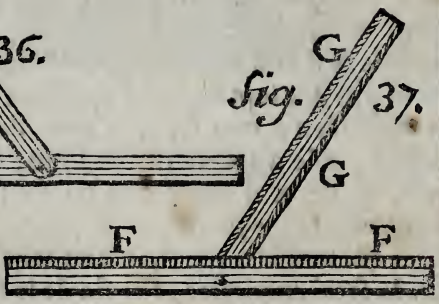

Fig. 37.

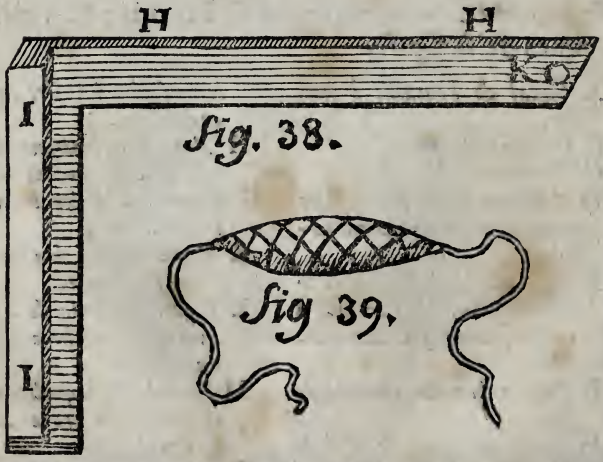

Fig. 38.

Fig 39.

posée sur une des lignes tracées à l'encre du canal de l'entaille.

O *Autres angles de la planche arrêtée dans une hoche de la regle K, & dans une autre hoche du bord hoché & intérieur du canal de l'entaille à tracer.*

P *Tête de la cheville de fer placée dans un des trous de l'entaille, & contre laquelle la regle est appuyée.*

Q *Petit coin placé dans son entaillure.*

R *Grand coin serrant la regle de l'entaille contre l'angle de la planche M, & arrêtant fermement l'une & l'autre.*

S *Bord extérieur de l'entaille sur lequel le tailloir du trusquin vient d'agir.*

On aura plusieurs regles ordinaires de différentes grandeurs; pour moi je me sers de regles de cuivre, parce que celles de bois se tourmentent aisément; on se munira aussi d'une regle parallèle dont un dessinateur connoît assez l'usage. J'en ai inventé une que j'appelle regle parallèle nouvelle, composée de deux regles de cuivre A & B, larges de 9 *à* 10 *lig. chacune*, & longues de 5 à 6 pouces *fig.* 34 *&* 35 *planche* IX *ici à côté*; celle d'en haut sur laquelle la plume, le crayon ou la pointe à calquer doivent agir, a par dessous, comme en C, *fig* 35, un petit biseau, comme aux regles ordinaires, pour empêcher l'encre de faire des pâtés en traçant une ligne; celle d'en bas a un rebord quarrément rapporté dans toute sa longueur comme en D, qui sert à l'appuyer contre le bord de la planche quand on en fait usage. Je démontrerai ci-après vers la fin du premier chapitre de la seconde partie la maniere de se servir de cette regle parallèle nouvelle.

J'ai encore inventé la regle que j'appelle oblique, pour facilement tracer des rayons & des lignes obliques de tous sens: la maniere de s'en servir sera expliquée pareillement à la fin du premier chapitre ci-après de la seconde partie. Cette regle, *fig* 36 *&* 37, est composée de deux regles larges de 9 à 10 lignes chacune, & longues de 5 ou 6 pouces; l'une des deux est attachée par son bout arrondi au milieu de l'autre par un clou rivé & à tête perdue: elle est mobile, & se tourne assez facilement, à volonté, comme en E à droite & à gauche sur celle où elle est attachée: celle-ci

a deux lignes d'épaiſſeur, & par deſſous, *fig.* 37 d'un côté en F, elle a un rebord, entaillé quarrément dans toute ſa longueur, qui ſert à l'appuyer contre le bord de la planche lorſqu'on en fait uſage; la regle mobile qui va & vient, a auſſi un biſeau par deſſous, de chaque côté en G, pour empêcher l'encre de pâter en tirant des lignes avec la plume.

Il faut auſſi avoir des compas, un entr'autres à trois pointes pour l'encre & le crayon, quelques portes-crayons, & autres inſtruments convenables à un deſſinateur.

De plus il faut avoir une petite Equerre de cuivre pareille à celle de la *fig.* 38, & une autre du double plus grande ſi l'on veut. Les vives-arrêtes ſeront abattues en forme de biſeau des deux côtés dans toute la longueur, comme en H, pour produire le même effet que le biſeau d'une regle; il ne faut pas cependant que l'épaiſſeur de la lame de cuivre devienne tranchante. La partie I eſt une lame de cuivre rapportée en ſaillie ſur le corps de l'Equerre des deux côtés, afin de pouvoir arrêter cette Equerre ſur tel ſens de la planche que l'on veut pour y tirer des lignes avec la plume, le crayon ou la pointe à calquer. Le trou, K, qui eſt à l'Equerre, ſert à l'accrocher contre le mur.

Une maniere très-ſimple pour avoir, faute d'Equerre, une Equerre très-juſte, c'eſt de plier en deux un papier, d'en pincer bien le plis, & de le replier très-exactement en Equerre, le plis pour lors en deux parties l'une ſur l'autre, eſt ce qui donne l'équerre déſirée.

La Mentonniere, *fig.* 39, eſt des morceaux de toile piquée comme autrefois les femmes ſe ſervoient en ſe coëffant pour tenir en état leur bonnet piqué; elle eſt très-utile dans l'hiver pour garantir la planche d'être mouillée par l'haleine. J'en parlerai pareillement à la fin du premier chapitre de la ſeconde partie.

CHAPITRE III.

DES Bois qui ſont propres à graver, & les qualités qu'ils doivent avoir.

ON peut graver ſur toutes ſortes de bois, mais ils n'ont pas tous les qualités requiſes; les Bois Poreux ſont des fautes dans les traits de la gravure; & ceux qui ſont ſecs faute d'humeur & très durs, ſont ſujets à égrener. On ne doit point ſe ſervir ni des uns des autres. Les meilleurs bois pour graver ſont le Buis, le Cormier & le Poirier; on ſe ſert auſſi quelquefois du Pommier Privé & Sauvage, du Poirier Sauvage qu'on appelle Sauvageon, & qui eſt plus ferme que le Poirier ordinaire, du Cériſier, & du Mériſier; ce dernier Bois eſt très-dur.

Comme les Gravures des anciens ne ſervoient pas à faire des eſtampes, ils ſe ſervoient indifféremment de toutes ſortes de bois. Théophraſte a parlé d'un Arbre qu'il appelle Perſéa, originaire d'Egypte, qui approchoit du Poirier, & dont le bois dur & ferme ſervoit à graver & à faire pluſieurs beaux ouvrages; ce Bois eſt à préſent inconnu. Pline fait grande eſtime du Bois de Fau, qu'on croit être le Hêtre; cependant on pourroit trouver étrange qu'il eût été ſi précieux & ſi rare, ſuppoſé que ce fût ce même bois. Quoi quil en ſoit, les anciens s'en ſervoient pour faire des Coupes & des Vaſes, parce qu'ils avoient coutume de les graver. Le même auteur dit que les eſpions ſe ſervoient de l'Ecorce de cet Arbre, fraichement ôtée du tronc, pour écrire deſſus avec le jus qu'ils tiroient

du bois; apparemment qu'il étoit difficile de voir cette écriture lorſquelle étoit ſéche, & qu'il y avoit un ſecret pour la faire reparoître. Pline a oublié de nous expliquer cette énigme. A l'égard de ce que cet auteur avance, que les bois de Figuier, Saule, Tilleul, Bouleau, Sureau, Aune, Tremble, Peuplier &c. ſont aiſés à graver à cauſe qu'ils ſont tendres, ce que nous appellons bois mous; je ne conſeillerai jamais à perſonne de s'en ſervir, parce que les tailles s'écraſent facilement, ce qui arrive même en les gravant, comme je l'ai expérimenté dans pluſieurs eſſais. Dailleurs la plûpart de ces bois ont des veines dures, telles que celles du Sapin, ce qui eſt cauſe qu'ils ſont abſolument mauvais à graver. Cependant preſque tous les Graveurs en bois recherchent les bois tendres, & aiment beaucoup mieux graver ſur le Poirier que ſur le Buis; pour moi je ne ſuis pas de leur ſentiment.

Le Buis eſt le premier & le plus excellent bois ſur lequel on puiſſe graver. Il y a de pluſieurs ſortes de Buis. Il faut rejetter celui qui eſt noueux, & celui qui a un œil verdâtre; l'un n'eſt propre que pour les Ebéniſtes, & l'autre eſt trop mou. Le meilleur eſt de couleur jaunâtre, & étant ſcié en travers, paroît luiſant & plein; celui qui paroît graveleux par le bois de bout, ne vaut abſolument rien, il eſt trop ſec, ou il eſt pourri; non pas qu'il ne ſoit très-à-propos d'avoir du buis bien ſec pour graver; mais il faut diſtinguer celui qui eſt ſec par la longueur du temps qu'il aura été coupé, d'avec celui qui l'eſt naturellement pour n'avoir pas aſſez d'humeur & qui ne ſera pas gras & liant. Il eſt très-aiſé de connoître celui qui eſt bon; car on n'a qu'à prendre une eſquille du buis qu'on veut éprouver, & la caſſer entre les doigts; ſi elle caſſe net ſans plier, le buis ne vaut rien, au lieu qu'il eſt bon ſi elle a de la peine à ſe caſſer.

Le Buis d'Eſpagne eſt le plus jaune & le plus gras, mais un peu trop tendre pour les ouvrages très-délicats, celui de France n'eſt pas ſi jaune ni ſi gras,

mais il eſt plus ferme & par-là préférable à l'autre. Je me ſuis ſervi quelquefois de certaines racines de buis, qui ſont très-excellentes pour graver des morceaux d'une grande délicateſſe. L'avantage qu'on y trouve, c'eſt que ce buis n'a point de fil, par conſéquent on eſt maître de tourner ſes tailles à ſa volonté, ſans craindre que la pointe ſoit emportée par la force du fil du bois; mais il y a bien à prendre garde pour le choiſir, car il y en a de ſi dur, que la pointe n'y peut preſque pas entrer, & qu'elle caſſe dedans à tout moment. Celui que je veux dire eſt liant & d'une couleur verdâtre moucheté de petites veines arrondies en forme de nœuds, cependant il n'y en a point, & ce n'eſt que la terre dans laquelle ces racines ont été qui leur a procuré cette couleur

Le Buis chargé de grandes veines de couleur brune eſt dur, n'a aucune ſaveur, & eſt ſujet à égrener; il faut ſe garder d'en faire uſage. Le Buis ondé ne vaut rien non plus pour graver, il eſt trop dur & fait ſautiller la pointe, il n'eſt propre qu'aux faiſeurs d'inſtruments qui le recherchent à cauſe de ſa beauté. Tout Buis dont la couleur paroît griſe ou terne, eſt ſujet à ne rien valoir pour graver. Il eſt aſſez difficile de trouver des groſſes buches de Buis, dont le bois ſoit propre à graver; c'eſt pourquoi plus une buche ſera groſſe, plus il faut prendre garde à n'être pas trompé. Il en venoit autrefois de très-groſſes de la Turquie, & qu'on vendoit très-cher par cette raiſon; j'en ai eu quelques morceaux que feu mon pere avoit achetés, mais certainement il n'avoit pas tant de bonté que celui de ces païs-ci. Je dirai à cette occaſion qu'il n'y a pas plus de 150 années qu'on recherchoit le Buis des Indes pour graver qui venoit par la Turquie, ſoit de Smirne ou d'autre ville. *Voyez la préface de l'édition Françoiſe, en 1614, du Catéchiſme de Pierre Théologien, Jéſuite, imprimée à Ausbourg*; on y dit que le Buis d'Inde eſt fort propre pour graver.

Le meilleur Buis vient de Provence, d'Italie &

d'Eſpagne ; les Marchands eſtiment beaucoup celui qui vient de ces deux derniers endroits, pour moi je n'y trouve point de différence : j'ai employé de très-bon Buis, qui ne venoit pas de plus de dix lieues d'autour de Paris ; ainſi il ne faut pas donner dans ces préjugés & traditions populaires : il s'agit ſeulement de le ſçavoir choiſir ; car il n'y a point à douter que cet Arbre ne profite aux endroits où le terroir eſt bon, & que le climat n'y fait pas tant que bien des gens ſe l'imaginent. Ce bois a une qualité incorruptible qui l'empêche d'être ſujet aux vers, & c'eſt un grand avantage pour la gravure en bois.

On vend du Buis en gros & en détail à Paris, chez les Marchands de bois précieux, tel que l'Ébene, l'Amarante, le bois de Violette, celui des Indes, l'Ivoire, &c., & chez les Marchands Tabletiers ; j'en ai eu quelquefois de ceux qui ont leur boutique autour du Palais Marchand. Le Buis vaut depuis trois ou quatre ſols la livre juſqu'à dix ou douze ; le plus gros eſt toujours le plus cher.

Le Cormier a le pas après le Buis. On en trouve de Privé & de Sauvage, le dernier eſt toujours le plus ferme ; ils ſont tous bons pour graver : tout ce quil y a à craindre, c'eſt qu'il n'ait été tranſporté par eau, parce que pour lors il eſt brûlé, terme dont on ſe ſert, quoiqu'improprement, pour déſigner certaines taches blanches qu'on voit ſur le bois & que l'eau a produit. Ces endroits-là ſont mous, & mauvais à graver. Il faut pour que le bois ſoit bon, que la planche paroiſſe par tout d'une couleur, ou brune, ou rougeâtre ; mais comme on achete ordinairement ce bois par tables ſouvent pleines de boues & d'ordures, il eſt aſſez difficile à connoître, à moins qu'on ne le lave avec une éponge, ou qu'on y faſſe donner un coup de rabot. Le plus ſûr eſt de n'acheter que du bois refendu, afin de le connoître juſqu'au cœur ; il faut auſſi l'eſſayer en faiſant deſſus quelques tailles avec la pointe, cela fera connoître s'il eſt doux

à graver. Cette méthode eſt généralement bonne pour éprouver toutes ſortes de bois.

Il y a du Cormier qui eſt pour le moins auſſi ferme à graver que le meilleur buis, & ſur lequel on pourroit faire des piéces très-finies; mais malheureuſement ce bois, auſſi-bien que ceux dont je vais parler, eſt ſujet aux vers, & comme il ſe gerce beaucoup, on s'en ſert peu pour les gravures délicates.

Le Poirier eſt un bois ſur lequel on grave communément toutes ſortes d'ouvrages qui n'exigent point une grande délicateſſe. Le Poirier ſauvage connu ſous le nom de ſauvageon, comme je l'ai dit, eſt plus dur & plus ferme que l'autre, & ſa couleur eſt rougeâtre. Les tables de Poirier ſont ſouvent flotées, ce qui ôte de ſa bonté; on le connoît par les mêmes marques de brûlé dont j'ai parlé à l'égard du Cormier.

Le Pommier eſt beaucoup en uſage pour graver dans toute la Normandie; il peut très-bien paſſer faute de Poirier. Il y en a de privé & de ſauvage; ce dernier eſt toujours préférable, ce qu'il faut entendre non-ſeulement du Pommier & du Poirier, mais de tous les autres bois, dont les ſauvages ſont plus fermes & toujours meilleurs à graver, pourvû qu'ils ne ſoient point nouailleux.

On ſe ſert auſſi quelquefois du Ceriſier & du Mériſier; le dernier eſt meilleur que l'autre.

Voilà les ſeuls bois qui ſont les plus propres & les plus commodes à graver. La plûpart ſe trouvent au Fauxbourg Saint Antoine, ou à la Ville-Neuve, & dans les autres Fauxbourgs, chez les Marchands de bois de meubles.

Quelques Auteurs ont avancé que les Chinois gravent leurs caracteres, &c. ſur une eſpece d'ébéne verte; mais il faut qu'elle ait une autre qualité que celle que nous avons, & qu'elle ſoit plus commode à graver; car j'ai eſſayé à graver ſur pluſieurs ſortes d'ébénes, & j'ai trouvé ce bois trop dur, trop ſec, & ſujet à égrener. Les Chinois ont encore 2 ou 3 autres

ſortes de bois que nous ne connoiſſons pas, ſur leſquels ils gravent communément. Ils en ont un qu'ils appellent bois de roſe, très-commun dans la Province de Quangtung, il eſt dur, noir, rougeâtre, & luiſant lorſqu'il a pris l'air; quand on le rabote, il n'y a rien de plus beau à voir, il eſt par veine du plus beau couleur de feu panaché ſur un fond jaune doré. Les Portugais aux Indes ſe ſervent beaucoup de ce bois pour faire des Chaiſes, des Tables & d'autres ameublemens. J'ai un manche de marteau de ce bois, quelqu'autres manches d'outils & des bordures de tableaux; j'ai eſſayé à graver deſſus, mais il eſt trop ſec, & il égréne, peut être a-t-il une autre qualité dans le pays.

Le Bois de Noyer eſt poreux & mal propre pour notre gravure. Le Coco & le Gayac ſont trop durs & trop ſecs, l'Ivoire de même, & la Corne de Cerf auſſi; ce n'eſt pas qu'avec la patience on ne vînt à bout de graver ſur tout cela; mais c'eſt qu'il eſt inutile de ſe fatiguer ſur des matieres ingrates, tandis qu'on en peut avoir d'autres qui ne donnent point tant de peine. Le Chêne, le Hêtre, le Charme & l'Orme ne ſont point propres à graver, quoi qu'on pût dans le beſoin ſe ſervir du Charme. Le Saule, le Tilleul, le Figuier, le Bouleau, le Sureau, l'Aune, le Tremble, le Peuplier, le Chataignier, le Sapin, l'Acacia, le Maronnier d'Inde, &c. ſont trop mous comme je l'ai déja dit, & par conſéquent nullement propres à notre gravure. Cependant j'ai gravé ſur du Sycomore, ſorte de bois ſemblable au Figuier, lequel ſe polit bien & eſt aſſez ferme, doux à couper, nullement ſujet à égrener en faiſant les tailles, & dont abſolument on pourroit ſe ſervir au beſoin, même pour des gravures aſſez délicates: mais il eſt ſujet à être ſpongieux, de ſorte qu'il ne ſeroit pas d'une grande durée ſi on lavoit ſouvent la planche après l'impreſſion. Si dans pluſieurs autres ſortes de bois, on en peut trouver quelques-uns ſur leſquels on puiſſe graver, comme par exemple le Bigarotier, le Prunier, le Guignier, le Cyprès, le Citron-

nier, &c. comme il eſt toujours rare d'en trouver facilement, on ne peut raiſonnablement les mettre au nombre de ceux qu'on doit choiſir pour notre gravure. La plupart des bois qui nous viennent des Indes Orientales ou de l'Amérique, ne ſont point pareillement propres à graver; tels ſont le Paliſante, l'Amarante, le bois de Violette, ceux de Brezil, de Frelambourg & de la Chine & beaucoup d'autres. Il n'y a guere que le Cedre, l'Oranger & le Citronnier ſur leſquels on peut graver aſſez bien, j'en ai eſſayé de quelques morceaux, & c'eſt preſque là les ſeuls bois précieux que j'aye trouvé pouvoir ſe graver proprement, entre un très grand nombre que la curioſité m'a porté à éprouver.

CHAPITRE IV.

De la maniere de préparer le Bois pour deſſiner & graver deſſus. Façons différentes de tirer & contretirer un Deſſein.

IL faut choiſir un Ebéniſte ou un Menuiſier entendu & adroit pour équarrir les bois & les mettre bien d'équerre, cela eſt d'une grande conſéquence. Il faut que les bois dont les Gravures ſont deſtinées à s'imprimer avec la lettre d'Imprimerie n'ayent que 10 lignes de hauteur, parce que cette lettre n'a ordinairement que 10 lignes & demie, ou 10 lignes & un quart de haut,* & qu'il eſt néceſſaire que les planches ſoient un peu plus baſſes; quand elles n'auroient même que 9 lignes d'épaiſſeur elle ne laiſſeroient pas de ſervir, parce que l'Imprimeur peut les hauſſer en mettant quelques cartes deſſous. Cependant il eſt mieux qu'il y ait peu de différence, & ſeulement pour empêcher que le bois, ſujet à ſe renfler, ne ſurpaſſe point les caracteres après avoir été lavé; car ſi la

* *Dans la Hollande la lettre a onze lignes de haut, celle de Lyon de même. Quand on aura quelques gravures à faire pour ces païs-là, il faudra que les planches ayent onze lignes moins un quart, ou dix lignes & demie d'épaiſſeur. Comme cette hauteur de lettre varie dans les païs étrangers, quand on gravera pour eux, on aura ſoin de demander la hauteur de la lettre, afin de ſe regler deſſus pour l'épaiſſeur des planches; mais comme quelquefois l'ouvrage eſt preſſé, & que cette explication feroit retarder ſon exécution, en ce cas il n'y auroit point à manquer de faire les planches toujours à 10 lignes d'épaiſſeur.*

plance

planche étoit plus haute elle empêcheroit d'imprimer les lettres qui l'environneroient ; la Gravure seroit foulée, ses contours & ses tailles paroîtroient écrasés & imprimés trop noir, & le papier se casseroit autour de la planche. Si les planches qu'on a à faire n'ont point de filet comme on en met aux vignettes, lettres grises &c., il est nécessaire d'en tenir le bois d'une ligne plus bas que la lettre d'Imprimerie, parce que le timpan de la presse foule assez pour les atteindre, & qu'on peut y mettre des hausses s'il est nécessaire ; c'est ordinairement aux fleurons qu'il faut en user ainsi, parce qu'il sont toujours placés à des endroits où il se trouve de grands vuides autour d'eux.

Tous les bois doivent être quarrés, ou quarrés longs, quand même les figures que l'on veut graver seroient ovales, circulaires, & de plusieurs faces, soit régulieres ou irrégulieres. On donne cette forme aux bois afin qu'ils puissent s'ajuster avec la lettre, & que les planches, qui n'y doivent pas être jointes, se manient aussi plus aisément ; & d'ailleurs cela donne une grande commodité à y faire des traces avec le trusquin, pour se guider à faire les tailles bien droites ou paralléles sur tel côté de la planche que ce puisse être.

L'Ebéniste ayant disposé le bois dont on veut se servir, bien d'équerre & bien poli, sans aucune rayeure sensible à la vue, on frottera avec le bout des doigts doucement & légérement le plan ou la superficie de la planche en travers du bois, afin d'atteindre avec le racloir les endroits qu'on sentira raboteux. Pour bien polir une planche, il faut premiérement faire agir le racloir ou gratoir obliquement du fil & du contrefil du bois ; ensuite pour adoucir l'endroit raclé, le faire aller sur ces derniers côtés, & presque jamais sur son travers, parce que les veines du bois peuvent faire faire des soubresauts au racloir, qui feroient autant d'inégalités sur la planche. On examinera ensuite s'il n'y a point quelqu'autre faute à la planche qui soit préjudiciable au dessein ; si l'on en apperçoit quelqu'unes, on

les atteindra avec le racloir. Cela étant fait, on prendra quelques brins de prêle, plante assez connue, qui se vend chez les Epiciers, & on polira le bois avec, observant de ne point le frotter avec les nœuds de la prêle.

J'ai remarqué plusieurs fois qu'à des planches d'un bois bien sec, que j'avois polies avec le racloir & la prêle, & que j'avois laissées quelques mois sans dessiner dessus, il s'étoit élevé en certains endroits de leur surface des petites veines en forme de rayeures, sans doute à cause que quelques pores du bois s'étoient plus dilatés à ces endroits-là qu'aux autres. On peut prévenir les inconvéniens que cela pourroit apporter à une Gravure délicate, ayant soin d'avoir toujours de réserve un bon nombre de planches rabotées d'épaisseur, & polies avec le racloir & la prêle; afin que lorsque l'on voudra les employer, on se serve de celles qui ont déja fait leur effet.

On tire un dessein pour le faire semblable & égal à l'original, soit à la vue, par carreau, à la vitre, au transparent, en le ponçant ou en le calquant.

On le tire en plus grand ou plus petit, soit à la vue ou par carreaux de réduction; en terme de peinture on appelle graticuler la division qu'on fait d'un tableau ou d'un dessein en plusieurs carreaux.

Mais pour faire un dessein à contre-sens de l'original, ou de droite à gauche, ce que nous appellons contretirer, on le fait ou à la vue quand on possede assez le dessein, ou en calquant & décalquant, ou bien en le dessinant au crayon du sens de l'original sur le papier, ou même en traçant avec du crayon les contours sur cet original, pour décalquer ensuite l'un ou l'autre sur la planche.

Si le dessein à graver est d'après quelques estampes ou desseins qu'on doit copier exactement, & qu'on ne veuille pas gâter l'original, on le calquera en cette maniere. On rougira de Sanguine, ou on noircira de pierre noire un papier blanc d'un côté, le côté qui

reſtera blanc ſera poſé ſous l'envers de l'original; on mettra un autre papier blanc par deſſous, & l'on attachera par les coins ces trois papiers enſemble l'un ſur l'autre avec des épingles, ou avec de la cire mole; puis avec une pointe à calquer on tracera tous les contours de l'Eſtampe ou du Deſſein, qui ſe trouveront très-bien marqués ſur le dernier papier blanc à tous les endroits où on l'aura paſſé. On peut alors repaſſer ce calquage avec le crayon ſi on le juge à propos, pour bien marquer en le décalquant ſur la planche.

Il faut que la poudre de ſanguine ou de pierre noire dont on frottera le papier avec un petit linge, ſoit très-fine & fort tendre; autrement les traces ne paroîtroient preſque pas ſur le papier blanc. On doit prendre garde de ne pas ſalir l'autre côté du papier, ni de mettre la poudre trop épaiſſe. Si l'Eſtampe n'eſt pas de conſéquence, on peut la rougir ou la noircir par derriere avec de cette poudre, & mettre deſſous un papier blanc ſur lequel les traces qu'on fera avec la pointe paroîtront bien diſtinctes. On prendra garde que la pointe à calquer ne ſoit point piquante, car elle écorcheroit le papier & gâteroit l'Eſtampe ou le Deſſein.

S'il faut que le Deſſein qu'on aura tiré ou calqué vienne dans l'impreſſion du même ſens qu'il eſt dans l'original, on mettra le côté deſſiné ſur le bois, & avec l'ongle du pouce ou le manche d'un canif on l'y décalquera; par conſéquent étant à contre-ſens ſur le bois, il viendra du bon côté en imprimant; ſi au contraire il falloit qu'il vînt à contreſens de l'original dans l'impreſſion, on calqueroit le Deſſein ſur le bois du même ſens que l'original, & il viendroit à contre-ſens à l'impreſſion: en ce cas on pourroit mettre l'Eſtampe tout d'abord ſur le bois & tracer deſſus avec la pointe à calquer, ce qui éviteroit la peine de paſſer deux fois ſur les traits du Deſſein.

Une maniere très-commode pour copier une Eſ-

tampe ou un Deſſein bien correctement, c'eſt de le copier ſur un papier tranſparent. Ce papier eſt verniſſé; & comme d'ailleurs il eſt extrêmement fin, tout ce qu'on met deſſous paroît au travers, & l'on trace ainſi facilement avec le crayon ou la plume tout ce qu'on veut copier. On ſe ſert auſſi d'un papier huilé pour le même effet; mais outre qu'il n'eſt pas ſi tranſparent que le papier verniſſé, il eſt ſujet à tacher d'huile l'eſtampe ou le deſſein qu'on met deſſous.

Avant de tracer, calquer, ou décalquer un deſſein ſur le bois pour le deſſiner enſuite deſſus à l'encre avec la plume, on prendra du ſandaraque * en poudre très fine, & on en mettra par tout ſur la planche en frotant légérement avec un papier, afin qu'il n'en reſte deſſus que ce qui ſera ſuffiſant pour empêcher l'encre de s'étendre lorſqu'on y deſſinera avec la plume; le deſſein étant ſur le bois on le repaſſera à l'encre avec la plume, le plus précis & le plus net qu'il ſera poſſible. La plume doit être bien fendue afin qu'en l'appuyant aux endroits convenables elle puiſſe marquer les coups de force.

Quand par hazard on a une même figure à graver pluſieurs fois on peut s'épargner la peine de la deſſiner plus

* *C'eſt la gomme du genévrier ou de l'oxycédre; étant en larme elle eſt un peu jaunâtre, mais en poudre elle paroît blanchâtre. On s'en ſert dans l'écriture pour frotter le papier, & empêcher l'encre de s'étendre aux endroits qu'on a grattés. On fait auſſi avec la ſandaraque un vernis fin, qui ſert à donner du luſtre aux eſtampes & aux tableaux, & à blanchir & coller le papier; il ne faut pas confondre ce ſandaraque avec le ſandaraque mineral dit orpiment ou arſenic rouge que l'on trouve dans les mines d'or & d'argent, ni avec le faſtice qui eſt de la céruſe calcinée, qu'on appelle auſſi mine de plomb, car l'un & l'autre ſont de tres-dangereux poiſons.*

Feu mon pere m'a dit pluſieurs fois avoir eu entre les mains d'anciennes planches de bois ſur leſquelles on avoit commencé à deſſiner, & qu'elles avoient une eſpece de couleur blanchâtre appliquée deſſus avec le pinceau pour recevoir l'encre: je crois que ce pouvoit être un eſpece de vernis compoſé de ſandaraque, parce qu'il blanchit aiſément, cela devoit avoir bien ſa commodité, car on n'étoit point en danger d'ôter la poudre lorſqu'on traçoit, ou que l'on décalquoit un deſſein ſur la planche.

d'une fois ; on en grave une, & l'on décalque l'épreuve toute fraiche sur les autres planches. Il faut auparavant laisser sécher un peu le papier, de crainte qu'il ne se déchire en frottant. Quand on veut copier au juste & graver une estampe & qu'on s'inquiette peu de la perdre, on la peut coler sur le bois du côté imprimé ; quand elle est bien séche, on use petit à petit la superficie du papier, soit avec le bout des doigts un peu mouillé, ou avec de la prêle jusqu'à ce que toute l'estampe ou le dessein se découvre & paroisse bien net. Pour mieux encore en distinguer les traits, lorsqu'on a usé le papier & que l'on commence d'appercevoir tout le dessein, il n'y a qu'à passer dessus une goutte d'huile ou plutôt un peu de suif de chandelle, & tout paroitra comme imprimé sur la planche. On peut user encore le papier avec de la poix-résine un peu écrasée, frottant dessus avec le bout des doigts, & y mettre & frotter, quand la gravure paroît, un peu de suif dessus, comme j'ai dit, au lieu d'huile qui pénetre trop dans le bois, & peut faire sautiller la pointe en gravant. Cette maniere est meilleure que de se servir de la prêle qui filandre le papier.

Gemelli, *dans ses voyages autour du monde*, dit qu'à la Chine les Graveurs colent ainsi les figures ou les caracteres qu'ils ont à graver ; mais c'est sans être obligés d'user le papier parce qu'ils en ont de si fin qu'il est comme transparent, de sorte que l'écriture faite dessus par une main habile se voit facilement à l'envers sur la planche quand le papier y a été colé par le côté qui a été écrit, & ainsi les caracteres se gravent très-exactement par les Graveurs. Les Japonnois, les Cochinchinois & autres peuples orientaux qui pratiquent la gravure en bois, usent aussi de la même méthode, & dans ces pays-ci les Graveurs savent bien la commodité de cet usage ; cependant je trouve que les pieces délicates ainsi colées ne se gravent jamais aussi proprement que celles qui sont dessinées à la plume. On verra mes raisons là dessus dans mes observations sur notre gravure.

On peut se servir encore d'un autre expédient pour avoir une estampe parfaitement imprimée sur le bois; on donnera une couche de térébenthine sur la planche, on mettra l'estampe dessus par le côté imprimé & on la laissera sécher, ensuite on passera sur le papier de l'eau tiede avec une éponge & on le frottera doucement pour l'enlever; cela étant fait il ne restera précisément sur la planche que le trait & les tailles de l'estampe qui paroitront comme s'ils avoient été imprimés dessus.

Lorsqu'on fait un dessein de génie, c'est presque toujours dans le sens qu'il viendra à l'impression; celà est très embarrassant pour le Graveur, car il faut qu'il le mettre à contre-sens sur la planche, & qu'il ait la sujétion en gravant de regarder à tout moment le dessein qu'il copie & de graver des ombres ou des tailles sur sa planche à contre-sens de ce qu'elles sont à l'original; cela fait perdre bien du temps; & comme il est particuliérement précieux à la gravure en bois à cause qu'elle est très-longue par elle même, je fais toujours mes desseins à contre-sens de celui qu'ils doivent avoir à l'impression, & je leur donne un lavis à l'encre de la chine; je les calque du même sens sur le bois, & au lieu de passer un temps considérable à hacher les ombres avec la plume, comme on faisoit autrefois, je me suis appliqué à me perfectionner à graver des tailles de toutes façons sans qu'elles soient dessinées, ensorte que je me contente de donner, sur le bois même, un coup de lavis avec l'encre de la chine, & ayant mes tailles dans la tête, je les dispose en gravant avec ma pointe selon l'effet qu'elles doivent produire pour former les ombres de mes Gravures; par ce moyen je ne suis point assujetti au dessein que jai fait sur le papier, l'ayant toujours présent sur ma planche, & je grave pour ainsi dire à coup sûr. Je fais encore mieux; quand je ne suis pas obligé de montrer mon dessein avant de le graver, je n'en fais qu'un croquis au crayon rouge du sens qu'il doit venir à l'impression, je le décalque sur ma planche, où

étant à contre-sens, je l'acheve, & le perfectionne avec le crayon de mine de plomb, & l'ayant tracé ensuite à la plume, j'observe d'y donner l'ombre à gauche, par le lavis sur la planche pour qu'il vienne à droite à l'impression, ce côté étant ordinairement le plus flateur ; après quoi n'ayant plus besoin de mon croquis je le laisse là & ne m'en sers plus, & je grave tout de suite sans aucune gêne, même fort souvent j'esquisse mon dessein avec la mine de plomb sur la planche, l'acheve & le perfectionne, & le met à l'encre & le lave pour y donner les ombres.

Feu mon pere m'avoit appris à graver les tailles sans être dessinées sur la planche, sans lavis, & rien qu'avec le trait du dessein, parce qu'il prétendoit, comme il est vrai, qu'elles sont toujours gravées plus nettes que lorsqu'elles ont été dessinées à la plume. Les le Sueur ont suivi pareillement cette méthode ; mais pour moi j'ai trouvé qu'il falloit regarder trop souvent l'original d'après lequel on travaille ; c'est ce qui m'a fait imaginer ce lavis sur la planche, & je m'en trouve si bien que cela m'épargne les deux tiers du temps. Ce n'est pas sans peine que je suis parvenu à la pratique que j'ai dit, elle demande beaucoup d'étude & de patience ; mais aussi lorsqu'on y est fait, on est beaucoup récompencé par le temps qu'elle fait gagner ; je conseille donc à ceux qui voudront exceller dans notre art, de s'apliquer à cette méthode.

Un dessein d'ailleurs, rien qu'au trait sur le bois, n'a point l'œil satisfaisant quand on grave les tailles pour y former les ombres suivant le modele que l'on doit suivre ; l'ouvrage paroit froid, morne, & sans vivacité, il ennuie, si je l'ose dire, à mesure qu'on l'avance, il ne réjouit point l'artiste, & il ne fait presque ce qu'il fait par le peu d'effet qui en paroît sur la planche, au lieu que le dessein lavé sur le bois est très-agréable à voir, parce que l'on apperçoit le bon effet qu'il fera ; & il le devient de plus en plus à mesure que l'on grave à propos les tailles suivant les ombres couchées par le pinceau &

l'encre de la chine, qu'elles font tendres, déliées, ou écartées dans les plus légeres teintes, plus preſſées & moins fines dans celles qui le ſont moins, & enfin plus nourries & moëlleuſes dans les fortes ombres ou les plus foncées; à quoi il faut ajouter, comme je l'ai déja dit, que cet expédient accélere l'exécution de l'ouvrage, par ôter la gêne où ſans cela l'on eſt continuellement de regarder ſon deſſein ſur le papier pour graver les tailles, ſoit qu'on le regarde comme il devroit venir à l'impreſſion, ou à l'envers au travers du jour ou dans un miroir pour le voir du même ſens que ſur la planche.

Il arrive dans l'hiver, particuliérement dans des tems froids & humides, que l'haleine mouille la planche ſur laquelle on grave, ce qui détache en même-temps l'encre du deſſein & barbouille la planche; d'un autre côté, quand on a fait quelques coupes, le bois ſe renflant par l'humidité, l'on ne peut plus voir les endroits où l'on a paſſé la pointe à graver, ce qui peut faire couper les tailles par le pied & les maſſacrer entiérement. Pour n'avoir point à craindre ces accidens, on ſe ſervira de la mentonniere dont j'ai parlé ci-devant p. 54, *fig.* 39, on la mettra devant la bouche & le nez, & l'on en liera les cordons par derriere la tête; lorſqu'on voudra reſpirer plus à l'aiſe on rabatra ſur la bouche la moitié de la mentonniere qui ſera ſur le nez en ſe retirant de deſſus la planche: lorſqu'on ſe remet à l'ouvrage on ne fait que relever cette moitié de la mentonniere ſur le nez; cela eſt aſſez incommode, mais il n'y a point d'autre préſervatif contre la mouillure de l'haleine ſur le buis que l'uſage de cette mentonniere. A l'égard des ouvrages qu'on fait ſur le poirier, comme ils ſont ordinairement moins précis & délicats que ceux qui ſe font ſur le buis, & qu'ils ſont de plus forte taille, & que d'ailleurs ce bois moins dur que celui qu'on vient de nommer ne laiſſe pas ſurnager, pour ainſi dire, la vapeur de l'haleine ſur le deſſein tracé à l'encre ſur la planche, il n'exige pas abſolument l'uſage de la mentonniere; car d'ailleurs il eſt rare que l'haleine le mouille beaucoup.

Pour graver le soir à la lumiere, au lieu de bocal je me sers d'une grosse loupe de verre blanc d'un pouce d'épaisseur, convexe d'un côté & toute plate de l'autre, elle a environ trois pouces de diametre, ce qui est suffisant pour fournir une lumiere assez étendue sur l'ouvrage, quand la lampe allumée se trouve placée au lieu convenable pour l'éclairer. Entre plusieurs sortes de lampes, je trouve très-commode celle dont je vais donner la figure, que l'on peut placer ou à plat sur l'établi s'il est de niveau, ou s'il est en pupitre sur une espece de tablette de niveau dessus l'établi devant soi; il faut que la lumiere soit à quelque distance de la loupe pour qu'à travers elle fasse l'effet du bocal. Ma loupe est enchassée dans une plaque de cuivre où elle est retenue par un cercle du même métal, arrêté par quatre vis qui tiennent l'un & l'autre immobiles; rien n'est plus commode que le genou ajusté au bas de la plaque de cuivre de cette machine, puisque l'on peut par son moyen avancer, reculer, hausser & baisser à volonté la plaque de cuivre, soit devant, derriere ou de côté, de telle maniere qu'on le désire & qu'on en a besoin, & par conséquent la loupe qui est retenue dedans. Le pied de la machine est fait en forme de foret pour pouvoir le faire entrer à volonté dans le bois de l'établi. La lumiere de ma lampe étant donc placée à l'opposite du verre de la loupe environ à deux pouces de son foyer cela me fournit une clarté bien plus large & aussi vive pour le moins que celle que peut donner un bocal, & je n'ai point d'accident à craindre en tournant mon entaille ou ma planche comme si je faisois usage d'un bocal, qu'on peut casser très-facilement, à moins qu'il ne soit suspendu en l'air, où cependant il peut être susceptible par quelque mouvement de faire varier la clarté ou la lumiere sur l'ouvrage. Ce qui excede de la plaque de cuivre autour de la loupe, en fournissant de l'ombre donne un repos à la vue, que le bocal ne produit pas, ce qui rend en même-tems la clarté plus vive sur l'ouvrage qu'on travaille. Pendant le jour

cette groſſe loupe me ſert dans l'occaſion de microſcope pour voir les objets & les contours les plus délicats que j'ai gravés, & me faire appercevoir où je dois les réparer en les rendant très-déliés quand il en eſt néceſſaire ou d'égale épaiſſeur; elle augmente de plus du double ce que l'on voit; un grain ou graine de pavot ou de tabac paroît gros comme la tête d'une épingle & à proportion tout ce que l'on conſidere avec. En 1744 par un tems ſombre, au mois je crois de Janvier, ne voyant preſque pas mon ouvrage, ma femme s'aviſa de me dire de placer ma loupe ſur l'établi, & que ſon foyer me fourniroit indubitablement un jour plus vif, je la crus; l'effet répondit à nos déſirs, de façon que depuis ce tems je m'en ſers à cette fin pendant l'hiver & le tems ſombre, car elle augmente aſſez ſuffiſamment la clarté du jour pour me donner moyen de graver même les ouvrages les plus délicats.

FIGURES ET DESCRIPTION DE LA LOUPE ET DE LA LAMPE.

A. *Cercle de cuivre arrêté ſur la plaque de même métail* B, *avec quatre vis* C, *lequel cercle tient ſerrée la loupe dans le trou où elle eſt placée; le bout de ces vis paſſe à travers la plaque, & ſe voit par l'autre côté. Il faut que la loupe ſoit un peu plus grande que le trou où elle doit être miſe, afin qu'elle ne paſſe point à travers, & que ſa partie convexe ſoit ſituée du côté oppoſé au cercle de cuivre* A.

B. *Plaque de cuivre ſur laquelle eſt arrêtée la loupe, & à laquelle, par le bas, eſt ſoudée la piece* D.

C. *Têtes des vis qui tiennent le cercle de cuivre* A.

D. *Piece ſur laquelle eſt rivée la tête du genou* E.

E. *Genou deſtiné à être emboité dans la partie ſupérieure du pied* F. *pour y tourner à volonté de tout ſens.*

F. *Corps du pied de la loupe.*

G. *Piece du milieu ſupérieure de ce pied dans laquelle paſſe la vis* I, *& dans laquelle roule auſſi, & à vo-*

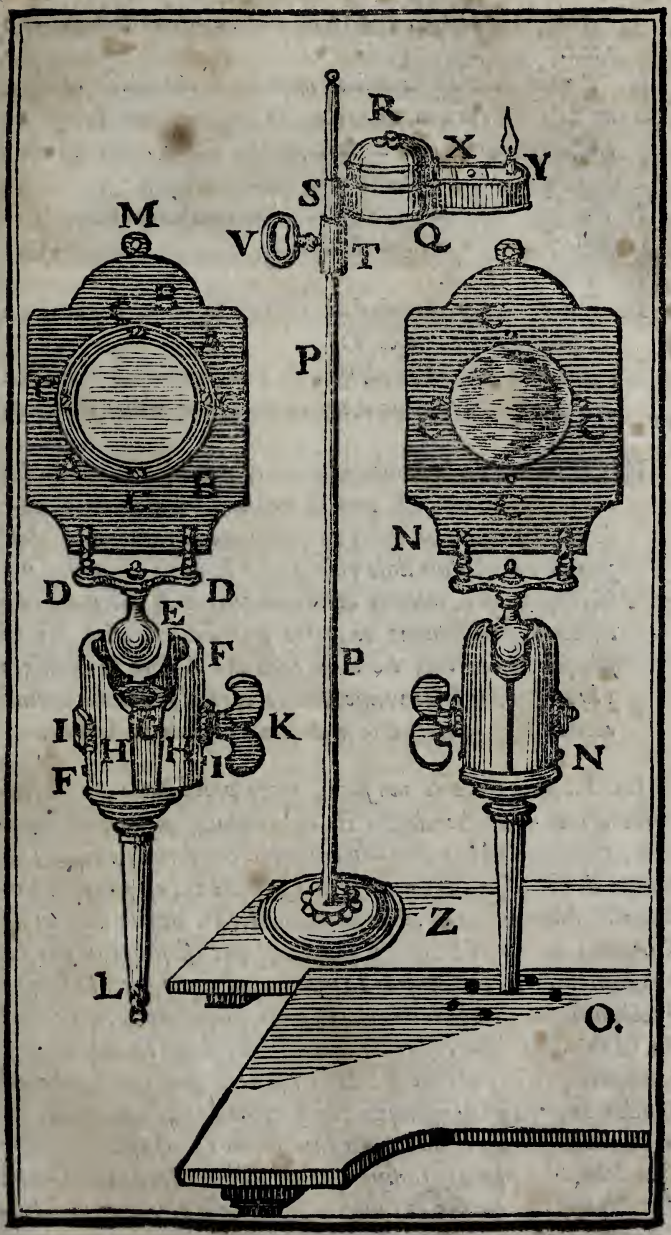
R
X
Y
S
M
V
T
Q
P
N
D
D
E
F
P
I
K
H
H
I
F
N
Z
L
O.

lonté, le genou E. *quand la Loupe eſt montée ſur ſon pied.*

H. *Pieces dont l'une qui eſt mobile du côté de la tête* K, *de la vis* I, *avance proche de l'autre, quand cette vis eſt ſerrée dans ſon écrou, & qui s'en écarte, comme l'on voit, quand elle eſt deſſerée.*

I. *Vis qui ſert à tenir emboité le genou* E. *dans la partie ſupérieure du pied de la Loupe.*

K. *Tête de la vis.*

L. *Foret d'acier du pied de la Loupe pour pouvoir la monter dans l'établi* O.

M. *Trou en tête de la plaque de cuivre pour accrocher la Loupe contre le mur à un clou quand on ne s'en ſervira pas.*

N. *Machine de la Loupe montée & arrêtée dans l'un des trous de l'établi* O. *par le moyen du pied en foret; le côté convexe du verre de la Loupe paroît ici, & c'eſt par ce côté qu'on doit voir paſſer le petit bout des vis* C, *leſquelles, avec le cercle de cuivre* A, *tiennent & arrêtent ſolidement ce verre par l'autre côté ſur la plaque de cuivre. Le côté convexe donne la lumiere plus vive ſur l'Ouvrage que le côté plat, mais moins étendue, je préfere à le mettre du côté de la Loupe.*

La Lampe dont je me ſers, page précédente, eſt compoſée d'une branche de fer P. *de quatorze pouces de hauteur, rivée par enbas dans du plomb recouvert de cuivre; la lampe de fer-blanc* Q. *avec ſon couvercle* R, *eſt ſituée à volonté de hauteur dans la branche de fer* P. *par le moyen de l'anneau ou virole* S. *qui y tient, & qui eſt ſoutenu par la virole mobile* T. *arrêtée par la vis* V. *qui ſert à fixer la lampe à telle hauteur que l'on déſire; le petit couvercle* X. *du canal de la lampe ſert à regarder quand l'huile ou la méche va y manquer, & la bobeche* Y. *dans laquelle paſſe la méche eſt ſoudée avec la petite plaque qui y tient & qui eſt mobile & peut s'enlever du canal de la lampe pour y ajuſter & mettre la méche. On place la lampe comme j'ai dit devant la Loupe ſur l'établi* O, *ou ſur la tablette* Z. *qui eſt derriere, ſi l'établi eſt en pupitre plus ou moins incliné.*

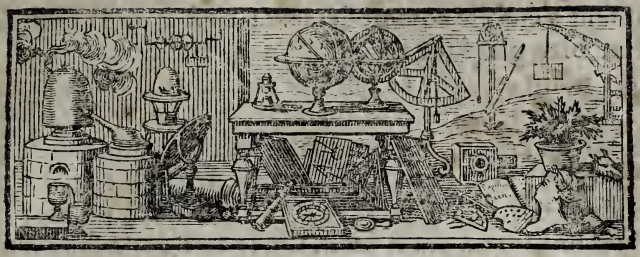

SECONDE PARTIE.

Des Élémens de la Gravure en Bois.

CHAPITRE PREMIER.

SECTION PREMIERE.

DE la Situation du corps & des Poſitions de la main pour tenir la Pointe à graver en bois ; de la Coupe & de la Recoupe, principales & fondamentales opérations de cet Art, avec les premiers principes pour l'exercer proprement & ſolidement.

LA Gravure en bois, ſervant pour tirer des Eſtampes, eſt la plus artiſte de toutes les autres manieres de graver le bois, à cauſe des tailles, entretailles, contretailles & pointilles qui entrent dans ſa compoſition : on la peut diviſer en Gravure très-délicate, & en Gravure d'une forte taille ; l'une & l'autre a ſa pratique & ſes beautés particulieres, dont je ferai diſtinction, & que j'expliquerai. On obſervera ſeulement, que pour atteindre à la perfection de cet Art, il faut commencer par graver des tailles & des contours moyennement délicats, enſuite en faire d'autres plus déliés, & avancer de cette maniere par dégré afin d'arriver au but que l'on ſe propoſe.

Avant de s'appliquer à graver quelques tailles & quelques contours pour apprendre la gravure en bois,

il faut s'établir commodément; c'eſt à dire, qu'il faut être bien placé ſur un établi, dans une ſituation qui ne ſoit point gênée, & qui ſoit autant avantageuſe pour la liberté de la main & du bras, que pour le ſoulagement du corps, & principalement de l'eſtomac. Pour cet effet, l'établi ſera un peu en pente ſur le devant comme ſeroit un pupitre, excepté qu'il ne faut pas qu'il ſoit tout à fait ſi droit. On le fera donc faire d'une hauteur raiſonnable, enſorte qu'étant aſſis il ſe trouve vis-à-vis le deſſous de l'eſtomac ou environ; car delà dépend particuliérement la commodité, auſſi bien que de la hauteur de la chaiſe ſur laquelle on s'aſſied, & de la ſituation où l'on ſe met. Cependant on obſervera qu'il faut être établi un peu plus haut pour graver, que pour écrire ou pour deſſiner. A mon égard, l'établi qui me ſert eſt plus bas de deux pouces que le creux de mon eſtomac, il panche auſſi un peu du côté droit, afin que mon bras agiſſe avec plus de liberté, je vuide mes ouvrages deſſus, & j'y ai fait quelques trous de vrille pour placer une cheville; contre laquelle j'appuye mon entaille ou ma planche en vuidant. Quand je veux écrire ou deſſiner, je mets ſur mon établi un grand livre pour l'élever d'environ un pouce & demi. Lorſque je veux graver j'en mets un autre* à la place qui a trois bons pouces d'épaiſſeur, ce qui élevé mon ouvrage d'environ deux pouces au deſſus du creux de l'eſtomac. Il en réſulte pour moi deux avantages conſidérables; le premier, le ſoulagement de mon eſtomac, d'autant que je n'ai point le corps courbé en gravant; & l'autre celui de ma vûe qui ſe trouve par ce moyen à la portée qui lui eſt convenable; d'ailleurs mon établi eſt échancré environ de trois pouces dans le milieu, afin de m'approcher le corps dedans & d'avoir le bras & le coude droit appuyés; le livre que je mets deſſus eſt obliquement poſé du côté droit, afin, qu'en gravant, mon poignet ſe trouve dégagé, & ne puiſſe

* *On pourroit à la place de ce livre mettre quelque eſpece de petit pupitre poſtiche qui feroit le même effet.*

pas être gêné comme il le seroit si le dos du livre étoit placé en face de moi. *Voy. fig.* 40, *pl.* X *ci-après p. 81.*

Pour plus grande facilité, je me tiens le corps un peu de biais du côté droit sur la même ligne inclinée de ma planche, *comme en* A *même fig.* par ce moyen le bras droit est toujours appuyé & le bras gauche en liberté d'agir pour tenir la planche, & la tourner à volonté. Ce n'a pas été tout d'un coup que je me suis servi d'un livre si épais pour hausser mon ouvrage, ç'a été par succession de temps & par dégrez, lorsque je me suis senti l'estomac fatigué d'être courbé sur mon ouvrage, & j'ai toujours éprouvé du soulagement à mesure que je l'ai élevé; en-sorte que si je pouvois graver sur un établi presque tout droit, ou sur un chevalet comme faisoit le célebre Calot *, il est très-certain que j'en aurois encore moins de peine, mais la planche ne pourroit se tenir dans cette situation aussi facilement que celle de cuivre qu'on peut arrêter, elle glisseroit, & d'ailleurs on ne peut graver en bois sur une planche immobile, parce qu'il faut la tourner à tout moment; enfin on n'auroit pas de force en gravant dans cette situation. Au reste chacun peut s'établir suivant sa commodité particuliere.

Je me sers d'un petit fauteuil, dont le siége n'a que dix pouces de profondeur, de maniere qu'étant assis, j'ai les reins appuyés, ce qui me soulage beaucoup, & m'est particuliérement d'un grand secours lorsque je grave quelques morceaux finis où la grande attention peine tout le corps; les bras du fauteuil ont encore beaucoup d'utilité, parce qu'on s'y repose les bras par intervalles.

Le jour du midi est le plus favorable pour graver des pieces délicates; cependant on prendra garde, à tel

* *Il n'y a guère de personnes qui ne sachent que Calot a été un fameux Graveur à l'eau forte. Il lui étoit aisé de graver sa planche sur un chevalet, puisqu'il ne se servoit que d'une pointe à tracer sur le vernis, comme l'on fait pour faire mordre la planche par l'eau forte; d'ailleurs tout les sujets qu'il a gravés sont si petits, qu'il n'étoit pas essentiel qu'il eût la liberté de tourner sa planche. Ainsi il pouvoit l'arrêter solidement sur le chevalet.*

jour qu'on se mettra, de l'avoir toujours en face en gravant : ceci est très-essentiel pour notre gravure ; car si l'on avoit le jour de côté, on ne verroit pas facilement les coupes, ce qui empêcheroit de bien faire les recoupes & d'enlever le bois, & pourroit même occasionner de couper les tailles par le pied ou de les brouiller entiérement.

Avant de passer plus avant, j'avertis le lecteur que je me sers dans ce traité, des termes, tailles, contre-tailles, &c. préférablement à ceux de hachures, contre-hachures, &c. parce qu'ils conviennent mieux à la gravure en bois ; en effet l'on taille, l'on coupe, & l'on champ-leve le bois avec des instruments tranchants, au lieu qu'un dessein est haché & contre-haché avec la plume ou le crayon. J'avertis encore, comme j'ai déja dit page 31, que toutes les positions de main que je donne sont comme le doit voir le Graveur lui-même en travaillant. *Commençons nos premieres opérations.*

On prendra un morceau de bois de poirier raboté des quatre côtés de son fil, c'est le meilleur bois pour commencer les essais de gravure, on le posera un peu obliquement du côté droit sur le livre qui est dessus l'établi, ou sur l'établi même si l'on ne se sert point de livre comme *en* A *fig.* 40, *pl.* X. [situation dans laquelle j'avertis que le corps & la planche doivent toujours être lorsqu'on grave principalement des lignes droites de tel sens qu'elles soient, parce qu'autrement la main & le bras seroient gênés] ; & ayant provision de pointes aiguisées & construites comme le chef de la *fig.* 17 *ci devant pl.* IV, *p.* 34 l'on en prendra une entre les doigts de la main droite, comme si on vouloit écrire, excepté que la main & la pointe seront posées un peu obliquement du côté droit, afin d'être dans la même position & le même plan du corps & de la planche que j'ai dit *& du biseau de la pointe*, & que l'on tournera la main un peu en dedans du côté du corps ; les deux derniers doigts & même celui du milieu, ne seront point couchés sous la pointe comme ils le sont sous la plume lorsqu'on écrit, le

Planche x.

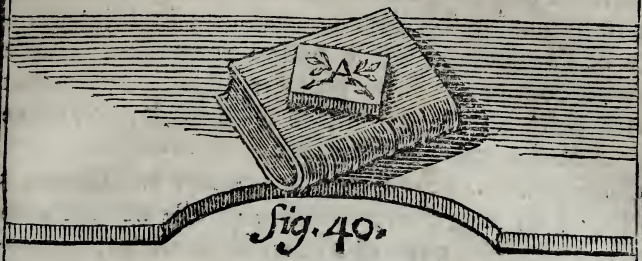

Fig. 40.

Fig. 41.

Fig. 42.

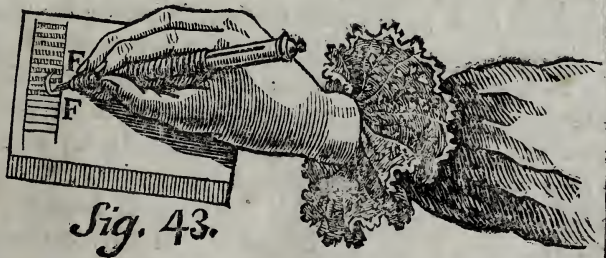

Fig. 43.

Fig. 44.

le pouce, le doigt index, & celui du milieu tiendront fermement la pointe comme en B *figure* 41e, afin que leur mouvement soit libre en gravant ; le doigt annulaire & l'auriculaire ou le petit seront élevés sur la planche comme en C. le premier appuyé dessus tout contre celui du milieu afin de le soutenir, & l'autre pour aider à la même opération.

Cette position de main est la premiere en usage dans l'exercice de la gravure en bois, & elle ne sert qu'à faire la premiere coupe que j'appelle *la Coupe*, en donnant le coup de pointe en dessous sur le même plan que le biseau du taillant de la pointe à graver ; en faisant cette coupe, on ne doit voir qu'obliquement le plat de ce taillant & le biseau du chef qui y tient, comme *en* D *& en* E. *figure* 42, & elle se fait enfonçant la pointe dans le bois, & la tirant de gauche à droite.

La deuxiéme position de main pour faire ce que j'appelle la *Recoupe*, ne differe de la premiere, qu'en ce que la main est panchée en dehors du corps; le doigt du milieu à côté & soutenant la pointe est apuyé sur l'annulaire, celui-ci est pareillement apuyé sur le petit doigt, *comme en* F *figure quarante-trois*, & ils sont tous à peu-pres situés comme ils le sont pour écrire, le doigt index & le pouce restant dans la même situation qu'à la *coupe*, mais vus en dessus & en dehors du corps.

La Recoupe se fait en dessus sur le même côté & le même plan que le plat du taillant de la pointe à graver ; on ne doit point voir le dessus de la main en la faisant, & l'on doit voir le biseau du taillant de la pointe, & celui du chef qui est du même côté *comme en* G *& en* H *fig. quarante-quatre.* Cette 2me coupe dite *la Recoupe* parce qu'elle enleve le bois déja coupé par la *coupe*, comme on le voit *figure quarante-trois*, aux endroits ombrés des tailles, & au petit copeau qu'enleve la pointe, se fait pareillement enfonçant & tirant la pointe de gauche à droite ; au reste si l'on veut travailler sur une table ou un établi qui n'ait point de pente, les positions de main de la *coupe* & de la *recoupe* se verront moins en dessus

que celle que je viens de donner, de sorte qu'à la premiere on verra moins les deux derniers doigts de la main, & à la derniere l'on ne verra presque pas le doigt du milieu qu'un peu au bout qui tient la pointe.

La Coupe & la Recoupe que j'appelle préparatoires, ne servent qu'à préparer & faciliter d'enlever le bois au bout des tailles qui se trouve entre deux traits.

Les Chinois & autres peuples orientaux tiennent la pointe pour graver à pleine main de la même maniere qu'ils écrivent, c'est a dire presque la pointe à plomb sur leurs ouvrages : cette méthode doit avoir de grandes incommodités ; c'est de cette maniere que le jeune sçavant Chinois Hoam-ge dont j'ai parlé Tom. I. page 313, travailla devant mon pere.

SECTION DEUXIEME.

MANIERE de graver les tailles, contretailles, entretailles, entretailles & pointillés. Utilité du Trusquin, de la Regle oblique, de la Regle parallele nouvelle, & maniere de s'en servir.

AYANT bien examiné ces *positions de main* comme la base & le fondement des premiers éléments de la gravure en bois, on commencera à faire des tailles en cette façon. Faites deux coupes de pointes préparatoires & paralleles, la premiere à l'ordinaire, & la seconde de même apres que vous aurez tourné la planche à contre-sens. Vous ferez ces deux coupes sur tel sens du bois que vous voudrez, car aussi bien il faut s'accoutumer à graver de tout sens, excepté sur le bois debout *; elles seront distantes l'une de l'autre de deux ou trois lignes plus ou moins à volonté comme au pied des lettres ⊳, ∞, *fig.* 45, *pl.* XI, *pa.* 85 où la

* *Cependant pour plus de facilité à couper les tailles dans ces premiers commencements, ces deux coupes seront faites sur le travers du fil du bois à distance arbitraire pour faire entr'elles comme je vais dire,*

tête de ces lettres démontre la situation où il a fallu mettre la planche pour faire ces deux coupes préparatoires : après quoi vous ferez entr'elles en travers, une quantité de coupes paralleles & ordinaires à volonté, les plus égales que vous pourrez, comme en C *fig. quarante-six* où les traits noirs marquent les endroits où l'on a passé la pointe ; vous ferez ensuite des recoupes ordinaires pour enlever le bois, taille par taille, & une à une comme en D *figure quarante-sept.* Vous continuerez cet exercice jusqu'à ce que vous le sachiez faire comme il faut, faisant des tailles déliées fort égales les unes aux autres, d'autres moins déliées & pareillement égales entr'elles & enfin de fortes & d'épaisses égales les unes aux autres, & de toutes sortes de longueurs.

Les endroits ombrés de cette *figure quarante-sept* désignent les creux & les vuides que la pointe a fait après avoir enlevé le bois : j'ai laissé exprès quelques endroits à moitié recoupés, avec les copeaux qui tiennent encore à la planche, afin de faire voir l'effet de cette recoupe ; les espaces blanches sont les reliefs qui restent dans la planche. On réfléchira, sans doute, que l'explication de l'exécution de toutes les figures des tailles que je vais donner, & des observations que je vais faire dessus, sera toujours pour le sens qu'elles vont être représentées.

Il faut avoir grande attention en gravant toutes sortes de tailles, de faire posément la coupe & la recoupe ; si l'on tiroit brusquement la pointe, non seulement on ne pourroit faire bien égales les espaces d'entre les tailles, & ces tailles d'égale épaisseur, mais aussi on ne pourroit éviter d'égrener celles que l'on graveroit en travers le bois, & en gravant brusquement de même sur le fil du bois, la pointe seroit emportée

les coupes & recoupes des tailles dans le fil du bois où elles ne sont pas sujettes à égréner en gravant.

Planche XI.

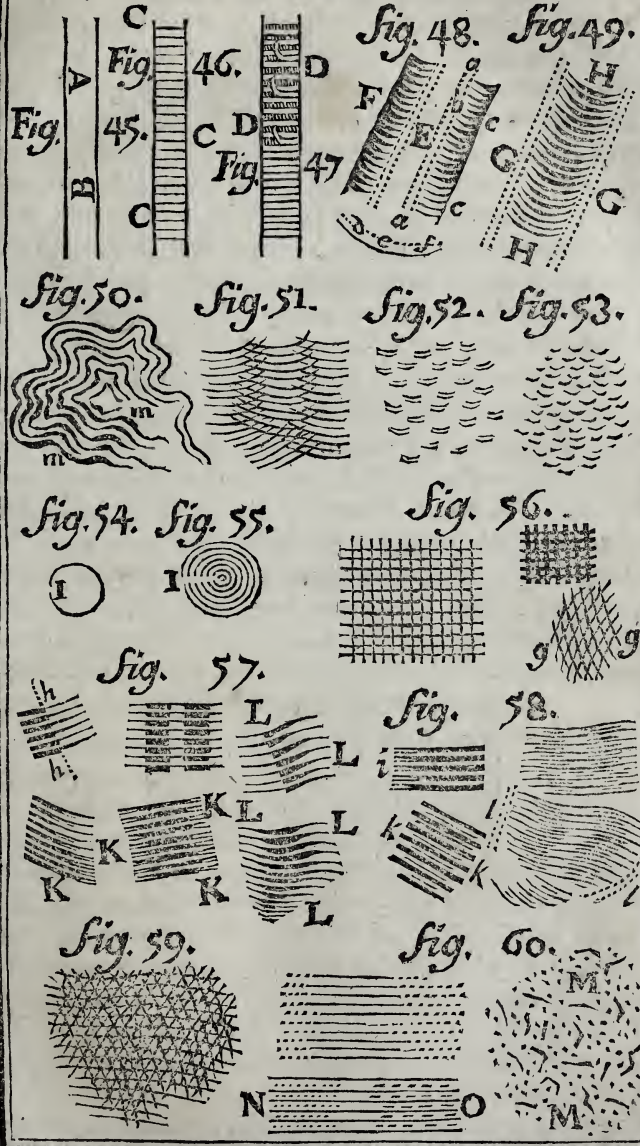
Fig. 45.
A
B
C
C
Fig. 46.
C
D
C
Fig. 47
D
Fig. 48.
a
F
E
c
a
c
D e f
Fig. 49.
H
G
G
H
Fig. 50.
m
m
Fig. 51.
Fig. 52.
Fig. 53.
Fig. 54.
I
Fig. 55.
I
Fig. 56.
g
g
Fig. 57.
h
h
L
L
K
K
K
K
L
L
L
Fig. 58.
i
k
l
K
l
Fig. 59.
Fig. 60.
M
N
O
M

dedans ; ce qui produiroit pareillement les deux premiers accidens que je viens de remarquer.

La figure quarante-septiéme ne servant que d'exemple, je n'ai pas jugé à propos de laisser tenir quelques copeaux aux autres figures des tailles dont je vais parler, crainte d'embrouiller ces tailles. J'avertis donc encore que tout au contraire de cette *figure quarante-septiéme* le trait noir de chaque taille ou de tel contour que ce soit, figure en général le relief de gravure qui doit rester à la planche ; que ce relief doit être dégagé des deux côtés par le creux de la gravure ; que ce creux est figuré par les espaces blanches d'entre chaque taille ou par le blanc du papier, & qu'il doit être gravé vif & net en forme de goutiere à peu près de cette façon ▽ afin que les tailles soient à queue d'aronde par le pied ou de cette maniere ▲. Cela est très-essentiel, parce qu'autrement les tailles & les contours ne pourroient point se soutenir & s'écraseroient facilement en imprimant ; ainsi l'épaisseur de tous les copeaux qu'on enleve en gravant doit être en forme triangulaire dans toute leur longueur, & il faut que les tailles de la gravure en bois fassent à peu près cette figure dans le corps de la planche [dont voici une coupe

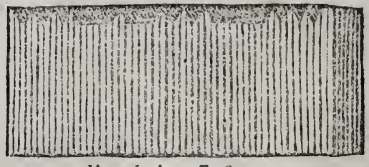

ou un plan perpendiculaire] & que tous les contours tels qu'ils puissent être soient gravés de même, afin d'avoir une base ferme & solide. *Voyez pour toutes les tailles, soit horisontales ou perpendiculaires, fines ou épaisses, écartées ou pressées, les Gravures de mon pere & les miennes dans les quatre Tomes du Recueil des Papillon, & particulierement le David sacrifiant, l'Annonciation, & la Magdeleine des Etrennes spirituelles de Monsieur de Hansy, où il y a jusqu'à six teintes ou dégradation de taille page cinquante-neuf Tome II dudit recueil, quatre*

belles teintes de tailles page soixante-douze N° sept, d'une Vignette d'Evêque du même Tome, & celles des Saints Juſt & Paſteur même Tome page ſoixante-quatorze N° treize.

Les tailles circulaires, & les courbes ſe font de gauche à droite, tournant en même-temps la planche avec la main gauche du ſens oppoſé, c'eſt-à-dire de droite à gauche, ce qui facilite l'opération de la pointe. Le mouvement du poignet contribue beaucoup à y bien réuſſir; c'eſt pourquoi il faut s'attacher à le rendre libre & flexible par un fréquent exercice. Pour graver ces ſortes de tailles, il faut faire les premieres coupes, & avant de recouper, faire une autre coupe & ſa recoupe pour enlever le bois en travers de l'extrêmité déliée des tailles qui vont ſe perdre en mourant *comme en* E *figure quarante-huitiéme.* Les deux lignes pointées marquent les deux coupes de pointe, & la diſtance qui eſt entr'elles déſigne le bois qui doit être enlevé, *le côté* F eſt celui où l'on fait entrer la pointe en commençant la coupe & la recoupe de chaque taille, ce qu'on doit faire légérement lorſqu'elles ſe tiennent toutes par un côté comme à cette figure; l'on appuye la pointe, & on la fait entrer plus avant, à meſure qu'elle vient gagner l'extrêmité des tailles qui touchent à la ligne pointée E.

Quand les tailles courbes ſont à contre-ſens de la *fig.* 48, on fait d'abord la coupe & la recoupe traverſales qui ſont pointées en *a*, enſuite la coupe & la recoupe des tailles ſe commencent en *b*, appuyant fermement la pointe à l'extrémité déliée de ces tailles, & on la finit l'appuyant légérement proche leur gras ou leur tenue marquée *c*. Le ſecond *c* démontre, que ſi des tailles courbes n'avoient point de côté gras à leur tenue, il faudroit faire une coupe en dedans le trait où elles ſeroient appuyées, afin de pouvoir enlever le bois de ce côté là en faiſant la recoupe de chaque taille, ce qui ſeroit commun à la *figure quarante-huit*, s'il n'y avoit point pareillement de gras aux tailles proche le

trait de leur tenue ; de sorte enfin, que pour des tailles courbes à faire entre deux lignes, comme, par exemple, à la *figure quarante-sept*, il faudroit d'abord faire les deux coupes entre ces deux lignes, comme en ⊳ & en ⊲ de la *figure quarante-cinq*, pour ensuite faire les coupes de ces tailles courbes, comme à la *figure quarante-six*, afin de les finir par les recoupes, comme à la *figure quarante sept.*

En général dans notre Gravure pour graver les tailles ou lignes courbes, il faut commencer par dedans leurs courbures en faisant d'abord une coupe, le biseau de la pointe appuyé sur le trait comme au pied des lettres *d*, *e*, *f*, *même figure* 48 ; ensuite pour enlever le bois on fera la recoupe au dessus dans la ligne ponctuée, sans pour cela déplacer la planche ; & comme il faut toujours que la partie courbée soit tournée vers le corps, & jamais ne commencer à la graver par une recoupe quand même elle seroit placée d'un autre sens, parce que la main étant gênée on ne graveroit pas le trait si correct & si égal de cette maniere que de l'autre ; en ce cas on tournera la planche, & on placera la figure courbe *comme ci-dessus*, afin de pouvoir toujours faire la coupe de la façon qu'elle vient d'être indiquée.

Lorsque les tailles courbes n'ont pas plus d'étendue, & ne tournent pas plus que celles de la *figure quarante-huitiéme*, il n'est pas nécessaire de tourner la planche avec la main gauche en même temps que la droite les grave, c'est le poignet seul de celle-ci qui doit agir & faire cette opération ; on ne doit se servir du moyen de tourner la planche, qu'autant que les tailles tournent ou s'écartent de leurs extrêmités, de leur gras ou de leur tenue, ou bien quand elles sont figurées tout à fait circulairement.

Si l'on veut faire des tailles courbes éclairées par les deux extrêmités, on enlevera le bois des deux côtés sur les bords comme *en* G *figure quarante-neuf*. *Voyez en* H *le gras desdites tailles.*

Lorsque les tailles courbes seront sinueuses, c'est-à-dire par replis, qui tantôt avancent en dehors, & tantôt se retirent en dedans, on aura soin de bien exprimer ces détours & irrégularités, car autrement ces figures viendroient très-mal. *Voyez la figure cinquantieme ci-devant planche onzieme, & pour les tailles courbes quantité de morceaux de mes ouvrages dans le Recueil des Papillon en trop grand nombre en trop grand nombre pour être ici indiqué; examinez particulierement des nuées, des arbres, &c.*

Les anciens Graveurs en bois faisoient beaucoup entrer dans leurs Gravures de petites tailles un peu courbes, qui font assez bien lorsqu'on les employe au sujet où elles conviennent, mais ils les distribuoient souvent mal à propos sur des plans unis, comme sur un mur ou autre chose semblable; je n'ai point vu d'estampes où elles ayent été mieux employées qu'aux belles figures des poissons des livres de Conrard Gesner dont j'ai fait une description assez ample au premier tome page 217 & suivantes; dans cet ouvrage il y a de ces sortes de tailles de toutes façons, de croisées par les extrémités, de couplées deux à deux sans être tenues, ou trois à trois, & d'autres sans nombre fixe ni de simétrie. *Voyez les figures cinquante-uniéme, cinquante-deuxiéme & 53e, page 85, & la planche du mois de Décembre sur la terrasse où est la Dame en mantelet, & continuez par derriere le tronc d'Arbre chargé de neige. Cette Estampe est dans le Tom. II du Recueil des Papillon, page 49 N° 12.*

Quand on voudra graver des cercles ou des tailles circulaires on commençera la coupe proche le pied de *la lettre* l *figure cinquante-quatriéme*, en tournant en même-temps la planche en opposition au mouvement de la main droite qui tient la pointe à graver; & en retirant la pointe & la remettant dans la coupe à mesure qu'on la formera, on viendra ainsi la rejoindre & la fermer proche la tête de la même lettre. J'ai laissé exprès une petite interruption à cette taille afin de

rendre plus ſenſible le point où elle ſe commence, & où elle ſe ferme. La recoupe pour enlever le bois ſe fait avec les mêmes mouvements des deux mains, & en retirant pareillement la pointe de dedans & la remettant à meſure qu'on la fait, ou la rejoint comme à la coupe. *Voyez les belles tailles circulaires de la bordure à boëtes de confiture gravée par mon Pere, Tome premier au Recueil des Papillon, page vingt-une, N°. premier.*

Si l'on doit graver pluſieurs cercles ou tailles circulaires les uns dans les autres comme par exemple à des globes & des ſpheres, il faut toujours commencer par le centre, dans le même principe que la *fig. précédente* & aller de ſuite aux autres tailles comme à la *fig.* 55. *Voy. dans le Recueil des Papillon tous les globes des armes du Roi, &c.*

Quand on ſe ſera exercé quelque temps à ces ſortes de tailles, & qu'on les ſaura graver paſſablement, on s'exercera à graver des contretailles en cette maniere: commencez à faire des coupes paralléles & horiſontales, enſuite croiſez les perpendiculairement par d'autres coupes pareillement paralléles, comme il eſt repréſenté à la *fig.* 56, chacun des petits quarrés ſe trouvera coupé des deux côtés en forme d'équerre; & pour enlever le bois, vous ferez la recoupe à chacun l'un après l'autre par les deux autres côtés oppoſés aux premiers où vous aurez fait la coupe. Il faut tourner la planche à chaque recoupe ſur la même ligne de chacun de ces derniers côtés, afin que les angles ſoient gravés bien aigus. D'ailleurs il ne faut pas ſe rebuter de ce que l'on eſt quelque temps ſans graver les contretailles paſſablement bien, car lorſqu'on les ſaura faire, on poura ſe vanter de ſçavoir une partie des plus difficiles de l'Art, & ſe qualifier ſans témérité du nom de Graveur en bois. *Voy. au Recueil des Papillons, Tome I, page 29, N° 3 le beau portrait de Jules III gravé par mon Pere où il y a beaucoup de contretailles, les mois de Janvier, Février & Décembre de mon almanach*

page 49, Tome II du même Recueil N° 1, 2 & 12, & dans tous mes ouvrages; en le parcourant, vous y trouverez des contretailles de plusieurs façons. Voy. encore au IVe Tome l'affiche de ce traité, vous y verrez de très-fortes contretailles qui vous mettront au fait d'en concevoir l'ouvrage.

Les contretailles circulaires ou courbes se font, pour la premiere coupe, à l'ordinaire des simples tailles en croisant à la seconde comme ci-dessus, & après en enlevant le bois de chaque quarré lozange un à un comme aux autres contretailles. *Voy. en 9 même fig. 56 ci-devant p. 85, & les 2 globes des armes du Roi au Tome I de ce traité page 205 & 241, & au Recueil des Papillon Tome III, page 27 tout en bas, & page 28, N° sept.*

La taille centrale & la spirale est à peu près la même chose, toute la distance d'entre le trait ou la taille continué à la premiere depuis le centre jusqu'à son extrêmité est égale telle que la voici *figure premiere*;

mais à la derniere, la distance d'entre le trait où la taille continuée depuis le centre jusqu'à son extrémité s'élargit à mesure qu'il se développe comme il est représenté *figure deuxieme*

Ces deux tailles semblables, quoique différentes, se commencent à graver par faire la coupe, à commencer au centre de la courbure comme en *a* jusqu'à son extremité à l'ordinaire des tailles circulaires, & se recoupe de même. Mais si l'une ou l'autre de ces tailles devoit être faite à contredit de celle des *figures premiere & deuxiéme, comme à la figure troisiéme*, on ne pourroit pas faire la coupe à commencer au centre, à moins d'être gaucher comme le célebre Holbein que j'ai dit page 165 du I. Tome, qui gravoit de droite à gauche ses gravures en bois, au lieu que nous gravons de

gauche à droite, de sorte donc, que pour faire la coupe de cette taille spirale ou centrale *figure troisiéme*, il faudroit nécessairement la commencer à son extrêmité en *b* pour la finir au centre, & faire de même la recoupe.

L'Entetaille est une espece de taille qui a une hoche par un, ou par les deux bouts. Je lui ai donné ce nom, parce qu'il semble que ce soit deux tailles qui ayent été entées l'une avec l'autre. Les entetailles produisent le même effet dans la gravure en bois que produisent dans la gravure en cuivre, les tailles rentrées & nourries avec le burin après coup; ces sortes de tailles doivent être faites à notre gravure du premier coup, d'autant qu'il est impossible, quand une taille délicate est gravée, de la pouvoir faire plus épaisse ou plus nourrie, n'étant pas possible de remettre le bois qui a été ôté mal à propos. Les entetailles se gravent donc d'abord en faisant des premieres coupes à l'ordinaire. Ces coupes faites, si l'on veut faire les entetailles hochées, soit par un bout, soit par tous les deux, on traverse ces premieres coupes par une autre coupe appuyée sur la hoche comme en *h ligne ponctuée figure cinquante-sept*; ensuite on fait la recoupe, observant d'ôter peu de bois au gras de l'entetaille, & d'en ôter davantage à l'endroit délié. On doit faire cette recoupe à plusieurs reprises, c'est-à-dire qu'après avoir fait celle du gras de l'entetaille, on fait celle de la partie mince ou déliée, ou l'on fait cette derniere avant l'autre si l'entetaille l'exige. On fait quelquefois des entetailles qui au lieu d'être hochées par un bout ou par les deux, sont fourchues, comme il est représenté *en* K *même figure*. Pour les faire de cette façon, il faut que leurs gras soient dabord faits comme je l'ai dit, ensuite on sépare ce trait nourri par le bout, en y faisant une coupe & une recoupe, observant d'ôter peu de bois proche le gras de l'entetaille, & de rendre cette fourchure très-déliée par son extrêmité s'il est nécessaire. On fait encore des entetailles adoucies par

un bout ou par tous les deux *comme en* L *même figure cinquante-sept* ; celles-ci sont les plus aisées à graver, parce qu'elles se forment d'un même coup de pointe en faisant la recoupe, de même que les entetailles sinueuses faites exprès en *m* au bas de la *figure cinquante.*

L'Entetaille est d'un fréquent usage dans la gravure en bois, elle fait fort bien lorsqu'on l'employe à propos; d'ailleurs quand les entetailles sont gravées, si elles donnent trop d'ombre à l'endroit où elles sont placées, on peut les retoucher, & les diminuer d'épaisseur, & même on a l'avantage d'en pouvoir former des entretailles comme on en va voir *figure cinquante-huit. Voy. pour les entetailles les rayons du soleil du cartouche de Pilavoyne, Recueil des Papillon Tome I, p. 27, N° 7; l'affiche de ce Traité, p. 1 du Tom. IV; & la Ste. Génevieve Tome* I, *p. 85, N° 1, & p. 92, N° 1; l'enseigne du Sieur de Haynaut; la Sainte Agnès, Tome II du même Recueil, page 43, N° 8; le beau tapis du fleuron de la cassolette, p. 72 du I Tome de ce Traité, & page 54, N° 6 du Tome III du Recueil des Papillon, & quantité d'autres estampes du même Recueil qu'on trouvera avec des entetailles si on veut le parcourir. Voyez y aussi les entetailles fourchues du ventre de la cavalle, Tome I, p. 28, N° 2.*

Le célebre Mellan, Graveur au burin, s'est rendu fameux, par la maniere inimitable de faire ses Gravures rien qu'avec des tailles rentrées ou nourries aux endroits nécessaires pour exprimer les différentes teintes des ombres, sans secours d'aucun trait ni contours ni contretailles; plusieurs habiles Graveurs n'ont pas osé suivre cette méthode, sans doute de crainte de n'y point réussir. Nanteuil est je crois le seul qui a fait un portrait tout entier de cette façon en 1658; [c'est celui de Monsieur Hinselin, Trésorier de la Chambre au denier, qui fut empoisonné par son valet de chambre pour jouir de vingt mille livres que son Maître lui laissoit par testament.] Cependant il est certain qu'un habile graveur en bois pourroit venir à bout

d'imiter comme il faut la maniere de Mellan, car ces tailles rentrées ou nourries de la Gravure en cuivre, ſont les mêmes que les entetailles de la gravure en bois, elles ſont d'ailleurs plus aiſées à graver que les triples tailles, & que les contretailles. Je conſeille donc au graveur en bois qui voudra exceller, d'avoir des eſtampes de Mellan, elles lui donneront du goût & de l'intelligence pour bien graver les entetailles.

A l'égard des *Entretailles* elles ſe gravent de pluſieurs manieres différentes; en premier lieu, en faiſant des tailles plus courtes entre les longues comme à la *fig.* 58 *ci-devant pl.* XI; ſecondement lorſque d'une taille trop forte ou trop épaiſſe on en fait deux tailles, comme en *i*; & troiſiémement en faiſant des tailles déliées entre d'autres tailles plus nourries, comme en *k même fig. Voy. l'affiche de ce Traité, p. premiere, au quatriéme Tom. du Recueil des Papillon, l'eſtampe du mois de juin, Tome deuxiéme du même Recueil, page quarante-neuf N° ſix, & les lettres* B. S. & T *de l'alphabet de Lauſanne, même Recueil, Tome troiſieme, page premiere, aux coquilles, au carafon, au bocal, & au morceau de moire paſſé ſur la tête du* T.

Les triples-tailles ne ſont guere d'uſage dans la gravure en bois; ſi on en a gravé anciennement, ce n'a guere été que dans les gravures d'une forte taille comme ſont celles d'Albert Durer, de Lucas, de Vichem, de Jegher & autres; mais on n'en voit preſque point dans les gravures délicates, à cauſe de la grande difficulté de les graver bien parfaites. Je n'en ai vu que dans quelques ouvrages d'Aldegraf de Nuremberg, & dans les petites eſtampes que j'ai d'Albert Altoffer dont j'ai parlé Tome premier, page. 141

Pour graver les triples-tailles on fait trois coupes croiſées les unes ſur les autres, ce qui forme preſque toujours des petits triangles les uns coupés en équerre, & les autres avec ſeulement un côté coupé, de ſorte qu'aux premiers la recoupe ne doit s'y faire que d'un

côté, & qu'aux derniers on l'y doit faire de deux côtés en forme d'équerre. *Voyez la fig.* 59, *pl.* XI; *l'affiche de ce traité, Tome IV p.* 1 *au Recueil des Papillon, & le mois de Décembre Tome deux page* 49 *N°* 12 *du même Recueil.* Je ne conseille pas néanmoins de se fatiguer à graver des triples-tailles, à moins que ce ne soit dans des morceaux d'une forte taille; car dans des gravures délicates il est presque impossible de graver ces triples-tailles sans les avoir longtemps pratiquées, l'on risque toujours à les enlever dans quelques endroits, & à les rendres pouilleuses; les contretailles sont bien plus aisées à graver, & on les peut distinguer par plusieurs teintes & dégradations. D'ailleurs l'on peut très-bien ombrer des sujets avec des simples tailles, on y gagne beaucoup de temps, cela même a quelque chose de plus hardi & de moins leché. Les Gravures des célebres La Belle, Calot, Chauveau, Mellan, & Le Clerc en sont des preuves évidentes, & sont des guides très-sûrs; si l'on s'applique à suivre ou à étudier les manieres de ces grands hommes, l'on parviendra sans doute à la perfection.

Pour faire le pointillé, il faut d'abord graver des tailles, & ensuite séparer les points un à un, comme il est représenté *figure soixante.* Si l'on veut bien mêler les points, on gravera des tailles inégales comme en M, *même figure*, & l'on divisera ensuite les points un à un comme j'ai déja dit. Les points rentrés se font entre des tailles; on les fait à volonté, c'est-à-dire ronds ou longs, *comme en* N *& en* O *même fig. Voy. au Recueil des Papillon Tome II page* 48 *N°* 1, *tout le pointillé de la Gloire de l'Assomption, & celui répandu dans toutes les armes qu'on trouvera dans ce Recueil.*

Pour s'accoutumer à graver les traits & les contours, on dessinera simplement au trait telle figure qu'on voudra sur du bois de poirier, & ensuite sur du buis. La maniere de graver les différentes tailles guidera assez pour graver ces contours, sans qu'il soit besoin que j'use de répétition. Quand on sera plus sçavant, on

fera d'autres figures avec quelques tailles pour les ombrer.

Lorſqu'il eſt beſoin de graver profondément pour enlever beaucoup de bois à la recoupe, il faut appuyer le pouce gauche ſur le dos du manche de la pointe, faiſant la premiere coupe en pouſſant du côté droit le plus fort qu'il eſt poſſible, au même inſtant que la main droite fait agir la pointe pour faire cette coupe. *Paſſons maintenant aux moyens de faire toutes ſortes de tailles bien égales entr'elles.*

Le Truſquin eſt d'une grande utilité pour graver les tailles égales ſans incliner d'aucun côté, & pour les redreſſer lorſque quelques-unes panchent. Les traces que cet inſtrument marque ſur la planche ſervent à ſe guider. Pour faire ces traces, l'on appuye le tailloir du truſquin ſur le côté du bois relatif au plan des tailles qu'on veut graver, & on les forme très-légérement avec la pointe de cet inſtrument de diſtance en diſtance comme d'une ligne en une ligne, ou de deux en deux, en frappant auparavant à chaquefois ſur l'un des bouts du reglet, ſoit pour le faire avancer ou pour le reculer ſelon qu'il eſt néceſſaire. Lorſqu'on a des tailles à graver en perſpective dont les unes ſont plus écartées que les autres, on en fera pareillement les traces avec le truſquin plus preſſées dans l'éloignement, & plus écartées en approchant du dévant de la perſpective. Cela eſt d'autant plus néceſſaire, que dans ma méthode, ſi on la ſuit, les ombres ſont lavées ſur la planche au lieu d'être deſſinées à la plume; ainſi ſans ces traces on pourroit facilement ſe tromper en gravant des tailles écartées ou preſſées aux endroits où elles ne conviendroient pas.

Quand on a des contretailles quarrées à graver, on croiſe les traces avec le truſquin quarrément des deux côtés, & l'on a ſoin de ne preſque pas appuyer en faiſant ces traces, afin de ne point fouler le bois à chaque croiſée des contretailles que l'on va graver; ceci eſt de conſéquence, car chaque croiſé paroîtroit coupé.

Le

Le truſquin ſert auſſi à tracer les filets, & les doubles filets autour des vignettes, des lettres griſes, & à toutes ſortes d'autres ouvrages où on en veut mettre.

Mais quand on aura des lignes obliques à tracer, on mettra la planche du ſens convenable dans l'entaille à tracer, élevant ou baiſſant plus ou moins les angles N de la planche *figure de l'entaille à tracer ci-devant page* 52, ſelon qu'il ſera néceſſaire pour fixer l'inclinaiſon de ces lignes; enſuite on placera du côté qu'il conviendra le petit coin Q; l'on mettra un des angles O de la planche dans une des hoches de la regle K, & l'autre angle O dans une des hoches de l'entaille; s'il eſt beſoin pour appuyer la regle, on mettra la cheville P dans celui des trous de l'entaille qui conviendra; ſur quoi il faut obſerver que cette cheville n'eſt néceſſaire qu'autant que la planche ne ſera point un quarré parfait, comme il eſt repréſenté *même figure en* M; car alors les angles O n'étant pas à plomb l'un ſur l'autre, celui qui ſera dans la hoche de la regle gliſſera dehors en ſerrant le coin R, de maniere qu'on ne pourra arrêter la planche qu'en mettant la cheville dans un des trous de l'entaille tout proche le côté des hoches de la regle. Ce trou doit être celui qui ſera ſitué directement à plomb au-deſſus de l'angle inférieur O placé dans une des hoches de l'entaille; quoiqu'il en ſoit, d'une maniere ou d'une autre, on ſerrera le tout en frappant, & faiſant entrer dans l'entaille le coin R par le côté où cette lettre eſt marquée; la planche ainſi arrêtée, on appuyera le tailloir du truſquin ſur le bord extérieur de l'entaille comme en S, & on le fera agir à volonté pour marquer les traces.

Quand on voudra tracer des lignes parfaitement diagonales, comme celles du ſinople dans le blaſon, l'une des lignes marquée avec de l'encre dans le canal de l'entaille à tracer, ſervira à placer horiſontalement les deux angles N, ou ceux de l'écu des armes ſur leſquelles il faudra tracer les lignes diagonales, en ſorte qu'après avoir ſerré la planche dans

l'entaille, comme je l'ai dit, & que la figure le démontre, on fera parfaitement bien ces traces avec le Truſquin. *La planche* M. eſt ſituée du ſens qu'elle doit être, pour marquer des traces & graver des hachures diagonales qui exprimeront le ſinople étant imprimé ; pour tracer les hachures du pourpre on mettra cette planche à contre-ſens de ce qu'elle eſt figurée, de même que *les deux coins* Q. & R.

Faute de Truſquin, ou ſeulement par occaſion à volonté, l'on peut marquer les traces ſur la planche avec la pointe à calquer par le moyen de la petite équerre de cuivre, *planche IX. figure trente-huit, ci-devant page* 54 ; la poſant ſur le côté convenable de la planche, on tracera à volonté les diſtances pour guider à faire les tailles horiſontales ou perpendiculaires.

La régle parallele nouvelle, *même planche, figure trente-quatre & trente-cinq*, peut ſervir au même uſage, poſant ſon entaille D. ſur la planche, avançant ou reculant à volonté la régle C. ſur laquelle s'appuyera la pointe à calquer pour faire les traces.

Le truſquin ne pouvant donner de trace pour eſpacer les tailles un peu courbes ou ſinueuſes, on eſt obligé, dans une continuité de ces tailles, de ſe guider à les faire par des traces légeres à la plume ſur la planche à diſtances arbitraires, telles qu'on l'on le jugera à propos, qui cependant ne peuvent gueres être plus d'une ligne ou deux entr'elles ; mais pour ſe guider à faire les tailles circulaires des globes tant céleſtes que terreſtres, de ceux de France & des armes du Roi, & enfin de tous autres corps ronds ou ſphériques, on fera, de diſtances en diſtances, pareillement à volonté, des traces légeres ſur la planche avec la pointe du compas, l'ouvrant à meſure qu'on s'éloignera du centre où l'autre pointe ſera fixé, ou bien elles ſeront tracées à l'encre avec la pointe mobile d'un compas deſtiné à cet uſage. De même pour ſe guider à faire les tailles des ovales, on ſe ſervira du compas par les mêmes

points indiqués ci-aprés, *section quatriéme du chapitre quatre de la quatriéme partie, où j'ai donné un maniere très-simple pour tracer l'ovale.*

L'on peut d'ailleurs se servir de la régle oblique, *figure trente-six & trente-sept, même planche IX.* pour tracer avec la pointe à calquer des lignes diagonales de tel sens qu'il sera néceſſaire, mettant l'entaille de la régle F. sur la planche du côté convenable, diſpoſant bien juſte la régle mobile E. sur l'inclinaiſon qu'on voudra donner aux tailles diagonales, dont l'on voudra tracer des diſtances; pour lors laiſſant toujours cette régle mobile fixe au même point, on n'aura plus qu'à avancer ou reculer à volonté l'autre régle sur le bord de la planche, & faire les traces.

La même regle oblique eſt très-commode pour tracer des diſtances de rayons, poſant l'entaille de la régle F. comme je l'ai dit sur le bord de la planche de bois, & la tenant ferme, après avoir fixé la régle mobile E. au centre des rayons, l'on n'aura plus qu'à l'éloigner peu à peu d'un côté, & puis de l'autre à volonté, & tracer à meſure les traces convenables, avec la pointe à calquer.

Cependant l'on ſe ſervira le moins qu'il ſera poſſible de la régle parallele nouvelle & de l'équerre avec la pointe à calquer, d'autant que s'y habituant trop, il arriveroit indubitablement que le frotement de cette pointe uſeroit le cuivre du bord de ces inſtrumens & le rendroit inégal, n'étant fait pour ainſi dire que pour ſervir principalement à tracer avec la plume sur les planches de bois.

On aura ſoin dans l'hyver de ſe ſervir d'une mentonniere pour empêcher l'haleine de mouiller la planche. Cela eſt de conſéquence; car non-ſeulement cela peut empêcher, renflant le bois, de voir la trace des coupes que l'on fait en gravant, mais même de détacher l'encre du deſſein tracé deſſus & le barbouiller. On mettra donc cette mentonniere, *figure trente-neuf, planche IX, ci-devant page* 54 sur le nez & la

bouche, & l'on nouera les cordons par derriere la tête pour la tenir en état. Le Graveur, cette mentonniere ſur le viſage, & le carton ou garde-vûe ſur le front, paroît alors avoir comme la viſiere d'un caſque entr'ouvert, ce qui fait une aſſez plaiſante figure. Cependant, comme cette mentonniere eſt aſſez incommode, gênant la reſpiration, on ne s'en ſervira que le moins ſouvent qu'il ſera poſſible, & à des ouvrages délicats : c'eſt particuliérement ſur le poirier, que l'haleine renflant le bois, peut empêcher de voir la trace des coupes que l'on y fait ; ce qui peut faire faire les recoupes mal-à-propos & gâter les tailles.

CHAPITRE II.

SECTION PREMIERE.

OBSERVATIONS sur les différentes tailles, & sur le pointillé.

QUAND on se sera exercé pendant quelques mois à graver des tailles & des contours sur le poirier, on en gravera sur le cormier, & ensuite sur le buis, qui est plus dur ; mais celui avec lequel il faut se familiariser, parce qu'il est le seul sur lequel on puisse graver très-délicatement.

On prendra garde, en gravant, de ne point trop coucher la pointe en faisant la premiere coupe, par deux raisons considérables ; la premiere, parce que l'on couperoit les tailles par le pied, & qu'elles ne pourroient plus se soutenir ; la seconde, parce que la gravure ne seroit pas assez profonde, que les tailles ne seroient jamais bien nettes, & qu'elles seroient sujettes à pocher dans l'impression. Il ne faut pas non plus tomber dans une autre extrêmité, qui est de tenir la pointe trop droite ou trop à plomb, car il seroit presque impossible d'enlever le bois à la recoupe. Lorsqu'on aura peine à l'enlever, on prendra garde si cela ne provient point du défaut de la pointe qui seroit épointée & qui ne couperoit pas par son extrêmité. On le reconnoîtra facilement, en l'appuyant sur l'ongle ; car si elle ne mord point, c'est

ſigne que ſa pointe eſt caſſée, & il faut en changer ou la refaire ſur la pierre à l'huile, & repaſſer la pointe dans les coupes & recoupes, dont le bois n'aura pu être enlevé, en appuyant un peu ferme juſqu'à ce qu'il s'enléve.

Il ne faut pas, pour avancer l'ouvrage, faire tout de ſuite la coupe, & enſuite tout d'une volée la recoupe dedans ou dehors le trait ou les contours des figures, ſoit pour recouper après, & enlever le bois tout de ſuite autour de ces contours, ou bien pour graver les tailles qui doivent y toucher. Cette habitude eſt mauvaiſe, elle ôte la liberté de voir comme on grave le trait, & de ſçavoir comme on l'a gravé: ſi c'eſt la coupe que l'on ait faite, n'étant pas ſûr de ſa profondeur, quand on recoupe pour dégager le trait, ou que l'on grave des tailles, on peut couper ce trait par le pied, ou ne pas enfoncer aſſez la pointe pour enlever le bois. Pour éviter ces accidents, il faut donc faire à pluſieurs repriſes par parties la coupe ou la recoupe du trait ou contour; cette méthode eſt d'autant meilleure, que par ſon moyen l'on polit, ou pour mieux dire, l'on grave plus nettement le trait, & on lui donne plus facilement l'épaiſſeur convenable.

Si le fond des tailles paroît graveleux & qu'il ne ſoit pas coupé net, cela proviendra encore de la pointe qui ſera épointée, ou peut être de ſon taillant qui ſera édenté; on remédiera à l'un ou à l'autre, afin que la gravure paroiſſe proprement coupée. Lorſqu'on enleve le bois à la recoupe, il arrive ſouvent que les petits copeaux s'attachent à la pointe, ſur tout en hiver à cauſe de l'humidité de l'air ou de l'haleine, il faut s'habituer quand on en voit à la pointe, de la frotter un peu par le biſeau du taillant contre le pouce de la main gauche, prenant garde de ſe bleſſer; & à ſoufler dans la gravure, afin que ces copeaux n'y reſtent pas & ne rentrent point dans les tailles, d'où on les a enlevés.

Quand on grave des tailles, il faut bien prendre

garde qu'elles soient bien nettes, bien fermes, & bien égales dans leur épaisseur, autrement elles deviennent sinueuses, & paroissent faites en tremblant. Lorsqu'on s'appercevra d'un pareil défaut, on y remédiera en repassant & repolissant ces tailles avec la pointe à graver, soit dans le sens de la coupe ou dans celui de la recoupe ; mais ce reméde n'a lieu qu'autant que le clair-obscur du dessein le permettra, & qu'il n'obligera point à les laisser telles qu'elles seront. Par exemple, si une taille doit être très-tendre & égale dans toute sa longueur, il faut qu'elle paroisse tranchante d'un bout à l'autre étant gravée, si elle doit être forte & nourrie, il faut qu'elle le soit également depuis un bout jusqu'à l'autre, & ainsi du reste. Pour bien retoucher une taille & la rendre d'égale épaisseur, il faut tourner la planche le haut en bas ; c'est-à-dire, du sens opposé à celui dans lequel la coupe de la taille a été faite, & la regraver aux endroits nécessaires, qui seront assez visibles à la vûe ; pour cet effet, on retouchera cette taille comme si l'on faisoit une premiere coupe. De cette façon, cette nouvelle coupe sera faire sur la premiere recoupe ; & s'il est nécessaire de retrancher l'épaisseur de la taille par ses deux côtés, on fera tout de suite une nouvelle recoupe sur la premiere coupe qui aura été faite à cette taille, sans pour cela déranger la situation de la planche. Agissant de la sorte à chacune des tailles, on parviendra à les faire toutes très-nettes & très-égales.

Quand on a des tailles à faire en travers le fil du bois sujet à s'égréner, dont les extrêmités soient déliées & à se perdre en allant à rien, telles, par exemple, que de cette façon, *en* A *figure* 1, l'on peut au lieu d'enlever le bois dans toute la longueur de son fil, avant de faire ces tailles comme aux lignes ponctuées, faire les coupes & les recoupes, soit à chaque taille l'une après l'autre, ou

toutes les coupes & enſuite les recoupes, rendant l'extrêmité de chaque taille très-aigue & plus baſſe que la ſuperficie ou le plan du bois ſur lequel elle ſera gravée.

Pour lors toutes les tailles étant faites de la ſorte; aucune n'ayant pu s'égréner, l'on fera une coupe, & ſa recoupe entravers leurs extrêmités ſur le fil du bois pour les dégager comme aux lignes ponctuées de cette *figure premiere*; de la ſorte on aura évité l'égrénage de ces extrêmités. Cette méthode eſt particuliérement néceſſaire de ſuivre aux planches de poirier ou autre bois mou ou trop ſec. Souvent les petits copeaux d'entre ces tailles ne partent pas, les faiſant de la maniere que je viens de dire, ce qu'on peut voir en B. *même figure*; mais il ne faut pas s'en inquiéter, parce que faiſant enſuite la coupe & la recoupe traverſales dans toute la longueur des lignes ponctuées, tous ces copeaux partiront, & l'extrémité de toutes les tailles ſe trouvera nette & dégagée de tout cela. Cependant pour la propreté, ſi en faiſant ces tailles, elles ne ſont pas coupées nettes dans le fond proche l'extrémité déliée, l'on y repaſſera ſur le champ la pointe pour enlever ce qui ſera reſté de bois; ſi mieux l'on n'aime le faire après coup, quand la coupe & la recoupe de dégagement, lignes ponctuées, ſeront faites.

Cette méthode que je viens de preſcrire pour ces tailles en travers le fil du bois ne peut avoir lieu que pour celles que l'on fera de gauche à droite; car pour celles dont le délié devra être du côté gauche, & la tenue du côté droit comme à cette *figure deuxiéme*, on ne pourra les faire [à moins de tourner la planche de haut en bas] qu'en dégageant auparavant leur extrémité dans le fil du bois, lignes ponctuées C, avant de les graver, les faiſant enſuite une à une par recoupe & coupe, faiſant d'abord l'extremité très-déliée & plus baſſe que le plan

de la planche, & tenant ensuite la taille de l'épaisseur convenable, allant gagner la ligne D où elle sera tenue. C'est-là une des occasions où l'on est obligé de faire la recoupe avant la coupe, laquelle faite ensuite tient lieu de recoupe, & enleve le bois. Si contre la ligne D l'entre-deux de chaque taille est ouverte au lieu d'être tenue ensemble de ce côté la, il faudra de suite, à la coupe qu'on fera après la recoupe, faire une petite coupe sur le sens du fil du bois précisément appuyé sur la ligne D, afin de pouvoir enlever le petit copeau, & rendre ainsi la taille parfaite de ce côté la; ou faire comme à la *figure premiere* après la recoupe & la coupe de toute les tailles, une coupe & une recoupe traversales dans le fil du bois qui en l'enlevant fera sauter tous les petits copeaux s'il en reste quelqu'uns.

On observera aussi en gravant de lever un peu le poignet & le bras quand on approchera de l'extrémité des tailles, tant à la coupe qu'à la recoupe, afin que la pointe entre à plomb dans le bois, & que son taillant ne coupe point le trait contre lequel elles peuvent tenir & être appuyées.

Quand on fait la coupe de traverse appuyée sur les hoches des entetailles, il faut avoir attention de ne point trop faire entrer la pointe dans le bois, afin qu'en passant elle n'égrene point le trait délié qui touche au gras de l'entetaille; s'il y avoit-là une interruption, cela feroit un mauvais effet; le plus sûr seroit de ne point traverser les entetailles par une seule coupe, & de faire cette coupe à plusieurs reprises, c'est-a-dire à chaque entetaille l'une après l'autre; car aussi bien lorsqu'elle est faite légérement d'un seul coup on est toujours obligé de repasser la pointe dans cette coupe traversale à chaque entetaille que l'on recoupe, afin de pouvoir enlever le bois facilement aux parties déliées, autrement il a peine à quiter la hoche de l'entetaille.

Lorsqu'on voudra d'une taille ou d'une entetaille trop épaisse faire deux tailles, ou former une entretaille en la divisant ou en la séparant, on appuyera légé-

rement la pointe tant à la coupe qu'à la recoupe; sans cette attention l'on coure risque d'éclater ou de couper le pied ou la tête des nouvelles tailles ou entretailles que l'on fait, & cet accident ne se peut réparer.

Quand les entretailles se trouvent entre des tailles longues qui tiennent à des traits qui les bordent, il faut faire deux coupes préparatoires appuyées en dedans ces traits, comme, par exemple, ci-devant *planche XI à la figure 45*, afin de pouvoir enlever le bois en faisant la recoupe ordinaire de ces longues tailles, & aux entretailles d'entre ces tailles, après les avoir gravées; on coupera l'excédant par une coupe & recoupe traversale qui les rendra de la longueur qu'on se sera proposé de les faire; opération qui se fera alternativement après avoir fait une longue taille. Quand d'autre part des entretailles se trouveront sans traits qui les bordent, lorqu'on aura fait toutes les coupes des tailles & des entretailles, il faut faire, par les deux bouts, comme *en l* lignes ponctuées, *figure 58, planche onze, page 85*, une coupe & une recoupe en travers qui enleve le bois, & dégage ainsi toutes les longues tailles, après quoi ayant fait la recoupe d'une taille, on dégagera en travers (en faisant une petite coupe & une petite recoupe) les deux bouts de l'entretaille qui suivra cette taille; & la recoupe de l'entretaille étant faite, on fera celle de la taille suivante, & ainsi de suite alternativement jusqu'à la fin de toutes les tailles & des entretailles.

On prendra garde en faisant les petites coupes & recoupes de traverse que j'ai dit, de ne point appuyer la pointe sur la taille suivante, parce que cela la couperoit, & y pourroit causer une interruption.

On aura soin de ne point graver le dégagement au bout des tailles courbes *comme en* E *& en* G *fig. quarante-huitiéme & quarante-neuviéme, pl. IX ci-devant p.* 85 qu'après avoir fait la premiere coupe de ces tailles, de crainte d'égréner le bois. Cette observation n'a lieu que quand on les grave sur le travers du bois; car

quand elles ſont du même ſens que ſon fil, il n'y a rien à craindre.

Les cercles, toutes les lignes & les tailles circulaires & courbes, ou ovales ſont très-difficiles à graver exactement, c'eſt-à-dire ſans être caſſés, meurtris, ondés, ou coupés. Quatre choſes principales contribuent à les rendre mal faites; la trop grande largeur de la premiere partie du chef de la pointe; l'inattention de ne pas retirer & remettre ſouvent la pointe en les gravant, c'eſt-à-dire de ne pas faire la coupe & la recoupe à pluſieurs repriſes; la vacillité de la pointe, & le fil du bois. Quant à la premiere cauſe, il eſt certain que la premiere partie du chef de la pointe étant trop large, ſon dos meurtrit les tailles circulaires en faiſant la coupe, parce que cette partie eſt conduite de biais à meſure que l'on fait tourner la pointe en gravant, & qu'elle ſe trouve plus large que l'eſpace d'entre chacune de ces tailles, particuliérement lorſqu'elles ſont preſſées; cet accident arrive auſſi en gravant des cercles & toutes autres lignes courbes ou ovales, principalement quand les diamettres ſont petits, l'on comprend bien que c'eſt en partie à cauſe que leur courbure eſt peu développée. Cette même raiſon ſert à faire connoître que la pointe ne peut graver un cercle d'un ſeul coup parce que ſa lame eſt plate & qu'elle caſſeroit; quand même cela n'ariveroit pas, ſon dos fouleroit toujours le cercle d'un côté, & ſon taillant en gliſſant couperoit en travers un autre endroit. Il faut donc abſolument graver à pluſieurs repriſes les cercles, & toutes les lignes & les tailles circulaires courbes ou ovales.

A l'égard de la vacillité de la pointe, elle peut provenir de trois cauſes; la premiere de n'être pas tenue bien ferme, la ſeconde d'être emmanchée trop longue, & la troiſiéme de ce que la lame ſeroit trop mince: d'une façon ou d'autre, la pointe en vacillant, grave le cercle, la ligne ou la taille circulaire toute ondée & caſſée. On previendra ces fautes en

corrigeant ce qui les peut produire ; les accidents produits par le fil du bois ſont les choſes les moins faciles à prévenir ; car la pointe eſt ſouvent emportée dedans, malgré qu'on en ait, & caſſe & coupe ainſi les cercles, les tailles circulaires, & les lignes courbes ; tout ce qu'on peut faire, c'eſt de paſſer la pointe plus promptement à cet endroit ; mais comme cela n'eſt pas ſuffiſant pour empêcher que le fil du bois n'emporte quelquefois la pointe, il faut quand cela arrivera, arrêter tout court ſa pointe, & reprendre la coupe en douceur un peu au-deſſus de l'endroit où la pointe aura été entraînée; ou bien après avoir un peu tourné la planche du côté gauche, on reprendra la coupe en forme de recoupe au-deſſous de l'endroit où la pointe aura gliſſé, la commençant en dedans & en apparence au-deſſus, comme en A, & en retrogradant on l'achevera avec douceur en B comme à cette figure Le trait C marque l'échapade de la pointe ; & afin que cet accident n'arrive pas à cette retouche, on tiendra la pointe plus à plomb l'appuyant un peu ferme, & la faiſant agir modérément.

Quand la pointe ſera entraînée dans le fil du bois en faiſant la recoupe du dedans des cercles, des lignes ou des tailles circulaires, on retournera la planche à contreſens, & on reprendra cette recoupe un peu au-deſſus de l'échapade en faiſant une coupe à l'ordinaire.

Les contretailles exigent bien des attentions pour les graver parfaitement. Lorſqu'on fait la ſeconde coupe qui croiſe la premiere, il ne faut pas appuyer trop fort, ni tirer la pointe bruſquement, crainte de la faire ſautiller ſur les premieres coupes ; car toutes les tailles qu'on traverſeroit ſe hocheroient ou s'égreneroient à chaque croiſé ; & il arriveroit qu'en faiſant la recoupe on enleveroit ces endroits-là, ce qui rendroit les contretailles intérrompues, & ce qu'on appelle pouilleuſes ; ou ſi le bois ne s'enlevoit pas, les tailles ne ſe rapporteroient plus à chaque croiſé, & paroîtroient hochées. Les contretailles courbes, cir-

culaires, & obliques sont les plus sujettes à ces accidents à cause de l'allongement de leur quarré. Pour prévenir autant que l'on pourra l'accident dénoté ci-dessus on commencera, si faire se peut, les premieres coupes en travers le bois pour ensuite faire les secondes qui les croiseront dans le fil du bois; cela empêchera de faire sautiller la pointe à chaque croisé, comme il pourroit ariver si l'on faisoit la seconde coupe en travers le bois.

Il est encore très-essentiel pour graver de belles contretailles, de ne point se servir d'une pointe dont la premiere partie du chef soit camuse ou trop large, parce que lorsqu'on feroit la recoupe des contretailles, cette partie se trouvant plus large que les petits quarrés formés par le croisé des contretailles, il arriveroit infailliblement que le taillant de la pointe couperoit la taille qu'elle toucheroit en même-temps que son dos, meurtriroit celle sur laquelle il s'appuyeroit, ce qui feroit par conséquent autant de doubles fautes que de recoupes.

Il faut s'attacher à graver bien vif les angles des petits quarrés des contretailles, ce qui sera aisé si l'on fait leur recoupe en deux temps, & en équerre; rien n'est plus difforme que de voir ces angles arrondis ou obliques, en voici une figure où ces défauts sont ren-

dus sensibles. On redoublera son application quand on gravera des contretailles, égales d'épaisseur & de distance, pour produire par tout une même teinte. Si parmis ces contretailles quelques-unes se trouvoient gravées trop fortes ou trop minces, cela paroitroit beaucoup à l'estampe, & interrompoit la continuité de la teinte qu'on voudroit exprimer; on peut en avoir une preuve sensible en examinant la petite figure

de papier réglé p. 232 du I Tome, on verra que le fond des quarrés de toutes les dixaines paroît par tout d'une même teinte, ce qui fait fort bien distinguer les tailles qui séparent ces dixaines, & le point de l'ouvrage répréſenté ſur ce papier. Quand les quarrés des contretailles ſeront trops grands pour que le bois puiſſe s'enlever facilement par le deuxiéme coup de pointe de la recoupe, il faudra recouper ou enlever diagonalement la moitié du quarré ſur laquelle les deux premieres coupes auront été faites comme au noir de cette figure ◺. prenant garde en finiſſant cette recoupe de ne pas faire toucher la pointe par embas ſur la taille marquée d'un point, crainte de l'ébrécher; enſuite on fera la recoupe en équerre à l'ordinaire, ce qui enlevera avec facilité le bois de l'autre moitié blanche du quarré, comme il eſt figuré ci-deſſus.

Il faut autant que l'on peut, rendre & faire les contretailles aux premiers coups, ſans être contraint de les retoucher crainte de les égréner, & d'être en riſque de couper leurs croiſés & les gâter; cependant étant contraint de les rendre plus déliées ou d'en adoucir les les extrêmités, il faut faire quarrément la retouche carreau par carreau, en deux tems, appuyés ſur les côtés de la recoupe de chaque carreau, enfonçant très-peu la pointe, crainte d'endommager les croiſées des tailles.

Il y a de grandes difficultés à faire des tailles circulaires ou ſpirales croiſées par d'autre tailles courbes & tournantes toutes autour; par exemple d'un globe, ou de l'iris de l'œil qu'on auroit à faire grand comme nature, à cauſe de la coupe des tailles circulaires qui en tournant ſe trouvent toujours en dedans le cercle, & par conſéquent en oppoſition aux extrémités ou courbures des ſecondes tailles oppoſées comme en *a* de la figure ſuivante, à meſure que la coupe s'éloigne du centre ou proche du centre où elle à été commencée. Pour bien faire cette opération il faut faire la coupe des ſecondes tailles courbes une à une, & faire la recoupe ainſi de chacune avec grande atten-

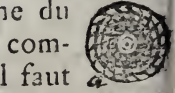

tion en deux fois, c'eſt-à dire à partir du centre, carreau par carreau, juſqu'en *a*, & en tournant autour du globe faiſant les tailles courbes l'une après l'autre, venir finir la derniere tout proche la premiere commencee en *a*, enfonçant très-peu la pointe tant à la coupe qu'à la recoupe de ces tailles courbes, carreau par carreau, crainte d'enlever les croiſées de ces contretailles circulaires & courbes plus ſujettes à s'égrener qu'à des contretailles quarrées.

Quand les doubles tailles des globes ou des cercles, boules ou autres corps ſphériques doivent être ſimplement faites obliques par deſſus les circulaires ou par deſſus une taille ſpirale ou centrale, on peut les commencer, par exemple comme, à cette *fig. 1* en *b*, & ainſi taille par taille oblique faire les coupes & les recoupes trés-poſément, crainte d'enlever les croiſés.

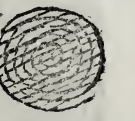

Lorſque dans quelque eſpace d'entre les contretailles, le bois du carré ne voudra pas quitter par la recoupe, parce que la coupe n'aura pas été faite à cet endroit aſſez profondément, il faut, pour ne pas riſquer de diminuer d'épaiſſeur le trait ſur laquelle cette coupe aura été faite ſi l'on y repaſſoit bruſquement la pointe à l'endroit en queſtion, il faut, dis-je, la remettre très-légérement tant ſoit peuplus loing du côté gauche dans cette même coupe pour guider ainſi la pointe à l'endroit où il faudra l'enfoncer un peu plus ferme, ce qui, ſans doute, fera partir le petit copeau qui n'aura point parti à la recoupe; même s'il le faut, & dans le même principe, on repaſſera la pointe dans la recoupe s'il en eſt néceſſaire. La pratique de l'art fera connoître qu'à toute ſorte de tailles faites en travers, & appuyé ſur une coupe où le bois ou petit copeau ne pourra partir par la recoupe, qu'il faudra agir de même que je viens de l'expliquer.

Si les contretailles demandent tant de ſoins, les triples-tailles exigent encore bien plus d'attention, c'eſt abſolument ce qu'il y a de plus difficile à bien exécuter dans la gravure en bois: on le comprendra facilement en s'appliquant à ce qui ſuit.

Après avoir fait deux coupes de pointes croisées comme aux entretailles, il en faut faire encore une qui traverse diagonalement d'angle en angle les petits quarrés que les précédentes ont formés, d'où il s'ensuit que dans l'espace de chacun, il y a déja trois coupes qui peuvent avoir coupé les tailles par le pied, pour peu que l'on ait fait entrer la pointe à graver un peu trop profondément dans le bois, ce n'est pas tout; pour recouper ensuite & former le relief de ces triples-tailles, il faut faire cette recoupe à trois endroits différents, dans chacun des mêmes petits quarrés, en opposition aux trois premieres coupes, & par conséquent ce sont six coupes de pointe dans chaque quarré. La grande difficulté est donc d'enlever le bois d'entre chacun de ces quarrés, sans faire sauter les tailles ou couper leurs croisées; pour cet effet il faut graver toutes ces coupes avec une grande prudence, faire d'abord les trois premieres aux pieds des lettres A B C très-légérement sans trop appuyer la pointe; faire

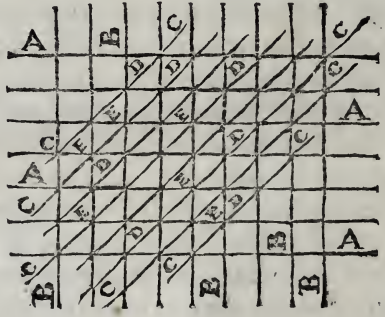

de suite avec la même légéreté la recoupe du triangle qui partage d'angle en angle la moitié de chaque quarré comme en D. Cette recoupe doit être faite à l'équerre & en deux temps, c'est-à-dire à droite & à gauche de la lettre. On recoupera après avec la même attention l'autre moitié triangulaire du même quarré comme

comme en E ; cette recoupe doit n'être faite qu'à la tête de cette lettre parce qu'il y aura deux coupes de faites à ces deux côtés. On fera la recoupe de ces triangles D E alternativement l'une après l'autre.

Quoique j'aie dit que la troiſiéme coupe des triples-tailles devoit traverſer d'angle en angle les quarrés des contretailles, cependant cela eſt arbitraire : l'expérience fait voir que cette coupe peut varier quelquefois plus d'un côté que d'un autre ; enſorte que fort ſouvent l'épaiſſeur qu'il convient laiſſer aux deux premieres tailles, fait qu'il n'y a point ou bien peu de recoupe à faire à quelques-uns des triangles D, comme en *c fig. ſuivante* ; quelques-uns même de ces triangles peuvent changer de figure, & devenir des pentagones irréguliers ; les triangles E par même moyen deviendroient auſſi à quelques endroits de même figure, & alors il faudroit toujours faire la recoupe aux premiers en deux temps à l'équerre aux deux côtés de la lettre D, & aux derniers la faire en trois temps, ſçavoir au côté gauche, au chef de la lettre E, & tout de ſuite à ſon côté droit. Voici la figure des uns & des autres. A quelques-autres endroits le triangle E deviendroit pareillement ſi petit qu'il n'y aura point ou bien peu de recoupe à y faire, de même qu'on l'a dit de quelques-uns des triangles D, & qu'on le peut voir en *d* ; c'eſt particuliérement à ces endroits-là qu'on peut très-facilement couper les tailles par le pied, & faire ſauter leurs croiſés en faiſant les trois premieres coupes, pour peu que l'on enfonce la pointe trop avant dans le bois, ou qu'on la tienne trop couchée. La pratique doit guider dans ces occaſions, elle fera plus que toutes les inſtructions que je pourrois donner. Quelquefois les triangles deviennent hexagones irréguliers, *comme en* F, pour lors la recoupe doit s'y faire à trois temps en oppoſition aux trois premieres coupes, c'eſt-à-dire d'abord au côté gauche, puis au chef, & tout de ſuite au côté droit de cette lettre F.

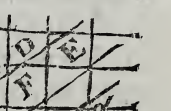

Cependant je conseille de ne faire d'abord aux triples tailles, que deux longues coupes, comme l'on fait à la premiere & à la seconde taille qui forment les contretailles ordinaires, & de n'en point faire à la triple taille (laquelle seroit nécessairement dessinée à l'encre par dessus) que peu à peu, c'est-à-dire, qu'à mesure que l'on recouperoit les espaces d'entre les contretailles, coupant & recoupant en même tems dans chaque espace, ce qui pourroit convenir pour graver cette triple taille aux endroits nécessaires à la faire distinguer de la premiere & de la seconde taille croisées l'une sur l'autre.

On auroit même l'avantage, ne faisant point la troisieme coupe dans toute la longueur de la triple taille, d'être moins en danger que les croisées, tant de celle-ci que de la premiere & de la seconde taille, ou des contretailles, vinssent à sauter & à s'ébrecher en gravant par la multiplicité des coupes qui les auroient coupées par le pied; il arriveroit pour lors, qu'en faisant les recoupes une à une de chaque espace blanche, il faudroit nécessairement de l'une à l'autre alternativement en passer une, sans l'achever de graver, pour revenir à l'autre tout de suite, ou, toute la rangée étant faite en passant une alternativement, revenir ensuite à toutes celles qu'on auroit laissé à faire, les ayant préparées par celles qui auroient été gravées, qui serviroient de guide pour les achever. La pratique expliqueroit beaucoup mieux cela que mon discours.

Les anciens Graveurs en bois ont fait jusqu'à des cinq & six tailles ou contretailles croisées les unes sur les autres, dans des morceaux véritablement assez grands pour les y pouvoir distinguer. Ces contretailles ne pouvoient & ne peuvent se faire au bout de la pointe, c'est-à-dire, de fantaisie, comme l'on fait maintenant les secondes tailles ou contretailles ordinaires; d'autant que d'une part, toutes les coupes croisées se confondroient ensemble, & qu'on ne pourroit les distinguer facilement, & que de l'autre, les recoupes

qui y conviendroient feroient partir, sans doute, aussi bien qu'elles, nombre de croisées & autres traits des contretailles; accidents & fautes irréparables qui les rendroient toutes pouilleuses. Il faudroit donc, dans le cas où l'on voudroit faire des cinq ou six tailles, ou contretailles, les unes sur les autres, les tracer & dessiner à l'encre sur la planche, comme ont fait les anciens Maîtres, & les travailler comme ils ont fait & que je le vais dire.

Pour moi je ne puis trop admirer, & ai peine même à concevoir la grande patience & l'habileté étonnante que ces Graveurs, tels qu'Albert Durer, les Lucas, les Vichem & autres, ont eu à couper bien vifs & nets, & une à une, les angles & parties obliques de toutes les petites espaces blanches produites par la multitude des tailles les unes sur les autres, sans que toute leur longueur fût interrompue par le moindre défaut, comme si toutes les coupes eussent été faites d'abord traversales, c'est-à-dire, je m'explique, comme dans toute la longueur de chaque contretaille d'un même coup de pointe les unes sur les autres, comme j'ai déja dit des secondes tailles ou contretailles ordinaires, & sans les ébrécher, vu qu'ils ne gravoient cela que sur du cormier ou du poirier, moins dur, comme on sait, que le buis, n'étant pas possible de trouver de ce dernier bois des planches assez grandes pour faire les morceaux où ils pouvoient faire entrer tant de tailles ou de contretailles les unes sur les autres; cela me passe en vérité, par connoître l'excessive difficulté de les graver proprement, & sans défauts.

Par ce que je viens de rapporter, on doit donc concevoir que passé les triples tailles, l'on ne doit point faire de recoupes de chaque taille dans toute sa longueur, croisées les unes sur les autres, aux quadruples aux cinquiemes & sixiemes tailles ou contretailles, mais les dessiner auparavant sur la planche, si tant est qu'absolument l'on désire en faire, & qu'il faut couper, re-

couper & graver chaque eſpace blanche qu'elles produiront toujours à forfait les unes après les autres.

Quand on aura gravé des contretailles ou des triples-tailles, on frotera légerement par tout deſſus leurs croiſés avec l'ongle du pouce, afin de les rafermir, & que le tout ne faſſe qu'un corps qui puiſſe ſe ſoutenir. On doit faire la même choſe à toutes ſortes de tailles aux endroits où elles tiennent à des traits ou à des contours, à cauſe de la coupe qu'on y a faite pour faciliter l'enlévement du bois en recoupant ces tailles; autrement il y pourroit reſter une petite ouverture imperceptible que l'épaiſſeur de la pointe auroit faite y paſſant, qui pourroit marquer blanc, & faire là une interruption, laquelle à l'impreſſion feroit un mauvais effet.

Quand il ſe trouvera dans quelques ouvrages de très petites parties à ombrer comme filets, montées, marches d'eſcaliers & autres choſes ſemblables, ſur leſquelles des tailles paſſeront telles qu'aux figures ſuivantes, on aura grande attention pour les graver

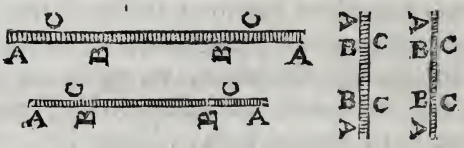

ſans accidents, & ne pas endommager leurs traits horiſontaux ou perpendiculaires, de ne faire d'abord qu'une coupe préparatoire dans toute la longueur d'A en A en dedans le trait, très-légérement appuyée, pour pouvoir faire enſuite les petites tailles de traverſe une à une de B en C, enlevant le petit copeau à chacune par une très-légere recoupe appuyée en dedans ſur le trait du côté C afin de ne pas riſquer d'enlever la taille ou pluſieurs même, ſi l'on avoit fait une recoupe, ſi légere fût-elle, dans toute la longueur en dedans du trait C, pour s'éviter la ſujétion de donner cette petite recoupe à chaque bout de taille une à une de ce côté C comme je viens de dire; car l'on doit ſentir qu'une recoupe

préparatoire faite en C par dedans toute la longueur d'un si petit espace, empêche les petites tailles d'avoir assez de force pour soutenir l'appui que fait la pointe en coupant & recoupant de si petites parties de bois; & l'on observera qu'en ce cas, les tailles faites en travers le fil du bois seroient absolument sujettes à s'égrener par le bout en les gravant, si l'on avoit hazardé de faire cette recoupe préparatoire C dans toute la longueur du trait; & que d'une part les petites coupes faites dans le fil du bois quand les petites tailles s'y trouveroient, peuvent, recoupant, & enlevant le copeau par la recoupe, entraîner avec soi, & ébrécher par la force du fil du bois la petite partie du trait qui se trouveroit au bout de chaque taille, & qui doit rester sur l'ouvrage, si d'autre part l'on n'avoit pas l'attention d'enfoncer assez la pointe, quoique légérement, pour que le copeau parte facilement. Par ainsi l'on aura grande attention des petites tailles aux grandes, que presque toujours les copeaux qu'on enleve dans le fil du bois, comme je viens de dire, sont très-sujets d'entraîner avec eux la partie du trait qui se trouve au bout, quand la recoupe de traverse appuyée sur ce trait n'est pas assez profondément faite, soit dans toute sa longueur, si l'espace le permet, soit à chaque taille, si elle se trouve très étroite.

Le pointillé est aussi une des parties de la Gravure en bois des plus difficiles à graver; rien n'est plus fréquent que de le couper par le pied, & de le faire sauter, c'est un accident sans remede; & j'ose dire qu'on ne peut guere l'éviter, si l'on ne se sert des mêmes précautions dont j'use en le gravant. Les tailles que j'ai à pointiller étant gravées, je divise les points en travers la taille, faisant toujours la recoupe avant la coupe; si je les commence par le haut d'une taille, ou la coupe avant la recoupe à l'ordinaire; si je les fais en rétrogradant de bas en haut de la taille, chacune de ces opérations formant le point aussi delié qu'on le désire, sans crainte de l'enlever: d'ailleurs on peut faire le

pointillé qu'il n'y paroiſſe pas d'encre, ſi l'on fait épreuve de la planche auparavant pour égaliſer ces tailles par une retouche; car les points ne viennent que toujours trop forts à l'impreſſion. Or en continuant je laiſſe entre chacun la diſtance qui m'eſt convenable, & je les grave point par point, ou l'un après l'autre, me ſervant toujours d'une pointe dont la premiere partie du chef ſoit la plus fine, afin de n'être pas en riſque d'endommager la taille, proche de celle où je fais des points. Lorſqu'une taille eſt donc toute pointillée, je commence celle qui eſt immédiatement à côté, obſervant de ne pas faire les points de cette autre taille vis-à-vis ceux de la premiere, mais de placer les points de cette ſeconde vis-à-vis les intervalles des points de la premiere, & ainſi des autres. Le pointillé étant gravé, doit paroître de figure piramidale dont la baſe eſt tenue par le corps de la planche, & la cime forme le point qui doit marquer à l'eſtampe; cette maniere de graver le pointillé eſt la meilleure & la plus ſure, parce que les points ſe trouvent mieux mêlés, & qu'ils ont plus de ſolidité que quand ils ſont faits de la maniere ordinaire dont tous les Graveurs en bois uſent communément; il eſt vrai que la mienne employe bien plus de temps que la leur; mais on ne doit pas s'en inquiéter lorſqu'on veut rendre une gravure parfaite. Quoique je n'uſe pas de la méthode ordinaire pour graver le pointillé, cependant je vais la décrire, elle ſervira au moins à en faire connoître les défauts, & à prouver la bonté de celle que je viens d'expliquer.

Les Graveurs en Bois, après avoir gravé toutes les tailles qu'ils veulent pointiller, les coupent en les croiſant tout en travers, & les recoupent de même, enſorte que par ce moyen ils font d'une coupe & d'une recoupe dix, vingt, trente points ou davantage ſelon qu'il y a plus ou moins de tailles: cela leur abrege bien du tems à la vérité; mais auſſi dans cette opération la pointe ſautille de taille en taille, & en-

léve preſque toujours en paſſant quelques points, pour peu qu'on l'enfonce un peu trop dans le bois : d'ailleurs ce pointillé n'eſt point mêlé, il paroît par colonne, ce qui n'eſt point trop agréable aux yeux.

Quand il arrive que des points ſont aſſez gros pour n'être pas pointus après les avoir gravés, il faut les arrondir par les angles, car ce ne ſeroit pas des points, mais des carreaux. Pour éviter le défaut que des lignes ponctuées ou des points mêlés proche de grands blancs ou de grands vuides à la planche, ne paroiſſent pas être de gros points ou des points longs par la grande foulure que fait le timpan de la preſſe en imprimant, il faut faire pluſieurs épreuves des lignes ou traits à ponctuer & les retoucher à chaque fois juſqu'à ce qu'elles ne marquent que très-légerement ; pour lors gravant le pointillé très-aigu, il viendra toujours aſſez viſible à l'impreſſion. J'ai dit au Chapitre précédent la maniere de graver les tailles pour faire du pointillé bien mêlé, j'ajoute ici qu'il faut retoucher les tailles du pointillé qu'on veut faire très-tendre & délicat, comme je viens de dire, & qu'il faut graver & même vuider toute la planche, avant de diviſer les points du pointillé que l'on aura à faire, afin que lorſqu'il ſera fait, la planche ſoit toute achevée ; car ſoit que l'on eût encore quelque choſe à graver ou qu'il fallût la vuider, on coureroit riſque de gâter le pointillé qui ſeroit gravé. *Voy. dans tous mes Ouvrages, au Recueil des Papillons, vous y trouverez grand nombre d'Eſtampes, où il y a beaucoup de pointillé.*

Lorſqu'on voudra graver des points pour paroître blancs à l'Eſtampe, on les fera comme ſi l'on faiſoit la premiere coupe d'une taille circulaire ; & le bois étant enlevé, on prendra la pointe à calquer, on mettra ſon extrêmité dedans le trou gravé, la tenant d'aplomb, & on tournera le manche de cette pointe entre les doigts en appuyant un peu ; elle arrondira parfaitement ces points blancs.

SECTION DEUXIEME.

DES attentions que l'on doit avoir quand le bois s'égrene naturellement, & que son fil emporte la pointe. Maniere solide pour graver les filets & doubles filets des Planches, Vignettes, &c., & observations sur la Gravure d'une forte taille.

IL y a du bois qui est sujet à égrener en gravant, ce qui provient de ce qu'il n'a pas été coupé sur pied dans un tems convenable, ou de ce que l'arbre étoit mort auparavant la coupe. L'une ou l'autre de ces causes, le rend mauvais à graver; il faut donc, avant toute chose essayer le bois dont on veut se servir, ce que l'on fera par le côté ou par le dessous de de la planche si elle est rabottée; on rejettera celui qui aura cette mauvaise qualité, sur tout si l'on a des contre-tailles à graver, car elles s'égréneroient toutes, & deviendroient effroyables. Si l'on n'a que des tailles à graver on peut en user au besoin en prenant les précautions nécessaires pour éviter l'égrénement ainsi que je vais le dire.

Le bois n'égrene que sur son travers & jamais sur son fil, ainsi quand on gravera sur ce dernier sens on n'aura rien à craindre; c'est aussi ce qui est cause que tous les graveurs en bois cherchent à faire leurs tailles de ce côté la. Il est rare de trouver des lettres grises dont les tailles du fond soient gravées sur le travers du bois; mais l'inconvénient qui arrive, c'est que le fil du bois emporte toujours la pointe, & qu'il est presque impossible par cette raison, que les tailles soient gravées aussi nettes & aussi égales que sur le travers du bois; en mon particulier j'aime beaucoup mieux avoir à graver des tailles en travers le bois que sur son fil.

Pour éviter d'égrener les tailles dont l'extrémité sera déliée par un des bouts, ou même par tous les deux bouts, après avoir dégagé à l'ordinaire ou enlevé le bois en travers à l'endroit où cette extrémité se trouvera appuyée, on fera la recoupe de chaque taille avant de faire la coupe; on gravera ainsi toutes ces tailles alternativement l'une après l'autre. Si ce sont des tailles courbes pareilles à celles des *figures* 48 & 49 *ci-devant planche* XI, *page* 85, on fera, si l'on veut, toutes les coupes d'un bout à l'autre, & après qu'elles seront faites, on dégagera tout en travers au bord de l'extrêmité des tailles, comme *en* E *& en* G *même figure*; on fera ensuite toutes les recoupes à contre-sens de la maniere ordinaire, c'est-à-dire en rétrogradant de l'extrêmité au gras des tailles, appuyant d'abord la pointe un peu ferme à l'extrêmité de ces tailles, & finissant légérement contre leur gras. On pourra graver encore autrement ces sortes de tailles, les coupant & recoupant une à une avant de dégager le travers de leurs extrêmités; ensorte que tous les copeaux d'entre chacune des tailles, resteront tenus par ce côté sans être enlevés, & partiront tous ensemble lorsqu'on fera le dégagement.

On prendra garde quand on gravera des tailles un peu délicates, de ne se pas servir d'une pointe dont la lame soit trop épaisse, car malgré la bonté du bois elle les feroient infailliblement égrener : d'un autre côté si la lame de la pointe est trop mince quand on grave des tailles un peu fortes, elle n'a point de force, elle vacille, & elle les grave toutes ondées; ces deux extrémités sont dangereuses.

On aura aussi attention, en gravant des tailles très-déliées, de ne point en faire de plus basses que la superficie des autres, à moins que le sujet ne le demande; car ces tailles marqueroient peu ou point du tout, c'est ce qu'on appelle tailles perdues.

Pour bien faire les filets simples aux planches, vignettes, frontispices, &c., on fera d'abord, en dedans

le trait ou la trace du truſquin, une coupe appuyée deſſus par les deux bouts ou côtés en travers le fil du bois, prenant garde d'aller poſément lorſque la pointe approchera du bord de la planche, crainte qu'elle n'échappe en dehors & coupe le filet qu'on doit y former; pour cet effet on levera un peu le coude pour que la pointe, entrant d'aplomb dans le bois, ſoit tenue en reſpect & n'aille pas plus avant; cela fait, on fera les deux coupes des deux côtés de la planche dans le fil du bois pareillement guidé par la trace du truſquin, les commençant préciſément à celles déja faites en travers le fil du bois, & les terminant dans le même principe à chaque bout ſur chaque coupe de traverſe; & afin d'empêcher qu'à la recoupe la pointe ne ſoit emportée dans les angles du filet hors de la planche, on coupera ces quatre angles de cette façon, enlevant

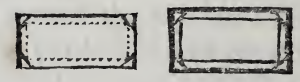

ainſi ces petites parties, ce qui ſera ſuffiſant, y allant poſément, pour que la pointe s'y arrête en faiſant la recoupe dans toute la longueur de chaque côté afin d'enlever le bois, & que le filet ſe trouve dégagé de ce côté, comme le marquent les points de cette figure. Ceci n'a lieu que pour les planches où aucune tailles ni contours ne toucheront point au filet, & particuliérement dans ces angles intérieurs, & que pour l'eſpace pareillement qui ſe trouve entre les doubles filets des vignettes & autres planches, entre le filet intérieur & l'extérieur toujours plus gras ou plus épais que le premier. Les deux coupes traverſales étant donc faites auſſi ſur le vuide d'entre les deux filets, celles guidées par la trace du truſquin ſur le fil du bois, ſe feront comme ci-deſſus ſans riſque [la pointe s'arrêtant ſur les coupes traverſales] qu'elle ſoit emportée hors de la planche, ce qui indubitablement gâteroit & pourroit éclater le double filet, & les quatre angles coupés donc enſuite, entre les deux filets, comme

le montre la deuxiéme figure. La recoupe se fera entre eux, & les achevera sans danger, après quoi, il ne restera plus qu'à enlever la vive-arrête du second filet pour l'achever, vive-arrête qui s'enleve de même au simple filet des planches où il n'y en a qu'un.

Je ne parle point ici de la maniére de diminuer d'épaisseur un trait ou un contour sur le côté où des tailles tiennent, parceque cela dépend de la retouche, & que j'en donne les principes ci-après dans la IVe & derniere section de la quatriéme partie.

Ceux qui collent des estampes ou des desseins sur le bois pour les graver tout à fait semblables, auront attention que ce qui reste sur la superficie de la planche, (tant du papier presque tout usé avec la prêle, que de la colle) quoi que très-peu sensible, ne laisse pas de former une petite épaisseur dessus cette superficie, qui empêche les tailles d'être aigues & déliées aux endroits convenables, & qui rend les contours plus épais qu'ils ne paroissent à l'œil. Quoique ces choses étant gravées paroissent & soient effectivement les mêmes de l'estampe ou du dessein collé, néanmoins, quand la planche est gravée, & qu'elle a été lavée pour ôter le papier & la colle qui étoient dessus, ces contours, ces traits & ces tailles étant gravés à queue d'aronde par le pied, deviennent par conséquent plus épais à leurs superficies; de la il arive, que tel croit graver une figure bien semblable la collant sur le bois, qu'il n'y réussit point du tout: cela m'oblige d'avertir & d'assurer que telle précaution que l'on puisse prendre, il est impossible de contrefaire une estampe ou autre chose assez parfaitement pour empêcher qu'un habile graveur ne sache point distinguer l'original d'avec la copie; mais enfin pour remédier à l'inconvénient que j'ai dit, & graver une chose la plus semblable à l'original qu'il sera possible, il faut que les contours & les tailles des estampes collées soient gravés plus déliés qu'ils ne paroissent sur la planche, & il faut emporter le trait des tailles qui

paroîtront très-délicates. La maniere de coller l'eſtampe avec la terebentine pour n'y laiſſer que l'impreſſion, eſt plus avantageuſe pour notre gravure; mais auſſi en travaillant, la terebentine s'échauffe, elle peut s'attacher aux doigts, & n'eſt pas agréable à l'odorat de pluſieurs perſonnes. J'ai éprouvé qu'en gravant quelque choſe de collé ſur une planche, la meilleure méthode eſt, à meſure que l'on a gravé quelques petits objets ou parties, de graver auſſi le dehors de ces mêmes parties, afin que ſi le papier s'en détache, cela n'embrouille point la vue, & en faſſe perdre le trait.

Il y a des gens qui ſe veulent mêler de graver en bois ſans en avoir jamais eu aucune teinture, & qui le font d'une maniere très-ſinguliere; ils ſe ſervent du burin ſur le bois comme s'ils gravoient ſur le métal, & font leurs contretailles de la même maniere que ſur le cuivre; cela produit à l'impreſſion de l'eſtampe des contretailles blanches qui enquadrent des petits quarreaux noirs, & c'eſt une choſe très déſagréable.*J'ai

* *Il faut qu'il n'y ait point de véritables Graveurs en bois dans la Hollande, & qu'il n'y ait que des Graveurs au burin qui ſe mêlent de graver ſur le bois, puiſque j'ai trouvé dans la nouvelle édition du Dictionnaire de Richelet de mil ſept cent trente-deux par la compagnie d'Amſterdam, qu'on a mis au mot* GRAVURE, *ces autres mots* ART DE GRAVER SUR LE BOIS AVEC LE BURIN, *ainſi on le confond avec la gravure du métal & de cuivre, ce qui prouve bien que cet Art, & la maniere de le pratiquer comme il faut eſt preſque inconnu dans ce pays-là. Puiſque je ſuis tombé ſur le Dictionnaire de Richelet, je ſuis obligé de dire que ſi la faute que je viens d'y remarquer, eſt originairement de l'auteur, on ne doit pas s'aſſurer beaucoup ſur ce qu'il dit à l'egard des Arts & Métiers, qu'il a conſulté les Artiſtes pour en définir les termes, & en décrire les inſtruments. Il n'a point parlé de notre pointe à graver, & nous a donné un Burin que nous n'avons pas; mais quand Richelet ſeroit tombé dans cette erreur, les éditeurs qui ont entrepris de corriger & d'amplifier ſon Dictionnaire auroient dû la relever auſſi bien que toutes les autres, ce qui auroit peut-être été plus utile que d'ajouter beaucoup de nouvelles remarques curieuſes des pays éloignés dont on peut fort bien douter. Le Dictionnaire de Trevoux n'a eu garde de tomber dans l'erreur de Richelet; car il n'a*

entre les mains le frontiſpice d'un petit ouvrage imprimé en Hollande en 1729 repréſentant un lion rampant, mal deſſiné, & qui a été gravé de cette maniere. Cependant je n'oſerois aſſurer que cette gravure ſoit ſur une planche de bois, peut-être en eſt-ce une de cuivre jaune en relief; mais en ce cas elle devroit du moins être gravée comme ſi c'en étoit une de bois. Il eſt à ſuppoſer que ceux qui gravent de cette mauvaiſe maniere ſur le bois, ſont routinés à graver de même ſur le cuivre; & je ſerois fort porté à croire que ce ſont des Graveurs en cuivre jaune, qui font des planches de relief pour dorer des armes ou des ornements ſur les couvertures de livres. Ce qui me confirme dans cette penſée, c'eſt que j'ai pluſieurs armes gravées de cette maniere dont on a fait des épreuves en ſe ſervant du noir d'imprimeur en lettre; les tailles ne paroiſſent point tenues par les bouts, & les contretailles ſont blanches & enquadrent des petits quarreaux noirs, effet naturel que les unes & les autres doivent produire, puiſqu'elles ſont gravées pour former un relief à l'empreinte ſur la couverture des livres. Delà j'infere deux choſes, l'une que ces graveurs veulent ſe mêler de graver en bois & n'y entendent rien, & l'autre que des imprimeurs par épargne ſe ſervent quelquefois dans leurs impreſſions de fleurons, d'ornements, ou d'armes gravés ſur le cuivre jaune en relief, qui n'ont été deſtinés que pour la couverture & le dos des livres.

J'ai deux figures d'éclipſes qui ont été gravées en Hollande, apparemment par quelques-uns de ces Graveurs, car les lignes diamétrales & obliques de chacune ſont dégagées de ces figures dans toutes leurs

nullement parlé des inſtruments de notre Gravure, quoi qu'il s'étende beaucoup ſur les inſtruments de tous les Arts & Métiers. Cependant Felibien dans ſon Traité d'Architecture appelle canif notre pointe à graver, & comme véritablement elle en a aſſez la figure, on auroit bien pu en faire mention ſans ce nom dans les Dictionnaires dont je viens de parler.

longueurs, ce qui fait un vilain effet; de plus les tailles sont toutes inégales, ce qui fait connoître encore que celui qui les a gravées ignoroit l'usage du trusquin.

Il y a quelques années qu'un Etranger parut à Paris qui gravoit avec le burin sur le bois de bout, il prétendoit avancer beaucoup par cet artifice; mais cet homme raisonnoit sans principes & sans art, il ignoroit que le bois de bout ne peut se graver proprement avec tel outil que ce puisse être; car le Burin ne fait qu'enlever le bois, & il ne coupe point les tailles vivement & nettement comme il le faut; qui plus est, il les rend toutes barbelées, d'où il s'ensuit qu'elles pochent toujours à l'impression; d'ailleurs les contretailles faites avec le burin paroissant blanches à l'épreuve, ne sont point recevables; d'un autre côté, la pointe à graver ne peut couper & enlever facilement le bois de bout, à cause de la force du fil qui l'entraine toujours en-dessous des tailles malgré toutes sortes de précautions: ainsi cette méthode ne peut être estimable de quelque façon qu'on prétende l'exécuter, & elle n'est que trop refutable par elle-même.

Les Graveurs en bois qui ne pratiquent point l'usage du Trusquin ne le jugeant point nécessaire à notre gravure, se trompent beaucoup; car sans son secours il est impossible de graver des tailles bien droites, bien paralléles, & bien nettes; par conséquent faute de cet instrument il se fait beaucoup de mauvaises gravures; or comme une paresse succede à une autre, nous voyons souvent que ceux qui mépriſent un secours si essentiel à notre Art, ne se font pas un plus grand scrupule de graver avec une mauvaise pointe dont le taillant ne coupe point ou qui est épointée. L'usage du Trusquin est d'autant nécessaire que la main peut souvent varier en gravant des tailles, & les faire incliner plus d'un côté que d'un autre, & que le trait de cet outil sert à guider la vue, & la main à les redresser.

J'ai coutume dans l'été pour la propreté de mon ouvrage, quand j'ai quelque morceau à faire qui peut

employer plus d'une semaine, de couvrir en partie ma planche avec un papier vert ou du papier bleu d'Hollande, le faisant tenir par endroit avec de la cire molle sur les côtés de la planche, cela empêche la sueur des doigts de barbouiller & brouiller le dessein en maniant son ouvrage, & à mesure qu'elle avance je coupe un peu de ce papier jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus du tout pour l'achever.

La pointe à graver est sujette à être entraînée par le fil du bois, comme je l'ai déja dit dans l'observation sur les cercles, & sur les tailles circulaires; j'y reviens, & ne puis être trop prolixe sur un tel inconvénient.

En général quand on aura peine à retenir la pointe sur ce sens du bois, il faut rester tout court, si c'est à la coupe, retourner la planche de haut en bas, & reprendre en douceur, par une espece de recoupe avant l'endroit où la pointe aura été entraînée par le fil du bois : si c'est à la recoupe que la pointe soit entraînée, il faut rester pareillement tout court, & reprendre un peu au-dessus, c'est-à-dire, en rétrogradant l'endroit où la pointe aura échapé, pour venir en douceur rejoindre l'endroit où vous l'aurez arrêté.

Quelques Graveurs en bois formés à la hâte, gravent assez souvent le dehors des contours avant le corps des figures ; mais la prudence exige de graver le corps des figures ou les massifs des objets tels qu'ils soient, avant de graver le dehors de leurs traits ou contours, qu'on réserve ordinairement en dernier, afin que la Gravure se soutienne d'elle-même à mesure qu'on la fait, & que l'on ne soit point sujet à courir plusieurs accidents que la pointe peut faire en s'échappant lorsqu'elle ne trouve aucune chose qui l'arrête dehors les figures, ni qui puisse l'empêcher d'en briser le trait ou le contour, lequel étant gravé par dehors, doit être ensuite dégagé avec la forte pointe (comme je l'expliquerai au chapitre suivant) pour pouvoir vuider la planche. Or pour graver correctement & solidement le dehors des contours, il faut avoir attention à deux

choſes principales. Premiérement par dehors les contours des objets qui porteront ſur des endroits ombrés, il ne faudra y faire, ſuivant le beſoin, qu'une coupe ou qu'une recoupe appuyée ſur le trait ou le contour même, ſans enlever le bois, parce que l'une ou l'autre de ces coupes ne ſervira ſeulement qu'à faciliter d'enlever celui qu'on ôtera de la planche en gravant les tailles de ces endroits ombrés; en ſecond lieu pour graver par dehors le trait ou le contour qui bordera des champs tout blancs & à vuider, on ſe ſervira d'une forte pointe d'une trempe éprouvée qui ne ſera uniquement deſtinée qu'à cet uſage, afin de ménager toujours autant que l'on pourra la pointe fine ou la pointe aux tailles. D'ailleurs il ne faut pas, comme certains Graveurs, ſe contenter d'ouvrir très-peu les 2 côtés des contours tant par dedans les objets, aux endroits où il y aura à vuider, que par dehors, à ceux où ils borderont les champs à vuider; car n'étant point largement ouverts, & le trait ou les contours étant, comme je viens de dire, ſéparés du corps de l'objet & du champ à vuider, c'eſt-à-dire comme iſolés & ſans ſoutien de ces deux côtés, il vous en arriveroit infailliblement autant qu'à ces Graveurs, leſquels repaſſant fermement la pointe pour dégager profondément le bord de ces contours, les foulent & écraſent avec cet outil, à cauſe, comme j'ai dit, du peu d'ouverture qui a d'abord été fait: que ſi pour parer cet accident, ils y repaſſent légerement ou point du tout la pointe, ils tombent dans un autre pour le moins auſſi dangereux; car pour lors le bois des champs à vuider n'étant pas aſſez détaché du pied des contours, il arrive preſque toujours qu'en vuidant & levant le fermoir ou la gouge pour enlever le bois, ils enlevent auſſi & ébrechent en même-tems par endroits ce trait ou ces contours qui tiennent fort ſouvent aux copeaux qu'ils ôtent de la planche, ce qui arrive particuliérement lorſque le fil du bois maîtriſe l'outil, ou quand le fermoir & la gouge ſont enfoncés, ſi peu que ce ſoit, trop avant dans le bois.

Pour

Pour éviter donc tous ces inconvéniens, on ouvrira largement le bord des contours par dedans & par dehors aux endroits où il faudra vuider ; pour cet effet j'ai coutume d'enlever le bois autour des contours avant de graver le bord du trait comme à peu pres en *a. b. c.* de cette *figure*, de sorte qu'après avoir gravé le bord de ce trait ou contour, toute l'espace, depuis les lettres jusqu'à lui, se trouve ouverte & facilite beaucoup la vuidure sans courir aucun risque des accidens décrits ci-dessus ; & comme il pourroit arriver en gravant la courbure des parties courbes, que l'épaisseur de la forte pointe seroit capable de fouler le trait ou contour, si on appuyoit tout d'abord cet outil dessus, & même le faire éclater, s'il étoit déja gravé de l'autre côté, on aura soin de faire entrer d'abord la pointe dans une distance un peu éloignée du trait, comme par exemple dans la ligne ponctuée de la figure ci-dessus, & on recoupera sur le bord de l'ombre qui y tient, afin d'enlever le bois ; ensuite il sera très-facile d'appuyer la pointe sur le trait courbe sans avoir rien à craindre. Cette derniere coupe suffira d'elle-même pour enlever le peu de bois qui sera resté entre le trait & la premiere coupe faite sur la ligne ponctuée ; & par ce moyen le bord de ce trait courbe sera suffisamment & assez largement ouvert pour répondre au principe que je viens d'établir.

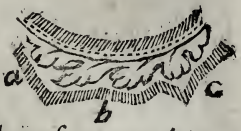

Il est libre d'ailleurs de graver par parties le corps de son dessein, & le dehors du trait ou des contours, pourvu que l'on commence toujours par le dedans des objets.

Je reviens aussi au filet & au double filet des vignettes, frontispices, &c.

Quand il y a un filet qui borde le dessein de la planche que l'on grave, il faut, pour le graver, faire une coupe appuyée sur ce filet en dedans avant de graver les parties du dessein qui le touchent ; mais il faut bien se garder d'y faire une recoupe, parce que cela

formeroit un trait blanc, & que les tailles & contours des extrêmités ne toucheroient plus le filet. Cette coupe borne ces tailles & contours, elle facilite en les formant l'enlevement du bois lorſqu'on en fait les recoupes, & enfin elle dégage de ce côté-là le filet, qui s'acheve en faiſant une recoupe en dehors, pour ôter la vive arrête de la planche; ſur quoi on obſervera qu'il eſt néceſſaire à toutes les planches où l'on fera un filet ou un double filet, de tracer avec le Truſquin ſur les bords une très-petite épaiſſeur, afin de guider la pointe lorſqu'on ôtera cette vive arrête: d'ailleurs il eſt de conſéquence d'avoir ſoin d'ôter cette vive arrête, car autrement les bords de la planche ſont ſujets à ſe barbeler ou à s'écailler, principalement du côté du bois de bout où le fil du bois produit cet accident, & pour lors le filet d'une planche eſt gâté ſans reſſource.

Pour graver un double filet, il faut d'abord faire la coupe de celui qui touche le deſſein, comme je l'ai dit; puis achevant de graver la planche, le dégager aux endroits convenables par dedans: après quoi l'on fait la coupe interieure du ſecond filet, puis la recoupe auſſi interieure du premier, ce qui enleve le bois entre les deux filets, & l'on acheve par faire la recoupe extérieure du ſecond filet aux bords de la planche, où quelque fois elle ne conſiſte qu'à adoucir ſa vive arrête.

Quand on a fait la premiere épreuve d'une planche que l'on a gravée, & que quelques tailles paroiſſent trop épaiſſes ou trop marquées, on les peut adoucir, & les diminuer avec la pointe. Cette retouche doit ſe faire particulierement aux endroits qui ſont très-éclairés, aux lointains, & aux extrêmités des tailles qui ne tiennent à rien, & qui doivent ſe perdre en mourant. L'on ne peut pas uſer facilement de cette méthode aux contretailles. Je ne ſache des anciens Graveurs que les célebres Holbein, Salomon Bernard, & dans les modernes que les fameux C. S. Vichem, Ecman, Duval, & les le Sueur qui ayent pratiqué cette retouche; mais les derniers aſſez à l'aventure, comme

je l'expliquerai plus bas; aucun des autres Graveurs ne s'en eſt ſervi. Feu mon pere ne la connoiſſoit preſque pas. N. Caron l'exerce actuellement avec aſſez d'entente, & à mon égard je la pratique, j'oſe dire, avec bien plus de ſuccès qu'elle ne l'a encore été; mais en même-temps avec bien plus de peines & de ſoins: mes Ouvrages en peuvent faire foi, ſi on veut ſe donner la peine de les conſidérer avec attention. Je parlerai plus amplement de la retouche ci-après dans un chapitre particulier, le dernier de la quatrieme partie du préſent Tome, ſection quatrieme.

Lorſque l'on ſera obligé de graver des ſujets d'une grande délicateſſe, des entretailles très-preſſées ou autre choſe que l'œil a peine à diſcerner, il faut ſe ſervir de lunettes, ou avoir une loupe à la main à chaque inſtant, afin que l'un ou l'autre de ces inſtruments en groſſiſſant les objets, donne la facilité de les graver correctement, & ſans trop fatiguer la vue. Dans certains cas d'échapade de la pointe, & de petite ébréchure peu profonde à un trait ou à un contour, on peut quelquefois y remédier ſans mettre de piece, par baiſſer la ſuperficie du trait en douceur à droite & à gauche avec un fermoir juſqu'à l'ébréchure, & regravant ce trait, le diminuer d'épaiſſeur atteignant ainſi l'ébréchure & la réparant.

A l'égard de la Gravure d'une forte taille, je dirai ſuccintement qu'elle ſert aux ouvrages les plus groſſiers, tels qu'aux quadres des affiches d'Opéra, de Comédie, de Danſeurs de corde, & qu'on fait avec les planches des toiles peintes & des papiers de tapiſſeries, & des enſeignes de Marchands, des moules de cartes & autres ouvrages qui n'exigent point de grande délicateſſe; & que la maniere d'y graver les tailles, les entetailles, les entretailles, les contretailles & le point lé, & toutes les obſervations que j'ai faites juſqu'ici, & que je ferai ci-après, ſont communes à la Gravure d'une forte taille, comme à la plus délicate; la premiere exige ſeulement qu'on appuye la pointe en gravant avec plus

de force, & que l'on ſe ſerve des plus fortes pointes repréſentées ci-devant *figure neuvieme & dixiéme, planche* III *page* 26; & comme chaque gravure a ſa beauté, celle-ci demande beaucoup de hardieſſe, & une grande netteté dans ſes tailles; veut des traits bien nourris & faits à propos, rien de trop délicat; c'eſt-à-dire qu'elle tire ſon mérite des tailles diſtribuées avec jugement, & qui ne ſont point trop preſſées: de ſorte qu'il eſt néceſſaire, pour faire facilement ces fortes tailles, d'être établi plus bas que je n'ai dit pour les Gravures délicates, afin d'avoir plus de force & plus de liberté pour graver de grands contours ou des tailles d'une grande étendue.

Les planches qui ſont deſtinées pour les affiches d'Opéra, de Comédies, &c. doivent particuliérement être gravées d'une très-forte taille, autrement les eſtampes étant placées au coin des rues ne peuvent ſe diſtinguer facilement. Les fleurons des affiches, des livres, pour paroître avantageuſement, devroient auſſi être gravés d'une taille plus forte que l'on n'a coutume de les faire. *Voyez au Recueil des Papillon Tome I, l'eſtampe du combat du taureau que feu mon grand pere a gravée, page 4; une affiche de Comédie gravée par mon pere pa.* 16; *une autre affiche que j'avois gravée pour l'Opéra, p.* 66 *qui eſt d'autant plus rare que je n'en ai qu'une épreuve, & que cette affiche n'a jamais paru en public. Voy. auſſi particuliérement l'affiche du préſent traité p.* 1 *du* 4e *Volume, & les p.* 67 *juſque compris* 72, *du* 1 *tom. contenant pluſieurs cadres d'affiches de Comédies, & les deux grandes planches à rapport de velours ciſelé, & un autre de bel ornement, p.* 76 *&* 77; *les plan. de pavots & d'un papillon p.* 78 *&* 79 *faites que je n'avois pas neuf ans, une autre de moſaïque à cartouche, p.* 80, *N°* 1; *une de toile peinte, N°* 2, *& autres, pages ſuivantes; les enſeignes de Cartiers, page* 88 *& ſuivantes, & preſque tous les morceaux du commencement du Tome II, où ſont des figures de cavaliers & de fantaſſins, des monſtres, des grandes planches de calendriers, & autres objets, juſque compriſe la page* 36.

CHAPITRE III.

CONCERNANT la maniere de bien vuider la Gravure en bois ; mettre des pieces, & trouer les paſſepartouts.

SECTION PREMIERE.

FAÇON de dégager les contours de la Gravure en bois ; & méthode circonſtanciée pour la vuider ſolidement & proprement.

CE n'eſt qu'avec de grandes précautions qu'on parvient à vuider notre Gravure ſans la gâter & ſans ſe bleſſer : il n'en faut pas moins pour le faire proprement ; l'une & l'autre eſt expliquée dans ce chapitre avec tout le ſoin imaginable : c'eſt à celui qui cherchera à s'inſtruire, d'en ſçavoir profiter.

Avant de vuider les champs qui reſtent ſur la planche après qu'elle eſt gravée, il faut dégager avec la ſorte pointe ; c'eſt-à-dire qu'il faut la repaſſer fermement autour des traits & des contours qui bordent ces champs, ayant ſoin de tenir la pointe preſque à plomb ; ces endroits en ſeront gravés plus profondément dans le bois, & ſe trouvans détachés par le pied d'avec les champs qu'on doit vuider, ils auront aſſez

de force pour soutenir le choc du fermoir lorsqu'on s'en servira à dégager avec tout à l'entour. Il faut d'ailleurs être assis plus haut pour vuider que pour graver, afin que les bras soient mieux en liberté d'agir.

La maniere de tenir le fermoir ou la gouge est si essentielle pour vuider sans accident, qu'on doit particulierement s'attacher à y réussir. Voici comme il faut s'y prendre.

Le bouton du manche de ces outils doit être appuyé dans le creux de la main droite, le pouce posé sur la virole & un peu sur la lame, dont on voit ici paroître en A *figure premiere*, 6. le biseau du

taillant, le doigt index à l'opposite & allongé, celui du milieu fermé sur le manche, dessous & joignant le pouce, l'annulaire appuyé sur la partie coupée au bouton du manche, & le bout de l'auriculaire ou du petit doigt dessous le bouton, afin de soutenir l'outil. Cette figure n'est que pour faire voir comme l'outil se tient; d'ailleurs l'on observera qu'il faut toujours que le biseau du taillant soit appuyé sur le bois en vuidant, ce qu'on peut voir par la même position de main, mais vue prête à se poser sur la planche *fig. deuxieme, soixante-un.*

Voulant donc agir pour vuider, il faut tenir la planche avec la main gauche, le pouce écarté comme en

B *fig.* 62, proche de l'endroit qu'on veut vuider, *plan. XII, ci-après, p. 137* & la position de la main droite qui tient l'outil toute changée se voyant en-dessus, l'on jettera en arriere le pouce de cette main, de maniere néanmoins que l'outil soit serré fermement par la jointure du pouce, & l'on appuyera le bout de ce pouce comme en C, *même figure* contre le dessus de celui de la main gauche, qui servira d'arc-boutant pour contenir le fermoir ou la gouge, empêcher les échapades, & de se blesser avec l'outil. Mettant en pratique cette méthode, la lame D de l'outil *même figure* en agissant, glissera doucement par dedans sur le bout du pouce de la main gauche, si l'on veut d'environ la longueur de quatre lignes, & les quatre doigts de la droite qui tiennent l'outil, auront leurs mouvements libres pour aller & venir à volonté, retirant & serrant vers le creux de la main le manche de l'outil, & les avançant alternativement pour agir, & par ces deux mouvements d'en avant & d'en arriere, faire entrer aussi à volonté le taillant de l'outil dans le bois, & l'en retirer de même. Cette figure n'est encore que démonstrative de la position à tenir le fermoir & la gouge, & préparatoire à agir pour vuider; passons à l'exécution des mouvements de la main droite qui tient l'outil pour vuider. Je ne m'étendrai point à parler de la méthode ordinaire des Graveurs en bois pour tenir les outils à vuider, parce qu'elle n'a pas les avantages de la mienne; je dirai seulement que leurs outils étant presque toujours emmanchés trop longs, ils ne peuvent pas avoir la main sûre en vuidant, & qu'ils se blessent ou ébrechent leur planche fort souvent.

La situation des mains de la *figure soixante-deux* n'étant donc que préparatoire, voulant ensuite agir à se servir du fermoir pour faire le dégagement à la planche, tout autour des contours ou des traits où l'on doit ôter du bois, l'on ne fera, sans quitter les pouces l'un de l'autre, que lever le bras droit, assez haut, pour que poussant doucement en avant l'outil dans le bois

du côté gauche, il y entre en ligne diagonale ou de biais; * ce qui fera changer de situation à la main droite, voir d'avantage le pouce de cette main, ne voir qu'en racourci la deuxieme phalange ou partie du doigt index avec la troisieme en entier, de même qu'au doigt du milieu & rien du tout des autres doigts, & si peu de chose de la lame de l'outil comme en E *figure soixante-trois*, qu'on fera même obligé, pour voir à le conduire, de pencher un peu la tête du côté gauche pour le regarder. Alors le fermoir entré peu avant dans le bois comme d'une ligne de profondeur, ou même moins si c'est du buis que l'on travaille, l'on ne fera que tourner un peu la main du côté du corps, ensorte que l'on voye en racourci les deux premieres parties du doigt index, comme en F *figure soixante-quatriéme*, puis subitement & alternativement, remettant la main comme à la *figure précédente soixante trois*, par ces petits mouvemens trembloteux, l'on préparera le bois que l'on coupe, à s'éclater, à quitter & à être enlevé par l'angle droit du taillant du fermoir, comme en G *figure* 65 ** faisant à cet effet pour derniere action de ces mouvemens, un petit effort penchant encore plus la main par devers soi, ce qui en fera paroître le doigt index dans toute sa longueur, lequel cachera le pouce, excepté le petit bout, comme en H, *même figure*, & l'on verra aussi plus développée la 3e partie du doigt du milieu, & quelque peu des pareilles

* *C'est un principe certain qu'il faut toujours lever le coude quand on enfonce le fermoir ou la gouge dans le bois, & qu'il faut le baisser doucement quand on veut enlever le bois, autrement on fera toujours des échapades.*

** *Il suffit quelquefois, après avoir enfoncé le fermoir dans le bois, de faire un petit mouvement du poignet vers le corps, pour que l'angle droit au taillant de l'outil enleve le bois, tandis que l'angle gauche est entré & s'appuye dans la planche; on peut faire également le mouvement contraire en dehors du corps pour enlever le bois avec l'angle gauche du taillant de l'outil, cela est assez arbitraire: les mêmes mouvemens à volonté se font avec la gouge quand l'on veut enlever beaucoup de bois; mais quand on ne fait que la repasser pour polir les*

Planche XII.

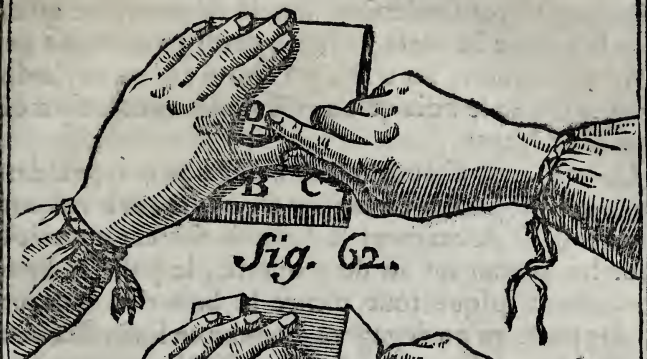

Fig. 62.

Fig. 63.

Fig. 64.

Fig. 65.

parties des deux derniers doigts. On prendra garde sur tout, de ne point faire entrer le fermoir dans la planche plus profondément que le dégagement qu'on aura fait avec la forte pointe ; car si l'on n'avoit pas cette précaution, les traits gravés ou contours s'enleveroient avec le bois qu'on enleveroit avec le fermoir pour les dégager.

Le bois ainsi ébauchement enlevé peu à peu dans toute une longueur, ou autour d'un contour à volonté, on repassera doucement le fermoir sur cet endroit-là pour lui donner un air de propreté, le polir & l'unir doucement jusque tout contre la base des contours ou des traits qu'on dégagera, comme en I, *fig. soixante-six & soixante-sept, ci-après plan. XIII pag.* 140 ; si l'on sent quelque endroit du bois ne vouloir pas quitter le pied des contours, tailles ou traits, il faudra y repasser la pointe crainte d'enlever ces parties gravées, c'est à quoi il faut bien prendre garde ; l'on peut même se servir du fermoir & de la gouge qu'on aura en main par occasion en guise de pointe.

On aura soin de s'accoutumer à se servir des fermoirs nez ronds, dans les petites parties angulaires des champs qu'on vuidera, parce que cela abrege bien du temps ; & que d'ailleurs, en se servant d'un fermoir ordinaire, on risqueroit d'enlever avec ses angles, les traits ou les tailles qui forment ces parties angulaires. On se servira du fermoir double nez-rond ou pointu dit trifermoir, dans les parties angulaires les plus aigues, pour les mêmes raisons que je viens de déduire, & de ses deux taillants à droite & à gauche par occasion, l'ayant en main.

A l'égard de la Gouge plate, elle est très-utile pour vuider intérieurement les bords des contours ou des parties courbes & circulaires, parce que cet outil

champs vuidés, on ne fait que pousser doucement l'outil en levant le coude, & le rabaissant en douceur on termine & acheve le coup de gouge ; quand l'on polit avec le fermoir, on doit suivre la même méthode.

n'ayant point d'angle à son taillant, on n'est point en danger, s'en servant, de faire sauter les traits comme avec un fermoir ordinaire, dont les angles du taillant sont sujets à entrer sous ces traits courbes ou circulaires.

La gouge courbe est pareillement très utile pour vuider les bords extérieurs des même traits & contours circulaires ou courbes dont je viens de parler, parce que son taillant étant un peu courbe, il embrasse mieux ces contours & enleve plus de bois qu'un fermoir ordinaire, lequel ne peut approcher de ces contours en vuidant, que du milieu de son taillant & jamais en plein de toute sa largeur; car autrement on couperoit avec cet outil, & l'on enleveroit par le pied, les traits courbes & circulaires.

Si l'on sent en dégageant & se trouvant dans le fil du bois, que sa force entraine l'outil, on le retirera aussitôt pour repasser encore fermement la pointe au pied du trait, &c. contre lequel cela arrivera, afin par ce moyen, de le garantir d'être enlevé avec le copeau que l'on pourroit ôter. Pour le mieux il faut, par le côté du fil, enfoncer beaucoup moins l'outil dans le bois, que du côté de son contrefil où il se coupe toujours net, sans entraîner la lame de l'outil malgré soi dedans.

Les petites parties à vuider qui n'exigent pas de dégagement avec le fermoir, doivent être vuidées avec ceux proportionnés à leurs espaces, prenant garde sur tout, aux plus étroites, de ne pas par dessous appuyer la lame sur quelque taille ou trait qu'elle meurtriroit, écraseroit ou casseroit; à cet effet il faudra tenir le coude encore plus élevé que je l'ai dit, & ne pas prendre le bois d'abord tout contre le trait ou la taille, crainte de fouler l'un ou l'autre, sauf à y repasser ensuite l'outil.

Le fil du bois emporte souvent le fermoir ou la gouge. Pour éviter les fautes que cela pourroit occasionner, il faut tâter le bois, & le prendre autant qu'on

pourra par le contrefil. On connoîtra s'il eſt pris de ce côté, ſi le bois ſe polit l'enlevant avec le fermoir ou la gouge; mais s'il filandre, c'eſt-à-dire que l'outil entre trop avant, & que le bois s'enleve comme par filets qui réſiſtent au lieu de ſe polir & de ſe détacher du corps de la planche, on ſera certainement dans le fil du bois. En ce cas ſi lon ne peut changer de ſens pour faire agir le fermoir ou la gouge, on l'enfoncera doucement, afin d'enlever peu de bois à la fois, & que l'outil ne ſoit pas emporté malgré ſoi dedans.

La planche dégagée entierement avec le fermoir, comme ci-deſſous en I *fig. ſoixante-ſix & ſoixante-ſept*,

Planche XIII.

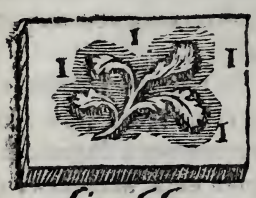

Fig. 66.

Fig. 67.

Fig. 68.

Fig. 69.

pour achever de la vuider dans les grands champs, comme par exemple en L, ſuppoſant que cette planche ſoit ſix fois plus grande, on l'appuyera contre quelque endroit ſolide, & on la fera tenir ſi l'on peut, par quelqu'un pour l'empêcher de vaciller, puis l'on abattra ces grands champs à coups de maillet avec de grandes gouges à manches tout ronds, commençant par ébaucher autant que l'on pourra d'abord à contrefil du bois, enſuite du côté du fil, & ſucceſſivement des deux côtés du travers du fil & contrefil, pour faire un bloc de co-

peaux formant une espece de rose comme en L *figure soixante septiéme*, qu'il sera aisé en creusant d'enlever par dessous avec la même gouge à coups de maillet; que si les champs à vuider sont petits à les pouvoir creuser à la main, on appuyera sa planche, ou l'entaille dans laquelle elle sera si l'on veut, contre une cheville mise dans l'un des troux qu'on aura fait dans son établi, & l'on se servira des gouges à manche ordinaire, procédant de même par un bloc de copeaux, qui s'enlevera ensuite facilement, observant de placer l'outil aux bords extérieurs du dégagement fait avec le fermoir, tant aux grands champs qu'aux petits, comme en M, à mesure qu'on fera cette ébauche, afin d'enlever le bois peu-à-peu, & creuser davantage le centre des champs que leurs extrêmités, sur tout quand la planche a un filet, comme celle de la *figure* 67. L'ébauche faite, l'on polira les champs avec la gouge, pour donner un air de propreté à son ouvrage, qui n'est pas à négliger.

On polira donc le fond des champs à vuider le plus proprement qu'il sera possible pour l'achever, comme la *figure soixante-huitiéme* le représente ; car rien n'est plus désagréable, qu'une gravure, dont la vuidure n'est pas polie : cependant il ne faut pas s'amuser, comme certains Graveurs, à se servir d'une gouge dans une place étroite où un petit fermoir fait mieux ; d'ailleurs la largeur de chaque outil invite à s'en servir selon la place qui lui est convenable. J'avertis de ceci, parce que tous ceux qui commencent à graver consomment un temps infini à vuider, se servant des petits fermoirs pour vuider les grands champs, qu'ils polissent ensuite avec des petites gouges ; il faut donc se servir des grands outils pour les grandes places, & des petits pour les petites.

Plus les champs auront d'étendue, plus il faudra les creuser, afin que les bales n'en touchent point le fond à l'impression, non plus que le papier qui y seroit gâté par le noir qu'il y prendroit : par exemple une place d'un pouce de diametre sera creusée au milieu d'environ

trois au quatre lignes de profondeur & ainſi aux autres, plus ou moins à proportion qu'elles ſeront plus ou moins grandes. Quand on aura des fleurons ou autre planche à vuider qui n'auront point de filet autour, on obſervera que les bords de la gravure y ſoient gravés & vuidés le plus à plomb qu'il ſera poſſible, parce que ces endroits ayant de grands vuides autour d'eux, ſont beaucoup foulés à l'impreſſion, & par conſéquent ſujets à pocher. On y creuſera enſuite les bords de la planche ou ſes extrémités preſque à moitié de ſon épaiſſeur, *comme ci devant, page cent quarante, figure ſoixante-neuf. Voy. le Fleuron du Lyon d'Hollande, page* 262 *du premier Volume de ce Traité*, où vous verrez que les bords du palmier ont poché à l'impreſſion n'ayant pas été gravés aſſez à plomb; d'ailleurs les bords du filet demandent à être gravés de cette façon pour éviter les mêmes inconvénients.

Comme ju qu'à préſent la plûpart des Graveurs en bois ſe ſont formés d'eux mêmes, parce qu'ils n'ont point de principes écrits & démontrés qu'ils puiſſent ſuivre, & que ſouvent leur imagination ſeule leur a mis la pointe à la main, il n'eſt pas étonnant que pluſieurs s'abandonnent aveuglément à leurs préjugés, & qu'ils ſoient habitués à pratiquer quelques parties de notre Art d'une maniere qui choque également la vue & le bon ſens. Entre ces méthodes ſingulieres dont quelques-unes ont déja été citées p. 127 & 128 celles qui ſuivent ne ſont pas les moins extravagantes. Dégager avec le fermoir le dehors du contour des figures avant d'en graver le milieu, paroîtra ſans doute à toute perſonne raiſonnable commencer par où l'on devroit finir; mais vuider les grands champs mêmes, avant de donner un coup de pointe à la planche, eſt encore une maniere plus ridicule: néanmoins j'ai vu faire l'un & l'autre, avec un entêtement qui ne permettoit pas d'écouter les raiſons que j'alleguois, pour condamner ces mauvaiſes méthodes. Je ne m'amuſerai pas à faire connoître les accidens que cela produit infail-

liblement, j'en fais juge le lecteur qui a lu & goûté les préceptes de notre Art.

SECTION DEUXIÉME.

MANIERE de bien faire & mettre les pieces, & de trouer les passe-partouts.

QUAND on sera obligé de mettre quelques pieces, on le fera de cette façon. On prendra les fermoirs à biseaux convenables à la grandeur du trou qu'on voudra creuser dans la planche, & tenant à plomb un de ces outils sur l'endroit en question, le plat du taillant du côté de la gravure, & le biseau du côté qu'on veut creuser, on frappera dessus le manche à petits coups de maillet * par les quatre côtés du trou, lequel étant formé, on vuidera cette place peu-à-peu avec un fermoir plus petit, & après on recommencera à frapper comme devant avec le maillet, & on vuidera encore jusqu'à ce que l'on ait creusé le trou à la profondeur de deux ou trois lignes. On prendra garde en vuidant ce trou, de ne point fouler la gravure sur ses bords avec la lame du fermoir; pour la garantir de cet accident, il faut ne point trop coucher la lame de cet outil, & ne vuider qu'en prenant le bois au milieu du trou des quatre côtés, le faisant d'abord un peu plus petit qu'il ne doit être, afin qu'en l'achevant, on puisse l'équarrir & faire ses vives-arrêtes bien aigues. Il faut aussi que le fond du trou ait la même grandeur que l'ouverture, il n'en seroit même que mieux de lui en donner un peu davantage.

* *Si les fermoirs sont emmanchés proprement, il ne faut pas s'en servir pour faire le trou des pieces, il faut en avoir d'autres pour servir à cet usage, qui ayent des manches de bois commun & tout ronds comme des fermoirs de menuisiers, & dont les viroles soient d'acier & bien fortes.*

Le trou de la piece ainſi ajuſté, on prendra un morceau de bois plus épais du tiers, que la profondeur de ce trou, & on le tiendra un peu plus grand en tout, que l'endroit pour lequel on le deſtine, obſervant que le bois de bout ne ſoit jamais en deſſus où l'on doit graver; & on l'équarrira avec un grand fermoir en cette maniere.

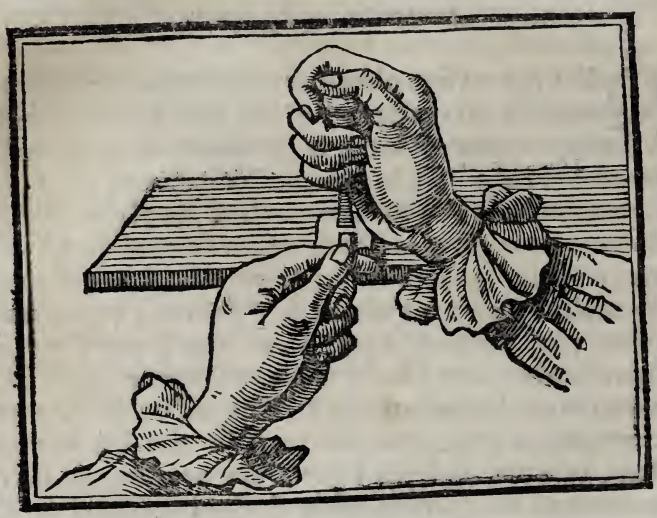

On prendra un morceau de buis qui ne ſervira qu'à cet uſage, on le mettra ſur l'établi, & ſur ce morceau de buis, on poſera le petit morceau de bois deſtiné à faire la piece, que l'on tiendra bien ferme de la main gauche, le pouce deſſus & les doigts derriere *comme à la fig. ci-deſſus*; & afin de bien équarrir cette piece, on prendra peu de bois à la fois avec le fermoir, toujours le biſeau en dehors, & le plat de la lame du côté des doigts, ôtant ainſi le bois à meſure & très-poſément, crainte que la piece n'échape des doigts, & qu'on ſe bleſſe avec l'outil; on aura ſoin d'ailleurs, de la préſenter au trou de la planche, à meſure qu'on la perfectionnera, afin de ne pas la faire trop petite; & lorſqu'elle entrera un peu à force en la préſentant avec les doigts, & qu'elle paroîtra

paroîtra se placer bien à plomb dans le trou, on mettra par dessus cette piece un morceau de bois sur lequel on frappera à coups de marteau jusqu'à ce qu'on sente qu'elle résiste, ce qui avertira qu'elle aura atteint le fond du trou; pour lors on ne frapera plus, crainte d'éclater ce qui excede de la piece au-dessus de la superficie de la gravure. Cet accident pourroît encore arriver si on frappoit trop rudement. Quand la piece a quelques petits endroits qui n'entrent pas à force & qui ne vont pas à conséquence, avant de la faire entrer dans son trou, on met autour un peu de gomme ou de colle forte; en ce cas il faut donner le temps de sécher à la gomme ou à la colle avant d'ôter le superflu de la piece.

Pour faire cette autre opération avec succès, on posera un morceau de bois bien uni tout à plat sur la gravure, & on l'appuyera fermement contre le bout de la piece, à contre-fil du bois de cette piece. Ensuite avec un moyen fermoir, on ôtera peu-à-peu le bois jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'environ l'épaisseur d'une carte à jouer; pour lors on mettra de côté le morceau de bois qui aura servi à garder la gravure des échapades du fermoir, & de soutien à la piece en la mettant de hauteur, & on unira cette piece en la grattant doucement avec le fermoir, afin de la rendre de niveau à la surface de la planche & de la gravure.

Quand on mettra une piece au bord d'une planche, il faut avoir soin de faire le trou & la piece à queue d'aronde plus large au fond que sur le dessus en cette maniere. On fait entrer la piece par le côté, & il est impossible qu'elle ressorte jamais quand elle a été bien faite & bien mise, & que le trou à été bien vuidé pour la *figure ci-dessus*; on l'enduira même encore pour le mieux de colle forte avant de la mettre.

La piece étant bien ajustée, on dessinera dessus ce qui manque au dessein à cet endroit, & on le gravera

de telle sorte qu'il ne semble pas que cela a été fait après coup ; pour cet effet il faut que les traits, les tailles, &c. rentrent bien exactement dans ceux de la planche, & que le tout paroisse gravé sans interruption.

Ceux des Graveurs en bois qui négligent de bien faire les pieces, & de les mettre, comme on l'a dit, ou qui négligent d'en mettre aux endroits où il en faut, rendent de très-mauvais ouvrages, & trompent ceux à qui ils les livrent en cachant des fautes qui ne sont pardonnables qu'aux moindres éleves. Ceux-ci ont coutume de cacher ces fautes en falsifiant les épreuves, ajoutant de l'encre aux endroits ébréchés. J'ai vu même de fameux graveurs avoir fait cette tromperie aux épreuves de leurs planches, soit pour ne sçavoir pas y remédier, ou par paresse de le faire.

Dans les Gravures très-délicates, comme par exemple, aux contretailles du mois de Janvier *, si l'on faisoit sauter quelques contretailles, il seroit absolument impossible d'y remédier par une piece ; je suppose qu'on fût assez adroit pour la pouvoir mettre, [ce qui est très-difficile à ces endroits-là] on auroit toujours le désagrément de ne pouvoir guere rentrer les contretailles comme il faut, & qui plus est, de voir la piece se renfler toutes les fois & aussi-tôt que la planche auroit été lavée, de sorte qu'à la premiere épreuve qu'on feroit, on verroit un trait blanc qui marqueroit toute la grandeur de cette piece ; ce qui rendroit le remede encore pire que le mal. J'avoue qu'en pareil cas je ne balancerois pas à graver une autre planche. J'ai écrit ceci pour faire connoître l'importance qu'il y a de graver & de vuider avec attention, & de ne pas faire l'un ou l'autre brusquement.

Comme les passe-partouts de buis, dont les Imprimeurs se servent pour mettre des lettres, sont très-

* *Tome II du Recueil des Papillon* page 49 N° 1.°

difficiles à trouer ſans accidens, particulierement ceux qui ſont très-petits ; il eſt a propos de dire comment il faut les trouer pour éviter de les gâter. Les Ebéniſtes ou les Tabletiers à qui on les donne à faire, ſe ſervent pour les trouer, ou d'une vrille ou d'un fer chaud ; la vrille fait preſque toujours éclater le bois du paſſe-partout ; & le fer chaud rend le bois d'autour du trou, ſec, dur, & ſujet à égréner ; d'ailleurs ces meſſieurs ne ſe donnent pas la peine d'équarrir le trou comme il faut avec la lime.

Ces raiſons & quelqu'autres m'ont déterminé de trouer ces paſſe-partouts moi-même, quand il m'en vient quelques-uns à graver ; pour cet effet je fais équarrir & dreſſer les morceaux de buis de la grandeur néceſſaire, tout comme ſi c'étoit pour graver des lettres griſes. Je trace enſuite quarrément avec le truſquin, l'épaiſſeur de la lettre qui doit entrer dans le paſſe-partout, je fais cette trace des deux côtés du bois, c'eſt-à-dire ſur celui où je dois graver, & ſur celui qui lui eſt oppoſé ; après quoi je ſerre fermement ce morceau de bois dans une entaille, & avec une pointe je grave le dedans de ce trou pareillement des deux côtés du bois, & j'enleve le milieu avec un petit fermoir. La place du trou ainſi marquée & commencée, je prends un fermoir à manche commun & rond de la largeur d'un des côtés du trou, & après l'avoir poſé à plomb dans le trou, le plat du taillant appuyé du côté où je dois graver, je frappe deſſus à petits coups de maillet, & ainſi de ſuite aux trois autres côtés du trou, ſuivant en tout la maniere de faire les trous à mettre des pieces expliquée ci-devant. Quand j'ai creuſé ce trou de deux ou trois lignes de profondeur par le deſſus du bois, j'en fais autant par le deſſous, & ainſi de ſuite alternativement juſqu'à ce que le morceau de bois ſoit troué de part-en-part ; j'unis enſuite le dedans du trou avec le fermoir autant qu'il m'eſt poſſible ; cela fait, je mets le paſſe-partout par le côté dans un étau, & avec une petite lime, un peu moins large que

n'eſt la largeur du trou, je polis & j'unis encore le dedans de ce trou. On obſervera qu'il faut que la lettre ou le caractere d'imprimerie entre un peu aiſément dans le trou, car ſi elle y étoit entrée à force, quand la planche auroit été lavée, il ſeroit impoſſible de l'en ôter qu'avec violence, ce qui pourroit éclater le paſſe-partout & ſeroit bien incommode pour les compoſiteurs. On prend ordinairement une M comme étant une large lettre pour modelle du trou qui y ſoit convenable.

TROISIÉME PARTIE.

De la gravure en camaïeu ou de clair-obſcur. De la Gravure mate & de relief; & de celle en creux.

CHAPITRE PREMIER.

Pratique de la Gravure en bois, de camaïeu ou de clair-obeur; & des rentrées des toilles peintes & de toutes les différentes ſortes de papiers de tapiſſeries, tontiſſes, &c.

LEs planches deſtinées à imprimer ces ſortes d'eſtampes doivent être de Poirier plutôt que de Buis, parce que les maſſes ſur ce bois prennent mieux la couleur que ſur l'autre. A l'égard des outils ce ſont les mêmes que ceux ſervant à la gravure des morceaux délicats qui s'impriment avec la lettre d'imprimerie, & d'autant que les mêmes principes de celle-ci ſervent à la gravure en camaïeu, on doit regarder cette derniere comme certainement émanée de l'autre.

La gravure en camaïeu ou de clair obſcur, ſemble faire partie de la gravure d'une forte taille, à cauſe du trait du deſſein, des coups de force & des rentrées qui ſervent à former les teintes différentes, qui ſe

gravent de la même maniere qu'à la gravure d'une forte taille ; mais la rentrée de la teinte la plus claire d'une estampe en camaïeu, doit être ordinairement rehaussée dans ses massifs par des tailles gravées, &c. en creux dans la planche, ce qui est tout contraire à l'autre maniere de graver ; & d'ailleurs la précision & la justesse des rentrées, fait tout le mérite de cette gravure, & renferme des particularités qui la distinguent.

Dans la Gravure en bois de camaïeu, les teintes différentes qui composent son impression sont faites avec autant de planches différentes qu'il y a de teintes ; les endroit du papier qui restent blancs, font un pareil effet à l'estampe que s'ils étoient rehaussés de crayon blanc, à peu près comme sont les Académies de ceux qui apprennent à dessiner, lesquelles sont rehaussées avec du crayon blanc dans les parties les plus éclairées. Comme la plûpart des estampes en camaïeu sont destinées à perpétuer les desseins des grands Maîtres, Peintres, Sculpteurs ou dessinateurs, on est quelquefois obligé d'en graver le trait à l'eau-forte sur le cuivre ; quand ce trait se trouve si délié au dessein original qu'on ne pourroit le rendre aussi délicat par la gravure en bois dans toute l'étendue de la planche ; mais ensuite les teintes différentes se font toujours par l'opération de la gravure en bois : or comme la beauté d'une estampe en camaïeu consiste principalement dans la justesse des rentrées de chaque planche ou teinte, que l'on peut faire comme à l'impression en lettres par le moyen de pointes à la frisquette, ou autres repaires, comme ont fait les anciens graveurs en camaïeux, & par les machines qu'avoit imaginé G. Lalleman, dont je parlerai plus bas dans la *deuxieme section du troisieme chapitre de la cinquieme & derniere partie*, & encore mieux par la presse en taille-douce, j'entrerai même la dessus dans quelque détail que j'ai imaginé pour les imprimer soi-même avec le rouleau.

Pour se disposer donc à la gravure en camaïeu, on fera dresser & équarrir d'égale grandeur autant de

planches que l'on se proposera de teintes différentes au camaïeu que l'on voudra graver. Quoique l'épaisseur des planches soit arbitraire, il n'est que mieux de leur donner un pouce trois lignes d'épaisseur; ordinairement on employe du bois de poirier, comme j'ai déja dit, ou de cormier pour faire ces planches. Si l'on veut mettre des pointes aux coins des planches pour servir de repaire ou de registre afin que les rentrées se rencontrent justes en les imprimant soi-même & qu'on souhaite que les trous qu'elles feront au papier ne restent pas dessus, on observera de tenir les planches de presque toute la grandeur du papier dont on voudra se servir, afin qu'en rognant l'estampe, le ciseau puisse emporter les endroits qui seront troués par les pointes. Cependant on pourroit se servir d'un chassis quarré, moins épais de moitié que les planches, & mettre les pointes à ce chassis à une distance arbitraire: pour lors il faudroit que les planches fussent dressées justes de la même grandeur du dessein, & que le vuide du chassis y fût relatif, afin que les planches pussent y être placées un peu à force; ce chassis seroit arrêté avec des vis sur un établi. Les grandes Estampes de camaïeu exigent particulierement ces pointes, quand on veut les imprimer à la main avec notre rouleau; les petites Estampes y sont moins sujettes, parce que les coins de leur filet peuvent aisément servir de repaire ou de registre pour imprimer les rentrées. Je dirai la maniere de mettre les pointes à ces planches après avoir expliqué celles de dessiner & de graver les différentes planches ou rentrées d'un camaïeu.

Mais si l'on veut les imprimer avec la presse en taille-douce, on les tiendra d'environ un pouce plus longues & plus larges que le dessein. Feu Nicolas le Sueur avoit imprimé avec cette presse les beaux camaïeux qu'il avoit gravés pour Messieurs Crozat, Mariette, & le Comte de Caylus. Comme il m'avoit communiqué la maniere de faire cette impression avec succès par le moyen d'un chassis qu'il avoit inventé, je

donnerai la description de l'un, & la figure de l'autre *ci-après dans la 2e section du chapitre 3e de la 5e partie* du présent tome. Je suis d'autant plus porté à le faire, que véritablement cette maniere d'imprimer les camaïeux, est la plus favorable à faire rencontrer bien juste les rentrées, & qu'elle est plus expéditive que de les imprimer à la main avec le rouleau ordinaire en usage aux graveurs en bois.

Quand on aura donc en bon état & bien dressées toutes les planches destinées à graver un camaïeu, on dessinera sur une planche avec la plume le trait du dessein qu'on voudra exécuter; ce que l'on fera le plus correctement qu'il sera possible. Le dessein sera mis au milieu de la planche si l'on doit mettre des pointes aux coins, comme je l'ai dit; au lieu qu'a celles qu'on voudra imprimer à la presse en taille-douce, le filet seul servira de guide. La planche gravée & vuidée, on en imprimera plusieurs épreuves pour les décalquer toutes fraiches imprimées sur chacune des autres planches de la maniere suivante.

On posera sur une planche une épreuve par le côté imprimé sur laquelle on aura passé auparavant une légere eau d'empois avec une éponge, afin que le papier s'arrête facilement sans glisser sur le bois, ou bien on passera l'eau d'empois sur la planche même si le papier n'est pas épais; les quatre coins ou les quatre angles du filet de l'estampe seront situés exactement dessus les quatre angles du même filet que l'on aura tracé sur cette planche; on passera tout de suite le rouleau sur l'épreuve, & elle marquera le trait du dessein sur la planche. Ce trait sera marqué de la même façon sur toutes les planches ou rentrées les unes après les autres, avec une épreuve pour chacune.

On peut faire ces décalques plus facilement sous le rouleau de la presse si l'on en a une, observant de suivre la maniere qu'on vient d'expliquer, & non pas celle de l'impression des estampes en camaïeu ci-après

chapitre 3e de la 3e partie, parce que si on suivoit cette derniere méthode, le décalque ne se feroit pas aussi proprement que ci-dessus.

On laissera sécher tous ces décalques pendant quelque tems, ensuite on couvrira sur une épreuve avec un pinceau & de la couleur plus claire que le trait imprimé, ce qui dans l'enceinte de ce trait doit être moins foncé, aussi bien que les massifs de cette rentrée ou seconde planche. On usera du même expédient pour la teinte la plus claire ou troisieme planche en colorant une autre épreuve, & ainsi des autres par dégradation de teintes selon la quantité des rentrées, supposé qu'on en fasse plus de trois. Ces essais faits à volonté & dans le goût désiré, on remplira sur la seconde planche avec le pinceau, tout ce qui doit former la seconde teinte, en prenant le modelle sur l'épreuve qu'on aura premierement colorée, & on remplira pareillement à la troisiéme planche les masses qui doivent y former la troisiéme & derniere teinte qui sera la plus claire de toutes, suivant le modelle de la seconde épreuve qu'on aura colorée; après on visitera la premiere planche (où est le trait du dessein, & avec laquelle on aura fait toutes les épreuves qui auront servi à décalquer sur les autres planches) pour y soustraire tout le trait qui sera placé aux endroits ou rentrées que la seconde planche doit remplacer*; on soustraira pareillement à celle-ci, non seulement les traits ou coups de force qui resteront à la premiere planche, mais aussi ceux qui en auront été ôtés; & enfin à la troisieme planche, on soustraira de même tout le trait du dessein, & on n'y laissera que les masses qui doivent former la teinte la plus claire: c'est sur ces masses qu'on gravera en creux les tailles ou les parties que l'on voudra faire venir blanches à l'estampe pour produire les rehauts ou les plus grands coups de

* *Il y a des camaïeux où l'on est obligé de conserver tout le trait en entier; cela arrive particulierement lorsqu'on veut imiter un dessein qui d'abord aura été tracé à la plume avec de l'encre ordinaire, & qui ensuite aura été lavé avec une couleur différente.*

lumiere. Si l'on fait des contretailles ſur cette derniere planche, elles doivent être gravées de la même maniere; de ſorte qu'après que toutes ces planches ſeront gravées, il ne reſtera préciſément à chacune, que ce qui manquera à toutes les autres, & leurs rentrées ſe trouvant réunies les unes aux autres par le moyen de l'impreſſion, elles compoſeront toutes enſemble le corps & le ſujet de l'eſtampe qu'on ſe ſera propoſé de faire.

Voila le ſecret & la plus grande difficulté de cette Gravure; elle n'exige point beaucoup de délicateſſe dans ſes tailles, mais ſimplement une grande juſteſſe dans ſes rentrées, & une grande régularité dans le trait du deſſein, & dans la poſition des muſcles & autres parties des rentrées où il n'y a point de trait.

On obſervera que les maſſes des ſeconde & troiſiéme teintes, ſoient exactement de toute l'épaiſſeur des parties qu'elles doivent colorer; comme ſi le trait du deſſein, & les coups de force qu'on y a ſupprimés y étoient reſtés.

Afin que l'on puiſſe connoître la différence d'entre chacune des rentrées, les voici imprimées ſéparément d'une figure à quatre planches, à commencer par la teinte la plus claire, & la derniere du trait ou de la teinte la plus foncée; enſuite l'Eſtampe imprimée avec ſes quatre rentrées: de ſorte qu'on peut voir façilement aux quatre premieres, la différence des unes aux autres qui démontrent le mécaniſme d'un camaïeu.

Les Pointes que l'on voudra mettre aux planches de camaïeu ſeront à une diſtance arbitraire du filet de l'Eſtampe & des angles de la planche; ce qui excédera ce filet ſera vuidé à la planche gravée, plus bas de trois lignes que le relief de la gravure. Il faudra auſſi que l'extrémité aiguë des pointes ſoit plus bas d'une ou deux lignes que la ſuperficie de la planche, autrement elle arrêteroit & gâteroit le rouleau en impri-

mant. Voici comme on mettra ces pointes à une planche. Après qu'elle sera gravée, & qu'on aura vuidé ce qui excédera son filet, on fera des trous par dessous la planche aux endroits convenable avec une très petite vrille; dans ces trous on fera entrer les pointes un peu à force jusqu'à ce qu'elles soient à fleur de bois par dessous, comme à cette figure. Dans cette

opération on prendra garde de faire les trous de vrille assez grands pour ne point risquer de fendre la planche en mettant les pointes à force.

Toutes les pointes des planches, ou rentrées d'une estampe en camaïeu, seront exactement compassées & placées à la même distance les unes que les autres, pour servir de registre afin que toutes ces rentrées se puissent rencontrer juste en imprimant.

On trouvera dans la derniere partie, ce qui concerne particulierement la maniere d'imprimer les estampes de cette Gravure. Je ne parlerai point autrement des planches ou rentrées des papiers de tapisseries que l'on fabrique à Paris & en Allemagne, & de celles de ceux d'Angleterre, dit tontisses, non plus que des rentrées des toiles peintes, &c. en ayant déja parlé assez amplement au premier Tome, qu'en disant que ces rentrées ne peuvent guere être regardées que comme des diminutifs de la gravure en camaïeu, ainsi que je l'ai déja démontré par la lettre grise de la seconde partie du premier Tome, & qu'elles n'exigent pareillement que de la justesse dans leur repaire.

CHAPITRE II.

De la Gravure en Bois, Mate, de Relief & ſans Taille.

LA Gravure mate & de relief, eſt la plus groſſiere de toutes les gravures en bois, elle approche de celle qui forme les rentrées ou les maſſifs des teintes les plus claires des Eſtampes en camaïeu, excepté que l'on n'y fait preſque jamais aucune taille; cette Gravure mate & de relief a été pratiquée anciennement pour mouler des maſſifs de métal & du même relief, ſur leſquels on gravoit des figures & des ornemens, que l'on doroit & que l'on argentoit, pour les attacher enſuite avec de petits cloux ſur des petits cabinets, des coffrets & autres pieces curieuſes.

Cette Gravure mate eſt préſentement en uſage pour graver les grandes lettres qui ſervent à imprimer les affiches, & dont je parlerai plus bas; elle ſert auſſi de modelle pour mouler les maſſes des figures ou des ornements des planches de cuivre jaune en relief, leſquelles ſervent à dorer les couvertures des livres, les papiers & les cuirs dorés, les cartouches des Soldats, & autres dorures où il faut néceſſairement faire chauffer les planches.

Quoique cette Gravure ſoit bien différente de la beauté de celles dont j'ai parlé, cependant elle en fait partie, & toute materielle qu'elle paroiſſe & qu'elle

soit effectivement, elle ne laisse pas d'exiger du Graveur quelques attentions particulieres pour la bien exécuter.

Pour graver mate & de relief les modelles de bois servant à mouler les planches de cuivre jaune, les planches de bois dont on se servira ne doivent pas avoir plus d'un demi-pouce d'épaisseur. J'ai déja dit qu'elles se gravent à peu près comme les planches ou rentrées des teintes les plus claires des Estampes en camaïeu, excepté qu'on n'y grave presqu'aucune taille, parce que c'est l'affaire du Graveur en cuivre. Comme elles sont destinées à imprimer en creux dans le sable ou dans la terre où l'on doit jetter le cuivre fondu; pour avoir un relief de ce métal semblable à ces planches de bois, il faut qu'elles soient gravées & bien vuidées autour des contours du dessein, & un peu en talut, afin d'être plus dépouillées, & que le creux ne retienne aucune partie du métal quand il s'agira d'en retirer la piece; les espaces les plus étroites doivent avoir environ trois lignes de profondeur, & les autres, à proportion qu'elles seront plus grandes, doivent être aussi un peu plus profondes, à mesure qu'elles approcheront de leurs centres. On aura soin de vuider net & très-proprement ces champs ou ces espaces, afin que la planche de cuivre soit moulée de même.

Les planches qui servent à cette gravure sont ordinairement de Cormier ou de Poirier; cependant si on se servoit de Buis, il est constant que l'ouvrage seroit plus proprement gravé & vuidé. Il faut avoir soin que leurs superficies soient bien polies avec le racloir & la prêle; car s'il y avoit le moindre petit creux sur les massifs de la Gravure, ce seroit autant de fautes sur la planche de cuivre que l'on ne pourroit ôter, & il faudroit la refondre.

On aura soin pareillement de graver en creux très-

délié & peu profondément, le trait des parties de deſſein renfermées dans les maſſifs de cette Gravure, d'autant que le contour de ce trait ſeroit perdu en ne le gravant pas, & que ſans cette précaution le Graveur en cuivre ſeroit obligé de le deſſiner ſur ſa planche. Voici une figure pour mettre le lecteur au fait, tout le noir eſt le mat où le relief de la Gravure, j'y ai diſtingué le trait creux & délié (lequel paroît blanc à l'Eſtampe.)

Quand la planche eſt gravée & vuidée, il faut l'échancrer par dehors, le plus près que l'on pourra des contours du deſſein, comme il eſt repréſenté ci-deſſus par le trait qui entoure toute la figure.

J'ai gravé de ces ſortes de planches pour un uſage aſſez ſingulier, c'étoit pour découper les épreuves du deſſein, qui repréſentoit des fleurs de lys, &c. On colloit ces découpures ſur des fruits encore ſur pied, préciſément à l'endroit où le ſoleil y dardoit ſes rayons; de maniere que cela étant collé avant la maturité de ces fruits, le ſoleil ne pouvoit colorer cet endroit-là; & les fruits étant murs, l'on décoloit ces papiers, & les figures ſe trouvoient repréſentées par le défaut de couleur ſur ces fruits comme ſi la nature ſeule avoit produit cet

ornement. Je gravai ces planches pour un Officier de la bouche du Roi, lequel par cet artifice faiſoit des ſervices fort agréables.

On grave auſſi quelquefois de cette maniere pour les Eventailliſtes, ils impriment leur papier avec un mordant ſur ces planches, & ils appliquent enſuite ſur l'impreſſion, de l'or ou de l'argent en feuille. Ils font faire quelquefois deux rentrées ſur un même ſujet, une pour mettre de l'or, & l'autre pour mettre de l'argent.

CHAPITRE III.

DE la Gravure en creux, de dépouille & ſur le bois.

LA Gravure en creux eſt une eſpece de ſculpture, ſemblable à celle dans laquelle on moule des bas-reliefs. Cette Gravure a été pratiquée de toute antiquité.

La maniere de graver en bois pour gauffrer le carton & mouler la cire, le beurre & telle pâtes que ſe puiſſe être, differe entierement des autres manieres de graver en bois dont j'ai parlé juſques-ici. Elle approche beaucoup de la maniere de graver les cachets, ou pour mieux dire, c'eſt la même gravure différemment exécutée ſur le bois; car les Graveurs de cachets ont des outils avec leſquels ils frappent certaines parties ſur le métal; mais ces outils ne peuvent avoir la même utilité ſur le bois, parce qu'ils ne feroient que le fouler ſans emporter la piece, & l'humidité le faiſant renfler, on ne pourroit s'en ſervir, la gravure ne reſtant plus dans l'état qu'elle auroit été frappée par le Graveur.

L'on a par le moyen de cette Gravure, des empreintes de relief en pâte, terre ou ſable préparés, beurre, cire, carton, &c. des ſceaux, des cachets de métal, des armoiries de cloches à cire perdue, des figures pour la pâtiſſerie, les deſſerts, les ſucreries, &c.

J'ai fait voir dans mon premier tome que la Gravure en creux, appellée anciennement engravure, a precédé la gravure de relief; mais maintenant il faut diſtinguer deux

deux sortes de gravure en creux relativement aux outils dont l'on peut se servir, l'une en goutierre, exécutée avec couteau ou pointe, fermoir ou ciseau, canif & la gouge; l'autre plus parfaite, operée avec la gouge plus ou moins courbe: le fermoir & la pointe à graver en bois n'y sont que rarement employés, ou seulement pour préparer la gouge à opérer; de-là suit que ses vives-arrêtes, ses bords & sa dépouille sont adoucis, ce que n'a point la premiere Gravure en creux, dont les angles & les vives-arrêtes aigues sont sujets à retenir des parties de substances molles sur lesquelles l'on veut avoir le relief de cette Gravure.

Pour la Gravure en creux il faut donner la préférence au buis qui se polit mieux que tout autre bois. La principale manœuvre consiste à faire que les parties creusées, telles qu'elles soient, ne soient point faites à plomb ou perpendiculaires au plan de la planche, ou en dessous les contours du dessein; il faut que les enfoncemens aillent en pente depuis leurs bords jusqu'à leurs fonds.

Les parties creusées à deux ou trois reprises sont celles qui exigent le plus d'attention. L'écusson d'une armoirie par exemple, creusé d'un quart de pouce de profondeur, s'il y a un surtout, on le fera de deux ou trois lignes plus profond que le reste, & les figures qu'il portera, d'une ligne ou demi-ligne encore plus profondes.

On montera sur des manches de buis ou d'autres bois, les parties d'un ouvrage qui seront isolées, & qui dans l'usage se devront rapporter les unes à côté des autres, & pour ne point travailler ou graver sur le bois de bout, ce qui rendroit la gravure ingrate & assez mauvaise, coupant le bois dans son travers; on fera donc tourner le manche de tel bois que ce soit, & à son extrémité on pratiquera une tenue dans laquelle l'entaille d'une piece ou tête planée sur le bon sens du fil du bois de buis, sera rapportée après avoir gravé dessus, & sera mise un peu à force, l'enduisant même de

colle forte à la faire demeurer unie pour toujours au corps du manche.

On fait certains rouleaux de buis en Allemagne qui sont gravés tout autour en creux avec toutes sortes de desseins pour mouler la pâte, de sorte qu'en roulant dessus avec ce rouleau, on pouroit en faire telle longueur qu'on voudroit, fût-elle de vingt aunes s'il étoit besoin.

Les pieces isolées demandent des doubles planches & des parties creusées à contredit les unes des autres; il faut que les contours si correspondent avec grande précision, afin qu'appliquant l'une d'un côté, l'autre de l'autre, la pâte entre-deux, le relief vienne comme on le désire, c'est la suite nécessaire des repaires & de la parfaite ressemblance à contredit & regard des deux planches gravées.

Pour graver en bois de cette façon, il faut d'abord dessiner son dessein sur la planche, & au lieu que dans la gravure mate, l'on dégage & l'on vuide le dehors des contours, il faut à celle-ci dégager en dedans ces mêmes contours; ce que l'on fait par une coupe très-légere en appuyant le biseau du taillant de la pointe à graver en dedans & sur le contour du dessein, puis, par une recoupe aussi très-légere, faite à l'ordinaire, on enleve très-peu de bois seulement pour préparer les places à recevoir les gouges.

Ce trait étant gravé, on enlevera le bois peu à peu avec des gouges, aux corps des figures ou des ornemens qu'on doit creuser, & ayant au près de soi de la cire molle, on la pressera entre les doigts pour l'amollir, & la faire entrer à chaque instant dans le creux de la gravure & voir le relief qu'elle produira. Par cette continuelle attention l'on ne tombera pas dans l'inconvénient de trop creuser l'ouvrage. L'on voit bien que l'orsque cette gravure est faite, que les champs qui entourent ou qui enferment les figures telles qu'elles puissent être, restent mats à la planche, ainsi je n'en donnerai pas d'autre explication.

Pour la gaufrure de carton il ne faut pas creuſer la planche plus de deux lignes ou deux lignes & demie, parce que le carton creveroit en gaufrant. La ſujétion n'eſt pas égale pour mouler la cire & la pâte, & l'on peut creuſer la planche du double ou environ. Pour creuſer les parties les plus petites on ſe ſervira de petites gouges faites avec des éguilles, & emmanchées comme je l'ai dit page 46, & qu'on le voit *planche VI, page 40, après la vingt-neuvieme figure*, je répete qu'on les aiguiſera de cette façon; après avoir caſſé la tête de l'éguille juſqu'au bord inférieur de ſon trou, on poſera ſon petit canal ſur la quarne de la pierre à huile, & on l'éguiſera comme le canal d'une gouge ordinaire. Il faut que la quarne de la pierre ne ſoit pas vive, qu'elle ſoit un peu arrondie, uſée & proportionnée à ces petits outils; on aiguiſera leurs biſeaux de la maniere ordinaire.

Il faut obſerver d'adoucir en-dedans tous les bords des contours du deſſein, afin que leurs vives-arrêtes ayent un caractere de dépouille convenable à l'uſage qu'on en veut faire, & par conſéquent ſe bien garder de faire des parties couchées en-deſſous du trait, d'autant que le carton, la cire ou la pâte s'attacheroient à ces endroits-là en moulant, & qu'en retirant la matiere l'ouvrage ſeroit défectueux; cependant comme il ſe peut rencontrer dans un deſſein des parties plates & angulaires, il faut les rendre moins ſenſibles, c'eſt à-dire, très-peu profondes, on ſe ſervira pour cela des fermoirs ordinaires. Les tailles très-déliées qui pourront ſe rencontrer dans cette gravure, ſe feront avec la pointe à graver.

Quand on employe cette gravure, ſoit pour mouler du carton, de la cire, du beure ou de la pâte, il faut huiler un peu la planche, afin que ces matieres quittent facilement après avoir été moulées.

Feu mon pere a beaucoup gravé de cette maniere pour faire des éventails, des écrans, des boëtes & des portes-feuilles; pour les gauffrer il ſe ſervoit d'une

presse d'Imprimeur en taille-douce, dont la table étoit entaillée dans le milieu, telle qu'elle est représentée Tome II des figures de l'Encyclopédie, premiere partie, à l'article de la gauffrure de carton de suite à celui du Cartonnier, & de la figure que je donne ici; cette

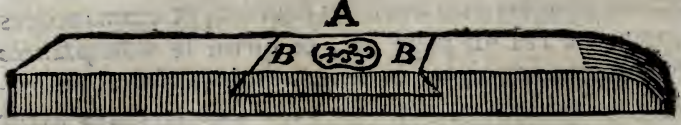

entaille A étoit de la grandeur d'une planche gravée B, laquelle étoit formée à queue d'aronde par les deux côtés qui traversoient la largeur de la table à l'entaillure propre à la recevoir, afin que la planche étant entrée dedans par le côté, elle y pût demeurer tant qu'on voudroit sans s'enlever de sa place en passant entre les rouleaux de la presse. Mon pere usoit pour cet ouvrage, des cartons de Rouen bien unis & bien forts, il coloit dessus une feuille de papier jaune, ce papier jaune étant sec, il passoit dessus une légere eau de gomme arabique ou de gomme adragan, ou une composition de bierre, de miel & de gomme arabique bouillie ensemble, & mettoit par tout dessus de l'or en feuille, le pressant légérement avec du coton. Le carton & l'or étant biens secs, pour le passer sous la presse, il l'humectoit d'un peu d'eau par l'envers avec une éponge, & le posoit promptement par le bon côté, sur la planche gravée qui étoit placée dans l'entaille de la table, ajustée entre les rouleaux de la presse toute prête à passer; il mettoit par dessus son carton deux ou trois langes de molleton ou de drap de Dreux, & faisoit tourner sur le champ la croisée de la presse. La table étant passée il ôtoit très-promptement le carton, autrement tout l'or qui étoit dessus se seroit détaché à cause de l'humidité; le carton ainsi gauffré, il l'étaloit à plat à mesure qu'il étoit fait pour le laisser sécher.

Si l'on se propose de faire plusieurs gauffrures de grandeurs différentes, on fera faire l'entaille de la table

d'une façon à pouvoir y servir facilement. La table aura au moins deux pouces d'épaisseur; le canal de l'entaille sera de deux pieds de longueur, & sa profondeur d'un pouce. La planche sera plus épaisse d'une demie-ligne que la profondeur de l'entaille, & ses vives-arrêtes seront adoucies tout autour afin que le rouleau de la presse puisse aisément monter dessus; toutes les planches grandes ou petites seront de la même épaisseur & faites à queue d'aronde.

La planche étant plus petite que l'entaille de la table, on fera faire un quadre de bois exactement construit pour remplir la longueur & la largeur de cette entaille; son vuide sera précisément de la grandeur de la petite planche destinée à le remplir, & ses bords intérieurs hors d'aplomb à pouvoir recevoir cette petite planche faite à queue d'aronde, afin que la faisant entrer par dessous le quadre, elle ne puisse pas ressortir de sa place, & que le tout ayant été mis dans l'entaille de la table, comme je l'ai dit d'une grande planche, on voye que cette petite planche y soit solidement arrêté.

La planche que j'ai indiquée, de gauffrure de carton, dans les figures de l'Encyclopédie, démontrera, aussi bien que la figure précédente, comment toute l'opération pourra se faire, & que chaque planche, de grandeur différente avec laquelle on voudroit faire de la gauffrure, exigeroit un quadre de grandeur convenable à rémplir ce qui manqueroit entre la planche & les bords du canal de l'entaille, & que par ce moyen la même table pourroit servir à toutes sortes de planches, pourvu que leur grandeur n'excédât pas celle de son canal. On pourroit aussi se servir du chassis servant à l'impression des camaïeu dont on trouvera la figure ci-après *chapitre III, de la derniere partie*, pour lors la table entaillée ne seroit pas nécessaire, & les planches n'auroient pas besoin d'être à queue d'aronde; mais on auroit la sujétion de tenir la planche en état avec les mains, crainte qu'elle ne se dérangeât en passan

sous la presse, & d'employer une personne à tourner la croisée, au lieu qu'avec la table entaillée on peut faire cette gauffrure soi-même, & tourner la croisée sans crainte que la planche se dérange de sa place.

Pour faire de la gauffrure à fleurs d'or & le fond argent, il faut dorer son carton à l'ordinaire, le laisser sécher, & marquer dessus, le contour & la grandeur du dessein gravé, destiné à les gauffrer; ensuite, ayant un patron de la même grandeur, découpé aux endroits convenables, & fait exprès pour couvrir les places où doivent être les fleurs d'or, on appliquera ce patron sur le carton doré suivant la marque qui aura été faite du contour de la planche gravée, & l'on passera légérement par-dessus de l'eau de gomme ou composée comme j'ai déja dit, avec une petite brosse douce tout comme si l'on dominotoit des cartes à jouer. Le patron ôté de dessus le carton doré, on mettra de l'argent en feuilles aux endroits qu'on aura gommés, puis on laissera sécher le tout, & l'on époussetera légérement le carton avec le poil d'une plume, afin qu'il ne reste point quelques brins d'argent sur l'or. Cela étant fait, pour faire la gauffrure, on humectera le carton par derriere, comme je l'ai dit, & on le posera bien juste sur la planche suivant le contour qu'on aura marqué, puis l'on passera le tout très-promptement sous la presse, & on le retirera comme j'ai déja dit.

Pour faire des écrans gauffrés des deux côtés, il faut se servir de cartons très-minces, & les gauffrer comme ci-dessus, & lorsqu'ils seront secs, en coler deux ensemble par l'envers.

Les Desseins tels qu'ils puissent être pour la forme extérieure, doivent être gravés dans le milieu des planches destinées à être placées dans l'entaille de la table dont j'ai parlé.

On peut gauffrer le carton sans le passer sous la presse, en mettant quatre pointes aux quatre coins de la planche, les faisant entrer dans le carton, & frotant ce carton avec une dent de bœuf; mais l'autre maniere est

bien plus expéditive & n'eſt pas ſi fatiguante que la derniere.

On moule encore du papier avec cette gravure de la maniere ſuivante. On fait tremper pendant long-temps du papier blanc, ou on le met bouillir avec de l'eau ſur le feu, & lorſqu'il eſt pourri & tout en bouillie, on épure l'eau du papier, & l'on remplit de ce papier le creux de la gravure, après avoir huilé la planche comme j'ai déja dit : on met telle épaiſſeur de papier que l'on veut, & on le laiſſe ſécher ; lorſque qu'il eſt bien ſec, il ſe détache de lui-même en forme de bas-reliefs, polis & durs comme du bois. Cette façon de mouler avec du papier a bien ſon agrément, le relief n'étant pas ſujet à s'écraſer comme quand il eſt fait ſous la preſſe ou avec la dent ; on couche enſuite telle couleur que l'on veut ſur cette gauffrure.

Les Marchands de cuirs dorés ſe ſervent à préſent de planches de bois de cette gravure pour leurs ouvrages. Pour faire tenir la gauffrure en état en paſſant ſous la preſſe, ils ſe ſervent de contre-moules de cuir ou de carton pourri ajuſté ſur la planche de la maniere que je viens de dire pour mouler le papier ; de ſorte que le cuir qu'ils veulent gaufrer étant poſé ſur la planche, ils mettent pardeſſus leur contremoule, & paſſe le tout ſous la preſſe entre deux tables.

QUATRIEME PARTIE.

De l'Esprit de la Gravure en bois pour les Estampes, ou de l'Ordonnance des Tailles dans toutes les différentes parties du dessein, avec la maniere d'en faire la retouche pour la rendre parfaite en son genre.

CHAPITRE PREMIER.

Des regles qu'il faut suivre pour graver le trait & les contours, ombrer & éviter d'estropier les Figures, l'Architecture & l'Ornement.

SECTION PREMIERE.

De l'Entente du clair-obscur ou des ombres, & des figures humaines.

EN voulant parvenir à la perfection de la Gravure en bois pour les Estampes, il faut d'abord, rapeller le principe déja établi, que cette Gravure étant par elle-même de difficile exécution, & les fautes qu'on peut y faire presque toujours irréparables, elle demande du Graveur une attention sans borne, & une précision très-grande dans son exécution. Il faut, dans la pratique de

cet Art, marcher pour ainsi dire à pas comptés; autrement on peut à chaque instant faire des faux pas, & tomber dans le mesquin ou le mauvais goût des plus ignorants Artistes. Si cette pensée est toujours présente à l'esprit du Graveur en bois, il travaillera sans relâche, avec la plus scrupuleuse circonspection, la justesse la plus exacte, & le discernement le plus attentif.

J'ai dit plus haut que le dessein est la base & le fondement sur lequel on doit élever l'édifice de notre Gravure; cette vérité reconnue, & le Graveur sachant bien dessiner, il lui sera aisé d'entendre & de pratiquer les instructions suivantes.

Le trait qui formera le contour des corps ou des figures sera gravé précis suivant le dessein correctement tracé à la plume sur la planche. Ce trait du côté de l'ombre doit avoir certaines touches ou coups de force, particulierement aux petites figures, tel qu'on le voit à celles des ouvrages de Callot & de Le Cler, & sera généralement formé plus gras ou nourri dans notre Gravure que dans la Gravure en cuivre, parce que la plûpart des morceaux que l'on grave en bois, sont moins chargés de tailles, & que sans coups de force un peu marqués, cette gravure paroîtroit, maigre, seche, & sans éclat; d'ailleurs, il n'est point possible, quand on a gravé un trait mince ou délié qui auroit dû être nourri, d'y remettre le bois ôté mal à propos; ainsi il reste maigre & sans pouvoir produire l'effet requis, au lieu qu'étant trop fort, on peut le retoucher sans risque, & le rendre moins épais; cependant pour éviter la peine des retouches, on le tiendra dans une prudente épaisseur.

A l'égard des figures, rien qu'au trait sans être ombré par des tailles, il faut nécessairement qu'au moins du côté que l'ombre devroit être, le trait soit plus nourri. *Voyez aux Oeuvres ou Recueils des Gravures en bois des Papillon au Cabinet des Estampes du Roi à la Bibliotheque Royale, les figures du sieur de Launay, Tom. II, page 15, N° 3.*

Le trait éclairé ou du côté de la lumiere, quoiqué gravé délicatement, ſera retuché après coup à propos, c'eſt-à-dire rendu encore plus fin avec la pointe ſelon qu'il ſera néceſſaire, ou rentré, ou dilaté, pour le rendre dans la perfection. Or la pierre d'achoppement pour nos Graveurs en bois, eſt, qu'abandonnant ces regles générales afin d'approcher davantage de la douceur du burin, ils tombent dans l'inconvénient de faire maigre & ſec, & que quand ils les ſuivent trop à la lettre, ils font dur du côté de l'ombre, & quelquefois maigre du côté du jour. On remédiera à ces inconvéniens, & l'on approchera autant qu'il eſt poſſible de la gravure en cuivre en établiſſant pour principe certain, qu'il faut laiſſer moins de champs blancs, & exprimer plus de teintes & demi-teintes dans les grands morceaux de Gravure en bois que dans les petits, comme ſont les vignettes fleurons, & lettres griſes; car ſi l'on prétend graver une piece finie d'une certaine grandeur, où ſera par exemple une figure humaine de cinq ou ſix pouces de haut, & que pour ſe diligenter, on ſe contente de faire le trait entiérement délicat, d'ombrer cette figure du côté neceſſaire par des tailles bien fines, & de réſerver blanches entiérement les parties éclairées, on ſera bien loin de compte, d'autant que la gravure paroîtra indubitablement à l'eſtampe maigre, ſeche, ſans vigueur & ſans feu, parce que la multiplicité des tailles d'une même délicateſſe, au lieu de relever la gravure, ne produira qu'une teinte égale, ou une couleur ſans adouciſſement qui tranchera trop à cauſe de la blancheur du papier de l'eſtampe.

Pour ne point perdre de vue le principal objet de notre propoſition qui regarde le ſimple trait, je reſerve à expliquer dans un moment la maniere de ſe conduire dans le clair-obſcur, & je dirai ici que pour rendre la gravure plus douce dans de grands morceaux ou à ceux d'une grandeur au-deſſus du petit, on peut ſe ſervir d'une nouvelle méthode; elle conſiſte à marquer le trait ou contour des corps ou des figures du

côté de l'ombre par la seule extrêmité des tailles plus ou moins nourries, sans graver de trait d'abord [sur quoi il faut observer de faire toucher les tailles par cette extrêmité les unes sur les autres] ou si l'on veut absolument graver ce trait, on le fera toujours très-leger & peu marqué, parce qu'il ne servira seulement qu'à prononcer le contour des parties. * Mais avant d'entreprendre de graver en bois de cette façon, le graveur doit être sûr de la fermeté de sa main en gravant, & de son exactitude à bien espacer les tailles; car si il lui arrivoit de graver trop délié l'extrêmité de quelqu'une des tailles servant à former le trait, ou que l'espace d'entre quelqu'autre taille fût trop ouverte, cela feroit un blanc à cette place qui interromperoit le trait ou le contour, & cette faute seroit irréparable. La méthode que je viens de donner est en partie l'expédient le plus propre pour donner à notre gravure la douceur que l'on y désire; on va voir le secours que l'on peut attendre du clair-obscur ou des différentes tailles distribuées à propos pour exprimer ses teintes & demies teintes, lesquelles contriburont d'autant plus à rendre la gravure en bois douce & gracieuse, que leurs tailles seront en même tems nourries & délicates, & qu'elles seront déliées & retouchées aux endroits convenables.

L'entente du clair-obscur ou la disposition des clairs & des ombres, & la gradation des teintes & demies teintes, jointe à la perspective aérienne dont

* *Cette maniére est particuliérement nécessaire pour graver d'après le tableau. Voyez à ce sujet les Planches in-octavo que j'ai réduites à cette grandeur, & gravé d'apres les peintures de P. le-Cocq, exécutées sur des tableaux de grandeur ordinaire à faire des portraits, on les trouvera au* Recueil des Papillon, tome II, page 43, *excepté Sainte Foi dont la gravure, quoique de belles tailles, est rendue trop seche & aride, & les points de la face trop durs, défauts dont je me suis corrigé en gravant les autres figures, ayant même le tableau derriere moi que je voyois du même sens de mon dessein dans un miroir placé devant moi, ce qui me facilitoit de bien exécuter les différentes teintes de la peinture.*

je parlerai dans la section troisiéme du présent chapitre, n'est pas moins nécessaire au Graveur en bois que le dessein; de grands Peintres ayant traité cette matiere, on pourra s'en instruire à fond en lisant leurs ouvrages, on remarquera seulement ici en général, que le côté du jour & des ombres dans une estampe, est absolument arbitraire, nonobstant cela, on fait presque toujours venir le jour de la gauche de celui qui dessine, parce que l'on suppose ordinairement un soleil levant; si l'on veut exprimer le couchant, on fait venir le jour de la droite, & pour le midi, on le tire du milieu du tableau & de derriere le spectateur pour le nord.

L'étendue ou la quantité des objets représentés sur une estampe, exige des repos, c'est-à-dire des masses de grands clairs & de grandes ombres; ces repos sont très-nécessaires pour empêcher la confusion des objets; d'ailleurs ils occupent la vue avec plaisir, sans la fatiguer par une trop grande continuité d'objets brillants ou obscurs. Cette remarque appartient à l'ordonnance que les grands Peintres n'ont pas manqué d'expliquer, soit par leurs préceptes soit par leurs ouvrages.

Notre Art étant borné dans son impression à une seule couleur, les objets imprimés sur le papier ne peuvent avoir cette variété agréable & naturelle que produisent les différentes couleurs d'une peinture, & les nuances ou les teintes ne peuvent être dégradées ou adoucies aussi insensiblement par les tailles de la gravure, comme le peut être la couleur mise avec le pinceau; les masses même des demies teintes de la gravure en bois de camaïeu, ne dégradent qu'imparfaitement avec les rehauts formés par le blanc du papier. Etant donc si restraint, pour exceller dans cet Art, il faut s'attacher dans son exécution à user prudemment & avec ménagement des choses qui peuvent se faire, & qui sont propres à la rendre brillante, & à faire valoir ses estampes. Pour y parvenir, on réfléchira que les parties les plus éclairées de la gravure en bois, ne peuvent être autrement que gravées creuses dans la planche, afin de

venir blanches à l'eſtampe, ou de la couleur du papier; & que les parties les plus brunes ne peuvent être que gravées mates ou en maſſes, c'eſt-à-dire en relief & ſans aucunes tailles, afin de venir toutes noires à l'eſtampe, ou de telle couleur qu'elle ſera imprimée. Ces deux moyens compoſant ſeuls le corps de la gravure, donc, le Graveur s'appliquera à ne les employer qu'aux endroits convenables & ſur les objets où ils ſeront propres, ſuivant les regles d'optique & de perſpective, c'eſt-à-dire, par exemple, que les parties mates ne doivent être placées que parmi les grandes ombres, les plus brunes & les plus proches, & jamais ſur les objets éloignés ou proche de l'horizon. Les grands clairs ou les coups de lumiere doivent pareillement être plus ſenſibles & plus blancs ſur le devant que que dans l'éloignement; néanmoins, faute de pouvoir produire par les tailles une teinte aſſez foible pour rendre ſenſible à l'œil la dégradation & la douceur de la lumiere & des parties éclairées de l'horizon, on eſt abſolument forcé de les y graver preſque toujours toutes blanches. Il faut auſſi avoir attention de noyer ou d'affoiblir l'épaiſſeur du contour des figures dans certains endroits des parties les plus ombrées, & de la faire très-déliée aux parties éclairées; du reſte, entre les deux moyens que j'ai déja, dit compoſer le corps de la gravure, il n'en eſt point d'autres, pour exprimer les différentes teintes & demies teintes, que le plus ou le moins de preſſion, de force ou de nourriture, de fineſſe ou de délicateſſe, que l'on peut donner en graſant aux tailles, aux contretailles & aux pointillés. Cependant, par les tailles, &c., on doit auſſi exprimer quelquefois indirectement les couleurs. Il ſeroit ridicule de graver un corbeau preſque tout blanc, quoiqu'il parût dans un endroit très-éclairé, ou un cygne preſque tout noir ou ombré de tailles épaiſſes & nourries, quoiqu'il fût dans un endroit très-ſombre, parce que la noirceur des plumes du corbeau éteindroit la vivacité & l'éclat du jour qui frapperoit ſur

lui, de sorte qu'il faudroit couvrir entiérement le corps de cet oiseau par des tailles fortes, nourries & pressées ; il ne seroit pas moins hors de place, pour le rendre noir, de le faire tout mat ou sans tailles ce seroit tomber dans le défaut remarquable dans certaine vignette de la Relation générale des Voyages, édition in-douze dont j'ai déja parlé, où le graveur en bois * a fait des maures ou des negres sans aucunes tailles, cela les fait paroître comme des petits diables, ce qui fait un très-vilain effet; d'un autre côté la grande blancheur des plumes du cigne seroit facile à remarquer dans l'obscurité la plus noire, de façon qu'il faudroit à cet endroit ombrer entiérement son corps par des tailles fines & peu pressées, pour ne pas tomber dans une autre faute qui saute aux yeux, dans quelqu'une des mêmes vignettes in-douze de la Relation générale des voyages, où le même graveur que j'ai dit a fait des éléphans sans ombres, ou qu'avec le trait, afin de les rendre blancs, ce qui fait une opposition fort désagréable avec les negres mats ou tout noirs représentés dans les mêmes vignettes. Ces exemples suffiront en général à faire sentir au graveur que les corps ou les objets colorés de couleurs très claires doivent être ombrés par des tailles légeres, que ceux dont les couleurs sont brunes ou très-foncées le doivent être par des tailles nourries, & enfin que ceux dont les couleurs seront mitoyennes entre les claires & les brunes, doivent être ombrés par des tailles moyennement légeres & nourries.

De toutes les figures qu'on peut graver en bois, il n'en est point qui exige tant de circonspection que la figure humaine, particuliérement lorsqu'elle est nue ; rien n'en cachant la chair il faut que tous les contours soient exprimés à propos, & les muscles un peu marqués aux figures d'hommes, ** tandis qu'aux femme

* *N. Le Sueur.*

** *Voyez les bras, jambes, &c. des figures d'hommes d'après les tableaux de P. le Coq dont j'ai parlé ci-devant note de la p.* 171

ces contours doivent être adoucies & coulants & les muſcles peu ſenſibles, c'eſt pourquoi on doit prendre garde en gravant de ne point ſortir du trait qu'on aura correctement deſſiné, autrement des muſcles ſe trouveroient entiérement déplacés & mal arrangés, & des contours mal conſtruits; pour cet effet, il faut que la pointe joue, pour ainſi dire, entre les doigts, & que le poignet ſoit très-flexible, afin de contourner avec exactitude & liberté. C'eſt ici qu'on doit avoir une continuelle attention à cette regle de deſſein, qu'il ne doit y avoir aucunes parties angulaires dans les contours de la figure humaine, ni rien qui paroiſſe roide & tout d'une venue; le tout doit être libre, hardi, aiſé & bien prononcé.

Les caracteres de tête qui expriment les paſſions, telles qu'elles ſoient, exigent du Graveur une grande attention. *Voy. à ce ſujet celles que j'ai gravées d'après les tableaux de P. le Cocq, au Recueil encore des Papillons, page 43 du deuxieme Tome; le mercure, Tome III, page 55, N° 17; l'air de tête de la minerve, Tome II du même Recueil, page 61, N° 4; ceux des anges, des armes des Comtes de Lyon, grandes & petites, Tome III, page 38 N° 3, & page 39, N° 9; le portrait du Pape Benoît XIV dans la vignette N° 6 de la p. 77 du II Tome du Recueil des Papillon, & le buſte de S. Jean Chryſoſtome, page 55, N° 13 du Tome III même Recueil.*

On peut ombrer les figures ſoit avec des tailles courbes ou obliques, ſoit avec des tailles perpendiculaires ou horiſontales, y mêlant à propos des contre-tailles, des entetailles, des entretailles & du pointillé; mais il faut avoir attention que ces tailles ſoient toutes

le mercure même Recueil des Papillon Tome III, page 55, N° 17; l'hercule ſous le Palmier des Frontiſpices des deux Tomes du préſent Traité; celui de la Vignette de l'Enſeigne de Monſieur Simon, Imprimeur du Parlement, Tome II du Receuil des Papillon, page 64, N° 21; N. S. & S. Jean Baptiſte, des Armes de S. Jean des Vignes p. 49 du Tome III au Recueil des Papillon; & les Bourreaux de S. Etienne même Tome, page 52, &c.

un peu sinueuses aux endroits necessaires pour exprimer les muscles & les contours du corps, ces tailles ne devant jamais être toutes droites. A l'égard du pointillé, il ne doit être mis qu'à des endroits éclairés ou aux extrêmités des tailles afin de les adoucir, & il faut prendre garde de le faire bien mêlé, s'il étoit compté ou par colonne cela ne seroit pas supportable. On observera que l'on ombre presque toujours les chairs des petits amours, génies ou enfans, avec des tailles courbes, convexes & concaves, afin d'arrondir ces chairs & de les faire paroître potelées. On use quelquefois des mêmes tailles pour les chairs des femmes, & pour ombrer celles des hommes gras & potelés. *Voyez la premiere Vignette de ce présent Volume pour les petits génies, & le fleuron du Chiffre de M. Prault fils aîné, page 315 du premier Tome; les petits anges de l'assomption du frontispice des heures de François Ourfel, page 48 du II Tome du Recueil des Papillon, & tous les autres anges, génies petits ou grands répandus dans les gravures du même Recueil, où se trouveront aussi plusieurs figures de femmes drapées & non drapées.*

Pour donner de la rondeur aux figures humaines, & les faire paroître de relief, on donnera plus de force aux tailles qui seront sur le devant qu'à celles qui seront aux côtés ou extrêmités de la figure; cette regle se rapporte à ce que je dirai touchant la maniere d'ombrer les colonnes, les globes & autres corps curvilignes.

C'est dans le visage qu'on doit redoubler l'attention sur la précision, principalement lorsqu'il est de front; en ce cas les yeux devant être à côté l'un de l'autre, un coup de pointe donné mal à propos les feroit paroître inégaux, & les prunelles de même peuvent être dérangées très-facilement: si en gravant, on en fait une plus petite que l'autre, le regard de la figure sera extraordinaire, elle louchera, ou elle regardera de travers; & si malheureusement on faisoit sauter ces prunelles, la figure deviendroit borgne ou aveugle, rien n'est plus à craindre quand on grave de très-petites

figures

figures, parce que ce ſont proprement des points qui forment les yeux; or ſi l'on fait ſauter ces points, il eſt impoſſible de les remettre par le moyen d'une piece à cauſe de la délicateſſe de la figure, à moins de remettre une tête entiere, ce qui n'eſt pas ſans inconvénient dans les petits ouvrages comme je l'ai dit. *Je renvoye le Graveur au premier chapitre de ce Volume, à l'endroit des obſervations ſur les figures humaines où j'ai d'avance expliqué pluſieurs choſes touchant les yeux des figures.* Le nez eſt ſujet à être fait camus pour peu qu'on rentre trop la coupe au-deſſus du trait du deſſein; & aux viſages de profil, rien n'eſt plus ordinaire aux Graveurs en bois de les faire trop pointus, ne ſe donnant pas la peine d'en couper & arrondir le bout du trait; à l'égard de la bouche, rien n'eſt plus fréquent que de la rendre de travers, & de la faire ou trop grande ou trop petite, ces deux extrêmités ſont dangereuſes, & font grimacer les figures: il faut que l'arc de la levre ſoit légerement touché, que les coins ſoient égaux & proprement adoucis, & que les parties correſpondantes des deux levres ſoient exactement placées; que la levre inférieure ſoit juſtement arrondies, & non quarrée comme il n'arrive que trop ſouvent.

Voici comme je grave les petits viſages éclairés. Je donne une coupe de pointe appuyée au-deſſus du travers du nez, & j'enleve perpendiculairement toute l'épaiſſeur du nez juſqu'au front; je fais après une autre coupe deſſous chacun des yeux, enlevant le bois à l'endroit des joues de chaque côté du nez & de la bouche, & tout de ſuite j'enleve auſſi le bois au-deſſus des ſourcils avec tout celui du front: de cette façon les yeux de ma figure ſont deux maſſes, & le trait du nez, de la bouche & du menton en font une autre. Enſuite je perfectionne les yeux, & je ſépare le nez d'avec la bouche, & celle-ci d'avec le menton. Lorſque le viſage eſt tout ombré, je fais d'abord les coupes des tailles, après elles, les coupes horiſontales

des traits qui forment les yeux, le nez & la bouche; enſuite je fais très-légérement la recoupe de ces traits afin de ne point enlever le bois, cette recoupe ne ſervant qu'à faciliter ſon enlevement, en faiſant la recoupe des tailles. Quand les viſages ſont à moitié ombrés, l'on ne doit d'abord enlever le bois qu'aux endroits du nez & de la joue du côté éclairé; il faut d'ailleurs bien exprimer le travers du nez, & le diſtinguer d'avec la bouche; les viſages de côté qui ne ſont point ombrés ſe gravent à peu près comme ceux de front. Je répete que les figures très-petites exigent de grandes attentions pour les bien graver; non ſeulement les traits du viſage ſont très-ſujets à s'enlever, mais même, les autres contours du corps peuvent auſſi être eſtropiés; il faut, pour les rendre parfaits, les graver très-poſément, & les retoucher après la premiere épreuve; ſi ces ſortes de figures ſont difficiles à graver à l'eau forte, on doit bien penſer qu'elles le ſont incomparablement davantage ſur le bois, leur contour devant être de relief & à taille d'épargne. *Voyez pour les petites figures, la Vignette de la Grand'Chambre du Conſeil d'Alſace Tome II du Recueil des Papillon, page 74, N° 4; la Vignette des vivres & du fourage général même Tome, page 72, N° 12; les Sauvages des armes du Prince de Grimbergue Tome III, page 36, & à la fin de la préface du I Volume de ce Traité; ceux de la vignette de la page 1 du même Volume., qui gravent ſur les arbres; les petites figures des fleurons d'une Nativité de N. S. & de S. Paul Sergius, Recueil des Papillon Tome III, p. 56, N° 30 & 33; la vignette ou fleuron de la 2e Partie du Tom. 1e du préſent Traité, p. 369; la fig. du fleuron de l'Economie même Volume, p. 42; celles des jeunes Seigneurs qui impriment au rouleau, p, 108; les petits Génies qui impriment p. 109; la figure de l'Occaſion, p. 138; le Priant Dieu Recueil des Papillon, t. 3e, p. 57, N° 1; les fig. du frontiſpice des Etrennes Spirituelles de Hanſi, p. 48, N° 2 du t. II du même Recueil; toutes celles de mon Almanach, page 49 du même Tome; celles des*

petites Vignettes quarrées des Heures des Sieurs Ourſel & de Hanſi, page 59 même Tome ; la Renommée de la Gazette, page 278 du I Tome du préſent traité ; la Vignette des Sauvages même Tome, page 58, & toutes les autres répandues dans le Recueil des Papillon.

Les cheveux ſont très-difficiles à bien graver, il faut que les tailles qui les forment ſerpentent indifféremment les unes ſur les autres, & qu'aux endroits bouclés ils tournent ſpiralement & inégalement en venant ſe perdre au centre de la boucle ; pour former des reflets on y gliſſe des entretailles, la barbe ſe fait dans le même goût excepté qu'on n'y fait point de boucles. Les pieds & les mains exigent des attentions particulieres, il faut que les doigts ſoient bien exprimés & détachés les uns des autres autant qu'il eſt poſſible ; le grand défaut de preſque tous les Graveurs en bois, c'eſt de faire les doigts trop pointus, principalement aux mains, parce qu'ils ne ſe donnent pas la peine d'arrondir leurs extrêmités, enſorte que les mains ou les pieds ſont les pattes d'araignées ou comme s'ils avoient des griffes. J'ai toujours eu grand ſoin de ne pas tomber dans ce défaut, *on en pourra être convaincu en parcourant tous les Ouvrages du Recueil des Papillon où il ſe trouvera des petites figures. Examinez auſſi la petite planche, page cinquante-ſept, Tome II, du même Recueil de la fable de Jupiter, donnant aux mortels le livre de la raiſon, vous y verrez nombre de petites mains & de pieds fort proprement rendus, ſur tout la main droite & de côté de Jupiter, qui eſt très-difficile à bien articuler & prononcer ; & afin de convaincre que je ne m'épargne pas moi-même, voyez même Recueil, & même Tome, page 65, N° cinq, une Vignette in-folio des trois Vertus Théologales mal deſſinée & gravée, & d'un mauvais goût dont je me ſuis heureuſement corrigé à force de deſſiner ; l'air des figures d'une autre Vignette, page 73, N° 9, n'eſt pas gracieux, & quoi que les tailles ſoient fort belles, les contours des figures ſont roides, le pied de l'Apollon mal fait, &c.*

A l'égard des draperies, l'on peut les ombrer de telle façon qu'on le juge à propos, soit par des tailles qui suivent leurs contours, ou par d'autres qui les traversent; mais il faut éviter de faire paroître trop de plis dans les draperies, afin de ne point tomber dans les défauts qu'on remarque aux estampes d'Albert Durer & autres anciens Maîtres Allemands; il faut que ces plis soient amples, & que les clairs & les ombres soient largement étendus dessus autant qu'on le pourra. *Voyez le Recueil des Papillon, en le parcourant on y trouvera quantité de figures drapées qu'il seroit ennuyeux d'indiquer toutes ici.* Je dirai en son lieu la maniere particuliere d'ombrer le linge, le velours, le satin, le taffetas, la laine & autres étoffes.

Les Afriquains négres ou maures auront la chair toute couverte d'une taille qui fera paroître leur tein noir, & qui sera oblique à volonté, & sinueuse aux endroits nécessaires pour exprimer les muscles & les jointures. *Voyez l'Enseigne de la téte noire Recueil des Papillon, Tome II, page 1.*

SECTION DEUXIEME.

Des Animaux Céleſtes, Terreſtres & Aquatiques.

Pour bien ombrer les oiſeaux, on obſervera, aux plumes de leurs ailes & de leurs queues, de faire partir les tailles à droite & à gauche de la tige contiguë au tuyau de chaque plume; cela eſt particuliérement néceſſaire aux fortes plumes comme à celles des bouts d'ailes & autres. Il ne faut pas que ces tailles ſoient toute d'une venue, cela feroit un mauvais effet, mais il faut les rendre un peu courbes ou ſinueuſes ſelon qu'il conviendra pour exprimer les différentes ſituations des brins de plumes & la poſition de l'aile. Il faut éviter, autant qu'on pourra, de faire les tailles du même ſens que la tige de la plume; pluſieurs habiles Graveurs ont tombé & tombent encore dans ce défaut, faute de réfléchir que cela n'eſt pas naturel. Quand l'aile eſt déployée, on doit l'arrondir par le haut en faiſant, du côté de l'ombre, des petites tailles courbes leſquelles exprimeront l'épaiſſeur de ſes os & ſes jointures; lorſque l'aile eſt fermée & couchée ſur le corps de l'oiſeau, cette épaiſſeur eſt ombrée par des tailles ſituées & couchées preſque du même ſens que la longueur des plumes; on entend que les ailes des anges, des genies & des amours doivent être gravées ſuivant la même regle; ſi les unes ou les autres ſont repréſentées dans des endroits très-ſombres, on groſſira, ou l'on preſſera beaucoup les tailles, ou on les croiſera par des tailles obliques à volonté; on fera de même dans pareille oc-

cation, sur le corps, le col, & les cuisses de l'oiseau; lesquels auront été ombrés auparavant par des tailles dirigées suivant le sens de leurs traits ou contours; ces premieres tailles doivent être gravées sinueuses, de plus il faut qu'elles soient interrompues par endroits, pour distinguer les différentes couches des plumes. *Voyez le beau coq de l'enseigne du chant du coq gravé par mon pere, Tome I du Recueil des Papillon, page 25*, on remarquera que le dehors de la tige de la plume est tout uni, au lieu que le dedans a un petit canal commençant à la tête du tuyau, & se perdant à l'exrémité de la tige; il faut marquer ce canal par le dedans des plumes, & jamais par dehors. *Voyez les ailes des aigles du grand fleuron aux armes de Lorraine, Recueil des Papillon, Tome III, page 32, N° 1; celles des renommées des armes du Roi, d'après Coypel, même Tome, p. 28, N° 7, & dans le premier Tome de ce Traité, p. 205; & toutes les ailes des anges, amours, renommées, victoires, &c. répandus dans mes Ouvrages au Recueil des Papillon, & les tourterelles du fleuron cl-devant pag.* 180.

Les taches & couleurs panachées & ondées, que l'on voit sur les plumes de plusieurs oiseaux, tels que Perdrix, Bécasses, Poulets d'Inde, Serin, Chardonnets & autres, doivent être exprimées avec des entetailles & des entretailles, & les taches noires, tant de ces oiseaux que celles de la Hupe, de la Linotte, du Plongeon, &c. seront réservées mates sur la planche sans y faire aucunes tailles.

Pour graver proprement le Cigne, & représenter comme il faut la blancheur de son plumage, on y fera très-peu de tailles, & on les rendra très-délicates en les retouchant à plusieurs reprises; à l'égard des oiseaux dont les plumes sont de couleur changeante, tels que le Paon, le Canard Sauvage, le Faisant, &c. on fera paroître ce changement & le lustré de ces plumes, par des entretailes qui formeront des reflets.

Je réserve à parler particuliérement des plumes de Paon & d'Autruche *dans la Section troisieme du quatrieme*

Chapitre ci-après. A certains oiseaux, comme à la Perdrix, au Héron, la Grive & la Bécasse, on entremêlera du pointillé ordinaire parmi les tailles, & du pointillé allongé aux extrêmités arrondies des petites plumes qui approchent de la figure de celle que l'on voit à la queue du Paon. A l'égard des oiseaux noirs presque tout noirs, ou trés-bruns, comme le Corbeau, l'Hirondelle, l'Aigle, &c. on couvrira entiérement leurs corps par des tailles très-pressées ou nourries, ou par des contretailles de la même maniere, observant de laisser plusieurs parties mates & sans tailles, sur ceux qui sont entiérement noirs.

La maniere générale d'ombrer les animaux terrestres, c'est de faire des tailles courbes sur le côté en tournant sous le ventre, on y fait aussi des entetailles, &c. courbes, & quelque fois un peu sinueuses; lorsque ces bêtes doivent être toutes ombrées, on fait dessus, ou des tailles obliques à volonté, ou des tailles à plomb, les unes & les autres un peu sinueuses. Les animaux terrestres exigent presque autant d'attention pour les bien graver que les figures humaines, il faut que leurs contours soient libres & aisés, particuliérement ceux des jambes; c'est aux Chevaux, aux Cerfs, aux Biches, & à d'autres animaux élancés, & dont les jambes sont hautes & déliées, qu'il faut redoubler les soins, crainte de casser ou de roidir ces contours ou ces traits. Plus ces animaux sont représentés petits, plus ils sont sujets & difficiles à graver. *Voyez le mois de Novembre de mon almanach, Recueil des Papillon, Tome II, page 49, N° 11, vous y trouverez des Chevaux très-petits, un Cheval pie, un Cerf & plusieurs Chiens; voyez de même la belle Cavale Angloise tirant un coup de pistolet, Tome I, page 28, N° 2; voyez aussi la petite Vignette de la chasse du Cerf, même Tome, page 88, & le Cheval d'un Officier, pommelé à taches noires, même t. p. 12, fait avec des tailles assez nourries, & le Sanglier de la Vignette, même Tome, p. 88, & celui d'ici p. 181.*

Les animaux dont je viens de parler, & les autres

à poil ras, ſe gravent preſque toujours comme s'ils n'en avoient pas, cependant il faut y faire paroître polis les endroits éclairés, ce qui ne ſe peut qu'en faiſant proche d'eux des entretailles ou des entetailles. Les animaux ſans poil, tels que l'Eléphant, la Lione, &c. ne doivent pas avoir la peau luſtrée; on aura attention de rendre l'Eléphant potelé par le moyen des tailles courbes, & de quelque pointillé.

Les Beliers, les Brebis, &c. ſeront repréſentés avec leur laine friſée, elle ſera ombrée par des tailles ſinueuſes ſuivant le contour de ſes flocons. On fera très-ondés les poils du Bouc & de la Chevre, & on les ombrera par des entretailles, leſquelles formant des reflets, exprimeront le luſtre de ces poils. *Voyez le Mouton & le Chien du Fleuron ci-devant page 429 du tome I de ce Traité; le Mouton des armes des Marchands d'étoffes & la Chevre qui eſt de l'autre côté, Recueil des Papillon, Tome III, page 51; l'Agneau Paſcal, & les Hermines en ſupports des armes des Marchands Foureurs, à la même page.* Les pointes du Porc-Epic doivent être ombrées par endroit avec des entetailles interrompues & coupées tout court par des parties toutes blanches, ce qui exprime fort bien le brillant deſdites pointes. *Voyez celui de la lettre* I *de l'Alphabet de Lauſane, Recueil des Papillon, Tome III, page* 1, *N° 8.*

Pour bien repréſenter & graver le Chat, il faut rendre ſon poil un peu ſenſible par le moyen des petites tailles interrompues & dirigées ſuivant le contour du corps & des membres de cet animal; on peut auſſi y gliſſer quelques entetailles pour rendre un peu luſtré les endroits éclairés. Il ne faut pas oublier de graver blanc le poil de ſa mouſtache, pour peu qu'elle ſoit vue ſur quelque endroit ombré; je ne m'étendrai point ſur les taches du poil de cet animal, les entetailles, les entretailles très-preſſées, & les parties mates diſtribuées à propos les feront paroître très-agréables, on ſuivra la même méthode quand on voudra en faire ſur le corps de quelques Chiens, &c. *Voyez le Chat de la*

lettre L *des armes des XIII Cantons, Recueil des Papillon Tome III, page* 1, *N°* 9, *& même Recueil, celui de la page* 2 *du Tome II, N°* 5. Le Caſtor peut être auſſi gravé à peu près comme le Chat. *Voy., pour une Lévrette en ſupport, les armes des Etats d'Artois grandes & petites, page* 49, *Tome III du Recueil des Papillon.*

Il faut onder librement la chevelure du Lion, & l'ombrer à propos avec quelques entretailles qui tourneront par endroits avec les tailles & les boucles de cette chevelure. Le poil du dos de cet animal étant preſque tout ras, on pourra le graver comme aux Chevaux & aux Cerfs; mais on aura ſoin d'exprimer un peu long & ondé, celui de ſon ventre, de ſon jarret & du bout de ſa queue. *Voyez les Lions en ſupports des armes du Duc de Villars, page* 34 *du Recueil des Papillon, Tome III; ceux des armes du Marquis de la Chetardie, page* 38, *N°* 5; *ceux des armes des Etats d'Artois, page* 49, *le Lion du Fleuron de Hollande, page* 53, *N°* 15, *& au tome I de ce Traité, page* 262.

On repréſentera le poil des Lievres, Lapins, &c. par pluſieurs petites tailles courbes & un peu ſinueuſes qui ſe croiſeront les unes ſur les autres par leurs extrémités, on y mêlera quelques entretailles. A l'égard du Sanglier, il faut faire paroître ſes ſoies un peu hériſſées le long du dos, celles de ſa croupe ſont preſque toutes droites; on fera pareillement un peu hériſſées celles de ſon corps, & on les couchera par leurs extrémités les unes ſur les autres. *Voyez les Sangliers des Vignettes du Recueil des Papillon, Tome II, page* 82, *N°* 9, *& page* 88, *avec le Porc lié de la page* 4 *du même Tome, N°* 13. Je parlerai *dans la Section III du IV Chapitre*, des animaux dont les peaux ſont recherchées à cauſe de leurs fourures. Pour le Renard, on s'attachera à rendre déliées les tailles qui formeront le poil de ſa queue, celui de celle de la Fouine ſera fait de même. Pour bien graver les Rats, Souris & les Chauves-Souris, on doit faire ſur leurs corps des petites tailles très-déliées dans le goût de celles du

Chat & du Caſtor. *Voyez le Fleuron des Rats ci devant p.* 167 *de ce IIe Tome.*

Les taches de la peau du Caméléon, de la Salamandre, &c. ſeront gravées avec des entretailles, & quelques entetailles; la queue de l'Ecureuil doit être ombrée par des tailles courbes qui tirent leurs origines de ſon milieu, & dont quelques-unes ſe croiſeront les unes ſur les autres par leurs extrêmités, ces tailles ſeront très-déliées parce que le poil de cet animal eſt très-fin, il faut que cette queue paroiſſe voltiger comme une plume d'Autruche. Les écailles ou l'eſpece de cuirace du Rhinocéros, ſeront ombrées par des tailles courbes mêlées d'entretailles & d'entetailles qui feront des reflets, on y mêlera un peu de pointillé; à l'égard des écailles du Crocodile, on les détachera par le moyen des différentes eſpeces de tailles, & l'on ombrera le ventre & la queue de cet animal avec des tailles courbes; à cette derniere on y fera quelques entetailles ou des entretailles afin de former un reflet qui la faſſe paroître arrondie. Le Lézard approche beaucoup du Crocodile pour la figure, on le gravera dans le méme goût, obſervant ſeulement au Lézard gris, de faire une légere taille ſur tout ſon corps, & de faire paroître les taches de ſa peau & celle du Lézard verd par le moyen de quelques entretailles très-légeres. Les Serpents, Couleuvres, Viperes, &c. peuvent être gravés de deux manieres; ſçavoir, en faiſant des tailles qui ſuivent le trait & les replis de leurs corps, ou mieux, par des tailles courbes qui le traverſent comme celles que l'on fait aux troncs des arbres; leurs taches ſeront marquées par des entetailles & des entretailles, même par des petites taches mates. *Voyez le Serpent de la lettre Q dans l'Alphabet de Lauſane, page* 1, *N°* 8 *du Recueil des Papillon Tome III, & celui d'un grand Fleuron de fleurs, même Tome, page* 63, *N°* 1.

L'Ecrevice & le Scorpion doivent être ombrés avec des tailles courbes qui arrondiſſent leurs corps,

les nœuds de leurs pates, & celles de leurs pinces ou de leurs serres; la Grenouille & le Crapaud le feront par des tailles sinueuses, & les taches de ce dernier par des entretailles & du pointillé un peu gros.

On aura soin de retoucher, après les premieres épreuves, les petites figures des animaux qu'on aura gravés.

Rien ne demande plus d'application pour être bien gravé, que les Poissons; si d'un côté les contours de leurs corps n'exigent pas des attentions si préciſes que ceux du corps des figures humaines, & des animaux terrestres, de l'autre, le brillant de leurs écailles, le poli & les taches de la peau de quelques uns sont très-difficiles à repréſenter par la gravure en bois, & ne peuvent être parfaitement exécutés qu'en y apportant beaucoup de soins, & une patience preſque inouie.

Les nageoires, le bas ou la queue du Poiſſon, doivent être généralement ombrés par des tailles du même sens, ou qui partent de leurs arrêtes; s'il eſt néceſſaire de beaucoup ombrer, on croiſera ces tailles par d'autres tailles obliques à volonté, ou ſimplement, on groſſira, ou l'on preſſera beaucoup les premieres.

Les peaux luſtrées, jaſpées ou ondées, telles que celles du Brochet, de la Lamproie, du Maquereau, du Chien de Mer & autres, ſe peuvent faire de deux manieres; ſçavoir, en faiſant de ſimples taille interrompues par des parties blanches, ou bien en faiſant de légeres entretailles entre les tailles; du reſte le génie & le goût doivent guider en partie pour exprimer le luſtré ou le jaſpé de quelques Poiſſons, par exemple, pour la Tanche, on ne peut mieux y réuſſir qu'en faiſant par tout ſon corps des tailles un peu courbes & croiſées l'une ſur l'autre par leurs extrêmités, comme à *la figure cinquante-unieme, planche XI, ci-dévant page* 85.

Les Poiſſons tachés, marbrés ou mouchetés, ſont

en si grand nombre, & si différents les uns des autres, que ce seroit entreprendre un terrible ouvrage de détailler leurs especes & leurs figures; les mouchetures de quelques-unes peuvent se faire par petites tailles courbes, comme les tailles des *figures cinquante-deux & cinquante-trois, ci-devant planche XI, page* 85; les remarques suivantes serviront à faciliter & à donner au Graveur en bois une idée générale de la maniere de graver ceux qui pourront lui venir ente les mains.

Les petites taches de l'Hydre ou du Serpent d'eau peuvent être gravées mates & sans tailles, ses écailles sont petites & arrangées comme celles de la Carpe; le Renard de Mer est pareillement moucheté de petites taches noires que l'on peut laisser mates; les taches de la Squille & de quelques Poissons volans seront aussi gravées mates & sans tailles; au contraire celles du Léopard de Mer doivent être blanches, & couper les tailles qui ombrent & colorent entiérement la peau de ce Poisson. Toutes les taches des Poissons dont je viens de parler, sont exactement rondes. Aux Tortues terrestres & marines, on exprimera leurs taches, les unes mates, les autres entetaillées & entretaillées; la peau de la Sole sera ombrée par des tailles & des entetailles qui formeront ses taches & son brillant; on adoucira ces tailles, & on les retouchera selon qu'il conviendra pour faire un bel effet. L'Anguille, les Goujons tant de mer que d'eau douce, le Scorpion de mer, la Torpille, la Grive de Mer & autres Poissons à taches brillantes qu'on pourroit appeller panachées, seront gravés dans le même esprit que je lai dit de la Sole.

Le Turbot, la Raye, le Carlet, la Limande, &c. auront la peau entiérement couverte de tailles courbes ou obliques, ce qui les fera paroître brunes comme elles le sont naturellement; on exprimera leurs taches avec des entetailles, des entretailles, & si l'on veut, quelques contretailles; les boucles de la Raye seront reservées blanches ou très-peu ombrées, afin de les distinguer d'avec les tailles qui ombreront la peau. On

aura attention que presque tous les Poissons plats dont je viens de parler, ne sont tachés que sur le dos, & que la peau dessous leurs ventres est lisse & blanchâtre; quelques-uns de ces Poissons ont des rayeures creuses sous le ventre de toute sa longueur, où aboutissent nombre d'autres petites rayeures courbes & pareillement creuses; on ne peut mieux les représenter qu'avec des tailles courbes croisées les unes sur les autres par leurs extrêmités en travers le corps du Poisson, cette croisure formera les principales rayeures & fait fort bien, *voy. la fig. cinquante-unieme de la XI planche, ci-devant page* 85; *& plusieurs Poissons dans la lettre* A *de l'Alphabet de Lausane, Recueil des Papillon t. III, p.* 1 *N° 8*, ont leurs taches par compartimens en forme de mosaïque; on fera ces taches en travers de leurs corps; ceux dont les écailles sont perlées & chagrinées, tels que quelques Ecrevices, quelques Etoiles, & quelques Hérissons de mer, le Cancre & autres; on représentera ce perlé sur leurs peaux par des tailles circulaires & petites formant des points blancs, & par du pointillé de toutes grosseurs. Les Poissons à écailles ordinaires, comme la Carpe, &c. seront ombrés avec des tailles courbes, & par endroits on y glissera quelques entretailles afin de donner du brillant aux écailles. En général les écailles des Poissons, paroissent arrangées les unes sur les autres comme les tuiles des toits, elles sont toujours tenues aux corps de l'animal par le côté de sa tête, & jamais par celui de sa queue. *Voyez pour les Dauphins, ceux du Frontispice des Etrennes Spirituelles de Hansy, Tome II du Recueil des Papillon, page* 48, *N°* 2, *& ceux de la Vignette aux armes des Dauphines même Tome, page* 81, *N°* 14.

Je n'obmétrai pas de faire mention des insectes, car pour les graver parfaitement, il faut un certain goût & plus de patience qu'on ne peut se l'imaginer.

Les Vers, tels qu'ils soient, se gravent de la même façon que les Couleuvres; mais les Chenilles sont diversifiées de tant de manières, que je ne peux en parler

qu'en gros; pour cet effet je les distinguerai en trois especes principales; sçavoir, celles qui sont velues, celles qui ne le sont pas, & celles qui sont tachées, panachées, jaspées, rayées & marbrées. Les Chenilles velues doivent être gravées avec des tailles très-fines hérissées par tout le corps de l'animal, elles seront inégales en longueur par endroits, croisées indifféremment les unes sur les autres sans affectation, & éclaircies ou retouchées assez à propos après la premiere épreuve pour faire paroître sous elles le corps de cette insecte. Des Chenilles qui ne sont pas velues! la peau des unes est lustrée, celle des autres est satinée, & quelques-unes l'ont veloutée; aux premieres on fera des tailles coupées aux extrêmités par des blancs; aux secondes, quantités d'entretailles, & on chargera les troisiemes d'entetailles nourries & d'autres déliées, ou de contretailles nourries & d'autres pareillement fines & délicates, ou enfin de toutes ces différentes tailles mêlées ensemble.

Parmi les Chenilles tachées, il y en a qui ont des taches noires que l'on peut laisser mates, & d'autres qui ont des taches blanches, que l'on gravera en creux sans contour, sur le mat du corps qui aura été réservé pour paroître noir, ou sur les tailles ou contretailles qui auront été faites pour le faire paroître brun.

Les Chenilles panachées exigent toutes sortes de tailles déliées, nourries, des parties mates, & même du pointillé de toute grosseur; les jaspées seront couvertes d'une taille médiocrement nourrie, sur laquelle on fera des taches blanches ondées & de plusieurs grosseurs & figures; ces taches peuvent être chargées d'une autre taille s'il est besoin; mais on aura soin que cette taille soit très-déliée, & qu'elle soit disposée d'un autre sens que celles du corps de l'animal. Les différentes marques des Chenilles rayées & marbrées, seront faites & gravées suivant ce qu'elles auront rapport à celles des autres Chenilles dont je viens de parler.

Les Papillons qui naiſſent de toutes ces Chenilles ne ſont pas moins variés que les Chenilles mêmes, & l'on peut dire que la variété de leurs figures & de leurs couleurs eſt encore plus étendue ; cependant pour éviter une répétition qui ſeroit ennuieuſe, je crois que le Graveur ſentira aſſez les tailles & les différentes teintes qui lui ſeront néceſſaires pour exprimer leurs taches & leurs couleurs différentes, & que ce que je viens de remarquer ſur les Chenilles ſera ſuffiſant, ſans doute, pour mettre au fait de bien graver & ombrer les Papillons ; on obſervera ſeulement qu'il y a des Papillons dont les ailes paroiſſent couvertes d'une eſpece de laine très-fine. Pour l'exprimer par la gravure, il faut néceſſairement faire un pointillé très-mêlé, ombré, adouci & retouché à propos ; & comme on ne pourroit le graver au bout de la pointe, c'eſt-à-dire ſans être repréſenté ſur la planche, il faudra l'y deſſiner très-correctement. Les Papillons tout blancs ont des petites veines très-déliées ſur les ailes, on les retouchera après la premiere épreuve ; à l'égard des yeux que l'on voit ſur les ailes de la plupart des Papillons, il y en a de cent manieres différentes, les plus beaux ſont de la même figure que ceux de la queue du Paon ; on aura recours pour les graver, aux plumes de cet oiſeau dont je parlerai ci-après ; quelques-uns de ces yeux des Papillons peuvent fort bien s'exprimer par des parties mates ou très-ombrées.

Les ailes des Demoiſelles ſont généralement preſque tranſparentes, quoi qu'il y en ait qui ſont très-foncées en couleurs, il faut cependant faire deſſus celle-là, pluſieurs entretailles qui faſſent des brillants & des changements de couleurs ; à celles qui ſont luſtrées, & dont les variations de couleurs imitent le brillant de la nacre de perle, il faut que les veines, les tailles & les entretailles qu'on fera deſſus ſoient très-délicates & retouchées à propos ; il en ſera de même des ailes des Mouches, des Abeilles, des Sauterelles, &c. *Voyez les Papillons groſſiers d'une moſaïque à Cartouche*,

Tome I, Recueil des Papillon, page 81, *N°* 1, *& le petit Papillon délicatement gravé, en tête de la page* 60 *du Tome III.* Je parlerai des Limaçons & de leurs coquilles dans la *Section deuxieme du quatrieme Chapitre de la préſente Partie.*; il ne reſte plus qu'à faire mention du Cloporte & de l'Araignée, le premier a le dos taché comme les écailles de la Tortue dont j'ai parlé à l'article des Poiſſons, pour le graver on ſuivra la même méthode qui y eſt expliquée ; à l'égard des Araignées, la plupart ont le corps brun, on les ombrera avec des tailles courbes ; & celles dont le corps ſera taché, telles que celles des jardins, on diſtinguera ces taches par différentes tailles. *Voyez les Cloportes & la toile d'Araignée de la lettre* C *de l'Alphabet de Lauſane Tome III du Recueil des Papillon, page* 1, *N°* 8. *Voyez au même Alphabet la Mouche ſur la lettre* S, *& l'eſpece de petit Anneton de la traverſe ſupérieure du* Z.

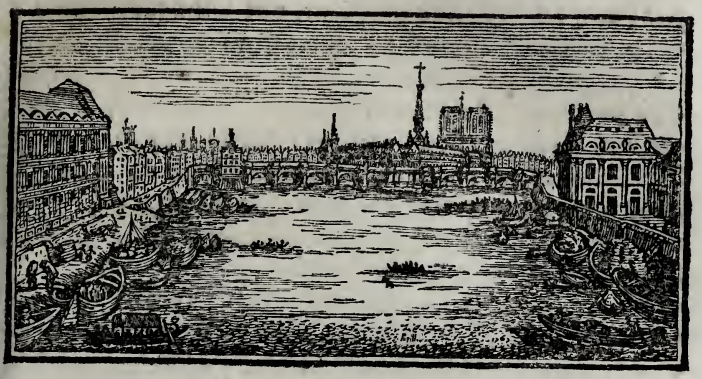

SECTION TROISIEME.

Observations sur la Perspective & sur l'Optique.

IL n'y a, généralement parlant, aucun objet dans un dessein qui n'ait son point de vue fixé sur l'horizon ; ce point de vue est ordinairement le même pour les objets principaux ; & ceux qui n'y tendent point, tendent ou aux points de distances, ou à des points accidentaux lesquels sont aussi dans la ligne de l'horizon prolongée s'il est besoin hors du tableau. Quoique tout ce que je vais dire appartienne proprement à la perspective linéale, & à la perspective aérienne, j'ai cru être obligé de l'expliquer au moins sommairement pour donner aux Graveurs en bois toutes les regles qui peuvent les conduire sûrement à la perfection de l'Art.

Tous les corps qui sont supposés appuyés par leur base sur l'horizon, ou parallelement au-dessus, & qui sont vus par des faces paralleles à cet horizon comme les bâtiments, doivent avoir deux côtés paralleles à la base du tableau, & par conséquent paralleles à la ligne horizontale ; les deux autres côtés de ces corps ont des rayons aboutissants au point de vue, dont un peut paroître & l'autre être caché aussi bien que ceux qui sont paralleles à la ligne horizontale. Les mêmes corps vus directement par l'angle, ont leurs faces

tirées aux points de distances. Et ceux qui sont vus par l'angle un peu obliquement, ont leurs faces tirées à des points accidentaux. Les élévations perpendiculaires en quelque lieu du tableau qu'elles puissent être, doivent être perpendiculairement à la base du tableau, & vont en diminuant par deux rayons tirés de leur pied & de leur sommet, au point de vue, au point de distance, ou enfin à un point accidentel selon que le corps est vu par une face parallele à la base du tableau ou par l'angle, soit directement ou obliquement.

Toutes les faces supérieures des corps rectangulaires vus par dessus, & les faces inférieures des mêmes corps vus par dessous, doivent s'ombrer parallelement à la base du tableau ou à l'horizon.

Toutes les faces des mêmes corps perpendiculaires à l'horizon, doivent, dans les bonnes regles, être ombrées par des tailles perpendiculaires à la base du tableau.

C'est ici qu'il faut expliquer la maniere de se conduire dans ce qu'on appelle la perspective aérienne.

La plupart des Graveurs ont faussement observé pour regle générale de serrer les tailles vers l'horizon en ombrant un même plan dans un même jour, & de les élargir sur le devant du tableau en les faisant à la vérité beaucoup plus nourries; or cette prétendue regle est fondée, & n'a été établie que par le défaut d'attention, au but qu'on se propose, & aux différents moyens d'y parvenir. Je vais éclaircir ce point le mieux qu'il me sera possible.

Quand on ombre une face d'un corps, laquelle est également éclairée dans toute son étendue, il est évident qu'il faut que la partie la plus prochaine de la ligne horizontale soit plus claire, & que la teinte se fortifie en approchant le devant du tableau. Or si l'on dessinoit & gravoit par des tailles ou des lignes égales en grosseur, il est certain que les plus serrées seroient plus brun, & qu'en suivant la prétendue regle générale, le plus près de l'œil viendroit le plus clair contre les regles d'optique, & qu'il faudroit au contraire écarter les traits des parties éloignées, & rapprocher celles

des parties qui ſont ſur le devant du deſſein; mais comme on ne peut approcher à l'infini les tailles ſans les confondre, ni les écarter trop ſans interrompre leur continuité, & ôter par conſéquent l'inſenſible gradation de la teinte, on ſe ſert d'un autre moyen qui eſt de groſſir les tailles ou les traits ſur le devant, & de les diminuer de force vers le fond; ainſi il faut dire pour regle générale qu'on doit groſſir & preſſer le trait & les tailles ſur le devant, & les rendre inſenſibles, déliés & plus écartés vers l'horizon; car quoique ces traits délicats du fond, paroiſſent plus ſerrés que les fortes tailles ou traits du devant du tableau, ils ſont beaucoup plus ouverts, eu égard à leur délicateſſe & à leur éloignement de l'œil, ainſi il faut combiner les deux moyens d'éclaircir, & s'en ſervir avec jugement pour dégrader à propos, en ſorte que les tailles les plus proches de la ligne horizontale ſoient preſque imperceptibles; pour les faire de cette façon, après la premiere épreuve de la planche, on les retouchera. Si plus loin au-delà ou au-deſſus de l'horizon il eſt néceſſaire d'ombrer quelques objets, on le fera avec du pointillé bien mêlé & preſque imperceptible; pour cet effet, on retouchera les tailles deſtinées à faire ce pointillé, avant de ſéparer & de graver les points. Faute de ces attentions, on voit des eſtampes où les lointains ſont beaucoup trop bruns contre l'intention du graveur. Pour éviter ce défaut, on diviſera la diſtance du devant d'un deſſein à ſon point de vue en trois ou quatre parties. Sur la premiere ou la plus prochaine du ſpectateur, on fera les tailles toutes d'égales diſtances, groſſes & ſerrées; à la ſeconde partie, on les fera un peu plus déliées, & par conſéquent moins preſſées, quoiqu'elles le paroiſſent davantage, & ainſi des autres. Par ce moyen, on parviendra à donner de l'air à une eſtampe, c'eſt-à-dire, que la perſpective aérienne y ſera obſervée, parce que la couleur de tous les corps ſera diminuée ſelon les differents dégrés d'éloignement.

Si un mur se joint en perspective à un autre mur en face, & que tous les deux soient ombrés, on fera seulement sur le premier tout proche de l'angle, deux ou trois tailles plus pressées & plus déliées que toutes les autres afin de rendre cet angle sensible ; cela est d'autant plus nécessaire, que les tailles du mur en face ne doivent pas être plus pressées que celles qui ont précédé les deux ou trois tailles qui marquent l'angle de ces deux murs. L'extrêmité du mur en perspective étant très-éclairée, pour lors, il faudra faire les tailles plus pressées sur le devant, & les écarter en les rendant plus déliées, à mesure qu'elles approcheront de l'endroit éclairé où elles se perdront à une distance arbitraire du point de vue, dans l'espace de laquelle il n'y aura aucune taille ; ces dernieres tailles perdues, ou très-tendres, doivent être retouchées.

On a coutume, pour distinguer l'horizon de la mer ou d'une riviere d'avec le ciel, de graver, proche cet horizon, des tailles fines & très-pressées qui s'écartent à mesure qu'elles se rapprochent sur le devant de la perspective, & se perdent à une distance à volonté, ce qui fait le contraire de ce que l'on vient d'expliquer ; delà il arrive que souvent les eaux qui touchent à l'horizon se trouvent plus ombrées que celles qui sont sur le devant, au lieu que l'intention du graveur a été de rendre cet horizon très-éclairé ; mais n'ayant pas, comme dans la peinture, des teintes d'un blanc différent, il a été obligé de faire ces tailles croyant ne pouvoir mieux faire. Pour distinguer donc cet horizon éclairé d'avec le ciel pareillement éclairé, & ne pas tomber dans le défaut que je viens de remarquer, il faut simplement faire, proche le trait de l'horizon, deux ou trois tailles un peu pressées & très-éteintes, le tout presque imperceptible ; cela est très-difficile à exécuter dans la gravure en bois, à cause, comme je l'ai dit plus haut, de la qualité de l'encre qui sert à notre impression, & de la foulure du timpan de la presse, ou de celle du rouleau des graveurs en bois ;

cependant on peut y parvenir en retouchant à propos & plusieurs fois ces tailles, on peut même dans l'occation ne faire que le trait de l'horizon sans aucunes tailles, comme je l'ai gravé & retouché à l'horizon de la mer, lettre D de l'alphabet de Lausane *Recueil des Papillon, Tome III, page 1, N° 8.*

Il faudroit faire un traité complet de perspective pour dire toutes les choses qu'un graveur doit observer dans ses desseins; mais comme je ne me suis pas proposé cet objet, je me contenterai de dire seulement ici de quelle maniere on doit placer les figures humaines dans un tableau pour ne pas tomber dans le défaut de faire des figures qui paroissent en l'air.

La regle générale, c'est de supposer une figure ou la hauteur d'une figure perpendiculairement élevée sur la ligne de terre V du tableau, des deux extrêmités A B de cette figure, ou de la ligne A B qui la représente. On tirera deux rayons au point de vue X sur la ligne horizontale Y, & entre ces deux rayons, on aura, par des perpendiculaires à la base du tableau, toutes les hauteurs des figures qui peuvent se faire dans ce tableau; ainsi toutes les figures posées sur la ligne C D, seront de la hauteur de E F. Toutes celles qui auront les pieds sur la ligne G H, seront de la hauteur de I K, & ainsi des autres, qu'on suppose toutes à cinq pieds & demi de hauteur.

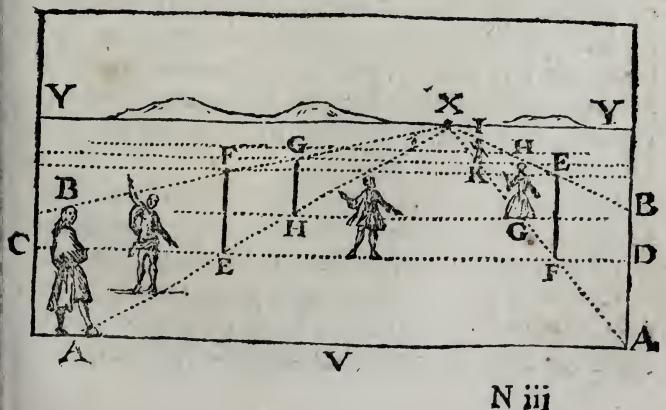

Lorſque l'horizon eſt naturel, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſ
ni haut ni bas, mais à la hau eur du ſpectateur, il eſ
à cinq pieds ou cinq pieds & demi de haut ſur le
côtés du tableau, qui en a environ quinze ou ſeize d
hauteur en tout, & dans ce cas on abrége beaucou
pour placer les figures; car il n'y a qu'à leur mettre
toutes les yeux dans la ligne horizontale, & le
former dans les proportions du deſſein de la gran
deur qu'on les veut, elles poſeront dans le lieu o
elles doivent être placées comme on le voit dans l
figure ſuivante.

Cette remarque ſur la grandeur des figures humain
eſt d'autant plus importante, qu'elle ſert indirecteme
à placer & proportionner les animaux dans les pa
ſages, & ſert auſſi, avec les regles de l'architectur
à éviter de faire des bâtimens, ou trop petits, ou tr
grands, & à placer & proportionner les portes & l
fenêtres de tous les Edifices.

Je crois ne devoir pas négliger de parler auſſi en p
de mots, de la maniere dont on doit projetter les ombr
des corps opaques éclairées par les corps lumineux.

Quand le corps lumineux eſt plus grand que le cor
éclairé, l'ombre eſt petite, & va ſe terminer en pyr
mide ou cône comme dans *la figure ſuivante*.

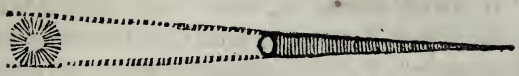

Quand le corps lumineux eſt égal aux corps qu'il éclaire, l'ombre ſe projete parallelement comme dans la figure ſuivante.

Quand le corps lumineux eſt plus petit que le corps éclairé, l'ombre eſt très-grande & pyramidale tronquée, dont la pointe eſt à la lumiere conſidérée comme un point fixe, *tel que la figure qui ſuit.*

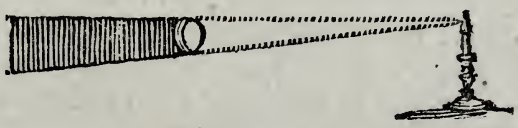

Plus les corps lumineux ſont élevés, plus les ombres ſont courtes; & plus ils ſont bas & près de l'horizon, plus elles ſont grandes.

Ainſi dans un midi il n'y a que peu d'ombre, & il n'y en a point du tout pour ceux qui habitent la zone torride. Dans un ſoleil levant ou couchant, les ombres ſont fort grandes; on deſſine ou l'on peint ordinairement ſuppoſant le ſoleil & la lune dans une élévation moyenne. Comme la lune eſt plus baſſe & plus petite que le ſoleil, elle jette toujours des ombres beaucoup plus grandes.

Leur diſtance conſidérable fait ſuppoſer ces deux corps égaux à la terre, & cette ſuppoſition eſt juſte; car on voit qu'ils jetent leurs ombres par des paralleles.

Soit un cube *fig* 1e dont on veut repréſenter l'ombre lorſqu'il eſt éclairé par le ſoleil aſſez élevé pour ne pas paroître dans le tableau, ayant abaiſſé du point lumi-

neux la pérpendiculaire A ſur le plan où eſt poſé le cube, on prolongera les faces paralleles à la ligne de terre, comme en B; enſuite on tirera du corps lumineux une ligne du bord de ſon diametre au premier angle ſupérieur du cube, laquelle ligne ſera projetée comme

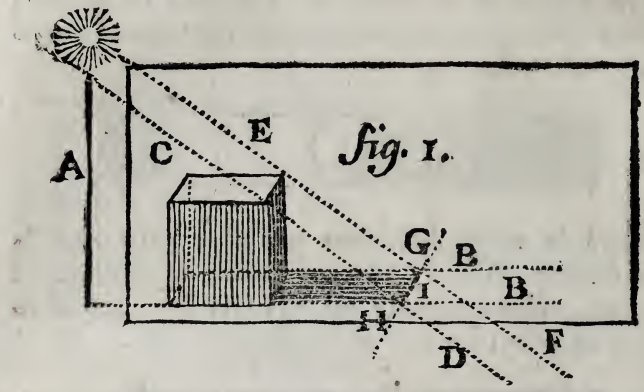

Fig. 1.

C D, puis, par l'autre angle ſupérieur qui doit auſſi donner ombre, on tire laparalleſe à C D, comme ici E F. Les ſections G H ſervent à tirer la ligne I qui détermine la grandeur de l'ombre.

Il faut obſerver, lorſqu'on fait paroître le ſoleil dans un tableau, que les ombres viennent en devant ſoit en ligne directe, *comme à la figure deuxiéme*, ou

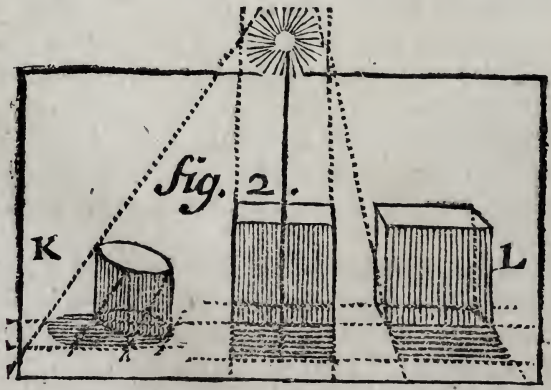

Fig. 2.

bien obliquement ſuivant l'élévation où l'on ſuppoſe cet aſtre, parce que ces ombres ne peuvent paroître

naturellement de côté, c'eſt-à-dire, parallele à la ligne de terre ; on doit auſſi faire fuir les ombres dans le tableau ou le deſſein quand on ſuppoſe le ſoleil derriere le ſpectateur, comme on le voit par la *troiſieme figure* ;

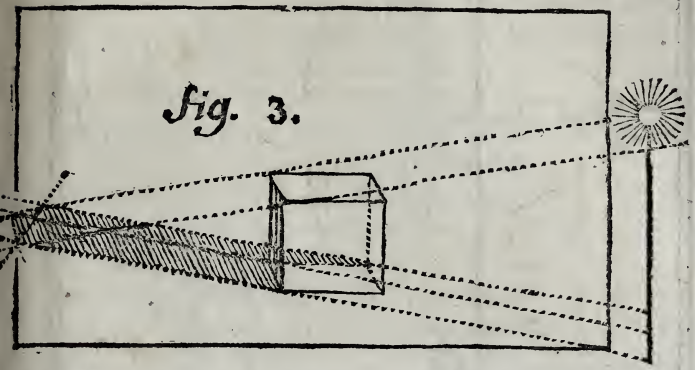

& lorſque le corps qu'il éclaire ſe trouve horizontalement oppoſé à cet aſtre, ou plus haut que lui, ſoit au levant ou au couchant, l'ombre de ce corps ſe prolonge à l'infini, & par conſéquent elle ſort du tableau.

Toutes les autres figures ſeront traitées par le même principe, & l'on connoîtra, en oppoſant des corps ſemblables à la lumiere dans l'élévation & la ſituation ſuppoſée, quelles ſont les parties qui doivent être projetées.

Ce ſeroit la même regle pour la lune, excepté qu'étant toujours ſuppoſée plus baſſe que le ſoleil, les ombres ſeroient plus grandes.

A l'égard des corps éclairés par des corps lumineux plus petits que ceux qu'ils éclairent, les ombres ſe projetent ainſi. On abaiſſe du point lumineux, une perpendiculaire ſur le plan où ſont poſés les corps opaques ; du bas de cette perpendiculaire, on tire des rayons par tous les angles inférieurs du corps éclairé ; puis du point lumineux, on tire d'autres rayons par les angles ſupérieurs du corps opaque qui doivent porter ombre ; les ſections de ces ſeconds rayons ſur les premiers, marquent tous les angles de l'ombre

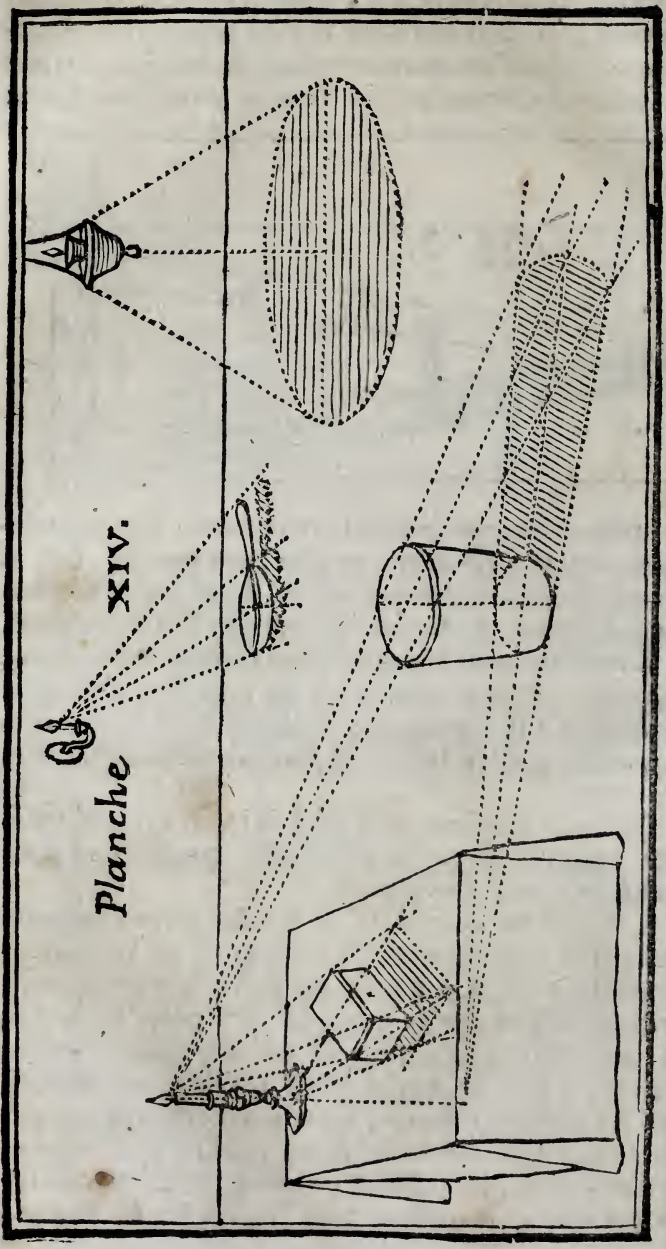

Planche XIV.

qu'on joint par des lignes droites si le corps est rectiligne, & par des courbes s'il est curviligne, *comme le démontrent les fig. de la planche ici à côté*; & c'est par la même regle qu'on trouve l'ombre des bras & des lampes qui contiennent les corps lumineux.

Tel que soit le corps lumineux placé au milieu d'un tableau, d'une vignette ou d'un fleuron, il faut nécessairement que les corps qu'il éclaire à droite & à gauche ayent aussi les ombres projetées des mêmes côtés *Voyez ci-devant page* 200 *planche de la* 2e *figure en* K *& en* L; *voyez aussi au Recueil des Papillons les vignettes où se trouve le soleil au milieu.*

Ceux qui voudront plus d'explication sur ces points de perspective & d'optique, les trouveront dans des ouvrages faits exprès sur cette matiere; je dirai seulement ici que par un effet naturel de l'optique, les parties racourcies des figures humaines & des animaux paroissent plus grosses, à proportion qu'elles paroissent plus courtes à la vue, comme on peut le voir dans les excellentes *Regles d'Optique du livre de Jean Cousin.*

SECTION QUATRIEME.

De l'Architecture, du Marbre, des Pierres & de la Brique; du Bois en général, & des Vaisseaux

L'Architecture demande plusieurs soins. Il faut s'attacher à y graver les tailles perpendiculaires bien d'aplomb, les horizontales bien de niveau, & éviter de les faire ondées & d'une main tremblante; que les cimaises, oves, talons, cavets, doucines, &c. soient bien contournés, & que les tailles circulaires ou courbes qui serviront à les ombrer soient entendues & expressives, c'est-à-dire, qu'elles suivent le principal trait, afin de faire distinguer les parties convexes d'avec les concaves.

Les tailles qu'on gravera dans les figures convexes doivent être plus écartées au centre qu'aux bords du diametre; & aux figures concaves, au contraire, il faut qu'elles soient pressées au centre, & écartées sur les bords.

Il faut aussi dans l'architecture graver les angles bien nets, bien exacts & bien vifs, à moins qu'ils ne soient ébrechés comme dans des ruines de bâtimens, & prendre garde que le trait principal des corps quarrés soit bien net, que les lignes qui représentent les paralleles le soient exactement, ou tendent au même point

de l'horizon ſuivant les regles de la perſpective, que toutes celles qui doivent être à plomb ſoient perpendiculaires à la baſe de la planche; & pour ombrer ces corps & leurs parties, il faut, généralement parlant, le faire par des tailles à plomb; car en le faiſant, comme pluſieurs, par des tailles horizontales, celles des parties qui tendent au point de vue ou autres points horizontaux deviennent néceſſairement des rayons, & par conſéquent rendent l'ouvrage confus; & s'ils ne ſont pas exactement rayons, le corps devient de travers. Il faut auſſi éviter toutes les tailles de biais pour ombrer ces corps.

Pour ombrer une colonne, on gravera donc les tailles perpendiculaires, & pour lui donner de la rondeur, on les écartera au milieu de ſa groſſeur, & on les preſſera peu à peu en approchant des bords qui terminent ſon diametre.

On obſervera que les tailles qui ſont au milieu de la partie la plus ombrée du fût de la colonne, doivent être plus fortes & plus nourries que les dernieres qui ſeront proche du bord ombré où la derniere particuliérement ſera plus déliée; cela donne un reflet à la colonne qui l'arrondit parfaitement. Ce reflet doit paroître très-ſenſible aux colonnes iſolées, & à celles qui ne ſont point dans des parties ombrées. On peut encore ombrer les colonnes par des tailles courbes qui marquent leur rondeur, & formées en entetailles dans la partie la plus ombrée de la colonne, où cette ombre peut être auſſi formée par des entretailles, obſervant que ſi tout le fût de la colonne eſt au-deſſus de l'horizon, que toutes les tailles de ſon ombre ſoient convexes, & qu'au contraire, s'il eſt entiérement au-deſſous, ces tailles ſoient toutes concaves, & pour lors l'on découvrira tout le ſommet du fût: mais ſi l'horizon partage le fût de la colonne, toute la partie de ce fût ſous l'horizon ſera ombrée par des tailles concaves, & toute la partie d'au-deſſus de l'horizon ſera ombrée par des tailles convexes, ces con-

cavités & convexités allant toujours en diminuant vers l'horizon, en sorte que la taille qui tombera sur cet horizon sera parfaitement droite & de niveau.

Les colonnes torses sont très-difficiles à ombrer comme il faut à cause de leurs ondoyemens; je ne trouve point de tailles qui leur conviennent mieux que des tailles un peu courbes, entetaillées ou entretaillées dans le fort de l'ombre: on suivra la même méthode, pour en ordonner les tailles à propos suivant le point de vue ou le point horizontal, que celle que j'ai expliquée pour les autres colonnes. On pourroit faire des contretailles un peu courbes à la place des entetailles & des entretailles, pour exprimer les reflets des ondes de cette colonne; mais cela seroit d'une longueur infinie dans notre gravure. *Voy. les colonnes de la Vignette de la Justice, Recueil des Papillon, Tome II, p. 63, N° 5; celles du David sacrifiant, même Tome, p. 69; celle du Globe Astronomique, page 76, & toutes les autres répandues dans mes ouvrages au même Recueil.*

A l'égard des feuilles des chapiteaux des colonnes, & de celles des modillons, j'en parlerai dans la section suivante. Les cannelures doivent s'ombrer par des tailles perpendiculaires, écartées dans l'endroit le plus creux de la cannelure, & pressées & nourries à mesure qu'on les fera approcher du bord ombré. Le côté éclairé de la cannelure ne doit point être ombré du tout, à moins que la colonne ne la soit entiérement. Les niches doivent être ombrées suivant la même méthode des cannelures; les unes & les autres doivent l'être par le haut, dans toute la longueur de leurs vousures; pour cet effet on y fera monter les tailles suivant le trait du cintre, de sorte que ces tailles seront courbes par le haut, & droites par le côté; on peut cependant ombrer les cannelures & les niches par des tailles courbes tenues au bord perpendiculaire & adoucies du côté du jour.

Lorsque l'on gravera des tailles horizontalement ou de niveau pour ombrer un tore ou un quart de rond,

on les écartera proche de la partie éclairée, & on les preſſera leur donnant plus de force vers la partie qui tourne en-deſſous ; il ne faut pas y donner de reflet, parce que cette partie eſt couverte & obſcure.

Les voutes & arcades ſeront ombrées par des tailles courbes ſuivant le trait de l'arcade, & les piramides par des tailles horizontales ; on aura ſoin d'y exprimer les ornements qui pourront être deſſus en les ombrant comme les bas-reliefs dont je parlerai dans la ſection ſuivante.

Le marbre doit être ombré dans ſes veines avec des entetailles & des entretailles inégales qui en expriment les différentes teintes ; on peut y faire des entretailles déliées entre des tailles nourries, & même du pointillé rentré ſi on le juge à propos ; il faut que ces veines paroiſſent produites par le jeu de la nature, c'eſt-à-dire, jettées au hazard & non comptées, le cailloutis répandu parmi, doit être diſpoſé de même & de toutes ſortes de figures bizarres ; on fera bien d'en faire quelques-uns tout mats, & d'autres tout blancs, le tout à volonté. *Voyez la table de marbre de la lettre* S *de l'Alphabet de Lauſane, Recueil des Papillon, Tome III, page 1, N° 8.*

Dans un appartement, chambre, cabinet, &c. le plancher doit être ombré dans la partie la plus éloignée par des tailles preſſées qui s'élargiſſent à meſure qu'elles viennent en-devant où elles doivent être plus nourries, à moins que le jour n'oblige à les éclairer beaucoup, ou même à n'en point faire du tout contre le trait du mur dans l'éloignement, & n'ombrer ſeulement qu'environ au tiers du plancher, en venant à meſure plus ferme & nourri en devant, ſoit ſur un parquet, un plancher ordinaire, ou des carreaux & compartimens de marbre, ſur leſquelles, choſes les tailles ſeront toujours horizontales ; plus les planchers ſeront petits, plus les veines du marbre doivent y paroître éteintes & preſque que des traits ſinueux. *Voy. à cet effet le plancher du frontiſpice des Etrennes Spirituelles, Re-*

cueil des Papillon, Tome II, page 48, N° 2. Parmi les carreaux j'y ai mis à quatre endroits les chifres de l'année que ce morceau a été exécuté, & que vous découvrirez parmi les petites veines du marbre y regardant avec attention. Les plafonds seront ombrés dans le même principe que les planchers que je viens d'expliquer.

La pierre de bâtiment polie, taillée, mise en œuvre ou autrement, s'ombre presque toujours par des tailles droites, perpendiculaires ou horizontales : si l'on y en fait de biais, ce n'est qu'autant que la pierre n'est pas employée, & pour suivre le sens où elle est placée. On peut faire à toutes du pointillé rentré, des entretailles délicates entre des tailles nourries, & des entetailles. Toutes ces tailles doivent être traversées par des traits à quelques endroits qui expriment le joint des pierres, comme le voici représenté.

Ces traits se trouvant du même sens que les tailles, on aura soin de les distinguer, soit en faisant à ces endroits-là des entetailles, ou bien en y faisant des entretailles; à moins qu'on ne fasse un mur ou un bâtiment neuf, il n'est pas nécessaire, & même il est mieux que le trait qui marque la jointure des pierres, ne soit pas toujours exactement droit, principalement aux coins des pierres, & qu'il soit interrompu par endroits; ces jointures doivent être très-sensibles aux bâtiments ruinés, & l'on y doit faire paroître quantité d'ébrechures ou de cassures, ombrées ou taillées suivant leur sens naturel. On remarquera qu'il se rencontre plusieurs fois des murs à graver, ou d'autres parties de bâtiments, dans lesquels le joint des pierres n'est point visible, cela est particulier dans les bâtiments qu'on veut faire paroître tout neufs. Aux tours rondes on doit y faire presque toujours des tailles courbes, convexes ou concaves, ou de toutes les

les deux façons suivant la méthode prescrite pour les colonnes; ce n'est pas qu'on n'y put faire des tailles perpendiculaires suivant la premiere maniere d'ombrer les colonnes que j'ai dit, mais la précédente est plus expressive. On exprimera pareillement à ces tours, la jointure des pierres s'il est besoin. On peut aussi ombrer les tours avec des petites tailles un peu courbes & interrompues, ce qui les fera paroîtrent disposées par colonnes; les dernieres du côté éclairé seront terminées à leurs extrêmités déliés, ou par de très-petites tailles aussi courbes & presque imperceptibles, ou par du pointillé.

A l'égard de la brique, je ne peux approuver la méthode de ceux qui la représente dans des endroits éclairés, comme la fait souvent Vle Sueur, par des quarés noirs tout mats, cela est trop dur, & ne doit avoir lieu que quand la brique est dans un endroit très-obscur, ou lorsque le mur est si petit & si éloigné, qu'on ne peut y exprimer la brique que par des points allongés, ou par des tailles interrompues.

Dans les parties très-éclairés, où il ne doit y avoir aucune ombre, il est cependant nécessaire de distinguer la brique, par des tailles très-légeres & éteintes aux parties ombrés; on les distinguera dans ces endroits éclairés par des entetailles ou avec des entretailles. *Voyez pour les Bâtimens, & morceaux d'Architecture, au Recueil des Papillon, la Tour de Cordouan, Tome II, page 24; le Portail de la Cathédrale de Toul, page 47; celui de Saint Pierre de Rome, dans la Vignette aux Armes du Pape, page 63, N° 1; les façades du château de Versailles, du côté du Jardin, & du Louvre, page 88; les Portails des Cathédrales de Sens & de Châlons, Tome III, page 32, Numéros 3 & 6; le Palais de la Vignette du frontispice de ce II Tome, du présent traité, & au Recueil des Papillon, Tome II, page 86, Numéro 18; & celui de la Vignette aux Armes du Roi & petits Génies, Tome III, la premiere de la page 92.*

Le bois en général de charpente ou de menuiserie,

doit être ombré autant qu'on le pourra, par des tailles du même ſens que ſa longueur; lorſque ce bois eſt employé, il faut faire paroître quelques têtes de chevilles aux aſſemblages des piéces. Pour exprimer les veines du bois, il faut s'attacher à graver les tailles qui les formeront, ondées & ſinueuſes, ſuivant le ſens de la veine, & les faire plus nourries aux endroits les plus marqués; quelquefois ces tailles ſont traverſées par un petit trait blanc à l'endroit d'un nœud: mais généralement ils faut qu'elles tournent inégalement autour des nœuds, & que dans tous le reſte, elles ne ſoient pas exactement entre-elles d'une égale diſtance, que quelqu'unes quitent, ſe perdant contre le commencement de quelques autres; leſquelles par ce moyen formeront à cet endroit des eſpeces d'entretailles, ou bien qu'elles ſe perdent vis-à-vis une diſtance plus grande que la leur; enfin pour tout dire, il faut que ces veines paroiſſent produites naturellement. Pour ombrer le bois véné, il faut néceſſairement faire des tailles qui croiſſent les veines du bois; autrement on auroit peine à diſtinguer ces veines.

Les veines qui paroiſſent ſur le bois debout, d'un tronc d'arbre ſcié en travers, doivent être circulaires, ſuivant la rondeur de l'arbre. On les exprimera donc par des tailles circulaires & ondées, s'il eſt néceſſaire, & l'on obſervera qu'elles doivent former pluſieurs cercles veinés, très-preſſés au cœur de l'arbre, & plus écartés, à meſure qu'elles approcheront des bords de ſon diametre. Aux pieces de charpente & de menuiſerie, s'il faut faire paroître des veines ſur le bois debout, on ſuivra à peu près la même méthode, excepté que ces veines & les tailles qui les formeront, ne ſeront pas circulaires; mais qu'elles exprimeront ſeulement des portions de cercles plus ou moins ouvertes. Pour ombrer le bois debout veiné, on ſera deſſus à volonté des tailles perpendiculaires, horizontales ou obliques.

Les bâtimens de mer & de rivieres, tels que vaiſſeaux, galeres & chaloupes, bateaux, coches & ba-

chots, étant tous construits avec des planches de bois, il faut autant qu'on le pourra, que les tailles qui les ombreront soient faites sur le même sens que la longueur de ces planches ; cependant, il faut ombrer par des tailles perpendiculaires, celles qui avancent en saillie du corps de ces bâtimens, afin de les détacher d'avec les autres. On doit faire des entetailles ou des entretailles, tant à la proue des vaisseaux, &c. qu'à la poupe de ceux qui l'ont ronde, & sur l'extrêmité des flancs ou des côtés du vaisseau, aboutissant à ces deux parties, pour former des reflets qui arrondissent ces endroits-là. On aura soin d'ombrer les mâts de tel bâtiment que ce soit, par des tailles courbes, convexes ou concaves, selon que l'éxigera le point de vue; les tailles perpendiculaires n'y feroient pas bien. En gravant les cordages des vaisseaux, &c. tant ceux des échelles pour monter aux hunes, que ceux des voiles; il arrive souvent qu'on enleve les traits qui les forment aux endroits où ils se croisent; quand même se feroit à des vaisseaux délabrés par la tempête, ou fracassés par le canon, cela feroit toujours un mauvais effet; d'autant plus que les cordages des vaisseaux où l'on représente ces accidents, paroissent voltiger & être agités par le vent, & que ceux où ces fautes sont arrivés, paroissent seulement coupé & ne tenir à rien, sans paroître avoir aucune agitation.

A l'égard des voiles, quand ils sont ferlés ou fermés. on peut les ombrer avec des tailles obliques, ou avec des tailles qui suivront leurs plis : s'ils sont enflés par le vent, on ombrera le côté où il souffle, par des tailles courbes, suivant le trait qui forme les deux bords de la voile ; le côté opposé sera pareillement ombré par des tailles courbes du même sens que le trait qui forme les deux bords de la voile : mais on ajoutera par le haut & par le bas de cette voile, des entetailles ou des entretailles, afin de faire paroître l'enflure de la voile, & que son milieu soit plus éclairé. Si ce côté de la voile est très-éclairé, il ne faut point

faire de taille au milieu, il n'en faut ſimplement qu'en haut & en bas, avec des entetailles & entretailles, pour former des reflets qui expriment la rondeur de l'enflure, comme je l'ai fait aux voiles du vaiſſeau, de la *lettre D de l'alphabet de Lauſane*, *Tome III*, *page 1*, *N° 8 du Recueil des Papillon.* On peut auſſi diſtinguer la largeur des lès de toiles qui compoſe la voile, par des traits légers diſpoſés à diſtances égales l'un de l'autre, du même ſens que le trait du bord de la voile ; plus cette voile ſera petite, plus il faut que ce trait ou couture de chaque lè ſoit délié ou éteint. *Voyez les vaiſſeaux, galere, chaloupe, barque de pêcheur, chébec, frégatte & canot du cadre des paſſeports du Marquis de Bandol*, *Recueil des Papillon*, *Tome I*, *page 72*, *N° 2*, *& les trois Vignettes Maritimes du ſieur Rouſſeau d'Orleans*, *Tome II*, *page 88.*

SECTION CINQUIEME.

De l'Ornement régulier

LEs soins qu'éxige l'ornement lui sont particuliers; tous ses contours & ses rainceaux* doivent rouler spiralement en forme de volute **; il faut bien prendre garde en les gravant de les casser ou de les rendre ondés à quelque endroit; & il faut faire ensorte que les feuilles qui en partent, jouent & badinent indifféremment, & qu'aucune parties ne soit génée; car delà dépend la beauté de l'ornement.

Un défaut considérable & dans lequel tombent presque tous les graveurs en bois, c'est de couper tout court l'extrêmité des feuilles & des rainceaux de l'ornement, de cette façon en A***, au lieu que pour

* *Rainceau est un vieux mot qui signifioit autrefois une branche d'arbre, on s'en sert encore en terme de blason. Dans l'architecture & dans l'ornement il sert à nommer les branches fueillues de telles especes qu'elles soient.*

** *Le mot volute signifie la même chose qu'enroulement, il est particulierement propre à l'architecture, & signifie une partie des chapiteaux ionique, corinthien & composite, tournée en ligne spirale, & dont les distances s'écartent toujours de plus en plus à mesure qu'elle s'éloigne de son centre.*

*** *Voyez à cette occasion une Vignette que j'ai gravé dans mes commencement sans goût ni art, où ce défaut est très-sensible, outre que le trait est maigre & sans coup de force, elle est au recueil des Papillon, tome II, page 68, N° 1. Voyez une autre vignette même tome, page 62, N° 1 qui péchoit par avoir les ombres à regard; & une autre tout en bas de la page 67 de même goût à éviter.*

faire un effet agréable, elle devroit être gravé & voluter rouler plus ou moins, comme en B, de même que tous les autres enroulemens de l'ornement, comme s'ils étoient faits avec le compas ou tracé hardiment par la main d'un Artiſte écrivain comme en C; il eſt vrai que cela eſt plus long & plus difficile, parce qu'il faut graver cette partie en tournant ſpiralement la pointe d'un côté, & la planche en oppoſition de l'autre côté, & dans le même inſtant; & que d'ailleurs, le fil du bois peut emporter la pointe; mais ce ſont des difficultés qu'il faut ſurmonter.

Il eſt encore très-eſſentiel de graver bien rondement les déhors des rainceaux ou des enroulemens de l'ornement, afin qu'ils ne paroiſſent pas ondés, & qu'ils ſoient bien exprimés aux extrêmités où ils volutent; d'ailleurs, les tailles qui font les ombres de ces rainceaux, doivent ſuivre néceſſairement leurs même contours, ou partir des côtes de leurs feuilles, ce qui eſt encore mieux, afin que toutes enſemble paroiſſent partir du même point. Quand les feuilles d'ornement ſont refendues par bouquets; il faut que la principale côte de chaque bouquet tire ſon origine de la maîtreſſe côte qui eſt au milieu de la feuille, & ainſi des autres petites côtes de chaque bouquet, leſquelles doivent partir de celle qui eſt au milieu de chacun; c'eſt ce qui fait particulierement la grace & la beauté de ces feuilles de refend. Il faut prendre garde en général, de ne point caſſer les côtes des feuilles d'ornement en les gravant; pour cet effet, on contournera gracieuſement leurs courbures, s'attachant à les graver

en douceur, c'eſt-à-dire, à ne point tourner tout court la pointe à meſure qu'on les gravera. On obſervera que les feuilles de refend ont des plis en forme de tuyau, qui coulent ſe terminer en douceur le long des principales côtes de ces feuilles : ces tuyaux ſont plus ou moins ouverts ou allongés ſelon qne la feuille eſt plus ou moins développée ; ils doivent reſter tous blancs du côté éclairé & être un peu ombrés, de l'autre, par des tailles qui ſuivent le ſens des côtes dont elles ſuivent la direction, où ſimplement l'on y fait quelques traits courbes de diſtance en diſtance comme *en* D *figure précédente.* On fait preſque toujours en relief les principales côtes des feuilles d'ornement, & on les ombre peu, afin qu'elles faſſent bien leur effet, à moins que toute la feuille ne ſoit ombrée, ou que quelque revers de cette feuille ne porte ombre à ces côtes. On remarquera en général, que l'envers ou le deſſous des feuilles ayant des côtes en relief, la place de ces côtes eſt preſque toujours creuſe par l'endroit ou le deſſus de ces feuilles. Les côtes creuſes doivent être marqués par des traits noirs & n'être point éclairés du tout, à moins que ce ne ſoit à la maîtreſſe côte de la feuille, qui quelquefois à une nervure de ce côté là ; mais très-peu ſenſible. Les revers ou les retrouſſis des feuilles de refend &c. font quelquefois pluſieurs replis, on aura ſoin d'y marquer les côtes ſelon qu'il conviendra au côté de la feuille qui ſera retrouſſée, & d'y faire les tailles ſuivant la regle que j'ai dit.

On travaille préſentement les feuilles d'ornement avec tant de diverſité, que ce ſeroit beaucoup entreprendre d'en donner toutes les figures ; en général, la figure de l'extrêmité des feuilles d'ornement eſt arbitraire, ceux-là les termine comme des feuilles d'Acanthe, de Pavot & de Perſil ; ceux-ci comme des feuilles de laurier, d'olive & de roſeau ; pluſieurs autres, mêle indifféremment toutes ces figures aux extrêmités & aux bouquets d'une même feuille de re-

fend, & il paroît que l'on feroit mieux de faire toutes les extrêmités d'une feuille de refend de la même figure.

Les feuilles qui enrichiſſent les chapiteaux des colonnes, exigent plus de préciſion & d'éxactitude que les feuilles des rainceaux d'ornement, afin de contribuer à l'élégance des ordres d'architecture, dans leſquelles on les employent; & celles des modillons ſont relatives à celles des colonnes.

Les feuilles d'eau ſont employés fort ſouvent dans l'ornement; ſous feuilles d'eau, on comprend pluſieurs eſpece de feuilles longues & étroites qui ne ſont point refendues ni dentelées; ſe ſont proprement des feuilles de roſeaux, & d'autres plantes de marais & d'étang; on en fait d'arrondies par le bout en forme de langue, plus ou moins pointues, toutes plates & ondées, & de gaudronnées & pliſſées; toutes ces feuilles ne doivent avoir qu'une ſeule côte dans le milieu de la feuille, on en fait même qui n'en ont point. Les tailles qui leurs conviennent ſont preſque droites, ſuivant la longueur de la feuille, & tendent à ſa côte quand il y en a une; lorſqu'elle n'en à point, ces tailles ſont preſque toutes paralelles.

Les tigettes ou caulicoles, ſe terminent & finiſſent quelquefois par une roſe; on fait ces roſes de toutes ſortes de feuillages, ſans nombre fixe, ſoit en feuille de refend, en feuille d'eau ou autrement. On les fait creuſes au tour du cœur, d'où il ſort quelquefois un petit rejetton d'ornement (*comme ci-devant en C au bout du rainceau d'ornement p.* 214) ou tout convexe & ſans rejetton.

Les roſettes ſe font à quatre, à cinq, à ſix & juſqu'à neuf feuilles, & jamais moins de quatre, parce que ſe feroit des trefles; ordinairement elles ſont de relief, & le cœur eſt un bouton entouré de petites feuilles, où tout ſimple.

Les fleurons d'ornement doivent être pommés comme feroit un chou entouré de feuilles, & être ombrés dans le même eſprit des autres feuillages d'ornement. Je ne parle point des culots, des feuilles tournantes,

des rais de cœurs, des guillochis ou baguettes ornées de cordons de feuilles, &c. des oves, des palmettes, des darts & des chapelets enrichis de perles, d'olives & de patenotres; après avoir lu & pratiqué ce que j'ai déja dit sur l'ornement, l'on ombrera bien sans doute toutes ces choses: mais je ne peux me dispenser de faire remarqner que les ornemens de relief, dont la superficie est plate, tels que plastrons, entrelats, miroirs, postes & contre-postes, feuillées ou non feuillées, &c. doivent toujours être ombrés par des tailles droites, soit perpendiculaires soit horizontales, parce que si l'on faisoit tourner les tailles selon leurs contours, on rendroit ronde la superficie de ces ornemens. On observera aussi aux ornemens qui ne seront pas évidés à jour & qui formeront des reliefs, d'ombrer les endroits où ces ornements doivent porter ombre sur les plans ou les corps où ils seront posés. Cet ombre sera faite par des tailles perpendiculaires ou horizontales, suivant ce que le fond l'exigera, cela doit s'exécuter généralement à toutes sortes de plains reliefs, de bas-reliefs & de demis-reliefs, & lorsque le fond de ces reliefs sera tout ombré, on aura soin d'y distinguer, aux endroits convenables, l'ombre que fera les ornements ou les figures, y gravant des entetailles hochées ou adoucies, ou bien on fera des contretailles, ou enfin des entretailles si l'on veut rendre cette ombre très-légere.

A l'égard des ornements cavés ou creusés qui ne peuvent porter ombre à la superficie des corps dans lesquels ils sont sculptés, il faut distinguer si leurs cavités sont arrondies, en ce cas on les ombrera avec des tailles courbes, éclairée du côté où le jour frappera, ou par des tailles perpendiculaires comme aux cannelures; si au contraire ces cavités sont fouillées tout à plat, on les ombrera entierement avec des tailles droites, c'est-à-dire avec des tailles perpendiculaires ou horizontales.

On ombrera les rubans des deux côtés de leur saillie; quand ils seront tortillés autour d'une baguette ou

d'autre chose, ce doit toujours être par des tailles qui traversent la largeur du ruban; lorsqu'ils sont voltigeants, on les ombre aux endroits convenables, & dans les parties éclairés on fait quelques traits d'espace en espace & du même sens des tailles pour exprimer les plis de ces rubans.

On aura soin aux fleurons d'ornements que les tiges ou culots, vases & autres choses qui les domineront & termineront par le haut & par le bas, soient bien d'aplomb à leurs milieux, autrement, si ils panchoient d'un côté ou d'un autre, cela les feroient tourner entiérement, & paroître de travers.

Les petites branches d'arbres, & les tiges de fleurs adhérentes aux rouleaux d'ornement, ou qui s'entortilleront autour d'eux, seront ombrées par des petites tailles courbes, & si l'on veut, leurs feuilles & leurs fleurs le seront par des tailles qui croiseront leurs côtes, afin de les distinguer des feuilles de l'ornement, ces tailles doivent être obliques, il n'importe de quel sens. On aura soin d'exprimer la forme particuliere de ces feuilles d'arbres, &c.

Les palmes sont difficiles à ombrer exactement; car si les tailles ne suivent pas la courbure de leurs feuilles, elles ne produisent point un effet agréable, au contraire, elles font paroître ces feuilles interrompues du corps de la palme, & cassées proche de leur origines; il faut donc, pour bien faire, que les tailles de ces feuilles tendent au milieu de la palme, ou aboutissent à l'origine des refends qui les sépare les unes d'avec les autres. Toutes les petites feuilles ou filets de la palme doivent partir également des mêmes endroits; entre une grande quantité de palmes qu'on pourra voir dans mes ouvrages. *Voyez particulierement au Recueil des Papillon la Vignette de la Justice, Tome II, page 64, N° 2; celles de l'épitre dédicatoire des Fables de la Fontaine même Tome, page 65, N° 1; celles de la page 73, N° 3 du même Tome, & celles N° 7 de la même page.*

On fait les festons ou guirlandes avec toutes sortes

de feuilles, de fleurs & de fruits, & quelques fois avec des culots d'ornement; en général on doit les ombrer par des tailles qui suivent le sens des côtes, tant des feuilles que des fleurs. On entend aussi par festons les contours des desseins fait en forme de pente de lit. Les pampres sont des festons particuliers de feuilles de vignes & de grapes de raisin; sous le même nom on comprend les ceps de vigne dont on décore les colonnes torses, &c., & tous ceux que l'on employe dans l'ornement; on trouvera *la maniere de les ombrer dans la premiere section du chapitre suivant, & pour les rainceaux d'ornement, parcourez toutes les Vignettes & les Fleurons du Recueil des Papillon, vous en trouverez grand nombre dont les ornements vous mettront au fait de les dessiner & graver avec goût & précision. Voy. aussi le petit Fleurons des Cavaliers, celui de la colonne, la Vignette de la Poésie, le Fleuron de la Renommée de la Gazette de France, celui du Chiffre de M. Prault, fils aîné, celui du petit Amour tenant une couronne & une branche de laurier, dans le premier Tome de ce Traité, pages 127, 224, 225, & en tête de la présente section la même Vignette de la poesie, une d'ornement ici derriere, & les pages 278, 315, 336, 384, 395, 407, 419, 477 & 481 du I Tome de ce Traité, les Vignettes dans ce II Tome, pages 11 & 57, le Fleuron, page 63, les Vignettes, pages 64 & 101, le Fleuron, page 148, l'Arme du Roi, page 212, & les autres Vignettes & Fleurons imprimés dans le courant de ce même Volume, où se trouvera de l'ornement.*

A l'égard des cornes d'abondances, des couronnes, des panaches & des aigrettes, des pierres précieuses, &c., jen parlerai amplement dans la suite de cette partie. Comme à présent on fait consister la beauté principale de l'ornement dans sa légereté, on prendra garde de ne pas faire l'ornement maigre & trop délié, ce seroit tomber dans une extrêmité aussi peu raisonnable que de le faire matériel, comme celui de le Pautre & de Berin, les meilleurs guides à suivre sont les ouvrages d'Audran & de Wateau.

SECTION SIXIEME.

DES Groteſques & Moreſques, des Ornemens Militaires & Maritimes, de la Paix, des Sciences & des Arts, &c. & de la maniere de rendre gracieux l'ornement des Vignettes, & l'enceinte des Paſſe-par-tout, dans leſdites Vignettes, dans les Fleurons & dans les Paſſe-par-tout ordinaires où l'on change de lettre à volonté.

JE ne m'étendrai point ſur la compoſition des ornemens groteſques, moreſques & Arabeſques, à cauſe de leur grandes diverſités, & du grand nombre de leurs figures imaginaires & capricieuſes, j'obſerverai ſeulement qu'il faut les ombrer & les graver dans le même eſprit que l'ornement régulier; Calot & la Faille ſont les meilleurs maîtres à imiter pour les figures & les animaux groteſques; Tempeſte a fait auſſi quelques charges aſſez particulieres. L'ornement chinois eſt preſque du même genre que le groteſque, ainſi ſachant bien exécuter celui-ci, on entrera facilement dans le goût de l'autre; mais l'ornement militaire eſt d'un genre tout différent des autres ornemens; car, excepté les palmes, les branches de lauriers & de chêne, il n'eſt preſque jamais compoſé que de trophées & de faiſceaux d'armes.

On prendra garde aux trophées & aux faiſceaux d'armes en général, de ne point faire paroître caſſé le bois des fleches, des dards, des lances, des drapeaux, des étendards, &c. en les gravant hors de leur ligne; c'eſt un accident aſſez ordinaire dans notre gravure

quand ces sortes d'armes sont liées par des rubans, ou couvertes par d'autres armes, que l'on rentre quelquefois le trait de ces bois par un des bouts, & qu'on ne le grave pas dans toute sa longueur sur la même ligne, ce qui l'empêche de répondre directement & exactement au fer de l'arme. Le même accident arrive aussi en gravant des épées, des sabres, des arcs, des carquois, des fusils, des trompettes, & toutes sortes d'armes & d'instrumens d'artillerie & de marine, quand ils sont pareillement liés ou à moitié couverts. Pour éviter cela, on s'attachera à dessiner correctement toutes ces choses avec la regle & le compas, & ensuite à les graver exactement sans sortir du trait dessiné, ou sans le rentrer & le faire en dehors de sa ligne; le bois de toutes ces armes doit ordinairement être ombré par des tailles un peu courbes ou qui traversent sa longueur.

On ombrera les drapeaux par des tailles qui suivent le sens de leurs plis, & quelquefois par des tailles qui les traversent obliquement à volonté, particuliérement quand ils sont entiérement ombrés. A l'egard des étendards & des guidons, on les ombre presque toujours par des tailles du sens de la longueur de leur bois, & on les rend un peu sinueuses quand l'étoffe forme quelques plis. *Voyez au Recueil des Papillon toutes les Vignettes & Fleurons militaires, où il y a des drapeaux, étendards, &c. le Fleuron militaire, page* 158 *du I Tome de ce Traité, & les pages* 100 *&* 159 *du présent Tome.*

En général, le fer de toutes les armes doit s'ombrer avec des tailles du même sens que sa longueur; aux haches & aux sabres, elles doivent suivrent la courbure de la lame, & les poignées des épées & des sabres doivent être ombrées avec des tailles courbes; pour distinguer les fourreaux de ces armes d'avec leurs lames, on les ombre par des tailles qui les traversent, ou par des tailles obliques.

On ombrera les massues avec des tailles courbes, interrompues ou croisées par d'autres tailles courbes à

leurs extrêmités, afin de faire paroître le bois noueux ou raboteux. La tête de fer des maſſes d'armes ſera ombrée par des tailles courbes.

Les caſques ſeront ombrés avec des tailles courbes, convexes ſur le deſſus du caſque, & concave en-dedans; ſur ce deſſus on ſera un reflet pour faire paroître ſa rondeur, & l'on y fera par endroits des tailles, quelques-unes mêlée d'entetailles & d'entretailles, afin de faire des teintes qui expriment le brillant & le poli de l'acier: je ne parlerai point des panaches de plumes des caſques, j'en traiterai par la ſuite. On ombrera les cuiraces, avec des tailles ſinueuſes, les unes & les autres mêlées d'entetailles & d'entretailles, pour former des reflets & des brillants de lumiere, & l'on en fera auſſi quelques-unes dans les parties éclairées pour produire le même effet. Les corcelets ou les jaques de mailles ſont tiſſus à peu près comme les ouvrages de vanerie, il faut ſeulement y faire des entetailles & des entretailles par endroits pour exprimer le brillant de l'acier. *Pour les caſques & les cuiraces, voyez, Recueil des Papillon, le ſoldat cuiracé de Sainte Appolonie, Tome II, page 43, N° 3, & le fleuron militaire à l'épée du Connétable où il y a toutes ſortes d'armes anciennes & modernes, Tome III, page 53, N° 7, vous y verrez un corcelet & un bouclier, avec de beaux reflets; ce même fleuron eſt à la page 158 du premier Tome du préſent Traité.*

Les boucliers ſeront ombrés par des tailles circulaires, courbes & interrompues par endroits, avec des entetailles & des entretailles pour faire briller l'acier. Je traiterai dans la deuxieme ſection du chapitre ſuivant de la maniere de graver proprement les combats, batailles, ſieges de villes, &c.

Les canons & les mortiers peuvent êtrent ombrés de deux manieres; ſçavoir, par des tailles ſuivant le ſens de leur longueur, avec un reflet comme aux colonnes, ou par des tailles courbes entetaillées ou entretaillées pour former ce même reflet, cette der-

niere maniere eſt préférable. L'épaiſſeur de ces pieces d'artillerie, du côté de la bouche, doit s'ombrer par des tailles toutes droites, & le creux par des tailles courbes ſuivant le trait de l'embouchure. A l'égard de l'afût de ces pieces, tout ce qui a la ſuperficie plate, comme le train ſur lequel le canon eſt poſé, les côtés de l'épaiſſeur des roues, & l'afût du mortier, tout cela, dis-je, doit être ombré par des lignes ou des tailles droites relatives au trait de chaque face; l'eſſieu & le moyeu des roues doivent être ombrés par des tailles courbes, &c.; il faut ombrer les boulets & les bales avec des tailles circulaires, en commençant par un cercle fort petit au centre du boulet, & continuant par d'autres cercles ou tailles circulaires, dont quelques-unes font un reflet du côté le plus ombré, afin d'arrondir le boulet parfaitement.

Je ne m'étendrai pas ſur les trompettes, les timbales & les tambours, d'autant que j'ai déja dit que les ſuperficies plates devoient être ombrées par des tailles droites, & les ſuperficies rondes par des tailles courbes, ou avec des entetailles pour y donner du reflet, ce qui s'obſervera aux tambours, ainſi avec un peu d'attention on ombrera facilement tous ces inſtrumens, on obſervera ſeulement aux trompettes de faire quelques entetailles ou quelques entretailles par endroits pour exprimer le poli du métal. *Voyez pour les canons, mortiers, boulets, trompettes, tambours, timbales, &c. de rechef toutes les vignettes & fleurons militaires du Recueil des Papillon, & la vignette de l'art militaire de l'encyclopédie, Tome troiſieme, page 91, N° 8.*

Les ornemens maritimes, comme mâts, ancres, rames, tridents, harpons, fourches, crochets, &c., ſeront faciles à ombrer ſans avoir beſoin d'une explication particuliere. *Voyez cependant au Recueil des Papillon la vignette à paſſe-partout du grand amiral, tome deuxieme, page 69, N° 2, & la vignette maritime même tome, page 74, N° 8, & celle des Armes du Duc de Penthievre, ci-devant page 204.*

Dans les ornemens de paix on y entremêle de branches d'oliviers, des épics de bled, des ceps de vigne, des feſtons ou des guiriandes de fleurs & de fruits, des trophées d'inſtrumens d'arts libéraux, de génies, des caducés, des cornes d'abondances, &c.; on trouvera des regles pour ombrer & graver la plus grande partie de toutes ces choſes dans les *ſections ſuivantes, cependant ici par occation j'indique aux Recueil des Papillon le grand fleuron du genie de l'encyclopédie tome troiſieme, page* 53, *N°* 3, *& celui de la médecine même page, N°* 4, *dans leſquels on trouvera quantité d'outils des ſciences, des arts, &c. Voyez encore pour des inſtrumens de muſique, la vignette aux armes du Roi Tome I, Recueil des Papillon, page* 46, *& la vignette des Arts pour pluſieurs autres attributs, Tome II, page* 86 *N°* 26, *& celles ci-devant p.* 77, *& ci-après au ch. IV*

Pour revenir à l'ornement, finiſſons cette ſection par deux obſervations très-importantes. La premiere conſiſte à deſſiner l'ornement avec goût ſans être trop chargé, ce qui le rend confus & l'empêche de jouer pour ainſi dire dans une vignette ou un fleuron; car les eſpaces vuides eſt ce qui fait mieux valoir les enroulemens, les rainceaux & tous les objets qui compoſe l'ornement, qui ne ſe diſtinguent pas comme il faut, & paroiſſent embrouillés lorſqu'il n'y a pas aſſez d'eſpace ou de blanc entr'eux, au lieu que l'ornement paroît plus gracieux & mieux développé lorſqu'il n'eſt pas confus.

La ſeconde obſervation eſt touchant les paſſe-partout que l'on fait quelques fois dans les vignettes & dans les fleurons, les trous deſquels ordinairement entourés par une bordure, ſoit ronde ou ovale déſigne & fait paroître ces trous & le paſſe-partout qui y eſt ajouté, au lieu qu'on peut le faire, l'ornement ſans bordure à ce trou, ce qui trompe agréablement en voyant l'eſtampe ne croyant pas qu'elle ſoit ſuſceptible de recevoir à ſon milieu differents objets qui en font autant de vignettes différentes quoi-

qu'elle

qu'elle soit toujours foncièrement la même. De tout ems les passe-partouts antiques des vignettes m'ayant oujours déplus, je me suis appliqué depuis plusieurs nnées, quand j'ai eu occasion d'en faire, d'inven- er & construire mon ornement d'une façon agréable ui, en réservant dans la vignette ou le fleuron le rou du passe-partout, le pût rendre propre à recevoir ous les morceaux différens que l'on voudroit y ubstituer pour servir, comme si ce fût autant de ignettes ou de fleurons différens. L'attention prin- ipale que l'on doit avoir, c'est que les morceaux le bois que l'on mettra dans le trou, se joignent assez ntimement pour que le tout paroisse à l'estampe avoir té gravé sur la même planche, c'est-à-dire, je n'explique, pour que le dessein, autour de ce trou, e paroisse pas interrompu dans la tenue qui joindra e morceau de bois à la vignette ou au fleuron, tel, ar exemple, qu'un panier de fleurs qui portera sur n tapis ou un ornement précisément au bord par en as du trou de la vignette; parce que s'il y avoit là ne interruption, ce panier porteroit en l'air ou ne eroit pas soutenu; à cet effet il faut particuliérement ue les bois destinés à remplir le trou ayent le bord ar en bas qui touchera à celui de l'intérieur de ce rou, en quelque façon à vives arrêtes pour s'y oindre mieux; tous les autres bords au contraire evant entrer à l'aise à pouvoir être serrés à volonté ar le Compositeur avec des espaces de carton ou utre chose, afin que la planche venant à être lavée n puisse en retirer ensuite le morceau de bois, lequel, 'il avoit été fait trop juste, pourroit (le bois étant enflé) donner beaucoup de peine à ôter, & même aire fendre & casser la vignette ou le fleuron, comme uelquefois cela est arrivé.

Au reste Mr Simon, Imprimeur du Parlement, est le eul que je sache qui ait des vignettes & des fleurons passe-partous de cette façon gracieuse que je lui i gravée; sçavoir, trois vignettes & deux fleurons

in-quarto, dont les passe-partouts, au nombre d'une douzaine tous différens, peuvent non seulement entrer dans ces cinq pieces & composer d'une part, comme trente-six vignettes, & de l'autre, comme vingt-quatre fleurons, mais encore peuvent servir seuls séparément en fleurons in-douze, tel que celui à la fin de la table des chap. au 1er t. de ce Traité, & en font ainsi une douzaine qu'on peut employer pour différens ouvrages. *Voy. au Recueil des Papillon Tome 3 ces 3 vignettes & passe-partouts gracieux, en composant trente-six, pages 92 & 93, & les deux fleurons in-quarto à passe-partout, en composant vingt-quatre, pages 94 & 95, & à cette derniere deux grands fleurons in-folio à passe-partouts, faits pour Monsieur Chardon, composant avec leurs passe-par touts huit grands fleurons. Voyez aussi p. 384 & 407 du I Tome de ce Traité deux de ces fleurons à passe-par touts de Monsieur Simon.*

Par le même goût gracieux tous les passe-par touts de lettres que j'ai fait depuis nombre d'années, particulierement pour la Gazette de France, ont leurs cartouches contournés agréablement sans n'avoir qu'un carré au milieu pour recevoir la lettre. *Voyez Recueil des Papillon, Tome II, page 19, tous ces passe-par touts & plusieurs autres à cartouches gracieux ; voyez aussi les vignettes basses à passe-par touts des gazettes pour la Province, Tome II même Recueil, page 77, N°s 8, 9, 10 & 11.*

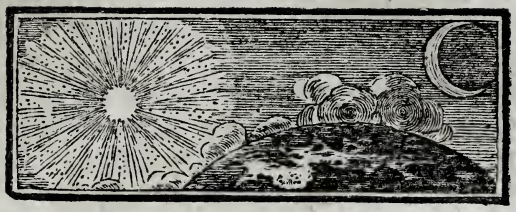

CHAPITRE II.

De la maniere d'ombrer & de graver le Payſage & tout ce qui en dépend.

SECTION PREMIERE.

Du Ciel & des Nuées, du Soleil, des Gloires & de l'Auréole; de la Lune, des Etoiles & de la Nuit; des Montagnes, Rochers, Cavernes, Grottes, Terraſſes & Lointains.

IL faut de néceſſité abſolue que tous les objets que le payſage renferme, concourent unanimement à faire un tout qui ſoit agréable à la vue: examinons les attentivement.

Le ciel étant la partie dominante du payſage c'eſt par-là que je commence. Pour le graver proprement il faut obſerver que les tailles du fond ſoient toujours horizontales, & qu'on ne les peut graver d'un autre ſens, & qu'à la partie du ciel la plus élevée elles doivent être preſſées, & être gravées plus écartées à meſure qu'elles approcheront de l'horizon. Pour ce qui eſt des nuées, on peut faire deſſus des tailles ou des contretailles de pluſieurs manieres courbes ou circulaires, c'eſt-à-dire, de cette derniere façon par une ſeule taille ſpirale, à commencer du centre d'une

partie de nuée, & tournant toujours jusqu'à son extrêmité sans cependant l'écarter comme l'on fait à une volute, & donner à toutes ces sortes de taille es arbitrairement, par le moyen des entetailles, des entretailles & des différentes sortes de pointillés, des reflets qui arrondissent ces nuées. *Voyez les nuées des fleurons des pages* 185, 205 & 241 *du Tome I de ce Traité, & les mois de Février, Mars, Août, Septembre & Décembre de mon almanach au Recueil des Papillon. Tome II, page* 49, *& quantité de vignettes & fleurons du même Recueil, où il y a des nuées de toutes sortes de façons.* On fait encore des nuées toutes blanches parmi les autres, elles font assez bien lorsque le fond du ciel est ombré à propos : *Vous en trouverez dans plusieurs vignettes même Recueil.* Mais la meilleure maniere d'ombrer les nuées que l'on veut faire fuir ou se perdre avec l'horizon, c'est de faire dessus ces nuées des tailles un peu courbes & sinueuses, & de les diriger suivant les tailles horizontales du ciel que l'on aura gravées ou que l'on gravera. *Voyez Receuil des Papillon, Tome II, page* 43, *Sainte Barbe avec un ciel orageux ; Sainte Appoline avec un beau ciel bien teinté, adouci & terminé ; le ciel de Sainte Marguerite, celui de Saint Roc, & ceux de Sainte Agnès & de Sainte Dorothée.*

Le soleil dans son plus grand éclat se doit représenter & graver par des rayons qui partent de son centre, formé pour le mieux par un cercle tout blanc pour désigner le centre de la lumiere ; car des yeux, un nez, une bouche sont des choses assez ridicules à y placer. On sait sans autre explication que les rayons vont toujours en élargissant à mesure qu'ils s'éloignent du centre de la lumiere ; donc, le soleil & ses rayons seront, si l'on veut, terminés par un cercle perdu, je veux dire, sans trait & à volonté, où toutes les extrêmités des rayons aboutiront, ayant soin d'adoucir & rendre très-déliées lesdites extrêmités qui ne viennent toujours que trop dures & marquées

à l'impreſſion. L'on peut, ſi l'on veut, former ces rayons de pluſieurs manieres, par parties, les uns alongés & les autres plus courts entr'eux, ce qui fait beaucoup mieux que quand ils ſont eſpacés également, & qu'ils viennent tous aboutir au même cercle extérieur, parce qu'ils jouent & pétillent davantage. *Voyez au Recueil des Papillon, Tome I, page* 27, *N°* 7, *le beau ſoleil gravé par mon pere, les rayons formés par des entetailles, tous ceux répandus dans mes ouvrages, & particuliérement celui du mois de Septembre Tome II du même Recueil, page* 49, *N°* 9: *& pour un rayon du ſoleil perçant une nuée, même page, le mois d'Août, N°* 8. Quand on ne veut point faire le centre de la lumiere du ſoleil par un cercle tout blanc, on peut y ſemer un pointillé, cela fait fort bien; d'ailleurs les rayons, ſans être comptés, ſe dardant indifféremment par groupes plus ou moins alongés, & même quelques-uns coupés & interrompus dans leur longueur, font beaucoup mieux que les autres; on peut encore en pointiller quelques-uns à leurs extrêmités, tous ces moyens ſont propres à faire briller ce bel aſtre avec plus d'éclat. *Voyez à cet égard tous ceux répandus dans le Recueil des Papillon trop long à indiquer ici; & entre tous ces petits ſoleils faiſant la roue ou le cercle lumineux, celui de la petite vignette où eſt partie du globe de la terre, page* 88, *Tome II du Recueil des Papillon, où il ſe trouve des rayons pointillés, & ci-devant page* 227, *& le ſoleil vis-à-vis page* 226.

L'article du ſoleil que je viens d'expliquer me conduit à celui des gloires ou rayons lumineux dont l'on décore ſouvent pluſieurs objets, tel, par exemple, qu'un ſaint eſprit, une bible ouverte, &c. un globe de France, une lyre d'Apollon, &c. à toutes ces choſes les rayons doivent être faits avec jugement & entente, ſoit qu'ils les entourent ou qu'ils ne faſſent que les dominer, ou en partir depuis environ le tiers de leur hauteur. C'eſt dans ces gloires que l'on doit s'appliquer à les faire rayonner agréa-

blement; pour cet effet on évitera, autant qu'on l
pourra, les rayons comptés ou groupés deux à deux
trois à trois ou de dâvantage, comme ne pouvan
gueres ſervir qu'à de très-petits objets, où l'on peut
par le moyen de quelques tailles courtes & comptées
telles qu'au ſoleil du mois de Septembre de mo
almanach, *Recueil des Papillon, Tome II, page* 49
N° 9, donner quelque agrément particulier, qu
cependant ne peut que faire admirer la patience d
graveur plutôt que ſon bon goût. Evitant donc ce
rayons comptés, ces entretailles ou tailles courte
formant des roues & des cercles par diſtances, o
fera dans les gloires, comme j'ai déja dit pour l
ſoleil, des grouppes de rayons les uns plus les autre
moins longs, évitant auſſi les rayons ſerpentan
tels qu'il y en a *au fleuron de la caſſette du Chancellier
page* 185 *du premier Tome du préſent Traité;* d'ailleur
trop comptés & pas aſſez adoucis du côté du centre
Or donc, les rayons diſtribués indifféremment san
affectation, coupés à quelques endroits dans leu
longueur & pointillés en d'autres, rendront les gloire
brillantes & d'un goût ſimple & naturel préférable
toutes les manieres de rayonner que je viens d
detailler. *Voyez au Recueil des Papillon, Tome II
page* 48, *N°* 1, *la belle Gloire de l'Aſſomption de l
Vierge, dont tous les rayons ſont pointillés; ceux de
Gloires des Fleurons de la Touſſaint & de l'Agneau pa
chal méme Recueil, Tome III, page* 52, *N°* 7 *&* 8; *le
rayons du Fleuron du Commun des Saints, méme Tome
page*, 55, *N°* 21; *le Fleuron des armes de M. de Cho
ſeul, Archevéque de Cambray avec gloire & nuées, mém
Tome, page* 43, *& ſa Vignette, Tome II, page* 70; *l
gloire de la vignette du procès de Damien méme Tome
page* 72, *proche le N°* 3; *celle des armes du Roi ci-aprè
au frontiſpice du ſuplément ou III Tome de ce Traité, &
tous les autres morceaux avec gloire du Recueil ci-deſſus*
Les rayons dans les gloires traverſans & coupans quel
ques nuées ſont fort bien auſſi. *Voy. à ce ſujet ceux répan*

dus de cette façon dans le Recueil des Papillon. Dans ces rayons si l'on y fait paroître quelque chose des objets qui sont dessous, ce ne doit être presque le trait, & des tailles extrêmement déliées s'ils passent sur un corps ombré.

L'auréole ou cercle lumineux que l'on met autour de la tête des Saints, est de deux sortes; l'une n'est qu'un simple trait en forme de couronne au-dessus de la tête, c'est-là proprement, à ce que je pense, la véritable auréole, l'autre n'étant à mon sens qu'une ombele de rayons qui entoure la face, cette derniere auréole doit se faire simplement le plus souvent par des rayons partans tous également d'autour la tête, & se terminans au trait perdu ou invisible qui forme l'extérieur du cercle de l'auréole; de même l'ovale lumineux que l'on met quelquefois autour du corps de J. C. & de celui de la Sainte Vierge, doit se faire aussi simplement que l'auréole, néanmoins si l'on veut rendre l'auréole plus éclatante & pareillement l'ovale lumineux plus brillant, on peut faire les rayons de l'une & de l'autre dans la maniere que j'ai prescrite ci-devant pour les gloires les plus éclatantes. *Voyez une Sainte Vierge entourée de rayons & couronnée d'étoiles, Recueil des Papillon, Tome II, page 46, No 2, & le Fleuron de la vérité, tenant les armes de la gazette d'Utrecht, même Recueil, Tome III, page 47, & le Jésus amabilis, ci-après page 237.*

Quand on aura une nuit à graver & qu'on voudra y faire paroître la lune, on observera de la faire par un cercle blanc sur le ciel ombré, si l'on veut on y passera une très-légere taille pour la rendre moins lumineuse que le soleil; d'une façon ou d'une autre il ne faut pas y faire paroître aucun rayon, & lorsqu'on fera paroître des étoiles, l'on ombrera le ciel davantage & l'on les gravera en creux, observant de ne faire que cinq pointes à chacune; l'on prendra garde, ayant gravé les étoiles, de ne pas couper leurs traits en faisant les tailles du ciel. *Voyez la Vignette de Judith, Recueil des Papillon, Tome I, p. 49.* Si l'on veut faire

paroître des endroits éclairés par la lune, on observera que sa lumiere n'étant pas si vive que celle du soleil, il faudra graver une taille très-légere sur tous les clairs, & en général ques les autres soient ombrés très-noirs ; cependant on peut faire quelques demies teintes pour faire mieux valoir les plus fortes, afin de faire paroître la réflexion de la lumiere de la lune. On suivra à peu près la même méthode pour les corps éclairés d'un flambeau, d'une bougie ou d'une chandelle, observant de faire plus ou moins d'ombre selon que le lieu sera plus ou moins éclairé, & de faire dégrader la lumiere selon que les corps seront éloignés de l'objet lumineux. Cette dégradation de lumiere est pareillement nécessaire dans les nuits éclairées par la lune, & même elle doit s'appercevoir un peu dans les nuits les plus sombres. *Voy. au Recueil des Papillon, Tome II, pages 53 & 54, les nuits de Jonathas & son Ecuier dans le camp des Philistins, de David dans la tente de Saül, de l'Ange exterminateur frappant les Assiriens, & de Judith mettant la tête d'Holopherne dans le sac de sa servante, lesquels ont été fort bien gravés par mon frere Papillon sous mes yeux & ma conduite, quoiqu'il n'eût point de goût pour notre gravure.*

Les montagnes proche de l'horizon ne doivent point être trop chargées de tailles, principalement dans les petits sujets, & l'on n'y doit faire en quelque sorte que le trait ou un pointillé très-léger. Les montagnes qui seront en-deçà de l'horizon seront ombrées plus ou moins ferme, selon qu'elles seront plus ou moins proche. En général on les ombre par des tailles qui suivent leurs principaux traits, & qui expriment leurs butes & leurs cavités.

Les rochers ou parties de rocher doivent être ombrés par des tailles du même sens des éclats & des plans raboteux qui y sont représentés ; cependant on peut les faire à volonté & de toutes sortes de sens opposés, pourvu que leurs extrêmités soient terminées par d'autres tailles de travers ou obliques au sens des

premieres. Toutes ces tailles doivent être auſſi un peu inégales & ondées à certains endroits, afin d'y faire paroître des cavités ; & pour bien faire on entremêle parmi des entetailles, ou l'on y fait des entretailles. Il faut obſerver que toutes ces tailles ne doivent point être parfaitement & exactement paralleles, parce que ce n'eſt qu'au corps de pierres polies & unies qu'elles doivent être faites de cette façon, & jamais à des mottes de terre ou à des rochers. Les eſtampes des célebres Callot, le Clerc & Chauveau mettront bien au fait de la maniere d'ombrer les rochers.

Comme il eſt rare que les voutes des cavernes ou des antres ſoient autrement qu'en forme d'arc ou de demi cercle, on ne peut mieux les ombrer qu'avec des tailles circulaires un peu ſinueuſes & d'inégales diſtances entr'elles. A meſure que l'on fera paroître la profondeur de la caverne, on preſſera davantage les tailles ; on a coutume de les faire tenir par les bouts à d'autres tailles qui croiſent un peu leurs extrêmités, de ſorte que ces tailles ne ſont pas continuées d'un même trait dans toute la rondeur de la voute ; on y fait auſſi des entetailles, &c.

Les congelations des grotes d'oivent paroître en figure d'eau qui dégoutoit & qui a été glacée, c'eſt-à-dire, comme les chandelles de glace qui pendent en hiver aux toits, aux arbres, &c. ; il faut les ombrer par des tailles courbes qui expriment leurs corps raboteux & leurs cavités, on peut auſſi y faire du pointillé de pluſieurs groſſeurs. Les grotes faites par le ſecours de l'art, comme celles des jardins, &c. ſont ordinairement ornées de rocailles, c'eſt-à-dire, de congelations, de coquillages & de petites parties de rochers ; j'ai dit la maniere d'ombrer les rochers, je parlerai par la ſuite des coquillages. La pierre des bâtimens d'ordre ruſtique appellée ordinairement vermiculée, approche aſſez de la figure d'une partie de celle des grotes, excepté qu'elle n'eſt pas en forme de chandelle de glace, elle eſt raboteuſe & toute

piquées inégalement comme ſont les pierres mangées de l'air ; on ne peut mieux l'exprimer qu'avec un pointillé un peu gros aux endroits creux, & plus délié aux endroits élevés. La pierre de bâtiment, laquelle eſt piquée par propreté, ſera pareillement pointillée ; mais il faut que ce pointillé ſoit d'égale groſſeur par-tout ; s'il eſt néceſſaire d'ombrer cette pierre, on fera paſſer les tailles pardeſſus le pointillé.

On ombrera le deſſus des terraſſes avec des tailles & des entetailles inégales, tenues les unes avec les autres par la courbure de leurs extrêmités, & non tenues à quelques endroits. *Voy. toutes celles répandues dans mes ouvrages, au Recueil des Papillon, de même que quelques entrées de grotes ou de cavernes que l'on trouvera dans le Tome III, page 84, juſque & compris 90, dans quelques ſujets des petits Saints qui y ſont gravés.*

Les parties de terraſſes ſituées à plomb ou preſque à plomb, comme ſeroit le devant d'une marche d'eſcalier, ou bien en glacis, ſeront ombrées par des tailles perpendiculaires ou obliques, un peu courbes & inégales, comme à *l'Eſtampe du mois d'Août proche de la piece de bled que l'on moiſſonne, & à celle de Novembre derriere le petit Cavalier qui ſonne du cor, au Recueil des Papillons, Tome II, page 49, N° 8 & 9, à ce dernier mois vous y verrez une montagne percée à jour dont l'entrée caverneuſe vous donnera quelques idées ſur l'article précédent.*

Il ne faut pas confondre les terraſſes ou les petites buttes de terre avec les terraſſes des jardins & des maiſons ; car ces dernieres doivent être ombrées par des tailles horizontales & diſpoſées en perſpective, comme ſeroit le plancher d'une galerie.

Les terraſſes couvertes d'herbes ou de gazon ſe font en deux manieres ; premierement on les feuille à peu près comme je le vais dire des arbres, & en ſecond lieu comme les prés, dont je parlerai pareille-

ment dans la section suivante ; on observera seulement ici que le gazon, dont on orne les jardins, est ordinairement d'une herbe plus petite que celle des Prés.

Les figures humaines, les animaux & les bâtimens du payſage se gravent comme je l'ai dit ci-devant dans leurs articles particuliers.

Les lointains sont dans notre gravure ce qui exigent le plus d'attention & de précision pour les petits sujets qu'on y fait paroître ; il faut les dégrader de teintes à mesure, qu'ils approchent de l'horizon, où ils ne doivent avoir que le trait simplement très délié & à peine visible, ne venant toujours que trop marqué à l'impression ; c'est-là où il faut s'armer de patience pour ne pas faire sauter en gravant le moindre trait qui pourroit rendre défectueux ce qu'on y représente, particuliérement les très-petites figures humaines & d'animaux ; l'excellence d'ailleurs du lointain dépend d'y dessiner les objets dans une artiste proportion, suivant les regles de la perspective & dans la précision la plus exacte, de ne pas faire des figures humaines des especes de monstres, ayant ou les têtes trop grosses, ou les mains pareillement, ne pas faire contr'elles des maisons où elles ne pourroient entrer, & de se perfectionner en cette partie sur les ouvrages à l'eau forte des célebres la Belle, Callot & Noel Cochin, qui cependant tout habiles qu'ils ont été, n'ont fait que tracer sur le cuivre, pour ainsi dire, leurs très-petites figures, qu'ils auroient été bien embarrassés de faire à tailles d'épargne sur le bois. Sans avoir l'audace de vouloir m'égaler à ces excellens artistes ni au fameux Ecman, Graveur en bois, l'admirable copiste de Callot, je me suis attaché avec tant d'application à graver les très-petites figures & autres objets des lointains, que je suis parvenu à les produire avec toute la délicatesse & les proportions que l'on peut désirer. Cette étude est d'autant plus nécessaire à un graveur en bois qui veut se tirer de la poussiere des

communs artiſtes que cela le conduira à faire toutes les pieces des armoiries, principalement les animaux, dans une juſte ptoportion & ſans les eſtropier ; enfin la meilleure explication que je puiſſe donner pour les lointains, c'eſt de renvoyer à examiner ceux du *Recueil des Papillon, particuliérement tous les paradis, entr'autres celui du Fleuron de la Touſſaint pour les très-petites figures, Tome III, page 32, la vue de Rouen & du Pont de bateau, de l'Aſſomption faite pour François Ourſel, page 48, N° 1 du Tome II, le joli lointain de la création du monde même Tome, page 39, ceux des mois de mon almanach même Tome, page 49.*

Voyez auſſi dans le préſent Traité les lointains de la vue de Bandol à l'épitre dédicatoire, & des Vignettes des premier & ſecond Tome, le petit Vaiſſeau & Forteresſe de la Vignette des Sauvages, page 58 du Tome I, la petite Eſcarmouche des petits Cavaliers du Fleuron de la page 127, les petites Montagnes du Fleuron page 315, & celles de la Vignette de la ſeconde partie, page 369 ; le Berger & les Moutons, &c. de la Vignette page 430 ; le lointain de celle de la page 457 ; celui de la Vignette du Sanglier ci-devant préſent Tome, page 181, & la vue de Paris, page 193.

SECTION DEUXIEME.

DES Arbres, des Fleurs, des Fruits, des Pieces de Bleds, des Prés & des Vignes.

LES Arbres doivent être ombrés avec des tailles courbes qui traverſent leur tronc ; ce n'eſt pas qu'on ne pût les faire ſuivre la tige comme au fût des colonnes ; mais c'eſt que l'autre maniere a plus d'élégance, & qu'elle exprime beaucoup mieux la rondeur de l'Arbre. On fera ces tailles ou convexes ou concaves, ſelon que le point de vue l'éxigera ; il eſt particuliérement néceſſaire d'ombrer par une taille courbe les jeunes arbres ou les grands arbres qui ſont très-droits & qui ſont liſſes & unis ; mais les vieux arbres dont le corps paroît raboteux, noueux & par côtes, il eſt à propos de les ombrer avec pluſieurs rangées de tailles courbes, proche les unes des autres, ſelon le beſoin, ou faites ſéparément. Quand ces rangées de tailles courbes devront ſe toucher, on pourra les exprimer en faiſant une ſeule taille courbe entetaillée ou entretaillée aux endroits des ſéparations de chaque colonne ou rangée. On fera autour des nœuds quelques tailles circulaires, tenues ou interrompues, & ſervant quelquefois de commencement à une rangée ou à quelqu'unes des tailles courbes, diſtribuées ſur l'Arbre. Les mêmes tailles circulaires & courbes peuvent ſervir à ombrer les boſſes & les cavités des arbres, ſelon qu'on les preſſera ou que l'on les écartera du centre de ces choſes.

Les feuilles des arbres peuvent être ombrées par des tailles obliques, ou de tel sens qu'on voudra, ou par d'autres petites tailles interrompues, du même sensque les côtes des feuillages; mais ils ne se font guères autrement que de ces trois manieres. *Voyez au Recueil des Papillon les Estampes d'Avril, Mai, Juillet & Novembre de mon Almanach, page 49 du Tome II, & plusieurs autres morceaux qu'on trouvera en parcourant les trois Tomes.* Il faut pour bien feuiller, le faire inégalement, & que le feuillage ne paroisse pas compté; il faut aussi prendre garde de ne le pas graver par dentelure, à moins que quelque espece d'arbres particuliers n'y obligea; par exemple, la feuille du poirier est un peu pointue, au lieu que celle du chêne est refendue & ondée, & n'a aucune pointe. Il faut souvent s'éxercer à graver des feuillages pour se faire la main à bien feuiller; c'est une espece de routine assez difficile à attraper, à laquelle il faut être habitué, & qui s'oublie aisément, faute de la pratiquer. *Voyez pour le feuillage bien feuillé le Fleuron du concert & du berceau de verdure, Tome III, page 58 du Recueil des Papillon, N° 5; la Vignette imitée sur ce Fleuron, & augmentée, Tome II même Recueil, page 72, à côté du N° 1, & toutes les Vignettes & Fleurons à Payſages dudit Recueil, principalement celles du concert des Chasseurs & de l'Encyclopédie, même Tome, page 62, N° 5. Voyez aussi page 42 du I Tome de ce traité; l'Arbre du Fleuron de l'Economie, & les branches d'arbres de la Vignette in-folio des Armes de M. Paulmy - d'Argenson, Recueil des Papillon, Tome II, page 65, N° 3.*

On observera que dans les endroits très-ombrés, tels qu'ils puissent être; il est à propos d'y glisser quelques objets, mats ou tout noirs, sans aucune taille: cela ne doit avoir lieu que dans les morceaux délicats où les objets sont petits; & d'ailleurs, il faut que ces parties mates soient placées bien à propos, avec goût & jugement, autrement cela feroit un mauvais effet.

On peut dire que les plantes & les fleurs sont assez relatives avec l'ornement pour la maniere de les ombrer & de les graver ; cependant, il faut observer que les feuilles dentelées soient gravées dans le même esprit qu'elles auront été dessinées sur le bois ; car, si ces dentelures sont très-pointues, & qu'on abatte les pointes en les gravant, pour lors, elles seroient rondes ; & si elles étoient dessinées dans cette derniere forme, & que l'on n'arrondît pas en gravant l'extrémité de chacune de ces dentelures, elles deviendroient pointues. Les Graveurs en bois sont sujets à tomber dans ces deux fautes, & particuliérement dans la derniere.

Les feuilles des plantes & des fleurs doivent être ombrées avec des tailles qui tirent leurs origines de leurs principales côtes, de même qu'on l'a dit des feuilles de l'ornement, ou qui soient faites du même sens que la longueur de la feuille; cependant, on peut quelquefois en faire d'obliques ou de biais, surtout lorsque plusieurs tiges ou plusieurs fleurs différentes sont mêlées ensemble ; car cela cause une diversité agréable qui les détache beaucoup mieux, que si elles étoient ombrées toutes uniformément.

Pour faire paroître une feuille cotonneuse, ou couverte d'une espece de duvet, on la couvrira entiérement de petites tailles sinueuses, interompues, croisées & entremêlées de pointillé, le tout très-léger ; pour cet effet, on dessinera ces tailles & ce pointillé sur la planche, afin qu'en gravant d'autres tailles pour ombrer la feuille, on puisse réserver les unes & les autres. Cette feuille étant gravée, & la premiere épreuve faite, on retouchera les tailles sinueuses & le pointillé aux endroits convenables. On exprimera ce coton autour du trait de la feuille & de la tige de la plante par des petites tailles très-déliées, ou plutôt par un petit pointillé allongé & pareillement retouché. Aux arbrisseaux & aux plantes épineuses, on exprimera leurs épines par des traits

de figures piramidales & perpendiculaires aux branches, &c.

On remarquera que les côtes de relief, tant des feuilles, des arbres, que de celles des plantes & des fleurs, ſont toujours naturellement placées ſur l'envers des feuilles, & les côtes creuſes ſur le deſſus; que ſi quelqu'unes de ces principales côtes ſont un peu en relief de ce côté là, elles le ſont toujours beaucoup moins, que par l'envers de la feuille.

A certaines plantes, les feuilles ſont naturellement ciſelées & boſſelées; c'eſt-à-dire, avec des éminences creuſes en deſſous & toutes remplies de petites veines ou filaments, comme, par exemple, les feuilles du chou. On exprimera cette boſſelure, en faiſant les tailles ſinueuſes, & en les chargeant à propos d'entetailles, d'entretailles & de pointillé.

L'on doit entendre auſſi par filament, les petits filets qui s'élevent au milieu des lis, des œillets, des roſes, & à pluſieurs autres fleurs. Quand ces filets ſeront aſſés forts pour être ombrés, on les fera par des tailles courbes ſi les filamens ſont ronds, & par des tailles droites, s'ils ſont plats; autrement, on ſe contentera d'y faire deux traits, un très fin, & l'autre nourri.

Pour diſtinguer & faire paroître le panache d'une fleur, on fera des entetailles ou des entretailles, dans les parties panachées, & l'on obſervera d'exprimer les teintes différentes, en les gravant plus ou moins déliées. Si le panache eſt velouté, on y fera à quelques endroits des contretailles & des parties mates; & pour les faire valoir, on fera proche d'elles des reflets un peu éclairés: ſi au contraire le panache eſt luſtré ou ſatiné, on n'y fera que des entretailles plus ou moins fortes; ſi la fleur eſt luſtrée, & le panache velouté, on fera le fond entretaillé, & le panache contretaillé & maté, ſuivant les méthodes que je viens de preſcrire; & lorſque la premiere épreuve ſera faite, on retouchera les tailles & les entretailles qui ſembleront le demander, afin de donner

du

du brillant à la fleur. *Voy. une tulipe, une roſe panachée avec une anemone, dans la corbeille de la lettre I de l'alphabet de Lauſane, Recueil des Papillon, Tome III N° 8.*

Pour exprimer le cordon coloré qui borde les feuilles de quelques fleurs, on laiſſera un eſpace blanc autour & en dedans la feuille, contre lequel les tailles de cette feuille ſe perdront tout court, & ſans trait qui les borde. Si ce cordon eſt d'une couleur très-foncé, on l'exprimera par de petites tailles obliques, à la longueur de la feuille, & ſans tenue par dedans.

Les fleurs cotonneuſes ou couvertes d'une eſpece de duvet, telles, par exemple, que la pluche ou les petites feuilles de certaines anemones doubles; on ſera deſſus des tailles ſinueuſes & du pointillé; & pour exprimer le pommé de cette fleur, on aura ſoin de rendre très-tendre le côté éclairé, en adouciſſant ou retouchant les tailles qui formeront le cotonné. Les fleurs à feuilles découpées & dentelées, telles que l'œillet, le pavot, &c. ſeront dentelées inégalement, & ſans que la dentelure ſoit exceſſivement pointue; car en général, la beauté d'une fleur dont la feuille eſt pointue, eſt que cette pointe ne ſoit pas vive. *Voyez pour les fleurs tous les Fleurons de fleurs que j'ai faits pour les Fables de la Fontaine, au Recueil des Papillon, Tome III, page 62, juſque & compris 67; examinez particuliérement à la page 66 toutes les fleurs différentes du carafon de criſtal que j'ai faites & inventées exprès, y mettant pluſieurs fleurs que M. Bachelier, qui avoit fait les deſſeins des autres, n'avoit point employé dedans. Voyez trois de ces Fleurons de Fleurs, réduits à moitié, dans le I Tome du préſent traité, pages 22, 28, 368 & 480.*

Les guirlandes de fleurs ſeront légeres pour éviter la confuſion, n'y faiſant les fleurs que par eſpaces & groupes de deux, tout au plus entremêlées de feuilles; afin de les faire jouer agréablement, on les ombrera ſuivant l'idée qu'en donneront *les grands Fleurons de Fleurs indiqués au I Tome de ce traité, & tous ceux in-*

qué au Recueil des Papillon, où vous trouverez quantité de guirlandes de Fleurs, dans les Vignettes & Fleurons dudit Recueil. Voyez y le Fleuron de l'Astrologie, Tome III, page 54, N° 9, vous y verrez deux guirlandes de fleurs extrêmement finies. Voyez aussi les guirlandes de fleurs des Vignettes in-folio de M. Simon, Imprimeur du Parlement, & de M. Paulmy d'Argenson, Tome II, page 63, N° 4, & page 65, N° 3, & les p. 384 & 407 du I Tome de ce Traité.

On ombrera les fruits par des tailles courbes, afin de les arrondir; on fera bien aussi d'y faire des entretailles ou des entretailles pour former des reflets sur les bords du fruit. On fera les tailles convexes, si le fruit est vû par-dessous, & on les fera concaves, si on le voit par-dessus, ou par le côté de sa queue. Pour exprimer la petite raye que l'on voit aux abricots, aux pêches, &c., on y fera quelques petites tailles courbes, ou simplement un trait léger; cette raye doit être particuliérement très-peu sensible aux cerises, &c. & pour bien marqner la vive couleur, ou le rouge foncé des pêches & des abricots, on y fera des taches toutes mates & sans tailles, telles qu'aux pêches du Fleuron de la coupe de ma composition, *Recueil des Papillon, Tome III, page 63, N° 9, & autres, page 65, N°s 3 & 4, & page 67, & ci-après le Fleuron page 254.*

Les petites bubes de certains fruits, comme, par exemple, celles des fraises: on aura soin en ombrant de les distinguer d'avec le corps du fruit. *Voyez la plante du fraisier, Recueil des Papillon, Tome II, page 41, N° 3.* A l'égard des fruits à grosses bubes, élevées de toutes la longueur du fruit, en forme de gaudron, comme aux citrouilles, potirons, concombres, & à une sorte de melon, on les exprimera par des tailles courbes, sur chaque bube. On observera que la concombre est bosselée, & qu'il faut l'ombrer & la graver, comme je l'ai déja dit ci-devant des feuilles bosselées. *Voy. le melon langeis du Fleuron de la coupe, Tome III, page 63, Recueil précédent.*

Les fruits parfaitement ronds, tels que le raisin, la groseille, &c. seront ombrés avec des tailles circulaires, dont quelques-unes formeront un reflet pour arrondir le fruit. On peut aussi ombrer chaque grain de raisins par des tailles courbes qui traversent son diamettre, observant de les faire en entretailles hochées, & quelque peu éclairées contre le trait du côté de l'ombre, & adoucies, diminuées ou rendues très-légeres du côté du jour, pour, du premier côté y former le reflet, & de l'autre éclairer le grain. *Voyez les raisins du grand Fleuron de la corne d'abondance, p. 22 & 480 du I Tome de ce traité, & tous ceux où il y en a, Tome III, du Recueil des Papillon, page 62, jusque & compris 67.*

On aura soin de faire les barbes des épis de bled, l'avoine, d'orge, &c. très déliées par le bout, & l'on ombrera la graine de l'épi avec de petites tailles courbes. *Voyez les épis de bled du Fleuron de fleurs & de fruits de la corne d'abondance, page 22 du I Tome du présent traité.*

Pour dessiner & bien graver une piece de bled, il faut croiser indifféremment le chaume ou les tiges, & faire paroître sur le devant quelques feuilles de cette plante; cette feuille approche assez de celle du roseau. Si le bled est assez fort pour que le chaume ou les tiges soient d'une grosseur à pouvoir les ombrer, on le fera avec des petites tailles courbes, & l'on observera d'exprimer les nœuds de ces tiges; & pour faire paroître sur la superficie dominante de la piece, le bout des barbes d'épis, on fera des petites tailles droites & obliques, interrompues & non comptées. *Voyez au Recueil des Papillon la piece de bled au mois d'Août, Tome II, page 49, N° 8.* On peut aussi enremêler le devant des pieces de bled de quelques bluets ou barbeaux, & d'autres fleurs qui croissent parmis le bled. On aura soin d'exprimer aux gerbes, s'il est besoin, l'épaisseur & la rondeur des tiges & celle des épis, *Voyez le même mois d'Août.*

Les botes de paille ne different des gerbes qu'en ta
que le bled n'y eſt plus ; mais les boteaux ou les bot
de foin exigent une inſtruction particuliere ſur l'herb
des prés; en général elle a les feuilles étroites
longues, de même que les filaments ou les petit
tiges de ſes fleurs & de ſa graine; on ne peut mie
la deſſiner & la graver qu'avec une infinité de trai
courbes & inégaux, ſitués indifféremment par couch
les uns ſur les autres, panchés de pluſieurs côtés
volonté, & croiſés & tenus par leurs extrêmités p
d'autres traits ou filets ; quelques-unes de ces couch
doivent couper le pied de quelques autres, &
tout doit être entremêlé de quelques petites tiges
fleurs en forme d'épis, & de quelques feuilles longu
& étroites, en tant que le pré paroîtra aſſez procl
pour le faire ; d'alleurs il eſt néceſſaire de deſſiner ſ
la planche tous ces traits, ces feuilles & ces tige
afin de pouvoir faire des tailles obliques pardeſſ
les endroits qu'il faudra ombrer ; cependant je préfe
pour ombrer ce foin, de groſſir ou de multiplier l
traits de l'herbe. A l'égard des botes de foin on l
deſſinera & on les gravera ſuivant les mêmes princip
de l'herbe des prés.

Les ceps de vignes ſeront aiſés à graver propr
ment en ſuivant la même maniere d'en faire les feuill
& les grapes pour peu qu'ils ſoient un peu forts, ſu
vant qu'on les voit *au grand Fleuron de la page 22*
Tome premier du préſent Traité ; voyez d'ailleurs au I
cueil des Papillon toutes les branches ou ceps de vigr
répandus dans pluſieurs morceaux & dans les Fleuro
faits pour les Fables de la Fontaine, Tome III, page
juſques & compris 67.

SECTION TROISIEME.

De la Mer, des Rivieres, des Cataractes, des Jets & des Napes d'eau; de la Pluie, de la Nege & de la Glace; des Combats en général; du Feu & de la Fumée; des Feux d'artifice, &c.

L'EAU de la mer en éloignement & tranquille doit être gravée par des tailles horizontales, cela eſt commun à toutes les eaux dont la ſurface paroît tranquille, de même que celles qui paroiſſent éloignées, & aux eaux dormantes, telles que celles des étangs, des marais, &c., on preſſera & l'on rendra ces tailles plus ou moins ſenſibles ſelon qu'elles ſeront ſuppoſées plus ou moins éloignées de l'œil; & environ aux trois quarts en-deçà de l'horizon, on exprimera pour la mer l'élévation & l'abaiſſement de la ſurface de l'eau par des petites tailles concaves & interrompues, entretaillées & entetaillées par endroits, afin de former les reflets des petites vagues. On rendra ces tailles plus nourries & plus grandes à meſure qu'elles approcheront ſur le devant du ſujet, & on en fera tenir quelques-unes avec d'autres par leurs extrêmités. *Voyez la lettre* D *de l'alphabet de Lauſane, Recueil des Papillon, Tome III, page* 1, *N° 8, & la riviere à la vue de Paris, ci-devant p. 193.*

Aux rivieres, lorſque l'eau eſt tranquille, on fait ſimplement ſur le devant quelques tailles un peu ondées & entremêlées d'entetailles & d'entretailles;

mais aux eaux dormantes on les fait par-tout horizontales, à moins qu'elles ne soient agitées par le vent, en ce cas on les feroit ondées comme je l'ai dit des rivieres.

Pour faire paroître l'eau diaphane il faut y représenter par réflexion les objets qui flottent dessus ou qui sont sur les bords, observant de ne pas rendre cette réflexon trop sensible, ce doit être une image légere qui tienne de la nature du fluide; c'est pourquoi, lorsqu'on suppose un petit mouvement dans l'eau, les images qu'on y représente doivent être formées par des traits un peu ondés, ainsi que les tailles les entetailles & les entretailles qui les ombrent. *Voyez le mois de Juin de mon almanach, Tome II, page 49, N° 6 du Recueil des Papillon:* j'aurois éteint davantage à cette estampe la réflexion du feu d'artifice, & je l'aurois rendue moins visible si ce sujet n'étoit pas représenté de nuit. Toutes les réflextions se font donc par le secours des entetailles & des entretailles, on n'y employe que très-rarement les contretailles, & seulement lorsque des arbres y réfléchissent dans des endroits très-sombres. Les tournants d'eau, soit de la mer, soit des rivieres, seront représentés par des tailles ondées, circulaires & spirales, on les fera interrompues par endroits, & on y glissera des entetailles ou des entretailles.

Pour exprimer une mer orageuse & une tempête, il faut que les lames ou les vagues bouillonnent dans leurs extrêmités, & qu'elles ayent quantité de parties sinueuses; quelques-unes très-ombrées, d'autres plus claires ou pointillées, & enfin quelques-autres presque toutes blanches & retouchées s'il est nécessaire; toutes ces parties seront ombrées inégalement avec des entetailles & des entretailles, lesquelles y formeront des reflets. Les parties courbes & concaves des vagues seront ombrées par des tailles, des entetailles & des entretailles qui suivront le même sens de leur direction; on peut ajouter parmi elles quelques contre-

tailles si on le juge à propos ; on ne doit point d'ailleurs faire paroître aucune réflexion sur ces eaux, parce que leurs furies ou leurs grandes agitations troublent les images qui pourroient s'y imprimer. Si le sujet représente quelque port de mer, ou le rivage, & que l'agitation des flots découvre le sable, on sablera cet endroit avec du pointillé un peu grossier & mal arrondi, & on y fera paroître quelques cailloux. A l'égard du ciel & des nuées qui paroissent dans ces objets, il faut que le ciel soit très-couvert, les nuées très-ombrées par endroits, & d'autres moins chargées, & enfin quelques-autres assez claires ou très-éclairées selon l'occasion, afin de détacher tous ces nuages les uns d'avec les autres, & que tout le sujet ait quelque chose de frappant. Si l'on veut faire paroître de la pluie on fera des tailles obliques & inégales, les unes plus longues que les autres & sans être comptées ; & elles doivent passer sur tous les objets. Pour représenter la foudre, on gravera un trait en creux en forme de zigzag serpentant & angulaire à quelques endroits, & si l'on veut une espece de flame à son extrêmité : ce trait blanc doit être fait par une coupe & une recoupe qui tranchera indifféremment tous les objets sur lesquels il passera. Les vaisseaux battus de la tempête ont ordinairement quelques cordages cassés & voltigeant, des voiles déchirés & par lambeaux, & même des mâts brisés ou foudroyés. *Voyez au Recueil des Papillon une mer orageuse ou une tempête dans la lettre* M *de l'alphabet de Lausanne, page 1, N° 8.*

On remarquera que lorsqu'on représente de l'eau courante traversant une campagne, &c. à droite ou à gauche, il faut onder les tailles telles qu'elles soient suivant la direction du cours de cette eau : on les fera plus ou moins ondées selon le besoin ; par exemple la rapidité de l'eau d'un torrent doit être exprimée avec des tailles ondées & extraordinairement gonflées.

La cataracte ou cheute, & la nape d'eau se gravent avec des tailles, des entetailles & des entretailles, les

unes & les autres indéterminées en hauteur & qui doivent se couper, & être traversées à quelques endroits par des espaces blancs; le bouillonnement de l'eau à l'endroit où elle tombe, doit être taillé, entetaillé, entretaillé & pointillé sinueusement, & l'on doit faire nombre de traits obliques, couchés diversement afin de représenter le rejaillissement de l'eau; les napes d'eau, les jets, les gerbes & autres eaux jaillissantes se font à peu près de la même maniere, on remarquera néanmoins qu'à l'extrêmité du jaillissement des jets & des gerbes d'eau, il faut représenter son bouillonnement par des traits & des tailles convexes & sinueux. *Voyez pour une cataracte la lettre* I *de l'alphabet de Lausane, le jet d'eau de la lettre* C *du même alphabet, au Recueil des Papillon, Tome III, page 1, N° 8, & les jets & napes d'eau des Vignettes au berceau de verdure & au grand jet d'eau, même Recueil, Tome II, page, 72 proche le N° 1, & page 74 proche le N° 8.*

Pour représenter un temps neigeux il faut ombrer les arbres ou autres objets avec des tailles ou des contretailles nourries & terminées sans être adoucies à leurs extrêmités; les ombres se mettent toujours aux endroits où la neige ne peut s'arrêter; les parties couvertes de neige seront presque toutes blanches & sans tailles: supposé qu'on en fît quelques-unes, elles doivent toujours être retouchées & paroître très-tendres. Le pointillé fait fort bien pour interrompre le blanc des grandes parties de neige, & pour les faire valoir. Le ciel doit être très-couvert & sans nuages trop formées; si quelque arbre ou quelque extrêmité de branche se trouve au-devant, il est à propos de le faire presque tout blanc, observant que le côté le plus éclairé ne soit point terminé par aucun contour, & qu'au contraire il coupe les tailles du ciel sur lequel il se trouvera posé. Si l'on veut faire paroître la neige tombant du ciel, chose très-difficile à bien exprimer, on doit d'abord la dessiner sur la planche comme tombant par flocons, & pour marquer sa legereté, la

faire tourner par tourbillons coupés les uns par les autres. On gravera les flocons de neige en creux & sans contours par-dessus les tailles gravées des parties ombrées; ils doivent être formés par de petits ronds irréguliers, ou plutôt par des ovales de toutes sortes de figures, & ondés ou sinueux sur les bords: pour faire paroître ces flocons sur les parties éclairées, on ne peut mieux les exprimer que par du pointillé qui en formera le contour.

A l'égard de la glace, les tailles qu'on fera dessus seront très-déliées & retouchées par endroits, on y joindra quantités d'entretailles gravées de même, elles serviront à en distinguer le poli. Si quelque corps y touche & se reflechit dessus, il faut prendre garde de ne pas trop l'y marquer, ce ne doit être qu'une image indéterminée, laquelle ne doit être un peu sensible qu'à l'endroit où est posé le corps qui produit cette image. *Voyez au Recueil des Papillon pour un temps de neige & une riviere glacée, le mois de Décembre de mon almanach, Tome II, page 49, N° 12. & p. 88, la mere glaciale d'une vignette maritime du sieur Rousseau.*

Pour réussir à bien graver en bois les batailles, les combats, les sieges, &c., on aura soin que les différentes tailles qui ombreront les figures, soient distribuées à propos sur chacune, selon que l'exigeront leurs différentes situations ou leurs postures. Sans cette attention, pour peu que les tailles ne conviennent pas aux corps ou aux parties sur lesquels on les placera, ou que les clairs & les ombres, les teintes & les demies teintes ne soient pas distingués, ces sortes de représentations paroîtront embrouillées & de vrais chaos; elles deviendroient d'autant plus confuses & désagréable, que les champs de batailles seroient jonchés de beaucoup d'hommes ou de chevaux morts ou mourants, & de quantité d'autres objets qui les accompagnent. Comme un pareil détail, pour être bien exécuté sur une de nos planches, emploiroit un temps

conſidérable, aucun graveur en bois ne s'eſt attaché à graver les batailles comme il l'auroit pu faire, particuliérement les petits ſujets; ſouvent on s'eſt contenté d'ombrer entiérement des groupes de figures par une taille oblique ordinairement maigre & toute égale dans ſa longueur: qui plus eſt, cette taille étoit continuée & ſervoit indifféremment à ombrer les les hommes, les chevaux & quelquefois même les terraſſes & autres choſes, de ſorte que je puis dire n'avoir encore rien vu en ce genre qui fût gravé proprement & en perfection.

On s'attachera donc à ombrer les hommes, les chevaux & les armes d'une bataille ou d'autres repréſentations guerrieres, ſuivant les regles preſcrites dans les *Sections* 1e & 2e *du* 1e *Chapitre de cette quatrieme Partie*, & à exprimer le clair obſcur d'une maniere capable de faire diſtinguer les objets, & d'empêcher qu'ils paroiſſent confus; les petites figures des bataillons, des eſcadrons, &c. ſeront retouchées à propos, & l'on obſervera qu'il n'y a gueres qu'aux premiers rangs où l'on puiſſe faire paroître les ſoldats de toute leur hauteur, & que les rangs plus éloignés ſe trouvans couverts par ceux qui ſont audevant d'eux, on n'y doit voir par conſéquent que les têtes des ſoldats & le bout de leurs fuſils avec environ les deux tiers de la hauteur des drapeaux & des piques s'il y en a. *Voyez au Recueil des Papillon, Tome III, page 69, N° 2, la bataille d'Aſtenberc & autre bataille ou défaite de troupes, page 70, N° 1, 2 & 3, & autre bataille, page 71. Voyez auſſi, Tome II du méme Recueil, quelques batailles dans des figures de l'Ancien Teſtament, pages 53, 54 & 55. Voyez auſſi pour l'exercice des ſoldats, &c., la Vignette de l'art militaire faite pour l'encyclopédie en 1763, Tome III, page 91, N° 8.*

On s'appliquera enſuite à graver la flame du feu du canon, des mortiers & autres pieces d'artilleries par quelques traits droits, dirigés ſuivant la poſition des pieces d'où elle ſortira. Cette flame doit s'élargir

à mesure qu'elle s'écarte de la bouche de la piece d'artillerie ; mais la flamme d'une bombe ou d'une grenade qui creve doit paroître divisée suivant les ouvertures des éclats. Les éclats du corps de ces boulets doivent être ombrés presque tout noirs afin de les distinguer d'avec la flamme. Pour faire paroître une bombe s'élever en l'air ou retomber, on fait un leger trait courbe qui part du mortier & qui est continué jusqu'à la bombe, ce trait fait l'effet d'une fusée qui part à son extrêmité, on fait aussi une petite fumée qui sort de la bombe. Les boulets rouges ne paroissent que comme un globe de feu plus apparent de nuit que de jour, mais jamais trop lumineux. *Voyez pour plusieurs objets militaires, une bombe qui creve, une autre qui s'éleve, les six Vignettes militaires au Recueil des Papillon, Tome II, page 71, les Vignettes militaires des mémoires du Maréchal de Saxe même Tome, page 73, N° 12 & 13, & plusieurs autres Vignettes répandues dans ce Tome, le Fleuron de la carcasse qui creve, Tome III, page 53, N° 6, & plusieurs autres. Voyez aussi la bombe de la Lettre* B *même Tome, page 6, dans l'alphabet du N° 21, &, dans le présent Tome de ce Traité, le Fleuron ci-devant page 159 la Vignette page 245 & le Fleuron du canon qui tire, ci-après à la fin d'une des Sections suivantes.*

En général les flammes de feu doivent monter en serpentant & se diviser par plusieurs langues d'inégales longueurs, dont quelques-unes seront fourchues à volonté ; on ne doit faire que quelques petits traits au centre des flammes, encore est-il nécessaire qu'ils soient très-légers & retouchés : ceux des flammes doivent aussi être fort légers, & il faut les interrompre à quelques endroits ; on ajoutera quelques parties de flamme légerement ombrées par de petites tailles un peu courbes à volonté, afin de rendre plus vives & plus claires les parties de flamme qui n'auront que le trait ; & pour rendre le feu plus vif on y fera paroître par des petits traits & par des points longs plusieurs étincelles, cela doit particuliérement être

représenté au feu d'une fournaise, & autour du fer rouge que l'on bat sur l'enclume.

La fumée se grave par des tailles circulaires & par des tailles courbes & spirales qui partent du centre de chaque tourbillon de fumée; ces tourbillons se recouvrent en partie les uns sur les autres, & par conséquent les tailles se trouvent interrompues à ces endroits-là. La fumée produite par la poudre à canon est ordinairement noire & épaisse; mais l'éclat du feu qui part des pieces d'artillerie à chaque instant dans un combat rend cette fumée de plusieurs teintes & demies teintes & très-claire à quelques endroits, de sorte que pour la représenter exactement il faut en faire des parties très-ombrées & chargées d'entetailles ou de contretailles, d'autres un peu moins ombrées avec des entretailles, quelques-unes avec de simples tailles de plusieurs grosseurs, afin de former différentes teintes, quelques-autres avec des tailles très-légeres, retouchées & presque éteintes, & enfin des tourbillons ou des parties entiérement éclairées, c'est-à-dire, blanches & sans tailles. *Voyez, pour le feu & la fumée des pieces d'artillerie, nombre de Vignettes & Fleurons militaires au Recueil des Papillon, trop long à indiquer ici autrement.*

Le feu & la fumée des combats de mer sont les mêmes que celui & celle des batailles qu'on donne sur terre, excepté que la fumée n'est point confondue avec la poussiere, comme il arrive en pleine campagne; sur quoi il est à propos de remarquer que les tourbillons de poussiere seront ombrés par de simples tailles & par quelques pointillés.

On observera que la fumée du feu ou celle d'un flambeau, &c., sort presque toujours de la flame en serpentant du point de sa sortie jusqu'à une certaine hauteur, on l'ombrera par des tailles sinueuses, entetaillées, entretaillées ou très-claires, selon qu'il conviendra pour exprimer ses différentes teintes ou ses couleurs. La fumée des flambeaux est ordinairement épaisse & noire, au lieu que celle d'un cierge

ou d'une bougie que l'on vient d'éteindre, eſt aſſez claire & tranſparente; l'une exige des tailles aſſez fortes & preſſées, l'autre des tailles légeres.

L'effet de la fumée des fuſées, pétards, ſauciſſons, &c., ſervant aux feux d'artifices, eſt preſque le même que celui du feu de canon & des autres pieces d'artillerie; cependant comme la poudre qui ſert à cet uſage eſt compoſée en partie de ſoufre, de charbon, &c., il faut que cette fumée ſoit encore plus variée dans ſes teintes & demies teintes que celle de la poudre à canon. Le jet des fuſées, ſauciſſons, gerbes, &c. doit être formé par des tailles interrompues indifféremment de diſtance en diſtance, & par du pointillé, le tout très-délicat & très-léger; ce jet ſera fait après les tailles du fond de l'eſtampe, parce qu'il ne doit point avoir de trait qui l'enferme, & qu'il doit couper les objets ſur lequel il paſſera. Ordinairement les feux d'artifice ſe tirent de nuit, c'eſt pourquoi, quand on en repréſentera, on aura ſoin d'ombrer tout ce qui ſe trouvera derriere ces feux ou hors de portée d'en être éclairé. Lorſqu'une fuſée creve en l'air, ſouvent elle forme des étoiles, & elle ſe réſout enſuite en pluie de feu; on gravera ces étoiles blanches & ſans trait, & la pluie de feu ſera faite par nombre de petits traits & pointillés de pluſieurs groſſeurs & longs, dont quelques-uns ſeront gravés blancs ou en creux, & les autres légers & de relief pour marquer noir à l'eſtampe. Lorſque l'on repréſente tout le corps d'un feu d'artifice on ne peut mieux exprimer les fuſées, pétards, ſauciſſons & ſerpenteaux que par nombre de tailles ſinueuſes, de tous ſens & interrompues, du pointillé de toutes groſſeurs & du pointillé allongé. *Voyez le mois de Juin de mon almanach, Recueil des Papillon, Tome II, page 49, N° 6.*

La flame d'une bougie, d'une chandelle ou d'une lampe doit être gravée blanche, c'eſt-à-dire, en creux dans la planche de bois & ſans trait qui l'enferme, on

réſerve ſeulement noire ou de relief la petite partie de la meche qui produit cette flame; quelquefois les yeux regardant cette petite flamme croyent en voir ſortir des petits rayons lumineux. Si on veut repréſenter ce phénomene, il faut graver en creux ces petits rayons ſur ce qui ſe trouvera deſſous. *Voyez à cette occaſion les petits rayons de la bougie allumée de la lettre J de l'alphabet de Lauſane, & la réflexion de ces rayons dans un miroir de toilette, Tome II du Recueil des Papillon, page 1, N° 8.*

Si l'on avoit des charbons ardents à repréſenter, il faudroit en faire quelques-uns très-éclairés ou qui n'auroient que le trait, quelques-autres très-noirs, principalement autour du braſier; & parmi les uns & les autres on en feroit qui ſeroient à moitié éclairés & à moitié ombrés. Cette ombre ou plutôt cette couleur du charbon doit être marquée par des tailles nourries faites à volonté, & qui ne ſeront point adoucies à leurs extrêmités; les charbons tout noirs doivent être gravés dans le même goût: il faut auſſi, pour exprimer l'ardeur du braſier, faire quelques pointillés allongés & de tous ſens entre la flamme ou la vapeur du charbon en forme d'étincelles, & que les charbons, allumés & non allumés qui ſeront au milieu, ne portent point d'ombre ſous eux; on peut, ſi l'on veut, marquer cette vapeur, que produit le charbon, par une petite & légere fumée formée avec des tailles ſinueuſes très-tendres & retouchées.

CHAPITRE III.

De la maniere de repréſenter les Etoffes & les Broderies par le moyen des différentes tailles.

SECTION PREMIERE.

Du Velours, du Satin, du Taffetas, de la Moire & des Damas de toutes façons.

COMME notre gravure ne peut jamais avoir le fini ſi précieux des ouvrages de La Belle, de Hollar * & de Picard le Romain, tant à cauſe de ſon ingrate difficulté, que par celle de ſon impreſſion, je me garderai bien de vouloir ici indiquer le fini des étoffes juſqu'à prétendre en faire diſtinguer les couleurs différentes, reproche que les célebres graveurs d'apréſent font au ſuſdit Picard, qui par-là a détruit tout le goût & l'eſprit de ſes petites figures. Je me contenterai donc de donner les principes pour ſeulement diſtinguer les différentes étoffes les unes

* *Célebre graveur qui floriſſoit au milieu du dernier ſiecle, & qui a fait des inſectes & autres ouvrages dans le fini le plus délicat & le plus admirable.*

des autres, & le linge autant que la pratique me l'a fait exécuter avec quelque ſuccès.

Dans les regles que je vais preſcrire pour graver les étoffes je n'entens point parler du tiſſu, c'eſt-à-dire, du grain ou du travail des étoffes, parce qu'il eſt ordinairement ſi preſſé, ſi petit & ſi fin, qu'on ne peut raiſonnablement ſouhaiter de l'exprimer par la gravure; d'ailleurs, quand même on en viendroit à bout, il en réſulteroit toujours deux inconvéniens conſidérables, le premier que les traits qui formeroient ce grain, ſeroient facilement confondus & brouillés avec les tailles qui ombreroient les étoffes; & le ſecond, que ce grain pour pouvoir être viſible, ſeroit ſans doute de ſa groſſeur naturelle; or comme il eſt rare de graver des figures humaines grandes comme nature, il s'enſuivroit que ce même grain ſeroit énorme & trop gros, à proportion des petites figures drapées. Cependant en général, il faut obſerver qu'aux étoffes & aux toiles où l'on pourroit faire paroître ce grain, il doit changer de figures ſelon les differentes ſituations des plis de l'étoffe ou du linge. & qu'au lieu de paroître quarré par tout, il faudroit qu'il fût en lozange plus ou moins alongé ſur le relief des plis & ſur leurs cavités. On prendra garde auſſi, que la poſition des tailles que je vais indiquer ſur tel ſens & pour telle étoffe que ce ſoit, doit changer pareillement de ſituation, ſelon que les plis de l'étoffe y apporteront des variations; de ſorte, par exemple qu'une taille faite par tout en travers d'une étoffe paroîtra courbe ou ſinueuſe ſur quelques plis, & ſur d'autres plis elle paroîtra horizontale, perpendiculaire à plomb, ou oblique.

Le velours eſt ſans contredit l'étoffe la plus difficile à faire connoître dans une eſtampe; il faut que ſon clair obſcur ſoit menagé avec prudence, & même que dans les endroits les plus bruns, il y ait quelques plis moins rembrunis qui les faſſent valoir. Excepté le pointillé, toutes ſortes de tailles doivent ſervir à gra-

ver

ver le velours ; il doit être ombré par masses avec quelques éclats de lumiere un peu éteints, si l'on veut par de très-legeres tailles retouchées, distribuant quelquefois les plus grands clairs, près les plus grandes ombres. Les simples tailles courbes ou sinueuses que l'on fera sur l'épaisseur de ses plis, où cette même épaisseur sera éclairé, seront gravées moyennement écartées les unes des autres ; on les entremêlera à quelques endroits, de petites entretailles très-fines & presque imperceptibles, on les pressera à d'autres endroits en tournant sous les plis. Ces mêmes tailles courbes ou sinueuses, passeront & seront continuées sur la rondeur, la cavité & le plat des mêmes plis, où elles auront servi à *teinter* ou former les teintes des Parties éclairées, & on les y formera en entetailles, de toutes les especes à volonté, plus ou moins fortes selon le besoin, ou bien on les croisera par des contretailles pareillement plus ou moins fortes. On aura soin d'y former des reflets, rendant à quelques endroits ces entetailles ou ces contretailles plus délicates. On peut aussi glisser quelques entretailles très-déliées, entre des entetailles un peu nourries, & entre des contretailles pareillement un peu fortes ; cela forme de certains jours ou reflets très-agréables. On aura soin autant que l'on pourra de ne point faire de trait, pour former le contour des plis du velours, il faut que ce soit l'extremité des tailles qui le couvrent entierement, qui forment elles mêmes ces contours. Il ne faut pas non plus faire des reflets tout blancs & sans taille, cela ne peut avoir lieu qu'au velours blanc : Si l'occasion se présentoit de graver ce velours, il faudroit que toutes les tailles, entetailles, entretailles & contretailles fussent gravées très-fines & très-délicates, & beaucoup pressées dans les parties ombrées, sans pour cela les rendre plus fortes ou plus nourries. Au contraire pour graver le velours noir, il faut que les simples tailles soient fortes & nourries sur les reflets éclairés de l'épaisseur des plis, que les entetailles,

les entretailles & les contretailles soient très-fortes ; principalement aux endroits où elles tourneront en dessous pour se joindre aux parties les plus ombrées, ces parties très-ombrées, seront réservées mates & sans tailles, à venir toutes noires à l'estampe. *Voyez la jupe de velours de la Sainte Genevieve, au Recueil des Papillons, Tome I, page 85, N° 1, fait simplement avec de fortes entretailles, & la mantille de velours noir d'une Dame, du mois de Décembre de mon Almanach, Tom. II, pag. 49, n°. 12, laquelle mantille de velours noir j'ai été obligé de laisser entierement mate à cause de sa petitesse. Voyez aussi le tapis de la table, & le rideau de velours du Saint Louis, même Tome, pag. 43, N° 6.*

En général, tant pour le velours que pour le satin & autres étoffes, plus leurs couleurs seront brunes & foncées, plus il faut que les tailles qui les ombreront soient fortes & nourries. Le fonds du velours cizelé, façonné & figuré, doit paroître moins foncé en couleur, que les fleurs ou compartiment où le poil du velours a été conservé, de sorte que les tailles qu'on fera sur ce fond, seront faites d'un même sens à volonté, sans reflets & plus legeres que celles des fleurs, &c. La panne doit être gravée à peu près comme le velours ordinaire, excepté que ses reflets ne sont pas si vifs que ceux du velours, parce que la soye est moins fine.

Pour exprimer & ombrer parfaitement le satin, on observera de faire les tailles, &c. en travers l'étoffe. Les teintes & demies teintes seront marquées par des entretailles plus ou moins nourries ; dans les endroits les plus ombrés, ces entretailles seront continuées & formées en entetailles : on évitera de faire des contretailles sur le satin, elles n'y conviennent point, non plus que le pointillé. Les reflets du satin doivent être bordés par les extrêmités des entretailles, on peut en laisser de blancs aux satins dont les couleurs seront très-claires. *Voyez cependant l'habillement d'une Sainte Marguerite, où l'espece de satin est seulement*

formée par des tailles sinueuses, Recueil des Papillon, Tome II, page 43, N° 5. Voyez aussi le fond de la lettre U de l'alphabet de Lausane, Tome III, page 1, N° 8 même Recueil, où la tapisserie est satinée par des entretailles.

Le taffetas peut être pareillement gravé par des tailles qui le traversent, ces tailles seront plus ou moins déliées selon qu'il conviendra, & formées en entetailles par endroits, l'extrêmité de ces tailles sera terminée sans être adoucie proche des reflets éclairés; ces reflets seront blancs si l'on veut, & en cas que la taille soit continuée dessus, on la gravera très-déliée & presque imperceptible, principalement aux taffetas de couleurs claires; mais à l'égard du taffetas blanc, il faut absolument que ses reflets n'ayent point de taille.

On gravera la moire ordinaire par de petites tailles un peu courbes, qui ne seront pas plus sensibles qu'un pointillé alongé. Ces petites tailles seront arrangées sur la longueur de l'étoffe, & formeront sur son travers des espaces paralleles, blanches & ombrées qui feront paroître le reflet & le grain de la moire : dans les parties ombrées on alongera ces petites tailles les unes contre les autres, & on les grossira selon qu'il sera nécessaire. La moire tabisée ou ondée sera gravée tout différemment de celle dont je viens de parler, elle sera faite par de légeres tailles paralleles qui traverseront entiérement l'étoffe, ses ondes seront formées par des entretailles pareillement paralleles, disposées sur la longueur de la moire à peu près comme des veines de bois; on rendra toutes ces tailles & ces entretailles plus nourries ou plus épaisses aux endroits ombrés. Quand on voudra faire de la moire d'or ou d'argent, soit ordinaire ou tabisée, on ajoutera sur toute l'étoffe un pointillé bien mêlé & très-délicat. *Voyez l'habillement d'une Princesse, proche le tombeau de Sainte Agnès, dans l'estampe où cette Sainte lui apparoît, Recueil des Papillon, Tome II, page 43, N° 8; & un petit morceau*

de moire très-délicatement gravé, sur la corde de la lettre T de l'alphabet de Lausane, même Recueil, Tome III, page 1, N° 8; & un morceau de gros de naples même lettre, en bas proche un bonnet.

A l'égard du tabis il ne faut y faire que des ondes du même sens que celles de la moire; ces ondes seront marquées par de légeres tailles en travers l'étoffe, & terminées sans être adoucies sur les bords des espaces blanches qui les sépareront.

Dans le nombre des damas différents, j'ai choisi deux ou trois sortes, dont je vais parler, qui suffiront à faire connoître la maniere d'exprimer les autres, dont le long détail de l'ouvrage seroit ennuyeux à détailler.

Il y a des damas d'une seule couleur dont le fond est satiné, & les fleurs ne le sont pas; d'autres dont les fleurs seules sont satinées, quelques-uns avec des fleurs nuancées de toutes couleurs, & enfin des damas satinés & nuancés de toutes couleurs, & mêlés d'or & d'argent. Aux damas communs ou d'une seule couleur dont le fond est satiné, on observera de distinguer ce fond par des tailles légeres faites en travers l'étoffe, & entremêlées d'entretailles; les fleurs seront remplies de tailles obliques du sens que l'on voudra, ces tailles seront plus écartées que celles du fond de l'étoffe, & elles seront de la même délicatesse. Toutes ces tailles & ces entretailles doivent être terminées toutes courtes sans trait qui les enferme, & sans que leurs extrêmités soient adoucies. Pour exprimer les changemens de teintes que la lumiere & les ombres produisent au lustré de ces étoffes par la position & la variation des plis, lesquels font qu'une même fleur peut être éclairée à plusieurs endroits, & rembrunie à plusieurs autres, on remarquera que dans les parties éclairées, les tailles obliques des fleurs doivent être plus nourries en certains endroits que celles du fond satiné, & que dans d'autres c'est le fond satiné dont les tailles doivent être plus nourries que celles des fleurs, ce qui dépend

de la naturelle distribution de la lumiere que le jour y forme par le lustré de l'étoffe, ce changement ou variation sera moins sensible à mesure que l'étoffe sera plus ombrée; ainsi dans les parties très-obscures les tailles, tant du fond que des fleurs, doivent être presque toutes de la même force. Aux damas dont les fleurs sont satinées, on fera dans ces fleurs des tailles & des entretailles, & l'on fera des tailles obliques sur le fond de l'étoffe du même sens que j'ai dit plus haut pour les fleurs, & on suivra la même méthode que j'ai expliquée pour marquer les changemens de teinte du lustré. Les fleurs des damas nuancés de plusieurs couleurs seront pareillement couvertes de tailles obliques, toujours du sens à volonté que j'ait dit; & afin d'exprimer autant qu'on pourra les différentes couleurs & les nuances, on entremêlera ces tailles obliques d'entetailles, d'entretailles & même de contretailles plus ou moins nourries selon que l'exigera le clair ou le foncé des couleurs. *Voyez au Récueil des Papillon, Tome III, page 61, N°. 1, dans la grande Vignette aux armes de Monsieur Languet, Archevêque de Sens, un rideau de damas.*

Aux damas en général, dont les fleurs seront d'or ou d'argent, les tailles de ces fleurs seront obliques comme aux autres damas; mais on y semera du pointillé & des entretailles plus déliées que ces tailles: on y fera aussi du pointillé alongé & compté entre quelques-unes des tailles dans les endroits où doit être le brillant.

Les damas façonnés ou découpés se gravent dans le même goût que le velours façonné ou ciselé, c'est-à-dire, que le fond de l'étoffe doit être ombré plus légerement que les fleurs, comme je l'ai expliqué.

Aux damas d'or ou d'argent, ou aux draps d'or, brochés, frisés & lamés, on fera sur quelques fleurs du pointillé de différentes grosseurs, du pointillé carré, du pointillé frisé, c'est-à-dire, de très-petites tailles sinueuses, entremêlées comme le pointillé ordinaire,

& des entetailles & des entretailles pour former des brillants aux lames d'or ou d'argent ; on y exprimera auſſi des points d'étoffe, tels que le lozange, le point pris & laiſſé, l'échiquier, le grené, le perlé, & enfin de toutes les ſortes de points ou de grains employés dans les étoffes d'or & d'argent. S'il eſt beſoin, le graveur aura l'attention d'examiner quelques pieces de ces étoffes, le ſuppoſant aſſez curieux & intelligent pour le faire & en profiter.

SECTION DEUXIEME.

Du Drap & des Etoffes de laine ; des Tapiſſeries, Tapis, &c. ; des Gazes à fleurs, rayées, chenillées, brochées, &c. ; des différentes Broderies.

A La plupart des draps ordinaires, en uſage pour les habits d'hommes, ce qui peut reſter des poils de la laine après la tonture, eſt applani par l'ouvrier, de ſorte que ces draps paroiſſant tout unis, peuvent être ombrés dans la gravure par des tailles à volonté ; mais aux draps qui n'ont point été tondus très-courts, & auxquels on a fait venir le poil par le moyen du chardon, au molleton & à une partie des ouvrages de bonneterie, on y exprimera le poil de la laine par de petites tailles courbes, interrompues & de tous ſens, entremêlées de pointillé. Pour les étoffes de laine dont le poil eſt friſé, comme, par exemple, à une couverture, on y fera pareillement des petites tailles courbes, interrompues & de tous ſens, & l'on y ajoutera à quelques endroits du pointillé de toutes groſſeurs, & des petites tailles ſinueuſes inégales en longueur. *Voyez au Recueil des Papillon, Tome III, page 1, N° 8, le bonnet de laine de la lettre* U *de l'alphabet de Lauſane.*

Le crêpe ou le crépon ſera entiérement ombré par de grandes tailles dirigées du même ſens que la longueure de ſes plis ; l'on obſervera d'éclaircir à propos ces tailles, & d'y former des entetailles pour exprimer un peu le tranſparent du crêpe. Quand le crépon

ſera blanc, on fera les tailles des plis très-déliées, & l'on réſervera quelques parties ſans aucune taille. *Voyez dans la lettre U du même alphabet de Lauſane indiqué dans l'article précédent, un morceau de crêpe noir, dans le coin d'embas à droite.*

En général, aux tapiſſeries de ſoye ou de laine, ſoit à l'éguille ou au métier, on aura ſoin (ſi l'objet n'eſt point trop petit) de diſtinguer les petits carreaux qui forment le point; ces carreaux ſeront plus ou moins gros ſuivant la qualité de l'ouvrage : on les diſtinguera par des traits quarrés, un peu arrondis par les angles, & on fera paſſer indifféremment par deſſus les tailles qui ombreront la tapiſſerie. Aux groſſes tapiſſeries, telles que les tapis de plancher, de table, &c., on rendra plus ſenſible le point de l'ouvrage qu'aux tapiſſeries ordinaires, par la raiſon que ce point eſt beaucoup plus gros & de relief; pour bien faire, on ombrera par de petites tailles le penchant de chaque point du côté oppoſé au jour qui frappera deſſus. Ces ſortes de tapis ſont ordinairement bordées d'une groſſe frange, j'en parlerai dans le chapitre ſuivant.

Avant que de parler des différentes ſortes de gaze, il eſt à propos d'expliquer que c'eſt une toile ou étoffe de ſoye fort claire ou une eſpece de canevas enjolivé; ſur quoi on remarquera qu'il y a de la gaze toute unie & de toutes ſortes de groſſeurs : il y en a même qui eſt preſque auſſi groſſe que le canevas que l'on vend chez les marchands lainiers pour travailler en tapiſſeries de laine à l'éguille. Ces ſortes de gazes unies ſe travaillent auſſi à l'éguille; mais les gazes qni ſont faites au métier, ſont incomparablement plus belles & plus fines que les autres; d'ailleurs, les fleurs, les compartiments & preſque tout l'ouvrage s'en fait auſſi ſur le métier.

Pour graver la gaze noire unie, on repréſentera ſes fils par des contretailles quarrées, de la même figure que celles du *papier réglé, ci-devant I Tome, pag.*

232; excepté qu'on ne distinguera pas la corde de dix en dix. Les figures de ce papier réglé peuvent donner une notion de celles figurées sur la gaze noire brochée dont je vais bientôt parler.

La gaze blanche unie est plus difficile à graver que la noire; car il faut que le trait des contretailles soit gravé creux pour paroître blanc à l'estampe, de sorte que ce trait doit couper indifféremment les objets sur lesquels il sera posé. Les mouches, les rayures & les fleurs des gazes noires seront gravées par une contretaille plus serrée que celle du fond de la gaze; on peut cependant, par une simple taille dans le fond, & des fleurs mates dessus sans taille, représenter la gaze noire à fleurs, telle que je l'ai fait *dans la lettre* U *de l'alphabet de Lausane, au Recueil des Papillon, Tome III, page 1, N°. 8.* A la gaze noire chenillée, il faut que la chenille soit gravée presque toute mate & sans tailles; aux gazes blanches les mouches, les fleurs, &c., seront gravées blanches & sans aucuns traits qui les enferment; plus la couleur de la gaze sera foncée, & plus les tailles ou les contretailles des fleurs, &c seront pressées; plus cette couleur sera claire, & plus les tailles & contretailles seront déliées & moins pressées.

Le travail de la gaze brochée & à fleurs d'or & d'argent, est un composé de toutes les sortes d'ouvrages qui s'exécutent sur la gaze, & de tous les points des draps d'or & d'argent; pour graver ces points on examinera l'article des damas ou draps d'or & d'argent *à la fin de la Section précédente*, & l'on observera toujours d'exprimer le canevas ou le fond de la gaze comme je l'ai dit; on fera la même chose à la gaze brodée dont les dames font des garnitures. Le tissu de cette gaze & sa broderie de fil, seront gravées blanc sans traits qui les enferment, l'un & l'autre doit couper toutes les tailles & les objets qui qui peuvent se trouver dessous. *Voyez les barbes de la garniture de la lettre* X *de l'alphabet de Lausane, Recueil des Papillon, Tome III, page 1, N° 8.*

Sous les noms de broderie en relief & de broderie plate ou sans relief, on peut généralement comprendre les differentes especes de broderie à l'aiguille, on y employe les fils d'or & d'argent, de cuivre, &c. ceux de soie, de laine, de coton, de lin, & même ceux de poil de chevre & de chameau, d'écorce d'arbre & de mousse.

Les fleurs, les compartiments & autres ornemens de la broderie emboutie ou de grand relief, doivent être ombrés du côté de l'ombre, par de petites tailles courbes, & tournantes en dessous du relief: l'extremité déliée de ces tailles doit être placée positivement aux endroits où le relief est en plein jour. On fera bien de former le milieu de ces tailles courbes, en entetailles, ou d'entremêler des entretailles à cet endroit, cela formera un petit reflet qui arrondira les reliefs de la broderie. Les parties creuses seront ombrées dans les fonds, par des tailles droites à volonté, qui feront paroître le plat de ces fonds, & le relief de la broderie qui pourra y être représenté. Aux très-petites parties de broderie où l'on ne pourra point faire de tailles pour les ombrer, on fera le trait très-délié du côté du jour, & un peu gras du côté de l'ombre. On fera quelque pointillé sur l'or & l'argent de la broderie. On y fera aussi quelques traits carrés très-délicats, pour en marquer le grain: ces carrés auront quelques petites tailles pour donner du brillant à la broderie. On peut faire ces carrés en échiquier, remplis de tailles legeres, dont celles d'un carré seront en travers celles d'un autre carré alternativement: les tailles de quelques-uns seront retouchées & presque éteintes, afin de former des reflets. S'il y a quelques perles & quelques pierres précieuses parmi la broderie, on les gravera suivant la méthode expliquée, *section deux du chapitre suivant*. En général, les fils de la broderie d'or & d'argent, peuvent être distingués par de legeres tailles droites, c'est-à-dire, horizontales, perpendiculaires ou obliques; il est même

néceſſaire dans ces broderies de faire de toutes ces tailles, cela en diverſifie le grain ou l'ouvrage. Le friſé, les points de reliefs, &c. ſeront exprimés, l'un par des traits ou des tailles ſinueuſes, les autres par des points blancs dont le trait ſera nourri du côté de l'ombre, & ainſi du reſte ; le tout en exprimant s'il ſe peut l'ombre que le relief de ces ſortes d'ouvrages peuvent porter ſur l'étoffe où la broderie eſt faite, ou ſur le corps même de la broderie. On peut y faire entrer auſſi, ſelon l'occaſion, toutes ſortes de pointillés de pluſieurs groſſeurs, tels que le pointillé alongé, le doublé, le carré, celui qui eſt arrangé par colonnes & autres. *Voyez quelques fleurs de lis brodées du rideau royal de la planche des diamants, ci-après dans la ſection deuxieme du chapitre IV.*

Pour graver proprement la broderie plate, on obſervera que celle de ſoie ou de laine que l'on fait ſur les robes & les jupons de toile, eſt ordinairement de pluſieurs couleurs: il faut que la toile ſoit gravée comme je le dirai *au chapitre ſuivant*, & que les tailles qui formeront les fleurs ſoient de differentes teintes, afin d'exprimer en quelque façon les differentes couleurs & les nuances. La broderie de ſoie ſera entremêlée de quelques entetailles pour y former de petits reflets. Les tailles des nuances, tant à la broderie de ſoye, qu'à celle de laine, ſeront adoucies par la retouche, après la premiere épreuve de la planche. Il ne faut preſque point faire de trait autour des fleurs & des objets, les tailles qui forment les nuances devant être terminées, courtes, ſans être enfermées, ni adoucies à leurs extrémités. Les broderies de ſoye ou de laine blanche, celles de coton, de fil, & généralement toutes celles qui ſont blanches, tant ſur les mouſſelines, toiles de coton & autres toiles des Indes, que ſur le ſatin, le taffetas, &c. doivent abſolument être gravées blanches, c'eſt-à-dire, ſans tailles & ſans trait ; de ſorte que les tailles du fond de l'étoffe, ou celles du fond de la toile, ſeront coupées & terminées tout court,

autant que l'on pourra, pour border & former le contour des figures ou des fleurs brodées. *Voyez les manchettes brodées ci-devant, Planche X, figures 41 & 44, p. 81, lesquelles peuvent passer pour être aussi de dentelles. Voyez aussi le bonnet brodé avec soye ou laine, de la lettre T de l'alphabet de Lausane, Recueil des Papillon, Tome III, page 1, N°. 8, où j'aurois pu ne point faire de trait pour border les fleurs & les feuilles, & même n'exprimer les tiges que par de petites tailles qui les eussent traversées.*

A l'égard des galons d'or, d'argent, de soye ou de fil, pour les graver, on se servira de ce que je viens de dire pour les differentes broderies.

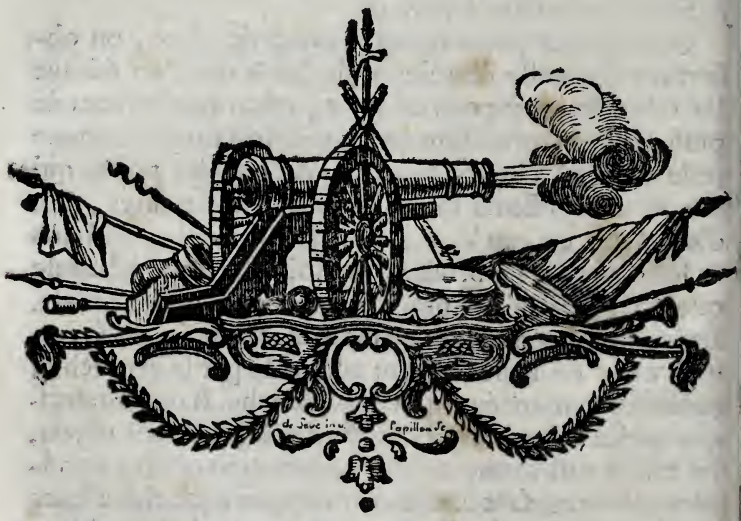

CHAPITRE IV.

MANIERE de graver les Toiles & le Linge; les Dentelles, les Pierres précieuſes, les ouvrages d'Orfévrerie, les Glaces & les Criſtaux; la Porcelaine & la Fayance; les Panaches de plumes; les Fourures, le Blaſon, les Médailles, les Lettres de toutes eſpeces, les Livres & les Bibliotheques; les Tableaux, les Figures de Mathematique, les ouvrages de Vannerie, &c.

SECTION PREMIERE.

DES Toiles en général; des Dentelles, des Franges, des Houpes & du Papier.

LE linge commun eſt ordinairement fait de fil de chanvre. La plus groſſe toile de cette façon ſert à emballer, à faire des paillaſſes, &c. la moins groſſiere à faire des matelas, du linge de cuiſine, &c. & la plus fine ſert à faire du linge de table, des chemiſes & autres choſes ſemblables.

Les fils de la toile d'emballage ſont preſque auſſi gros que de la menue ficelle, de ſorte qu'on peut bien ſi l'on veut marquer le tiſſu de cette toile dans la

gravure, en exprimant ſes fils croiſés blancs les uns ſur les autres, en forme d'eſpeces de contretailles blanches, au lieu d'être noires, travail qui ne laiſſeroit pas d'être aſſez difficile, étant obligé à ces contretailles blanches, d'y réſerver le trait de chaque côté de leur épaiſſeur, occupation qui deviendroit encore plus difficile, quand l'on ombreroit ce tiſſu, & qu'on ſeroit obligé de paſſer des tailles par-deſſus le tout. Si l'on ne veut pas s'aſſujettir à faire paroître ce tiſſu, on obſervera toujours d'ombrer cette toile avec de grandes tailles, entre-mêlées s'il eſt beſoin de quelques entetailles. La toile à paillaſſe, quoique moins claire que celle d'emballage, peut être encore gravée (à cauſe de ſa groſſeur) de même que je viens de dire. Celle à matelas & qui eſt rayée, peut être repréſentée avec des traits délicats qui formeront des rayures croiſées l'une ſur l'autre; les eſpaces carrés d'entre chacune, & qui ſont ordinairement bleuâtres, ſeront ombrés d'une moyenne taille. Les ombres des plis, tant de cette toile, que du linge de cuiſine, ſeront faites avec de grandes tailles, moyennement fortes & écartées. Plus la toile ſera fine, plus il faudra que les tailles ſoient preſſées & déliées. On ne doit point faire paroître le tiſſu ou le grain de la toile du linge de table, des chemiſes, &c. parce que ordinairement cette toile eſt aſſez fine. On peut ſe ſervir de quelques entretailles aux toiles de chanvre les plus fines. *Voyez les manches de chemiſe des figures 41 & 44, Planche X, ci-devant, p. 81, & au Recueil des Papillon, les manches de chemiſe de Sainte Barbe & de Sainte Dorothée, & l'aube, ou plutôt le rochet de Saint Auguſtin, & tout l'habillement léger de l'apparition de la Sainte Agnès, Tome II, page 43, N°. 1, 4, 8 & 9.*

Les toiles de coton en général doivent paroître plus épaiſſes & avoir des plis plus roides que la toile de chanvre. On doit ombrer la toile de coton par de grandes tailles, à volonté un peu preſſées & mêlées de quelques entetailles délicates & adoucies par leurs

extrémitées, & de quelques peu d'entretailles. Les broderies délicates & de couleur des toiles de coton, brodées aux Indes, seront gravées par de petites tailles pressées & fort legeres.

Les mousselines seront gravées par de grandes tailles très-legeres, écartées plus ou moins, pour exprimer les parties éclairées & les parties ombrées. Il faut aussi que ces tailles soient dirigées autant qu'on pourra suivant la longueur des plis de la mousseline. Ces plis doivent paroître flexibles & voltigeans, il ne faut point que leurs traits soient trop marqués, c'est-à-dire, pour mieux m'expliquer, qu'il faut que l'épaisseur des plis soit formée par une taille plus écartée que celles qui borderont à droite & à gauche cette épaisseur. Parmi les grandes tailles, on fera quelques grandes entretailles très-délicates. On peut aussi en nourrissant un peu quelques-unes des grandes tailles, en former de legeres entetailles; & afin d'exprimer le transparent & la finesse de la mousseline, on fera paroître au travers de son tissu les objets sur lesquels elle sera posée, employant à cet effet des entretailles ou de petites entetailles hochées pour former les contours desdits objets, comme il est représenté, *Recueil des Papillon, aux Lettres* K *&* U *de l'alphabet de Lausane, Tome III, page 1, N°. 8. Voyez le morceau de mousseline rayé au coin de la Lettre* X *du même alphabet, & les manches de chemises de Sainte Barbe & Sainte Dorothée, le rochet de Saint Augustin, & l'habillement de la Sainte Agnès indiqués à la page précédente.*

Les rayures, les mouches & les broderies de couleur, des mousselines, seront faites par de legeres entretailles plus ou moins pressées; s'il y a de l'or & de l'argent, on les gravera suivant la méthode expliquée *à la fin du Chapitre précédent*, & l'on prendra garde que les ourlets de la mousseline doivent être tout blancs, & que leurs contours intérieurs ne peuvent être bien formés, que par l'extremité des tailles ou des entretailles, lesquelles seront arrêtées & ter-

minées à ces endroits, ſans être adoucies. On aura ſoin de nourrir les entretailles ou les entetailles qui feront paroître au travers de la mouſſeline, des objets foncés en couleurs; mais lorſque la mouſſeline fera quelques plis à ces endroits-là, il ne faudra pas continuer ſur ces plis, ces entretaillesou entetailles nourries, au contraire ces plis étant éclairés ou moins bruns, les grandes tailles legeres & écartées qui ſeront deſſus, doivent couper ou effacer tout ce qui ſera deſſous.

Les toiles de lin, telles que le linon, la batiſte, &c. ſeront gravées par de legeres tailles moyennement écartées, & faites en travers la longueur de la toile. Les rayures du linon & les ourlets de ce linge ſeront gravées comme à la mouſſeline. On peut faire auſſi quelques entetailles legeres, adoucies & hochées ſur la toile de batiſte.

Pour graver proprement le linge ouvré, figuré ou damaſſé, il faut que les figures repréſentées deſſus, ſoient remplies d'une taille très-legere & preſque éteinte, cette taille ſera droite & en travers le linge. On la fera plus ou moins preſſée, ſelon qu'il ſera néceſſaire pour exprimer le luſtre de l'ouvrage, & l'on aura attention de ne la point enfermer dans un trait, c'eſt-à-dire, que les fleurs & les ornemens ne doivent point avoir de trait, & que l'extrémité des tailles qui les couvriront, formera ſeule les contours des figures. On peut auſſi remplir ces figures, par un pointillé très-leger; en ce cas il faudroit le deſſiner entierement à la plume ſur la planche. Les tailles des ombres de ce linge doivent paſſer indifferemment ſur ce pointillé, ou ſur les tailles des fleurs, moſaïques, &c. *On peut auſſi autrement faire le fond de cette toile comme à la nape ouvrée de la Lettre Z de l'alphabet de Lauſane, Recueil des Papillon, Tome III, page 1, N°. 8.*

En général la marque des plis d'une ſerviette ou de tel autre linge que ce ſoit, qui aura été plié, & qui ſera étendu ou déployé ſur une table, ſera exprimée de

de cette façon ; le relief du pli, par une espace blanche ou très-claire, contre laquelle les tailles qui ombreront le linge, seront terminées sans être adoucies ; & la petite cavité du pli, par une petite taille courbe, plus ou moins nourrie, selon que l'exigera le clair obscur. *Voyez la même lettre* Z *à l'alphabet de Lausane.*

A l'égard des toiles peintes, il n'y a point d'autre méthode pour les graver, que d'en représenter les couleurs par des tailles plus ou moins pressées, lesquelles rempliront le fond de la toile, si les fleurs sont blanches, ou les fleurs, si le fond est blanc. Le sens de ces tailles est arbitraire; mais tout au contraire des broderies, il faut que ces parties de couleurs soient enfermées quelquefois par un trait qui en distingue les contours, le tout à volonté. Il faut aussi faire plusieurs sortes de pointillés & des carreaux, tels que ceux des toiles peintes, & mêler des parties ou des fleurs toutes mates sans aucunes tailles, afin de marquer le noir qui est assez souvent employé dans l'impression de ces sortes de toiles. Les furies autrefois étoient des toiles peintes imprimées à la chine, elles représentoient plusieurs figures bizarres & extraordinaires qui se doivent graver comme les toiles peintes ordinaires. *Voyez à l'alphabet de Lausane le mouchoir d'indienne de la lettre* T.

Il ne reste plus qu'à faire mention de la toile cirée, la seule attention qu'on doit avoir pour la graver, c'est de représenter son jaspé par des taches brunes ou blanches, & d'exprimer la variation de son lustre ou de son brillant par des parties chargées d'entretailles, d'entetailles & de tailles plus ou moins nourries, entremêlées d'endroits tous blancs, ce qui tout ensemble fera l'effet désiré.

Les fleurs, le réseau, l'engrêlure & les autres enjolivemens de la dentelle de fil peuvent être gravés blancs & sans tailles, pourvu que les endroits à jour

ſoient ombrés par-deſſous ſuivant la qualité des objets, & que les tailles ſoient coupées par l'ouvrage de la dentelle, & ne ſoient point bordées par des traits ou des contours; cependant ſi la dentelle paroiſſoit poſée ſur quelque choſe de blanc, il faudroit alors former les contours des fleurs, &c. avec un trait délicat, on pourroit même pointiller ce trait à certains endroits pour le faire plus delié & moins marqué. On peut encore faire paroître la dentelle ſur quelque choſe de blanc en faiſant des tailles très-légeres, retouchées & preſque imperceptibles ſur ce qui ſera ſous elle. Ce que je viens de dire en général ſur les dentelles n'eſt pas ſuffiſant pour inſtruire à les graver au naturel & en perfection, les remarques ſuivantes y ſuppléront.

Il faut diſtinguer deux ou trois ſortes de dentelles; ſçavoir, l'angleterre, la valencienne & celle de dieppe. Les fleurs de la dentelle d'angleterre ſont ordinairement grandes & un peu de relief; pour bien faire il faut marquer le toilé qui eſt au milieu des fleurs, par une taille très-légere & preſſée, retouchée & preſque imperceptible: on la fera toujours en travers la dentelle; tout le reſte où il n'y aura point de toilé, comme le réſeau & la bride, ſera gravé blanc & ſans tailles, & coupera indifféremment les objets qui paroîtront au travers des parties à jour de la dentelle. On obſervera d'exprimer le toilé de l'engrêlure, & de border en dehors par un trait léger les piquots qui ſeront poſés ſur quelque choſe de blanc ou ſans ombre. Lorſque ces piquots ou la canpane de la dentelle poſeront ſur quelque corps ombré, on ne ſera point ce trait ou ce contour, d'autant qu'il ſera aſſez viſible par les tailles qui ſeront interompues & coupées ſuivant ce qui a été dit. *Voyez la manchette de la fig. 41, planche X, ci-devant, pag. 81.*

Les dentelles de valenciennes, quoique très-fines, ne paroiſſent pas ſi blanches que celles d'Angleterre,

parce que ſes fleurs ne ſont pas ſi grandes qu'à cette derniere, & que de plus, elles ſont preſque entiérement toilées ; de ſorte qu'il faudra les graver par une taille imperceptible, pareille à celle du toilé de la dentelle d'Angleterre. L'engrêlure, la bride, le réſeau & les piquots ſeront gravés comme à cette autre dentelle. *Voyez la manchette de la figure 43, planche X, ci-devant, pag. 81.*

La plupart des dentelles de Dieppe étant moins fines que celles dont je viens de parler, & n'ayant point de toilé, leurs fleurs ſeront gravées toutes blanches, & le reſte comme je l'ai dit.

La dentelle noire ſera gravée tout differemment. Il faut que ſes fleurs ſoient couvertes d'une taille nourrie ou très-preſſée. Le réſeau, la bride, les piquots, &c. doivent être gravés mats ſans aucunes tailles ; le toilé doit l'être, par des contretailles très-preſſées ou un peu nourries. Il faut pareillement comme aux dentelles blanches, faire paroître au travers des parties à jour, les tailles & les ombres des objets ſur leſquels cette dentelle noire ſera poſée. Les dentelles de ſoie ſeront plus ou moins couvertes de tailles, ſelon leurs couleurs ; mais à l'égard des dentelles d'or & d'argent, il faut faire deſſus quelques petites tailles, entremêlées d'entetailles, d'entretailles & de pointillés, les unes un peu nourries, & les autres très-déliées, avec quelques endroits tous blancs & ſans taille ; cela formera pluſieurs reflets qui feront briller ces ſortes de dentelles, & leurs paillettes.

Le corps de la frange en general, ſera gravé par des traits ou des tailles ſinueuſes, interrompues par endroits, & qui tireront leur origine de la tête de la frange ; ces tailles ſeront terminées par le bas un peu inégalement, d'une maniere néanmoins qui ne choque point la vue, & qui ne rende pas la frange plus longue à un endroit qu'à un autre. Si la frange eſt extrêmement forte, comme par exemple, celle

d'un tapis de salle, on pourra faire paroître sur ses brins, la chainette ou le tortis de la frange, par le moyen de plusieurs tailles sinueuses, para lleles & en travers le brin de frange, à peu près comme le tortis des brins d'une ficelle : cette sorte de frange peut être aussi représentée comme l'éfilure d'un tapis, en ce cas il ne faut point faire paroître dessus de tortis ni de chainette.

Les tailles qui formeront le corps de la frange seront plus ou moins nourries ou pressées, afin de distinguer les clairs & les ombres; aux franges d'or & d'argent, on doit y entremêler beaucoup de petites entetailles & entretailles, afin d'y faire paroître plusieurs reflets & leurs paillettes, & aux premieres y mêler du pointillé. Les franges de soie doivent aussi avoir quelques reflets, mais beaucoup moins que celles d'or & d'argent ; celles de fil n'en doivent presque pas avoir. On aura soin d'arrondir par de petites tailles courbes, les nœuds, les canpanes & autres agrements de relief, que l'on mêle quelque fois avec les crepines d'or, d'argent ou de soie ; ces tailles courbes seront entetaillées ou entretaillées selon le besoin. On remarquera que les houpes tant celles des crepines, que celles qui terminent le bout des cordons d'or ou de soie, doivent avoir la tête ornée d'un filet de relief croisé en forme de mosaïque ; de sorte qu'aux houpes d'une certaine grosseur, il faudra pour arrondir ce filet, l'ombrer avec des petites tailles courbes. La tête ou la cloche de la houpe, doit être aussi ombrée avec des tailles courbes, convexes ou concaves, selon le sens que la houpe sera vue. La frange des houpes sera faite à l'ordinaire. Lorsque le corps de la frange sera vue par le bout, il faudra marquer l'épaisseur de chaque brin par plusieurs petits traits circulaires arrangés indifféremment les uns auprès des autres en forme de points blancs, on les ombrera aux endroits convenables avec des tailles obliques à volonté. *Voy.*

au Recueil des Papillon, pour les franges & les houpes, la frange des rideaux de l'enseigne des deux Pages du Roi, Tome I, page 17, les houpes des grandes Armes d'un Archevêque d'Alby, même Tome, page 53, & toutes celles d'autres armes de Prélats, & les franges des rideaux qu'on trouvera dans plusieurs vignettes, & particuliérement celle du manteau Ducal des Armes du Duc de Lorraine, Tome III, page 32, N° 1, & la crépine d'or du rideau royal, ci-après à la planche des diamans page 281.

Aux petites franges on suivra la méthode que je viens d'expliquer, excepté qu'il seroit hors d'œuvre d'y faire paroître la chaînette des brins d'or ou de soye, parce que ordinairement ce ne sont que des fils : on se contentera d'y mêler quelques légeres entretailles & entetailles & du pointillé. L'éfilé du linge de deuil n'étoit formé autrefois qu'en éfilant ou arrachant une espece de petite frange très-mince pareille à l'éfilage que l'on voit au bout des pieces de mousseline : mais à présent l'éfilé est une véritable frange de fil que l'on coud autour du linge de deuil.

La maniere d'ombrer le papier est assez arbitraire, on peut y faire entrer toutes sortes de tailles, pourvu néanmoins qu'elles soient délicates & peu nourries, autrement on effaceroit sa blancheur. Les papiers gris, les papiers bleus à dessiner, &c. seront couverts d'une taille légere à volonté, plus ou moins déliée, afin de donner une couleur à ces papiers ; ensuite les ombres seront faites dessus ou par de grandes entetailles, ou par de grandes entretailles : le moins que l'on pourra y faire de contretailles ne fera que mieux. Aux papiers colorés ou de tapisseries on y fera plusieurs teintes de taille pour en exprimer les couleurs différentes.

Pour représenter une estampe, il faut que l'extrêmité des tailles qui l'ombreront, marque seule le contour des figures, & comme dans la petitesse les tailles pourroient trop l'ombrer, on peut exprimer,

ſi l'on veut, ſes différentes teintes par du pointillé de toutes groſſeurs, ſans tailles, ſans traits & ſans contours; pour graver de cette façon il eſt néceſſaire de deſſiner à la plume ſur la planche tout ce pointillé, autrement on ne pourroit graver cette eſtampe dans la perfection convenable. Il faut auſſi y retoucher à pluſieurs repriſes les points qu'on voudra qui viennent tendres, déliés ou imperceptibles; c'eſt une étude qui demande une grande application, & beaucoup de patience & de prudence dans l'exécution.

A l'égard des deſſeins au crayon, s'il écheoit d'être obligé d'en repréſenter & graver quelqu'un, l'on ſuivra à peu près la même méthode ci-deſſus pour en exprimer la touche, obſervant dans les coups de forces, d'y brouiller & noyer pour ainſi dire les tailles ou les points, afin de rendre l'objet d'autant plus moëlleux qu'on voudra lui donner l'ame de de cette touche ſpirituelle du crayon ou de la plume qui caractériſent les grands maîtres; l'on ſait d'ailleurs que la gravure en camaïeu eſt l'art le plus propre à rendre les deſſeins au crayon & autres les plus approchans des originaux, j'y renvoye donc pour ces articles.

SECTION DEUXIÉME.

DES Pierres precieuſes, des Perles, des Coquilles, des Agates & autres bijoux; des ouvrages d'Orfévreries; des Glaces & du Verre de la porcelaine, &c.

PLUS j'avance dans le détail de l'eſprit de ma gravure, plus je me plais d'en approfondir les recherches, & je me flatte que tel qui en profitera & pourra me ſurpaſſer, me ſaura gré un jour d'en avoir ouvert la carriere, enveloppée juſqu'à préſent dans une eſpece d'obſcurité que je voudrois diſſiper. Paſſons à des ouvrages précieux.

Les diamans, les rubis, les émeraudes & autres pierres précieuſes, exigent des attentions particulieres, principalement les diamans qu'il faut s'attacher à faire briller par pluſieurs façons agréables, détachant leurs facettes, & formant deſſus quantité de reflets ou de grands clairs & de grands bruns. Pour y parvenir, on fera des facettes mates & ſans tailles, particulierement ſi elles ſont fort petites, puis d'autres facettes avec des tailles nourries & preſſées, quelques-unes avec des tailles fort claires, entremêlées d'entretailles & d'entretailles, & enfin quelques-autres blanches ou preſque ſans aucunes tailles. Dans quelques-unes des facettes mates, auſſi bien que dans celles qui ſeront beaucoup ombrées, ſurtout quand le diamant eſt beaucoup brillanté ou rempli de facettes, on peut, pour rendre l'ouvrage très-fini, y graver blanc, c'eſt-à-dire, par des traits blancs, quelques éclats de lumiere ou petits ſoleils, par rayons indéterminés & coupés arbitrairement & ſans être comptés, afin de mieux pétiller à la vue; leſquelles eſpeces de

ſoleils, les uns ſeront pleins & les autres obliques, ſuivant la diſpoſition des facettes d'où partira leur feu de lumiere; de même on peut faire dans les facettes éclairées d'autres petits ſoleils par des rayons ſemblables, mais de traits noirs pareillement indéterminés & coupés arbitrairement. *Voyez à cet effet au Recueil des Papillon, Tome III, page 1, N° 8, les diamants jettant leur feu, dans la lettre* V *de l'alphabet de Lauſane, & les autres morceaux que je vais bientôt indiquer, & en partie repréſenter.*

Les pierres fauſſes, les criſtaux taillés à facettes, tant ceux des luſtres que ceux des girandoles, &c., ſeront gravés dans les mêmes principes que les diamans & que les autres pierres précieuſes; car toute la différence qui peut être entre les pierres fines & les fauſſes, ne conſiſte qu'en moins de feu & de vivacité dans leur éclat, quoi qu'il y en ait qui ſouvent trompent les plus connoiſſeurs, telles que de nos jours *les éclatantes ou diamants de Stras*, ainſi nommés du nom de leur inventeur, & qui égaleroient la beauté des plus précieux diamans s'ils en avoient la ſolidité & la durée qui leur manquent; je dirai même bientôt ce qui procure la beauté des diamans, que par excellence on appelle tout ſimplement du nom de brillants. *Voyez au Recueil des Papillon, Tome I, page 92, N° 1, l'enſeigne du S. de Haynault, Marchand Orfevre Joaillier, où vous trouverez pluſieurs carquants, aigrettes, pendants d'oreilles, bagues, bracelets, &c. de diamants, & page 17, N° 10 du Tome II même Recueil, les beaux & rares diamans du grand Mogol, du grand Duc de Toſcane & ceux du Roi de France, où ſe voyent mieux développés les principes que j'ai donnés pour faire briller les facettes, que dans l'enſeigne ci-deſſus où les objets ſont trop petits.*

Pour la ſatisfaction du lecteur & l'étude de mon Art, je donne ici la figure de ces beaux diamans, avec des éclats de lumiere, ſur la même forme exacte de ceux ci-deſſus, que j'ai gravés, & que l'on trouvera dans l'Oryctologie in-4° de Monſieur

Dargenville, Maître des Comptes & de la Société Royale des Sciences de Montpellier, page 157, chez Monsieur de Bure, Libraire, en 1755.

FIGURE DES QUATRE PLUS BEAUX DIAMANS DU MONDE.

Le diamant du grand Mogol marqué 1, au rapport

de Tavernier, fameux Voyageur, est une rose pésant 279 $\frac{2}{19}$ carats, qui, selon lui, à 150 livres le carat, vaut *onze milllions sept cent vingt-trois mille, deux cent soixante & dix-huit livres quatorze sols neuf déniers*, on le dit parfait, de bonne eau, de belle forme, & n'y ayant d'autre défaut qu'une petite glace sur le tranchant d'en bas.

Le diamant du grand Duc de Toscane, chiffre 2, pese 139 carats & demi, il est net, de belle forme, & taillé de tous côtés à facettes; mais comme l'eau de cette pierre tire un peu sur la couleur de citron, Tavernier n'en estime le carat qu'à 135 livres, de sorte que sa valeur ne va qu'à *deux millions six cent huit mille trois cent trente-cinq livres*; Monsieur Dargenville dit l'avoir vu à Florence, & qu'il lui a paru de la grosseur d'un œuf de pigeon: on ne montre, dit-il, aux étrangers que le modele de cette pierre taillé en cristal de roche suspendu par un fil à l'entrée de la belle armoire qui est au fond de la chambre nommée la tribune. J'ai gravé, il y a environ quarante ans pour le mercure de France, du temps que le Chevalier de la Roque en avoit la direction, une figure de ce diamant du grand Duc de Toscane, bien différente de celle-ci, & que je crois n'être pas juste; car elle est plus grosse d'un cinquieme & exactement ronde, portant 14 lignes de diamettre, *elle est au Recueil des Papillon, page 17, N° 7 du Tome II.*

Le diamant dit Sancy, marqué 3, au rapport de Mr Dargenville même page 157 de l'Oryctologie, où il fait mention des deux précédents, pese 226 grains, ce qui fait seulement 56 carats & deux grains à 4 grains pour chaque carat: il est, dit-il, de figure oblongue formant une double rose d'une eau & d'une netteté parfaite. Monsieur de Harlay, Baron de Sancy, Ambassadeur de France à Constantinople, lui donna son nom & l'apporta au Roi; il n'a couté que *six cent mille livres*, mais on l'estime bien davantage. Il y a dans le

Dictionnaire de Trévoux, derniere édition de 1752, une grande contradiction sur la pésanteur de ce diamant à ce qu'en dit ci-dessus Monsieur Dargenville; voici le passage au mot diamant, premiere colonne de la page 67, III Tome: » *Le diamant de Sancy, tant* » *vanté autrefois, pésoit 100 carats, étoit de la grosseur* » *d'une amande & taillé à facettes.*

Le beau diamant appellé le Régent, au chiffre 45, fut acheté d'un anglois par feu Monsieur le Duc d'Orléans, Régent, qui lui a donné son nom. Monsieur Dargenville, même page ci-dessus, dit qu'il pese 547 grains ou 137 carats moins un grain, & qu'il a couté *deux millions cinq cent mille livres*, mais estimé de valeur intrinsèque, *cinq millions.* C'est le plus beau diamant que l'on connoisse au monde, sa forme est presque quarrée, ayant les angles émoussés de 14 lignes $\frac{1}{2}$, sa hauteur est de 9 lignes, il est taillé en brillant; ce fameux diamant sert dans les grandes cérémonies à orner la cime de la couronne du Roi ou de la Reine.

L'occasion de la pl. p. suivante que j'ai gravée aussi pour M. Dargenville, & qui est dans le même volume de l'Oryctologie, page 175, & qu'on peut voir dans *le Recueil des Papillon page 17, N° 11 au Tome II*, m'ayant été prêtée par M. de Bure, servira à faire connoître les formes différentes que l'on donne aux diamans, & que ce qui produit la beauté du brillant est d'être brillanté dessus & dessous ou taillé à facettes, en même temps que l'on verra à cette pierre, & aux autres de cette planche, la maniere d'y former des reflets par le moyen des entetailles, des entretailles, &c.

Je finirai cette digression par une courte description du fameux trône du grand Mogol. Il en a sept, les uns enrichis de diamants, les autres de rubis, d'émeraudes & de perles; mais le plus magnifique & le plus riche est appellé par excellence le grand trône; il est à peu

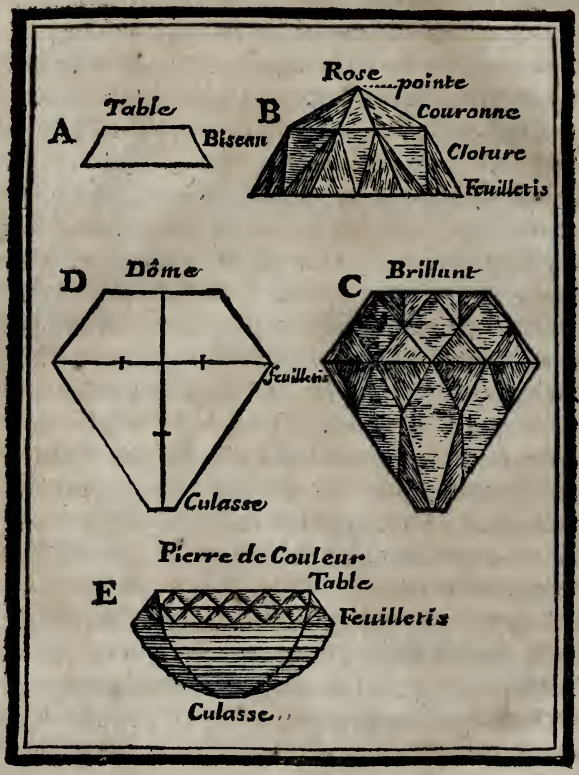

près de la grandeur & de la forme d'un lit de camp l
eſt tout rempli de diamants & de toutes ſortes d'aut s
pierres précieuſes & de perles, le fond du ciel eſt t t
couvert de diamants & de perles ; au-deſſus du ciel i t
en voute à quatre faces, on voit un Paon dont a
queue brille de ſaphirs bleux & d'autres pierres e
couleur. Ce fameux trône*, commencé par Tamer n
environ l'an 1400, fut achevé par Cha-Gehan envir n
l'an 1660, il a coûté plus de *cent ſoixante millio*,

* *Voyez toute ſa magnifique deſcription, page* 591 *du Tome* I *de la derniere édition du Moréri en* 1759.

eut être a-t-il été enlevé en 1739 par le fameux chah Nadir, Roi de Perſe, qui avoit, dans ſa conquête de l'Indoſtan, taxé le grand Mogol Mahommed-chah à ſoixante & dix crores, faiſant une ſomme de lus d'un *milliar cent trente-ſept millions cinq cent mille ivres.* On tient que l'irruption des Perſes cauſa un lommage dans cet empire de plus d'un *milliar ſix cens ingt-cinq millions.*

Les perles exactement rondes ſeront ombrées par les tailles circulaires; celles dont la figure eſt en forme le poire, le ſeront par des tailles ſinueuſes ſuivant eurs contours. Les tailles les plus proches de l'endroit blanc ou éclairé de la perle, ſeront retouchées à plu-ieurs repriſes & preſque éteintes; du côté oppoſé au our, on aura ſoin de faire une ou deux entetailles doucies à leurs extrêmités; ces entetailles précede-ont immédiatement la taille qui ſera proche le con-our de la perle, le reflet qu'elles produiront fera paroître en même-temps la rondeur & l'eau de la perle. *Voyez les coliers de perles & la perle du pendant d'oreille l'enſeigne du ſieur de Hainault, page 92, N° 1 au I ome du Recueil des Papillon.*

Avant de parler de la maniere de graver le deſſus es coquilles, j'expliquerai celle de faire la nacre de erle, cela ſervira à donner des préceptes pour graver e dedans de toutes les coquilles luſtrées ou argentées. La nacre de perle, c'eſt-à-dire, le dedans de la coquille où s'engendrent les perles, ſera toujours gravée par de grandes tailles courbes ſuivant le con-our de la coquille. Ces tailles ſeront entremêlées de grandes & de petites tailles adoucies par leurs extrê-mités; on peut auſſi y mêler quelques entretailles.

La nacre de perle en morceaux, employée ou non employée, ſera gravée par reflets ou par parties, dont chacune ſera remplie d'une taille droite d'un ſens op-poſé à celles des autres reflets. Ces tailles ſeront douces, légeres & mêlées d'entetailles adoucies par

leurs extrêmités : on peut auſſi y faire quelques entre-tailles. Les extrêmités de toutes ces tailles ſeront coupées par des eſpaces blanches. On aura ſoin de retoucher par endroits les tailles de quelques-uns des reflet afin de produire des demies teintes & des jours variés *Voyez la nacre de la coquille montée ſur pied, & celle d'en bas de la lettre* B *de l'alphabet de Lauſane, & la tabatier de nacre du côté oppoſé, au Recueil des Papillon, Tom III, page 1, No 8.*

Sur les coquilles ſans eau ou ſans luſtre, on fera ſimplement de grandes tailles courbes dirigées ſuivant l contour ou les bords de la coquille ; à celles qui ſeron cannelées par dedans on fera des tailles concaves dan la cannelure ſuivant le ſens du trait qui ſera au bor inférieur de la coquille : ces tailles ſeront tenues d côté de l'ombre, & déliées du côté éclairé, elles di minueront de force & ſe redreſſeront à meſure qu'elle approcheront de la tête de la coquille, c'eſt-à-dire que le creux de la cannelure ſera moins marqué & ſ perdra inſenſiblement en allant à rien. Les tailles qu'o fera ſur les eſpaces en relief d'entre les cannelure ſeront ſans tenues, moins courbes & moins nourrie que les autres, & à meſure qu'elles approcheront de l tête ou du bord ſupérieur de la coquille elles ſeron jointes avec les tailles du creux des cannelures pou ne faire plus enſemble qu'une taille courbe ; le graveu ſent bien qu'il faudra mêler quelques entetailles, &c parmi les tailles pour peu que la coquille ſoit luſtrée Pour graver le deſſus de ces coquilles cannelées, o prendra garde que ce qui eſt creux par dedans l coquille eſt de relief par deſſus, & que ce qui eſt d relief par dedans eſt par conſéquent creux par deſſus mais les reliefs deſſus la coquille ſont preſque toujour arrondis, diſpoſés & continués juſqu'à ſa tête, comm les bâtons d'un éventail qui ſeroit ouvert, de ſort qu'il faut ombrer ces reliefs ou par des tailles ſinueuſe en travers la coquille, & par un petit pointillé con-

vexe pour marquer seulement le trait de ces reliefs du côté éclairé, ou bien couvrir tout le dessus de ladite coquille par des tailles pressées & déliées, lesquelles partant de sa tête s'élargiront en figure d'éventail, & seront plus nourries à mesure qu'elles approcheront du bord; & afin de faire distinguer les reliefs, les tailles à droite & à gauche de ces reliefs seront plus pressées que dans le milieu: cette derniere façon devient nécessaire pour graver plusieurs coquilles remplies d'une infinité de traits de la même figure, & arrangés comme je l'ai dit. *Voyez les coquilles de la lettre* N *de l'alphabet de Lausane, & dans la même lettre un colimaçon ou limaçon ombré d'une taille spirale.* S'il y a quelques taches en compartimens sur les coquilles on les marquera par des entetailles, des entretailles & des mates. *Voyez, Recueil des Papillon, Tome II, page 17, N° 1 & 2, le dedans & le dehors d'une grande harpe à côtes serrées, coquille très-belle & très-rare, dont voici pages suivantes, la figure aussi par dedans & par dehors* *, *les taches de pierre en rocailles des armes du Marquis de la Chetardie, Tome III, page 38, N° 3, les taches de rocailles du cartouche de l'enseigne de la reine des fleurs, Tome II, page 1, & celle de la corne d'abondance, Tome III, p. 62, N° 1.*

Les coquilles de figure spirale peuvent être ombrées de deux façons différentes; sçavoir, par des tailles courbes disposées en travers la coquille, ou par des tailles spirales dirigées suivant le contour de la coquille; elles seront écartées au milieu de la coquille & pressées sur ses bords; les taches y seront formées comme je l'ai dit des autres coquilles. Si ces coquilles spirales sont lustrées, on y fera plusieurs rangées d'entretailles ou d'entetailles. Le corps du limaçon est ordinairement gris & taché, on fera dessus, en travers

* *Monsieur Dargenville, dans son livre de la Lithologie in-4°, page 304 de la Conchyliologie, chez Mr de Bure en 1742, donne la figure d'une harpe, mais d'environ un quart plus petite & à côtes moins serrées que celle-ci.*

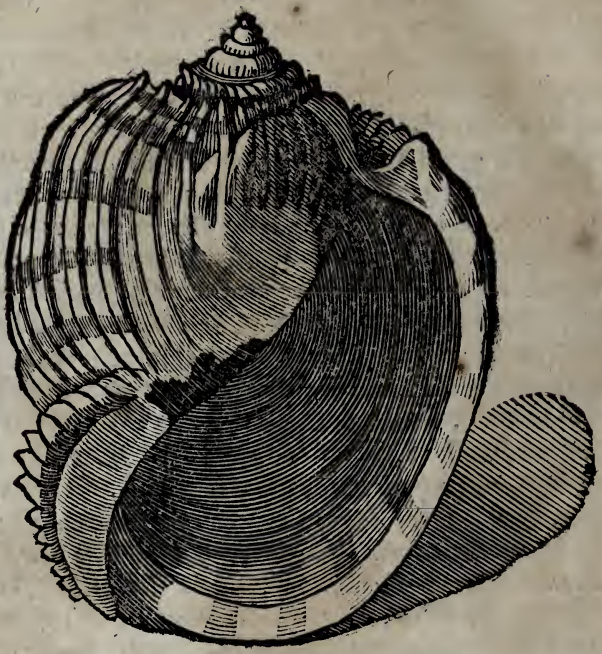

des tailles courbes, ou ſur ſa longueur, des tailles ſinueuſes: les taches & le luſtré ſeront marqués par des mates, des entretailles & des entetailles. On obſervera que le ventre de cet animal eſt preſque blanc, lorſqu'il rampe on voit au long de ſon corps une eſpece de filet blanc ondé, c'eſt le bord de ſon ventre: on ne peut mieux faire que de pointiller par endroits ce bord. Il y a des limaçons ſans coquilles dans les caves & autres endroits humides, ils ſont peu differents des autres limaçons.

Pour exprimer les différentes couleurs, les rayures & les taches des agates, des opales & d'autres pierres rares, on ſe ſervira des tailles qui ſembleront mieux convenir

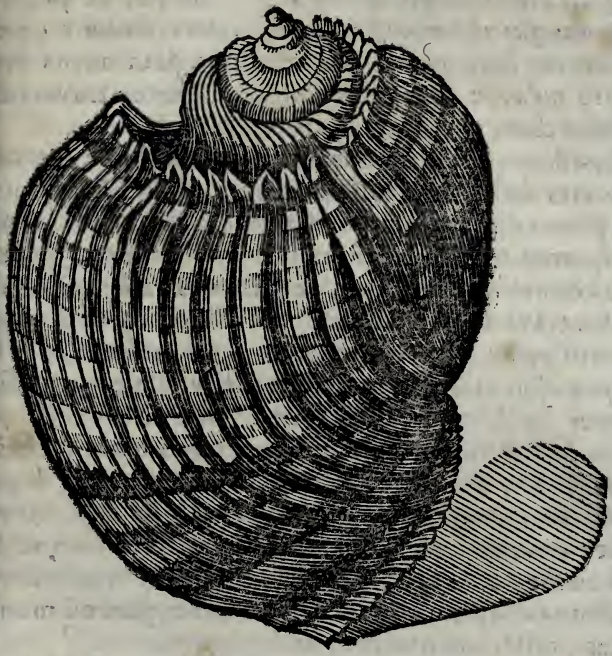

convenir à leurs eſpeces particulieres, obſervant de donner quelque brillant aux agates polies & luiſantes, & de faire des petites tailles courbes ſur les bords ombrés des gravures en relief qui ſeront deſſus. Les taches du jaſpe ſeront marquées par des entetailles ou des entretailles; à l'égard du lapis ſon fond ſera rempli de tailles horizontales, telles que celles du blaſon qui ſervent à marquer l'azur ou le bleu, & les veines ou les points d'or de cette pierre ſeront réſervés blancs & pointillés à volonté. Pour ombrer l'albâtre on aura égard à ſa blancheur; l'on y fera des tailles très-légeres, & on les retouchera. *Voyez dans la lettre* O *de l'alphabet de Lauſane, Tome III du Recueil des Papil.*

lon, page 1, N° 8, une petite caſſette couverte de lapis ſur ſes faces, & tout proche un vaſe d'albâtre, ce qui fait un contraſte très-expreſſif des differentes couleurs oppoſées de ces belles pierres. Le corail ne peut mieux être ombré qu'avec des tailles courbes faites en travers de ſes branches.

Les fleurs & les ornemens de la porcelaine, ſeront couverts de petites tailles legeres, faites à volonté. Les pieces de cette matiere ſeront ombrées ſuivant que l'exigeront leurs figures, obſervant aux pots, vaſes, taſſes & autres uſtenſiles, de faire des tailles courbes qui les traverſent du côté de l'ombre, & de former un petit reflet pour les arrondir à cet endroit, par le moyen d'entetailles ou d'entretailles. On ne peut diſtinguer facilement la fayance d'avec la porcelaine, qu'en faiſant ſes fleurs & ſes ornemens moins déliés, du reſte elle doit être ombrée de même. *Voyez le pot à l'eau de fayance de la lettre* P *de l'alphabet de Lauſane.*

Les ouvrages d'émail ſe peuvent graver comme la porcelaine ou la fayance; il faut ſeulement exprimer la teinte de leurs couleurs par des tailles plus ou moins fortes, qui les couvriront entierement.

Pour graver proprement les ouvrages brunis & polis, d'or, d'argent, de cuivre ou de tel autre métail que ce ſoit, indépendamment des traits qui marqueront les ornemens en relief ou en creux, on fera ſur le tout de grands éclats ou des brillants de lumiere en forme de reflets; ils ſeront diſtribués inégalement ſelon ce qui ſemblera le mieux aprocher du naturel. Les ombres qui les feront valoir, doivent êtres faites avec des tailles, des entetailles & des entretailles. *Voyez les plats, les aſſietes, les cuilleres, l'aiguiére & le pot à l'eau d'argent, de l'enſeigne du ſieur de Hainault, Recueil des Papillons, Tome 1, page 92, N°. 1.* Toutes les tailles ſeront gravées ſuivant la rondeur, le creux, le plat, ou autre forme des pieces de métail; on peut même faire réflechir & paroître un peu ſur ces corps

brunis, quelqu'uns des objets qui seront devant ou proche d'eux ; mais si l'on veut le faire avec régularité, il faut nécessairement consulter la nature & la copier, autrement ces sortes de réflexions pourroient être défectueuses.

Tous les corps diaphanes ou transparens, tels que flaçons, bouteilles, &c. de cristal ou de verre, loupes, &c. seront ombrés avec des tailles, des entetailles & des entretailles legeres & moins nourries que sur le métail, on peut seulement les presser à volonté selon le besoin. *Voyez au Recueil des Papillon, le bocal de la lettre* S *de l'alphabet de Lausane, Tome III, page 1, N°. 8. La bouteille qui est à côté dans laquelle il y a une tige de fleur*, vous donnera une idée de la maniere de faire paroître le verre transparent. *Voyez en même tems les verres à boire des lettres* H & P *du même alphabet, & la teinte foncée des bouteilles de gros verre, dans les lettres* F & Q *du même ouvrage. Voyez pareillement même Recueil, Tome III, page 66, le carafon de cristal gravé d'après nature, & Tome I, page 92, N°. 2, les lanternes à reverbere, & la loupe de verre, qui me sert de bocal, ci-devant page 75 du présent Tome.*

Le poli & le brillant des glaces de miroir, sera exprimé par de grandes tailles moins nourries que celles du corps de la glace, ce brillant doit former des especes de rayons. A l'égard de la figure des objets reflechis & représentés par le miroir, il faut qu'elle paroisse plus tendre & moins sensible que l'objet qui la produira ; pour cet effet, ces figures reflechies seront ombrées par des tailles legeres, plus ou moins pressées par des entretailles adoucies, ou des entetailles dont les extrémités serviront de contour à ces figures, aux endroits les plus ombrées, & ainsi du reste. *Voyez la reflexion d'une lumiere dans un miroir de toilette, & d'une fenêtre dans la lettre* J *de l'alphabet de Lausane.*

Je ne parle point de la maniere d'ombrer & de graver le pain, la viande & la pâtisserie, le Graveur trou-

vera facilement de lui-même les tailles qui conviendront à ces sortes de choses. Cependant comme j'ai gravé du pain, un pâté entamé, des raves, du jambon, un morceau de fromage & des huitres, *dans les lettres* F, H, P, *de l'alphabet de Lausane, on peut y examiner toutes ces choses, de même que la soucoupe, la tasse de caffé & sa vapeur, à la lettre* B, *& le dessert de fruits & de biscuits de la lettre* Z.

SECTION TROISIEME.

DES Panaches de Plumes ; des Aigrettes, des Plumes de Paon & de quelques-autres plumages d'Oiſeaux rares ; des Rubans & Cordons ; du Clinquant, des Fourures & du Cuir.

LES panaches ou les bouquets de plume qui embéliſſent les dais, les ciels de lit des Princes, &c. ſont ordinairement compoſés de pluſieurs rangs de plumes d'autruche. Ces plumes ont tout un autre air, étant employées que lorſqu'elles ſont ſur le corps de l'oiſeau ; pour en faire la difference, on ſaura que les brins de plume d'Autruche, ſont déliés, un peu longs & très-doux ou molets, de ſorte qu'ils voltigent aiſément au moindre zéphir. Chaque brin de cette plume eſt garni dans toute ſa longueur de petits poils très-fins, partans également à droite & à gauche de leur tige ; ſur quoi il faut obſerver que cette tige n'eſt qu'un petit filet de relief par dedans, c'eſt-à dire du côté où eſt ſitué le canal du grand tuyau de la plume, de ſorte que le petit canal de chaque brin de plume ſe trouve ſitué du même côté que le dehors de ce grand tuyau, & oppoſé à ſon canal. Pour faire paroître la blancheur de tous les petits poils de cette plume, il eſt néceſſaire, autant qu'on le pourra, d'ombrer l'objet ſur lequel elle poſera, & de graver ces poils en creux

dans la planche, pour venir blancs à l'eſtampe ; mai
ſi la plume eſt poſée ſur quelque choſe de blanc ou très
éclairé, il faudra marquer ces poils par nombre d
petits traits délicats, déliés & retouchés avec beau
coup d'attention.

Il faut encore obſerver que les plumaciers laver
& frotent les plumes d'autruches, afin de les dégrai
ſer & en rendre les poils plus gros, de façon qu
ces plumes paroiſſent plus garnies, étant employée
que lorſqu'elles tiennent au corps de l'oiſeau ; ainſi le
poils & les brins de plume des panaches ou des bou
quets de cette ſorte de plume, ſeront gravés un pe
plus forts & épais que ne le ſera la plume de cet oiſea
qui ne ſera point aprêtée & travaillée.

Les plumes de l'oiſeau de paradis, & les brins d
plume de la queue du Paon, ſont de la même figu
que celles d'Autruche, excepté qu'au Paon les bri
ſont plus clairs ſemés le long de la grande tige de
plume, il n'y a que ſon extrémité qui en eſt garnie
& ſur laquelle la variation de ſes belles couleurs form
une tache qu'on appelle œil, qui eſt d'un luſtré cha
geant de même que les autres brins de cette plum
Les yeux de la queue du Paon approchent aſſez de
figure de ceux qui ſont ſur les ailes de certains Pap
lons. On fera le noir du milieu, ou tout mat, c
chargé d'une taille nourrie & preſſée, les different
couleurs & le brillant des reflets de ces yeux, ſero
exprimés par des tailles, des entetailles, & des e
tretailles intertompues qui formeront pluſieurs dem
cercles autour de ce noir. *Voyez le panache de plu*
d'Autruche, avec ſon aigrette de la lettre E, *de l'alphab*
de Lauſane, avec les plumes de Paon, qui ſont tout pr
che, Recueil des Papillons, Tome III, page 1, N°.
les panaches de plumes du fleuron au tapis, page 72
Tome premier de ce Traité ; le plumet du chapeau de
lettre X *de l'alphabet de Lauſane, & les plumes de Pa*
du cartouche des actions de la compagnie des caraque

& celles de la vignette in-octavo, Recueil des Papillon, Tome I, page 74, N°. 1, & Tome II, page 83, de suite au N°. 10.

A l'égard des plumes des ailes du paon elles sont tachées à peu près comme celles des bécasses & des perdrix.

Les plus belles aigrettes qui terminent les bouquets des plumes, sont composées d'un paquet de plumes tirées de l'oiseau nommé aigrette, qui est une espece de petit héron très-rare dont les plumes sont naturellement blanches; ces plumes sont cheres & précieuses; leurs brins partent à droite & à gauche de la petite tige ou tuyau de la plume; ils sont clair semés, fort déliés, & ressemblent assez à du crin très-fin ou à des moustaches de chat. Les aigrettes noires sont ordinairement faites avec la plume du grand héron, elles ne different des aigrettes blanches que par la couleur; pour graver la plume de ces dernieres, on fera double le trait de chaque brin ou de chaque poil, observant de le graver très-délicat; aux aigrettes noires on fera ce trait simple & du double plus nourri que l'autre: il faut que ces plumes paroissent voltiger & se mêler ensemble. *Voyez les aigrettes des bouquets ou panaches de plume que j'ai indiqués à l'article précédent.*

Les aigrettes d'émail sont des filets très-délicats de cette matiere, on fera paroître la variété de leurs reflets par le moyen de quelques petites tailles interrompues, & par de petites espaces blanches. Les aigrettes d'orfévrerie sont chargées de diamans & autres pierres précieuses, les unes montées sur le corps de l'aigrette, les autres en pendeloque; on suivra la même méthode pour graver leurs brins déliés que celle que je viens de dire pour celle d'émail. *Voyez au Recueil des Papillon, Tome I, page 92, N°. 1, le haut du cartouche de l'enseigne du sieur de Hainault, il y a deux aigrettes de cette façon, une de chaque côté.*

Quelquefois les bouquets de plumes, de fleurs &

les aigrettes ſont noués d'un ruban & ornés de papillotes de clinquant; le ruban ſera ombré généralement, comme je l'ai déja dit, par des tailles qui traverſent ſa longueur: lorſqu'il voltigera ou qu'il ſera pliſſé, ces tailles ſuivront les plis; aux rubans brochés d'or & d'argent on ſuivra pour les graver la méthode preſcrite pour les étoffes ou les broderies d'or ou d'argent; il faut que les bords ou contours du ruban ſoient gravés un peu ondés afin d'éviter qu'ils ſoient roides & tout d'une venue. A l'égard du clinquant, on fera deſſus quantité de reflets très brillants qui ſeront gravés blancs, & proche d'eux on fera des tailles nourries ou très preſſées mêlées d'entetailles. Les rubans à gros grains qui ſervent aux ordres du Saint Eſprit, de Saint Louis & autres, & dont les dames ſe parent en hiver, doivent être formés par un trait arrondi au bord du ruban, & rentrant alternativement dans le corps du ruban entre l'autre trait du côté oppoſé faiſant à contredit le même effet. *Voyez, pour ce ruban à gros grain, au Recueil des Papillon, Tome III, page 1, N° 8 de l'alphabet de Lauſane, les pieces de ruban roulées & en partie développées, de la lettre* V, *le nœud de ruban ordinaire en haut de la même lettre, ceux de la piece & de la garniture de la lettre* X, *& le ruban dentellé du caraſon de fleurs même, Tome, page 66.* Les rubans à fleurs, ſatinés & autres ſeront gravés ſuivant ce qu'ils ſeront travaillés.

Je commencerai les remarques ſur les fourures par celles de l'hermine. Le poil de cet animal étant très-blanc, il faut le graver par une infinité de petites tailles ſinueuſes, entremêlées d'entretailles & de petites eſpaces blanches; ces tailles tourneront ſur les plis, & paroîtront un peu hériſſées le long des bords de ces plis: on aura ſoin de les éteindre en les retouchant aux parties éclairées, & de les nourrir à celles qui ſeront très-ombrées; il faut auſſi que quelques-unes ſe recouvrent les unes ſur les autres par leurs extrêmités.

Les petits flocons de poils noirs, distribués sur l'hermine, qui est le bout de la queue de cet animal, ne sont ajoutés dessus que par ornement; on les gravera par des tailles très-nourries & pressées, observant que les poils soient par le bas. *Voyez entre une infinité de manteaux ducals d'armes du Recueil des Papillon, ceux des armes du Maréchal Duc de Villars, & du Maréchal Prince de Soubise, faits en 1761, Tome III, page 34, celui des armes de Lorraine même Tome, page 32, & tous ceux des armes de M. de Choiseul, Archevêque de Cambray, pages 42 & 43.*

Toutes les fourures dont le poil sera très-délié, tel par exemple que les martes zibelines, le loup-cervier, &c. on les représentera par le moyen de petites tailles un peu courbes ou sinueuses, quelques-unes croisées sur les autres par leurs extrêmités, observant, comme je l'ai dit, de les tourner suivant le sens des plis de la fourure; les contours seront bordés d'une petite taille très-légere en forme de pointillé alongé; toutes ces tailles seront plus ou moins pressées ou nourries, tant pour distinguer les parties ombrées que pour donner une teinte convenable à la couleur de la fourure que l'on gravera; celles qui seront tachées, comme par exemple celle du loup-cervier, on en exprimera les taches avec des entretailles ou des entetailles

Aux fourures dont le poil sera fort & épais, comme est celui de l'ours, on y fera toutes les tailles plus grandes, plus fortes & plus croisées que celles des fines fourures dont je viens de parler. Le poil des peaux de tigre, de panthere, de léopard, &c. sera gravé un peu raz; pour cet effet, au lieu de tailles on fera dessus une espece de pointillé un peu courbe, très-mêlé, adouci, écarté & retouché aux endroits éclairés: on peut même éteindre ce pointillé presque entiérement aux parties les plus éclairées, ou y laisser des espaces blanches; cette derniere méthode doit être pratiquée particuliérement pour la peau de la

panthere, parce qu'elle eſt plus blanche que celle du tigre; dans les parties ombrées ce pointillé ſera groſſi, mêlé & recouvert l'un ſur l'autre; les taches de ces deux animaux ſeront petites & inégales de figure, on les fera avec des tailles plus ou moins preſſées, afin d'en faire de pluſieurs teintes, ces tailles doivent être coupées par les extrêmités ſans être adoucies & ſans trait qui les enferme; cependant on remarquera que les taches de la panthere ſont plus grandes que celles du tigre & réellement noires, de ſorte qu'on peut les faire pour le mieux toutes mates & ſans tailles.

A l'égard des taches du léopard elles ſont de pluſieurs façons; mais généralement elles forment des eſpeces de rayures noires ou d'une couleur brune très-foncée, de ſorte qu'on les peut faire avec des tailles nourries & preſſées; & ſi l'animal eſt repréſenté fort petit, on peut laiſſer ſes taches toutes mates & ſans tailles. *Voyez la peau de tigre de la lettre* Y *de l'alpabet de Lauſane au Recueil des Papillon, Tome III, p. 1, N° 8.*

Les manchons, palatines & autres fourures de cigne, &c. ſeront gravés par nombre de petites tailles ſinueuſes entremêlées les unes avec les autres, & plus clair ſemées ſur les bords ou contours de ces fourures que dans le milieu; or pour exprimer la blancheur de cette eſpece de duvet, on retouchera les tailles, & on les rendra très-délicates & preſque éteintes proche les endroits éclairés; à ces derniers on les laiſſera preſque tout blancs, c'eſt-à-dire, que l'on y fera très-peu de tailles, ou ſeulement quelques petits pointillés un peu courbes; plus ces ſortes de fourures ſeront foncées en couleur & plus elles exigeront des tailles fortes ou preſſées: ſi l'on en fait quelques-unes noires on y fera les tailles très-nourries & preſſées.

Entre les différentes ſortes de cuirs préparés pour l'utilité des hommes, celui de caſtor & des autres employés à faire des chapeaux ſont ordinairemnet tous noirs par la couleur qu'on leur donne; ainſi pour

les graver on les couvrira d'une taille nourrie & preſſée, ou d'une contretaille qui faſſe le même effet: ſi les figures ſont trés-petites on fera leurs chapeaux mats ſans aucune taille. Les corcelets & les juſtaucorps de bufles, de chamois, &c. doivent être ombrés par de grandes tailles à volonté; en général le cuir ſera couvert d'une taille plus ou moins légere ſelon la teinte de ſa couleur, & l'on fera paroître auſſi ſous ces tailles, le grain du cuir par pluſieurs traits en forme de veines entremêlées enſemble; ces veines ſeront ſituées ſur la longueur du cuir, & laiſſeront entr'elles des eſpaces de figures irrégulieres approchantes du lozange. Pour faire le chagrin il faut que ce cuir ſoit perlé ou couvert d'une infinité de petits points en relief, & qui forment ſon grain.

SECTION QUATRIEME.

MÉTHODE pour dessiner & graver exactement le Blason, & observations importantes pour y pouvoir parvenir.

COMME les armoiries ou les armes sont particuliérement d'usage pour les placards d'affiches, les mandemens d'Evêques, les passeports, congés, ordonnances, arrêts, &c. & le plus souvent, ou pour mieux dire, presque toujours qu'elles sont gravées en bois pour s'imprimer avec les caracteres d'imprimerie, je me suis proposé de donner ici, non seulement les principales notions de l'art héraldique, & la maniere de graver proprement toutes les figures du blason, mais encore de corriger quantité de fautes dans lesquelles je me suis apperçu que presque tous les graveurs en bois sont tombés, soit par manque de dessein, soit par l'usage qui s'est insensiblement introduit dans la pratique & la routine négligente, de graver en bois les armoiries.

Je commence donc par dire que le blason a sept sortes d'émaux divisés en deux métaux & en cinq couleurs; sçavoir, or & argent, gueules, azur, sable, sinople & pourpre; pour les distinguer dans la gravure, l'on a imaginé différentes situations de tailles appellées hachure en terme de blason, invention fort commode; car auparavant l'on étoit obligé de mettre des lettres dans les armes gravées, afin que l'on pût

connoître les émaux. Le premier usage des hachures est du commencement du 17e siecle, elles ont été employées en 1617 dans une table imprimée des armoiries des états de Flandre & de Brabant, avec l'explication en marge de ce que veulent dire les lignes & les points dont on *s'est servi* pour signifier les émaux; voici leurs marques.

L'*or* est pointillé; l'*argent* est tout blanc sans aucune hachure; les hachures en pal ou perpendiculaires du haut en bas de l'écu, servent à marquer *les gueules* ou le rouge; celles en face ou horizontales qui traversent l'écu, font l'*azur* ou le bleu; les hachures en pal ou perpendiculaires, contre-hachées en face ou horizontalement, servent à présent à marquer le *sable* ou le noir; anciennement l'on hachoit & l'on contre-hachoit le sable avec des hachures en bandes & en barres ou diagonales à contresens croisées les unes sur les autres en forme de lozanges: lorsque les objets qu'on aura à graver de sable seront très-petits, on pourra les laisser mats sans hachures pour venir tous noirs à l'impression, cela fait un bel effet. Les hachures en bandes ou diagonales qui vont de la partie droite du chef de l'écu, à la partie gauche de sa pointe, qui est du côté droit du spectateur, représente le *sinople* ou le verd; les hachures à contresens, c'est-à-dire, en barres ou diagonales qui prennent de la partie gauche du chef de l'écu, & se terminent à la partie droite de sa pointe qui est du côté gauche du spectateur, servent à présent à figurer le *pourpre* ou le violet; anciennement l'on hachoit & l'on contre-hachoit le pourpre comme à présent l'on fait le sable, ce n'est plus l'usage; d'ailleurs cette couleur est rarement employée dans les armoiries; on voit par ce que je viens de dire que dans le blason la droite de l'écu est à la gauche de celui qui le regarde.

Des deux fourures du blason, l'une s'appelle l'*hermine*, & l'autre le *vair*; l'*hermine* est d'argent avec des mouchetures de sable que l'on grave ordi-

nairement mates, la tête en espece de trèfle & le bas se terminant par des poils ; le *vair* est un composé de petites pieces d'une forme particuliere en espece de cloches, les unes les têtes en haut, & les autres les têtes en bas ; ordinairement elles sont d'argent & d'azur ; mais quelquefois elles sont d'un autre métal & d'une autre couleur.

Il faut prendre garde à donner le côté du gras ou du trait nourri des bandes, barres, pal, sautoir, chevrons, croix, &c. toujours préférablement à ceux qui sont métalliques, c'est-à-dire d'or ou d'argent sur les autres pieces qui se trouveront avec d'autres émaux ; on aura attention de les dessiner le plus proprement qu'il sera possible, & de graver de même les figures d'animaux, en exprimant bien leurs têtes, leurs pates & leurs contours ; à peine ai-je vu jusqu'à présent aucunes figures d'animaux, comme lyons, léopards, aigles, serpents, &c. gravées en bois par mes contemporains les Le Sueur, Nioul, Jacson & autres, qui fussent parfaitement exécutées, je ne sache que feu mon pere qui y ait excellé, aussi bien qu'en toutes autres sortes de pieces de blason ; ses ouvrages en font foi. Si on veut parcourir *le premier Tome du Recueil des Papillon jusqu'à la page 64*, on verra que toutes les armes qu'il a gravées y dénotent sa capacité & sa précision ; il n'a pas moins réussi dans toutes les autres pieces & figures que tant d'autres graveurs en bois ont rendues & rendent encore assez ou très-mal. *Voyez les léopards des armes de Monsieur d'Argenson, Ministre de la guerre, & ceux de sa vignette p. 136 & 192 du présent Tome de ce Traité, & les lyons & autres animaux du support des armes, ou dans les écus des armes contenus dans le Recueil des Papillon, les levrettes de la vignette des jaugeurs, page 81, N° 12 du II Tome de ce Recueil, &c.*

On observera d'éviter de faire par colonnes le pointillé qui marquera l'or, mais de le mêler en échiquier ; pour cet effet dans de grandes parties il faudra graver d'abord des tailles diagonales du sens

qu'on voudra, & enſuite diviſer deſſus les points un à un, de façon que deux points ne ſe trouvent pas à côté l'un de l'autre, mais entre un vuide, ou, ce qui eſt la même choſe, qu'une eſpace vuide ſe trouve entre deux points. La maniere expéditive, dont tous les graveurs en bois ſe ſervent pour faire le pointillé, de couper tout en travers toutes les tailles, ſoit diagonales, ſoit horizontales, à contredit par une ſeule coupe & une recoupe d'un côté à l'autre, outre qu'elle ne mêle pas comme il faut les points, eſt ſujette d'ailleurs d'en faire ſauter pluſieurs par l'effort de la pointe, pour peu qu'on l'enfonce trop avant dans le bois; donc la diviſion des points l'un après l'autre eſt la meilleure maniere de les faire, & la plus ſolide.

Entre pluſieurs pieces de blaſon, que nos graveurs ne font pas comme il faut, rien n'eſt plus commun que les fleurs de lis mal faites, la tête trop pointue & ſouvent les oreilles trop petites. *Voyez au Recueil des Papillon toutes celles gravées par mon pere dans le Tome I, & celles des armes que j'ai faites dans tous les trois Volumes, particuliérement les fleurs de lis ſemées dans les armes de l'Abbaye de Saint Jean-des-Vignes, Tome III, page 49, qui ſont d'autant plus belles, que leurs ombres formées deſſous par des entretailles, les font paroître de relief comme ſi elles étoient ſaillantes ou brodées. Voyez pareillement les fleurs de lis des armes du Roi dans le Tome I du préſent Traité, pages 205 & 241, & celles ci-devant page 281.*

Rien n'eſt plus fréquent encore aux graveurs en bois de faire les fleurons des couronnes, baroques & mal conſtruits, le chef ordinairement trop pointu & inégalement découpé. *Voyez ceux de la couronne des armes de M. d'Argenſon ci-devant page 192.*

Aux armes du Roi, d'autre part, à quantité on y voit les colliers des ordres mal conſtruits, principalement celui de Saint Michel, où à peine peut-on connoître les coquilles qui y ſont, les entrelas

de la chaîne étant d'ailleurs fort souvent écartés & mal espacés ; & celui du Saint Esprit, les fleurs de lys dans le goût de celles dont j'ai déja parlé, les trophées de drapeaux arrangés, & les quatre couronnes qui entourent le monogramme ou l'H d'Henry III à peine connoissables, avec en outre les flammes qui les cantonnent, aussi bien qu'aux fleurs de lis, faites toutes d'une venue sans serpenter, & tout cela terminé par des chaînons mal bâtis, & un S. Esprit & un S. Michel aussi mal faits, & le premier sa croix deux fois trop grande qu'il ne convient aux armes & aux cordons. *Voyez au Recueil des Papillon toutes les armes du Roi qui la plupart vous feront éviter tous ces défauts.*

Les armes de Cardinaux, d'Archevêques & d'Evêques ne sont pas moins susceptibles d'être gravées avec plusieurs autres défauts, sans parler des couronnes; les cordons des chapeaux sont presque toujours disgracieusement entrelassés, & trop lourdement; que s'ils le sont moins que du temps de mon pere il y a 80 ans, ils ne sont pas encore dirigés comme le bon goût l'exigeroit; à un défaut où mon pere étoit tombé assez souvent, faisant les côtés du bord des chapeaux d'Evêques excessivement pointus, a succédé celui de les faire trop arrondis pour leur racourci, & en outre de faire paroître aux deux bords de la forme par dessus les houpes du cordon qui l'entoure presque toutes entieres, & les brins de soye relevés, tandis que selon le bon sens elles ne devroient presque pas paroître; si l'on suppose, comme la raison le veut que ce cordon entoure le bas de la forme du chapeau; d'ailleurs toutes les autres houpes sont ordinairement mesquines, pas assez grosses & mal faites *Voyez, au Recueil des Papillon, toutes les armes de Prélats, dont la plus grande partie vous fera éviter tous ces défauts.*

Rien n'est encore plus ordinaire aux graveurs en bois qu

que de faire pencher les couronnes des armes tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, les dessinant à la vue sans précaution nécessaire à les bien situer ; j'ai coutume, pour ne pas tomber dans ce défaut, de tirer des lignes horizontales sur mon bois avec le crayon de mine de plomb & la regle de cuivre, de distance en distance comme de deux ou trois lignes, ce qui me sert pareillement de guide à dessiner les ornemens du cartouche de l'écu bien vis-à-vis les uns des autres, de même qu'aux armes d'Evêques à placer chaque rang de houpes sur la même ligne horizontale, & aussi le chapeau sans incliner plus d'un côté que de l'autre.

On peut encore se servir du compas pour le bandeau des couronnes & pour leurs fleurs de lis, fleurons ou perles, en plaçant l'une des pointes du compas arbitrairement sur la ligne perpendiculaire du milieu des armes qui aura servie à en former, soit le globe ou l'ovale de l'écu ; plaçant donc, dis-je, arbitrairement la pointe du compas sur cette ligne à l'éloignement convenable de la couronne, on portera l'autre pointe aux extrêmités des côtés du bandeau & des fleurons de cette couronne, le rapport égal qui s'y trouvera, certifiera que la couronne sera bien située ; & comme des courbes ordinairement plus ou moins développés, donnent les traits du bandeau & de l'extrêmité des fleurons, pour que celui du milieu paroisse plus élevé que les deux qui sont à ses côtés, & que ses derniers le soient d'avantage que les deux demis fleurons des bords de la couronne, on peut même en former les traces avec l'encre & le compas sur la planche, avançant & fermant plus ou moins le compas pour en situer l'une des pointes sur la ligne perpendiculaire, tandis que l'autre fera les lignes courbes requises à cette attention de bien dessiner les couronnes.

Les cordons des chapeaux des Prélats, sont ordinairement gravés par des traits qui en marquent

les fils tortillés comme les brins d'une corde, à de très-grandes armes; on peut distinguer ces brins ou ces fils les uns des autres encore mieux par faire entr'eux une petite taille ou deux pour en marquer l'ombre. *Voyez au Recueil des Papillon, Tome I, page 53, le cordon de chapeau des très-grandes armes d'un Archevêque d'Alby.* Aux très-petites armes le mieux est d'y faire ce cordon tout noir & sans taille, & lorsque le cordon avec les houpes se trouvent sur un manteau, il faut, tant aux grandes qu'aux petites armes, le faire paroître tout blanc & sans taille pour qu'il se distingue mieux, il en sera de même des coliers des ordres de chevalerie sur les manteaux; & comme j'ai déja parlé des manteaux ducals & d'hermine dans la section précédente, p. 296 & 297, je n'en ferai point d'autre mention ici, que d'y renvoyer & en même temps *à toutes les armes des Prélats & des Ducs du Recueil des Papillon.*

On observera, d'autre part, que les crosses des Evêques & des Abbés sont tournées en dehors de l'écu, tandis que celles des Abbesses sont tournées en dedans l'écu pour marque de leurs clôtures.

Les étoiles n'ont ordinairement que cinq pointes; mais dans les armoiries il y en a qui ont six & même jusqu'à huit pointes, & qui sont particulieres aux armes où elles sont, entre plusieurs autres choses particulieres à certaines armes; à celle de la Connétablie il me fut ordonné pour les graver, que les deux mains qui tiennent l'épée de Connétable & le bâton de Maréchal de France fussent deux mains droites, dont celle qui tient l'épée doit paroître par le dedans, & celle qui tient le bâton par le dehors, au lieu que tous les graveurs les font toutes deux paroître indifféremment, ou par dedans ou par dehors, comme si c'étoit un bras droit & un bras gauche. *Voyez les armes de la Connétablie, Recueil des Papillon Tome III, page 29. Pour les supports, voyez les lyons*

& autres animaux déja indiqués au même Recueil ci-devant, dans la Section des animaux, page 183, & de plus les léopards en ſupports des armes du Duc de Boufflers même Recueil des Papillon, Tome III, page 34, & pour les pieces & figures du blaſon. Entre l'infinité des armes de ce Recueil, voyez, pour la grande délicateſſe, particuliérement les armes de Lorraine de la petite vignette, Tome II, page 86, N° 30, la lettre L formée avec les armes des treize cantons ſuiſſes, Tome III, pag. 1, N° 9, les armes du dernier fils de Madame de France, Ducheſſe de Parme, page 33 même Tome, les armes du Roi d'Eſpagne de la même page, & les armes du Duc de Chevreuſe, Gouverneur de Paris, page 35 même Volume, & celles du Prince de Grimbergue, même page, N° 2, & qui ſont à la fin de la préface du Tome I de ce Traité, de même que celles du Duc de Choiſeul ci-devant, page 300; parcourez enfin toutes les armes du Recueil des Papillon, où vous trouverez toutes ſortes de pieces de blaſon exécutées avec préciſion.

Aux globes de France & aux écus ovales que l'on veut faire paroître de relief comme s'ils étoient ſculptés, on n'y marque point ordinairement d'émaux, ils s'ombrent preſque toujours avec des tailles circulaires & ovales, obſervant de les faire plus déliées à meſure qu'elles approchent du centre, & de faire une taille ou deux, un peu moins fortes, en dedans le trait du globe au bord de la partie la plus ombrée, que celles qui ſont les plus nourries, afin de former un reflet qui faſſe ſortir l'épaiſſeur ou la rondeur du globe ou de l'ovale. *Voyez au Recueil des Papillon, tous les globes de France des armes du Roi, & pour les écus ovales, voyez celui des armes de France, Tome I, page 31, N° 2, l'écu de l'enſeigne de la Reine des fleurs, Tome II, page 1, N° 1, & qu'on peut voir à l'épitre dédicatoire au premier Tome de ce Traité, & l'écu ovale des grandes armes du Roi, Tome III, p. 26, N° 3, au Recueil des Papillon.*

Quelquefois à l'écu ovale des armes de France,

au lieu d'y faire des tailles ovales pour l'ombrer; on y fait des tailles courbes en travers, ce qui désigne en même temps l'azur de ces armes, & l'on peut y faire, soit des entetailles pour y former un reflet, ou des entretailles, comme on peut le voir *au large Fleuron des armes du Roi entretaillé, Tome III, p. 28 du Recueil des Papillon;* mais à l'égard d'autres émaux, comme par exemple le gueules, on ne peut pas en ombrer l'ovale ou le globe par les tailles perpendiculaires qui n'y conviennent pas.

Les spheres, les boules & autres corps ronds ou ovales doivent être ombrés comme je l'ai dit des globes & des écus ovales. *Voy. au Recueil des Papillon, la bouteille de Pantagruel, Tome II, page 20, N° 3.*

Je ne parlerai point de la maniere de tracer les globes, boules & autres objets sphériques, personne n'ignorant, je crois, à les faire avec le compas; mais comme dans notre gravure il se rencontre souvent à faire des armes où l'écusson est ovale, pour ne rien obmettre d'utile au graveur en bois, je donne ici une maniere très-simple de le tracer de telle grandeur que l'on voudra.

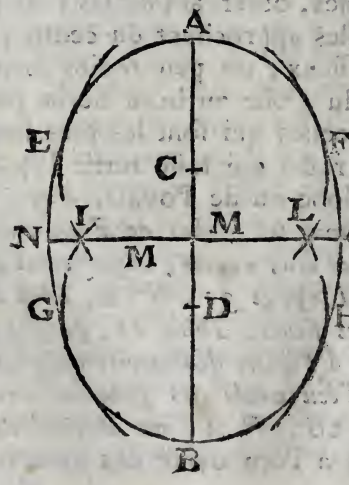

Diviſez A B en trois parties égales A C D B, des points C D, décrivez les arcs E A F G B H, & des mêmes traits de compas, les ſections I L, leſquelles ſerviront à faire la ligne horizontale M, particuliérement néceſſaire aux armes ou écus de quatre quartiers; d'entre les ſections I L de chaque côté au centre, prenez un tiers que vous ajouterez en dehors de chaque côté en N & en O; de ces points décrivez les arcs des mêmes lettres N & O, ce qui achevera l'ovale. J'ai rendu exprès les extrêmités de chaque arc excedentes & ſenſibles, afin d'en faire mieux connoître la démonſtration. Quelquefois les écus ſont ſi petits, que ſi l'on n'a pas beſoin de la ligne horizontale pour y former les quartiers, les deux arcs E A F & G B H ſont ſuffiſans pour faire l'ovale, faiſant à la plume & à la vue les deux petits arcs N O. Il eſt d'ailleurs viſible que pour rendre l'ovale ou plus large ou plus étroit, il n'y a qu'à poſer la pointe du compas ſur la ligne horizontale plus près ou plus loing du centre, & ouvrant ou ſerrant le compas, décrire l'arc à ſa volonté avec l'autre pointe.

Les couronnés en général, de telles eſpeces qu'elles ſoient, tant celles du blaſon, que celles qui y ſont étrangeres, ſeront ombrées du côté oppoſé à celui où le jour frappera, par des tailles courbes un peu nourries, entetaillées ou entretaillées pour former un reflet, & dirigées ſuivant le trait inférieur ou le bas de la couronne; on peut auſſi faire une légere taille de l'autre côté, où j'ai dit que le jour frappera, afin que le milieu de la couronne paroiſſe avancer & ſortir du plan de l'écuſſon des armoiries. On aura attention aux couronnes du blaſon de détacher, ſoit la fleur de lis, la feuille de perſil ou la perle qui ſera au milieu de la couronne, d'avec celles qui ſeront à ſes côtés, autrement on tomberoit dans le défaut aſſez ordinaire de faire tenir enſemble ces ſortes de choſes; cela vient de ce qu'on

les fait presque toujours trop fortes, eu égard au diametre & à la hauteur de la couronne. Les fleurs de lis, ou les feuilles de persil des côtés de la couronne ne paroissent qu'à moitié à cause de sa rondeur, par la même raison elles peuvent paroître toucher celles qui les précedent ou en être plus proches. *Voyez toutes les couronnes des armes du Recueil des Papillon, celles des Marquis & des Comtes vous indiqueront la maniere d'en graver & ombrer les perles.*

SECTION CINQUIEME.

DES Médailles & des Lettres d'écriture & d'imprimerie, Lettres Grises, V de morts, &c.; des Livres & des Bibliotheques; des Tableaux, des Figures de Mathematiques, &c.; & des ouvrages d'Osier, de Jonc, de paille & de corde.

LES médailles ne se gravent qu'au trait, on ne met presque jamais d'ombre aux bustes ou aux têtes qui sont dessus, & par conséquent il n'y faut point de taille; ce qu'on observera c'est de rendre très-délié le trait du côté du jour, & de nourrir celui du côté de l'ombre; il faut d'ailleurs être extrêmement correct d'en graver bien exactement la lettre, particuliérement aux médailles antiques, lesquelles sont des monumens très-précieux de l'histoire; on doit graver cette lettre ordinairement ouverte, comme par exemple celle des lettres grises, afin de faire paroître les caracteres en relief. *Voyez au Recueil des Papillon les vignettes aux médailles & bustes du Roi & de l'Infant, Duc de Parme, Tome II, p. 73 & 75, N° 3, & autres médailles du même Tome, pages 37, 38 & 39.* Les scels ou sceaux se gravent de même que les médailles.

Les pieces de monnoie exigent des soins particuliers, il faut les graver aussi bien qu'au simple trait comme les médailles, & que les lettres de leurs légendes, de leurs exergues & de leurs inscriptions, soient gravées, s'il se peut, aussi à jour.

D'autre part, pour graver en bois la lettre correctement, il faut distinguer celle d'écriture & celle d'imprimerie; à la premiere il faut faire les liaisons très-déliées aux endroits convenables, & les jambages & les gras bien nourris; il ne faut pas néanmoins rendre ces jambages excessivement épais, la lettre a ses proportions dont on ne peut s'écarter sans fautes; cependant comme je ne traite qu'indirectement de l'écriture, on pourra voir les ouvrages des fameux écrivains, tels que les sieurs Rosignol, Roylet & Paillasson; il faut surtout s'attacher à bien contourner librement & hardiment les grandes lettres capitales ou initiales & les entrelas de l'écriture, & prendre garde de les casser en les gravant, c'est-à-dire, de les rendre roides à quelques endroits, ou de les ondet mal à propos & d'en faire les déliés très-délicats, & les gras suivant ce que leurs contours l'exigeront. *Voyez au Recueil des Papillon, Tome I, page 32, 33 & 34, des grandes lettres d'Affiches d'Ecrivains, à cette derniere page, N° 2, le paraphe d'un Empereur des Turcs, & Tome II, page 29, quatre lignes de caracteres d'Ecrivains, le livre ouvert des 4 figures, principes & proportions des lettres d'écriture de Monsieur Roylet, page 31, N° 1, & N° 44 des lettres rondes, batardes, coulées, &c.*

A l'égard de la lettre d'imprimerie pour les affiches on la gravera suivant de belles proportions & les principes des ouvrages des Sieurs Fournier, Gando, Lamesle, &c. *Voyez au Recueil des Papillon les alphabets de lettres romaines & italiques, Tome II, page 30.*

Il faut observer à ces lettres d'affiches qui se font ordinairement sur des bandes de bois de poirier, où étant gravées on les divise & sépare ensuite les unes des autres, il faut, dis je, observer de faire faire ces bandes de bois de juste épaisseur des caracteres de fonte d'imprimerie, afin que les ouvriers ne soient pas contraints, si le bois étoit

moins épais, de mettre des cartons ou des reglettes deſſous pour les mettre de niveau à leurs caracteres; on aura ſoin auſſi à pluſieurs lettres où il faut que le bois ſoit plus haut; ſçavoir, les ç, é, ê, î, ô, q, &c. qui, à cauſe de ces traits & de la queue, ſe trouvent plus haut que le corps du caractere de fonte, de ſcier par deſſous le bois de ces traits juſqu'à deux lignes ou une ligne du bord de leur gravure pour l'enlever & le ſéparer par un autre coup de ſcie en travers, afin que ſous ces accens les garnitures qui eſpace les lignes puiſſent ſe gliſſer aiſément; il faut d'ailleurs vuider toutes les lettres d'affiches aſſez profondément & d'aplomb ſur les bords pour venir nettes à l'impreſſion.

A l'égard des lettres griſes uſitées dans l'imprimerie qui ont ſuccédé aux lettres initiales, capitales ou majuſcules hiſtoriées, peintes ou enluminées des manuſcrits, comme on l'a pu voir chapitres VII, VIII & IX du premier Tome de ce Traité, on les grave ordinairement blanches: cependant aux lettres in-folio que j'ai gravées pour Monſieur Moretus d'Anvers, *Tome III du Recueil des Papillon, page 4, N° 6, 6, 6, 6,*, dont les ſujets ſont de Saints & Saintes qu'on pourra examiner pour leur délicateſſe, ledit imprimeur me fit faire pareille nombre de lettres mates pour les imprimer à rentrée en vermillon ſur celles deſdites lettres griſes. *Voyez donc pour leurs formes ces lettres in-folio, & encore mieux celles de l'Alphabet de Lauſane, page 1 du même Tome, N° 8, deſſinées ſuivant la forme de nos caracteres Romains, plus élégantes que celles des Allemands. Voyez pour les lettres griſes in-4°, celles de l'Alphabet de l'Encyclopédie, page 8, N° 5, où vous trouverrez en même temps les ſujets correſpondants aux ſciences & aux arts, les lettres griſes de Saints & Saintes, in-8°, page 12 & autres juſque & compriſe la page 13, les lettres griſes in-12 de la page 14, celles de Saints & Saintes des pages 15 & 16, les*

*in-24 & in-32 de la page 17, & pour les cartouches de passe-partous de lettres, tous ceux des pages 18 jusques & compris la page 24; voyez pareillement la lettre gravée pour les caracteres de l'Enseigne du Sieur de Haynault, même Recueil, Tome I, page 92, N° 1, & plusieurs autres lettres gravées d'Enseignes, &c. dans les différents Tomes; mais particuliérement le Frontispice de l'*HORÆ DIURNÆ *des Carmes des Chaux, page 48, N° 6, Tome II du même Recueil, où il y a plus de dix grosseurs de caracteres différents, les derniers plus petits que la nompareille ou la sédanoise. Voyez pareillement toutes les très-petites inscriptions de mon nom dans plusieurs morceaux, comme dans la vignette du Conseil d'Alsace, même Tome, page 74, N° 4, & dans le Fleuron de la Concorde & de la Fidélité, page 56, N° 3 du Tome III, lequel Fleuron est en tête de la seconde Partie du Tome I du présent Traité, à l'Histoire de la gravure en camaïeu.*

Les V de morts servant aux billets d'enterrement & des messes du bout de l'an, services, &c., sont ordinairement semés de larmes blanches sur un fond noir tout mat, & orné au milieu de la représentation d'un cercueil ou mausolée, avec des enfans pleureurs & tenans des torches. Les têtes de morts sont ornées avec des os en sautoir, &c. *Voyez les V de morts au Recueil des Papillon, Tome II, page 35, & même page & la suivante, des vignettes mortuaires & des têtes de morts.*

Quand l'on veut mettre de la lettre dans une estampe gravée en bois, & qu'on est bien aise de la pouvoir changer, il faut faire trouer la planche quarrément à l'endroit où l'on veut placer les caracteres, par ce moyen on pourra y mettre des lettres de fonte, & changer le discours quand on voudra.

Les livres seront ombrés arbitrairement par les tailles qu'on voudra sur leurs couvertures, on observera seulement par le dos d'y faire des tailles courbes qui en marquent la rondeur, *Voyez tous*

ceux répandus dans les Vignettes, Fleurons, &c. du Recueil des Papillon, & ceux des Bibliotheques, de la Vignette des Génies de la gravure en bois à la premiere page du préſent Tome, de la Vignette des Armes du Pape Benoît XIV, Tome II du Recueil des Papillon, page 63, N° 1, & autres, où l'on verra la maniere de repréſenter de petites bibliotheques en marquant les nervures du dos des livres par quelques traits courbes, & ſimplement par une taille ou deux perpendiculaires du côté de l'ombre, & qui paſſeront par deſſus ces nervures.

S'il ſe trouve dans un morceau de gravure en bois des tableaux aſſez grands pour en repréſenter les figures humaines & autres objets avec leurs ombres naturelles, il faut, pour leur donner plus de douceur, ſuivre en tout la maniere de les graver que j'ai expliquée ci-devant au bas de la page 170 & dans la page 171; ſi c'eſt dans quelque cabinet, & que les tableaux ſoient petits, comme par exemple ceux de la vignette de la préſente ſection, l'on y fera ſimplement que le trait des figures, obſervant d'ombrer ſur le mur ou la tapiſſerie du cabinet les côtés de chaque tableau, où naturellement ſa bordure devra porter ombre, ce qui fera par conſéquent ſaillir & paroître de relief ce tableau ſur l'endroit où il ſera poſé.

Comme les figures de mathématiques qui renferment celles de géométrie, de perſpective, &c. ne ſont guere que des lignes, il n'y a autre choſe à obſerver pour les graver préciſes, que de ſuivre avec exactitude les deſſeins, placer les lettres indicatives fidellement, & bien pointiller les lignes ponctuées : or, comme les lignes de ces figures ne viennent toujours que trop épaiſſes à l'impreſſion à cauſe des grands vuides qui les entourent, j'ai toujours coutume d'emporter le trait en les gravant, enſorte que ſa ſuperficie devient très-aigue ſur la planche, & par conſéquent il vient plus délié à l'impreſſion; il faut d'ailleurs graver ces figures

un peu plus à plomb qu'à l'ordinaire, & faire la vuidure plus creuſe : ſi la planche étoit moins épaiſſe que la lettre d'imprimerie cela n'en feroit que mieux, parce que la gravure en ſouffriroit moins en imprimant, & qu'étant moins foulée les figures & les lignes ſeroient plus déliées à l'impreſſion. *Voy. au Recueil des Papillon, Tome II, page 28, N° 5, 6 & 7 des figures de géometrie, dont pluſieurs traits & pointillés différents & très-propres mettront au fait de graver & exécuter ces ſortes de figures comme il faut ; voyez pareillement les figures & lignes ponctuées ci-devant à la ſection de la perſpective & de l'optique, page 197, juſques & compriſe 202.*

Les ouvrages d'oſier demandent quelques attentions ; en général on doit ombrer les baguettes d'oſier, employées ou non employées, par des tailles courbes en travers leurs longueurs ; ces tailles ſeront tenues par le côté de la baguette qui ſera naturellement ombré, elles ne doivent pas paſſer la moitié de ſon épaiſſeur lorſqu'elle eſt éclairée ; mais quand elle ſera entiérement ombrée, ces tailles courbes ſeront tenues par les deux bouts, & ſeront ſeulement un peu moins nourries au milieu. Aux paniers & autres ouvrages de vanerie où les baguettes ſont entrelaſſées les unes avec les autres, à chaque croiſé on ombrera entiérement l'épaiſſeur de celles qui paſſeront ſous les autres ; cette ombre ſera faite par une taille ou deux poſitivement à la jonction de l'entrelas & du côté de l'ombre. On pourra aux corbeilles très-petites ſe contenter d'exprimer les baguettes & leurs entrelas par des tailles courbes tenues par les extrêmités. *Voyez au Recueil des Papillon le panier du Fleuron de fleurs, Tome III, page 62, N° 3 & 5, celui de la lettre* L *de l'Alphabet de Lauſane même Tome, page 1, N° 8, celui du Fleuron de la bergere, page 395 au I Tome de ce Traité, & autres dans pluſieurs ouvrages du Recueil des Papillon, de même que le gabion de*

la vignette militaire de la bombe qui s'éleve, Tome II, p. 71, N° 5, & tous les autres ouvrages d'osier répandus dans d'autres sujets. Voyez aussi les ruches à miel d'osier du Fleuron de la Constance & de la Fidélité, Recueil des Papillon, Tome III, page 56, N° 3, & qui est à la page 369 du premier Tome de ce Traité.

A l'égard des petits paniers faits de jonc, il faut les traiter encore plus délicatement que ceux d'osier, parce qu'ils sont plus pressés dans leurs entrelas; de même que les ouvrages de paille, comme la natte, les chaises & les chapeaux champêtres qui sont faits avec, observant que la natte doit être ombrée par des tailles sinueuses du sens de la longueur de la paille, & dirigées suivant ses contours & son tordage, distinguant sur chaque brin ceux de jonc & de paille par des traits distribués despace en espace.

Toutes sortes de cordes, de cordons ou de ficelles seront gravées à peu près comme les nattes, il faut seulement faire paroître les brins de corde plus tors & plus de relief que ceux de jonc ou de paille; on les ombrera d'ailleurs suivant le trait du tordage. *Voyez les ficelles des figures de pointes ficellées, figure 8, planche II, & 17 & 19, planche IV, ci-devant page 21 & 34.*

On aura attention de faire plusieurs reflets sur les tresses des cordons & cordonnets d'or, d'argent ou de soye, afin de leur donner un brillant qui les distingue facilement des cordes ordinaires. A l'égard des filets ou des rets à prendre le poisson, on suivra la même méthode pour les ombrer que celle expliquée pour la corde; s'ils sont très-petits on ne fera que des traits noirs en forme de contretailles en lozange, dont les angles de chaque croisé seront couvertes par l'extrêmité d'un point noir formé au milieu de la croisée servant à marquer les nœuds du filet. *Voyez au Recueil des Papillon, Tome III, page 1, N° 8, le filet de Pêcheur qui est dans la lettre* A. *de l'alphabet de Lausane.*

CHAPITRE V.

INSTRUCTION sur les différens Attributs de tout ce que l'on peut personnifier, & sur l'Art de retoucher la Gravure en Bois.

SECTION PREMIERE.

DES Attributs Sacrés & Profanes, de la Fable & de la Poesie.

AYANT ci-devant expliqué la maniere de graver en bois toutes sortes d'objets, avec le plus de précision qu'il m'a été possible, suivant l'étude continuelle à laquelle je me suis toujours appliqué & m'appliquerai toujours, il me reste à donner maintenant quelques notions abrégées de ce qui peut former le bon goût de ceux qui voudront se distinguer dans l'exercice de mon Art; supposant donc que déja profitant de mes préceptes l'on s'applique à se perfectionner dans le dessein, & que l'on désire composer soi même ceux des gravures qui se présenteront à exécuter, rien ne peut mieux y contribuer, si l'on ne sçait pas l'histoire, que l'explication en général de tout ce qui peut rendre la composition d'un dessein autant agréable que la gravure pourra être délicate & bien faite. Or, ce

qui flatte plus les sens dans notre gravure, maintenant si déchue de son ancienne splendeur, c'est lorsqu'on y découvre des objets & des figures qui embellissent le dessein par des attributs bien choisis, relatifs, s'il est nécessaire, avec l'ouvrage d'impression, où l'on destine l'employer, & lesquels font en même temps connoître le bon goût du graveur, & sa connoissance de l'histoire, où en général toutes les savantes compositions ont toujours quelques rapports directs ou indirects. Dans cette pensée judicieuse, je vais commencer par expliquer les Attributs Sacrés de notre Sainte Religion.

Dans des ouvrages de piété, l'on place souvent dans des Vignettes ou des Fleurons le *Delta* ou le *Triangle Sacré* entouré de rayons & de nuages, qui est le symbole de *Dieu* & de la *Sainte Trinité*; l'Arche de Noé, l'Arc-en-Ciel, les Tables de la Loi, la Verge de Moyse & celle d'Aaron, les Pains de Proposition, &c. sont des attributs de l'Ancien *Testament*; ceux du Nouveau *Testament* sont particuliérement la *Religion* Personnifiée, tenant ou embrassant une croix d'un bras ou d'une main, & de l'autre un calice surmonté d'une hostie entourée de rayons; des épis de bleds, des grapes de raisin & ceps de vignes, l'Agneau Paschal couché sur une croix, mêlés parmis des ornemens d'Eglise sont des symboles de l'*Eucharistie*; la Thiare, la Mitre, la Crosse, l'Etole, &c. sont des attributs du *Pontificat* & de l'*Episcopat*; le Saint Ciboire, les Burettes, les Croix, les Chandeliers, les Cierges, les Encensoirs, les Plats d'Offrandes, Bénitiers, Lampes, Missels & autres livres, les Orgues, Serpents, Livres, Rouleaux, Papiers & Instrumens de musique, les Chérubins, les Anges, les Chapeaux d'Evêques, &c. sont tous attributs de *Religion* & d'*Eglises*, dont l'on peut faire des compositions agréables étant distribués de bon goût; on y entre-

mêle aussi des guirlandes de fleurs. *Voyez au Recueil des Papillon la grande Vignette d'un antiphonier, Tome III, page 91, & même Tome, page 58, N°. 3 & 5 deux Fleurons d'ornemens & attributs d'Eglises, & plusieurs autres qu'on trouvera de la Religion avec l'Heresie sous ses pieds, figurée ou par un Hydre à sept têtes, ou par une femme les yeux bandés, tenant d'une main un poignard & de l'autre une torche allumée.*

Les grandes *Fêtes*, comme celles de *Noël*, de *Pâques*, de la *Pentecôte*, de l'*Assomption*, de la Toussains, &c. se désignent par les attributs qui leurs sont propres & particuliers, comme l'Enfant Jesus dans la creche, l'Agneau & le Cierge Paschal, la descente du Saint Esprit, &c.; pour vignette ou Fleuron d'une vie des Saints, ou pour l'office du commun des Saints, on peut faire en tête ou au centre le *Triangle de la Divinité* entouré de rayons & composer le reste des divers instruments des supplices des Martirs avec ceux de la Pénitence, entre mêlés de palmes, de courones, de fleurs, &c. la *Palme* d'ailleurs, comme on sait, dans la main d'un Saint ou d'une Sainte désigne que l'un ou l'autre à souffert le martire, on y ajoute assez souvent les instruments de leurs suplices, ou une épée quand ils ont eu la tête coupée, ou enfin quelques attributs qui leurs sont particuliers, tels par exemples que le *cœur* enflamé dans la main de Saint Augustin avec un rayon de gloire venant du ciel, & dedans le mot *Charitas*, un *Dragon* sous les pieds de Saint Marc & de Sainte Marguerite, & ainsi des autres Saints les attributs qui leur sont propres.

Les attributs de la *Sainte Vierge mere de Dieu* sont le Miroir de Justice, le Cierge de la Sagesse, les Vaisseaux des Vases Spirituel, Honnorable & l'Insigne Dévotion, l'Arche d'Alliance, la Tour de David, la Tour d'ivoire, l'Etoile du matin, la Rose mistique & la Porte du Ciel. *Voyez au Recueil des Papillon les douze petites Vegnettes des Etrennes Spirituel.*

Spirituelles de François Ourſel, Imprimeur, Tome II page 90, & les Fleurons de la Croix & inſtrumens du martire des Saints, Tome III, page 53, N° 8, & page 58, N° 18.

Les Vertus Sacrées & Morales ſe repréſentent par les attributs qui leur ſont propres : par exemple les trois Vertus Théologales, la *Foi*, l'*Eſpérance* & la *Charité*. La Foi a une croix à la main & ſon voile rabattu ſur les yeux ; l'Eſpérance éleve les yeux au Ciel & s'appuye ſur une ancre ; & la Charité tient un cœur enflammé d'une main, & donne à tetter à des Enfans. On peut même repréſenter ſous une ſeule figure ces trois *Vertus Sacrées* ; ſçavoir, par une femme levant la tête au Ciel & les yeux couvert d'un voile, s'appuyant ſur une ancre & tenant un cœur enflammé. *Voyez au Recueil des Papillon cette figure des trois Vertus, Tome III, page 59, proche le N° 41, plus bas une autre même page, & page 60 ſept petits Fleurons des Saints Miſteres, où ſe trouve pareillement cette même figure.* A l'égard des autres Vertus & des Vices perſonnifiés, conſultez le livre de *l'Iconologie de I. Baudoin & de Cæſar Ripa*, & s'il eſt fini, le livre de *la nouvelle Iconologie Hiſtorique du ſieur de la Foſſe.*

Les attributs des Dieux du Paganiſme & de la Fable ſont, pour *Jupiter*, le feu & la foudre liés en faiſceau & l'aigle ; pour *Junon*, le ſceptre & le paon ; *Saturne*, ou le *Temps*, la faulx & l'horloge de ſable ; *Cérès*, les épis de bled, les lyons & la couronne ornée de murs & de tours ; *Mars*, le coutelas, le bouclier & les drapeaux ; *Minerve*, *Pallas* ou *Bellone*, la lance, l'égide ou tête de Méduſe dans ſon bouclier, la chouette ou le hibou & l'olivier ; *Apollon*, ou le *Soleil*, le chef rayonnant, la lyre & les lauriers ; *Diane*, ou la *Lune*, le croiſſant, l'arc, le carquois, les fléches & la biche ; *Vénus*, la pomme d'or, les tourterelles & les trois Graces ſes ſuivantes, leſquelles ſont toujours repréſentées

toutes nues; l'*Amour*, ou *Cupidon*, l'arc, le carquois, le bandeau & le flambeau; l'*Hymenée*, le flambeau pareillement, & le chapeau ou la couronne de roſe ſur la tête; *Neptune*, le trident, les chevaux marins & les terreſtres; *Pluton*, la fourche en guiſe de ſceptre, & la couronne à pointes; *Bachus*, les raiſins, les pampres, la coupe, le thyrſe terminé en grape de raiſins & entouré de lierre & de feuilles de vigne, & les tigres; *Momus*, la marotte, ou ſceptre de la Folie, & le bonnet avec des grelots; *Plutus*, des ſacs d'argent, & ſi l'on veut les yeux couverts d'un bandeau; les neuf *Muſes*, avec les attributs qui ſont particuliers à chacune; *Mercure*, le caducée, le chapeau avec ailes & les talonnieres ailées; *Hercule*, la maſſe, l'hydre, la peau du lyon ſur le corps, &c.; *Flore*, des fleurs; *Pomone*, des fruits; *Pan*, la flute champêtre à ſept tuyaux. *Voyez, pour tous les attributs des Divinités payennes, le Fleuron du concert, Tome III, page 53, N° 5 du Recueil des Papillon.* La Poéſie a adopté tous ces attributs de la Fable, & de concert avec la Peinture & la Sculpture, a perſonnifié non ſeulement toutes les Vertus & les Vices, mais même les Paſſions, les Royaumes, les Provinces, les Villes, les Sciences, les Arts & preſque tout ce qui peut tomber ſous les ſens; ne pouvant entrer dans ce détail immenſe, je dirai ſeulement que les Vertus ont pour attributs ceux qui ſont convenables à leur caractere particulier, comme par exemple la *Prudence*, le miroir & le ſerpent; la *Force*, la maſſe & les branches de chêne; la *Juſtice*, l'épée & les balances, & ainſi des autres. Des vices, l'*Envie* ſe repréſente par un homme les cheveux hériſſés & dévorant un cœur; l'*Avarice*, par un autre entaſſant des ſacs d'argent, ou comptant des eſpeces monnoyées, & ainſi des autres. L'*Hiſtoire* d'autre part eſt repréſentée par une Nymphe ailée qui écrit; l'*Aſtronomie* a pour attribut un ſceptre & un globe ſemé d'étoiles: celui de la terre où l'on repréſente des traits figurans des continents, des iſles

& des mers, eſt particuliérement annexé aux figures le la Géographie, de la Corographie & de la Géométrie, & ainſi des autres Sciences. A l'égard des Royaumes perſonnifiés toujours par des figures de emmes, leurs *globes* ou leurs *écus* ſont ornés de eurs armes; il en eſt de même des Provinces & les Villes ſur l'écu deſquels leurs armes ſont reréſentées, & ces dernieres ſont ordinairement couronnées d'une couronne murale ou ornée de tours.

SECTION DEUXIEME.

DES Attributs des Spectacles & des Jeux, de la Chasse & de la Pêche, de la Guerre & de la Paix, des Maritimes & du Commerce, des Sciences & des Arts.

LES attributs des Spectacles, comprénant ceux des Opéras & Comédies héroïques, morales & bouffonnes, & ceux des Jeux, s'étendent à toutes les fêtes & divertissements qui se donnent dans les réjouissances publiques, tels que les carousels, feux d'artifices, bals, illuminations, joutte ou lutte sur l'eau à la lance, tirage de l'oye, &c.

Pour les Opéras & Comédies héroïques, les casques surmontés de plumes, les corcelets & côtes d'armes à la grecque & à la romaine, les brodequins, toutes les armes anciennes, les instrumens de musiques antiques & modernes entremêlés des attributs des Divinités payennes, les manteaux royaux à la grecque & à la romaine, les robes & corcets de femmes, & jupes ornées de pierreries; tout cela, dis-je, peut entrer dans la composition des ornemens d'Opéra & de Comédie, les masques y entrent pareillement; & dans la Comédie italienne & l'Opéra comique, le masque d'Arlequin & sa batte, le grand chapeau du Docteur Balouard & son masque à la barbe tortillé en andouille, la face du Scaramouche, le bonnet de Polichinel, des seringues, des vessies de porc au bout d'un baton, des guittares, des castagnettes, tambours de basque, &c., sont toutes choses relatives à ces bouffonneries, & qui sont propres encore aux spectacles des danseurs de corde & des Marionnettes. *Voyez les petites vignettes de la page 87, N° 15, 16 & 17, Tome II du Recueil*

les Papillon, & celles de cette section & de la suivante; cette dernière, quoique gravée à la hâte & assez grossière, mettra au fait de tous les instrumens comiques.

Les attributs des carousels sont les lances à courir la bague, les dards à darder les têtes de carton, le faquin ou buste de bois sur son pivot, les chevaux richement harnachés, les masques, les épées & armures à l'antique, &c.; les fusées, les sauciſſons, les gerbes, les soleils, &c. conviennent aux attributs des feux d'artifices; les lustres, les girandoles, &c. pour les bals; les lances de bateliers, les rames, l'oye attaché à une corde tendue sont les attributs des fêtes sur l'eau, auxquels fêtes & jeux on peut joindre les divertissemens de la chasse & de la pêche; les arbres ou des branches, des hures de sangliers & de cerfs, des lievres, des lapins, des perdrix, bécasses & autres gibiers, des cors & cornets de chasse, des chiens barbets, des levrettes & des toiles ou filets pour enfermer le gibier, des pieges, des chevaux, des gibecieres, des fusils, des épées, des épieux, &c. sont tous attributs qui conviennent à la chasse; pour la Pêche, les filets ou rets de pêcheur, les bateaux, des avirons, des piéges & paniers d'osier à prendre le poisson, des rames, du poisson de mer & de riviere, des baquets à le mettre, des hachettes, des crocs de batelier, des pelles à vuider l'eau des bateaux, &c. sont tous attributs & instrumens & outils convenables à décorer une composition relative à la pêche.

Les attributs de guerre sont, comme je l'ai dit ci-devant section VI du premier chapitre de cette partie, les trophées, faisceaux & groupes d'armes, drapeaux, timbales, tambours, trompettes, branches de lauriers, palmes, canons, mortiers, bombes & boulets, fusils, pistolets, sabres, épées, carquois, fleches, dards, lances, haches, masses d'armes, &c. *Voyez pour toutes ces choses au Recueil des Papillon les Vignettes, Fleurons & Lettres Grises militaires qui y sont en quantité, & pour l'exercice des*

Fantaſſins, Cavaliers & autres Soldats, la Vignette militaire de l'Encyclopédie, page 62, N° 8 du Tome II, & celle au N° 13 même Tome, page 72.

Les attributs de paix ſont les branches d'olivier, les cornes d'abondance remplies de fruits, d'épis de bled, & celles, ſi l'on veut, remplies d'attributs des dignités, comme les couronnes royales, celles de Ducs, de Marquis, de Comtes, de Barons, la thiare, les chapeaux de Cardinaux & d'Evêques, les mitres, croſſes, croix, &c. les cordons bleus & autres coliers d'ordres de Chevalerie, les diamans & autres pierres précieuſes, les coliers de perles, les attributs des Sciences & des Arts, enfin des pieces d'or & d'argent; on y joint auſſi des attributs de l'agriculture, les ruches à miel, les gerbes de bled & tout ce qui peut ſignifier l'abondance, la joye & la tranquillité. *Voyez au Recueil des Papillon les Vignettes & Fleurons, où vous trouverez des cornes d'abondance & de dignités; & la Vignette des armes du Roi, avec les ſimboles de la paix, Tome II, page 72, N° 15.*

Les attributs & ornemens maritimes ſont compoſés de tous les inſtrumens qui ſont d'uſage dans la marine, comme ancres, harpons, rames, avirons, mâts, cordages, voiles, banderoles, flammes, pavillons, bannieres, &c., & de tous les coquillages, poiſſons, rocailles, plantes maritimes, comme corail, éponges, roſeaux, &c.; on peut grouper tout cela ſuivant ſon goût, pour y donner de l'élégance; les attributs des fleuves & rivieres ſont à peu près de même genre, les roſeaux & plantes aquatiques particuliérement y conviennent. *Voyez les Vignettes & Fleurons maritimes du Recueil des Papillon, & principalement la Vignette de la page 74 du Tome II, N° 8, le cadre des paſſeports du Marquis de Bandol, page 72 du Tome I, & celui de la compagnie des caraques même Tome, page 74, N° 1.*

Le commerce a des attributs extrêmement étendu:

& qui entre aussi dans ceux de la paix dont j'ai parlé. Le caducée de Mercure est particuliérement le simbole du commerce sur lequel ce Dieu préside; toutes les marchandises de telles especes que ce soit peuvent se représenter pour attributs du commerce; les balots, les livres de compte, les lettres de change, les plumes à écrire, les cornets à l'encre, des comptes d'arithmétique, des quittances, & généralement tout ce qui se vend & s'achete peut y entrer. La *bonne Foi* représentée par deux mains qui se tiennent, est un des principaux de ces attributs; & la *Fidelité* & la *Concorde* sont des Vertus personnifiées qui y entrent naturellement; la premiere est accompagnée d'un chien & tient une clef & un cachet; l'autre tient d'une main sur un plat un cœur avec des grenades ouvertes où l'on voit les grains, & de l'autre main un faisceau consulaire. Les cornes d'abondance sont des simboles pareillement du commerce que l'abondance fait fleurir. Enfin des sacs d'or & d'argent, & des pieces de monnoye sont les nerfs & le but du commerce, & par conséquent ses principaux attributs, de même que les ruches à miel. *Voyez au Recueil des Papillon le Fleuron de la Concorde & de la Fidélité, Tome III, page 36, N° 3, lequel est en tête de la deuxieme partie du premier Tome du présent Traité, & tous les ouvrages où vous trouverez des actions de commerce & de trafic.*

Les Sciences & les Arts ont tous leurs attributs particuliers & qui leur sont propres, désignés principalement par les choses dont ils instruisent, ou par les outils qui servent à y travailler. *Voyez à cet effet le Fleuron du Génie de l'Encyclopédie, & celui de la Médecine du même ouvrage au Recueil des Papillon, Tome III, page 53, N° 3 & 4, dont le dernier est ci-devant page 323, vous y trouverez un grand détail d'instrumens des Sciences & des Arts, de même qu'aux Vignettes & autres Fleurons que vous trouverez en parcourant ce Recueil, particuliérement le Fleuron*

de l'image N. D. même Tome, page 55, N° 7, que vous trouverez aussi dans le premier Tome de ce Traité page 476, celui de l'Histoire même Tome, & Recueil des Papillon, page 54, N° 1, & un autre même page, où est le Génie des Arts que des enfans couronnent, & ci-après, page 345, un autre fait pour l'Encyclopedie.

Or, comme le Génie des Sciences & des Arts du premier Fleuron de l'Encyclopédie, dont je viens de parler, ayant une flamme sur la tête entourée d'une couronne de fleurs, des ailes au dos & tenant une regle, un compas & un porte crayon, est une personnification sublime & parlante de l'industrie des Sciences & des Arts, & que je me suis appliqué dans les vignettes de l'Encyclopédie & dans son alphabet de lettres grises, de représenter le plus qu'il m'a été possible des figures des Sciences & des Arts telles que les Poëtes, les Sculpteurs & les Peintres les ont personnifiées, je vais donner l'énumération de celles que j'y ai mises, afin de mettre un peu au fait de toutes ces sortes de figures.

Les six Vignettes de l'Encyclopédie sont placées *dans la page 62 du Tome II du Recueil des Papillon.* Dans la premiere, N° 3, on y voit des Imprimeurs en lettres qui travaillent à l'*Imprimerie*, que l'on peut personnifier par une femme appuyée sur une forme de lettres, tenant un composteur d'une main, & de l'autre une feuille in-quarto ou in-douze imprimée, & proche d'elle une casse d'imprimerie: de la bibliotheque qui est derriere les imprimeurs, on voit une figure de femme qui paroît en sortir & descendre des dégrés; elle regarde le ciel, a les mains jointes & un compas ouvert sur la tête dont les pointes sont tournées en haut, cette figure représente la *Theorie*. Tout proche en est une autre pareillement de femme & assise, qui d'une main tient un plomb au bout d'une corde, & de l'autre un compas les pointes appuyées à terre, celle-ci représente *la Pratique* ou l'opération de la main, souvent plus so-

lide par l'expérience que toutes les spéculations que la Théorie peut former dans l'esprit de ceux qui veulent faire de nouvelles découvertes dans les Arts. Sur le devant de la vignette, *la Peinture*, sa palette & ses pinceaux à la main, montre de l'autre un tableau à la *Logique* représenté par un jeune femme le morion en tête avec un faucon pour cimier, tenant une épée de la main droite & quatre cloux de la gauche; & comme souvent une même chose est personnifiée différemment, je dirai ici que la *Logique* se représente aussi par une fille les cheveux épars & assez longs, tenant un bouquet de fleurs de la droite avec au-dessus les mots *Verum & Falsum*, & de la gauche un serpent. Derriere la premiere figure de la *Logique*, s'en voit une autre de la *Science* qui a des ailes à la tête, un miroir dans une main & une boule dans la gauche avec un triangle au-dessus. On voit proche d'elle *la Vérité* toute nue tenant un soleil de la main droite qu'elle regarde, de la gauche un livre ouvert avec une palme, & sous son pied le globe du monde.

La deuxieme figure de l'Encyclopédie N° 4 présente dans le fond du côté gauche la figure générale d'*Académie* par une dame vénérable & l'air héroïque, ayant sur la tête une couronne d'or, tenant de la main droite une lime avec ces mots à l'entour, *Detrahit at que polit*, & de la gauche une guirlande de laurier, de lierre & de mirthe où pendent deux pommes de grenade; la chaire sur laquelle cette dame est assise est parsemée de feuillages & de fruits de cedre, de cyprès, de chêne, d'olivier, &c. & posée dans un lieu champêtre où elle paroit être à l'ombre avec quanté de livres à ses pieds, parmi lesquels un singe badine & joue. Derriere cette figure est représentée celle de l'*Architecture* par une jeune femme tenant dans les mains le dessein d'un portail de palais avec une regle, un compas & une équerre. Proche de cette figure en-devant est

l'*Astrologie*, ayant des ailes au dos, couronnée d'étoiles, un soleil sur la poitrine, un sceptre d'une main & un compas encore mieux si l'on veut, & à ses pieds un globe semé d'étoiles: j'y ai fait une sphere & toute auprès un aigle. *La Grammaire* est remarquable au devant d'elle, tenant de la main droite un vase plein d'eau dont elle arrose une plante, & de l'autre un rouleau où sont ces mots, *Vox Litterata & articulata debito modo pronunciata*; on la représente aussi par une jeune femme tenant une lime d'une main & de l'autre des verges, & qui a les mamelles découvertes d'où il coule du lait en abondance. A côté de la Grammaire est représentée l'*Arithmétique* par une femme la robe semée de notes de musique & de chiffres arabes, avec au milieu les mots, *Par & Impar*; elle tient un livre ouvert dont elle considere les nombres. Proche d'elle est la *Géometrie* figurée par une femme ayant des ailes à la tête, tenant un compas & une planche ou carton sur lesquels sont tracées des figures de Géometrie; on peut y ajouter une regle & des livres de cette Science. Derriere ces dernieres figures est celle de l'*Agriculture* couronnée d'épis de bled, tenant d'une main la figure du zodiaque & de l'autre un arbrisseau, avec à ses pieds le coutre ou fer d'une charrue & un arrosoir; on peut y ajouter une pelle, une bêche, une faucille, &c.

Je passe de la deuxieme à la quatrieme vignette de l'Encyclopédie, N° 6, parce que la troisieme n'a aucune figure allégorique. Cette quatrieme a la *Poësie* au milieu assez remarquable par être couronnée de laurier, par la trompette qu'elle a dans ses bras & le livre qui est devant elle. La *Fidelité* l'accompagne, tenant une clef d'une main & un cachet de l'autre avec son chien derriere elle. De l'autre côté se voit une figure regardant dans un livre des médailles, & proche d'elle l'*Histoire* dont je parlerai dans un autre morceau, parce qu'il ne paroît

ici que sa tête & la main dont elle tient sa plume.

Dans la cinquieme vignette de l'Encyclopédie, N° 7, placée Tome III, page 91, est représentée au milieu la *Philosophie* par une femme majestueuse, des nuages autour de la tête, tenant de la main droite un sceptre & de l'autre des livres, avec sur l'estomac la lettre ⊙, & au bord de sa robe un pi grec π. D'un côté derriere elle se voit la *Mesure* personnifiée représentée par une femme de bonne mine modestement vêtue, tenant d'une main le pied romain & de l'autre l'équerre & le compas, avec à ses pieds & à côté d'elle le quarré géométrique & le niveau avec son plomb; & tout proche, la *Vigilance* accompagnée d'une grue tenant une pierre dans sa patte, d'une main elle tient une lampe allumée & de l'autre un livre. De l'autre côté de la Philosophie & derriere elle est placée l'*Imagination* qui a les mains croisées l'une dans l'autre, la tête & les yeux levés au ciel, avec de petites figures en façon de couronne sur la tête, les cheveux qui doivent être hérissés & des ailes proche des oreilles.

La *Médecine* représentée dans le Fleuron de l'Encyclopédie, *T. III du R. des Papillon, p. 53, N° 4, & ci-devant p. 323*, est vêtue à l'antique, une couronne de laurier sur la tête, tenant le bâton noueux d'Escu-lape entouré d'un serpent, avec un cocq auprès d'elle, qu'on lui met si l'on veut dans l'autre main. Dans ce même Fleuron est la *Géometrie* dont j'ai déja parlé ci-devant. La *Musique*, la *Tragédie* & la *Comédie* toutes les trois dans le Fleuron même Tome, page 54, N° 8. La premiere a un rossignol sur la tête & joue d'une lyre qu'elle tient dans ses mains, elle a un livre de musique devant elle posé sur un enclume avec des marteaux au-dessous, & à ses pieds des instrumens de musique & des balances dans lesquelles sont aussi des marteaux; la *Tragédie* est remarquable par le poignard qu'elle tient d'une main, les sceptres & la couronne qu'elle tient de l'autre; &

la *Comédie* par les masques qu'elle tient, par sa couronne de laurier, &c. Dans la même page 54, N° 10, l'*Histoire* écrit dans un livre appuyé sur le Tems tenant la faulx, & j'ai représenté la *Phisique naturelle* par une femme presque toute nue, tenant dans sa main quelques plantes, & ayant au-dessus d'elle l'oiseau de Paradis, & proche d'elle & à ses pieds plusieurs choses relatives à l'histoire naturelle, avec les noms sur plusieurs papiers des auteurs qui en ont écrit, comme Dioscoride, Pline, &c, avec plusieurs livres. *Voyez ce morceau ci-après, page 345.*

L'*horographie* même Tome page 55, N° 18, ou la science de faire des cadrans solaires, est représentée par une femme une horloge de sable sur la tête, en sa main une regle & un compas, & de l'autre un cadran solaire sur lequel le soleil donne, j'ai ajouté au bas une horloge d'eau quoi qu'étrangere au sujet, & de l'autre un anneau solaire avec plus de raison, puisque par son exposition au soleil on peut voir l'heure qu'il est sur ses divisions.

Dans l'Alphabet de l'Encyclopédie, *Tome III du Recueil des Papillon, page 8, N° 5*, il y a peu de figures des Arts personnifiées, parce que j'y ai mis des ouvriers de beaucoup d'ouvrages différens: voici seulement celles qui y sont. Dans la lettre A est l'*Astronomie* le sceptre en main, une couronne d'étoiles sur la tête, & à ses pieds un globe celeste & un livre; la lettre C contient un *Chimiste* assis proche de ses fourneaux, & tenant une phiole dans sa main; dans la lettre E est représentée l'*Eloquence* le casque couronné en tête avec un corselet à la grecque ou à la romaine, elle tient la foudre d'une main & de l'autre le caducée de Mercure, avec près d'elle une horloge de sable & des livres; on peut la représenter encore par une femme couronnée de laurier, tenant un caducée le bras appuyé sur un livre & l'autre main levée comme si elle faisoit un discours éloquent; dans la lettre G sont les figures de la

Géometrie, dont j'ai déja parlé, & la *Géographie* tenant un compas, & auprès d'elle un globe terreſtre; enfin dans la lettre H eſt l'*Hydographie* ou l'Art de la Navigation, elle tient d'une main une carte marine avec un compas & dans l'autre un navire, à ſes pieds eſt une bouſſole & au-deſſus d'elle le ciel eſt ſemé d'étoiles.

Par toutes ces figures perſonnifiées, on peut concevoir une partie de toutes les autres que l'on peut employer & même compoſer dans un deſſein, outre les principales fixées par les anciens & les ouvrages des Poëtes, des Sculpteurs & des Peintres; & comme la *Sculpture* eſt repréſentée par une femme tenant un maillet d'une main & de l'autre des fermoirs & autres outils de Sculpture, avec un buſte auprès d'elle, je n'ai pu faire mieux que de repréſenrer la *Gravure en bois*, dans l'Affiche de ce Traité, par une femme aſſiſe ſous un poirier & un buis, arbres dont le bois eſt particuliérement propre à cette gravure, elle tient de la main droite la pointe à graver en bois, & elle eſt accompagnée de la *Sculpture ſa ſœur* aſſiſe à côté d'elle & la main appuyée ſur ſon épaule; d'un côté un peintre italien & Guttemberg préſentent à la *Gravure en bois* les premieres eſtampes & les premieres impreſſions gravées en bois; & de l'autre un chinois, un japonois & un indien lui préſentent auſſi leur impreſſion & celle des toiles peintes, &c. Au bas de l'affiche ſont des génies qui gravent, vuident & impriment des planches de bois, ils ſont grouppés ſur des outils & ſur des inſtrumens de cet Art, &c. Ce morceau de fortes tailles ſera *à la page 1 du Tome IV du Recueil des Papillon.* Au reſte on peut, ſi l'on veut, faire agir toutes les figures perſonnifiées des Sciences & des Arts, c'eſt-à-dire, au lieu d'être en repos avec leurs attributs, d'être en action d'operer, comme par exemple la Peinture peignant un tableau, la Sculpture ſculptant un buſte ou une figure, l'Aſtronomie & la Géometrie meſurant des diſtances & traçant des courbes ou des cercles avec le compas, & ainſi des autres ſuivant ce qu'elles repréſentent.

SECTION TROISIEME.

DES Attributs du Tems & de l'Année; des Saisons & des Mois, tant à la Campagne qu'à la Ville, & des Attributs Champêtres, Pastorals & Funéraires.

NE personnifiant point le Tems par la figure de Saturne avec la faulx, on le représente par une *Horloge de sable* entre deux ailes, & si l'on veut, on y ajoute la *Faulx*. A l'égard de l'Année, sa véritable figure simbolique, tiré des anciens Egyptiens, est d'un *Serpent* qui formant un cercle parfait, à le bout de sa queue dans sa gueule; on peut groupper toutes ces choses pour former le Tems & l'Année sur, ou avec un livre ouvert qui désigne l'histoire des siecles du Monde. *Voyez au Recueil des Papillon, Tome III, page 54, N° 13, un Fleuron avec ces attributs, & celui page 55, N° 10.* L'Année personnifiée se représente par la figure du *Dieu Janus* ayant deux visages & même quatre suivant quelques Auteurs, une couronne antique ou Royale à pointes sur la tête; un bâton dans la main droite, une clef dans l'autre & un navire proche de lui. Les quatre saisons se représentent de deux façons; par la Déesse *Flore* avec ses attributs pour le *Printemps*; *Cerès* avec les siens pour l'*Eté*; *Pomone* avec les siens pour l'*Automne*; & l'*Hiver* par *Saturne*, comme le plus froid des Astres, ou par *Vulcain* auprès de sa forge. L'autre maniere de représenter les saisons est de figurer le *Printemps* par une jeune fille couronnée de fleurs & tenant des bouquets dans ses mains; l'*Eté* par une autre couronnée d'épis & tenant d'une

main une gerbe de bled, & de l'autre, si l'on veut, une torche allumée; l'*Automne* par une femme de bonne mine couronnée de pampres, tenant d'une main une grape de raisin & de l'autre une corne d'abondance pleine de fruits; & l'*Hiver* par une vieille femme vêtue d'une robe fourrée, ou par un vieillard vêtu de même, l'un ou l'autre se chauffant devant un brasier ou un vase plein de feu.

L'Année & les Saisons se peuvent représenter pareillement par de petits génies avec les attributs que je viens d'expliquer, de même que les mois dont je vais parler.

Toutes les figures des mois que je vais détailler ont des ailes au dos, & les signes sont figurés par les animaux dont ils portent le nom.

Comme ces figures allégoriques sont tirées des Romains, je commence par le mois de *Mars*, le premier de l'année martiale. Ce mois se représente en jeune guerrier tenant dans sa main gauche le signe du *Belier* entouré d'une guirlande de fleurs, & de la droite une coupe remplie des fruits de la saison.

Le mois d'*Avril*, jeune garçon couronné d'une guirlande de myrthe, tient d'une main le signe du *Taureau* entouré des fleurs qui naissent dans ce mois, & dans l'autre une coupe pleine des fruits & des plantes de la saison.

Le mois de *Mai*, jeune homme dont l'habillement est semé de toutes sortes de fleurs, en a une couronne sur la tête, & tient d'une main le signe des *Jumeaux* entouré de roses & de l'autre un rameau verdoyant.

Le mois de *Juin* est couronné d'épis qui sont encore verds, il tient dans la main droite le signe de l'*Ecrevice* entouré d'épis pareils, & dans la gauche une coupe remplie des fruits de la saison.

Une couronne d'épis mûrs entoure la tête du mois de *Juillet*, il tient d'une main le signe du *Lyon* en-

touré d'une guirlande de barbeaux, coquelicots, &c., & de l'autre une taſſe remplie de fruits de la ſaiſon, il eſt repréſenté jeune comme les mois précedents.

Août eſt repréſenté le regard effroyable à cauſe des chaleurs de la canicule, ſa couronne eſt de roſes de damas, de jaſmins, &c., il tient d'une main le ſigne de la *Vierge* entouré de mêmes fleurs, & ſi l'on veut encore de quelques épis, & dans une coupe des pêches, abricots, poires, melons & autres fruits.

Le mois de *Septembre* eſt repréſenté le viſage riant avec un habillement de pourpre, une guirlande de pampres & de raiſins ſur la tête, tenant d'une main le ſigne de la *Balance* entouré de même, & de l'autre une corne d'Amalthée pleine de raiſins, de pêches, de figues, de poires, de grenades & autres fruits.

Octobre eſt repréſenté ſous la figure d'un jeune homme couronné de feuilles de chêne, qui tient de la main droite le ſigne du *Scorpion*, & de la gauche un panier plein de champignons, de neffles, de noix, de châtaignes & autre fruits de la ſaiſon.

Un jeune garçon couronné de feuilles d'olivier repréſente le mois de *Novembre*, il tient le ſigne du *Sagittaire* dans un cercle, ſi l'on veut décoré des racines que la terre produit dans ce mois là & dont eſt remplie la corne d'abondance qu'il a dans l'autre main.

On repréſente le mois de *Décembre* le viſage aſſez affreux, ſans guirlande ſur la tête, tenant d'une main le ſigne du *Capricorne* entouré d'un cercle, formé ſi l'on veut de branches d'arbres dépouillées de feuilles & de l'autre main une taſſe pleines de truffes.

Janvier le viſage auſſi diſgracieux à voir, eſt pareillement ſans couronne ſur la tête, il tient le ſigne du *Verſeau* ou verſeur d'eau, entouré ſi l'on veut encore de branches d'arbres ſans feuilles.

Enfin

Enfin le mois de *Février* auſſi peu gracieux à voir que les deux mois précédents, & la tête ſans guirlandes, tient à deux mains ou d'une ſeulement le ſigne des *Poiſſons* entouré pareillement ſi l'on veut de branches d'arbre dépouillées de feuilles.

Comme ordinairement la gravure en bois eſt employée à orner de grands calendriers d'un pied ou deux de haut, & pour ceux de cabinets, tels qu'il s'en fait à Rouen, à Paris & en d'autres Villes, & pour les petits almanachs portatifs, où particuliérement les mois ſont décorés de vignettes, je m'étends beaucoup ſur cet article, afin de mettre abſolument au fait de ce que l'on peut y faire pour les décorer gracieuſement.

Lorſqu'on ne voudra repréſenter les ſignes des mois que par leur caractere particulier ſans figures, on les fera de cette façon.

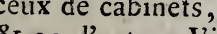

le Verſeau. les Poiſſons. le Belier. le Taureau.

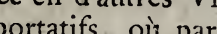

les Gémeaux. l'Ecrevice. le Lyon. la Vierge.

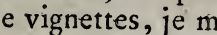

les Balances. le Scorpion. le Sagittaire. le Capricorne.

Juſqu'à préſent dans les almanachs communs de Province & des Pais Etrangers, on a repréſenté les mois par l'ouvrage qui ſe fait en campagne dans chacun, tant pour le labourage que pour la coupe des bois, les moiſſons, la cueille des fruits, la vendange, la tonte des brebis, le tuage des cochons, &c., auquel s'ajoutent les ſignes ci-deſſus à chaque mois, ſoit en caracteres ou figurés; on y peut mettre par conſéquent tout ce qui ſe fait dans l'Agriculture pendant chaque mois, & décorer chacun des outils qui y ont rapport, comme charrue, bêches, pelles, faulx, ſerpes, faucilles, cognées, hottes, baquets,

machines à battre le beurre, pots au lait, vans, arroſoirs, tonneaux, rateaux, ſcies, fourches, fléaux, hachettes, brouettes, &c., & ſi l'on veut y ajouter les choſes d'uſage à la Ville dans chaque mois ou ſaiſon, on y joindra des manchons, des parapluyes, des éventails, des paraſols, des baſſinoires, des inſtrumens de muſique, des maſques, des callebaces de baigneurs, des inſtrumens d'Arts & Métiers, des cages, des ſouflets de chambre, des poëles à mettre de la braiſe, &c.

L'on peut encore, comme j'ai fait dans des ouvrages que je vais indiquer, orner la décoration des mois par les fêtes de réjouiſſances & les actions celebres & publiques qui ſe font dans quelques-uns, comme la criée du roi boit, les réjouiſſances du carnaval, les bals, le feu d'artifice de la Saint Jean, le concert des Tuileries la veille de la Saint Louis, la Saint Martin, la rentrée du Parlement, &c. *Voyez, pour tout ce que je viens de dire ſur les mois, au Recueil des Papillon, Tome II, les 12 mois de l'almanach in-4° alleman de Monſieur Pierron de Manheim, page 48, ceux du petit almanach de Paris page 49; les petites vignettes page 91 du même almanach de Paris, faites deux fois & différemment, qu'on trouvera ci-après dans le ſupplément, à l'endroit où je parle de l'année 1727, douze autres encore plus petites du petit almanach de François Ourſel, Imprimeur de Rouen, & Tome III, page 56, N° 23, les ſix Fleurons ovales & emblématiques, les douze ſignes des mois en tête & figurés, pour les étrennes ſpirituelles du même Imprimeur.*

Les attributs champêtres & paſtorals doivent être compoſés, non ſeulement de tout ce qui décore naturellement les campagnes, mais encore de tous les outils champêtres dont j'ai parlé ci-deſſus, & de toutes les choſes animées & inanimées qu'on y voit, tels que bœufs, belliers, moutons, chevres, chevaux, cochons, cerfs, biches, ſangliers, loups, chiens, &c. coqs, poules, poulets d'inde, canards,

&c. lievres, lapins, oiseaux de toutes especes, poissons, arbres, arbrisseaux, plantes, fleurs, fruits, filets, rets, piéges à prendre gibier & poissons, muettes, cors de chasse si l'on veut, chapeaux de paille, flageolets, houlettes, cornemuses, pannetieres, paniers, ruches à miel, œufs, beurre, lait, fromage, fagots, cotrets, buches, &c. *Voyez ce que vous pourrez trouver de toutes ces choses dans les ouvrages répandus dans les volumes du Recueil des Papillon, & le fleuron de la bergere, page 395 du I Tome de ce Traité.*

A l'égard des attributs funéraires, on décore les mausolés de figures & vertus emblématiques, avec ordinairement les armes des personnes Eminentes, Rois, Princes & autres en l'honneur desquels le mausolé est élevé. Les têtes de morts avec ailes de chauves-souris aux deux côtés, ou sans ailes posées sur des os en sautoir, des larmes, des flammes, des flambeaux & des cierges allumés, des girandoles, des piramides pareillement ornées de cierges, des branches de cyprès, des urnes, des cassolettes de parfums, des rideaux, des linges, des draps noirs & mortuaires pareillement semés de larmes & de flammes & doublés d'hermine, les sarcophages, les cercueils, bieres, tombeaux, &c. sont tous ornements funebres, les épitaphes sont ornées pareillement d'attributs mortuaires, & de même que les mausolés quelquefois de pleureuses & génies pleureurs, tenant des torches ou allumées ou éteintes & fumantes. *Voyez au Recueil des Papillon, Tome II, page 77, N° 7, la vignette de l'oraison funebre de Madame la Maréchale de Bellisle, & même Tome, page 90, la petite vignette des étrennes spirituelles d'Ourcel, où est un tombeau avec un petit pleureur au pied.*

SECTION QUATRIEME.

INSTRUCTION sur la maniere de retoucher proprement & correctement la Gravure en Bois.

AYant cherché dans les sections précédentes de ce chapitre à former le goût du graveur en bois qui voudra se distinguer du commun, il faut maintenant que je le guide autant que je pourrai dans l'Art de retoucher la gravure en bois, d'où dépend certainement sa plus grande perfection.

Retoucher la gravure en bois c'est revenir sur une planche nouvelle pour la perfectionner en affoiblissant les tailles, les traits & les contours qu'on trouvera à une premiere épreuve trop durs, trop gros, roides ou trop marqués. L'Art de retoucher notre gravure est sans contredit la partie qui demande le plus d'attention, de goût & de précision. Il n'y a presque pas de morceau gravé en bois qui n'ait besoin après la premiere épreuve d'être retouché, quelque net qu'il paroisse, à moins qu'il ne soit d'une forte taille, comme une affiche de comédie, &c. Les pieces délicates ne peuvent rester gravées au premier coup, parce que destinées pour l'imprimerie en lettre, & la presse les foulant beaucoup plus que le rouleau dont les graveurs en bois se servent pour faire leurs épreuves, il s'ensuit qu'une épreuve imprimée au rouleau paroîtra bien nette, & cependant toutes les tailles déliées en viendront trop dures si on la tire à la presse; on ne peut donc se dispenser de retoucher les pieces délicates.

L'Art de retoucher ne dépend pas simplement d

rendre des tailles, un trait ou des contours plus déliés qu'ils n'ont été gravés, il faut le faire avec jugement, & sans goût ni dessein il sera toujours bien rare de le faire comme il faut. V. Le Sueur s'y est trompé souvent tout habile graveur en bois qu'il ait pu être; car le dessein y est si nécessaire que sans son secours on peut déplacer les contours & les muscles d'une figure & faire de grandes fautes dans le clair-obscur, soit en diminuant l'épaisseur du trait par le côté qui ne seroit pas convenable, ce qui enfleroit ou rendroit plus mince le muscle ou la partie qui seroit retouchée; soit en retouchant mal à propos des tailles, ce qui rendroit plus clair l'endroit retouché, ou bien en courbant un peu une ligne droite ou en redressant une ligne courbe, &c. On prendra donc bien garde d'user prudemment de la retouche; si l'on est pas assez fort dans le dessein pour retoucher de son chef, on s'attachera de regarder & confronter contre l'épreuve de la gravure que l'on aura faite, le dessein qui aura servi de modelle, & l'on tâchera de se conformer très-exactement au trait, aux contours & au clair-obscur.

Pour retoucher, on aura soin, l'épreuve faite, de ne point essuyer la planche, c'est-à-dire, en faire une seconde épreuve sans y mettre d'encre, autrement on risqueroit de ne point voir comme il faut les tailles, &c. à retoucher, n'y restant point assez d'encre dessus pour les pouvoir bien remarquer; & l'épreuve devant soi, (n'oubliant pas de penser que les tailles, &c. de la planche sont à contre-sens de l'estampe, sans quoi on pourroit prendre une taille pour une autre,) on verra si une taille est trop épaisse seulement en quelques endroits ou sur toute sa longueur, afin de passer la pointe dessus la coupant & diminuant aux endroits convenables; & sur-tout, si dans un nombre de tailles paralleles, il s'en trouve de trop pressées contre d'autres, on diminura la taille du côté convenable à égaliser l'entre-deux ou espace de cette taille, afin

que les distances se trouvent égales entr'elles si l'ombre ou l'endroit où elles sont l'exigent; ayant soin d'ailleurs, de ne point trop ôter de bois à la taille qu'on retouchera, autrement on courroit risque de faire une taille perdue qui ne marqueroit plus à l'estampe ou d'une épaisseur inégale; en ce dernier cas on seroit obligé de la retoucher à tous les endroits de sa longueur où l'on n'auroit pas dû passer la pointe.

Il faut avoir soin à mesure que l'on retouchera de brosser les tailles avec la petite brosse à poil doux, figure 33, planche VII, ci-devant page 48, afin que les petits copeaux que l'on fera n'entrent & ne restent pas dans la gravure.

Rien n'est plus difficile dans la retouche, sur-tout dans des ouvrages très-finis, qu'être obligé de diminuer d'épaisseur un trait ou un contour sur le côté où des tailles tiennent ou sont appuyées; pour y parvenir, on le fera taille par taille, c'est-à-dire, qu'on appuira un peu la pointe sur le côté, ou sur le plan incliné de la coupe d'une taille à son extrêmité sur le trait, dans lequel on fera entrer le taillant de la pointe, suivant à peu près l'épaisseur du bois que l'on voudra ôter à ce trait. On fera la même chose vis-à-vis sur le côté de la recoupe de la taille qui précedera celle dont je viens de parler; cela fait on retouchera le trait, enlevant le bois entre ces deux tailles, comme le voici marqué par les points de la figure suivante, ce qui fera trois coups de pointe

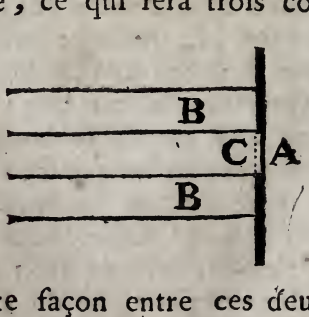

donnés de cette façon entre ces deux tailles, où le trait est marqué A, les tailles B, & le C fait

connoître avec les points ce qui a été diminué & ôté du trait. Il faut donc absolument agir de cette maniere pour diminuer le trait du côté où il tient à des tailles ; car si on faisoit d'abord une coupe dans l'épaisseur du trait & dans toute sa longueur pour couper & recouper ensuite le bois en travers taille par taille, cela feroit coupe sur coupe, & infailliblement toutes les tailles seroient endommagées & interrompues par le bout de ce côté là, & ne tiendroient plus au trait à cause de l'ancienne coupe faite à cet endroit pour le former & le distingue, des tailles, & ainsi le peu de bois enlevé à cet endroit mal à propos gâteroit l'ouvrage & l'on ne pourroit y remédier.

Si quelques tailles, ou plutôt parties de tailles, je m'explique, paroissent ombrer trop quelques endroits, on peut par la retouche d'une en faire deux, & dans certains objets en laisser une nourrie & faire l'autre déliée alternativement pour former des reflets, &c., comme dans le velours, &c.

On peut dans des ouvrages très-délicats & qui auront attaché beaucoup pendant plusieurs jours, attendre si l'on peut au lendemain à en faire la retouche, afin de reposer la vue fatiguée de voir toujours les mêmes objets, & qu'étant reposée on puisse mieux juger seulement de ce qu'il y aura à retoucher à la gravure. Si l'on se servoit de ma méthode de laver mes desseins sur la planche avec l'encre de la chine, & que cela parût y faire quelques épaisseurs dans les parties les plus ombrées, on pourroit laver bien la planche avec une éponge & de l'eau pure, & l'ayant sechée, en faire ensuite la premiere épreuve ; mais on se souviendra toujours, en ayant fait épreuve, de ne la pas laver pour la retoucher, parce que l'encre d'imprimerie pourroit salir l'entre-deux des tailles à ne pouvoir plus facilement le distinguer pour retoucher la gravure.

En retouchant les figures humaines & les animaux,

ſi par exemple à de petites têtes de genies, d'enfans, d'anges ou autres, les joues paroiſſent quelquefois plutôt creuſes que remplies dans un viſage de face ou de trois quarts, on peut, en diminuant le trait par dedans, les renfler; que ſi une retouche ne ſuffit pas, une ſeconde ſur ce trait fera ſans doute l'effet déſiré; il en ſera de même des muſcles, des bras, des jambes, &c., & des contours du corps aux hommes, aux femmes & aux enfans que par la même opération on pourra rendre comme il faut, ſoit les renflant comme je dis par diminuer le trait par dedans, ou s'ils ſont trop enflés les rendre plus coulans & ces parties moins groſſes, le diminuant par dehors pluſieurs fois ſuivant qu'il en ſera beſoin, voyant à l'œil en faiſant de fois à autre une épreuve ce qui ſera néceſſaire d'en ôter; car d'ailleurs il y a tel ouvrage qui exige juſqu'à des cinq ou ſix retouches, faiſant des épreuves à chaque fois, afin de les faire avec l'attention convenable & les précautions néceſſaires à n'en point faire de trop qui pourroit gâter le deſſein au lieu de le rendre plus correct; & afin de connoître d'année en année les progrès que l'on pourra faire dans notre gravure par la retouche, on gardera comme je fais toutes les premieres épreuves, marquant même par 1, 2, 3, &c. toutes celles qu'on aura faites de toutes ſortes de morceaux.

Voilà en ſubſtance tout ce que je peux dire à l'égard de la maniere de retoucher; car celui qui ſe ſera déja inſtruit par tout ce que j'ai écrit ci-devant de l'eſprit de mon Art, ſentira bien ce qu'il faudra faire pour retoucher, par exemple, des prunelles trop groſſes à de petites figures, des doigts trop pointus ou pas aſſez ouverts, ou dans des rayons en faire de plus déliés que les autres ou preſque éteins, ce qui fait valoir les derniers & les rend plus brillants, & ce qu'il faudra retoucher dans les rinceaux d'ornemens, dans les figures d'animaux &

autres telles qu'elles puiſſent être. Le goût bien dirigé en donnant aſſez de notions pour y procéder avec préciſion, on verra dans mon ſupplément combien je me ſuis donné d'étude pour parvenir à faire la retouche comme il faut, & que mon activité m'a fait trouver enfin des moyens ſinguliers qui m'ont acquis quelque réputation, & qui pourront ſervir par la ſuite de dégrés à perfectionner mon art de plus en plus en faiſant trouver d'autres découvertes peut être encore plus profitables pour y exceller.

CINQUIEME ET DERNIERE PARTIE.

DES Impressions des Gravures en bois, & secrets touchant les Estampes, & pour fortifier la vue.

CHAPITRE PREMIER.

DE la maniere de faire le Vernis & l'Encre pour imprimer en bois, & des couleurs qui servent à l'impression des Camaïeux.

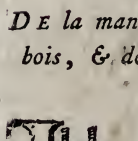

A gravure en bois étant ordinairement faite pour être imprimée avec la lettre d'imprimerie, il s'ensuit que l'encre qui lui convient est la même des imprimeurs en lettres. Je vais donner la maniere de faire cette encre après que j'aurai dit comment on fait le vernis dont elle est composée, tel que feu mon pere le faisoit.

Prenez deux pintes de bonne huile de noix * la plus vieille est la meilleure, mettez les dans une marmite de fer, qui soit assez grande pour que ces deux pintes ne paroissent qu'au tiers de sa profondeur. Il faut avoir un couvercle bien juste pour couvrir la marmite, en cas que le feu se mît dans l'huile

* *On peut augmenter à volonté la quantité d'huile suivant ce qu'on voudra avoir plus ou moins d'encre.*

car par ce moyen on l'étoufferoit en tenant ce couvercle bien ferme deſſus. On laiſſera bouillir cette huile à feu lent pendant deux heures, & on la dégraiſſera en jettant dedans un oignon ou une croute de pain; pour connoître ſi elle prend & s'épaiſſit, on trempera dedans une baguette, ſi l'huile file en la retirant c'eſt une marque qu'elle eſt cuite. On aura une autre marmite bien plus grande que la premiere, auſſi avec ſon couvercle pour pouvoir éteindre le feu en cas d'accident; on mettra dans celle-ci une demie livre d'huile de térébenthine * qu'on fera cuire à petit feu en même temps que l'huile de noix.

Pour connoître quand la térébenthine ſera cuite, on trempera dedans un morceau de papier que l'on froiſſera entre les doigts, la térébenthine ſe mettra en poudre ſi elle eſt cuite; on s'en aſſurera encore en obſervant quand elle ne montera plus; il faut prendre garde de ne la point faire trop cuire, cela la bruleroit & lui ôteroit de ſa bonté. On prendra enſuite l'huile de noix qu'on verſera dans le vaiſſeau où ſera la térébenthine, & on brouillera le tout avec une grande ſpatule de fer; il faut laiſſer le tout ſur le feu quelques moments & le vernis ſera fait; ſi l'on veut en conſerver pour affoiblir l'encre dans l'occaſion, on en tirera une certaine quantité dans une cruche ou autre vaiſſeau, ayant eu pour cet effet la précaution d'augmenter la doſe de l'huile de noix & de la térébenthine à l'équipollent ou à proportion de la quantité de vernis qu'on voudra réſerver; & du reſtant qui ſera dans la marmite, on

* *A moins que l'huile de noix ne ſoit très-nouvelle, on peut ſe paſſer de térébenthine; je ſais d'ailleurs que des gens font prendre feu avec précaution à l'huile de noix à différentes fois, la découvrant & la couvrant pour l'éteindre quand ils le jugent à propos, tenant le couvercle deſſus bien fermé, laiſſant ainſi bruler l'huile & l'étouffan*, enſuite le feu ralentit; *l'ayant de rechef découvert, il remue beaucoup l'huile avec la ſpatule de fer, ce qui fait la bonne cuiſſon.*

mettra dedans, tandis que le vernis eſt encore chaud, une demi-livre ou davantage, ſuivant ce qu'on aura fait de vernis, de noir de fumée d'allemagne, c'eſt le meilleur, on mêlera bien le tout avec la ſpatule de fer, & on laiſſera cette encre ſur un feu médiocre pendant quelque temps & elle ſera faite; on l'éprouvera en ſuite ſur du papier. Cette maniere de faire l'encre, le vernis étant chaud, vaut mieux que s'il étoit froid, parce que l'incorporation ſe fait mieux.

Lorſqu'on emploiera de l'encre & qu'elle paroîtra trop épaiſſe, on y mettra un peu de vernis & on broyera bien le tout, cela la rendra plus liquide, & quand elle ſera trop griſe, on y ajoutera du noir en le broyant auſſi.

On obſervera de faire le vernis & l'encre dans un endroit ſpatieux, découvert ou écarté, ſoit dans une cour ou un jardin, afin de n'avoir rien à craindre du feu.

On peut ſe ſervir d'huile de lin pour faire le vernis au défaut d'huile de noix qui eſt préférable, les huiles de navette, de chanvre ou autres, ne ſont pas ſi bonnes parce qu'elles ne ſe dégraiſſent pas ſi facilement que les premieres, qu'elles font maculer l'impreſſion & qu'elles jauniſſent en vieilliſſant; il ne faut point par épargne, à cauſe qu'elle coûte moins, en faire uſage pour faire de l'encre, ce ménage ſeroit de peu de choſe.

On peut en faiſant le vernis en retirer une certaine quantité de foible lorſqu'il n'eſt pas ſi épais pour s'en ſervir à rendre l'encre moins épaiſſe en hiver en mettant quelque peu dedans & broyant bien le tout pour s'en ſervir, comme en été en mettant du fort vernis dans l'encre dans le temps des grandes chaleurs pour rendre l'encre plus épaiſſe. Monſieur le Breton, Imprimeur du Roi, a donné un article très-curieux de la maniere de faire l'encre d'imprimerie en lettre, Tome V de l'Encyclopédie, pag. 633 & ſuivantes, j'y renvoye le lecteur.

D'ailleurs il faut prendre garde auſſi qu'il n'y ait trop de vernis dans l'encre, car les épreuves en deviendroient griſes & tachées & jauniroient dans la ſuite du temps; je puis parler pertinemment de toutes ces choſes, puiſque j'ai employé de l'encre autrefois pour imprimer les papiers de tapiſſeries, en plus grande quantité quelquefois à une ſeule feuille qu'un imprimeur en lettre n'en pourroît uſer en imprimant une main de papier.

Il y a des marchands d'encre toute faite prête à employer que les imprimeurs en lettre pourront toujours indiquer, ils vendent auſſi du vernis avec lequel on peut faire ſoi-même de l'encre rouge mêlant dedans du vermillon ou autre couleur que l'on broyera bien avant d'en uſer; ordinairement le vernis foible eſt meilleur pour le vermillon auquel on ajoute un peu de carmin ſi on veut rendre l'encre rouge très-belle. On peut faire de l'encre *verte* avec le verd de gris calciné, préparé & broyé avec le vernis, de même avec le bleu de pruſſe de l'encre *bleue*, de la *jaune* avec l'orpin, de la *violette* avec la laque fine & calcinée, de l'encre couleur de bois avec la terre d'ombre, &c. ayant ſoin de ſe ſervir pour toutes ces encres du vernis foible, & pour les rendre plus claires on y mêle du blanc de céruſe.

Les Couleurs avec leſquelles on imprime les camaïeux ſont purement arbitraires, cependant l'uſage le plus fréquent eſt de ſe ſervir de biſtre qui eſt de la ſuie de cheminée qui a trempé long-temps, & qu'on a cuite & bien broyée après qu'on a jetté le plus groſſier; on ſe ſert auſſi de terre d'ombre, d'indigo ou bleu d'inde & d'autres couleurs qui ſervent à peindre & même d'encre de la chine, & de toutes celles dont je viens de parler dans l'article précédent; mais il eſt a remarquer que toutes les couleurs qui ont un corps très-épais ſont les moins propres pour ſervir à cette impreſſion des gravures en camaïeux, qui ſe fait à huile ſe ſervant

du vernis foible des imprimeurs en lettre, quelquefois cependant on en imprime avec des couleurs à détrempe : le blanc de céruſe mêlé à propos avec ces couleurs, tant à l'huile qu'à détrempe, ſert à faire les teintes les plus claires ; le noir de fumée pour la détrempe mêlé avec, les rend plus foncées ; & pour les couleurs à huile, le noir d'imprimerie en lettre ou l'encre toute préparée ſe mêle avec, ſuivant la volonté, pour faire le même effet.

CHAPITRE II.

DES Outils néceſſaires pour imprimer les Gravures en Bois, avec la maniere de tremper le papier, & particuliérement celui d'hollande.

JE ne parlerai point dans ce Traité des outils qui ſervent à l'imprimerie en lettre, cela n'étant point de mon ſujet, il ſuffit que je donne la deſcription & la forme de ceux qui ſont néceſſaires à un graveur en bois pour faire les épreuves de ſes ouvrages.

Il faut ſe munir d'un morceau de marbre bien poli, d'un pied en quarré ou de diamettre s'il eſt rond; on fera tourner pluſieurs broyers ou broyons en terme d'imprimeurs en lettre, de bois durs, tels que le buis, le cormier, le gayac ou autres, qui puiſſent ſe polir facilement de la forme qu'il eſt repréſenté *page ſuivante en* A *figure 70, planche XV*, & trois ou quatre bois de bales, afin d'en avoir de réſerve; il faut que la bale ſoit concave à peu près de la figure d'une boëte à ſavonette, *comme en* B, *figure ſoixante-onze*, afin d'y pouvoir mettre de la laine, & qu'elle ait trois lignes d'épaiſſeur par le bas. Les broyons auront deux pouces de diamettre par le bas, & environ ſix de haut compris la poignée; les bales ſept à huit pouces de haut compris trois pouces de hauteur pour le corps de la bale dont le diamettre ſera égal par le bas.

On aura auſſi deux cardes pour carder la laine dont on a beſoin pour monter les bales; on aura

Planche xv.

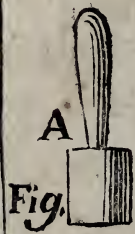

Fig. 70.

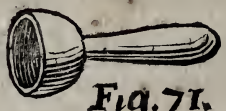

Fig. 71.

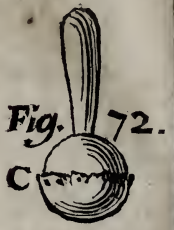

Fig. 72.

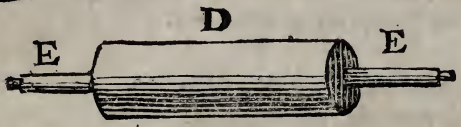

Fig. 73.

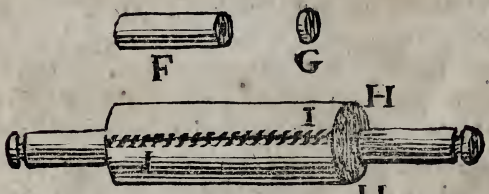

Fig. 74.

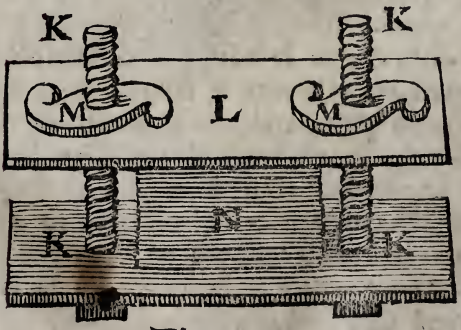

Fig. 75.

enco

encore quelques peaux de mouton passées en huile, ou à leur défaut des peaux de moutons ordinaires que l'on choisira bien molettes, les plus épaisses ne sont pas les meilleures, j'ai coutume de me servir de canepin ou de la peau à gant.

Lorsqu'on voudra monter une balle on prendra de la laine bien cardée dont on remplira le creux de la balle, enforte que la laine excede le bois de trois ou quatre pouces, & que la balle entiere soit à peu près ronde, puis on ajustera un morceau de peau par-dessus, mettant l'envers de cette peau du côté de la laine, & on l'arrêtera d'abord avec quatre broquettes seulement de quatre côtés sur le bois de balle, après quoi on retire ou l'on ajoute de la laine selon que la balle est trop dure ou trop molle, cependant il faut qu'elle soit un peu molette, & néanmoins assez tendue pour que la peau ne fasse aucun plis; la peau en cet état, on l'arrête tout autour avec des broquettes, & l'on coupe avec des ciseaux, assez proche des broquettes, tout ce qui excede, & la balle sera montée *comme en* C, *figure soixante-douze.*

On fera tourner une couple de rouleaux de bois de cormier, de la forme représentée *en* D *figure soixante-treize*; les deux poignées E seront d'une seule piece avec le corps du rouleau, elles doivent être recouvertes par deux pieces rondes évidées à jour *comme en* F; les trous de ces pieces doivent avoir plus de diametre que l'épaisseur des poignées du rouleau, afin qu'elles puissent jouer & tourner dessus en roulant les épreuves; les boutons G servent de tête aux poignées du rouleau, ils s'ajustent & se colent par le bout de ces poignées après qu'elles ont été mises dans les pieces F qu'ils empêchent de ressortir; ces pieces F doivent être plus courtes que l'intervalle d'entre le corps du rouleau & les boutons ou têtes des poignées, afin qu'elles ne frottent point ces deux parties en roulant. Le corps du rouleau

se garnit ou se couvre avec un morceau de drap de dreux, d'elbœuf ou autre, & il faut que les bords se joignent sur le corps du rouleau sans être croisés l'un sur l'autre, de crainte de faire un bourlet qui gêneroit en roulant par faire des soubresauts sur la planche gravée ; pour cet effet, on coupe le drap assez étroit sur le corps du rouleau & on le coud & approche bien tendu par un fort fil qu'on arrête au bout par un nœud, les deux bouts excedans un peu la longueur du rouleau se rebrousſent & s'arrêtent aussi avec du fil des côtés des poignées tout au tour de la circférence du rouleau, ainsi qu'il est représenté *en* H *figure 74* du rouleau monté & en état de servir, & où en I se voit la jonction du morceau de drap arrêté & tendu par les points d'aiguille; il faut en applatir le fil qui pourroit fouler & gâter les planches en imprimant.

La presse à mettre le papier après qu'on l'a trempé, doit être faite suivant la *figure soixante-quinze*, on la fera faire de telle grandeur que l'on voudra, la mienne à dix pouces entre les deux vis & six à sept pouces de l'autre sens.

K. *Vis de la presse arrêtées par le bas sur une planchette.*
L. *Autre planchette qui va & vient dans les vis.*
M. *Ecrous mouvants servans à serrer la presse.*
N. *Papier en presse.*

Pour bien tremper le papier il faut examiner sa force & sa qualité, plus il est épais & colé, & plus il doit être mouillé : voici comme je m'y prens. J'ai une cuvette de fayence de moyenne grandeur, je l'emplis pleine d'eau, & je trempe dedans cinq ou six feuilles de papier plus ou moins à la fois suivant sa force & sa qualité, je les place dans le milieu de la presse dont j'ai ôté les écrous & la planchette ; dessus ces feuilles mouillées j'en mets autant qui ne le sont pas, j'ajoute dessus pareil nombre de feuilles mouillées, & je continue alternativement jusqu'à la fin de tout

le papier que je veux tremper; pour lui faire prendre eau il ne faut pas le presser tout d'abord qu'il est mouillé, on le laisse quelque temps en liberté, la planchette seulement dessus, après quoi on serre les écrous & la planchette pour le bien presser.

On laissera le papier en cet état sans y toucher l'espace de sept ou huit heures, ensuite on l'ôtera de la presse pour le manier & entremêler celui qui paroîtra trop trempé avec celui qui paroîtra trop sec, observant de frapper dessus avec la main à mesure qu'on le maniera afin de le faire étendre & d'écraser le grain du papier, on repressera ensuite le tout comme j'ai dit, & lorsqu'il aura été encore cinq ou six heures de temps en presse, il pourra être en état d'en faire usage avec succès pour l'impression; si l'on veut mouiller le papier avec une éponge, on suivra la même méthode que j'ai dit, tant pour le tremper que pour le manier & pour le serrer dans la presse.

Il est si essentiel que le papier soit trempé bien à propos, que sans cela il est absolument impossible de faire de bonnes épreuves; si le papier est trop mouillé il déchirera en l'imprimant, l'épreuve pochera & même ne prendra pas d'encre à quelques endroits; s'il est trop sec l'épreuve sera grise & paroîtra neigeuse, le papier ne prenant l'encre qu'avec peine; s'il est inégalement trempé, & qu'il n'ait pas bien pris eau, il prendra l'encre en certains endroits, il pochera & déchirera dans ceux qui seront trop mouillés, & ne prendra presque pas d'encre dans les endroits secs; il faut éviter autant qu'on pourra ces extrêmités dangereuses. On connoîtra que le papier sera trop mouillé quand il paroîtra comme s'il étoit crevé ou plein d'eau; s'il est sec il sera aisé de le connoître en le touchant; on remédiera au premier cas en mêlant avec ce papier trop mouillé d'autre papier sec, & dans le second en le retrempant, & dans tous les deux le remettant en presse,

On remarquera en général que le papier très-épais & d'un gros grain est sujet à produire des épreuves neigeuses, c'est-à-dire, que quoi que la planche soit encrée à propos, que ce papier, d'ailleurs bien trempé, ne prendra pas dans les petites cavités de son grain, & qu'il fatigue extraordinairement ceux qui l'employent, étant très-dur à tirer tant au rouleau qu'à la presse d'imprimeur en lettre; ainsi la bonté principale du papier ne consiste pas dans sa force mais dans sa cole, le papier médiocrement épais ou mince & d'un grain fin, sera toujours le meilleur pour faire de belles épreuves.

On se souviendra encore pour faire des épreuves de la derniere beauté, que le papier tant soit peu trop mouillé feroit toujours venir dure la gravure en bois, parce qu'il se gaufreroit ou entreroit plus avant dans les creux de cette gravure que celui qui seroit trempé à propos; les tailles éteintes ou très-déliées qui à peine paroîtroient étant tirées sur ce dernier papier, paroîtroient infailliblement très-sensibles sur celui qui seroit tant soit peu trop mouillé, la différence est si considérable de l'un à l'autre, qu'à moins d'en faire l'expérience on ne pourroit presque pas le concevoir.

Il y a plus de 36 ans que flatté de la blancheur & de la beauté du papier d'hollande, je voulus m'habituer à faire dessus les épreuves de mes gravures; par occasion d'un Libraire j'en fis venir d'Hollande; & pendant deux ou trois années je m'en servis avec le désagrément d'être des trois ou quatre jours l'ayant trempé à attendre qu'il prît eau comme il faut, m'assujettissant à le remanier plusieurs fois le jour; enfin fatigué de l'inconvénient de voir que l'eau glissoit toujours presque dessus sans l'imbiber j'ai totalement abandonné le désir de m'en servir, & me trouve mieux de celui de France ordinaire qu'on appelle de la couronne. J'ai été témoin à cette occasion que la belle édition des fables de la *Fontaine* in-folio avec les figures du *fameux Oudry* qui a été faite

ſur le papier d'Hollande, a été, quoi que d'un tiers plus cher que ſur le papier de France, a été, dis-je, par n'avoir pu être trempé comme il faut, très-inférieure pour l'impreſſion de nos gravures en bois à ce dernier, même, qui le croira? celui deſtiné pour le Roi, ſur ledit papier d'Hollande, a été ſi mal tiré par défaut d'avoir pris eau, comme j'ai dit, que toutes nos gravures en bois tirées griſes n'avoient aucun éclat & n'étoient pas digne d'être préſentées, tandis que celles tirées ſur le papier ordinaire étoient auſſi parfaites que ſi moi-même les eus tirées au rouleau; un fait conſtant, c'eſt que cet exemplaire du Roi, tout richement relié en maroquin avec beau quadre par défunt le célebre Dubuiſſon, Généalogiſte & Doreur, ne m'auroit aucunement tenté, & que j'aurois préféré un des plus communs du papier ordinaire, où, comme j'ai dit, nos gravures en bois étoient très-bien tirées.

Très-étonné donc que le papier d'Hollande eût occaſionné de ſi chers & imparfaits exemplaires, & faiſant ſi peu d'honneur à notre gravure, & m'étant informé à quelques imprimeurs d'Hollande qui ſont venus à Paris comment ils pouvoient donc donner à leur papier la trempe comme il faut, j'ai enfin ſu qu'ils ne font que l'étaler dans la cave ou autre lieu humide ſur des planches, ou qu'ils le mettent par petits paquets de 8 ou 10 feuilles ſur des cordes tendues, où ils le laiſſent paſſer vingt-quatre ou trente heures, ce qui lui donne l'humidité convenable à pouvoir être mis en preſſe quelques heures, ſauf ſi c'eſt du plus fort papier de le mouiller en gros, & que par ce moyen ils le rendent ſouple & en état de faire de belles impreſſions tant de la lettre que de notre gravure en bois & de celle en taille douce, & que cette maniere de tremper eſt la ſeule capable de réuſſir aux unes & aux autres; cependant on peut encore, comme je l'ai éprouvé, faire prendre eau dans le moment au papier d'Hollande, le trempant avec de l'eau chaude.

TROISIEME ET DERNIER CHAPITRE.

INSTRUCTION pour imprimer proprement les Gravures en bois.

SECTION PREMIERE,

LORSQU'ON voudra imprimer la gravure en bois que l'on aura faite, on prendra toute l'encre dont on aura besoin avec une spatule dans le vaisseau où l'on en conserve, & on la mettra en un tas proche l'un des bords du marbre, d'où on la prendra par petites parties environ de la grosseur d'un pois pour la broyer sur le marbre, ce que l'on doit faire le plus près qu'il sera possible du tas d'encre dépose sur ce marbre, afin de se conserver de la place pour distribuer l'encre; cela fait, on pose le broyer près de l'encre qui n'est pas broyée, & avec la balle on prend un peu de l'encre broyée que l'on distribue sur le marbre à une place nette, afin que la balle n'en soit chargée qu'à volonté, on encrera * ensuite la planche dont on voudra faire épreuve; comme on doit avoir ôté de la presse une petite portion du papier trempé, on en prendra une feuille que l'on posera légerement sur la planche gravée, prenant garde qu'il ne s'y fasse aucun plis, puis on roulera par dessus avec le rouleau, d'abord légerement &

* *Les imprimeurs en lettre disent toucher la forme ou la planche, au lieu d'encrer, &c.*

enſuite avec plus de force : lorſque les traits & les tailles gravés ſur la planche paroîtront marqués partout au travers du papier, l'épreuve ou l'eſtampe ſera ſans doute bien imprimée ; on la levera de deſſus la planche, la prenant par un des coins du papier, & ſelon qu'elle paroîtra trop ou trop peu chargée d'encre, elle guidera pour les épreuves ſuivantes ; ſi l'on avoit faite une épreuve très-pochée il faudroit pour décharger ou eſſuyer la planche, en faire deux ou trois deſſus ſans qu'elles fuſſent encrées.

Il faut avoir attention de changer le drap du rouleau lorſque ſa ſuperficie cotonneuſe paroîtra uſée, & de changer pareillement de cuir à la balle quand il deviendra dur, bien entendu qu'il faudra auſſi en recarder la laine ; il eſt bon auſſi pour conſerver ce cuir de balle molet & flexible, de l'huiler après s'en être ſervi, d'en gratter le noir avec un couteau, & le laiſſer enſuite ainſi un peu huilé juſqu'à ce qu'on ſe ſerve de nouveau de la balle, qu'on pourra encore en ce moment gratter avec le couteau pour en ôter le peu d'huile qui y ſera reſté.

Il eſt ſi ordinaire de voir des gravures en bois mal imprimées avec la lettre, qu'il eſt de conſéquence d'expliquer ici ce qui peut l'occaſionner. En effet n'eſt-il pas bien diſgracieux pour un graveur en bois, lequel aura pris tout les ſoins & les attentions imaginables pour faire une gravure très-finie, qu'à l'impreſſion avec la lettre elle ſoit tirée ſi griſe, que non ſeulement, ſi on la confrontoit avec une des épreuves qu'il auroit faite, l'on croiroit, que c'eſt une mauvaiſe copie & une autre planche, mais même qu'à peine en connoitroit-on les tailles & les contours, ce que c'eſt & ce qu'elle repréſente, tandis que la gravure en cuivre, ſi mal tirée ſoit-elle, au moins connoit-on toujours le ſujet qu'on a gravé : c'eſt là un de ſes inconvéniens inouis & qu'on a peine à concevoir, lequel cependant, à bien

prendre comme on voit, tombe uniquement plutôt sur la mauvaise impression que sur notre art & sur les graveurs en bois, quoiqu'ils les fassent malheureusement & mal à propos dépriser.

Or, les défauts de cette impression proviennent presque toujours du peu d'attention des pressiers, soit parce qu'ils travaillent avec trop de précipitation ou avec négligence; il est d'ailleurs fort aisé de concevoir que l'extrême diligence produit beaucoup d'inatentions, comme le papier mal mouillé & mal trempé, l'encre peu ou mal broyée, mal distribuée aux balles & sur la forme, &c. Il arrive encore qu'à des planches qui tirent beaucoup & qu'on lave de temps en temps, on ne leur donne pas le temps de sécher; & comme l'humidité fait renfler le bois & les tailles gravées, il est certain que les épreuves faites ainsi sans relache paroissent grossieres, & l'on attribue souvent dans ce cas ces mauvaises épreuves à une gravure usée & écrasée, quoiqu'il n'y ait nul défaut dans la planche.

D'un autre côté, les estampes gravées en bois imprimées avec la lettre paroissent toujours moins délicatement gravées qu'elles ne le sont, parce que la plupart ne sont point tirées nettes, cela vient en partie de ce que les ouvriers qui travaillent à la presse ont contracté la mauvaise habitude de toucher pésamment la forme, à quoi la grosseur énorme de leurs balles contribue beaucoup, au lieu que s'ils avoient des balles du tiers moins grosses, & qu'avec elles ils touchassent légerement la forme un peu plus long-temps qu'ils ne font, principalement aux endroits où sont les planches gravées, il s'ensuivroit infailliblement que le cuir des balles n'entreroit pas dans le creux de la gravure, & ne mettroit pas de l'encre aux côtés des tailles, & pour lors en imprimant, le papier sujet à se gaufrer ou à entrer dans l'entre-deux des tailles gravées, ne prendroit précisément que l'encre bien distribuée sur la superficie

de la planche, à quoi il faut ajouter que les blanchets tout neufs mis au tympan de la presse, foulent aussi trop nos gravures, & font venir les tailles plus épaisses qu'elles ne sont gravées: ceux qui ont déja servi valent beaucoup mieux par les moyens que je viens d'expliquer, & par ceux que je vais dire.

On peut cependant imprimer très-nettes des estampes gravées en bois; plusieurs anciennes & belles impressions, dans lesquelles il y a d'excellentes gravures de cette façon, prouvent assez que toutes ces attentions étoient familieres aux premiers imprimeurs, qui ne négligeoient rien afin de faire de beaux ouvrages. L'expérience, la pratique & la nécessité de faire des épreuves de notre gravure, ont mis au fait de ces choses, les habiles graveurs comme les plus ignorants; tous ceux capables de faire de belles épreuves en peuvent parler savamment & en donner des leçons. Si ces méthodes étoient suivies & exécutées par les imprimeurs, non seulement des gravures seroient ménagées & mieux tirées, elles leur feroient honneur autant qu'à nous, mais aussi les caracteres le seroient également, & les impressions en général seroient plus belles.

On sait que les pressiers qui travaillent à l'impression, pour faire plus de diligence, ne prennent de l'encre avec la balle dans l'encrier que de trois en trois, ou de quatre en quatre épreuves, quelquefois même ils en font davantage sans reprendre de l'encre, d'où il s'ensuit que les balles étant chargées d'encre pour toucher la forme tant de fois; les premieres épreuves sont pochées, celles d'après médiocrement bonnes, mais les dernieres ne sont point absolument recevables, d'autant qu'elles ne peuvent être que très-peu chargées d'encre, & qu'elles sont ordinairement si grises qu'à peine peut-on distinguer quelquefois les caracteres de lettre, & par conséquent encore moins les gravures en bois, qui étant chargées de traits & de tailles,

s'impriment moins aisément *; on le peut voir facilement dans cet ouvrage, aux gravures qui s'y peuvent rencontrer être tirées grises, & en faire la différence d'avec celles qui sont bien tirées & d'avec celles qui sont pochées ou tirées trop noires.

Pour remédier aux deux extrêmités opposées de trop charger d'encre les formes & les gravures en bois, ou de n'en point mettre assez, il n'y auroit d'autre moyen que d'en prendre à chaque épreuve ce qui seroit nécessaire, par-là on éviteroit les deux inconvéniens de faire des épreuves grises ou trop noires, & l'on seroit sûr de parvenir à faire une belle impression; mais il est à craindre que l'usage où l'on est ne prévale toujours, les ouvriers ayant de la peine à se captiver; la promptitude d'ailleurs avec laquelle on imprime à présent fait négliger plusieurs soins indispensables qui sont absolument nécessaires pour faire venir notre gravure comme il faut; souvent quelques hausses mises à propos au tympan feroient venir plus marquées des figures ombrées; si après avoir tiré une épreuve on ne regarde pas sur la planche, il pourra y rester du papier déchiré ou autre chose entre les tailles de la gravure qui empêchera de faire d'autres belles épreuves, & si l'on n'a pas attention d'examiner aussi les épreuves à mesure qu'on les aura faites, on ne pourra appercevoir les ordures que l'œil n'aura pu distinguer sur la planche, ni se corriger de pocher les épreuves ou de les tirer grises.

Quelquefois une planche de gravure en bois s'étant déjettée se trouve plus épaisse d'un côté que de l'autre, ou naturellement le paroîtra n'ayant pas été bien dressée avant d'être gravée. L'attention des pressiers

* *Presque tout le monde est prevenu qu'une gravure en bois est usée lorsqu'on en voit une estampe imprimée grise, & c'est parce qu'on en raisonne sur le principe & les effets de la gravure en cuivre. Voyez ce que j'ai dit ci-devant sur cet article Tome I, à la fin du chapitre V de la deuxieme partie, page 429.*

devroit remédier à ces accidens, pour empêcher que les épreuves vinſſent pochées d'un côté & griſes quelquefois de l'autre, l'uſage du truſquin à cet effet dans l'imprimerie ſeroit néceſſaire; car l'on verroit avec ſi l'épaiſſeur de la planche ſeroit par-tout égale, ce qui pourroit, ne l'étant pas, être remédié par des hauſſes miſes à propos, ou des cartons ſous la planche aux endroits plus bas.

Il faut obſerver encore pour faire de belles épreuves, de ſe ſervir d'un papier bien colé; car tout papier, ſi peu ſoit-il fluant, ne vaut abſolument rien, ſouvent le plus fort eſt le moins colé, & en imprimant ou il ſe déchire ou ſa ſuperficie s'enleve imperceptiblement & épate les tailles de la gravure; & quoique la forme ou la planche ſoit bien touchée, & qu'il n'y ait de l'encre que ſuffiſamment, l'épreuve paroîtra toujours pochée: j'ai éprouvé nombre de fois cet inconvénient, il ne faut donc pas inconſidéremment attribuer toujours les défauts des impreſſions aux imprimeurs. Afin que les gravures en bois vinſſent bien nettes étant imprimées avec la letrre, il ne faudroit tirer que deux ou trois cens épreuves, laver la forme & laiſſer ſécher les planches; mais on eſt accoutumé à une autre pratique, & ſouvent l'on tire cinq ou ſix mille épreuves ſans s'inquiéter des gravures en bois. Il arrive encore que les planches de bois pochent aſſez ſouvent aux bords des filets des vignettes, &c. & ſur l'extrêmité des fleurons, ce qui vient de n'avoir pas de ſupports pour empêcher le papier de toucher plus bas que la ſuperficie de la planche.

Le plus ſûr moyen pour faire venir de la derniere beauté à l'eſtampe une gravure en bois très-finie, comme un frontiſpice, des portraits, des ſujets d'hiſtoires & autres deſſeins de la grandeur d'une page du livre & derriere leſquels on n'eſt pas obligé d'imprimer des caracteres, ce ſeroit de les imprimer au rouleau & ſéparément de la lettre,

alors rien ne pourroit servir de prétexte & d'excuse à ceux qui auroient fait de mauvaises épreuves, puisque l'estampe n'ayant point d'impression par derriere ne paroitroit point embrouillée sur un papier mince, comme cela arrive souvent par cette impression & par la seule foulure des caracteres qui marquent au travers le papier; & d'ailleurs parce que quand les imprimeurs font la retiration, il est impossible que la feuille blanche, colée sur le tympan de la presse pour recevoir la décharge de l'encre des feuilles imprimées sur le papier blanc, ne devienne noire en peu de temps, de sorte qu'elle macule toujours un peu les estampes déja imprimées avec la lettre, à mesure qu'elles sont posées sur cette feuille pour faire la retiration.

On éviteroit donc tous ces inconvéniens en tirant au rouleau, comme j'ai dit, ces pieces considérables, & si l'on objectoit à cette méthode la dépense de deux impressions, la réponse seroit aisée; comparant cette dépense avec celle qu'exige une piece très-finie au burin qui aura coûté, je suppose, trente ou quarante pistoles, & pour laquelle il faut nécessairement avoir attention de la tirer sur papier blanc sans impression de lettre, soit du même côté de l'estampe ou par derriere, on voit qu'une gravure en bois de ce prix mériteroit bien sans doute la même attention, par ce moyen toutes les épreuves seroient parfaites; & comme la planche étant ménagée pourroit fournir plus de cent mille épreuves, on gagneroit bien les frais d'une impression en épargnant la dépense de peut-être vingt planches en cuivre que l'on seroit obligé de faire graver pour fournir le pareil nombre d'estampes.

Il arrive encore assez souvent, ou pour mieux parler, presque toujours que les premieres épreuves que l'on tire d'une feuille où il y a des gravures en bois, ne peuvent être bien tirées à ces gravures

avant d'avoir arrangé le tympan pour les faire bien venir, ces feuilles imparfaites ne sont point mises à part au rebut, d'où il s'ensuit que répandues dans l'exemplaire, elles se trouvent souvent employées sans attention aux livres mêmes les plus proprement & richement reliés.

Quelques graveurs en bois ont le secret de fabriquer des épreuves de leurs gravures bien plus flateuses & plus tendres qu'elles ne devroient l'être naturellement, voici la ruse dont ils se servent pour tirer d'assez belles épreuves d'une gravure médiocre. Ils font d'abord deux ou trois épreuves, & pour en ajuster une à leur fantaisie, capable d'en pouvoir imposer, ils n'encrent ou ne touchent la planche que sur les endroits chargés d'ombres & de tailles, de telle sorte que les parties éclairées, les lointains, &c. n'étant que peu encrés parce qu'elles n'ont d'encre que ce qui en est resté des épreuves précédentes, l'épreuve nouvelle qu'ils font vient très-tendre à ces endroits-là & fait plaisir à voir; mais quand on vient à imprimer cette planche avec la lettre, les épreuves paroissent alors dans leur naturel & totalement différentes de celles qu'ils ont présentées en livrant leur ouvrage, les tailles se trouvent d'une teinte égale, dures & sans tendresse, & les lointains sont quelquefois plus sensibles que les sujets qui sont sur le devant; je ne risque pas beaucoup de dire que tous les trois *Le Sueur* ont usé de cette tromperie.

SECTION DEUXIEME.

MANIERE d'imprimer les Gravures en Camaïeu avec le rouleau & avec la presse; Machine dont George Lalleman, Peintre, se servoit pour imprimer les siennes, & façons de nétoyer les planches de bois gravées.

POUR imprimer les camaïeux, ayant bien préparé & broyé les couleurs des différentes teintes que l'on aura à faire, on commencera par faire épreuve sur la planche de la teinte la plus claire, ensuite par celle plus foncée, & en dernier par celle du trait, ou la plus brune s'il n'y a que trois planches, ou après la troisieme, celle du trait s'il y a quatre rentrées au camaïeu que l'on imprime, comme le désignent les rentrées de suite que j'ai données ci-devant au chapitre de la gravure en camaïeu, page 154; pour lors l'estampe est imprimée en entier & se doit trouver parfaite, comme on le peut voir même page que je viens d'indiquer, & qu'est celle de la seconde partie du Tome premier. Cependant si on le juge à propos, soit pour adoucir la teinte du trait ou par quelqu'autre raison, on peut commencer par imprimer le trait du camaïeu, ensuite faire la teinte d'après & la plus claire en dernier.

On peut imprimer une vingtaine d'épreuves tout de suite d'une même rentrée ou d'une même teinte, ayant soin de les tenir toujours moites les mettant les unes sur les autres à mesure qu'on imprimera, & on reprend les premieres imprimées pour réimprimer de nouveau dessus l'autre teinte qui doit suivre, on remet aussi les secondes épreuves les unes sur les autres à mesure qu'on les imprime &

ainſi du reſte ; mais je ſuis perſuadé que ſi l'on peut faire tout de ſuite l'impreſſion de toutes les planches d'une épreuve, que l'on fera toujours venir plus juſte les rentrées, & qu'on n'aura pas à craindre que le papier ſe retreciſſe en ſe ſéchant un peu.

On peut faire la teinte la plus claire d'un camaïeu d'une autre couleur ſi l'on veut que la teinte primitive, c'eſt-à-dire celle du trait, telle que la figure ci-devant, page 154 ; mais on ſe ſouviendra toujours que le véritable camaïeu eſt d'une même couleur par dégradation de teinte, ſoit que le camaïeu paroiſſe rouge, bleu, jaune, vert, de couleur de biſtre ou à l'encre de la chine.

Quand il y aura des pointes aux planches d'un camaïeu pour ſervir de regiſtre ou de repaire, après avoir encré la planche, mis le papier deſſus & poſé les doigts aux endroits où ſeront les pointes pour les faire entrer & former leurs trous, on fera les épreuves de la teinte par où l'on voudra commencer l'impreſſion ; enſuite pour imprimer une autre teinte, on poſera ſur la planche l'épreuve déja commencée, & l'on fera entrer les pointes de cette planche dans les trous déja faits aupapier par les pointes de la premiere planche qu'on aura imprimée ; on ſuivra la même méthode à la troiſieme planche ou rentrée & à la quatrieme s'il y en a une.

Pour éviter d'agrandir ces trous en imprimant les différentes rentrées, ce qui dérangeroit la rencontre des rentrées, on uſera d'un papier un peu fort afin qu'il ait de la réſiſtauce. Quand il n'y aura pas de pointes aux planches on pourra ſe ſervir d'un papier moins épais ; on ſent bien que par même moyen on pourroit ſe ſervir d'une preſſe d'imprimeur en lettre pour imprimer les camaïeux, & par les pointes de la friſquette en faire les rentrées aſſez juſtes ; mais je ne conſeillerai jamais d'y avoir recours, parce que le tympan de la preſſe ne faiſant qu'appuyer ſur la planche & le papier, il eſt indubitable que

les grandes masses de couleurs viennent toujours neigeuses, & que le rouleau à la main les imprime beaucoup mieux.

Mais enfin la maniere la plus sûre, la plus commode & la plus prompte pour imprimer les grandes planches d'un camaïeu, ou même des petites, c'est de se servir de la presse d'imprimeur en taille-douce & du chassis inventé, comme j'ai dit, par N. Le Sueur, dont voici la description & la figure.

On fera construire un chassis composé de trois morceaux de bois chevillés ensemble, comme le voici représenté en A; il contiendra toute la lar-

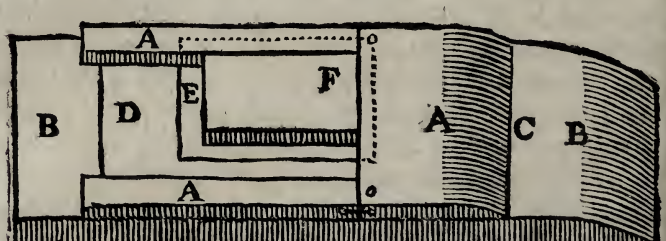

geur de la table B de la presse, & aura la même épaisseur que celle des planches de camaïeu, sa tête ira diminuant en douceur depuis la moitié de l'A proche & jusqu'à l'extrêmité C, où elle n'aura qu'une ligne d'épaisseur; les deux côtés auront au moins chacun deux pouces de large, & environ deux pieds de longueur, plus ou moins.

Il est de conséquence, si l'on n'est pas au fait d'ajuster la presse, de la faire charger par un imprimeur en taille-douce; après cela, pour faire usage du chassis dont je viens de parler, on mettra d'abord sur la table B, déja placée dans la presse, un morceau de drap fin & uni, comme en D, qui sera de la largeur de cette table, & environ de la même longueur du chassis; sur ce drap il sera bon de mettre une feuille de papier blanc E que l'on aura pris parmis celui

celui que l'on aura mouillé pour imprimer; cette feuille y restera toujours à moins qu'elle ne se salisse à la longue par la décharge de l'impression, & qu'elle macule les épreuves par derriere, en ce cas on en mettroit une autre à la place. Sur cette feuille E on mettra le chassis, & par-dessus lui, les langes nécessaires de moleton ou de drap de dreux, ensuite on tournera la croisée de la presse pour faire avancer ce chassis entre les rouleaux jusqu'à ce que le glacis de sa tête soit entiérement passé & que l'on voye qu'il est arrêté fermement sur la table sans pouvoir vaciller; après quoi on relevera les langes sur le rouleau de la presse comme cela se fait ordinairement quand on veut placer une planche de cuivre sur la table pour l'imprimer.

Le chassis disposé de cette façon prêt à pouvoir agir, on fera toucher la premiere planche dont on voudra faire épreuve, & pendant ce tems-là, étant placé vis-à-vis le bout de la table, on levera un peu avec la main le côté gauche du chassis pour glisser entre lui & la feuille E, déja mise à demeurer, une autre feuille pour faire l'épreuve projettée. Il faut que la marge soit couverte en équierre par le chassis, comme j'ai dit de la feuille E, & qu'il est désigné par l'équierre pointillée; alors on recevra la planche des mains de celui qui l'aura encrée, la prenant par les deux côtés abattus à moitié avec la gouge par-delà le filet du dessein. Si l'on a jugé à propos de faire la planche plus grande en équierre que le dessein, pour pouvoir la tenir & placer plus facilement, on la retournera, la gravure dessous, & on la posera sur la feuille exactement dans l'angle du chassis, comme en F; & après avoir rabattu les langes par-dessus le tout, on fera tourner la croisée de la presse, tenant toujours la planche en état avec les mains jusqu'à ce qu'elle soit pincée par les rouleaux, pour lors on ira de l'autre côté de la presse, où quand elle sera passée, on relevera

les langes, & l'on ôtera doucement la planche de dessus l'épreuve pour la donner à toucher de nouveau; & en levant un peu le chassis, on ôtera aussi l'épreuve pour remettre une feuille blanche & en faire une autre suivant la méthode expliquée.

Pour faire plus de diligence on sera trois hommes si l'on veut à imprimer les camaïeux, l'un arrangera la feuille & la planche dans le chassis, l'autre touchera la planche, & le dernier tournera la croisée de la presse; il faut toujours au moins être deux, l'un pour la feuille & la planche, & l'autre pour encrer la planche & tourner la croisée.

Il sera facile, après avoir fait l'épreuve d'une des planches du camaïeu, de remettre cette épreuve, la marge sous le chassis, & d'ajuster le filet de l'estampe exactement sur les bords de l'angle de ce chassis, pour pouvoir poser précisément dessus ce filet celui d'une autre planche ou rentrée, & ainsi de toutes les autres; par cette méthode le registre viendra absolument juste, à moins qu'il n'y ait eu du dérangement en décalquant le trait du dessein, ou en gravant les planches.

Si l'épreuve en tout ne venoit pas assez marquée il faudroit coler sur l'envers de la planche une grosse maculature ou un morceau de drap qui n'excederoit pas la grandeur de cette planche, autrement cela ne feroit point d'effet; si quelque endroit seulement ne marquoit pas assez, & que le reste de la planche vînt comme il faut, on coleroit simplement à cet endroit un morceau de maculature, & cela le feroit marquer.

Or, comme le bois se tourmente assez souvent si les rentrées ne se rencontrent pas en registre, on examinera, en compassant les planches, si quelqu'une ne s'est point retrécie ou allongée: au premier cas il faudroit la mouiller ou la mettre dans un endroit humide jusqu'à ce qu'elle fût revenue à son point; & dans le second il faudroit la mettre

à l'air ou la présenter au feu à une distance où il ne pût pas faire trop d'effet; sur-tout on prendra garde si cela ne provient point du papier qui peut se retirer ou s'allonger en sechant ou en prenant trop d'humidité.

Pour encrer commodément les planches, on peut avoir une grande entaille de cette figure & de trois

ou quatre pouces d'épaisseur; la profondeur de son canal G n'aura qu'un demi pouce, & pour que les deux côtés de l'entaille ne prennent point de couleur lorsqu'on touchera la planche H, ils seront abattus comme en I. Un coup de marteau fera serrer ou desserrer le coin K. Ainsi la manière de s'en servir & d'arrêter la planche est aisée à concevoir sans plus grande instruction. On peut aussi arrêter fermement l'entaille par les deux bouts sur un établi avec deux vis comme en L, afin que les balles n'enlevent rien en touchant la planche.

Il est bon d'observer que l'ouverture du chassis, expliqué ci-devant page 368, étant faite pour imprimer de grandes planches en camaïeu de presque toute la largeur de cette ouverture, ou des rentrées des papiers de tapisseries, comme a fait le sieur Chauvau, Graveur en bois, il faudroit nécessairement, si l'on vouloit s'en servir à imprimer de petites planches ou rentrées, soit en camaïeu ou autrement, ajouter dans ledit chassis une planche unie de sa même épaisseur, & presque de toute la

longueur de son ouverture, qui seroit pareillement ouverte dans son milieu, comme la voilà représentée,

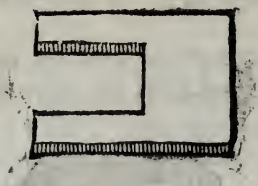

pour y placer les petites planches de la même façon que je l'ai dit des grandes, afin que les rouleaux de la presse les pressassent également sans incliner plus d'un côté que de l'autre, parce qu'autrement l'impression n'en viendroit pas comme il faut, mais encore que les rouleaux de la presse pourroient en être dérrangés & gâtés, ce qui est de conséquence d'éviter qui arrive.

George Lalleman, Peintre dont j'ai parlé page 406 du premier Tome, avoit cherché plusieurs expédiens pour imprimer correctement & promptement les camaïeux de sa composition. Après avoir beaucoup dépensé à faire exécuter plusieurs machines qui ne réussirent point, il fit construire une presse à imprimer en lettre d'une structure particuliere qui lui coûta plus de 1500 livres avant d'en pouvoir faire usage. Elle étoit composée de trois vis & de trois platines qui se mouvoient d'un seul coup de barreau; de sorte que par cette invention on pouvoit imprimer en même-temps trois différentes planches ou rentrées séparément les unes des autres; néanmoins cela ne réussit pas encore parfaitement, parce que les massifs des camaïeux ne venoient pas assez nets.

Il fit faire encore une autre presse de la figure à peu près de celle d'un imprimeur en taille-douce; cette derniere machine étoit composée de trois tables & de six rouleaux; en tournant la croisée de cette presse

on imprimoit facilement trois planches ou rentrées séparément les unes des autres. Il espéroit débiter considérablement de ses camaïeux, il n'épargna rien pour rendre cette machine parfaite, elle lui coûta au moins autant que la précédente presse; mais il eut la satisfaction de l'avoir mise en état d'agir avec tout le succès qu'il pouvoit désirer, la justesse des rentrées de ses camaïeux le prouve suffisamment.

Il employa d'abord quatre hommes à les imprimer avec cette machine, chaque planche en occupoit un pour la toucher en même-tems que l'on touchoit les autres, & immédiatement après que ces trois planches étoient encrées & que le papier avoit été mis dessus, le quatrieme homme tournoit la croisée de la presse & faisoit trois épreuves tout d'un coup, comme je l'ai déja dit; mais enfin toute cette dépense ne produisit rien faute de débit: je crois aussi que cette machine & la précédente furent saisies pour les dettes que G. Lalleman avoit créées, & qu'elles ont resté entre les mains de ceux qui les avoient saisies, parce qu'ils ne purent s'en défaire; il est toujours certain qu'il y a plus de 80 ans que feu mon pere les a vues toutes délabrées chez un particulier, proche la rue des Marmousets ou l'Eglise de la Madeleine, & qu'il ne voulut pas les acheter parce qu'il lui en auroit trop coûté à les faire remettre en bon état.

On se sert communément dans les imprimeries de brosses & de vergettes pour nétoyer les formes de lettre & les gravures en bois. Je voudrois que pour ménager les gravures, qu'on ne se servit que de brosses dont le poil doux seroit coupé comme aux décrotoires, par ce moyen on éviteroit de faire sauter ou de meurtrir quelquefois des tailles délicates ou des points: je me sers d'une brosse de cette façon, & je conserve bien mes planches par cette attention.

A l'égard de la drogue qui sert à nettoyer les formes & les planches gravées après l'impres-

sion, c'est une espece de potée potasse ou terre grasse & mordicante qu'on appelle communément de la drogue ; elle est ordinairement blanchâtre & grisâtre, il y en a aussi de rougeâtre ; on la vend chez quelques Epiciers proche le grand & le petit Châtelet, & dans la rue de la Mortellerie du côté du Pont Marie.

Sur une demie livre de drogue on met environ trois pintes d'eau, on met cela sur le feu où on lui fait jetter un bouillon & elle se trouve faite, & si l'on veut on la passe dans un linge pour qu'elle soit plus propre ; elle nettoye, soit froide ou chaude, les planches de l'encre qui reste dessus, mais beaucoup mieux étant chaude. Cette lessive sert longtemps sans qu'il soit besoin d'en changer, ce qui n'arrive que quand elle s'est épaissie en emportant l'encre des planches qu'elle a nettoyées, & qu'on s'apperçoit qu'elle ne mord plus. Il faut aussi avoir soin de jetter de l'eau nette sur les planches après les avoir lavées de cette lessive, laquelle sans cela pourroit endommager la gravure ; on essuie ensuite la planche avec une éponge que l'on appuie dessus & on la laisse secher. On nettoyera aussi de temps en temps avec cette drogue, le marbre qui sert d'encrier, & même le broyer, afin que l'encre ne se durcisse pas dessus. Faute de cette drogue on peut se servir de la lessive des Blanchisseuses de gros linge en la faisant aussi chauffer, même d'eau de savon ordinaire avec laquelle j'ai souvent, étant chaude, nettoyé très-bien des planches dont l'encre s'étoit sechée dedans ne servant pas depuis long-temps : le savon noir y est encor bon ; mais comme il est très-mordicant, il ne faut pas tarder à jetter dessus de l'eau pure comme on fait après s'être servi de l'autre savon.

On va voir dans le Tome III de ce Traité comme j'ai commencé, continué & perfectionné

mes études sur mon Art, & les découvertes que j'y ai fait en différents temps.

TROISIEME ET DERNIERE SECTION.

SECRETS pour tirer des contres-épreuves d'anciennes Estampes, pour faire reparoître l'impression des Livres & l'écriture, & pour fortifier la vue, &c.

Pour tirer des contre-épreuves des pages d'un ancien livre ou plutôt de quelque vieille estampe, prenez du savon de venise coupé en petits morceaux, autant de cendre de bois de chêne, & autant de chaux vive, faites bouillir tout cela dans un pot de terre neuf: quand cette matiere sera cuite, vous tremperez dedans le poil d'une plume & vous frotterez légerement avec, les feuilles du livre ou les estampes dont vous voulez tirer une contre-épreuve, vous mettrez ensuite sur chacune une feuille de papier blanc que vous aurez frotté avec la même drogue, cela ne fera que mieux, vous laisserez humecter les estampes & le papier blanc, & vous les mettrez ensuite en presse. Pour mieux faire encore, vous passerez le tout sous la presse d'imprimeur en taille-douce. Lorsque vous aurez retiré les estampes de la presse, vous trouverez que le noir de l'impression aura quitté en partie, & qu'il se sera attaché au papier blanc sans que cela ait gâté vos estampes. Si vous n'aviez pas de presse vous pourriez faire produire le même effet en mettant un papier blanc tout sec par-dessus celui sur lequel l'estampe doit se décalquer, & en frottant bien ferme avec une lissoire ou avec quelque chose de rond, comme par exemple un étui à épingle ou le manche d'un couteau : j'ai éprouvé ce secret

ſimplement avec du ſavon commun liquide appliqué comme deſſus, ce qui faiſoit aſſez bien marquer le noir de l'eſtampe ſur le papier blanc; mais la premiere façon eſt bien plus certaine que celle-ci.

Pour faire paroître les traits d'une vieille eſtampe ou des lettres, ſoit imprimées ou écrites, vous pilerez des noix de galle que vous laiſſerez tremper dans de bon vin blanc l'eſpace d'un jour, enſuite vous ferez diſtiller le tout, & de l'eau que vous en tirerez vous mouillerez légerement avec du côton l'eſtampe ou les lettres, & elles reparoîtront aſſez pour la diſtinguer ou pour les lire aſſez facilement.

Pour ôter une tache d'huile ou de graiſſe d'une eſtampe, &c. vous brulerez des os de brebis & vous les pulvériſerez, de cette poudre vous frotterez la tache des deux côtés du papier, enſuite vous mettrez l'eſtampe entre-deux papiers blancs & en preſſe, & vous les laiſſerez l'eſpace d'une nuit & la tache s'en ira, ſi elle paroiſſoit encore un peu vous y remetteriez de nouveau de la poudre & vous remetteriez l'eſtampe en preſſe, comme j'ai dit; d'ailleurs j'ai ôté des taches d'huile & de graiſſe de deſſus le papier, le laiſſant tremper dans la drogue avec laquelle nous lavons nos planches, & le mettant enſuite dans de l'eau nette; la drogue ôte parfaitement toutes ſortes de taches, mais elle mange l'impreſſion d'une eſtampe ou des lettres pour peu que le papier y reſte trop long-temps.

Remedes pour les yeux.

A l'égard des remedes pour fortifier la vue que j'ai renvoyés ici, entre une aſſez grande quantité voici les plus ſûrs & certains.

La limaille de l'or bien broyée enſorte qu'on ne la ſente point rude entre les doigts, étant miſe dans les yeux eſt très-ſouveraine pour éclaircir la vue.

Le jus de fraise distilé & mis dans les yeux enleve toutes les fumées, brouillards & fluxions qui y viennnent.

L'Eufrage ou plutôt l'Eufraise petite plante annuelle mangée pendant quelque temps guerit ceux qui ont mal aux yeux. La même plante confite dans le vin nouveau tandis qu'il bouillira, fait revenir la vue aux vieilles gens qui boiront de ce vin. La poudre de l'Eufraise avalée dans un œuf ou avec du vin a la même vertu. *Voyez Arnaldus cité par Matthiole qui en dit des choses merveilleuses.* A mon égard, après avoir eu pendant plusieurs années le blanc des yeux rouge comme du sang par des fluxions, on m'enseigna d'avoir chez l'Arboriste de la plante d'Eufraise, d'en mettre une botte dans un demi-septier d'eau réduit à moitié, en sorte qu'elle fût toute de couleur de caffé, & m'en étant étuvé les yeux le plus chaud possible, dans l'instant la rougeur qui étoit presque violette se passa, & ayant continué d'en user, mes yeux reprirent leurs couleurs naturelles & ma vue se fortifia. *Voyez dans le Dictionnaire de Moreri au mot* Eufraise, *tout ce qu'on y dit des vertus de cette admirable plante.*

Le jus tiré des feuilles de fumeterre, plante assez connue, & mis dans les yeux, éclaircit la vue.

Le jus du lotus nommé triolet aromatique ou petit treffe, distillé dans les yeux, fortifie & éclaircit la vue.

Les feuilles tendres du plane ou platane cuites dans du vin & appliquées sur les yeux en appaisent l'inflammation. *Dal, liv. 1, chap. 28, & le Dictionnaire de Richelet in-4° d'Hollande de 1732, au mot* plane.

La rue mangée avec du cresson alnois & du pain, fortifie la vue, *au rapport de Pline, livre 22, chap. 13.* Il dit que les Peintres & Graveurs de son temps en usoient pour cet effet.

L'eau de la plante, dite soucy, distillée, lorsqu'elle

eſt en fleurs, guerit les ordures & inflammations des yeux; le blanc d'œuf cuit & appliqué ſur la paupiere fait le même effet.

Le ſuc de la Scorſonnere eſt auſſi très-bon pour la vue; & l'eau dit de caſſe-lunette, qui eſt la fleur de bluet, un peu pilée avec ſon envelope trempée 24 heures dans la neige ou l'eau de neige diſtillée enſuite ſur un feu de ſable moderé, eſt merveilleuſe pour toutes les maladies des yeux en mettant quelques gouttes dans les yeux le ſoir & le matin, & plus ſouvent ſi l'on veut, elle éclaircit, fortifie & conſerve la vue. *Voyez la Pharmacopée de Mr Charas, & le Journal des Savans du 18 Janvier 1677, extrait du Journal d'Allemagne.*

Il y a d'ailleurs certaines nourritures & aſſaiſonnemens préjudiciables à la vue, manger trop épicé peut produire aux yeux des picotemens, je l'ai éprouvé pluſieurs fois, comme auſſi le mauvais effet des poireaux mangés en trop grande quantité, il en eſt de même de l'oignon, ſur-tout mangé crud, & même du celery pour les perſonnes délicates.

Au reſte, je repete ici ce que j'ai dit page 10 touchant l'eau de vie en compreſſe ſur les yeux, & mêlé des deux tiers d'eau pour mettre dans les yeux, afin de fortifier, nétoyer & éclaircir la vue, m'en ſervant fort ſouvent.

ERRATA ET CORRECTION,

Tant du Mémoire & des Articles que j'ai donnés de la Gravure en bois & autres, dans les Volumes de discours de l'Encyclopedie, que dans les estampes de cet Art du V. Volume des estampes de ce Dictionnaire.

TOME IV.

Page 359. 2e *colonne, à l'article* creuser (*Gravure en bois*) 3e *ligne*, & portées éclairées, *lisez*, & parties éclairées.

Pag. 865, *col.* 1, *au bas, avant le mot* DEPOUILLS, *Spolia, ajoutez cet article.*

DEPOUILLE. (*Gravure en bois*) *Taillé* ou *gravé en dépouille*, se dit d'une chose qui va en augmentant vers le fond de l'ouvrage, le talon ou le manche; ce qui est particuliérement en usage chez les *Gainiers*, & nécessaire à la Gravure en bois & la Ciselure, faites pour mouler de la pâte, de la cire, du beurre & la terre ou le sable dans lesquels les Fondeurs jettent le métal, &c. pour en faire certains ouvrages, comme fers à dorer les livres, moules & envelopes de cartes, timbres à papier, &c., sur quoi il y a quelques observations à faire sur l'exécution de cette sorte de gravure & de ciselure, entre celles faites pour imprimer la pâte, la cire, &c., & celles faites pour les fers à dorer, moules & timbres de cuivre jaune. *Voyez* GRAVURE EN BOIS, *mate & de sortes tailles. Cet article est de M.* PAPILLON.

TOME V.

Page 733, *col.* 2, *au mot* ENTRETAILLES, *lisez*,

entetaille *par-tout où il y a* entretaille, & entetaillée *par-tout où il y a* entretaillée.

Au second article ENTRETAILLE, *à la suite du premier qu'on vient de corriger, ajoutez seulement* s *au premier mot, & supprimez le mot* encore.

Page 750, *col.* 2 *au bas, avant le mot* EPARS, (*Grammaire*) *ajouté l'article qui suit.*

EPARGNE, (*Gravure en bois*) *ouvrage fait à tailles d'épargne*, c'est une maniere de graver ou entailler le bois, les pierres, les métaux, &c., qui se dit lorsqu'on taille & qu'on enleve le fond de la matiere, & qu'on n'*épargne* & qu'on ne laisse en relief que les parties qu'on veut faire paroître à la vue, ou qui doivent marquer & imprimer: *anaglyphum scalpere, incidere.* Ainsi les Gravures en bois sont taillées ou gravées en *épargne* : car au lieu que dans la Gravure en cuivre ou taille-douce, les traits qui doivent paroître sont gravés en creux dans le métal, & que les blancs restent relevés sur la planche; au contraire dans les tailles ou gravures en bois les blancs sont enfoncés, creusés & vuidés, & les traits & lignes qui doivent paroître, sont élevés & épargnés, d'où l'on doit concevoir la difficulté, la longueur & la précision qu'exige cette sorte de gravure. *Cet article est de M.* PAPILLON.

TOME VII.

Page 525, *col.* 2, *lig.* 6, les portées, *lisez*, les parties.

Page 526, *col.* 1, *lig.* 34, en B fig. 2, *lisez*, fig. 5.

Ibid. lig. 35, en forme d'écrou, *lisez*, en forme d'écran.

Ibid. lig. 38, creuser, *lisez*, gaufrer.

Ibid. col. 2, *lig.* 33, papier, le verre séché peu après, *lisez*, papier, & cet or ou argent étant bien sec, s'épouste avec la patte de lievre.

Ibid. lig. 42, on le placeroit, *liſez*, on la placeroit.
Ibid. lig. 47, ciſeler le deſſein, *ajoutez*, ſur une planche de cuivre aſſez épaiſſe.

J'avertis ici que la planche des gaufrures de carton ſe trouve dans la premiere partie de la ſeconde livraiſon des eſtampes de l'Encyclopedie, de ſuite à celle du cartonnier.

Page 864, *col.* 1, *lig.* 23, ombre, *liſez*, ombrer.
Ibid. col. 2, GRATTOIR A CREUSER, *liſez*, GRATTOIR A EFFACER ET A CREUSER, *& après gravure en bois ſubſtituez ce qui ſuit.* C'eſt un outil qui ſert à effacer ce que l'on veut de deſſiné ſur une planche de bois pour y faire autre choſe, & dans la nouvelle maniere de creuſer & de préparer le bois, ſelon M. PAPILLON, pour y graver les lointains & les parties éclairées, qui ſert à le polir.
Page 865, *col.* 1, *après l'article* GRATUIT *ajoutez celui qui ſuit.*
GRATTURE ou GRATTAGE, ſ. m. (*Gravure en bois*) c'eſt dans la nouvelle maniere de travailler le bois détaillé après les principes de la gravure en bois, l'induſtrieuſe opération de *gratter* artiſtement & avec grande précaution les tailles & parties déja gravées & trop peu ombrées de cette gravure, pour les rendre à volonté plus nourries & plus ombrées; reſſource admirable, nullement connue, trouvée par haſard en 1731 par M. PAPILLON, & qui met cet Art en état d'être perfectionné & d'approcher de plus en plus de la beauté de la gravure en cuivre.
Page 890, *col.* 1, *à l'article ou mémoire de la Gravure en bois, lig.* 36, Hans Scufelix, *liſez*, Scufelin.
Ibid. lig. 39, Joſeph Porta, Gorſannus, *liſez*, Joſeph Porta Garfagninus.
Ibid. lig. 43, Jollar, *liſez*, Iollat.
Ibid. lig. 17 *à remonter par en bas*, Zuberlin, *liſez*, Ziberlein.

Ibid. lig. 6 *au-dessous*, Enée Bé, *lisez*, Enée Vic.

Ibid. col. 2, *lig.* 4, Vinceola, *lisez*, Vinciola, Berbrule, *lisez*, Belbrule.

Ibid. lig. 6, Christophe Jepher, *lisez*, Christoffel Jegher.

Ibid. lig. 8, Boulemont, *lisez*, Boutemont.

Page 891, *col.* 1, *lig.* 38, *après* morfil *en supprimant* on place alors, *ajoutez*, on déficelle alors la pointe ou la lame pour la monter d'une longueur convenable & la raccourcir, en sorte qu'elle n'excede pas le manche plus de trois ou quatre lignes. On replace donc la lame dans la fente du manche.

Ibid. col. 2, *lig.* 2, *après* oblique, *ajoutez*, tel que ceux que les Sculpteurs appellent fermoir nez ronds.

Ibid. lig. 7, *après* 8 & 9, &, *ajoutez*, tant pour les différents fermoirs & gouges servant à abattre & vuider les grands champs de la gravure, & dont les taillants sont les plus larges; & afin de pouvoir résister aux coups de maillet, il faut que leurs manches soient longs.

Nota. Même colonne, que la description du *Racloir*, très-bien expliquée, a été tronquée dans la planche des outils, ou plutôt que l'ayant oublié on y a substitué des grattoirs, comme je le dirai en son lieu.

Pag. 895, *col.* 2, *lig.* 14 *à remonter par en bas*, & donne du feu, *lisez*, & donne plus de feu au dessein, l'exécutant avec liberté & sans être gêné.

Page 896, *col.* 1, *lig.* 43, voici la figure indiquée dans l'article de cette derniere ligne, & qu'on a oublié de mettre.

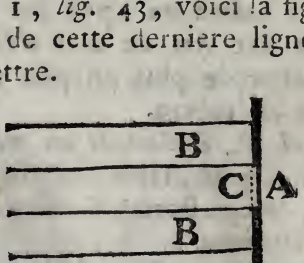

Page 897, *col.* 2, *lig.* 4 & 5, cet article & le

suivant, *lisez*, cet article comme les deux précédents & le suivant sont encore tirés des mémoires de M. PAPILLON.

Page 898, *article de la Gravure en camaïeu*, *col.* 1, *lig.* 15 & 16, Antonio Frontano, *lisez*, Antonio Frentano, *même lig.* Baldassorne Perucci, *lisez*, Baldassare Perucci, *qui n'est qu'un même Graveur.*

Ibid. lig. 36, Dominique Saliene, *lisez*, Dominique Falcine.

Nota. Qu'on n'a point donné d'estampes de la Gravure en camaïeu ni de celle en couleur dans celles de l'Encyclopédie : celle que j'ai donnée de la premiere à trois rentrées, page 369 du premier Tome du present Traité, & celle à quatre rentrées dont j'ai donné le méchanisme, où ces quatre rentrées séparément, & le camaïeu parfait, page 154 du 2e ou présent Tome, y suppléront pour la gravure en camaïeu & pour celle en couleur, telle que M. Gautier Dagoty l'exécute avec tant de succès ; les rentrées séparées que j'ai données en développeront à peu près le méchanisme.

La machine ou la table à imprimer les camaïeux expliquée dans le dernier article de la 2e colonne de cette page 898, n'ayant point été donnée dans les estampes de l'Encyclopédie, on la trouvera ci-devant dans ce Volume, page 368.

TOME XI.

Page 861, *col.* 1, *lig.* 9, *après* proprement, *ajoutez*, & promptement.

TOME XII.

Page 698, *col.* 1 & 2, *à l'article* PLANCHE. (*Gravure en bois*) Cet article fautif *lig.* 3, *col.* 2, nous donne pour graver des canifs, des échopes &

des ciſelets, *il faut dire*, des pointes à graver en bois, des fermoirs & des gouges.

TOME XIII.

Page 159, *col.* 1, *après* poſage, *ajoutez l'article ſuivant oublié.*

POSAGE, l'art ou l'adreſſe de mettre en place les papiers de tapiſſeries, d'où dérive poſer, poſeur ou coleur qui ſe dit plus ordinairement des poſeurs de ces papiers.

Page 750, *col.* 2, *avant* RACLOIRE, *ajoutez l'article ſuivant qui a été oublié de même que ſa figure.*

RACLOIR. C'eſt un outil ſemblable à celui du Racloir ou Racloire des Menuiſiers & des Ebéniſtes, & qui ſert aux Graveurs en bois à racler & polir leurs planches avant d'y paſſer la prêle pour enſuite deſſiner deſſus ce qu'ils veulent avec la plume. *Voyez à gravure en bois, article de Monſieur* PAPILLON.

Page 843, *col.* 2, *après* recaler, *ajoutez l'article ci-deſſous qui a été oublié.*

RECALEUR, c'eſt dans certaines Provinces un porte-malle ou petit Marchand qui va aux Foires & dans les Villages, & qui vend aux Paiſans des papiers dominotés & de tapiſſeries, &c. C'eſt proprement des petits Marchands Merciers, & qui vendent toutes ſortes de choſes. Peut-être que dans ces Provinces ce nom de Recaleur ſe prononce-t-il & ſe confond-il avec celui de Régaleur, qui tout au contraire ſe donne à ceux qui étendent la terre avec la pelle à meſure qu'on la décharge, ou qui la foulent & la battent.

TOME XIV.

Page 206 *col.* 2, *lig.* 42, les portées, *liſez*, les parties.

TOME

Page 140, *col.* 2, *après* repoſer, *ajoutez l'article ſuivant qui a été oublié, & devroit être placé avant le précédent.*

REPOSER, c'eſt en terme de Graveurs en bois *Fabriquants des papiers de tapiſſeries*, recoler ou replacer ſur une ſeconde toile le papier d'une tenture que l'on vient de DÉPOSER (autre article oublié ci-devant au Tome IV.) ou décoler de la premiere toile, où il avoit été POSÉ, l'ayant à cet effet mouillé par derriere avec de l'eau & une éponge & laiſſé humecter pour le couper enſuite par grands morceaux, ou ſéparer les feuilles à pouvoir facilement le *repoſer*, comme on vient de dire, afin d'en faire d'autres pieces de tenture convenables au lieu où l'on déſire mettre ce papier, tontiſſe ou autres pour le tapiſſer.

TOME XV.

Page 898, *au commencement de la col.* 1. Premierement cette explication eſt fauſſe, car les Graveurs en bois ne font point ou ne font point faire ordinairement de deſſein d'une grandeur de tenture limitée; mais ſeulement des planches qui ſe rapportent de tous ſens, de ſorte qu'ils peuvent faire les tentures à volonté plus ou moins grandes.

Secondement, les Graveurs en bois fabriqueurs des papiers de tapiſſeries, ne ſe ſervent point de preſſe pour imprimer leur papier; mais ſeulement de celle en taille-douce pour faire ſeulement des contre-épreuves des deſſeins qu'ils font à regards, ce qu'ils ne font que pour n'être pas obligés de graver des planches à regards des autres; mais ils ſe ſervent du rouleau à main pour imprimer le trait du deſſein de leur papier, tel qu'il eſt expliqué page 892, Tome VII, col 1, & que la figure eſt démontrée garnie de ſon drap, fig. 43 de la deuxieme planche des outils de la gravure

en bois au cinquieme Volume des eſtampes de l'Encyclopédie. Voyez contre-épreuve, maculatures, paſſée, &c.

Ibid. page, 899, *col.* 1, *après la deuxieme lig. liſez*, les papiers d'Angleterre avec laine hachée imitent parfaitement ces tapiſſeries de laine hachée ſur la toile & le coutil. Voy. Tontiſſe.

TOME XVI.

Page 415, *après l'article* tontiſſe, *& la fin de la premiere colonne, ajoutez l'article ſuivant qui a été oublié.*

Tontiſſe, ce ſont papiers d'Angleterre avec laine hachée qui imitent parfaitement les tapiſſeries ſur toile & ſur coutil fait avec les laines hachées & qu'on fabrique préſentement auſſi à Paris, & leſquels ſont en ſi grande vogue, variété & beauté maintenant, qu'ils ont mis à bas & preſque anéanti les papiers de tapiſſeries ordinaires qu'on regarde à préſent comme très-communs. *Voyez ce que j'en ai dit ci devant à l'addition de la page 384 du premier Tome de ce Traité.*

IVe LIVRAISON OU CINQUIEME VOLUME DES ESTAMPES DE L'ENCYCLOPEDIE.

A l'article des figures de la Gravure en bois.

Le diſcours des planches de la gravure en bois dans ce Volume eſt fautif en pluſieurs endroits : l'abrégé que M. Diderot a fait du mémoire de ma Gravure que j'avois donné, au Tome VII du diſcours, ſuffiſoit ſeul pour apprendre à graver en bois ; mais comme on a mal à propos ſupprimé quelques figures ſans me conſulter, quand on viendra à examiner les planches on y trouvera de l'obſcurité : je vais tâcher d'y remédier.

La description de la planche premiere, où dans la vignette l'on a représenté un vaste attelier de Graveurs en bois sans avoir suivi le dessein que j'avois donné, qui étoit plus simple & plus expressif, manque à l'endroit où l'on dit qu'en *ébauche une planche*; nous n'ébauchons point nos planches à coup de maillet & de fermoir ou de gouge, ce qui est propre à la sculpture en bois; mais nous les vuidons quand elles sont gravées entiérement, lorsque nous enlevons & creusons les grands champs avec la gouge & le maillet.

La description d'un établi, d'une varlope, d'un valet, d'un rabot, d'une scie, d'un maillet, d'un marteau & de la meule de grès & leurs figures, étoit inutile, chacun connoissant tout cela; & n'étant point Menuisiers, ne nous en servant que par occasion, faisant faire & dresser ordinairement nos planches par ces sortes d'ouvriers ou par des Ebenistes.

La figure 17 du racloir est fausse, ce n'est-là qu'un gratoir à creuser & à effacer; cette figure du racloir doit être comme ci-devant, *p. 48*, *planche VII*, *figure* 32 *au présent Volume*, tel que celui d'un Ebéniste ou d'un Menuisier.

Le bec-d'âne & le burin à grain d'orge, figures 21 & 22, ne sont point connus par les Graveurs en bois; & c'est mal à propos que ces deux figures, qui sont un même outil vu de ces deux faces différentes, n'ont pas été nommées fermoir nez-rond comme le nomment les Sculpteurs. *Voy. les ci-devant*, *page* 40, *planche VI*, *figure* 23.

Les figures 3, 4, 5 & 6 ont été supprimées très-mal à propos, étant les positions de mains différentes pour graver & vuider les planches de bois, celles de la maniere de graver en cuivre n'y ayant aucun rapport, l'opération de la pointe à graver en bois étant de l'enfoncer dans le bois, & de la tirer de gauche à droite, tandis qu'à la gravure

en cuivre l'on pouſſe le burin de droite à gauche; opération toute contraire à la nôtre. *Voyez les poſitions de main pour la coupe & pour la recoupe, & pour vuider, ci devant pages 81, 134 & 137.*

Fig. 47 en D, eſt les deux coupes préparatoires pour faire entr'elles les tailles en échelle des fig. 48, 49, 50 & 51, leſquelles quatre figures ſont mal poſées, ces eſpeces d'échelles devant être vues devant ſoi par des lignes horizontales pour en bien concevoir l'opération. *Voyez les ci-devant page 85, planche XI, fig. 45, 46 & 47.*

La fig. 55 des tailles circulaires ou courbes, eſt fauſſe pour la route de la pointe d'A en B comme ſi c'etoit le burin d'un Graveur en cuivre qui l'eût fait, il faut que l'A ſoit à la place du B, & cette lettre à la place de l'A.

Les figures 57, 58, 59 & 60 ſont bien démonſtratives, faiſant voir le creux de la gravure, les traits blancs déſignant ſon relief.

Les fig. 61 & 62 ne ſont point des planches ébauchées, mais des planches finies & vuidées.

Enfin la fig 63, où le Graveur en cuivre s'eſt égayé à faire des morceaux d'architecture, ne démontre point la figure d'une planche gravée en bois, mais ſeulement l'épreuve à la bonne heure d'une de ces planches; il falloit en figurer les creux & les reliefs comme à peu près à la figure 61.

Fin de la Pratique de graver en bois.

SUPPLÉMENT

DU TRAITÉ

HISTORIQUE ET PRATIQUE

DE LA

GRAVURE EN BOIS.

TOME TROISIEME.

SUPPLÉMENT

DU TRAITÉ HISTORIQUE ET PRATIQUE

DE LA GRAVURE EN BOIS.

Par J. M. PAPILLON, Graveur en Bois, & ancien Associé de la Société Académique des Arts.

Ouvrage enrichi des plus jolis morceaux de sa composition & de sa gravure.

TOME TROISIEME.

CONTENANT plusieurs faits historiques, de nouvelles manieres, servant à perfectionner cet Art, les Arrêts rendus en faveur de la Gravure, & une Table des Matieres des trois Volumes.

A PARIS,

Chez PIERRE-GUILLAUME SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule.

M. DCC. LXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

SUPPLÉMENT

DU TRAITÉ

DE LA

GRAVURE EN BOIS.

LE concours des Savants & des habiles Artiſtes de la Nation & des Pais étrangers, qui ſe ſont empreſſés de fournir de curieux & d'utiles Mémoires pour favoriſer & enrichir l'immenſe entrepriſe des Auteurs ſavants du Dictionnaire Encyclopédique & des Libraires aſſociés de ce grand Ouvrage, m'ayant engagé de donner pareillement à ces Meſſieurs des notions exactes de mon Art; ce pas fait, & mon Mémoire déja livré, reſtoit ſecrettement par devers moi, les heureuſes découvertes que j'ai faites dans l'exercice de cet Art épineux, leſquelles je comptois ne jamais produire de mon vivant. N'étant pas aſſez miſérable, & trop bon patriote pour vouloir par vanité les enſevelir avec moi, je gardois ces Manuſcrits dans le deſſein & l'ordre formel & par écrit, que j'en donnois dans mes papiers, que ceux qui les trouveroient quand je ne ſerois plus, les miſſent au jour & les fiſſent imprimer. Cependant combattu

par cette idée de réserve, & d'autre part des reproches intérieurs qui me représentoient que venant à mourir, ces découvertes, non seulement se pourroient égarer, mais peut-être même que les trouvant, on négligeroit de les produire au public; & qu'enfin je l'aissois en quelque façon imparfait l'article de ma gravure dans l'Encyclopédie, dont nul Auteur n'a parlé à fond, & n'a pu enseigner de principes pour l'exercer; excité d'ailleurs encore par l'émulation de tous ceux qui en foule, comme j'ai dit, s'empressoient d'enrichir cet ouvrage fameux, je n'ai pu tenir contre ces derniers aiguillons de mon entendement, la balance a panchée & a été entraînée du côté le plus raisonnable. Alors jai couru, & volé pour ainsi dire, présenter, offrir & donner ce que je ne voulois & ne devois plus cacher. On en a fait usage dans mon mémoire, & en conséquence j'en vais dans ce Supplément détailler tous les principes qui ne sont qu'abregés dans l'Encyclopédie.

Il est inconteſtable qu'un Art est d'autant plus difficile, qu'il manque de moyens & de ressources en le pratiquant, pour réparer les fautes qu'on y peut faire, soit par ignorance ou accidentellement; & qu'on n'y peut même à son gré donner la perfection, quoique l'on sente bien, par goût & par connoissances, ce qui y peut manquer. Cela posé, à plus fortes raisons trouvant des secours & des voyes imprévus pour y suppléer, combien ne doit-on pas rendre graces au divin Moteur de l'Univers d'avoir éclairé & conduit la main de l'Artiste, & combien ces découvertes ne doivent-elles pas être précieuses, puisqu'elles tendent à servir, & en effet servent d'ouverture, de base & de premier dégré à de plus grands secours & a de plus grandes perfections? Car, du mal même, j'ai éprouvé que par d'heureux efforts l'on peut en tirer le bien, & que de l'inconvénient, l'on peut, armé de patience & avec quelque industrie, trouver, même par hazard, les moyens d'y remédier.

Notre Gravure, naturellement ingrate par elle-

même pour celui qui la pratique, étant pour ainsi dire un ouvrage à fresque qu'il faut faire du premier coup, les tailles & les contours pouvant être changés totalement en les gravant sans que l'on s'en apperçoive; & d'ailleurs la foulure, ou plutôt gaufrure du papier, entre ces tailles & ces traits en l'imprimant, les grossissant & changeant toujours, particuliérement dans les parties éclairées, défigurant ainsi leur précision, si correctement ayent-ils pu être gravées, il s'ensuit infailliblement qu'un Graveur en bois qui, après la premiere épreuve de son ouvrage, ne sauroit pas les retoucher ou les adoucir, ne pourroit y faire paroître le clair-obscur avec un certain brillant gracieux & la délicatesse que l'on remarque dans les morceaux les plus finis, comme je l'ai déja expliqué dans l'esprit de la Gravure.

Attentif depuis plusieurs années à l'étude de mon Art, je crois pouvoir produire les découvertes que j'ai faites comme des regles assez certaines, ou au moins comme des expédiens & de nouveaux principes, lesquels abrégent bien du tems à la retouche, & qui pourront par la suite être perfectionnés. Les essais que j'ai faits en plusieurs occasions & en différens tems, m'ont fait trouver & pratiquer de nouvelles manieres de travailler le bois qui étoient inconnues, & qui je l'avoue de bonne foi, m'ont servi à établir ma réputation. Les mettant au jour, j'espere, en faisant plaisir au public amateur des Arts, fournir des secours inattendus aux Graveurs en bois qui voudront se perfectionner, & par-là continuer de les mettre dans la voie d'y parvenir, peut-être même de me surpasser & améliorer mes découvertes, & les rendre plus parfaites. Or, afin de faire sentir, qu'avec l'amour de l'étude & beaucoup de patience dans tel Art que ce soit, l'on peut vaincre toutes sortes d'obstacles qui pourroient empêcher de s'y appliquer, je commencerai par détailler tous ceux que j'ai essuiés, avant & après les premieres notions

qui m'ont fourni les moyens de faire les découvertes dont je parlerai.

Pour cet effet il faut que je remonte aux années où j'ai commencé d'avoir quelque usage de raison, je le ferai le plus succintement qu'il me sera possible.

On a vu au Premier Volume de ce Traité, dans l'article de mon pere, en quelle année je suis né. Je passe plusieurs faits singuliers de ma naissance & de mon enfance, qu'on verra quelques jours dans mes mémoires manuscrits.

Je n'avois pas 8 ans, c'étoit en 1706, que dessinant déja d'après quelques estampes & ayant grande envie de graver, ennuié de voir mon pere éluder de me donner quelques leçons de cet Art, je hazardai & tentai à son insçu, avec une pointe que je lui pris, de graver des armes d'Evêques sur un morceau de buis; n'ayant jamais tâté le bois, je le trouvai si dur, cassant ma pointe à tous momens, de même que les contours que je voulois graver, que je fus contraint d'abandonner mon entreprise, & me contenter de faire quelques tailles sur du poirier, qui moins dur que le buis, étoit en effet par où je devois commencer.

Enfin j'avois presque neuf ans, lorsque mon pere ayant dessiné une grande planche à tiges de pavots à rapports pour les papiers de tapisseries de son négoce, il s'avisa, sans m'avoir donné aucunes leçons, de me la donner à graver, disant que je l'avois vu assez souvent travailler de pareilles planches pour n'être pas tout neuf à cet ouvrage; achevant ces mots il me donna une couple de pointes & s'en fut à ses affaires, me laissant assez embarrassé par où je commencerois craignant de gâter la planche. Après un quart d'heure d'incertitude, je m'y pris du mieux que je pus; & m'enhardissant, quoique j'eusse émoussé & cassé plusieurs fois ma pointe à graver, que je r'aiguisois assez mal sur la pierre à huile,

je fis assez d'ouvrage & pas trop défectueux pour que mon pere quand il revint en parût content.

Encouragé par cette réussite, je fus quinze jours de grande attache à graver & vuider cette planche, que j'ébréchai à plusieurs endroits par des échapades de fermoirs & de gouges; je fus assez vivement grondé de ma mal-adresse, parce qu'il fallut que mon pere y mît nombre de pieces pour rectifier ces fautes. Cette planche à pavots, la premiere gravure que j'ai faite, se peut voir *au Recueil des Papillon Tome I, page 78*; j'ai été contraint d'y mettre cette épreuve enluminée n'en ayant point d'autre. La planche d'un papillon même *Recueil & Tome, page 79*, que je gravai ensuite, étoit pour servir à mettre sur les montres & étalages de notre boutique, elle fut mieux gravée, & le second ouvrage de ma main. Quelques autres planches pour les papiers de tapisseries que je gravai après celle-là, m'encouragerent à m'appliquer tellement, que j'en négligeai la lecture ma passion dominante.

Ayant donc gravé ces planches, je m'attachai à bien aiguiser mes outils, la seule chose que mon pere m'ait parfaitement montré, espérant pour lors que je pourrois m'adonner sans crainte à tâcher de graver sur le buis & faire des morceaux plus délicats, toutes ces planches n'étant que de poirier; mais je fus étrangement surpris & très-mortifié quand témoignant ma pensée à mon pere, il me répondit sèchement qu'il falloit songer à quelque chose de plus solide, que je voyois bien qu'il refusoit tous les jours à graver des vignettes, des fleurons & des armes, n'ayant que trop d'occupation à faire les planches de nos papiers de tapisseries, à les imprimer & à les aller coler & mettre en place dans la ville & à la campagne, ainsi que je ne lui en parlai plus. Il avoit foncierement raison, & par plusieurs de celles que j'ai déja dit, si spécieuses, que si je n'avois maintenant que vingt ans, j'entreprendrois

plutôt à graver en cuivre que de continuer à graver en bois, il étoit dégoûté de la gravure délicate. Je n'osai repliquer, les larmes m'en vinrent aux yeux, j'en eu long-tems le cœur gros, & me promettant bien intérieurement d'essayer en secret à graver sur le buis, je ne tardai pas de satisfaire ce grand désir, commençant par faire des tailles dessus pour m'y faire la main.

Cependant dans l'espérance que mon pere pourroit devenir plus traitable à me laisser contenter mon envie, me voyant dessiner tous les jours, je me mis à copier de bonnes estampes dont j'avois assez grande provision. Il me laissa faire pendant quelques jours; mais voyant insensiblement que je voulois y passer des matinées & des après-dînées toutes entieres, il me dit assez rudement qu'il falloit que je fis cela par récréation, & du reste employer le tems à la gravure de ses planches des papiers de tapisseries. Je ne dis mot, mais malheureusement pour le premier ouvrage que je voulus faire un peu comme il faut sur le buis, il me surprit que j'étois après, & se mit dans une colere extrême, parce qu'effectivement j'avois gâté & coupé une estampe de la messe de Le Clerc pour coller le petit sujet du tableau sur ma planche; mais toujours entraîné par mon penchant, je dessinai sur le buis en cachette quelques petits arbres & lointains d'après des estampes de Perelle, que je gravai tant bien que mal. Je n'en ai conservé aucune épreuve, excepté cependant une figure d'après Calot dont j'ai retrouvé depuis peu la planche & que voici; j'avois pour-

lors neuf années accomplies, c'étoit en Juin 1707. Or, crainte d'être surpris faisant ces petits essais, j'avois la précaution quand j'entendois mon pere monter où j'étois, de passer par une fenêtre qui donnoit sur les tuiles, où en risque de me casser le col, j'allois cacher ma petite

planche ſous une goutiere, puis je revenois proprement me remettre à ma gravure ordinaire ſur le poirier.

En ce tems ma ſœur aînée vint malheureuſement à mourir par la ſuite d'un accident qu'on verra dans mes mémoires; quoique je ne fus qu'un poliſſon, n'ayant guere plus de 9 ans, je reſſentis cette perte.

Continuant à graver de nos planches, dans le grand hiver de l'année 1709, au mois de Février, mon pere me permit de graver des armes de trois grandeurs d'un Evêque Allemand, qu'on peut voir dans le *Recueil des Papillon*, *Tome III*, *page 45*, *N° 18*, *& page 46 au méme blaſon.* Quand je fus les porter à ſon Hôtel, je trouvai tout en déſordre par l'accident arrivé aux Domeſtiques, dont pluſieurs avoient été étouffés par la vapeur d'un braſier de braiſe qu'ils avoient porté dans leur entreſole. J'avois pour lors onze ans, & comme j'allois auſſi poſer nos papiers de tapiſſeries, j'avois déja eu pluſieurs avantures ſingulieres qu'on verra dans mes Mémoires.

Ma mere ne ſurvécut pas plus d'une année à ma ſœur, elle mourut en 1710 le matin de la Saint Michel, propre jour d'une de mes fêtes. Ce fut en partie par la faute de mon pere qui avoit été plus de ſix ſemaines en campagne ſans nous donner de ſes nouvelles.

Occupé plus que jamais, tant à imprimer déja nos papiers de tapiſſeries, & même à les enluminer quand je n'en gravois pas de planches, qu'à aller comme j'ai dit dans les maiſons de conditions, les coler & mettre en places, je n'eus preſque plus le moindre tems à moi pour faire quelques gravures délicates; & mon pere refuſant tout ce qui ſe préſentoit à graver en buis, diſant qu'il étoit trop occupé, je hazardai néanmoins de lui dire pluſieurs fois que s'il vouloit me laiſſer faire j'eſpérois pouvoir graver quelques lettres griſes mieux que quelques-unes que j'avois faites, & qu'ainſi à mes heures

perdues en me délaſſant je pourrois entreprendre quelques vignettes & autres ouvrages ; mais il me rebuta toujours, ce qui m'excita de recommencer à graver en cachette ſur quelques morceaux de buis, & aller les mettre toujours ſur les tuiles, à couvert de ſes recherches ; car ſe doutant de ce que je faiſois, il furetoit partout pour découvrir ſi je ne m'amuſois pas à cela. D'ailleurs, toujours très-occupé je ne pus faire grande choſe, & mes progrès étoient ſi médiocres que j'en avois honte moi-même. Mon pere cependant par indulgence pour mes prieres, me laiſſa faire deux alphabets de lettres griſes & autres morceaux. Je n'ai conſervé des épreuves que des alphabets, qu'on peut voir au *Recueil des Papillon*, *Tome III*, *page 6*, *avec bordures mates à tulipes blanches*, *N°s 22, 22, 22, & page 16*, *N°s 2, 2, 2*, *avec pointillé*, *fait en 1711*, *l'I*, *l'S & l'V ſont les mieux ; & une vignette d'un Médecin des urines*, *du mois de Février 1712*, *même Recueil*, *Tome II*, *page 72*, *N° 1.*

Au commencement du carême de l'année 1713, Monſieur Pralard, Marchand Libraire, vint prier mon pere inſtament de lui graver un petit fleuron de l'*Occaſion* qui étoit ſon enſeigne, & qu'il vouloit mettre au frontiſpice d'un Livre. Mon pere lui dit qu'il ne lui étoit pas poſſible de le ſatisfaire, parce qu'il étoit trop occupé de ſon négoce. Comme j'étois préſent. *Eh ! vous avez là un grand garçon*, repliqua Monſieur Pralard, *eſt-ce qu'il ne pourroit pas faire cet ouvrage ?* A ces mots je pris la parole & fort hardiment, je dis que j'en viendrois bien à bout. Mon pere ſe trouva interdit de ma témérité, mais n'oſant par gloire me démentir, Monſieur Pralard me laiſſa l'épreuve qu'il falloit copier. Elle étoit de Pierre le Sueur dit l'ainé. Cette petite *Occaſion* étoit entourée de quantité d'attributs, & mon pere eut la bonté de me la deſſiner ſur le bois.

Quand donc avec grande application je l'eus en-

tiérement gravée, & que j'eus fait la premiere épreuve, je la fis voir à mon pere, qui la trouva exécutée au-delà de tout ce qu'il devoit attendre de ma capacité médiocre. Or, comme le lointain venoit dur, je m'aviſai de retoucher avec la pointe à graver, & baiſſer les tailles du ciel & de ce lointain au-deſſous de la ſuperficie de la planche. Ce lointain étoit une petite ville, qui terminoit d'un côté l'horizon de la mer, & de l'autre deux petits vaiſſeaux. Je fis après une ſeconde épreuve, où ayant vu que les endroits retouchés venoient plus tendre qu'à la premiere épreuve, cela m'encouragea de pourſuivre; je retouchai donc encore par trois ou quatre fois, faiſant des épreuves à chacune, juſqu'à ce que je fuſſe ſatisfait d'être parvenu ainſi d'adoucir le ciel & le lointain de la planche.

Or, la ſuperficie du trait & des tailles, que la multiplicité de toutes ces retouches avoit mis ſur un plan plus bas de preſque demie-ligne que celui des autres parties & du reſte de la planche, ne pouvoit être touchée en plein par la bale en imprimant, enſorte que cette bale ne pouvant mettre trop d'encre à cet endroit, le papier étant poſé ſur la planche pour en faire épreuve, le drap du rouleau ne fouloit que très-légerement dans les parties baiſſées par les retouches, ce qui par conſéquent faiſoit venir aſſez tendre ces endrois retouchés. Ravi d'avoir réuſſi dans mon projet, je courus au-devant de mon pere qui revenoit de la ville, & je lui montrai la derniere épreuve que je venois de faire : il fut agréablement ſurpris & très-content. Néanmoins il ne fit pas grande attention à cette découverte ni moi non plus. Comme cette petite eſtampe de l'*Occaſion* eſt importante dans la deſcription que je fais ici des degrés par leſquels je ſuis parvenu d'acquérir quelque habileté dans mon Art, on la peut voir non-ſeulement dans le *Recueil des Papillon*, *Tome III*, *page 56*, *N° 8*, mais j'ai tant cherché dans les

Imprimeries, que j'ai trouvé la planche chez Madame la veuve Quillau, & je l'ai fait placer dans le *premier Tome de ce Traité, page 138.* Monsieur Pralard trouva cet ouvrage si bien qu'il me fit faire encore une planche semblable.

J'ai dit que mon pere & moi ne fimes pas d'attention au creux qu'avoit produit les retouches dans cette planche, & cela, parce qu'occupé d'être presque seul à faire les ouvrages du dehors de la maison, je n'eus pas le tems de rien graver; & peu après, plusieurs morts tragiques qu'on verra dans mes mémoires, me causerent tant de chagrin que je négligeai mes études de gravure; cependant ce petit fleuron de l'*Occasion* de Monsieur Pralard ayant fait assez de bruit dans les Imprimeries, plusieurs Imprimeurs & Libraires vinrent importuner mon pere pour qu'il me laissât graver quelques morceaux. Je fis donc quelques lettres grises, vignettes & fleurons fort communs dont je n'ai point gardé d'épreuves, & ne pensai point du tout à retoucher mes gravures.

Enfin mon pere me laissant liberté franche de m'adonner à ma gravure délicate, me trouvant alors très-mal outillé des petits fermoirs & des gouges que le sien lui avoit vendu, au nombre d'une méchante demie douzaine, n'étant pas emmanchés commodément pour la main, les uns étant trop longs, les autres trop courts, & m'occasionnant à mes gravures des échapades en les vuidant, parce que je n'y avois pas la main si faite que mon pere; & d'ailleurs n'en ayant pas assez de différentes grandeurs, je me fis faire nombre de ces outils à la portée de ma main; ce sont les mêmes dont j'ai donné la figure dans le chapitre qui en fait mention. Mon pere à qui je les montrai me loua beaucoup de les avoir fait faire, & de la maniere à laquelle je m'accoutumois de soutenir ma main droite en vuidant, avec le pouce de la main gauche, pour

m'éviter de faire des échapades & de gâter mon ouvrage. C'étoit au commencement de l'année 1715 que j'eus ainsi tous mes outils complets.

Continuant donc à graver quelques morceaux, je fis en 1716 une vignette in-folio pour Monsieur Vincent, Imprimeur, d'un goût si fade, si maigre & si pitoyable que j'en ai honte actuellement, on la trouvera *Recueil des Papillon*, *Tome II*, *page 68*, *N° 1*, je ne l'indique ici qu'afin d'en faire voir le mauvais goût de toute façon à éviter. Je fis peu après pour Monsieur Jouvenel, Imprimeur du Roi, la vignette in-4°. de la vue de l'Hôtel de Bretonvilliers à la pointe de l'Isle Saint Louis où il demeuroit. Elle est au *Recueil des Papillon*, *Tome II*, *page 72*, *N° 5*. J'en retouchai un peu le ciel & le lointain, ensuite ne songeant plus à la retouche, je fis plusieurs vignettes, fleurons & lettres grises pour Monsieur Gosselin, Imprimeur, cependant ces morceaux étoient assez passables. *Voyez la vignette in-folio*, *Tome II du Recueil des Papillon*, *page 62*, *N° 1*, *& les deux fleurons Nos 1 & 2*, *page 32 du Tome III.*

J'eus dans ces tems-là quelques avantures qu'on verra dans mes mémoires, & malgré mes occupations du dehors & du dedans de la maison, je dessinois assez souvent, je fus même deux ou trois fois à l'Académie Royale, & ensuite à celle de Saint Luc ou des Maîtres Peintres, dessiner d'après le modele; simplement de bout derriere les Etudians; je ne faisois, avec la mine de plomb, que des figures grandes comme le doigt sur un petit porte-feuille de carton qui me servoit à mettre dedans ce que je dessinois.

Je m'étois formé un goût très-médiocre, tel que celui ordinairement des nouveaux Graveurs en bois qui n'ont pas grand dessein, ou qui ne suivent que leur mouvement de prétendue délicatesse & fini, lequel se réduit à faire des tailles très-fines & très-

preſſées preſque toujours d'une même teinte, & à jetter leurs ombres à regard dans les vignettes & autres morceaux qu'ils peuvent faire. Je fis en ce tems 1717 quelques lettres à payſages pour Monſieur Coutelier, aſſez curieux Imprimeur, elles ſont au *Recueil des Papillon*, *Tome III*, *page 6*, *N°s 15 juſques & compris 20*. Je commençai à donner quelque feu à mes gravures, je voyois bien qu'il y manquoit des graces, du goût & de l'entente, mais je n'etois pas aſſez habile pour y remédier.

J'avois 19 ans, & l'amour de mon Art, malgré des chagrins dont j'étois ſurchargé, me fit pluſieurs fois chercher & demander à des Libraires s'ils n'avoient pas quelques livres des principes de la gravure en bois. Que certains hommes ſont ridicules quand quelque choſe leur paroît mépriſable! A ces demandes pluſieurs me rioient au nez, bon diſoient quelques-uns, en voilà bien d'un autre, perſonne ne s'eſt amuſé à cela, il n'y en a point. Ces termes inſultans au lieu de me rebuter ne faiſoient qu'exciter mon déſir d'apprendre, j'avois beaucoup de lecture & je ſavois aſſez bien l'hiſtoire. Monſieur Bonnet, préſentement Maître Relieur, & dans ce tems Garçon chez ſon pere à qui je faiſois relier mes livres; ce jeune homme, dis-je, à qui je communiquai l'envie que j'avois de connoître l'hiſtoire de la gravure en bois, ne ſe put tenir de rire quand je lui dis combien de fois j'avois déja couru chez les Libraires ſans rien trouver ſur cet article, & même l'indécent étonnement qu'il s'embloit que cela leur avoit donné. Il me dit en ſuite plus ſérieuſement que ſe divertiſſant lui-même, d'aller lire quelquefois dans les Bibliotheques publiques, qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen pour me ſatisfaire que d'aller dans chacune demander & chercher ce que je déſirois trouver; il s'offrit même à m'y introduire. Je le pris au mot.

Nous fumes à Saint Victor, c'eſt là les premiers

pas que j'aye fait, après avoir tant couru les Libraires qui ont occasionné le Traité que j'ai écrit de ma gravure ; nous fumes ensuite à la Bibliotheque Mazarine, & chez les Peres de la Doctrine Chretienne, où l'on me donna les Auteurs qui avoient pu parler de la Gravure en bois en parlant de l'Imprimerie en lettre. L'on m'y offrit le livre que Bosse avoit écrit sur la Gravure à l'eau forte, je l'avois parmis mes livres, il ne m'avançoit à rien, cette Gravure étant toute contraire à la mienne pour l'exécution.

Je fus à la Bibliotheque de Saint Germain des Prés, même stérilité par-tout touchant mon Art, nul me disoit-on n'en avoit écrit l'histoire & encore moins le manuel. Ayant vu dans quelques Auteurs ce qu'ils disent du fameux *Speculum salutis*, ou *Speculum humanæ salvationis*, qui est chez les Célestins, j'eus envie de voir cette prétendue production de l'industrie & de la Gravure en bois, disoit-on, de Luarent Coster. Je l'examinai, & je fis des remarques dessus que j'écrivis, insensiblement cela m'engagea à courir de nouveau les Bibliotheques pour voir les Livres où il y avoit des Gravures en bois, & en faisant des remarques dessus, à commencer de composer ainsi l'histoire de ma Gravure. Par une suite naturelle de ce projet, j'écrivis de moment à autre à mesure que j'opérois, les principes que je me forgeois moi-même, & les observations & les remarques que je faisois sur l'exécution & la maniere de graver le bois.

En 1719 je gravai pour Monsieur Colombat, Imprimeur-Libraire, une vignette aux armes du Roi avec le manteau royal fort délicatement gravé ; ayant voulu retoucher les fleurs-de-lis, je les rendis trop maigres, de même que les palmes qui font les pattes d'araignées. Cette vignette est au *Recueil des Papillon*, *Tome II*, *page* 83, *N°* 3, *& au Tome Ier. du présent Traité*, *page* 481.

Or, mon pere auroit bien voulu me marier, plu-

ſieurs perſonnes qu'on lui avoit propoſées pour me marier, auroient pu, me diſoit-il, me convenir, ſi j'avois voulu en épouſer quelqu'une, il avoit toujours fait ſes efforts pour m'y engager. Mais enfin un jour qu'il me preſſoit là deſſus pour épouſer une très-aimable demoiſelle, après l'avoir ſupplié de ne m'en plus parler, il me laiſſa tranquille; lui-même enſuite incité par une Revendeuſe à la toilette, locataire chez nous, qui avoit nourrie la fille d'un Maître Menuiſier, épouſa cette fille même année 1719, comme je l'ai dit à l'article de ſa vie, j'y ai dit la cataſtrophe qui cauſa la mort à ſa femme, & qui, l'accablant de chagrin, lui procura une troiſieme attaque d'apoplexie.

Je continuai toujours d'aller aux Bibliotheques, où je trouvois de tems en tems quelques notions relatives à l'hiſtoire des Graveurs en bois; & ſans pouvoir me défaire de mon goût meſquin & borné, je continuai à exercer mon Art.

Mon pere mourut le 3 Février 1723, j'eus alors beaucoup d'affaire à cauſe des deux orphelins frere & ſœur que mon pere venoit de laiſſer, & de nos arrangemens de partage; & encore plus de la mauvaiſe humeur d'une ſœur de mon pere, laquelle avant ſa mort étoit venue loger chez nous, & par ſon caractere hautain & acariâtre me déſoloit fort ſouvent, pour mettre en zizanie ma ſervante & un domeſtique que nous avions.

Pendant pluſieurs mois mes affaires m'empêcherent de m'occuper à ma Gravure, & ma tante me contraignit malgré moi de ſonger à me marier. Elle ſortit donc de chez nous, & cette même année 1723 qu'étoit mort mon pere, j'épouſai le 22 Septembre Mademoiſelle Charlorte-Thereſe Chauveau, la plus jeune des filles qu'avoit eu Monſieur Chauveau, Sculpteur habile du Roi, & des Rois de Suede, Charles XI & Charles XII, & fils de François Chauveau, fameux Graveur.

Peu après mon mariage je fis pour Monsieur Simon, Imprimeur du Parlement, une vignette in-folio avec les trois vertus theologales, mal dessinée, mal gravée & tout à fait d'un mauvais goût, dont je suis bien corrigé. Je lui fis en même tems un grand fleuron in-folio d'un agneau paschal avec des anges, j'en retouchai les rayons à cinq ou six reprises, il est moins mal que la vignette, laquelle est *au Recueil des Papillon, Tome II, page 63, N° 3*, le fleuron est *au Tome III, page 54, N° 4*. Peu de tems après, toujours dans la même année 1723, mon oncle Papillon me procura l'enseigne de Monsieur Guerin, Marchand de Tabac, à graver. Il demeuroit contre la Comédie Françoise, & comme il désiroit que je me servis de son plafond assez historié, & que je ne me sentois pas assez capable d'en copier le dessein, je priai mon beau-frere le Sieur Chauveau, Architecte, de me le dessiner, ce qu'il fit, & il composa l'ornement du cartouche, le tout tel qu'on peut le voir au *Recueil des Papillon, Tome I, page 91, N° 1.* Monsieur Chauveau en même-tems me fit connoître quelques défauts dans mes Gravures dont je sçus profiter.

Cependant honteux de penser, m'ayant fait quelques desseins de vignettes & de fleurons, que si je ne m'évertuois pas à me perfectionner à dessiner & à composer mes desseins, je serois toujours obligé d'avoir recours à lui ou à d'autres, je m'y appliquai tellement, de même qu'à ma Gravure, que j'en avois souvent la vue égarée, & qu'y pensant toujours, je ne répondois presque pas à ce que me disoit ma femme. Elle s'en allarma, croyant que je ne l'aimois pas, & je la trouvai un jour qui pleuroit. Je sçu d'elle le motif qui l'inquiétoit. Je la rassurai lui apprenant que c'étoit le désir de me perfectionner dans le dessein, dans ma Gravure, & d'écrire dessus qui me rendoit ainsi quelquefois fort distrait. Elle me loua, & comme elle étoit fille d'un habile

homme & avoit travaillé fort joliment à l'éventail; composant même la plupart de ses dessins, ravie de ma franchise, elle m'encouragea à ne me rebuter de rien, me fit convenir du défaut dont j'étois entêté de jetter toujours mes ombres à regard de même que mes ornemens, & me conseilla d'aller derechef dans les Bibliotheques feuilleter Livres & Auteurs pour poursuivre l'entreprise que j'avois formée.

Je remis donc un peu en ordre mon manuscrit, sans pour cela discontinuer, en me dissipant de composer la suite d'un roman singulier que j'avois entrepris; & je m'appliquai très-fort à dessiner, à faire des morceaux de composition, & à étudier le fort & le foible de ma Gravure.

C'est alors que je m'avisai, pour n'avoir pas toujours à regarder un dessein à contredit du sens qu'il seroit sur la planche, pour y placer & graver les les ombres, de laver à l'encre de la chine mes dessins sur le bois même, ce qui abrége bien du tems, donne plus de feu à l'ouvrage, & m'a donné occasion de ne plus faire de mes dessins, qu'un croquis au crayon rouge, pour, après l'avoir décalqué sur la planche, le rectifier & parfaire avec la mine de plomb, ensuite le tracer à l'encre avec la plume, & tout de suite le laver & ombrer; de façon que depuis ce tems je ne me sers plus de mes croquis, & je grave tout de suite mes ombres à coup sûr; ce qui m'est d'autant plus commode que je n'ai pas peut-être gravé plus de trente morceaux qui ne soit pas de mon genie & de ma composition.

Je retournai plusieurs fois aux Célestins revoir le *Spéculum salutis*, pour y vérifier les observations & les remarques que j'avois faites dessus. Monsieur de la Forgue, l'un des Bibliothéquaires du College Mazarin, où je retournai pareillement, me dit qu'il y avoit un exemplaire de ce Livre en Sorbone, nous y fumes ensemble, je l'examinai, de même qu'ensuite

qu'ensuite celui de la Bibliotheque Royale, que M. l'Abbé Sallier me confia fort gracieusement, envoyant avec moi un des Garçons de la Bibliotheque, pour me le laisser confronter avec celui des Célestins. Je vis aussi par la suite celui de Monsieur de Boze de l'Académie des Inscriptions. On a vu mes remarques sur tous ces exemplaires, & Monsieur de la Forgue, rangeant la Bibliotheque Mazarine, me fit l'amitié de prendre note de tous les Livres où il y avoit des Gravures en bois, que m'ayant donné & laissé visiter, j'y trouvai plusieurs choses curieuses & des noms de Graveurs en bois qu'on a vu dans mon précédent traité, avec plusieurs autres tirés des estampes que je possede, les ayant trouvés à acheter de tems en tems par hazard. Depuis ayant fait & gravé les estampilles de la Bibliotheque Royale pour mettre à la premiere page des Livres, cela me donna occasion, je ne sçai pas bien en quelle année, d'aller voir les estampes du Cabinet du Roi, où j'ai trouvé successivement plusieurs Gravures en bois que j'ai examinées.

Je commençois à me former le goût, & à dessiner & composer plus correctement, & par conséquent à graver avec plus de feu & d'entente qu'auparavant. La vignette aux Armes du Duc du Maine qui sert encore actuellement au Dictionnaire de Trévoux, que je gravai au commencement de 1726, en est une preuve. Cette vignette est au *Recueil des Papillon*, *Tome II*, *page 61*, *N° 5*. J'étois occupé à faire d'autres morceaux assez bons cette même année, quand deux accidents presque coup sur coup me replongerent, surtout le dernier, dans de nouveaux chagrins, & me fit ressentir encore d'avantage les premiers que j'avois essuyés.

Hubert, un de mes amis qui avoit été du tems en campagne, étoit revenu à Paris sans que je le sus. Un jour je fus tout étonné d'apprendre par ma femme qu'il étoit au désespoir d'avoir été mis dehors

de chez un Avocat dont la fille lui avoit plu, & qu'il eſperoit épouſer. Il revint, je lui offris une chambre au logis qu'il accepta; mais dès le lendemain l'amour, la jalouſie & le dépit le fit tomber malade, & il mourut de la petite vérole en peu de de jours. Il devoit quelque choſe à un Tailleur, à un Cordonnier & à d'autres Ouvriers, on vendit le peu d'effets qu'il avoit eus pour les ſatisfaire.

Je commençois à me conſoler de la mort d'Hubert quand une autre mort nous chagrina beaucoup ma femme & moi; mais me roidiſſant contre cette infortune, je m'attachai encore davantage à me perfectionner en étudiant mon Art. J'avois déja fait quelques morceaux qui avoient aſſez frappé le public ſans trop me ſatisfaire, parce qu'heureuſement j'ai toujours penſé qu'on apprend ſans ceſſe dans telle ſcience que l'on puiſſe avoir. Je m'étois auſſi déshabitué en 1724 de marquer mes Gravures du même monogramme dont mon pere s'étoit ſervi, & je m'habituai d'y mettre mon nom tout entier, ce qui étoit mieux.

L'année 1725 avoit enfanté une légion d'almanachs à Paris, chacun s'en étoit voulu mêler, ils paroiſſoient & croiſſoient comme des champignons à chaque inſtant, l'idée me vint après notre dernier malheur d'étourdir ma douleur par en faire un, qui en même tems feroit connoître de mes Gravures, c'eſt celui que j'intitulai *le petit Almanach de Paris*, & que le public, à l'imitation du Colombat, a toujours nommé *le Papillon*. J'en fis promptement les deſſeins; mais ayant d'autre ouvrage à faire je ne pus en graver que deux planches cette année là 1726, ſavoir celle du titre, & celle du mois de Janvier, leſquelles parurent pour la premiere fois avec les vignettes des *figures du Zodiaque* allégoriquement à la fable, en tête des mois dans l'Almanach de 1727. Elles attirerent d'abord également l'attention des connoiſſeurs & du public. Monſieur Colombat, Auteur du *Ca-*

lendrier de la Cour, dit *Colombat*, me fit compliment ſur l'eſtampe du mois de Janvier, où étoit la criée du roi bois, diſant que les contretailles qui y étoient faiſoient un chef d'œuvre de gravure en bois, & me prédit gracieuſement, ſuivant ſon idée, que j'y excellerois un jour.

Or, en gravant le titre ou frontiſpice je m'étois reſſouvenu des Gravures que j'avois déja retouchées auparavant, ſurtout de cette premiere de l'*Occaſion* de Monſieur Pralard que j'avois retouchée comme j'ai dit à pluſieurs repriſes conſécutives; de ſorte qu'après avoir fait la premiere épreuve, je retouchai & baiſſai auſſi avec la pointe à graver, & à pluſieurs repriſes, la ſuperficie des rayons qui entourent l'apollon qui eſt en haut du titre : je fis la même choſe du côté du jour au trait des petites divinités qui ſont dans les médailles & à pluſieurs autres endroits de la planche; de maniere qu'avec une patience extraordinaire je parvins à mettre cette eſtampe dans l'état où elle eſt. Pour lors à force d'avoir retouché ces rayons, je m'apperçus, de même qu'il y avoit plus de 13 ans à la petite *Occaſion*, que toutes ces différentes retouches avoient creuſé la ſuperficie du bois de près d'une ligne plus baſſe que celle de toute la planche; cela me fit réfléchir, que je n'avois qu'à creuſer le bois avant de graver aux endroits que je voudrois rendre bien tendres, pour m'éviter la peine de retoucher ſi ſouvent.

Je commençai donc à exécuter cette méthode ſur les petites vignettes de mon Almanach; mais d'abord fort groſſiérement, car je n'avois point d'outils convenables, & j'étois novice à cette opération. Je me ſervis d'un petit fermoir pour gratter le bois après l'avoir creuſé avec la gouge. Cette maniere de gratter étoit très-incommode, parce que les carnes du taillant de ce fermoir rayoient le bois, j'avois par conſéquent beaucoup de peine à le polir comme il faut pour le pouvoir graver. Ce-

pendant je fus charmé de voir que je n'avois presque rien à retoucher après avoir gravé ces endroits creusés à ces vignettes, & que cette invention étant bonne, elle pouvoit facilement être perfectionnée ; je vis même qu'en imprimant l'Almanach il ne fut pas besoin de mettre des haussses au tympan de la presse pour faire venir à l'impression les endroits creusés & retouchés auxdites vignettes. *Elles sont au Recueil des Papillon, Tome II, page 91*, le frontispice de l'Almanach est au même *Tome, page 49 ; & même page, N° 1*, est la criée du roi bois, ou le mois de Janvier, dont le lointain du vitrage a été retouché plusieurs fois. Les vignettes susdites, après avoir tiré peut être plus de cent mille, ont été rétrecies chez mon neveu Chardon, Imprimeur, pour mettre en tête de ses Almanachs de cabinet, je les donne ici telles qu'elles sont maintenant, avec un petit fleuron de l'Astrologie fait en même-tems pour le même ouvrage, sans pouvoir donner les grandes planches, les ayant vendues à un Libraire de Rouen. De nouvelles vignettes des signes du zodiaque, moins délicatement gravées que les précédentes, mais dont quelques-unes telles que les *poissons*, les *gémeaux*, l'*écrevice*, le *scorpion* & le *capricorne*, ont des intentions assez heureuses, furent faites à la hâte en 1741, & parurent aux Almanachs de 1742 & 1743, où j'ai cessé de continuer mon Almanach, elles sont ici derriere les autres, & on peut les voir plus nettes *page 91, Tome II du Recueil des Papillon.*

Au commencement de l'année 1727 je fis une vignette aux armes de la Reine pour une épitre dédicatoire, dont je creusai l'écusson & l'extrêmité des nuées, lesquelles nuées sont assez mal arrangées ; & quoique le tout soit délicatement gravé, le contours des anges & ceux des palmes sont peu précis & trop roides. Cette vignette est *au Recueil des Papillon, Tome II, page 81, N° 7.* La lettre grise M. faite pour aller avec cette vignette

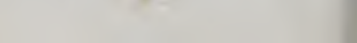

eſt à la *page onzieme du Tome III*, *N° 1*. Je gravai enſuite le frontiſpice du Diurnal des Carmes Déchauſſés, dont je creuſai la gloire, &c. Les lettres de différentes grandeurs gravées dans ce morceau ſont très-bien exécutées. *Voyez Tome II du Recueil des Papillon*, *page 48*, *N° 6*.

Je fis enſuite une petite ville de Verdun, *page 59*, *Tome II même Recueil*, pour mettre au titre du Journal de Verdun de M. Ganeau, Libraire, je ſuivis ma nouvelle méthode, creuſant l'endroit où je devois placer ladite ville avant de graver, ne touchant point à la terraſſe qui étoit ſur le devant; mais comme je n'étois pas encore bien au fait, je creuſai trop avant dans le bois; de ſorte que l'on eut bien de la peine à tirer cette planche à l'Imprimerie. Je ne puis encore m'empêcher de rire quand je penſe à l'embarras d'un Ouvrier qui vint me montrer cette planche, avec une épreuve qu'il avoit faite, où il ne paroiſſoit que la terraſſe & un peu du ciel, & ſur laquelle la ville n'étoit point du tout imprimée. Il me dit qu'il n'avoit pu venir à bout de la faire marquer, qu'il étoit bon Ouvrier, & que depuis plus de vingt ans il travailloit dans les Imprimeries, où il n'avoit jamais vu une pareille Gravure; qu'enfin il ne pouvoit & ne ſavoit pas comment il viendroit à bout de la mieux tirer. J'eus beſoin de tout mon ſérieux pour retenir l'envie que j'avois de rire de voir qu'un homme qui ſe vantoit d'être bon Ouvrier n'eût pas le jugement de penſer à coler des hauſſes au tympan de la preſſe pour faire venir cette Gravure, puiſqu'il ne pouvoit ignorer qu'on en cole preſque toujours à chaque forme qu'on imprime, afin que l'impreſſion vienne également. Je lui expliquai ce qu'il falloit faire, & depuis ce moment je n'en ai plus entendu parler. Cependant j'avoue de bonne foi, avoir remarqué à tous les Journaux de Verdun que j'ai vus, que la ville de cette planche n'étoit pas aſſez marquée,

preuve évidente que j'avois trop creusé cet endroit comme je l'ai déja dit.

En 1728 je gravai le petit fleuron des cavaliers qui parut en 1729 dans mon Almanach, je creusai le milieu de cette planche suivant ma nouvelle maniere, & j'y réussis beaucoup mieux qu'aux planches précédentes, parce que je m'étois fabriqué des petits grattoirs fort commodes : cependant je creusai encore un peu trop cette planche, car pour qu'elle vienne bien à l'impression, il faut coler six ou sept hausses les unes sur les autres au tympan de la presse, ce qui donne trop de sujétion. Je me suis corrigé de ce défaut par la suite autant qu'il m'a été possible, afin que les Pressiers ayent plus de facilité & moins de peine à tirer mes Gravures. Ce fleuron des *cavaliers* est au *Recueil des Papillon, Tome III, page 58, N° 21, & à la page 127 du Tome I du présent Traité.*

Un avantage considérable que produit cette nouvelle invention, c'est que le trait & les tailles qui sont gravés dans les endroits creusés, ne sont aucunement sujets, d'être fatigués ou écrasés par la platine de la presse en imprimant. On se tromperoit de croire que ces endroits-là (si délicatement seroient-ils gravés) fussent plus en danger d'être usés par le service que les autres parties de la planche qui sont plus élevées; au contraire ces dernieres leur servant de soutien, elles empêchent qu'ils ne soient foulés par l'impression.

En 1730 je donnai l'estampe de la naissance du Dauphin, qu'on trouvera de suite à son rang au mois de Septembre des estampes de mon Almanach, *au Recueil des Papillon, Tome II, page 49*; le ciel, les gloires & les lointains ont été creusés.

En 1731, après que j'eus gravé la planche du mois de Mai, & que j'eus fait la premiere épreuve, je fis sans y penser une découverte aussi précieuse pour le moins que la premiere dont je faisois usage.

Je ne pouvois rien ſouhaiter de plus utile & avantageux pour perfectionner ma nouvelle maniere de graver en bois : on en va juger.

J'avois gravé des tailles trop déliées & trop fines pour ombrer les figures qui ſont ſur le devant de cette eſtampe du mois de Mai. Ne ſachant comment faire pour remédier à cette faute, j'étois chagrin & fort embarraſſé, je rêvai pendant quelques inſtans pour tâcher de trouver un expédient capable de réparer cet accident, je fus tenté même de mettre là une piece pour y graver d'autres figures. Enfin d'impatience je pris mon grattoir à creuſer, & au hazard de gâter ma planche, je grattai légérement la ſuperficie des tailles en queſtion. Quand je vis qu'elles paroiſſoient plus épaiſſes qu'elles n'avoient été gravées, je fis une épreuve, alors je fus agréablement ſurpris & ſatisfait, voyant par cette épreuve confrontée avec la premiere, que ma témérité m'avoit procuré un bon ſecret, parce que les tailles grattées paroiſſent plus nourries qu'à la premiere épreuve.

Je continuai donc à gratter ces tailles, & je rendis enfin ma planche auſſi ombrée à cet endroit que je le pouvois raiſonnablement déſirer. Cette eſtampe du mois de *Mai* eſt de ſuite à ſon rang *page*, *49*, *N° 5*, *Tome II du Recueil des Papillon*, elle parut en 1732 dans mon Almanach avec le mois de *Juin*, même *page*, *N° 6*, où l'artifice du feu repréſenté a auſſi été creuſé avant d'avoir été gravé.

Dans cette même année je gravai la planche du mois d'*Août* pour la donner en 1733, j'y grattai la piece de bled qui eſt ſur le devant après l'avoir gravée, parce qu'elle ne me ſembloit pas aſſez ombrée à la premiere épreuve. Cette gratture me réuſſit encore, la piece de bled parut plus noire à la deuxieme & à la troiſieme épreuve, ce qui me confirma de la ſolidité de cette heureuſe & nouvelle invention.

Voyez cette estampe du mois d'*Août au Recueil des Papillon même Tome & page ci-dessus 49, N° 8.* Les autres planches de mon Almanach, même page, ont été creusées à l'endroit des lointains avant de les graver, les beaux lointains du mois de *Novembre* ont été creusés à double reprise, le dernier plus bas que l'autre, c'est-à-dire que le plus éloigné a été recreusé après le premier creusage, même au mois de *Décembre même Tome, & page 49, N° 12*, j'y ai aussi gratté un peu le bois avant de graver la neige & la glace, lesquelles ont pareillement été retouchées ensuite plusieurs fois pour y rendre les ombres plus tendres & moins marquées à tous ces endroits-là.

Je m'accoutumai donc de la sorte à creuser les planches aux endroits nécessaires pour les parties éclairées & pour les lointains, avant de les dessiner, & je me suis toujours attaché à perfectionner cette invention, laquelle, je ne le cache pas, m'a acquis la réputation & le mérite que je peux avoir, indépendamment du goût & de mon dessein qui se sont toujours formés de plus en plus. Tous les morceaux recherchés & délicats répandus dans le *Recueil des Papillon* & faits depuis ce tems-là, sont des preuves solides de ce que j'avance.

En 1733 M. Roylet, fameux Ecrivain, me fit graver son affiche des principes d'écriture & des lettres pour le traité de sa composition. Il étoit de la Société Académique des Arts, & y ayant parlé de mes talens, il m'invita de la part de ses Associés de leur faire voir mes ouvrages ; je fus donc leur en montrer & laisser un petit recueil. En conséquence ces Messieurs, après l'avoir admiré, nommerent Commissaire feu M. Oudry, fameux Peintre, pour examiner mes Gravures. Il m'écrivit la lettre suivante dans le mois d'Avril.

Lettre de M. Oudry à M. Papillon.

Ce 27 Avril 1733.

MONSIEUR,

» Je m'étois promis d'avoir l'honneur de vous voir lundi » dernier pour vous dire de quel façon vous aviez été reçu » à la Société des Arts ; mais il me vient une lettre de M. » le Premier de me rendre à Ivry ce même jour, ce qui, » par conséquent, m'a empêché cet honneur.

» J'ai l'honneur de vous dire, Monsieur, que vous avez » été reçu tout blanc, c'est-à-dire, d'une commune voix ; » cela étoit dû à votre personne & à votre beau talent que » vous avez l'art de porter au delà de tout ce que l'on a vu » dans ce genre.

» Vous pouvez, Monsieur, prendre séance demain ou » dimanche, quand vous le voudrez ; vous serez reçu comme » vous le méritez. Je vous demande pardon, Monsieur, si je » ne vais pas moi-même vous faire ce compliment, des affaires » sérieuses pour moi m'en empêchent ; mais je vous prie de » me pardonner, ce n'est point négligence, je ne désirerois » rien avec tant de vivacité que d'aller admirer vos talens, » mais sur-tout de vous assurer combien j'ai l'honneur d'être » avec un parfait attachement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
OUDRY.

Voilà comme je fus reçus à cette Société ; le jour même que j'y pris séance pour la premiere fois, j'y commançai la lecture de mon *Traité historique & pratique de la Gravure en bois.*

Encouragé par l'honneur d'être de cette Société,

& d'y aller chaque jour d'assemblée y lire le manuscrit de mon Traité de la Gravure en bois, je fis d'assez beaux morceaux cette année là, exerçant & pratiquant toujours le creusage de mes planches, & plusieurs autres encore jusqu'en 1735, que le Pere du Halde, Jésuite, ayant donné son histoire de la Chine au Public, j'eus occasion de la parcourir. Ce qu'il y dit touchant la Gravure en bois & l'impression Chinoise m'exciterent de lui écrire la lettre qu'on va voir. J'avois communiqué mon dessein à un de mes Associés de la Société des Arts; il se rencontra que lui-même avoit porté à ce Pere une lettre anonyme de M. Robert, fameux Géographe, qui critiquoit avec raison certains faits de Géographie, où ce Pere sembloit mépriser les sieurs Samson, fameux Géographes. Il se chargea de porter ma lettre & fut en chercher la réponse. Voici ma lettre.

Lettre anonyme de M. Papillon au Pere du Halde, Jésuite.

» LE hazard, mon R. P., m'ayant fourni l'occasion de voir
» & parcourir l'ouvrage que vous venez de donner au Public;
» après avoir examiné en gros les matieres qu'il renferme, que
» j'ai trouvé également curieuses, intéressantes & élégamment
» écrites, je me suis particuliérement attaché à lire l'article
» de l'impression chinoise. Ce que vous rapportez touchant le
» papier & l'encre de la chine est rare & nouveau, j'en ai
» tiré même un passage important pour inférer dans un
» ouvrage que je mettrai au jour dans quelque tems; mais
» je suis mortifié, mon R. P., que vous ne vous soyez pas
» éclairci par vous-même de certains faits, lesquels par la
» suite on pourra vous contredire. Mes remarques sont justes,
» faites y attention, s'il vous plaît. Entre les plus considérables,
» de ces faits, le premier est que vous donnez un burin au
» Graveur en bois pour graver, au lieu que l'outil dont il se
» sert a la figure d'un canif ou d'un petit couteau, que ces
» sortes de Graveurs appellent proprement & communément
» une pointe; vous avez suivi en cela, direz-vous, le style

» fleuri donr plusieurs Ecrivains se sont servis avant vous.
» Mais ces Ecrivains, tout habiles qu'ils ayent été, ont mal
» écrit sur cette matiere, confondant par ce terme, l'Art de
» graver en cuivre avec celui de graver en bois. Notez qu'il
» est impossible de graver de cette derniere maniere avec le
» burin, on ne feroit rien qui vaille. La même faute est re-
» marquable dans la nouvelle édition du Dictionnaire de Riche-
» let, édition d'Amsterdam de 1732, page 781 du I Volume
» au mot *Gravure*, soit pour avoir été copié sur les éditions
» précédentes, ou pour avoir été ajouté.

» En second lieu, mon R. P., vous avancez que les planches
» de bois ne pourroient pas se tirer si bien à la presse que
» de la maniere ordinaire dont les Chinois se servent, celle
» de la presse pouvant avoir ses difficultés, tant par engorger
» d'encre, dites-vous, les caracteres gravés, que par autres
» choses; néanmoins l'usage & l'expérience font connoître &
» certifient tous les jours que les planches de bois se tirent
à très-commodément avec la presse; & même que les gravures
» délicates de ces pays-ci, dont la multiplicité des tailles
» pourroit être un inconvénient à faire de bonnes épreuves,
» ne laissent pas de se tirer nettes & belles quand l'Imprimeur
» y apporte l'attention convenable. Je doute entiérement que
» messieurs les Chinois, avec toutes leurs industries, pussent
» venir à bout de tirer une belle gravure en bois chargée
» des tailles nécessaires à exprimer le clair-obscur, non seu-
» lement avec leur encre à détrempe, mais aussi avec la
» maniere que vous dites qu'ils impriment; car, au bout du
» compte, leurs caracteres, si déliés & si petits qu'ils puissent
» être, ne sont pas comparables à une belle gravure en bois,
» & se peuvent tirer bien plus aisément, n'ayant point de
» tailles ou de hachures. D'un autre côté je suis embarrassé
» de savoir comment ils peuvent, avec une brosse, imprimer
» du premier coup sur une page cinq ou six grandeurs de
» caracteres tous différens, chaque grandeur d'une même cou-
» leur, ce qui fait cinq ou si couleurs & quelquefois de l'or
» & de l'argent avec sur une même page, comme j'ai vu dans
» plusieurs livres chinois imprimés à Pekin : il faut absolu-
» ment que cela soit fait à diverses repriſes, par le moyen de
» plusieurs planches ou rentrées. D'ailleurs, permettez-moi de
» dire, que c'est une grande erreur de penser que la presse use les
» gravures en bois plus que le frotement d'uue brosse : le
» tympan de la presse est molet, étant garni comme il faut;
» & ne faisant qu'appuyer, il ne peut pas user la gravure,
» à moins qu'elle n'ait excessivement tiré. Vous-avez cru
» un peu facilement, mon R. P., les Chinois ou autres qui

» peuvent vous avoir dit qu'une gravure en bois, après avoir » tiré trente ou quarante mille exemplaires & étant usée, » peut être retouchée. Tout l'esprit répandu dans les corps » humains chinois, ne pourroit renouveller & rendre comme » neuve une planche de cette espece qui seroit effectivement » usée, je pourrois en expliquer la raison; mais comme, » exepté vous, mon R. P., je tiens ma critique secrette, » vous me permettrez de ne rien dire qui puisse me faire » connoître, & en même-temps de faire penser que ce que » vous-avez écrit sur ce dernier article, est uniquement de » vous, trompé par l'usage des planches de cuivre gravées, » lesquelles planches, après quelque peu de milliers d'exem- » plaires, s'usent & peuvent être retouchées, ce qui vous » a fait avancer sans autre fondement qu'on pouvoit retou- » cher celles de bois aussi facilement. Cependant c'est un » fait certain qu'une planche bien gravée & de bon bois, tel » par exemple que de cormier ou de buis, fournira plus de » deux cens mille exemplaires sans qu'il y paroisse aucune » usure considérable provenant de l'impression : s'il y en avoit » quelqu'une elle seroit accidentelle, & viendroit d'une autre » cause. Je pourrois vous citer tel ouvrage où les mêmes » planches de bois ont fourni plus de six cens milles exem- » plaires.

» Comme je me suis bien trouvé, mon R. P., de quelques » critiques secrettes faites judicieusement, sur quelques-uns de » mes ouvrages que j'ai corrigés, j'ai pris la liberté, aimant » la vérité, de vous communiquer mes observations, dont » vous pourriez faire usage dans une autre édition. Je serois » ravis de savoir si vos raisons ne seroient pas plus solides » que les miennes, & d'avoir une réponse; cependant ne » voulant pas être connu, voici l'expédient dont nous pou- » vons nous servir. Si cela ne vous faisoit pas de peine, vous » pourriez me la faire par la main d'un ami discret, & faire » comme moi, ne la pas signer. Vous la laisseriez au Portier » de votre Couvent, à qui vous donneriez ordre de la re- » mettre à la même personne qui a porté la présente, laquelle » reviendra précisément le jour de l'Octave de la Fête-Dieu » demander audit Portier une lettre de vous adressée à M. » de S. Bruno; comme c'est par tierce personne que je vous » ait fait remettre la présente, vous devez être assuré, non- » seulement que cet homme ne me connoît pas, mais en » même-tems aussi, que celui qui lui a donné ma lettre à » porter ne sait aucunement ce qu'elle contient, & qu'il » croit que c'est une commission dont l'on m'a chargé par » la poste.

» J'aurois bien pris la voix du Mercure pour vous communiquer mes penſées, mais cette voye, ce me ſemble, n'eſt » point chretienne ; elle décrie ſouvent pour des minuties, » des ouvrages d'ailleurs excellens. J'ai l'honneur d'être, mon » R. P., votre...

Ce 5 Juin 1735.

Voici la réponſe que me fit le R. P.

Réponſe anonyme du Pere du Halde, Jéſuite, aux objections faites par Monſieur Papillon, touchant l'impreſſion & la gravure en bois chinoiſes.

» TOUT inconnu que vous-voulez être, Monſieur, je » crois vous avoir deviné ; du moins je juge aux traits de » votre politeſſe, & même à votre ſtyle que je ne connois » que par quelques entretiens que j'ai eus avec vous chez un » ami commun, que vous pourriez bien être celui que j'ai » dans l'idée ; quoi qu'il en ſoit, vous ne pouviez gagner » dans mon eſprit qu'un redoublement d'eſtime & de recon- » noiſſance, en me propoſant de vive voix vos difficultés, » & en peu d'inſtans j'aurois pu vous ſatisfaire plus aiſément » que dans une lettre. Je ne ſuis nullement délicat par rap- » port aux obſervations critiques qu'on pourroit faire ſur ce » que j'avance ; & loin d'en être bleſſé, je ſuis très-diſpoſé à » en profiter lorſqu'elles ſeront vraies, & à en faire honneur » à ceux qui les auront faites, en cas que j'en vienne à une » ſeconde édition. Je n'ai cherché que la vérité, & c'eſt pour » cela qu'ayant achevé mon ouvrage, je l'ai fait examiner » par deux Miſſionnaires habiles qui ont demeuré à la chine » l'un 25 ans & l'autre 32 ans, & que je les ai priés de le » critiquer ſans miſéricorde. Leur exactitude a confirmé ce » que j'avois avancé ſur des mémoires très-ſûrs & des gens » qui ont vu de leurs yeux, & qui n'ont pas écrit ſur des » oui dire. Je ſatisferois mieux à ce que vous demandez, ſi » j'avois l'honneur de vous entretenir, & de vous montrer » une planche gravée par les chinois, avec le papier dont » ils ſe ſervent pour l'impreſſion. Je vous dirai ſeulement, » pour répondre à vos difficultés :

» 1° Qu'il ne faut pas juger par nos outils européans des » outils dont les chinois ſe ſervent : le nom qu'ils donnent » à ces outils, ſi je m'en ſervois, n'en donneroit aucune idée

» en europe. Il faut donc employer le nom de nos outils » dont les outils chinois approchent le plus. Tous les Miſſion- » naires, & moi après eux, appellent burin l'outil qu'ils em- » ploient pour graver en bois, parce que cet outil a plus » de rapport à notre burin qu'à tout autre outil.

» 2° Je n'ai contredit en rien les avantages que vous don- » nez aux planches de bois europeanes, j'ai dit ſimplement » que les chinois ne ſe ſervent point de preſſe comme nous, » parce que le papier fin tranſparent qu'ils emploient, appli- » qué ſur une planche de bois, ne pourroit pas ſouffrir la » preſſe, & cela eſt vrai. Ils ſe ſervent de broſſes fort douces; » mais il ne faut pas s'imaginer qu'elles ſoient faites comme » les nôtres qui ſont de ſoie de pourceaux ou de ſanglier, » elles ſe font de l'écorce d'un arbre : cette écorce ne con- » tracte point d'humidité, ils en font auſſi des cordages pour » leurs vaiſſeaux, qui ne ſe pourriſſent point dans l'eau, au » lieu que pour conſerver nos cordages & empêcher que l'eau » ne les pourriſſe, il faut les enduire de goudron.

» 3° C'eſt un fait certain que les Chinois retouchent leurs » gravures en bois quand elles ſont uſées, & qu'ils s'en ſervent » encore pour pluſieurs impreſſions; mais je n'ai pas dit, » comme vous me l'attribuez, qu'ils les rendent comme neuves. » Je conçois très-aiſément comment ils le font, & vous le » concevrez comme moi quand vous verrez une de leurs » planches gravées que j'ai entre les mains. Vous pourrez » même la comparer avec les planches de bois faites en eu- » rope que j'ai pareillement, & vous verrez qu'on peut faire » dans celles de la chine ce qui ne ſe peut faire dans celles » d'europe. J'ai l'honneur d'être....

Cette réponſe du Pere du Halde ne fit pas ſur moi l'effet qu'il eſperoit, je ne trouvai point ſes raiſons convainquantes touchant le nom de l'outil principal des Graveurs en bois de la chine; car ſi les miſſionnaires ont appellé improprement burin la pointe à graver en bois, & lui après eux, il eſt évident que ce n'eſt pas à l'égard des premiers, par s'être attachés à en conſidérer la figure, & que c'eſt ſeulement par avoir ainſi entendu nommer d'un ſtyle fleuri, l'art d'un Graveur en cuivre, un beau burin dans quelques Auteurs & Dictionnaires; ce qui ne peut être applicable à la pointe ni à l'Art des Graveurs en bois, ſoit Chinois ou Européens, &

& quant à ce qu'il disoit que c'étoit parce que la figure de cet outil chinois a plus de rapport à notre burin qu'à tout autre outil d'Europe, c'étoit se battre en retraite, & une mauvaise défaite, sur laquelle j'aurois pu insister par lui demander la figure de cet outil des Graveurs en bois de la Chine; mais je ne me souciai pas d'y repliquer, non plus qu'à la prétendue retouche que pouvoit souffrir selon lui les planches de bois chinoises, préférablement aux planches européanes de même matiere sur lesquelles, suivant sa fausse idée, l'on ne pouvoit faire ce qu'on peut faire dans celles de la chine; même la ruse jésuitique glissée à la fin de sa lettre, de dire que j'en verrois la différence confrontant la planche chinoise avec celle d'Europe qu'il disoit avoir, ne put m'engager à l'aller trouver, ni à me faire connoître comme il le désiroit.

J'ai oublié de dire qu'en 1724, le dernier ouvrage où je me sois servi pour ma marque de celle de mon pere, étoit une vignette in-4° avec des armes d'un Archevêque, ayant au-dessus un Saint Esprit dont les rayons trop comptés & trop durs n'en font pas un joli morceau; d'ailleurs n'exerçant pas encore le creusage, & ne les ayant point retouchés, l'on conçoit dequel aspect désagréable ils rendent cette vignette, dont d'autre part, les anges, les rideaux & le reste se ressentent du mauvais goût de mes commencemens. Je n'en parle même que pour en faire éviter les défauts. Elle est au *Recueil des Papillon, Tome II, page 72, N° 2, 2.*

Mais une autre vignette aux armes d'un Evêque de Troye que je fis en 1730, est remarquable par quatre belles teintes de tailles différentes, & même celles de l'écu y sont entretaillées. Si les anges n'y sont pas trop bien dessinés, le morceau a toujours assez de feu & d'éclat de gravure pour mériter d'être vu. Il est au même Tome & page ci-dessus N° 7.

Dans cette même année 1730 je fis un joli fleuron pour Monsieur Cusson, Imprimeur à Nancy, composé des instrumens du suplice des martyrs, &c. je creusai la gloire du delta ou triangle divin, mais n'ayant pas creusé ce dernier, il devient trop dur, de même que la tenue des rayons. Ce morceau est au *Tome III du Recueil des Papillon, page 58, N° 18.* Il me donne occasion de parler du *jehova* ou *nom de Dieu* qui se met dans ce triangle sacré, j'ai oublié d'en faire mention pages 319 & 320 du II Tome de ce Traité. Il se fait des lettres hébraïques יְהוָה, on peut, si l'on veut, en pointiller le fond, soit que l'on y mettre ou non le jehova. *Voyez la grande vignette de l'Antiphonier de Sens, Tome III page 91, N° 1, du Recueil des Papillon, & celle des armes de M. l'Evêque de Saint Omer de la Maison de Conzié, originaire de Savoie, même Recueil, Tome II, page 76, N° 4.*

Continuant à me perfectionner, je gravai en 1740 pour M. de Corberon, premier Président du Conseil d'Alsace, la vignette in-4° de la Grand'Chambre de ce Conseil, j'y creusai tout le fond des Présidents & des Conseillers, & l'endroit où est mon nom, avant de les dessiner & de les graver; & du côté gauche, après avoir gravé le bout du rideau, j'en grattai avec succès les tailles pour les ombrer davantage. M. de Corberon, en me marquant en être très-content, m'écrivit que son Péruquier en avoit trouvé les péruques très-bien faites. *Cette vignette est dans le Recueil des Papillon, page 74, N° 4 du Tome II.*

En 1741 ma chere femme Chauveau mourut le 8 Septembre agée de 37 ans; j'eus beaucoup de chagrin de sa mort; cependant le 7 Novembre 1742 je fus marié en secondes noces à Marianne Rouillon, fille d'un Marchand Bonnetier, actuellement vivante grace à Dieu.

Par une suite d'infortune, pourra-t-on le croire?

qu'allant rendre visite de noce cinq jours après notre mariage à la Maîtresse d'apprentissage de ma nouvelle épouse, qui lui avoit montré à peindre l'éventail aussi très-joliment, & à qui elle avoit en outre de grandes obligations, nous la trouvames morte & sur la paille: spectacle tragique que nous apperçumes dans un miroir au pied de son lit dès en entrant chez elle.

Pénétré de douleur moi-même j'eus de la peine à consoler ma femme. Par la suite l'extrême désir de pouvoir m'être utile dans une occasion où j'étois très-pressé, lui a fait faire une espece de prodige de gravure en bois : voici le fait.

Il n'y avoit pas un an que nous étions mariés, c'étoit vers la fin de 1743, quand étant occupé à graver des planches d'arbres généalogiques ou de dégrés de parenté & de consanguinité, pour Monsieur Coignard, Imprimeur-Libraire, & le tems que je les avois promis étant près d'expirer sans que je pusse les avoir achevées, ma femme, quoiqu'elle n'eût jamais manié la pointe, me prit une de ces planches d'entre les mains, disant vouloir essayer d'y graver quelque chose pour avancer mon ouvrage : *laisse moi faire*, me dit-elle, *j'ai bien remarqué comme tu t'y prens, tu vas voir que je ferai approchant de meme.* Je ne voulus point la contredire, & au hazard qu'elle me gâta quelques feuilles. je voulus lui laisser prendre la satisfaction qu'elle désiroit, elle en grava une passablement, je la trouvai bien, ce qui l'encouragea tellement, qu'elle poursuivit de mieux en mieux, à mon grand étonnement, à graver toutes les autres feuilles de l'arbre ; de façon que les ayant achevées, elle se trouva en état de travailler au tronc, où elle fit des tailles telles qu'on peut le voir *Recueil des Papillon*, *Tome II*, *page 41*, *N°* 2. J'ai trouvé cet effort de l'amour conjugal si l'on veut, ou du désir de me plaire, si particulier, que j'ai voulu ici en faire mention,

afin de faire connoître à ceux qui voudront étudier mon Art, qu'on peut parvenir à s'y perfectionner si l'on a un vrai désir d'apprendre, tandis que si l'on n'a pas de goût à une chose qu'on n'y excellera jamais : ce que je peux appliquer à mon propre frere, qui, après plusieurs années de soins de ma part pour lui apprendre ma gravure, quoiqu'il ait fait quelques vingtaines de morceaux, n'auroit pas été capable d'en faire autant qu'avoit fait ma femme. J'avois élevé ce garçon qui étoit du second lit de mon pere & qui est mort en 1746 âgé de 26 à 27 ans. Ses gravures, comme je l'ai déja dit autre part, sont dans le *Recueil des Papillon*, *Tome II*, *depuis la page 52*, *jusques & compris la page 57*.

En 1750 j'eus occasion de gratter quelque chose à un ouvrage pour en grossir les tailles, ce qui me fit inventer les grattoirs à ombrer, plus commodes à cette oppération que ceux à creuser, & en 1752 le Comte de Tourrettes-Villeneuve m'écrivit la lettre suivante.

Lettre du Comte de Tourettes-Villeneuve à Monsieur Papillon.

MONSIEUR,

» J'ai vu dans les nouvelles publiques le nom de Papillon; » & comme feue ma mere, morte il y a environ dix ans, » est de la Maison de Papillon, de Source, de la province » de Touraine, je souhaite, Monsieur, que vous soyez de » la même Maison : je serois charmé d'avoir l'honneur de » vous appartenir, attendu votre grande réputation & votre » mérite personnel. Feu mon grand-pere de Papillon, Mar- » quis de Source, est mort Maréchal de Camp des Armées « du Roi; il se maria à Toulon, ayant une Place, Gouver- » neur à Briançon en Provence. Pour moi, Monsieur, je » suis de la Maison de Villeneuve-de-Trans en Provence, &

» j'ai l'honneur d'être allié à la Couronne par la Maiſon de » Foix. Vous pouvez vous informer de cette vérité. J'ai » l'honneur d'être, avec une très-grande conſidération,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, le Comte de Tourrettes-Villeneuve, Chevalier de l'Ordre Royal de Saint Louis.

A Toulon, ce 10 Septembre 1752.

» *Je ſuis de la même Maiſon & iſſu de germain avec Monſieur* » *le Commandeur de Trans, Meſtre de Camp de Dragons. Il eſt* » *actuellement à Paris; il loge à la rue Saint Denis, proche la* » *porte Saint Denis.*

Je fis réponſe en ſubſtance à ce Comte, que pénétré de l'honneur qu'il m'avoit fait j'aurois voulu avoir l'avantage d'être ſon parent, mais que je n'avois point d'autres notions de mes Ancêtres, ſinon que notre famille eſt originaire de Touraine ſans ſavoir ſi elle étoit noble ou non.

Cette même année 1752, je donnai un recueil de mes gravures à la Bibliotheque Royale au Cabinet des Eſtampes du Roi, qu'en 1756 j'ai repris pour le décompoſer & le mettre dans quatre Volumes *in folio maximo* avec plus de 900 autres morceaux plus médiocres. J'ai continué depuis ce tems d'y aller mettre ceux que je fais; j'en tiens un catalogue hiſtorique, dont l'un reſte au Cabinet des Eſtampes, & je garde l'autre, écrivant ſur chacun à chaque fois les pieces que j'y dépoſe. Maintenant 1768 ce *Recueil*, que j'appelle *des Papillon* parce que j'y ai mis les œuvres de mon ayeul, de mon pere, de mon oncle & de mon frere, contient plus de 5000 morceaux de ma main. C'eſt ici le lieu de faire mention

qu'en 1760 M. Simon, Imprimeur du Parlement; ayant désiré avoir une collection de mes ouvrages, je les colai dans un grand livre in folio, où il fit placer un beau titre en lettres rouges & noires avec le grand fleuron du génie de l'Encyclopédie que j'ai gravé ; & par galanterie généreuse, il fit faire en même-tems quatre autres titres plus grands pour les Tomes de ce Recueil qui sont au Cabinet des Estampes du Roi, ce qui orne le commencement de chacun fort agréablement.

Avant cela en 1758 m'ayant communiqué l'idée qu'il avoit qu'en bombant quelques lettres grises que je lui faisois, les bords de ces lettres, plus bas qu'au milieu, ne seroient pas sujets à pocher & à s'écraser en imprimant; je commençai à mettre en pratique cette nouvelle invention, laquelle, perfectionnée aisément, eu tout le succès le plus agréable, se tirant très-bien & sans être obligé de donner des coups de barreau plus fort pour faire venir la gravure. Ces lettres sont au *Recueil des Papillon*, *Tome III*, *page 9*, *N° 14*, *14*, *14*.

En conséquence de cette découverte, je fis peu après, aussi pour M. Simon, une vignette au jet d'eau, dont j'avois abbatu les bords de plus d'une ligne, s'élevant en douceur pour bomber la vignette dans son milieu. Elle se tira très-bien, de même qu'une autre aux armes du Roi avec petits génies, palais en lointain, &c. Ces vignettes sont, la premiere *au Tome II du Recueil des Papillon*, *page 74*, *à côté du N° 8*, & l'autre toute la premiere de la *page 92 du Tome III*. Une autre vignette au berceau de verdure & concert d'enfans, très-délicate, pareillement faite pour M. Simon, le bois bombé, la calotte de verdure & les arbres de derriere creusés suivant ma méthode, est placée *Tome II du Recueil des Papillon*, *page 72*, *à côté du N° 1*; elle a été faite en 1763. Depuis la découverte du bombage, j'ai toujours pratiqué cette manœuvre à toutes les

planches des plus beaux morceaux que j'ai gravés.

Je continuois donc assez tranquillement de jouir du fruit de toutes mes découvertes, quand vers la fin de 1759, déja malade sans le savoir, trop de sang me portant à la tête, la joie subite de voir revenir ma fille unique chez moi, son oncle Chauveau l'ayant eue depuis l'âge de quatre ans, me frappa de telle sorte, croyant qu'elle méritoit toute ma tendresse, qu'avec une idée de fortune qui me passoit dans l'esprit, voulant m'occuper à graver en bois & mettre au jour des desseins uniques de Mrs Chauveau, grand pere & pere de ma défunte femme, tout cela combattu par le souvenir de mes anciens chagrins, mon esprit s'aliena tellement *, qu'on fut contraint de me faire venir adroitement à l'Hôtel-Dieu, où huit grandes saignées du pied & du bras en trente-six heures, les bains & autres secours me sauverent & me firent revenir la raison. Mais destiné d'essuyer toujours de nouveaux chagrins qu'on verra détaillés dans mes mémoires, tandis que cela se passoit, ma femme a enduré les plus noires & odieuses ingratitudes, & les plus dures & outrées indifférences; & moi revenu au logis & encore convalescent, j'en ai souffert des plus atroces; ensuite dequoi en 1762 favorisé du ciel d'avoir marié ma fille, que Dieu a retiré à lui sans postérité en 1766, je goûte depuis cette époque un repos que je n'avois pas encore eu de ma vie, & me suis déterminé, à la sollicitation généreuse de M. Simon qui a bien voulu en faire les avances, de faire imprimer mon Traité historique & pratique de la Gravure en bois, revu, corrigé & de beaucoup augmenté, ainsi que je l'ai annoncé dans ma préface.

Ayant eu dessein de dédier cet Ouvrage à M. le

* *Cette même année a été fatale à plusieurs Graveurs, à qui l'esprit a pareillement tourné, dont entre quatre, il n'y en a eu qu'un à qui le bon sens soit revenu.*

Marquis de Bandol, & n'ayant pu pendant quelques tems le trouver à Paris, je pris la liberté de lui écrire à ce sujet à Versailles, il revint à Paris; & voici la réponse qu'il me fit l'honneur de m'envoyer, n'ayant pu y aller le jour que je l'avois dis à son Valet de Chambre.

Lettre du Marquis de Bandol à M. Papillon.

De Paris le 5 de l'an 1766.

» J'ACCEPTE, Monsieur, avec plaisir la dédicace de » votre livre de gravure, & serai fort aise de vous donner » par-là une preuve du cas que je fais d'un Artiste aussi » celebre que vous, & qui n'a point de rival dans son genre. » Mon Valet de Chambre, que j'ai envoyé chez vous à » mon retour de Versailles, me dit que vous viendriez me » voir aujourd'hui, dimanche, dans la matinée : je vous ai » attendu jusqu'à près de deux heures : cela doit vous prou- » ver l'envie que j'avois de vous témoigner combien j'ai » l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, le Marquis DE BANDOL.

» *A l'égard des armes que vous me demandez pour mettre à* » *la tête de votre ouvrage; je suis d'avis que vous me les re-* » *graviez avec les deux ordres dont elles sont décorées; & ce* » *sera quand vous-voudrez; je serois fort aise que cela fût plutôt* » *que plus tard. Répondez-moi ce que vous-voulez faire; je vous* » *prie de ne point l'oublier.*

Cette même année 1766, en Décembre, j'ai gravé une Vignette in-4° de la vue du Port & de la Ville de Nantes pour les Annonces, Affiches, Avis, &c., imprimés par M. Vatar, imprimeur; & voici la lettre agréable qu'il m'a écrite en 1767, après l'avoir reçue.

Lettre de M. Vatar à M. Papillon.

Nantes le 6 Janvier 1767.

MONSIEUR,

» Il eſt trop juſte que je vous faſſe mes ſinceres remerci-
» mens de la piece que vous m'avez envoyée & dont je
» vous fais ci-joint envoi d'une epreuve ſans choix. Je ſuis
» chargé de vous faire compliment de la part du Deſſinateur
» ſur l'heureuſe exécution; pour moi, Monſieur, je penſe que
» ſi le deſſein eût été auſſi vrai que la gravure eſt finie, je
» n'aurois rien à deſirer. Ne m'oubliez pas, s'il vous plait,
» pour les autres pieces que vous avez à me faire; ſoyez per-
» ſuadé de ma reconnoiſſance, & du dégré d'eſtime & de
» conſidération, qui me fait me dire ſans réſerve,

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très-obéiſſant ſerviteur,
J. N. VATAR, Impr. du Roi.

» *Vous êtes le maître de corriger ce que vous trouverez qui*
» *ne répondra pas à vos idées.*

Dans la premiere feuille de ces annonces, affiches, &c. de Nantes du 2 de cette année 1767, Monſieur Vatar, après avoir fait l'éloge du Deſſinateur de cette vue ne m'a pas moins flaté que par ſa lettre: voici ſes propres termes. » Nous ne devons point
» paſſer ſous ſilence les rares talens de M. Papillon
» qui a gravé cette piece ſur bois; les connoiſſeurs
» n'ignorent pas juſqu'à quel point il faut pouſſer
» l'Art, pour que cette matiere aille de pair avec
» la taille douce.

Ayant eu l'honneur d'écrire à M. Cochin, en Mars 1767, touchant Noel Cochin, ancien Graveur, contemporain de François Chauveau, voici la réponſe qu'il m'a faite.

Lettre de M. Cochin à M. Papillon.

MONSIEUR,

» Je ſuis bien peu inſtruit ſur ce qui concerne le *Noel Cochin*, » qui a gravé des Batailles, & de qui l'on voit pluſieurs mor- » ceaux dans le Recueil, qu'on nomme le *Petit Beaulieu*. » Tout ce que je ſçais, c'eſt qu'il étoit parent de mon grand » pere; mais je ne ſçais pas au juſte à quel dégré. J'ai né- » gligé d'écrire ce que mon pere en ſçavoit, & j'en ſuis fâché » maintenant qu'il n'eſt plus temps. Je crois cependant qu'il » y a moyen de trouver des éclairciſſemens chez M. *Mariette*, » qui a un ſoin particulier de recueillir exactement ce qui » concerne les Arts, & à qui mon pere a dit tout ce qu'il » en ſçavoit.

» Je crois que ce *Noel Cochin* étoit oncle de mon grand » pere : il y a eu encore un autre *Cochin*, qui vraiſembla- » blement étoit frere de *Noel*. Il étoit Peintre de paiſage, & » étoit établi à Veniſe. Il recevoit les Penſionnaires du Roi » lorſqu'ils paſſoient par Veniſe. M. *Vancleve*, Sculpteur, qui » avoit été camarade d'école avec lui à Rome, nous en a » ſouvent parlé.

» Si vous-voulez bien, Monſieur, vous adreſſer à Monſieur » *Mariette*, j'eſpere qu'il vous ſatisfera davantage. J'ai l'hon- » neur d'être très-parfaitement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
COCHIN.

Ce 25 Mars 1767.

Entre tous les plus beaux morceaux que j'ai faits depuis pluſieurs années où j'ai pratiqué le creuſage, le grattage & le bombage, *la vignette des armes de M. de Choiſeul, Archevêque de Cambray*, faite en 1765, eſt une piece où ces méthodes ont été pratiquées avec le plus grand ſuccès. Toute la planche bombée plus baſſe d'une ligne ſur les bords avant d'être deſſinée, & même de deux lignes du côté des rayons, m'a facilité de ce côté-là de les rendre

très-tendres, de même que le creusage des autres endroits où ils sont répandus autour des armes, & où la fumée des cassolettes s'évapore agréablement; tandis que d'autre part le grattage de quelques parties de cette fumée a renforci des tailles que j'avois fait un peu trop foibles. Cette belle vignette à examiner par l'étudiant, est *au Recueil des Papillon, page 70 du Tome II.*

Celle de la *Géométrie* faite pour M. Barbou, Imprimeur, en 1767, mérite aussi d'être vue, non-seulement pour la figure de la Géometrie retouchée plusieurs fois avec la plus grande précision & les petits génies, mais aussi pour le creusage du ciel, du soleil & des nuages. Elle est au même *Tome ci-dessus, page 68.* Je ne parle point de plusieurs autres morceaux faits avec les mêmes méthodes, ce seroit alonger inutilement la matiere.

Le présent Supplément fait donc connoître historiquement toutes les solidités des découvertes que j'ai faites, me perfectionnant dans l'étude de mon Art, maintenant j'en vais donner la pratique telle que je les exerce. Je suis très-persuadé que par la suite ces heureuses découvertes, en s'y attachant, pourront produire un agrément dans notre gravure qui la pourra relever & la faire refleurir avantageusement avec plus d'éclat que jamais elle n'a eu sans faire tort aux anciens Maîtres.

Au moment qu'on alloit tirer la présente feuille, j'ai reçu une lettre de M. le Marquis de Bandol à qui j'avois envoyé mon portrait avant que mon livre fût en vente, ce qui m'a fait surseoir cette impression. L'ajoutant ici par reconnoissance de ses bontés pour moi, elle fera encore connoître autant le caractere généreux de cet affable Seigneur, que ses nobles sentimens qui l'engagent à me faire l'honneur de m'estimer, & de chérir mes ouvrages.

Lettre de M. le Marquis de Bandol à M. Papillon.

de Versailles ce 30 Mai 1768.

» JE viens, Monsieur, de recevoir de votre part, avec autant » de plaisir que de satisfaction, votre portrait en gravure en » bois ; je l'ai retrouvé ressemblant, & sur-tout j'y ai bien » reconnu que votre main habile l'avoit retouché depuis M. » Caron ; il y a beaucoup de ressemblance, & vous devez en » être content ; pour moi, je suis enchanté de vous voir vivre à » jamais dans la postérité ; jamais personne n'a poussé votre » Art aussi loin & avec autant de supériorité. J'en ai fait l'épreuve » moi-même par les ouvrages admirables que vous m'avez » faits, & dont je conserve précieusement les planches. Les » vers qui sont au bas de votre portrait sont dignes de vos » talens, & il est certain que non-seulement vous avez res- » suscité l'Art de la Gravure en bois, mais y avez ajouté » encore à sa perfection ; voilà ce que j'en pense.

» Je recevrai avec reconnoissance votre portrait encadré ; » j'estime & honore trop M. Papillon pour n'en pas faire le » plus grand cas ; & vous pouvez le remetre au porteur ; je » vous en fais mille remercimens. . . . . » . . . . . On ne peut ajouter aux sentimens » d'estime & de considération avec lesquelles j'ai l'honneur » d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, le Marquis DE BANDOL, Chevalier de l'Ordre de Malthe, Commandeur Grand-Croix de l'Ordre de Baviere.

PRATIQUE

De creuſer & préparer le bois pour graver les lointains & les parties éclairées.

QUAND on voudra creuſer quelque endroit à une planche, ſoit lointain, ciel ou autre choſe pour le rendre plus tendre à l'impreſſion, on deſſinera tout le reſte à la réſerve de cette place. Enſuite pour ébaucher le creux, on prendra une gouge de la grandeur convenable pour enlever le bois peu à peu, autant que l'on pourra à contrefil ou en travers le bois. Il ne faut guere en ôter ſur les bords, afin que la pente du creux y commence en douceur, & qu'imperceptiblement elle ſoit formée en glacis, telle par exemple que la cavité d'une coquille; ceci eſt de très-grande conſéquence, car ſi les bords étoient creuſés trop profond ou à plomb, la gravure ne marqueroit pas à ces endroits-là en imprimant, parce que la bale n'auroit pu y atteindre & y mettre de l'encre. D'ailleurs, quand même la bale y toucheroit, les hauſſes qu'on mettroit au tympan de la preſſe feroient caſſer le papier à ces bords du creux; cela feroit auſſi le même effet en imprimant avec le rouleau, lorſqu'on appuiroit le bout des doigts ou la paume de la main pour faire marquer la gravure de ces parties creuſées.

On polira cette ébauche avec la même gouge le plus proprement qu'il ſera poſſible, afin d'avoir moins à travailler avec le grattoir à effacer & à creuſer.

On fera la lame de cet outil avec un morceau

de reſſort pareil à celui des pointes à graver en bois. J'en ai ajuſté cinq ou ſix de grandeurs différentes pour mon uſage, tels qu'on les voit ici repréſentés.

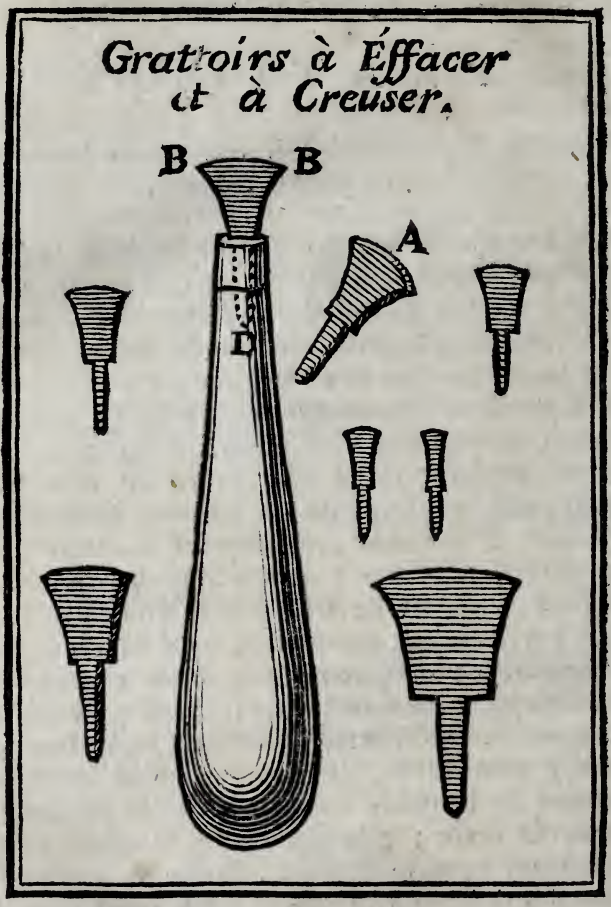

Après avoir rougi au feu les morceaux de reſſorts pour les détremper, les avoir limés & formés comme auxdites figures, il faut retremper ces lames plutôt molles que ſeches, afin que le morfil y tienne mieux étant aiguiſées. Ces outils doivent l'être ſur l'épaiſſeur de la lame, comme en A, de la même maniere

qu'un racloir ou un grattoir ordinaire. Il faut observer de faire cette partie courbe à droite & à gauche comme en B, car si elle étoit de niveau comme à un fermoir, les deux angles C feroient des rayeures au bois en le grattant, & l'on auroit beaucoup de peine pour les atteindre jusqu'au vif.

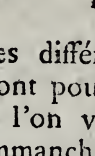

D'ailleurs, l'on conçoit bien que les différentes grandeurs de ces grattoirs à creuser, sont pour servir à celles des différentes places où l'on voudra les employer. La maniere de les emmancher est semblable à celle des petits fermoirs avec de la cire d'Espagne expliquée au chapitre des fermoirs & des gouges servant à vuider notre Gravure; & pour cet effet, on fera auparavant un petit trou de vrille dans le manche, comme il est marqué en D, ligne ponctuée de la figure que je viens de donner du grattoir à creuser.

On prendra garde de ne point trop creuser l'endroit que l'on voudra ensuite graver; par exemple, une place d'un pouce de diamettre ou environ, doit n'être creusée que d'une demi-ligne au milieu, ou tout au plus une ligne à l'endroit qui doit être le plus profond; & ainsi des autres places plus ou moins selon que l'exigera leurs étendues. Les endroits les plus petits, tels que ceux qui n'ont qu'une ligne ou deux de diametre, seront très-peu creusés, afin qu'on puisse se dispenser de mettre des haussés au tympan en les imprimant, la presse foulant toujours beaucoup plus que le rouleau. On se reglera la dessus.

Le creux de la planche parfaitement ébauché avec la gouge, on le repassera & on le polira avec le grattoir à creuser jusqu'à ce qu'il paroisse assez profond. Il faut qu'il n'y ait aucune rayeure, qu'il soit uni, sans petits creux ni dentelures. Ce dernier défaut arriveroit si l'on grattoit brusquement le bois en travers de son fil, & l'on n'y pourroit remédier

qu'en regrattant par ce dernier côté. Pour encore mieux polir ce creux, on le frottera avec de la prêle, mais ce ne sera que tout en dernier.

On prendra garde de ne point gâter en creusant ce qui sera dessiné sur le reste de la planche, soit avec la gouge, le grattoir à creuser ou avec la prêle, cela est particulierement à craindre sur les bords du creux. Ce creux étant donc bien ajusté & bien poli, on le frottera avec du sandaraque en poudre, & ensuite on y dessinera ce qu'on voudra y graver.

Si c'est un ciel, l'horison, une riviere ou quelqu'autre objet qui soit dessiné dans un endroit creusé, & qui exige par conséquent des tailles horisontales ou perpendiculaires, on aura grande attention, avant de les graver, d'y tracer des lignes avec le trusquin d'espace en espace; car sans ces guides il seroit absolument impossible de graver les tailles de niveau ou à plomb, on les croiroit bien gravées & elles paroîtroient telles sur la planche, qu'elles ne produiroient pas le même effet à l'épreuve, & qu'elles seroient plus ou moins courbes à leurs extrêmités, à cause du plus ou du moins de profondeur du creux où elles seroient gravées.

Il faut graver un peu plus à plomb sur le glacis d'un endroit creusé, que l'on n'a coutume de graver ordinairement, afin que la gravure ne soit point faite & couchée sur le même plan de ce glacis, ce qui la rendroit sujette à pocher en imprimant & à s'engorger d'encre.

On aura soin pareillement de lever le coude & le poignet en gravant sur les glacis, autrement on seroit en danger que la pointe s'arrête par l'extrêmité du manche aux bords supérieurs des parties creusées; la gravure doit aussi être faite plus profonde sur ces glacis, & il faut que les champs y soient vuidés & creusés plus profondément qu'à l'ordinaire, & que les traits qui seront sur les bords

desdits glacis, soient gravés aussi plus à plomb qu'on n'a coutume de faire pour éviter qu'ils pochent en imprimant. Enfin on prendra garde de n'y point couper les traits ou les tailles par le pied; car pour peu qu'on n'eût pas d'attention en gravant de tenir fermement la pointe, la pente du glacis rejetteroit la lame de cet outil en dehors en faisant les coupes, & la repousseroit en dedans en faisant les recoupes, ce qui produiroit infailliblement l'accident que j'ai dit.

On peut creuser également le cormier, le poirier, &c. pour graver selon la méthode que je viens d'expliquer, mais le poli du creusage sera plus difficile à rendre parfait qu'en buis, & il faudra plus d'attention.

On peut creuser certaines parties de figures, comme la poitrine, les bras & les jambes pour que les tailles y viennent tendre sans avoir beaucoup à retoucher, je l'ai fait avec succès au beau Mercure du dessein de M. Cochin, qu'on peut voir *au Recueil des Papillon, Tome III, page 53, N° 17*, & où en outre j'y ai mis une piece depuis le nombril jusqu'à la mammelle droite qui ne s'est jamais dérangée.

MANIERE DE GRATTER

Les tailles déja gravées pour les rendre plus fortes, afin de les faire ombrer davantage.

QUAND on voudra rendre des tailles plus fortes ou plus épaisses qu'elles n'auront été gravées, & qu'elles ne paroîtront à une premiere épreuve, on grattera légérement leur superficie avec le grattoir à ombrer que j'ai substitué en 1750, comme j'ai déja dit, à celui à creuser, afin qu'étant moins courbe que ce dernier, ou presque point comme on le peut voir à la figure ci-après, l'on puisse mieux avancer ce grattage.

Pour cet effet l'on choisira celui qui mordra le moins, & l'on grattera doucement, autant qu'il sera possible, du même sens que le fil du bois, autrement on pourroit rendre les tailles barbelées; on évitera aussi de les gratter sur leurs travers, de crainte que le grattoir ne les égrennent, sautillant de taille en taille.

Il faut brosser la gravure avec la petite brosse à poil doux, à mesure qu'on grattera les tailles, ou l'on soufflera dessus afin que la raclure du bois ne reste pas dans la gravure, & qu'elle n'empliſſe pas l'entre-deux des tailles, &c.

Quand les tailles qu'on aura grattées paroîtront plus épaisses, on fera une seconde épreuve de la planche, & l'on confrontera cette derniere épreuve à la premiere, afin de voir l'effet que la gratture aura produit. Si alors les tailles ne semblent pas encore assez fortes, pour ombrer suffisamment, on re-

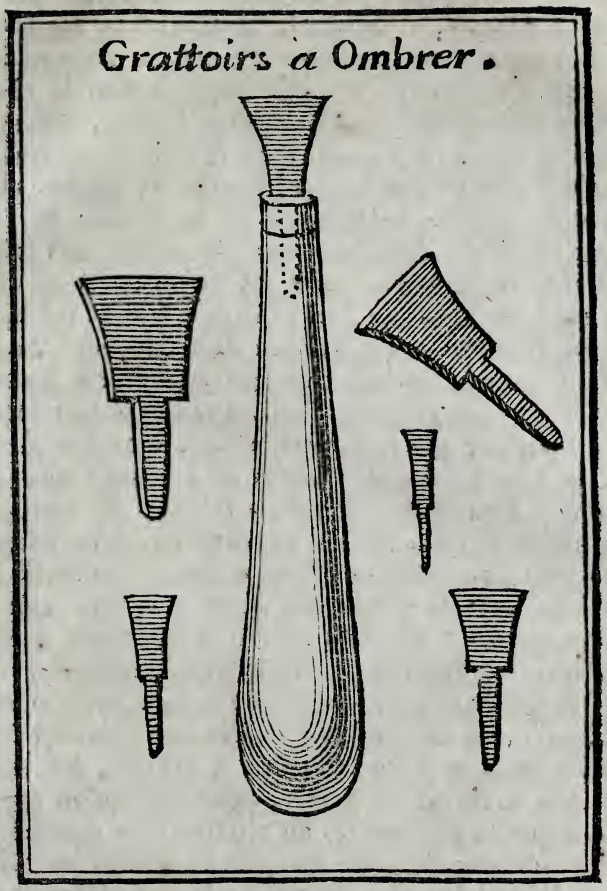

commencera à les gratter, enſuite on fera une troiſieme épreuve que l'on confrontera encore avec la premiere & avec la ſeconde. Enfin ſi ces deux grattures ne ſuffiſent pas, on recommencera de nouveau à gratter juſqu'à ce qu'on ſoit ſatisfait. Cependant il faut agir dans cette opération avec retenue, & penſer qu'on ne peut rendre des tailles très-épaiſſes par la gratture, ſi elles ont été gravées très-fines & un peu écartées les unes des autres, parce que

dans notre gravure on ne peut remettre le bois ôté mal à propos, il faudroit atteindre la racine des tailles pour leur procurer l'épaisseur convenable ; ce qui n'aboutiroit pas néanmoins à grande chose, puisque supposant qu'on parvînt à cela, les tailles étant grattées trop avant dans le bois ne pourroient venir à l'impression malgré toutes les hausses qu'on pourroit mettre au tympan de la presse ; de sorte donc qu'il ne faut pas que le milieu des tailles grattées ne soit pas plus bas qu'un quart de ligne ou tout au plus une demi-ligne ; le plus ou moins de profondeur à cet endroit doit dépendre du plus ou du moins d'étendue de gravure qu'on grattera.

De plus, en grattant ainsi les tailles il faut former une espece de glacis imperceptible, lequel à mesure qu'on approchera des bords de l'endroit que l'on grattera sera plus ou moins relevé, & anticipera en allant à rien sur la gravure qui sera autour, cela est très-nécessaire d'être exécuté comme il faut pour faciliter le tirage des épreuves, sans cela les tailles grattées auroient peine à marquer à l'impression, & occasionneroient trop de difficulté pour ajuster des hausses qui pussent les faire venir nettes ; d'ailleurs, on est toujours maître de retoucher & de baisser un peu avec la pointe à graver, les tailles où l'on a formé ce glacis, pour peu qu'on apperçoive que la gratture les ait rendues trop épaisses.

La pratique de cette maniere de gratter les tailles pour les rendre plus fortes, m'a fait observer que souvent elles deviennent brouillées & inégales, c'est-à-dire qu'après avoir assez gratté le bois pour les rendre de l'épaisseur qu'on s'est proposé, elles se pâtent & ne font le plus souvent qu'une partie presque mate ou toute noire, parce que la pointe a enlevé le bois inégalement dans le fond des tailles, par la coupe & la recoupe, étant impossible de l'enfoncer également dans toute leur longueur en faisant l'une & l'autre, soit à cause que quelques

veines du bois ſont plus tendres que les autres, ou parce que la main ne peut jamais être aſſez ſûre dans ces opérations, malgré que l'œil paroiſſe la conduire très-juſte à la ſuperficie de la planche, & que les copeaux de bois qu'on a enlevé entre les tailles ayent paru d'une égale épaiſſeur & profondeur; de ſorte donc, qu'à meſure qu'en grattant l'on a plus approché comme j'ai dit du fond des tailles, & qu'elles ſont devenues plus brouillées, il n'y a point d'autre remede que celui de repaſſer légérement la pointe dans les mêmes coupes & recoupes de ces tailles, afin d'en enlever les petites parties de bois qui empêchent que le blanc deſdites tailles paroiſſe net & égal dans toute ſa longueur. Cette remarque eſt de conſéquence, & en pareil cas cette retouche eſt abſolument néceſſaire. Il peut arriver auſſi quelquefois, comme je l'ai remarqué, que ces tailles ne ſoient brouillées que par la pouſſiere du grattage qu'on aura fait, laquelle étant entré dans l'entre-deux des tailles, n'aura pu être parfaitement ôtée avec la petite broſſe. Quand on s'en appercevra, l'on prendra une pointe à calquer fine, mais dont la pointe ne ſera pas beaucoup mordante, & on la paſſera dans chaque entre-deux des tailles, l'eſſuyant fait à fait à meſure qu'on ôtera cette pouſſiere, laquelle ſouvent eſt mêlée avec le noir qui eſt reſté ſur la planche après une premiere épreuve, & qui par conſéquent la fait attacher & s'arrêter entre les tailles.

On peut également gratter les tailles ſur le cormier, le poirier, le pommier, &c., pour les faire ombrer davantage, obſervant de le faire très-doucement ſur le côté du fil de ces bois moins aiſé à polir que le buis.

Depuis 1728 que je pratique le creuſage de mes planches, les preſſiers obligés de mettre des hauſſes ſort ſouvent pour les faire venir à l'impreſſion, ont divulgué ce ſecret, & pluſieurs autres perſonnes

ſe ſont apperçues des creux qui étoient à mes planches ; mais à l'égard du grattage, pour ombrer davantage quelque partie de gravure, je ne ſache pas que perſonne ſe ſoit encore apperçue du ſecret que j'y employe.

METHODE

Pour bien imprimer les endroits creusés de la gravure en bois.

IL n'est pas moins important de savoir bien tirer lesdites gravures que les creuser & graver à propos. Je ne dis pas absolument cela pour les Graveurs qui pratiqueront mes méthodes nouvelles, parce que faisant leurs épreuves au rouleau, & le papier ne pouvant entrer dans les grandes parties creusées, ni le rouleau l'y faire atteindre, ils y suppléront facilement, y appuyant le bout des doigts plus ou moins fort, ou même la paume de la main, ce qui fera marquer ces parties creusées de leur gravure; mais c'est seulement pour qu'on les puisse bien faire venir à l'impression en lettres par le moyen des hausses mises au tympan.

Commençant donc d'en mettre une ou deux, à l'endroit lequel répondra au creux de la planche, & successivement plusieurs les unes sur les autres s'il est nécessaire, & dont le papier embrassera toute la capacité du creux qu'on voudra faire marquer à l'épreuve; l'on observera qu'à mesure qu'on en colera, que ces papiers soient de plus en plus moins grands, & que les derniers se trouvent précisément posés au centre de la grandeur du creux en ques-

tion ; obſervant encore de ne pas couper ces morceaux de papier avec des ciſeaux, mais de les déchirer ou déchiqueter avec les ongles ſur les bords. ceci eſt de conſéquence pour empêcher l'épaiſſeur de ces papiers de marquer une gauffrure & un trait blanc à l'épreuve. Le papier gris d'ailleurs bien uni & fin eſt meilleur que tout autre pour cela, parce qu'il s'entretient plus humide tandis qu'on imprime, que le papier blanc, qui ſéchant plutôt, empêche que les hauſſes faſſent venir la gravure ; même les preſſiers intelligens & attentifs ſavent les humecter avec l'éponge de tems en tems, quand ils le jugent néceſſaire.

La quantité des hauſſes remplaçant donc en partie le creux de la gravure des lointains, &c., il s'enſuivra que par ces attentions les preſſiers pourront facilement ajuſter leur tympan en état convenable de tirer telles gravures en bois creuſées qui pourront leur paſſer entre les mains. Un peu de réflexion & de propreté les mettra ſans doute au fait en peu de tems.

D'autre part un endroit creuſé à une gravure en bois venant de ſoi-même aſſez marqué, on aura ſoin de n'y point mettre de hauſſes, que s'il venoit trop dur, par exemple un lointain ou une gloire, il faudra en ce cas uſer de l'expédient de mettre des hauſſes au tympan préciſément de toute la grandeur de la planche gravée, mais découpé ou plutôt déchiré ſur les bords à l'endroit répondant au lointain ou à la gloire, même dans un beſoin on peut trouer auſſi le parchemin du tympan à cet endroit, & s'il le faut le premier lange ou blanchet qui poſe ſur ce parchemin, ce qui ne ſe feroit qu'en un cas extraordinaire, & que la gravure en méritât la peine. D'ailleurs on aura ſoin de ſe ſervir de blanchets qui ayent déja ſervi, s'ils étoient neufs ils feroient venir trop dure la gravure en bois ; ce qui doit s'entendre des morceaux les plus délicats & les plus finis. On ſent

bien d'autre part, qu'à des tailles grattées, pour ombrer davantage, il faudra, imprimant au rouleau, y donner quelques coups de ce rouleau pour les faire bien venir; & qu'à la presse il faudra mettre quelques hausses au tympan pour les faire bien marquer.

MANIERE DE BOMBER

Les planches de bois pour empêcher la gravure, principalement les fleurons ou culs-de-lampes, de pocher & de s'écraſer ſur les bords en imprimant.

LE bombage d'une planche de bois, pour empêcher les traits & les tailles de la gravure de pocher ſur les bords & s'écraſer en imprimant, conſiſte ſeulement d'en diminuer l'épaiſſeur d'une ligne ou environ ſur les bords du côté où l'on doit graver, & de rendre le glacis du bombage plus relevé, à meſure qu'on approchera de toutes parts du milieu de la planche; c'eſt-à-dire, qu'à celle par exemple deſtinée à graver un fleuron in-folio, laiſſant au centre environ un pouce & demi de diamettre de l'épaiſſeur ou hauteur ordinaire des lettres de fonte, on partira de là en douceur, baiſſant le bois à meſure juſqu'aux bords des quatre faces, où, comme j'ai dit, il ſera plus bas d'une ligne ou une ligne & demie tout au plus.

La même choſe ſe pratiquera pour les vignettes, ce qui empêchera leurs filets de venir trop gros à l'impreſſion; mais cependant, afin qu'ils marquent

bien, il ne faudra pas tant y baiſſer le bois qu'aux fleurons; le plus ou le moins détendue des planches doit guider à proportion de ce qu'il en faudra baiſſer le bois : néanmoins pour mettre mieux au fait, je dirai, que les lettres griſes in-4°, par où j'ai commencé d'uſer du bombage, n'avoient au milieu qu'environ la grandeur de l'ongle du petit doigt de la hauteur de lettre, & que delà en diminuant, le bois étoit baiſſé & terminé aux bords d'environ d'une ligne, & qu'elles ſont venues très-bien à l'impreſſion.

Il faut faire conſtruire ainſi vos planches par le Menuiſier ou l'Ebéniſte, ſuivant ce que vous preſcriroit ſur cela la grandeur plus ou moins de chacune à bomber; & s'il eſt néceſſaire, repaſſer ſoi-même avec la rape, la lime & le grattoir où il vous ſemblera néceſſaire pour que le bombage ſoit parfait & bien arrondi, c'eſt-à-dire qu'il ne s'y trouve point d'eſpeces d'angles ou hauteurs par les coins de leurs carrés reſpectifs.

Le bois bombé, préparé pour deſſiner & graver enſuite deſſus, produit par le bombage un inconvénient ſingulier dont je me ſuis apperçu & qui mérite attention. Appliquant ſur la planche la petite équerre de cuivre à rebord, fig. 38 ci-devant p. 54 du Tome II, pour y tracer avec la mine de plomb le milieu exact de ſa largeur, il arrive que ſans y prendre garde, la ligne que l'on tire en travers perpendiculairement, tourne ou par le haut ou par le bas, à cauſe de l'inclinaiſon ou de la pente du bombage; de façon que deſſinant enſuite ſoit des armes, ſoit un fleuron, la gravure étant faite, ce milieu ne ſe trouve point d'aplomb & le deſſein paroît pancher. Pour remédier à cet inconvénient, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'appliquer la petite équerre de cuivre des deux côtés haut & bas à contredit, & de tirer deux lignes aux mêmes points milieux, pareillement haut & bas de la largeur de l'ouvrage que l'on deſſine; leſquelles lignes per-

pendiculaires feront cet effet, ou celui-ci quelquefois. Pour lors sans s'inquiéter si à l'œil sur la planche tirant une 3e ligne du point milieu marqué à la premiere figure pour venir à la jonction du haut & du bas des lignes, ou à la deuxieme figure à venir des deux points opposés gagner le milieu comme je le démontre aux lignes ponctuées

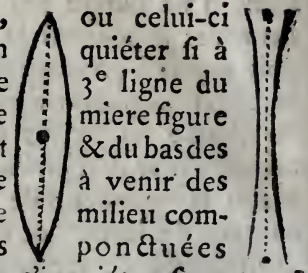

desdites figures; sans, dis-je, s'inquiéter si cette 3e ligne paroissoit tourner, il faudroit toujours la suivre parce que certainement à l'épreuve elle reviendroit d'elle-même se trouver juste.

J'ai éprouvé encore mieux qu'en faisant deux traces légeres avec le trusquin, l'appliquant à contredit par les deux bouts de la planche, que le milieu de l'entre-deux de ces deux traces étoit juste à la ligne perpendiculaire malgré le bombage.

DE SCHISMATE EXTINGUENDO

NOUVELLES INSTRUCTIONS

Touchant l'Esprit de la Gravure.

ETANT bien sûr de la précision de sa pointe, c'est-à-dire, de graver très-correctement le *trait* sans l'altérer en la moindre chose, & ayant assez de goût & de dessein pour faire ce qu'on appelle des coups de Maître, on pourra dans l'occasion prendre des licences en gravant, d'autant plus précieuses, qu'elles ne peuvent être exécutées par des ignorans sans faire de grandes fautes, tandis que l'habile Artiste au contraire, par ces libertés, donne une certaine intelligence, une action à son ouvrage, y semant des *touches spirituelles* qui souvent en font tout le mérite, telles qu'on voit aux simples croquis ou esquisses des grands Maîtres Peintres, Sculpteurs, Dessinateurs & autres, où quelques coups de crayon ou de plume, faits à la hâte sans être terminés, ne donnant que la pensée du sujet, valent beaucoup mieux quelquefois, & ont plus de feu & d'esprit que les desseins ou les gravures les plus recherchés, les plus finis & les plus délicats, dans lesquels souvent trop d'étude y répandent presque toujours un certain froid très-remarquable des gens qui ont du goût & des connoissances judicieuses.

Il est d'ailleurs si vrai que les ouvrages trop

léchés, particulierement en fait de gravure en cuivre; ſont maintenant en quelques façons proſcrits de l'admiration des connoiſſeurs, leſquels, excepté les pieces & figures d'architecture, ne font plus conſiſter la perfection, principalement du *petit*, dans les tailles trop égales & trop comptées, qui rendent, diſent-ils, avec raiſon, la gravure ſeche & aride, & en affoiblit la vigueur, qu'on ne s'y ſert plus, dis-je, que de tailles négligemment jettées avec une aimable confuſion, que nos peres ne connoiſſoient pas & auroient mépriſé, quoiqu'elle ſoit plus énergique & plus flateuſe, embellie de ſecondes & de troiſiemes, que toutes ces tailles ſi nettes, ſi arrangées ou eſpacées avec grand ſoin, qu'ils chériſſoient avec tant d'attachement, que c'étoit à qui y excelleroit le mieux.

Or, comme la gravure en bois ne peut être ſuſceptible de cette aimable négligence qui la rendroit encore plus longue dans ſon opération qu'elle ne l'eſt actuellement, il faut donc que les Graveurs en ce genre, je dis graveurs, ceux qui ont du deſſein & du goût, & non pas des ignorants entêtés, il faut, dis-je, que par d'autres moyens ils ſuppléent à ces tailles négligées pour rendre leurs gravures plus touchantes & dignes de plaire aux gens de bon ſens.

De ces moyens, le principal & le meilleur, particulierement dans les petits ouvrages, c'eſt d'abord de s'attacher à faire le trait ſans ſervilité trop ſcrupuleuſe; le faire dans certaines parties avec force ou nourri, & en d'autres avec délicateſſe & légereté, même dans l'occaſion ſçavoir le ſupprimer à propos. Qu'on me ſuive avec attention, ceci eſt d'importance, je vais m'expliquer.

Il eſt conſtant qu'un deſſein a d'autant plus de goût & de mérite, que le contour des figures humaines particulierement, eſt bien précis & prononcé, cela poſé, pour l'exécuter par la gravure, il y faut apporter des ſoins d'autant plus néceſſaires dans la

nôtre, qu'elle eſt plus ſujette que celle en cuivre à être faite ſéchement, ſans amour & ſans aménité; & que manquant de ſecours pour y apporter du remede, c'eſt une eſpece d'ouvrage à freſque qu'il faut faire du premier coup. Quoique j'aye dit cela autre part, je ne puis trop l'inculquer, le répeter & le repréſenter à l'eſprit du graveur, qui voudra généreuſement & noblement par ſes veilles, ſe tirer de la pouſſiere du commun.

Il faut donc que le trait des figures bien prononcé ſoit gravé très exactement; car, quoique je vienne de dire qu'il ne faut pas qu'il ſoit fait trop ſervilement, & que dans certains endroits il faut le rendre plus délié qu'en d'autres endroits, & même en ſupprimer à propos la continuité, pour qu'il y ait plus d'eſprit répandu dans ſa conſtruction, il ſeroit dangereux de bruſquement en ôter quelque choſe avant d'avoir fait une premiere épreuve de la planche, puiſque l'on ſait que cette épreuve change quelquefois ce qui a été tracé à la plume ſur le bois, & qu'on ne pourroit remettre à la planche ce qui auroit été témérairement ôté.

Par ce raiſonnement l'on conçoit bien que c'eſt la retouche, faite même pluſieurs fois avec grands ſoins, qui peut procurer cette élégance, cet eſprit, cette touche & cette aménité ou cette grace dans les objets gravés ſi difficile à exprimer par notre ingrate gravure, particulierement dans les figures humaines preſque toujours fort petites.

Je commence par les chérubins, les enfans, les amours, les génies, &c. Pour les rendre agréables, il eſt beaucoup mieux à la tête de face de n'y marquer la longueur du nez que par le trait qui le diſtingue d'avec la bouche, ſans exprimer l'épaiſſeur du nez, quand même ce ne ſeroit que par des points. Quelquefois l'on ne fait aux yeux que le trait où eſt attachée la prunelle ſans y former de ſourcil, qu'on ſuppoſe être confondu avec ce trait. La bouche

aussi de face, doit être formée par un trait parallele à celui du nez, & dont les coins relevés un peu, la feront paroître riante; un seul point allongé & courbe s'il est nécessaire, suffit souvent pour marquer la levre inférieure; il en est de même du menton.

Tous ces traits demandent une si grande précision, que pour le faire comprendre, ce n'est pas trop de dire que la moitié de l'épaisseur d'un cheveu, & peut-être plus ou moins, soit d'un côté ou de l'autre, suffit pour faire paroître une bouche de travers, ou pour lui faire faire la moue ou la grimace. Il en est de même des traits des yeux & des sourcils, si peu dérangés qu'ils soient de la position qu'ils doivent avoir, l'un paroîtra plus bas ou plus haut que l'autre, & en déplacera l'ensemble; dela, l'embaras d'y remédier autrement que par une piece, que peut-être ne pourroit-on ne pouvoir pas mettre à cause du peu d'espace de cet endroit sur la planche.

Les têtes des enfans, chérubins, &c. de trois quarts & de profil, seront gravés de même; cette derniere, à moins qu'elle ne soit ombrée, sera plus caractérisée, ne faisant que le trait dessous le nez, les deux de la bouche & celui du menton, sans traits de côté qui en marquent le profil. Les cheveux ne seront point formés à toutes ces têtes par des traits continus qui les enferment & marquent la rondeur de la tête, mais légérement par parties détachées un peu les unes des autres, & autant qu'il sera possible, les ombres de toutes ces têtes seront autant légeres & peu considérables que l'on pourra, pour qu'elles deviennent moins chargées & plus gracieuses. Souvent les joues bouffies des têtes de profil des chérubins, amours, génies, &c. empêchent de voir autre chose du nez qu'un très-petit trait, ou même rien, aussi bien qu'à la bouche, laquelle si elle paroit, ne peut être que par deux points seulement qui marquent l'extrêmité des levres.

Enfin

Enfin les traits qui désignent la poitrine & l'estomac, le point du nombril, les articulations du col, du plis du bras, du coude, du poignet, du genou, du coudepied, &c. doivent être tous fort légérement exprimés, de même que le trait du mamelon & des mamelles, que l'on fait tant soit peu arrondi pour désigner le sexe féminin, & presque tout plat pour le masculin. Parcourez *le Recueil des Papillon*, où les amours, enfans, chérubins & génies, sont en trop grand nombre pour les indiquer autrement, que par dire de s'attacher d'examiner ceux où les principes que je viens de prescrire sont les plus visibles.

Les mêmes principes d'élégance, démontrés cidessus pour les enfans, les amours, &c. les indiquent pour les grandes figures, où les parties devenant plus étendues, exigent encore plus d'attention à les perfectionner & à n'intérompre point la continuité du trait, pour en réserver des touches spirituelles que très-posément & à propos par plusieurs retouches s'il est néceſſaire. L'on sent bien que les articulations des jointures doivent être plus marquées & plus expressives qu'aux enfans, &c. que les muscles aux figures des dieux, des héros, &c. doivent être plus fournis qu'aux hommes ordinaires, & qu'aux femmes ils doivent paroître plus doux & plus coulants, tels par exemple qu'aux mamelles que l'on se gardera bien de faire comme seroit des boules que l'on eût planté sur la poitrine du sexe, ainsi que plusieurs graveurs en bois, sans en excepter les *le Sueur*, ont fait & font encore avec une ridiculité qui n'est point pardonnable, cette partie devant être exprimée par une amenité naturelle qui embellisse la poitrine au lieu d'être défigurée par des traits trop marqués, chaque téton devant avoir son contour adouci & éteint, même la continuité du cercle ou du trait qui le forme entiérement supprimée, quelquefois du quart du côté que

le jour frappe, particuliérement en-deſſus, & être ombré avec de douces tailles qui en expriment agréablement la rondeur en-deſſous & du côté de l'ombre, y formant à propos dans l'occaſion un reflet par une taille ou deux plus délicates & fines que les autres, ainſi que je l'ai dit en ſon lieu des globes & autres figures rondes ou ſphériques, il ſuit de-là que le mamelon ne doit être formé que par un trait courbe comme ſeroit un petit c. ou à contredit ɔ ſuivant le côté que le jour donnera. Enfin que pour élégamment faire le nud du corps des femmes, que le contour en ſoit ſi délié par endroits, qu'on y remarque une douceur qui y donne la grace convenable. Si le corps de quelques vieilles, de quelques furies, de l'envie, de l'avarice & autres vices, eſt à repréſenter, les rides du viſage y ſeront marqués, les mamelles pendantes, les doigts maigres & allongés, &c.

Les charges ſont auſſi des caracteres qui exigent du graveur en bois une grandre préciſion, ſur-tout au viſage, la moindre épaiſſeur du trait augmenté ou retranché, peut en changer entierement toute la phiſionomie & l'eſprit.

Le linge & les draperies des figures, pour paroître agréables, ſeront gravés légerement, & pour prononcer le nud qui ſera deſſous, on aura ſoin à propos d'y marquer par des plis, des points ou quelques tailles courtes, le nombril, les mamelles, même le mamelon, & les différentes articulations ou jointures des différentes parties du corps, tant aux hommes qu'aux femmes, qui ſeront ſuppoſées pouvoir être exprimées deſſous.

Les broderies, les falbalas, fleurs & autres ornements des étoffes, auront leurs traits très-délicatement gravés par endroits, & leurs continuités interrompues par ci, par-là, pour avoir plus de légereté & de grace que s'ils étoient marqués trop durs & ſéchement.

Pour toutes ces choſes touchant les grandes figures *voyez l'hercule du frontiſpice du premier volume du préſent Traité, & qui eſt au Recueil des Papillon, page 51 du Tome III; la renommée des armes du Roi même Tome de ce Recueil, page 28, N° 7; les anges des armes des Comtes de Lyon, même Tome, page 38, N° 3; le baptême de N. S. des armes de l'Abbaye de S. Jean-des-Vignes, même Tome, page 49; le mercure du Mercure de France, même Tome, page 55, N° 17; les figures anatomiques des hernies du ſieur de Launay, au Tome II du même Recueil, page 15; & deux charges de deux particuliers, même page, N° 2 & 4; les Saints & Saintes du deſſein de le Cocq, page 43 même Tome ci-deſſus; & encore plus particulierement pour les touches pittoreſques, les caracteres de têtes expreſſifs & la variété des figures, les eſtampes de l'almanach de la Loterie Electorale Palatine, à Manheim, du deſſein de Monſieur Robin, page 6 du IV Tome même Recueil.*

Ces planches de M. Robin n'ont point été continuées, il n'y en a eu que *cinq* de faites, au lieu de *treize* qui devoient les completer; cet accident eſt arrivé au mois de Juin cette année 1768, avant que la préſente feuille de mon livre ait été tirée. Un mal entendu pour la meſure de la grandeur des planches, qu'il falloit faire plus petites, & l'accélération de l'impreſſion de cet almanach pour l'année prochaine que l'on vouloit qui fût fait d'avance en Août, ont été cauſe que *M. de S. Martin, Directeur de la Loterie Electorale Palatine*, a fait diſcontinuer l'ouvrage. Occupé par la fortune, & ſans doute par ſon mérite ſupérieur, de ſoins plus relevés à la Cour de Son Prince que peut exiger un almanach, l'eſprit ailleurs, ſes regards diſtraits n'ont porté que ſuperficielement ſur notre ouvrage qu'il a regardé ſans le voir & l'examiner; dès-lors il n'a pu ſentir le *mérite* de l'*expreſſion*, ce *feu*, cette *touche ſpituelle*, ces *traits*, ces *riens* pour ainſi dire ſi l'on veut, qui caractériſent l'*action*, le *mouvement* l'*inten-*

tion, la *penſée* & la *phiſionomie* des *figures* dans un *ſujet de compoſition ;* les *coups de force* lui ont paru des traits groſſiers, la *délicateſſe* de quelques traits interrompus & *pleins d'eſprit*, des *manques d'attention* de la part du *Deſſinateur* & du Graveur, enfin le tout un ouvrage commun, tandis que le *frontiſpice in-12* qu'un pauvre Alleman d'un Village proche de Manheim, avoit gravé auſſi en bois l'année derniere pour l'almanach en queſtion, lui a paru plus agréable par la fineſſe des tailles, ſur tout étant orné, a-t-il dit, de *26 têtes ou figures*, au lieu que dans les planches de M. Robin, à peine en voit-on une douzaine dans chacune.

Sans vouloir dire affirmativement ici ce que je penſe de tout cela, qui ne pourroit toujours tourner qu'à la gloire de cet habile Peintre, je joindrai ce *beau frontiſpice ſi vanté* dans la même page indiquée du *Recueil des Papillon* contre les *cinq planches* que j'ai gravées, afin que les amateurs, les connoiſſeurs, le public, tous ceux qui les pourront voir, puiſſent en décider, & rendent juſtice aux talens ſupérieurs de M. Robin, plutôt qu'à moi qui n'ai été que l'exact graveur de ſa ſpirituelle compoſition.

Cependant pour ne rien obmettre ici de l'hiſtorique de mon Art, je dirai que le Graveur Alleman du frontiſpice appellé . . . . . a placé un *D* italique ou plutôt financier, pour ſa marque dans les tailles qui ſe trouvent au bas de la planche ſous la palme des armes de l'Electeur Palatin, & pas plus habile par ſes tailles fines & délicates employées à l'aventure, que *les Nioul*, *Jackſon*, *Contat*, & autres dont j'ai parlé à leurs articles dans mon premier Tome ; delà on peut juger ſans plus grand détail des beaux minois à nez pointus, yeux de travers & déplacés, & bouches mal ſituées des vingt-ſix têtes du frontiſpice, de leurs mains eſtropiées, & enfin du reſte de l'ouvrage. Pour la ſingularité du fait, il n'eſt pas hors de propos que l'étudiant Graveur en

bois voye s'il le peut, la *vignette de la Grand'Chambre du Conseil d'Alsace, page 74, N° 4, au Tome II du Recueil des Papillon*, qu'il y examine les 50 ou 60 têtes qui y sont, de Magistrats, de Conseillers, d'Avocats, d'Abbés, de Moines, de femmes, Suisses, Payſans & autres, qu'il les confronte même à celles du *frontiſpice ſuſdit*, il verra que les caracteres expreſſifs des miennes, pourront lui ſervir de voye à éviter les défauts des dernieres faites au haſard & à l'avanture, ſans deſſein & ſans goût, le Graveur, on le verra bien, ne ſachant pas même comme il les faiſoit.

Au reſte, ſi dans cette avanture ſinguliere, l'on perd à voir, ce qu'auroient produit d'agréable les *huit planches* qui n'ont point été faites, on en ſera toujours un peu moins mortifié, trouvant ici non-ſeulement l'explication *des cinq ſujets gravés*, mais encore des quatrains ſous chacun, que M. Robin s'étoit chargé de faire auſſi pour les expliquer au public.

EXPLICATION des cinq Eſtampes pour l'Almanach projetté de la Loterie Electorale Palatine.

FRONTISPICE.

La Libéralité, aſſiſe ſur des nuages, prend dans une corne d'Abondance les richeſſes que procure la Loterie Electorale : elle les répand à tous ceux qui ſe préſentent à elle. Les armes de S. A. E. Palatine qui ſe voyent auprès de cette Déeſſe, annoncent ſa ſouveraine protection, dont la puiſſance & la ſolidité ſont exprimées par le bonnet Electoral & la piramide. Le compas, attribut ordinaire de la Libéralité, eſt ſous ſes pieds, pour montrer qu'en cette occaſion, elle ne diſtribue ſes bienfaits, qu'en proportion des efforts que l'on fait pour les obtenir.

Aux regards de cette Déeſſe,
Peuples, hâtez-vous de vous offrir :
Il eſt ſage de recourir
A qui diſpenſe la richeſſe.

JANVIER.

Un jeune homme rend sa visite à une Dame, qui le reçoit avec des sentimens de satisfaction & de reconnoissance. Cette belle personne qui avoit vu son Cavalier fort au-dessous de l'aisance, étoit surprise des dépenses qu'il faisoit depuis quelque tems, & dont elle étoit le principal objet. Son galant lui va découvrir le mystere, en lui donnant pour étrenne, l'Almanach de la Loterie Electorale Palatine.

Tu ne conçois pas, Dorimene,
Comment sans travail & sans peine
De mes dons chaque jour j'embellis tes attraits :
Lis ce livre, & bien-tôt tu sçauras mes secrets.

FEVRIER.

La rigueur de la saison & la misere qui l'accompagne, sont exprimés dans cette estampe, par le spectacle d'une famille retirée dans une pauvre cabane. Un objet qui intéresse véritablement, est la jeune Agnès, qui, réduite à filer, se plaint à son pere de son état de fille. Celui-ci pour la consoler lui donne les meilleures raisons du monde. Mais pour Agnès y en a-t-il de bonnes !

Ma fille, il est vrai, c'est dommage
D'être sans époux à vingt-ans ;
Mais je suis pauvre, & dans ces tems
On ne peut, sans écus, tâter du mariage.

MARS.

Dans l'espoir de soulager sa triste langueur, Agnès va consulter une vieille Sorciere. Elle y voit les préfages les plus heureux. Le mot *quaterno*, lui promet la somme immense, que va lui procurer la Loterie Electorale Palatine. Les lacs, le flambeau de l'Amour & la couronne de l'himen, lui disent assez quel autre bonheur doit suivre sa grande fortune.

Quel bonheur te promet la vieille Canidie,
Par l'effet surprenant de ses magiques tours !
Bien-tôt, Agnès, bien-tôt tu vas être servie
Par Plutus, par l'Himen & le Dieu des Amours.

AVRIL.

Cette Eſtampe fait voir un bureau de recette de la Loterie Electorale Palatine, une Renommée qui eſt en haut en publie les avantages à toute l'Europe. On voit dans un comptoir une Dame aimable, qui diſtribue les billets à des gens de tout ſexe & de tout âge.

Chez moi chacun accourt avec empreſſement;
Pour avoir des billets, on ſe pouſſe, on ſe tue.
C'eſt qu'à pluſieurs je diſtribue
Beaucoup d'or, pour très-peu d'argent.

Pourſuivons nos obſervations ſur l'eſprit de notre gravure, que toute cette longue narration pourroit avoir interrompue. Si l'on n'y trouvoit pas néanmoins dequoi en profiter.

Il ne ſera pas difficile, en ſuivant les mêmes principes des figures, d'élégamment graver les animaux terreſtres & aquatiques; le plumage des oiſeaux pareillement; & par conſéquent, celui des aîles des anges, des amours & des renommées, ne ſera point compté & arrangé avec une ſimetrie gênée & forcée; mais les plumes paroîtront placées naturellement, ſelon que l'on ſuppoſera que le haſard vivifiant les aura formées & diſtribuées

Le *feuillé* du payſage, pour paroître agréable & même comme s'il remuoit ou qu'il fût agité par le vent, aura par endroits arbitrairement des feuilles détachées qui ne paroîtront pas tenir, ou même point du tout aux branches ou aux autres feuilles, ce qui ſera commun à l'ornement, dont les rinceaux, les culots, tigettes & autres parties, ne ſeront point ſervilement tenus les uns aux autres par endroits, afin d'être moins lourds, tels qu'on le voit aux agréables ouvrages des *Audran*, des *Vateau* & autres, moins peſants & plus légers que ceux de *le Pautre* & *de Berain* en effet trop matériels. *Voyez tous les morceaux d'ornements au Recueil des Papillon.*

Il en ſera de même de tout ce que l'on pourra avoir à graver, nuées, flames, rayons, &c. où l'on évitera de faire le *trait* ou les *contours* roides & ſecs, ou continués avec trop de circonſpection ignorante, les nuées trop arrondies ou boudinées, & les flammes pas aſſez vacillantes & par langues de feu qui ſerpentent.

Enfin les rayons du ſoleil, des gloires, &c. ſeront formés, coupés & interrompus dans le goût de ceux des armes du Roi de la premiere page du préſent volume, ou bien par groupes ſe dardant, tels que ceux des ſoleils des feux d'artifices, & qu'on les voit ordinairement aux ſculptures du *jéhova* des autels. A ce ſujet je ne peux mieux faire que de parler du fleuron ou vignette que j'ai gravé pour l'almanach des muſes du ſieur Vallat de la Chapelle, Libraire. Je le crois du deſſein de Monſieur Gravelot, le même Deſſinateur qui a deſſiné ces armes du Roi rayonnantes que je viens de dire. Lequel fleuron ou vignette des muſes, repréſentant la lyre d'Apollon, par une ſublime & ſpirituelle touche, jette des rayons groupés avec une ſi grande lumiere que la nue en eſt coupée, enſorte qu'il ſemble que cet inſtrument divin ſoit en l'air & ne poſe point deſſus, ce qui fait un effet des plus brillant. Ce beau morceau eſt *au Recueil des Papillon, Tome III, page 57.*

On n'oublira point encore que dans notre Art, pour y exceller & y faire honneur, il faut ſavoir à propos dompter l'ingratitude naturelle de ſon exécution dans les objets, tels qu'ils puiſſent être, ce qui ne ſe peut faire qu'après une premiere épreuve par la retouche.

J'ai déja dit, je penſe, quelque part, à tout haſard je le répete, que tel deſſein joliment & correctement tracé à la plume & ombré par le lavis ſur le bois ſuivant ma méthode, lorſqu'il eſt gravé, vient à paroître preſque toujours très-chargé à

l'épreuve, & ſeroit capable de déſoler le graveur, s'il n'avoit pas le courage & le ſavoir d'y remédier par la retouche & l'intelligence dont le Seigneur peut l'avoir doué; or il faut donc qu'il ſache à propos, par exemple, dans l'occaſion, faire valoir & diſtinguer certaines parties confondues parmi d'autres dans des maſſes ombrées, y jettant quelque lumiere en ſupprimant les tailles qu'il y aura faites, ou au moins les adouciſſant, & en faiſant des teintes moins noires, des tiers de teintes ou des demies-teintes, &c.; & qu'ainſi, il faut par la patience d'une artiſte retouche, ſouvent répétée quelque fois au même morceau, parvenir avec adreſſe à ſavoir relever les teintes trop bornées de notre gravure, avec un certain goût, une certaine délicateſſe, d'une entente judicieuſe & frappante qui puiſſe être agréable, autant à l'œil du connoiſſeur, qu'à celui de l'ignorant, quoique celui-ci n'en puiſſe pas définir le beau; car c'eſt-là auſſi l'un des principaux moyens qui concoure, avec ce que j'ai dit précédemment, à faire approcher notre gravure de celle en cuivre, dont la grande quantité de teintes fait en partie tout le mérite & l'éclat, ce qui lui donne la ſupériorité ſur la gravure en bois, qui d'ailleurs ſouffre encore beaucoup des inconvénients de ſon impreſſion avec la lettre d'imprimerie, par les raiſons que j'ai rapportées tant de fois dans le courant de mon Traité, leſquelles raiſons empêcheroient toujours qu'on y pût diſtinguer autant de teintes, que peut-être la patience & l'habileté pourroient en procurer, ce qui tomberoit en pure perte pour la réputation du graveur qui y auroit apporté tous ſes ſoins.

DE'COUVERTE CURIEUSE,

Qui étant perfectionné, pourroit produire des eſtampes gravées en bois, auſſi belles que les plus agréables de la gravure en cuivre, avec la maniere de pouvoir nettoyer une gravure en bois qui auroit beaucoup tiré, & dont les tailles ſe pâteroient ou ſe boucheroient d'encre.

IL y a long-tems que je me ſuis apperçu, qu'après avoir fait un nombre d'épreuves d'une planche de ma gravure, venant à en faire une enſuite ſans l'encrer, n'ayant ſeulement que ce qui peut être reſté d'encre ſur cette planche afin de toujours l'eſſuyer ou la nettoyer, & cela avant de la laver; ou bien quand j'ai eu deſſein d'enfaire encore d'autres quelque tems après ſans laver la planche; que dis-je, cette épreuve derniere griſe & douce pourroit produire non-ſeulement une tendreſſe dans notre gravure, qui imiteroit l'ouvrage le plus flateur du Burin ou de l'eau forte, mais encore qu'au hazard, faiſant par-deſſus cette épreuve de rebut une autre épreuve, toujours ſans encrer la planche & d'un autre ſens que la derniere, cela donnoit encore une teinte plus douce, en même temps que les tailles venant à croiſer celles de ladite derniere épreuve, cela y formoit des contretailles d'autant plus nettes que le hazard ſeul les produiſoit; delà j'ai toujours penſé, & tout autre le penſeroit de même, que c'eſt une découverte précieuſe, qui pourroit porter notre Art

au plus haut dégré de perfection ſuivant ce que je vais dire, par des rentrées & des planches particulieres, ou ſans avoir la ſujétion de faire des doubles & des triples tailles, ou, en terme de Graveur en cuivre, des ſecondes, des troiſiemes ou même des quatriemes & plus, autant de planches pouvant en perpétuer le nombre à volonté, elles viendroient à l'eſtampe d'une beauté digne d'admiration, particulierement à ceux qui en connoîtroient le méchaniſme & la juſteſſe des rentrées, ſans laquelle l'eſtampe ne pourroit être parfaitement tirée & faite.

Je n'ai point donné cette découverte & mes penſées là deſſus dans l'Encyclopédie, qui conque voudra la réaliſer profitera de ce qui ſuit.

Faites une planche gravée en bois de tel deſſein à volonté qu'il vous plaira, ne vous amuſez point à y faire des contretailles, cela deviendroit non-ſeulement inutile en quelque façon pour l'opération projettée, mais encore vous feroit perdre un tems conſidérable que vous pourriez employer plus utilement.

Faites une ſeconde planche, où les tailles faites à propos dans les maſſes, pourront ſervir à contretailler par une très-juſte rentrée les tailles de la premiere planche. Faites-en une troiſieme, même une quatrieme ſi vous voulez, pour tripler ou quadrupler les tailles des maſſes qui devront être les plus noires ou les plus ombrées, vos pointes vous ſervant à vous guider à chaque planche pour la juſteſſe de vos rentrées aux épreuves de l'eſtampe, ſuivant en tout, ce que j'ai dit *à l'article des planches en camaïeu, Tome II, pages 154 & 155*, étant toutes bien correctement compaſſées, ajuſtées & miſes à chaque planche pour être tirées à la main & au rouleau ou peut-être ſans ces pointes, ayant fait les planches pour être imprimées comme les camaïeux ſous le rouleau de la preſſe en taille-douce ainſi qu'il eſt expliqué à l'article de l'impreſſion des gravures de cette

eſpece ; d'une façon ou de l'autre, cette premiere épreuve faite avec l'encre ordinaire des Imprimeurs en lettres, vous ferez la ſeconde, la troiſieme, &c. par-deſſus avec les planches de chacune deſdites rentrées, toute d'une même teinte de noir, c'eſt-à-dire, je m'explique, en tant que ce ſera les maſſes les plus ombrées à faire de l'eſtampe.

Cela fait, pour les tailles moins foncées, ayez ſi vous voulez de l'encre moins chargée de noir de fumée, faites-en avec, l'épreuve de la rentrée ou planche qui ſera deſtinée d'être placée par-deſſus celle ou celles déja faites à l'eſtampe, & conſéquemment encore avec cette encre, des tailles plus légeres pour les parties très-éclairées, les lointains, &c. leſquelles dernieres épreuves de l'eſtampe, vous pourriez rendre encore plus douces & preſque en partie éteintes, pour mieux parvenir à la tendreſſe des lointains de la gravure en cuivre, par en faire une épreuve ſur un autre papier que l'eſtampe déja imprimée des précédentes rentrées, afin qu'enſuite, ne mettant point d'encre ſur la planche, vous la faſſiez ſervir pour derniere opération à imprimer ces lointains, &c. d'une tendreſſe qui pourroit même ſurpaſſer les plus belles eſtampes de la gravure en cuivre, ou tout au moins les égaler en perfection.

Je laiſſe à quelque Artiſte qui aura profité de mes préceptes & moins âgé que moi, penſant bien que je n'aurois pas le plaiſir, perfectionnant cette découverte, peut-être, non-ſeulement de vivre aſſez pour en venir à mon honneur, mais encore pour en goûter le fruit pendant quelques années ; je lui laiſſe, dis-je, les moyens d'y parvenir, me contentant d'avoir la gloire de l'avoir indiquée comme la voye la plus avantageuſe, à donner à mon Art la plus ſublime & flateuſe perfection qu'elle pourroit avoir.

On peut avec la patience & l'adreſſe nettoyer & rendre preſque comme toute neuve, une gravure en bois dont les tailles les plus preſſées, paroîtroient

être comme en partie bouchées d'encre après avoir tiré beaucoup, malgré que la planche ait été bien lavée avec la leſſive, la drogue ou avec le ſavon; à cet effet, il faut ſe ſervir d'une pointe à calquer, figure 29, planche VI, ci-devant page 40, & dont j'ai parlé pages 43 & 44, & qui ſoit auſſi fine que la pointe d'une aiguille, laquelle aiguille à ſon défaut, peut auſſi ſervir, de même qu'une épingle: opération qui ne conſiſte qu'à paſſer la pointe de l'une ou l'autre dans chaque entre-deux des tailles, l'eſſuyant fait à fait, juſqu'à ce qu'elles ſoient toutes parfaitement dégagées & nettoyées de l'encre qui les auroit bouchées, prenant bien garde ſur-tout de ne point laiſſer échapper cette pointe ſur le plein des tailles, crainte de les rayer & les gâter, après quoi l'on broſſera la gravure avec une broſſe à poil doux, afin d'en ôter ce qui pourroit être tombé deſſus de l'encre que l'on auroit enlevé d'entre les tailles qu'on viendroit de nettoyer.

ARRÊTS EN FAVEUR DES

Dominotiers-Tailleurs d'hiſtoires, & autres en faveur de la gravure des eſtampes, tant en bois qu'en cuivre.

ON trouve dans un petit imprimé in-8° fort rare & de 24 pages, fait par Labbé, apparemment Avocat, & plaidant par-devant les Seigneurs de la Cour de Parlement en la Chambre de l'Edit à Paris, pour Melchior Tavernier, Maître Graveur-Imprimeur en taille douce *, Deffendeur, Oppoſant & Demandeur à fin de main-levée de ſaiſie ſur lui faite en Novembre 1619 & Décembre 1620 par Laurent Sonius & autres, ſe diſant Syndics, Libraires-Imprimeurs & Relieurs, pluſieurs choſes détaillées touchant les Arts de Gravure tant en bois & dominoterie que Gravure en cuivre & impreſſion en lettre; ſavoir les inſtrumens ſervant à l'Art des Graveurs-Imprimeurs en taille-douce, & ceux ſervant à l'impreſſion en caracteres & ce qui ſuit touchant les Dominotiers.

Inſtruments & méchaniſme des Dominotiers ou Tailleurs & Imprimeurs d'hiſtoires & figures.

» Les Dominotiers, pour faire ce qui eſt de leur » Art, ſe ſervent d'une piece de bois de poirier

* *Il n'y avoit point encore de maîtriſe d'Imprimeurs en taille-douce.*

» ou de buis applanie, sur laquelle ils collent le » dessein de la figure qu'ils veulent tailler, & étant » collé, la taillent dans le bois avec la pointe d'un » petit couteau, & ont des presses du tout sem- » blables à celles des Imprimeurs en lettres com- » munes, fors pour les tympans qui sont plus grands, » ainsi que la Cour verra s'il lui plaît par la figure » des presses des unes & des autres, &c.

Et page 14 on y parle d'un Arrêt de la Cour du 18 Janvier 1620, par lequel la Cour a entériné les Lettres Patentes du Roi, obtenues par Jean Le Clerc, en qualité de Marchand Graveur d'histoires. Lesdites Lettres Patentes & Privilége du 20 Décembre 1619 & Arrêts de la Cour de ci-dessus, sont plus loin pages 21, 22 & 23, & tout de suite se trouve un autre Arrêt de la Cour du 18 Juillet 1600, entre les Maîtres Dominotiers, Tailleurs & Imprimeurs d'histoires & figures, & les Imprimeurs, dont voici la teneur.

Extrait des Regiſtres du Parlement.

» Entre les Maîtres Dominotiers, Tailleurs & Im- » primeurs d'histoires, figures & ouvrages de cette » Ville de Paris, Appellans d'une Sentence donnée » par le Prevôt de Paris ou son Lieutenant, le 13e » jour de Novembre 1599 dernier, & Demandeurs » à l'entérinement de Lettres Patentes en forme » de Chartre du 28 Janvier dernier, d'une part; & » les Imprimeurs de cette Ville de Paris, Intimés & » Défendeurs d'autre part; après que les Avocats » & Procureurs des Parties sont, par l'avis des » gens du Roi, demeurés d'accord de l'appointe- » ment qui ensuit: APPOINTE' EST que la Cour, » oui sur ce le Procureur Général du Roi, a mis » & met l'Appellation & Sentence dont est appel au » néant, sans amende & dépens, & en émendant » le Jugement, & ayant égard aux Letres Patentes

» par lesdits Dominotiers obtenues, a ordonné & » ordonne, & leur est permis avoir & tenir toutes » sortes de lettres en caracteres, en tel nombre » qui leur sera nécessaire pour l'usage & impression » de leurs planches, titres, histoires, figures, cha- » piteaux & ouvrages en livres & placards avec » bordures concernant leurs Dominoteries selon » qu'ils avoient accoutumé faire*, avec main-levée » des choses sur eux saisies ; & sans toutefois que » lesdits Dominotiers, Tailleurs & Imprimeurs d'his- » toires, puissent imprimer livres en quelque volume » que ce soit, ains sont telles impressions réservées » aux dits Imprimeurs. Fait en Parlement le 18 Juillet » l'an 1600. *Signé*, DU TILLET.

Je ferai remarquer ici par occasion, qu'anciennement & particulierement, l'Art de la dominoterie consistoit plutôt à mettre aux gravures en bois historiées des couleurs dures & grossieres avec le patron, comme il se fait encore à Rouen, à Chartres & autres Villes de Provinces, de la même maniere que se font les cartes à jouer, que de les mettre au pinceau, maniere plus recherchée qui ne s'est produite comme je pense que vers le milieu du regne de Louis XIII, & que d'ailleurs ces Dominotiers, quoiqu'appellés Maîtres, n'étoient ainsi nommés, de même qu'on l'a vu de Melchior Tavernier, Graveur & Imprimeur en taille-douce, que par l'excellence de leur Art, & non par être érigés en Maîtrise en ce qui regardoit la gravure en bois ; leur véritable maîtrise n'étoit appliquée qu'à la fabrique des figures dominotées & patronnées, à celle de faire les papiers dits au peigne, à la pâte & communs à couvrir les brochures, au papier imitant

* *L'on voit par ces mots que dans le seizieme siecle, & sans doute devant dans le quinzieme siecle, que les Dominotiers étoient dans l'usage d'exercer librement leur Art de Gravure en bois avec caractere de fonte, & de dominoterie au patron & autrement.*

le

le marbre au naturel, & à ceux tous unis & d'une seule couleur, de même qu'à celui imitant le bois veiné, le fameux Arrêt de 1660 qui va suivre, désigne assez que l'Art de la Gravure n'avoit jamais été sujet à aucune maîtrise.

L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture obtint un Arrêt du Conseil le 20 Janvier 1648, qui défend aux Maîtres Peintres & Sculpteurs à Paris de troubler les Académiciens dans l'exercice de leurs Arts. On voit par-là que la Gravure a conservé sa liberté jusqua présent par la protection de nos Rois, tandis que la Peinture & la Sculpture n'ont pas cet avantage, puisque ces Arts ont leur maîtrise; & l'on va voir que ces Maîtres ont fait plusieurs tentatives contre nos priviléges qui ne leur ont point réussis.

ARREST DU CONSEIL D'ESTAT,

QUI maintient & garde l'Art de la Gravure en taille-douce, au burin, à l'eau-forte & autre matiere telle qu'elle soit, & ceux qui font profession d'icelui, tant Régnicoles qu'Etrangers, en la liberté qu'ils ont toujours eue de l'exercer dans le Royaume, sans qu'ils puissent être réduits en Maîtrise ni Corps de Métiers, ni sujets à autres regles ou contrôle, sous quelques noms que ce soit.

Du 26 Mai 1660.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

LE ROY s'estant fait representer en son Conseil, l'Arrest rendu en iceluy, le septiéme Février dernier, par lequel Sa Majesté a renvoyé le Placet qui lui a esté presenté par le Sieur de Lavenage, à fin d'érection & creation de deux cens Maistres Graveurs de tailles-douces au burin & à l'eau-forte, Imprimeurs & Estalleurs d'Images, pour faire un Corps de Mestier, en la Ville, Prevosté & Vicomté de Paris, à l'instar des autres Mestiers, lui faire don de la Finance qui en pouroit provenir; au Lieutenant Civil & Procureur de sa Majesté au Chastelet, pour après avoir entendu lesdits Graveurs & Estalleurs, estre par eux donné advis de la commodité ou incommodité dudit establissement, & ledit advis veu, estre or-

donné ce que de raison. SA MAJESTÉ ayant depuis esté informée des mauvaises consequences que pourroit produire l'exécution de cét Arrest & de cet Advis à la gloire de la France, dont l'avantage est de cultiver autant qu'il est possible les Arts libéraux, tel qu'est celuy de la Gravure en taille-douce au burin & à l'eau forte, qui dépend de l'imagination de ses Auteurs, & ne peut être assujetty à d'autres loix que celles de leur genie; Que cet Art n'a point de comparaison avec les Mestiers & Manufactures; Qu'aucun de ses ouvrages n'estant du nombre des choses nécessaires qui servent à la subsistance de la société civile, mais seulement de celles qui servent à l'ornement, au plaisir & à la curiosité, le débit par consequent, qui dépend du hazard & de l'inclination, en doit estre entierement libre; Que ce seroit asservir la noblesse de cét Art à la discretion de quelques Particuliers qui ne le connoistroient pas, que de le réduire à une Maistrise dont on ne pourroit faire d'expérience réguliere & certaine, puisque la maniere de chaque Auteur de la Gravure est différente de celle d'une autre, la diversité y estant aussi grande & aussi nombreuse qu'il y peut avoir de dessein: Finalement, qu'autant de fois que quelques-uns de ses Sujets, pour leurs intérests particuliers, ont donné semblables advis aux Prédécesseurs de sa Majesté, ou à elle-mesme, soit pour l'érection de Maistrise, soit pour le Controlle des Ouvrages, ou sous d'autres pretextes, Sa Majesté & ses Prédecesseurs les ont toûjours rejettez, & les Juges les ont condamnez comme nuisibles à la gloire que reçoit un Royaume florissant par le bon traitement qu'il fait aux Arts liberaux, parce qu'au lieu d'ouvrir la porte aux Estrangers, que leur genie & leur courage ont élevez au dessus du commun, c'estoit leur interdire l'entrée du Royaume, en les menaçant d'une contrainte, qu'ils ne trouveroient point parmy les Nations les moins polissées, & de plus bannir les Arts au lieu de les attirer par un accueil favorable. SA MAJESTÉ voulant augmenter le courage de ceux qui se donnent à cet Art, & par les marques de son estime & de sa Justice, inviter ses autres sujets à les imiter, mesme les Estrangers à s'habituer en son Royaume: SA MAJESTE' ESTANT EN SON CONSEIL, Sans avoir égard audit Placet qui lui a esté présenté, ny à l'Arrest de son Conseil Privé, du septieme Février dernier, ny à tout ce qui pouroit s'en estre ensuivy, A maintenu & gardé, maintient & garde l'Art de la Graveure de tailles-douces au burin & à l'eau-forte, & autres manieres telles qu'elles soient, & ceux qui font profession d'iceluy, tant Regnicoles qu'Estrangers, en la liberté qu'ils ont toûjours eue de l'exercer dans le Royaume, sans qu'ils puissent estre ré-

duites en Maistrise ny Corps de Mestiers, ny sujets à autres regles ny controlles, sous quelques noms que ce soit, laissant les choses comme elles ont esté jusques à présent dans cette profession. FAIT sadite Majesté défenses audit de Lavenage, & tous autres, de se servir desdits Placet & Arrest, ny de tout ce qui pourroit s'en estre ensuivy; & ausdits Lieutenant Civil & Procureur de sa Majesté au Chastelet, d'y avoir aucun égard, ny souffrir qu'il soit donné aucun trouble à l'exercice dudit Art, à peine de nullité & cassation de procedure, trois mille livres d'amende, dépens, dommages & interests. FAIT au Conseil d'Estat du Roi, Sa Majesté y estant, tenu à Saint Jean de Lutz, le vingt-sixieme May mil six cens soixante. *Signé*, DE LOMENIE.

L'AN mil six cens soixante le jour de L'Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, en date du vingt-sixiéme de May dernier a esté montré, signifié, & d'iceluy & laissé copie à en son domicile, en parlant à à ce que du contenu audit Arrest il n'en ignore; Par moy Huissier ordinaire de sa Majesté en ses Conseils d'Estat & Privé, soussigné.

Peu après cet Arrêt confirmatif des Priviléges des Graveurs en taille-douce, en cuivre, en bois & autres manieres, les Tailleurs-Graveurs sur-tous métaux, ou Graveurs de cachets comme on les appelle ordinairement, obtinrent des Lettres Patentes le 21 Juin de la même année 1660 dans lesquelles il est dit: » N'entendons néanmoins dans les présentes, y comprendre les Graveurs en taille douce sur planches, » ni que les impétrans puissent prétendre les obliger à l'observation desdits statuts, ne désirant pas » qu'il y ait aucune Maîtrise audit Art de taille-douce, soit au burin, eau-forte, ni en telle autre » maniere que ce soit, servant à l'impression desdites » tailles-douces, conformément à l'Arrêt de notre » Conseil du 26 Mai dernier «.

Sentences en faveur des Graveurs des 14 Juillet 1671. 3 Février 1690 & 22 Avril 1704, dont il est parlé ci après dans celle du 6 Mars 1739.

Monſieur de la Reynie, premier Lieutenant de Police donna de ſon tems une Ordonnance en faveur des Graveurs d'eſtampes.

M. D'Argenſon, Lieutenant auſſi de Police en donna deux autres pour les mêmes contre les Peintres.

Feu Vincent le Sueur, Graveur en bois, préſenta Requête à un autre Lieutenant de Police, je crois M. Herault, contre les Marchands Merciers qui le vouloit inquiéter touchant la vente des papiers dorés & de tapiſſeries, & qui furent déboutés de leurs prétentions.

Il y a un Arrêt du Conſeil d'Etat du 28 Février 1723, qui porte confirmation d'exemptions de tous droits accordés aux livres & en même tems à toutes ſortes d'eſtampes de telle gravure que ce ſoit.

Autre Arrêt du Conſeil d'Etat du 27 Juillet 1734 portant réglement entre les Graveurs & Marchands d'eſtampes & les Imprimeurs en taille-douce.

Un autre ou Lettres Patentes du 23 Août 1734 pour l'exécution de l'Arrêt ci-deſſus du 27 Juillet 1734, qui confirme les Graveurs en taille-douce dans le droit d'avoir chez eux des preſſes pour y faire imprimer leurs gravures, que les Imprimeurs en taille-douce leur diſputoient.

Un autre du 20 Octobre 1735 du Parlement de Rouen, qui, en conſéquence de l'Arrêt du Conſeil d'Etat du 26 Mai 1660, confirmé par autre Arrêt du 27 Juillet 1734, maintient tous particuliers ſans avoir la qualité de Marchands, dans la liberté de vendre & faire commerce d'eſtampes, & déclare nulle la ſaiſie faite par les Marchands Merciers de Caen, ſur Nicolas Michel, Colporteur, avec dépens, dommages & intérêts.

SENTENCE

RENDUE par M. le Lieutenant Général de Police.

ENTRE Louis Crépy, Didier Aubert, Jacques Cherreau, Nicolas-Jean-Baptiſte de Poilly & autres, tous Imagers-Graveurs d'une part;

ET les Jurés & Gardes des Maîtres Peintres de l'Académie de Saint Luc, d'autre part: qui fait main-levée auſdits Crépy, Aubert & autres des ſaiſies ſur eux faites, & qui condamne leſdits Jurés Peintres en 50 livres de dommages & intérêts envers chacun d'eux, & aux dépens, avec défenſes de les troubler à l'avenir.

ET où l'on fait mention des Arrêts du Conſeil du 26 Mai 1660, & des Sentences des 14 Juillet 1671, 3 Février 1690 & 22 Avril 1704.

Du 6 Mars 1739.

A Tous ceux qui ces préſentes Lettres verront, GABRIEL-JERÔME DE BULLION, Chevalier Comte d'Eſclimont, Seigneur de Wideville, Creſpierres, Mareil, Montainville & autres lieux, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſon Conſeiller en tous ſes Conſeils, Prévôt de la ville, prévôté & vicomté de Paris: SALUT; ſçavoir faiſons que ſur la Requête faite en jugement devant Nous à l'Audience de la Chambre de Police du Châtelet de Paris, par Me de la Forêts, Procureur des ſieurs Crépy, Charpentier, Aubert & de la Veuve Spé, tous Marchands Imagers, Graveurs & Enlumineurs, aſſignés aux fins des ſaiſies faites ſur eux, & aſſignations données en conſéquence le 26 Août 1738, demandeurs incidemment aux fins de leurs défenſes, & Requêtes verbales des 10 & 11 Septembre de ladite année 1738, tendantes à ce qu'en infirmant l'avis de M. le Procureur du Roi ils euſſent main-levée pure & ſimple des ſaiſies faites ſur eux d'Eſtampes & ouvrages enluminés, Couleurs & Pinceaux, & les ci-après nommés condamnés en trois mille livres de dommages & intérêts envers chacun d'eux, & Procureur des ſieurs de Poilly, Huot, Feſſard, Galais, Cherreau, le Sueur, Blondel, Bou-

lard, veuve Spé, Hecquet, Mariette & Papillon, & de la veuve Chiquet, tous auſſi Marchands Imagers-Graveurs & Enlumineurs à Paris, intervenans & demandeurs aux fins de leur Requête du 11 Septembre 1738, tendante à ce que l'Arrêt du Conſeil du 26 Mai 1660, & les Sentences des 14 Juillet 1671, 3 Fevrier 1690 & 22 Avril 1704, fuſſent exécutés ſelon leur forme & teneur; Ce faiſant, que ſans s'arrêter aux ſaiſies faites à la requête des ci-après nommés, les Graveurs Imagers fuſſent maintenus en la liberté d'exercer leur Art & enluminer; que défenſes fuſſent faites à la Communauté des Peintres de les y troubler, & que notre Sentence fût lue, publiée & affichée par-tout où beſoin ſeroit: & Procureur deſdits Graveurs en taille-douce, au burin & à l'eau-forte, & Marchands Imagers & Enlumineurs, défendeurs à l'intervention formée par la Requête du 19 Fevrier 1739, & demandeurs incidemment aux fins de leurs défenſes du 20 du même mois de Février, tendante à ce que, ſans s'arrêter ni avoir égard à l'intervention des anciens, modernes & jeunes Maîtres de l'Académie de S. Luc des Arts de Peintures & Sculptures, ils fuſſent déclarés non-recevables en leur Requête & en leur oppoſition, & nos Sentences exécutées avec dépens: & Procureur dudit ſieur le Sueur auſſi Marchand Imager-Graveur à Paris, aſſigné aux fins de la ſaiſie faite ſur lui, & aſſignation donnée en conſéquence le 26 Novembre 1738, & Demandeur aux fins de ſa requête verbale du 27 du même mois, tendante à ce que la ſaiſie faite ſur lui d'Eſtampes & ouvrages enluminés, au préjudice de la litiſpendance, fût déclarée nulle, avec dépens, dommages & intérêts: ledit de la Forêts aſſiſté de Me Thiebart ſon Avocat, contre Me Willeaume, Procureur des Directeurs & Gardes en charge des Corps & Communauté de l'Académie de S. Luc des Arts de Peinture, Sculpture, Gravure, Dorure, Marbrerie, Deſſeins lavés de coloris ſur toutes ſortes de papiers, toiles, canevas & autres choſes ſur leſquelles le pinceau peut & doit employer de la couleur, ſoit en huile ou en détrempe; faiſiſſans & demandeurs aux fins des Exploits des 26 Août & 26 Novembre derniers, dûement controllés & préſentés, tendans à ce que les ſaiſies par eux faites ſur les nommés Charpentier, Crépy, Aubert, la veuve Spé & le Sueur, de pluſieurs Eſtampes, Images, feuilles de papier, feuilles d'Eventails, le tout peint & enluminé, & de pluſieurs pinceaux & couleurs, ſeront déclarées bonnes & valables, avec confiſcation, défenſes, dépens dommages & intérêts; & encore demandeurs en confirmation des Avis de Monſieur le Procureur du Roi, des 2 Septembre & 9 Décembre derniers, défendeurs à la Requête d'intervention des nommés Papillon

& conſorts, ſe diſans Marchands Graveurs-Imagers, du 11 dudit mois de Septembre dernier; & encore demandeurs incidemment ſuivant leurs moyens du 6 dudit mois de Décembre; & encore ledit Me Willeaume, Procureur deſdits ſieurs Directeurs, Gardes en charge, anciens, modernes & jeunes Maîtres, Corps & Communauté de ladite Académie des Arts de Peinture, Sculpture, Gravure, Dorure, Marbrerie, Deſſeins lavés de coloris ſur toutes ſortes de papiers, toiles & autres choſes ſur leſquelles le pinceau peut & doit employer la couleur, ſoit en huile ou en détrempe, demandeurs aux fins de leur Requête verbale du 19 du préſent mois, tendante à ce qu'il ſoit dit que les Corps & Communauté, anciens, modernes & jeunes Maîtres de ladite Académie de Saint Luc des Arts de Peinture, Sculpture, Gravure & autres Parties intervenantes dans les inſtances pendantes & indéciſes entre leſdits Directeurs, Gardes en charge & les Défendeurs, Parties adverſes, qu'ils auront lettres de ce que pour moyen d'intimation, ils employent le contenu en leur Requête; & y faiſant droit, qu'ils ſeront reçus tiers oppoſans aux Sentences deſdits jours 3 Fevrier 1690 & 22 Avril 1704, en conſéquence qu'il ſera dit que les Statuts, Arrêts & Reglemens concernant ladite Communauté ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur; ce faiſant, que les Maîtres ſeuls de ladite Communauté auront ſeuls la faculté d'exercer, dans toute l'étendue de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, ſuivant la diſpoſition préciſe de l'article trois deſdits Statuts, leſdits Arts de Peinture, Sculpture, Gravure, Dorure & Marbrerie, de faire & fabriquer à la plume, avec encre & crayon, pinceau, avec huile, à freſque, détrempe & en paſtel, tous deſſeins lavés ou non-lavés, Tableaux, Portraits, Ornemens & généralement tous ouvrages de Peinture; que ſuivant la diſpoſition de l'article ſix des mêmes Statuts, défenſes ſeront faites aux Défendeurs & à tous autres particuliers ſans qualités & non-reçus Maîtres de ladite Communauté, de s'immiſcer de travailler deſdits Arts de Peinture, Sculpture, Gravure, Dorure & Marbrerie, en aucun des ouvrages en dépendans, pour en tirer rétribution & en faire commerce, à peine de confiſcation & de mille liv. d'amende, leſquelles défenſes n'auront néanmoins lieu contre les Membres de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, les Marchands Merciers, les Evantailliſtes, ni les Graveurs en ſceau, poinçon & cachets, ſuivant l'exception portée par les Arrêts d'enregiſtrement deſdits jours 20 Juin 1736 & 30 Janvier 1738, ce faiſant & en conſéquence, que les ſaiſies faites ſur leſdits le Sueur, la Veuve Spé, Ribeaucourt & autres de pluſieurs pinceaux & couleurs, de feuilles de papiers peints

& enluminés avec pinceaux & couleurs, feuilles d'éventails; feuilles de papier marbré & autres ouvrages repréſentans différens ſujets, ſeront déclarées bonnes & valables, avec confiſcation, dépens, dommage & intérêts; & que défenſes leur ſeront faites de récidiver ſous telle autre peine qu'il appartiendra. Ledit Me Willeaume aſſiſté de Me Sandrier ſon Avocat, & encore ledit Me Willeaume aſſiſté comme deſſus; Procureur deſdits Maîtres & Gardes en charge de la Communauté des Peintres & Sculpteurs, demandeurs aux fins de la ſaiſie faite à leur requête, Aſſignation donnée en conſéquence au ſieur Ribeaucourt le 26 Novembre 1738, & défendeur contre Me Alix, Procureur dudit ſieur Ribeaucourt défendeur & demandeur aux fins de ſa Requête du 15 Decembre 1738, tendante à ce que la ſaiſie faite ſur lui de pluſieurs papiers marbrés & autres choſes énoncées en ladite ſaiſie, fût déclarée nulle & main-levée d'icelle, avec dépens, dommages & intérêts; ledit Me Alix aſſiſté de Me Delabroſſe ſon Avocat: PARTIES OUIES, ſans que les qualités puiſſent nuire ni préjudicier, Nous recevons les Graveurs parties intervenantes en l'Inſtance, & faiſant droit ſur les demandes & conteſtations des Parties, ſans avoir égard à l'oppoſition des Parties de Sandrier à l'exécution de nos Sentences, dans laquelle Nous les déclarons non-recevables: diſons que noſdites Sentences, enſemble les Arrêts & Réglemens concernant les Graveurs en taille-douce ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur; en conſéquence faiſons main-levée aux Parties de Thiebart & de Delabroſſe des choſes & marchandiſes ſur elles ſaiſies par les Parties de Sandrier; Ordonnons qu'elles leur ſeront rendues à la repréſentation, les gardiens & dépoſitaires contraints par corps, quoi faiſant ils en ſeront & demeureront bien & valablement quittes & déchargés; Maintenons & gardons les Graveurs & autres Vendeurs & Etalleurs d'Images dans le droit, poſſeſſion & jouiſſance de faire toutes ſortes d'Enluminures: Faiſons défenſes aux Parties de Sandrier de les y troubler; & pour l'avoir fait, les condamnons en *cinquante livres* de dommages & intérêts envers chacune des Parties de Thiebart, & en pareille *ſomme de 50 livres* envers les Parties Delabroſſe; & ſur le ſurplus des demandes, avons les Parties miſes hors de Cour. Donnons Lettres de la repréſentation faite à l'Audience des Marchandiſes en queſtion, & aux Commiſſaires de la reconnoiſſance de leurs Scellés: Ordonnons que leſdites Marchandiſes demeureront auſdites Parties de Thiebart; Condamnons les Parties de Sandrier aux dépens envers les Parties de Thiebart & de Delabroſſe; Ordonnons en outre que Notre préſente Sentence ſera imprimée, lue, publiée & affichée par-

tout où besoin sera; ce qui sera exécuté nonobstant & sans préjudice de l'Appel. En témoin de ce Nous avons fait sceller ces Présentes. Ce fut fait & donné par Messire RENÉ HERAULT, Chevalier Seigneur de Fontaine-LAbbé, Vaucresson & autres lieux, Conseiller d'Etat, Lieutenant Général de Police de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, tenant le Siege le vendredi six Mars mil sept cent trente-neuf. *Signé*, TARDIVEAU. Collationné, *Signé* SAUVAGE.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 23 Janvier 1742, sur la requête des Graveurs en taille-douce, au burin, à l'eau-forte, en bois & autre maniere telle que ce soit, touchant la permission que le Procureur du Roi de Sa Majesté à la Rochelle, prétendoit que quatre Marchands d'Estampes devoient demander au Lieutenant de Police de les pouvoir vendre & débiter, & à ce défaut les condamner chacun en cent livre d'amende, le susdit Arrêt en conséquence, confirmatif de tous les Arrêts précédens en faveur de la gravure, maintient & garde les Graveurs en taille-douce, au burin, à l'eau-forte & autre maniere telle que ce soit, dans le droit & possession de vendre & débiter, faire vendre & débiter par toutes sortes de personnes indistinctement dans tout le Royaume, les ouvrages de gravure dont ils sont les auteurs ou les propriétaires; fait défenses à tous Marchands & à tous autres, de troubler à l'avenir lesdits Graveurs & leurs débitans, dans l'étalage & la vente des estampes, images, cartes géographiques, canons d'Eglises, papiers de tapisseries dominotés ou enluminés, & autres ouvrages gravés, à peine de trois mille livres d'amende & de tous dommages & intérêts: leur permet de les étaler & vendre en tous tems & tous lieux, sans distinction de jours, de fêtes ni de marchés; à la charge néanmoins, par lesdits Graveurs & Débitans, de se présenter devant les Juges de Police des lieux où ils auront dessein de vendre, étaler, pour en obtenir d'eux la permission par écrit, la-

quelle permiſſion leur ſera accordée ſans frais. Ordonne l'exécution du préſent Arrêt, nonobſtant toutes oppoſitions ou autres empêchemens quelconques.

Autre Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 17 Janvier 1752, rendu contradictoirement entre les Imagers-Graveurs à Paris, & les Officiers-Contrôleurs Marqueurs de toutes ſortes de papiers & cartons.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

Qui ordonne que toutes eſtampes & images y déſignées, enſemble tous papiers gravés, déſignés ou imprimés, peints en façon de damas, d'indiennes, tapiſſeries & autres auſſi déſignés dans ledit Arrêt, venant de l'étranger, acquitteront les droits à toutes les entrées du royaume, à raiſon de cent ſous du quintal; qu'il ne ſera perçu, ſur leſdites marchandiſes de papiers qui ſeront envoyées à l'étranger, que dix ſous du cent peſant, & qu'elles pourront circuler librement dans les différentes provinces du royaume en exemption de droits: Sa Majeſté n'entendant néanmoins comprendre au nombre deſdites marchandiſes les papiers en laine hachée, autrement dits tontiſſe.

Du 27 Février 1765.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat.

LE Roi s'étant fait repréſenter l'arrêt rendu en ſon Conſeil le 28 Février 1723, par l'article II duquel Sa Majeſté auroit accordé l'exemption de tous droits, tant aux eſtampes qu'aux livres manuſcrits, imprimés ou gravés, reliés ou non reliés, vieux ou neufs, cartes géographiques, fontes, lettres, caractères d'Imprimerie vieux ou neuf, & encre ſervant à imprimer, ſoit qu'ils vinſſent des pays étrangers, ſoit qu'ils fuſſent tranſportés d'une province à une autre du royaume, ſoit qu'ils ſortiſſent à l'étranger: Et Sa Majeſté étant informée des diſcuſſions ſurvenues dans pluſieurs bureaux des Fermes au ſujet de la diſtinction à faire entre leſdites eſtampes admiſes à ladite exemption, d'avec les images & papiers gravés avec des planches, ſoit en cuivre, ſoit en bois, reſtés ſujets aux droits: Et Sa Majeſté voulant faire ceſſer toutes conteſtations à ce ſujet, & déſirant en même temps accorder une préférence aux marchandiſes de papier qui ſe font dans le royaume, ſur celles qui y viennent de l'étranger; déſirant encore en rendre la circulation

libre dans l'intérieur du royaume, & en faciliter l'exportation à l'étranger, Elle auroit résolu d'expliquer ses intentions à cet égard. A quoi voulant pourvoir : Oui le rapport du sieur Del'Averdy, Conseiller ordinaire au Conseil royal, Contrôleur général des finances ; LE ROI ETANT EN SON CONSEIL, a ordonné & ordonne qu'à l'avenir, & à compter du jour de la publication du présent arrêt, toutes estampes & images, soit en papier, soit en parchemin ou velin, enluminées ou non enluminées, gravées avec planches soit en cuivre, soit en bois ; ensemble tous papiers gravés, dessinés ou imprimés, peints en façon de damas, d'indiennes, tapisseries, dorés ou marbrés, cartes géographiques, papiers de musique, & autres papiers de semblables espèces venant de l'étranger, payeront à toutes les entrées du royame, cent sous du quintal ; & qu'il ne sera perçu, sur lesdites marchandises de papier qui seront envoyées à l'étranger, que dix sous du cent pesant à toutes les sorties du royaume, soit qu'elles soient originaires du royaume, soit qu'elles y soient venues de l'étranger. Veut Sa Majesté que lesdites marchandises de papier puissent être transportées & circuler dans les différentes provinces du royaume, tant des cinq grosses Fermes que des provinces réputées étrangères, sans payer aucuns droits d'entrée ni de sortie desdites cinq grosses Fermes, ni aucuns autres droits de traites à leur circulation & passage dans lesdites provinces. N'entend Sa Majesté comprendre au nombre desdites marchandises les papiers en laine hachée, autrement dits *tontisses*, pour lesquels il continuera d'en être usé, tant à l'entrée & sortie qu'à la circulation dans les différentes provinces du royaume, comme par le passé. Et sera le présent arrêt lu, publié & affiché par-tout où besoin sera, pour être exécuté suivant sa fome & teneur, nonobstant tous arrêts & réglemens contraires. FAIT au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt-sept Février mil sept cent soixante-cinq. *Signé* PHELYPEAUX.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

Qui ordonne que les Livres de toutes espece, manuscrits, imprimés ou gravés, reliés ou non reliés, papiers de musique & autres y dénommés, continueront à jouir de l'exemption de tous droits aux entrées de Paris; & que les droits sur les images, papiers peints en façon de damas, d'indiennes, & généralement toutes les dominoteries imprimées ou non imprimées, payeront les droits des Officiers-visiteurs, marqueurs de papiers, à raison de vingt-cinq sous du cent pesant, auxdites entrées de Paris.

Du 27 Février 1765.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

LE Roi ayant fixé, par arrêt rendu ce jourd'hui en son Conseil, les droits à percevoir aux entrées & sorties du royaume sur les estampes & images, soit en papier, soit en parchemin ou velin, enluminées ou non enluminées, gravées avec planches soit en cuivre, soit en bois; ensemble sur tous papiers gravés, dessinés ou imprimés, peints en façon de damas, d'indiennes, tapisseries, dorés ou marbrés, cartes géographiques, papiers de musique, & autres papiers de semblables especes; & ayant exempté lesdites estampes, images & papiers de tous droits d'entrée & de sortie des cinq grosses Fermes & autres droits locaux des traites à leur circulation dans les différentes provinces du royaume: Et Sa Majesté voulant faire connoître ses intentions sur ce qui concerne les droits d'entrée de Paris, afin de prevenir toute contestation. Vu ledit arrêt, ensemble le réglement du 28 Février 1723, & l'arrêt du 17 Janvier 1752, rendu contradictoirement entre les Imagers-graveurs à Paris, & les Officiers-contrôleurs, marqueurs de toutes sortes de papiers & carton: Oui le rapport du sieur Del'Averdy, Conseiller ordinaire au Conseil royal, Contrôleur général des Finances; LE ROI ETANT EN SON CONSEIL, a ordonné & ordonne que les Livres de toute espece, manuscrits, imprimés ou gravés, reliés ou non reliés, papiers de musique, papiers gravés, dessinés ou imprimés, cartes géographiques, ensemble les estampes en taille-douce, continueront à jouir de l'exemption de tous droits aux entrées de Paris, conformément à l'arrêt du 28 Février 1723; à la charge, par rapport auxdites estampes, d'en faire par les Marchands des déclarations qu'ils affirmeront véritables, sous les peines portées par les ordonnances & réglemens. A l'égard des images, papiers peints en façon de damas, d'indiennes, de tapisseries,

papiers dorés ou marbrés, papiers de laine hachée, autrement dits *tontisses*, & autres papiers de semblables especes, & généralement toutes les dominoteries imprimées ou non imprimées, avec moules & planches en bois; veut Sa Majesté que les droits des Officiers-contrôleurs, visiteurs & marqueurs de papiers & cartons, en soient payés aux entrées de Paris, à raison de vingt-cinq sous du cent pesant, nonobstant & sans préjudice des droits rétablis, & des différens sous du cent pour livre qui se levent tant pour le compte de Sa Majesté qu'au profit de l'Hôpital. Et sera le présent arrêt lu, publié & affiché par-tout où besoin sera. FAIT au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt-sept Février mil sept cent soixante-cinq. *Signé*, PHELYPEAUX.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

Qui, en interprétant, en tant que de besoin, celui du 27 Février dernier, ordonne que les Officiers-contrôleurs des papiers, continueront à percevoir aux entrées de Paris, sur les papiers dorés ou argentés, les droits qui leur sont attribués, conformément au Tarif de 1724.

Du 24 Août 1765.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

SUR la requête présentée au Roi, en son Conseil, par les Officiers-contrôleurs des papiers & cartons; contenant, que par le tarif du 20 Juin 1724, les droits qui leur sont attribués aux entrées de Paris, sont fixés; savoir, celui des papiers dorés ou argentés, à quatre livres par rame, & celui des papiers marbrés à vingt-cinq sous aussi par rame: Que pour composer un quintal, il faut huit rames de papier doré ou argenté, & en papier marbré six rames; en sorte que le droit sur les papiers dorés ou argentés, à raison de quatre livres par rame, revient à trente-deux livres par quintal; & celui sur les papiers marbrés, à vingt-cinq sous par rame, produit sept livres dix sous par quintal: Que la perception de ces droits n'a jamais souffert aucune difficulté, mais que s'étant élevé contestation entre eux & les Marchands Imagers, par rapport au payement de ceux sur les images, papiers peints en façon de damas, d'indiennes, de tapisseries & autres de semblable espece, ainsi que sur la dominoterie, il auroit été passé entr'eux un compromis, par lequel ils seroient tombés respectivement d'accord d'un droit de vingt-cinq sous par quintal, sur ces especes de papiers seulement, & aucunement sur ceux dorés ou argentés, ni marbrés: Que c'est

d'après ce compromis qu'a été rendu l'arrêt du 27 Février dernier, qui a ordonné le droit de vingt-cinq sous par quintal, sur les images, papiers peints en façon de damas, d'indiennes, de tapisseries, papiers de laine hachée, autrement dit *tontisses*, & autres papiers de semblable espece, & généralement sur toutes les dominoteries imprimées ou non imprimées, avec moules & planches en bois; mais que dans cet arrêt il s'est glissé une erreur qui consiste en ce que les papiers dorés, argentés & marbrés, sur la perception desquels il n'y avoit aucune difficulté, ont été mis au nombre des autres & compris dans le même droit de vingt-cinq sous par quintal: Que si cette erreur subsistoit, il en résulteroit pour eux un préjudice tel qu'il anéantiroit le produit de leurs charges. A ces causes, requéroient les supplians qu'il plût à Sa Majesté, sur ce leur pourvoir; & en interprétant, en tant que besoin est, l'arrêt du 27 Février dernier, ordonner que les papiers dorés ou argentés, & les papiers marbrés, continueront à payer comme précédemment aux entrées de Paris; savoir, les papiers dorés ou argentés, 4 livres par rame, & ceux marbrés ving-cinq sous aussi par rame, conformément au tarif du 20 Juin 1724. Vu ladite requete, ensemble l'arrêt du 27 Février dernier, & le compromis passé entre les Officiers-contrôleurs de papiers & les Marchands d'estampes. Vu aussi l'avis du Sr de Sartine, Lieutenant général de Police: Oui le rapport du Sr Del'Averdy, Conseiller ordinaire au Conseil royal, Contrôleur général des finances; LE ROI ETANT EN SON CONSEIL, a déclaré & déclare n'avoir entendu comprendre les papiers dorés, argentés & marbrés, dans l'arrêt du 27 Février dernier; & interprétant, en tant que besoin est, ledit arrêt, ordonne Sa Majesté que conformément au tarif du 20 Juin 1724, les papiers dorés ou argenrés, continueront à payer, comme par le passé, pour les droits des Officiers-contrôleurs des papiers, aux entrées de Paris, quatre livres par chaque rame, & les papiers marbrés vingt-cinq sous aussi par rame. Et sera le présent arrêt lu, publié & affiché par-tout où besoin sera. FAIT au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt-quatre Août mil sept cent soixante-cinq. *Signé*, PHELYPEAUX.

ARREST DU CONSEIL D'ETAT DU ROI,

Qui ordonne qu'à l'avenir les Tontiſſes & Papiers-tontiſſes qui viendront de l'étranger, payeront à toutes les entrées du royaume, vingt livres par quintal poids de marc ; & que celles qui ſortiront à l'étranger, ne payeront pour tous droits que vingt ſous pour cent auſſi du quintal.

Du premier Décembre 1766.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat.

LE Roi étant informé qu'il s'eſt établi dans le royaume pluſieurs fabriques d'une eſpece d'étoffe faite avec de la tonture de draps ou de laine hachée, qui eſt fixée par un mordant ſur un fond, ou de toile ou de papier de couleur, en différens deſſeins, appellée, ſavoir, celle ſur toile, *tontiſſe ;* & celle ſur papier, *papier-tontiſſe* : Et Sa Majeſté voulant favoriſer ces fabriques & celles qui pourroient encore s'établir, & leur aſſurer une préférence ſur les *tontiſſes* étrangeres. Vu l'avis des Députés au bureau du commerce : Oui le rapport du ſieur Del'Averdy, Conſeiller ordinaire, & au Conſeil royal, Contrôleur général des finances ; LE ROI ETANT EN SON CONSEIL, a ordonné & ordonne qu'à, l'avenir & à compter du jour de la publication du préſent arrêt, les *tontiſſes* & *papiers-tontiſſes* qui viendront de l'étranger, payeront à toutes les entrées du royaume vingt livres par quintal poids de marc. Veut Sa Majeſté que leſdites *tontiſſes* & *papiers-tontiſſes* qui ſortiront à l'étranger, ne payent pour tous droits, à toutes les ſorties du royaume, que vingt ſous auſſi par quintal poids de marc : Et ſera le préſent arrêt lu, publié & affiché par-tout où beſoin ſera. FAIT au Conſeil d'Etat du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Verſailles le premier Décembre mil ſept cent ſoixante-ſix. *Signé*, PHELYPEAUX.

TABLE

DU TOME TROISIEME.

INTRODUCTION *où l'on verra comme par le tems & par dégré je me ſuis perfectionné dans mon Art.* page 1

PRATIQUE *de creuſer & préparer le bois pour graver les lointains & les parties éclairées.* 45

MANIERE *de gratter les tailles déja gravées pour les rendre plus fortes afin de les faire ombrer davantage.* 50

METHODE *pour bien imprimer les endroits creuſés de la gravure en bois.* 55

MANIERE *de bomber les planches de bois pour empêcher la gravure, principalement les fleurons ou cul-de-lampes, de pocher & de s'écraſer ſur les bords en imprimant.* 58

NOUVELLES INSTRUCTIONS *touchant l'eſprit de la gravure.* 61

DECOUVERTE CURIEUSE *qui étant perfectionné, pourroit produire des eſtampes gravées en bois auſſi belles que les plus agréables de la gravure en cuivre, avec la maniere de pouvoir nettoyer une gravure en bois qui auroit beaucoup tiré, & dont les tailles ſe boucheroient d'encre.* 74

ARRESTS EN FAVEURS DES *Dominotiers-Tailleurs d'hiſtoires, & autres en faveur de la gravure des eſtampes, tant en bois qu'en cuivre.* 78

Fautes à corriger.

Page 13, ligne 19, Lua, *liſez*, Lau.
Page 44, avant le fleuron, ajoutez l'article qui ſuit.

* DISCOURS NUPTIAL

PRONONCÉ A LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE

DE MONSIEUR JOLY,

Garde du Cabinet des Planches gravées & Eſtampes de la Bibliotheque du Roi,

AVEC

MADEMOISELLE JANDOT,

Le 13 Juin 1768, en l'Egliſe Paroiſſiale de S. Germain-le-Vieux.

Par le R. P. CHEVALIER, *Docteur de Sorbonne, ancien Prieur des Grands Auguſtins.*

DES feux, allumés par l'*Eſtime*, vont être ſanctifiés par la *Religion* : Des cœurs, unis par le *ſentiment*, s'empreſſent, à la face des *Autels*, de ſerrer les liens d'un *Himen ſacré ;* Deux ames *ſenſibles & vertueuſes*, viennent, dans ce *Sanctuaire*, ſe jurer une foi conſtante & immortelle.

Dépoſitaire de leurs *promeſſes réciproques*, je vais les rendre

* Le ſublime Diſcours que je tranſmets ici à la poſtérité, & qui devroit être placé avant le Fleuron de la page 44, par hazard me ſervira heureuſement d'interprete, expliquant mieux, que je n'aurois pu faire, mes penſées ou témoignages de reconnoiſſance envers M. Joly, en équivalent de l'eſtime & de l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

indissolubles. Pontifes du *Très-Haut*, nous qui gémissons si souvent sur des *nœuds* mal assortis, nous voyons avec transport, en ce jour, une de ces *unions* rares, qu'un sage discernement éclaire, que le *Ciel* avoue, & que l'*Eglise* applaudit.

Arbitre du sort des *fragiles humains*, Dieu de *paix* & de *miséricorde*, Victime cachée dans le silence de ce *Tabernacle*, répandez sur ce *couple* prosterné à vos pieds, répandez vos *trésors*, vos *douceurs* & vos *graces*; vous avez déja versé vos *lumières* sur leur intelligence; versez vos faveurs dans leur sein; régnez en eux; l'*ame* d'un mortel vertueux est le *trône* le plus brillant que vous ayez sur la terre.

Epoux fortuné, qui joignez aux agrémens de l'*esprit* les charmes du *caractere*; & qui justifiez mes *éloges* & mes *vœux* par la *justesse* de votre choix, vivez pour le bonheur d'une *épouse* chérie & estimable; *Philosophe* religieux, *Sçavant* modeste, *Epoux* fidèle, *Ami* constant, soyez son *appui* & sa *gloire*; elle sera votre *félicité* & votre *consolation*.

Aux *graces* de son sexe, Elle réunit les qualités du vôtre: *Raison* lumineuse, *Prudence* consommée, *Mépris* des frivolités, *Antipathie* pour les amusemens stériles ou ruineux, *Amour* des connoissances utiles, *Pratique* des plus solides vertus: Que n'a-t-elle pas! Elle est digne d'être l'heureuse *moitié* d'un *Sage* & d'un *Chrétien*.

Cendres d'une *Amie* respectable, Ranimez-vous; vos souhaits sont remplis; votre *Amie* occupe votre place: Que dis-je? Vous l'occupez encore, vous *vivez* & vous respirez en Elle.

Et vous, *Gage* précieux d'une union, hélas! rompue par une mort anticipée, jeune *Enfant*, calmez vos regrets; vous retrouvez aujourd'hui une *Mere* tendre qui ne veut s'occuper que des *progrès* de votre *éducation*, & qui croit trouver dans cette *adoption* délicieuse, tout ce que les autres trouvent dans une nombreuse *postérité*.

Heureux *Epoux*, puissent vos *nœuds*, puissent des *engagemens* aussi purs & aussi solemnels, être respectés des *années*! Puissiez-vous être longtemps le *modèle* des Epoux sincèrement unis & véritablement *Chrétiens*.

Le petit *cadeau* ou préſent que j'ai fait de mon *Portrait* à pluſieurs perſonnes avant la vente du préſent Traité, particulierement à MM. les Libraires & Imprimeurs qui m'ont prêté des piéces de ma gravure pour en orner les volumes, m'ayant attiré nombre de complimens & de remercimens, tant de bouche que par écrit, dont je n'ai garde de fatiguer le Lecteur, je ſaiſis ſeulement l'occaſion de la Lettre que l'on va voir, pour détromper tous ceux qui peuvent penſer que j'ai moi-même gravé ce Portrait, qui, je le proteſte, eſt entiérement de la main de *Monſieur Caron*. Il n'auroit pas convenu que j'euſſe eu la vanité d'en vouloir impoſer témérairement au Public, me ſervant du nom de cet Artiſte. L'Etre ſuprême ſçait d'ailleurs que je ne voulois pas d'abord qu'il fit uſage des vers qu'il a compoſé & gravé pour ce morceau, les trouvant trop faſtueux. Si je me ſuis laiſſé aller à les y ſouffrir, ce n'a été que par l'avis de gens ſages & prudens, plutôt par rapport à la difficulté de mon Art, & à la louange que la délicateſſe de la penſée du dernier vers fait rejaillir ſur mon ami, qu'à cauſe de mes talens particuliers. Si j'ai fait quelques retouches ſeulement à la face du Portrait, je n'en veux point tirer d'autre gloire, que de dire que Monſieur Caron, l'ayant gravé d'après le *deſſein* à la mine de plomb, fait par *M. Gamot le jeune;* c'eſt bien toujours, à l'égard du premier, un chef-d'œuvre de gravure en bois, de l'avoir exécuté ſans d'autres principes de deſſein & de gravure, que ſa ſeule induſtrie, comme déja je l'ai fait ſentir *page* 530 *de mon premier Tome, à l'addition de la page* 333. Car s'il eût tant ſoit peu altéré le trait ou les contours de ce Portrait, aurois-je pu y remédier par toute la ſcience qu'une étude & une pratique de plus de ſoixante années m'a pû procurer ? Non, ſans doute ? il n'y auroit point eu de reméde. Ceux qui ſçavent ce que c'eſt qu'une *taille d'épargne*, en peuvent juger avantageuſement, ainſi que de la propreté & netteté de toutes les tailles employées dans ce morceau, n'ayant fait, par ma retouche, que me rajeunir de quelques années moins que M. Gamot m'avoit deſſiné; ce qui n'eſt pas un mal.

Lettre de M. David, l'un des Libraires Associés du Dictionnaire de l'Encyclopédie, à M. Papillon.

J'étois absens, Monsieur, quand vous avez pris la peine de m'apporter votre Portrait gravé par vous-même ; je vous en fais mes très-sinceres remercimens. J'ignore si jamais on a tenté une pareille entreprise, mais vous l'avez exécuté avec un si grand succès, qu'on a de la peine à en croire ses yeux ; c'est de très-bonne-foi, & point du tout par compliment, que je vous assure que votre Portrait me paroît le plus grand chef-d'œuvre de votre art.

J'ai l'honneur d'être bien sincérement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, DAVID.

Paris, ce 29 Octobre 1758.

Page 67, avant-derniere ligne, Spituelle, *lisez*, Spirituelle.
Page 72, ligne 7, en remontant, pent, *lisez*, peut.
Page 77, ligne 5, après 40, *ajoutez*, Tome II.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIERES ET PRINCIPES,

Contenus dans les trois Tomes du Traité Hiſtorique & Pratique de la Gravure en Bois.

Le chiffre Romain marque le Tome, & le chiffre Arabe la Page.

A.

Académies & Colléges fondés à la Chine, en quel temps, & par qui. I. 51, 52

Accident arrivé chez un Evêque, III. 7. Autre rendant viſite, 35

Acte de gratification, & ancien compte de dépenſe à la Chine, touchant des Imprimés peints & colorés, plus de mille ans avant Jeſus-Chriſt, &c. I. 34

Adab Alaish, Livre compoſé par un Roi de Perſe, & nombre prodigieux qu'un de ſes ſucceſſeurs en fit faire, I. 57

Adreſſe ſinguliere de ma ſeconde femme, III. 35

Animaux gravés en bois par le Titien, I. 160

Apocalypſe (Sujets de l') gravés en bois, I. 143

Arbres, Poteaux de bois, Pyramides, &c. des Déſerts de la Tartarie, gravés & autres peints d'inſcriptions rouges qui ne s'effacent point par l'injure du tems, I. 37

Arcs ornés de gravure, I. 7

Armée des Turcs en bataille rangée, excellent morceau de gravure en bois, I. 239, 240

Armes (Obſervations importantes ſur les) & le Blaſon que l'on grave en bois, II. 300 juſqu'à 310

Armoiries de la Peinture, par qui & à qui donné, I. 145

Arrêts en faveur des Dominotiers Tailleurs d'Hiſtoires, III. 78 juſqu'à 80

Arrêt (fameux) du Conſeil d'Etat du Roi en 1660, en faveur des Privileges de la gravure en taille-douce, &c. & autres

touchant les Graveurs en bois, I. 301. III. 81 jusqu'à 95
Arts libéraux donnoient anciennement le titre de Noble à ceux qui les pratiquoient, I. 24. Leur décadence, & presque anéantis, & par qui, 25. Pays où ils ont été premiérement rétablis, 26
Assomption (belle) de la sainte Vierge gravée en bois, d'une forte taille, I. 142. Autre fort belle, 303
Astronomie Chinoise (Tables ou Figures d') gravées en bois, I. 506, par addition de la page 49
Attributs de tout ce que l'on peut personnifier, II. 318, jusques & compris 339
Avanture d'Holbein avec un comte, I. 184
Autre touchant les planches de la Loterie Electorale Palatine à Manheim, III. 67, jusques compris 71

B.

Baptême de N. S. (Rencontre du) I. à la Préface, XXIV. Avanture singuliere à ce sujet à l'article de V. Pesant, 331, 332
Barbe (belle) & cheveux d'un Vieillard excellemment gravés en bois, I. XXXIII *Sujet*, 177
Bas-reliefs (excellens) & Figures gravés sur des noyaux d'abricots, de prunes, de cerises, &c. I. 226
Bataille navale de Lépante, gravée en bois, I. 247
Bâtons runiques, I. 12
Bethsabée au bain, très-rare Estampe gravée en bois par François Salviati, I. 138
Bible du Titien & du vieux Palme, gravée en bois par Verdizotti, & quelques Figures par les précédens. Description des plus belles, I. 248, 249
Bible ou figures de l'ancien Testament, dessinées & gravées en bois par Holbein. Description des plus belles, I. 166, 167
Bible (Petites Figures de la) dessinées & gravées en bois par *Bernard Salomon*, dit *le petit Bernard*. Description des plus belles, I. 208 jusques compris 212, 514 jusques & compris 516. par addition des pages 209 & 212
Bible gravée en bois par Virgilius Solis, I. 243, jusques compris 246
Bibles de Moni gravées en bois, I. 229, 467, jusques compris 469. Par addition de la page 428, 523, 524. Par addition de la page 229 & 230, 529, 530. Par addition de la page 305
Bibles de Pinœus & d'Escricheus gravées en bois, I. 522, 523. Par addition de la page 228
Bible (belle) de Tobie Stimmer, gravée en bois, I. 258
Bibles des Feyerabendts gravées en bois, 233, jusques compris 237. Autres Estampes de même gravure par des Feyerabendts, 252, 264

Bible dessinée & gravée en bois par Joſt Amman ou Ammon de Zuric, & autres Ouvrages, I. 234, jusques compris 237
Bibles gravées en bois par C. S. Vichem, I. 274
Bible (Figures de la) gravées en bois, attribuées sans fondement être du dessein de Jean Cousin, mais copiées sur plusieurs autres Bibles, I. 297 jusqu'à 299
Bibliotheque d'un Empereur Chinois, I. 37
Billet mortuaire bien gravé en bois, I. 305
Bois de Lances & de Fleches enjolivé de gravure, I. 8
Bois qui sont propres à graver, II. 57 jusqu'à 63. Maniere de le préparer pour dessiner & graver dessus, 64 jusqu'à 68
Bois de bout. Maniere extraordinaire de quelques Graveurs qui ont voulu graver dessus avec le burin, II. 124, jusques compris 126. *Voyez* les pages 337 & 338 du premier Tome pour les moules de Cartes gravées sur le bois de bout avec la pointe ou lancette cassée par le nommé Foy.
Bombage (Premier essai du) des Planches de bois, à quel dessein, III. 38. Maniere de bien bomber les planches pour graver dessus, 58, jusques compris 60
Bonnet de laine bien gravé en bois, IX *Sujet*. I. 172
Botanique (Livre de) Chinoise, avec figures gravées en bois par rentrées & en couleur, I. 506. par addition de la page 49
Bouc excellemment gravé en bois, I. 217
Boucliers de bois ornés de gravures, I. 7, 8
Buste, ou tête de femme, gravé en bois par Marie de Medicis, Reine de France, I. 260, jusques compris 262

C.

Camaïeu. *Voy.* gravure en camaïeu.
Camaïeu. (Belle & ancienne) Estampe en camaïeu, I. 387 Autre, 390. Autre, 393. Autre admirable, 400. Autres de George Lalleman, 406. Autres de Nicolas le Sueur, 411, 413, 414. Autre de Zanetti, 415
Camaïeu (Planches en) du présent Traité. S. André à trois rentrées, I. 369. Jeune Sçavant à quatre rentrées & séparées avec ensuite l'Estampe parfaite, II. 154
Caracteres (Anciens) hyéroglyphiques de la Chine, I. 30, 31
Carosse de bois, grand comme un grain de froment, avec plusieurs figures, I. 18
Carosse d'Yvoire qui peut passer dans le trou d'une aiguille, I. 18, 19
Carte (Belle) du Royaume de Hongrie, gravée en bois, I. 225
Cartes à jouer. Leur grande antiquité, I. 79, 80. Leurs premiers moules. En quelle année ont-ils été faits. *ibid.*
Cartes à jouer, du dessein de François Chauveau, & gravées en bois, I. 304

Carte admirable des quatre parties du monde, gravée en bois; I. 250
Carte (Grande & belle) de la France & des Gaules, gravée en bois, I. 268, 269
Carte ancienne des grands chemins de l'Empire Romain, I. 342
Carton. Voy. Garde-vue.
Casques de bois avec figures bizarres gravées dessus, I. 7
Catalogue d'anciens Livres d'estampes & d'impression, gravé en bois, I. 473
Cérémonies de la Religion des Romains, gravées sur des Tables de bois, I. 9
Césars (Vies des douze) de Suetone, manuscrit précieux du célebre Robert Gaguin, I. 469 jusqu'à 472, par addition de la page 79. *Voy.* vers latins.
Chef-d'œuvre de gravure en bois, I. LIII Sujet. 181, 182
Chites. Voy. toiles peintes & seronge.
Chroniques (Anciennes) imprimées en 1493, I. 125
Chûte des Geans excellemment gravée en camaïeu, I. 409
Ciseleurs, Orfevres & Fondeurs de l'antiquité pratiquoient la gravure en bois, I. 17
Coches ou Chariots ornés de gravures, I. 10
Constantinople, (Vue de) gravée en bois par Koeck, I. 190
Conte (Espece de) touchant un Philosophe Indien, fameux Peintre, I. 378
Conte touchant l'Architecte de la sainte Chapelle, I. 27
Contre-tailles, triples & quadruples Tailles bien exécutées en bois, I. 145, 275
Contre-tailles. Maniere de les graver, II. 90, 91. Pouilleusses, ce que c'est, 115
Copie des figures de la Bible du petit Bernard, I. 229, 523 & 524, par additions des pages 229 & 230
Copie (Belle) des figures de la Messe de Sebastien le Clerc, gravées en bois, I. 312, 313
Copies admirables gravées en bois de quelques Ouvrages de Calot, I. 295
Coquille (Belle) pleine de taches, I. 220. Veinée à une Huître, 221. Ondée à une seche, 222. Autres Coquilles lustrées, tachées, couvertes de poils, perlée, en mosaïque, 220. Maniere de graver les Coquilles, II. 286, jusques compris 288
Cordelettes nouées. Leur grande antiquité & usage, I. 30, 31
Corps humain, (Ancien Livre du) avec grandes figures gravées en bois, I. 150, 151
Coupe, Premiere opération de la gravure en bois, sa figure & maniere de la faire, II. 81, 82. *Voy.* Recoupe.
Creusage (premiers Essais & Pratique du) des lointains & parties éclairées de la gravure en bois, III. 19. Progrès de cette découverte, 20, jusques compris 26. Maniere de creuser le

bois ; 45, jusques compris 49
Croix de bois sur laquelle sont gravées en relief des figures presque imperceptibles, I. 19
Crucifix très-rare gravé en bois par Lucas Cranis, I. 103
Culs-de-lampe, ou Fleurons en forme de culs-de-lampe. *Voyez* Fleurons.

D.

Danse des Morts, peinte & gravée par Holbein, chef-d'œuvre de gravure en bois. Sa description, I. 168, jusques compris 182. *Danse* de Payſans par le même, 166. Autres *Danses* des Morts par Iollat & de Macabre, 152, 153
Découverte curieuse, tendante à perfectionner la gravure en bois, III. 74, jusques compris 76
Défaut singulier d'une rare Estampe d'Albert Durer, I. 145
Dégager, ou passer la Pointe, II. 133
Dégager avec les Fermoirs, II. 135, jusques compris 139
Delta ou Triangle sacré. *Voyez* Jehova.
Déluge, gravé en bois par le Titien, I. 106
Déluge de la Bible de Bernard Salomon, bien gravé, I. 210
Destruction des Livres à la Chine, I. 33
Diamants (Description & figures des quatre plus beaux) du monde, II. 280, jusqu'à 283
Diamants & autres pierres précieuses. Maniere de les graver, II. 279, 280
Dictionnaire des caractères Chinois en 95 Tomes, & un Supplément de 24 Tomes, I. 32. *Autre* gravé en France, 313, 314
Différend d'Albert Durer avec Marc-Antoine, I. 143
Diptyques. Tablettes des anciens à deux feuillets ou petites planchettes de bois, I. 8
Discours nuptial fait à M. Joly, & à son épouse, III. 97, 98
Domino, ou Papier marbré imitant le marbre au naturel, & ensuite celui fait au patron avec figures, &c. I. 20, 536, dans l'addition de la page 384
Dominotiers, ou Graveurs en bois, Tailleurs & Imprimeurs d'Histoires & Figures, I. 20, 21, 22, 386, 387
Donatus, ancienne Grammaire avec lettres mobiles de bois, I. 104. Et *Grammaire Chinoise*, gravée en bois & en France, 314

E.

Eaillles bien gravées en bois, tachées & à compartiments, I. 220. Ondées, *ibid.* Tachées de noir à un Serpent d'eau, 221. Mouchetées à un Squille, 222. Veinées au Remore, 223
Echappades. Ce que c'est, II. 37. Ce qui peut les occasionner,

& façon de les éviter, *ibid.* & 136
Ecritures (Beaux Livres d') gravés en bois, I. 188, 198, 253, jusques compris 257
Ecus, ou Boucliers de bois, ornés de gravures, I. 7, 8
Edda, (L') ou Poëfie, & Mytologie Islandoise, I. 11
Egrénage (Observations sur l') du bois, II. 103, 104, 120, 121
Emblématiques, (Sujets) Ouvrages les plus finis & délicats de *Bernard Salomon*, & autres morceaux du même, I. 214, jusques 216
Encre (Belle) & *Vernis*. Maniere de les faire, II. 346, jusqu'à 348
Encyclopédie, ou Tableaux de tous les Arts libéraux, gravés en bois en 1619, n'a pas été inventé par le Chevalier *Bacon*. Dissertation curieuse à ce sujet, I. 279, 280 Description de tous ces Tableaux, 281, jusques compris 295
Encyclopédie. *Voyez* Errata.
Enseigne à Biere, gravée en bois, d'une très-forte taille. Estampe unique, I. 156
Entaille des Graveurs en bois, II. 47 jusqu'à 50
Entaille à tracer. Sa figure & son usage, II. 51 jusqu'à 55
Entetailles. Premiérement employées à une pente de velours, au VII sujet des figures de la danse des Morts, par Holbein, I. 171. Au XXXVI & au LIII sujets, 178, 181. A une coquille de Limaçon, 220. A une Sole, 221. A des Armes, 312. Maniere de les bien faire, II. 92, 93
Entrepriſes des Maîtres Peintres contre les Graveurs. I. 324. *Voyez* la Sentence de Police du 6 Mars 1739, pag. 85 du Tome III. Entrepriſes contre les mêmes, des Imprimeurs en Taille-douce & des Libraires, I. 324
Entretailles. Premiérement employées à une coquille de Limaçon, gravée par Fo. I. 220. Manieres différentes de les graver, II. 94
Epines brillantes d'un Porc-épic bien gravée en bois, I. 227
Errata & corrections des articles de ma gravure que j'ai donné dans l'Encyclopédie, II. 379 jusques compris 388
Errata, Corrections & Additions des trois Tomes du présent Traité, I. 457 jusques compris 472, 505, jusqu'à 540. II. XI jusqu'à XV. III. 96, jusques compris 100
Esprit de la gravure en bois, &c. II. 168, jusques compris 317
Estampes (Distribution d') gravées en bois à la Chine, environ l'an 1326, I. 54. Autre Estampe d'une Idole, gravée rien qu'au trait, 63
Estampes anciennes des faits d'Alexandre, gravées en bois en 1284, I. 83 jusqu'à 92. Des Prophetes & des Sybilles, *ibid.* De Rois & de Heros, 93. Autre suite d'Estampes & Images anciennes, ou anciens Livres avec caracteres de bois, 94 jusqu'à 99. De la vie de Jesus-Christ par Albert Altorfer,

141. D'une Vierge avec le petit Jesus, des premieres gravures en bois du Titien, 139. De l'éloge de la Folie, par Holbein, 168, très-rares, du dessein & de la gravure en bois de François & de Joseph Salviati, 137, 138
Estampes, (Histoire manuscrite des) I. 130
Estampes (Rares) de la Bible gravées en bois par J. Cousin, I. 203
Estampes du Livre de Notre-Dame de Liesse, gravées en bois par Duval, I. 300
Estampes, (Belles) dessinées & gravées en bois par Sallarte, I. 462, par addition de la page 274
Estampe gravée en bois par Marie de Medicis. *Voyez* Buste.
Estampes gravées en cuivre, d'anatomie, &c. du sieur Gautier Dagoty, pour la gravure en couleur, I. 415
Etoiles de Mer, gravées en bois. Leur description, I. 222

F.

Face de Notre-Seigneur, excellemment gravée en bois, I. 142
Famille (Célebre) de Feyerabendts, I. 233 jusques compris 237, 263 & 264
Fermoir ou Ciseau à biseau, II. 39, 40. Fermoir nez rond, *ibid.* Fermoir pointu ou Trifermoir, 41. Leurs manches, 36 jusqu'à 39
Feuillages bien gravés en bois. A l'Estampe des Israëlites campés sous des Palmiers, I. 210. Et à tous les autres du Livre de l'Exode, 210, 211. Maniere pour les bien graver, II. 238
Feuilles (Belles) du Japon imprimées avec de l'or & de l'argent, ornées de perles & avec des poils d'animaux. Leur description, I. 373 jusques compris 379
Figure d'un Grand-Prêtre en camaïeu, ou clair-obscur, I. 350
Figures (Petites) humaines. Maniere de les graver en bois, II. 174 jusqu'à 180
Figures (Petites) de bois sculptées avec un canif, I. 18. Autres bien gravées, LII Sujet, 180
Figures (Belles) anatomiques, gravées en bois, I. 196
Figures (Belles) d'animaux, gravées en bois, des Livres de Conrard Gesner. Leur description, I. 217 jusques compris 223
Figures des animaux & des plantes des Commentaires de Matthiole sur Dioscoride, fort bien gravées en bois, I. 227, 228
Fil du bois. Maniere d'éviter les accidens qu'il peut occasionner, en gravant & en vuidant les planches de bois, II. 107, 108, 127
Filets & doubles Filets. Maniere de les graver en bois, II. 121, 122, 129, 130

Fleurons en deviſes, ou Enſeignes de Libraires, bien gravés en bois, I. 452, 453

Fleurons ſervant à mettre à la fin des chapitres, ou au frontiſpice & premieres pages des Livres. Les premiers moins pointus que ceux en forme de culs-de-lampes. Les ſeconds encore moins & plus quarrés par le bas. Maniere de les bien vuider & évuider tous ſur les bords, II. 142

Fournier (M.) le jeune. *Voy.* l'indication de ſes ſçavantes & curieuſes Diſſertations à la Note de la page xv, Tome I. & à l'addition de cette note, 505

Frontiſpice. Fleuron ou deviſe de l'Ane d'or d'Apulée, excellemment gravé en bois, I. 216

Fuite en Egypte, deſſinée au Paſtel, par Raphael, I. 392

G.

GARDE-VUE ou Carton. Sa figure & ſon uſage, II. 10

Gaufrure, I. 7. II. 163 juſques compris 167

Géographies (Piéces de) Chinoiſes, gravées en bois, I. 506, par addition de la page 49

George (S.) & S. Jerôme, gravés en bois, d'une forte taille, I. 161

Globe de la Terre, reconnu applani vers les poles dès avant l'année 1600, ou environ, I. 292, 463, par addition à la page précédente.

Gouges. Leurs manches, II. 36 juſqu'à 39. Figure des lames, 40, 41 & 42. Gouge courbe & Gouge plate, *la même.*

Goût gothique, I. 26. Sa délicateſſe & ſon caprice, *ibid.*

Grattage (Découverte & premiers eſſais du) des Tailles pour les rendre plus nourries, & ombrer davantage, III. 24, juſques compris 26. Progrès de cette invention, 34. Maniere de gratter les Tailles, 50, juſques compris 54

Grattoir à effacer & à creuſer, II. page xii, par addition de la page 50. Sa figure & ſon uſage, III. 45, juſques compris 49

Grattoir à ombrer. Sa figure & ſon uſage, III. 50, juſques compris 54

Graveur, (Premier) qui a fait des tailles ſur le bois au bout de la pointe, c'eſt-à-dire, ſans être deſſinées à la plume, I. 310

Graveurs d'Eſtampes, appellés autrefois Tailleurs en bois, Tailleurs en cuivre, & Tailleurs d'Hiſtoires, I. 19 juſqu'à 22. Ont pluſieurs priviléges en Allemagne, en Hollande & en Angleterre, ainſi qu'en France, 324, 325

Graveurs en bois qui ont retouché leurs gravures, I. 184, 316. II. 130, 131

Gravure en bois, le premier des Arts qui a paru dans le monde, & ſon origine, I. 1, juſques compris 4. Les Egyptiens l'ont

pratiqué les premiers, de même que les sauvages Américains, & par la suite toutes les autres Nations vagabondes, 3. N'a d'abord été faite qu'en creux avec des instrumens de bois durci au feu, ou quelque caillou tranchant, & sur l'écorce des arbres, & ensuite avec un fer tranchant, & quelquefois rougi au feu, *ibid.* Usages auxquels cette gravure en creux étoit anciennement employée, 6, 7, 8. Toutes sortes de choses de bois étoient gravées anciennement pour les enjoliver, 7, jusques compris 17. Inséparable anciennement de la sculpture, & appellée du même nom par les Grecs & les Latins, 17. Ses outils, semblables à ceux de la sculpture, *ibid.* Les anciens Sculpteurs qui ont gravé le marbre & l'Ivoire, l'ont pratiquée, 18. Ouvrages d'une extrême délicatesse que plusieurs ont fait, aussi-bien que quelques Modernes, *ibid.* 19, 24. Détachée d'avec la sculpture, pour, à taille d'épargne ou de relief sur des tables ou planches, servir à imprimer d'abord en Orient, chez les Chinois, les Tartares, les Indiens, les Japonois, les Mogols, sur des peaux, des feuilles d'écorce d'arbres, de soie, de toile, enfin de papier, & des étoffes de soie, toile, &c. 29, jusques compris 42. Célebre passage d'un Empereur Chinois, qui prouve l'antiquité de son usage pour l'impression, tant des lettres ou caracteres que des estampes, 30. Premiere impression avec des planches ou tables de bois, en 932, à la Chine des Neuf-King, ou fameux Livres canoniques des Chinois, 43. Distribution d'estampes gravées en bois à la Chine en 1326, 54. Cette gravure en grande estime en Europe quand l'on a commencé à y imprimer des estampes; qui est-ce qui peut y avoir donné idée de son invention, & l'avoir trouvé le premier, 75, jusques compris 77. Ancien Livre de la Bibliotheque d'Upsal, qui, selon M. Fournier, pourroit nous prouver une antiquité de lettres gravées en bois dans le quatriéme siécle, 77, jusques compris 79, 82. Description & époque d'anciennes estampes gravées en bois en Italie, en 1284 ou 1285, 83, jusques compris 92. Autres estampes anciennes de cette gravure, 92, 93. André de Murano gravoit tant en bois qu'en cuivre en 1412, 93. Anciennes suites d'estampes & d'images gravées en bois en Europe, ou Livres avec figures & caracteres de bois, & grande dissertation à ce sujet, 94, jusques compris 108. Gravure en bois exercée pendant plus d'un siécle par de fameux Peintres & d'habiles Dessinateurs, à voir tous les Chapitres des Graveurs en bois, depuis 128, jusques compris 419. A produit l'origine de l'impression en lettre par des planches de bois de grandeur des pages de Livre, ensuite par des lettres de bois mobiles, & par qui, 109, jusques compris 114. Premiers Livres en caracteres de bois, 115, jusques compris 124. *Voy.* le Catalogue des pre-

miers Livres d'images & de ceux en caracteres de bois, pages 473, 474. Gravure en bois, ſa grande utilité, l'épargne qu'elle peut faire, 420, juſques compris 423. Plus difficile & plus longue à exécuter que toutes les autres gravures différentes, particuliérement que celle en cuivre, 432, juſques compris 434. Exemples étonnants qui le prouvent, 434, juſques compris 440. Nombre prodigieux d'épreuves qu'elle peut fournir avec une ſeule planche, 423 juſqu'à 427, 456, 465, 466. Maniere de l'imprimer & ſa commodité, 428, 455, 456. Pourquoi fournit-elle plus d'épreuves que la gravure en cuivre, 428, 429. Différence de ſes épreuves quand la planche peut être uſée, d'avec celles d'une planche de cuivre pareillement uſée. Pourquoi paroît-elle maintenant peu délicatement travaillée, & preſque toujours moins tendre que celle en cuivre, 444 juſqu'à 446. Anciens couteaux ou pointes à graver en bois, II. 23. Pointe moderne, fermoirs ou ciſeaux, gouges, &c. & autres outils de la gravure en bois, 24, juſques compris 56. Bois qui ſont propres à cette gravure, 57 juſqu'à 64. Maniere de l'exécuter, 80 juſqu'à 130. D'éviter de la rendre mal à propos maigre & toute d'une teinte, 169, 170. Maniere de la vuider, 133, juſques compris 142. De mettre des Piéces, 143 juſqu'à 146. De trouer les Paſſe-partous, 147, 148. Eſprit de cette gravure ou de l'ordonnance des tailles dans tout ce que l'on pourra avoir à graver, 168, juſques compris 339. *Voyez* la Table de ce II. Tome pour chaque choſe particuliere, depuis la page VII juſqu'à la page X. Maniere de retoucher la gravure en bois, 340, juſques compris 345. Outils & maniere pour l'imprimer proprement, 351, juſques compris 365. De nétoyer & laver les planches de bois gravées, 373, 374. De rendre la gravure en bois preſque toute neuve en paſſant la pointe à calquer, &c. entre les tailles bouchées d'encre, III. 76, 77

Gravures en bois mal faites, I. 313. Autre trait ſingulier à ce ſujet, 325 juſqu'à 327. Autres, *ibid.* 328, 329. Autre, 331. Autre, & Procès à ce ſujet, 333, 334. Autres, 336, 338, 353. Autres, 367, 368. Autres, 412, 413, 446, juſques compris 451. Autre de la Loterie de Manheim, & avanture à ce ſujet, III. 67, juſques compris 71, 537, 538, par additions des pages 451, 464 & 472.

Gravure en cuivre, par qui inventée, & en quelle année, I. 93, 139. Ne peut tirer autant d'épreuves que celle en bois, 420. Maniere de l'imprimer qui occaſionne qu'elle eſt uſée très-promptement, 428, 429

Gravure en camaïeu ou de clair-obſcur. Ne doit pas ſon origine à la peinture de ce nom, I. 370. Le fameux Pſeautier de Schoeffer a fourni l'idée de l'inventer, 117. De même que les papiers de

la Chine & du Japon apportés en Europe, 385. Tous les Peuples de l'Orient, ont gravé & imprimé par rentrées, plusieurs siecles avant que l'on eût fait les premieres impressions par rentrées en noir & en vermillon, 371. Belles feuilles du Japon par rentrées, & leur description, 373, jusques compris 379. Autres de la Chine par rentrées, & qui plus est gauffrées, 381. L'invention de la Gravure en camaïeu a probablement été trouvée en Allemagne, 385. A été perfectionnée en Italie par *Ugo da Carpo*, ou *Hugues de Carpi*, 385, 392, 393. Ne se faisoit d'abord qu'avec deux planches de bois ou rentrées, 387, 390. Son trait à l'eau-forte ne vaut pas celui qui est gravé en bois, 396. Maniere de l'exécuter en planche de poirier plutôt qu'en buis, II. 149, jusqu'à 154. Méchanisme & rentrées séparées d'une figure en camaïeu à quatre planches, *ibidem*. Maniere de l'imprimer, 366 jusqu'à 374

Gravure en bois mate, II. 156. Maniere de la faire & ses usages, *ibid.* jusques compris 159

Gravure en bois d'une forte taille. Son usage, II. 131, jusques compris 132

Gravure en creux sur le bois. Ses usages, I. 6, 7. II. 160, jusques compris 162. Maniere de l'exécuter comme il faut, 160, jusques compris 163

Gravure en couleur, I. 415. Le méchanisme de ses rentrées approche de celui des camaïeux gravés en bois, II. 154. n'y ayant presque d'autre différence que ses planches, qui sont de cuivre, gravées à peu près comme à la maniere noire.

Grisgris, Talismans ou Amulettes des Négres, I. 14. 15.

Grive (belle) de Mer, gravée en bois, avec la peau ondée par rayeures, I. 223. Autres trés-belles, dont une semée d'ondes & taches tres-brillantes, faite par des tailles un peu courbes. *La même.*

Grouppe de Laocoon, par qui sculpté & fait pour un Empereur. I. 25

H.

Habits d'écorces d'arbres, enjolivés de gravures, I. 7

Harpe, (belle) coquille très-rare & sa figure, II. 287 jusqu'à 289

Herbier (ancien) François, avec estampes gravées en bois. I. 153

Heures, (anciennes) I. 112, 151, 152

Hiéroglyphes, gravés sur des Statues de bois & des cercueils, I. 4, 5, 6

Histoire fabuleuse d'un Chanoine, gravée en bois, I. 353. De l'Empire Mexiquain, par figures gravées en bois, 364, jusques compris 366. De Psiché gravé en bois, 215

Homaioun Nameh, Ouvrage du fameux Pilpai, Philoſoph Indien, 57
Homere, (Œuvres d') écrites ſur une peau de dragon, 16
Hymnes du tems, Livre qui fait connoître le véritable nom du petit Bernard, I. 206, juſques compris 209

I.

Japonois, les meilleurs Artiſtes de l'Orient, I. 38. Deſcription de leurs Ouvrages, 39. Impriment leurs Livres avec des planches de bois comme les Chinois, &c. 41
Jehova, (Obſervation ſur le) ou Nom de Dieu, & ſur le Triangle ſacré ou Delta, II. 319, 320. I. 34
Igours, anciens Peuples Tartares, les premiers qui ont cultivé les Sciences & les Arts, & gravé en bois pour imprimer, 35
Image de Confrérie gravée en bois, copiée par Quintin Meſis, & ſon Hiſtoire, 81
Impreſſion du deſſein des broderies, des Mouſſelines & toiles peintes de coton de l'Orient, faite avec des planches de bois, & maniere de la faire, I. 6, 70
Impreſſion Chinoiſe. Maniere dont elle s'exécute avec les planches de bois, I. 60, 61. Eſt la même par tout l'Orient. 58
Imprimer. (Maniere d') les gravures en bois, II. 358 juſqu'à 365. Et celle d'imprimer les camaïeux, 366, juſques compris 372
Imprimerie (Origine de l') en lettre, & ſon véritable inventeur, I. 109, juſques compris 113. Ses premiers établiſſemens, 126
Imprimeurs (premiers) en Europe ont été Graveurs en bois, I. 109 juſqu 122
Jondo, petite Ville du Japon, dont les beautés particulieres des maiſons dans les rues, & qui ſont couvertes de papiers dorés imprimés, &c. la rendent une eſpéce de Paradis terreſtre, I. 382 383
Joſeph, (bas relief de) & de la femme de Putiphar. Ce qu'il procura, I 192
Joueur de Pſalterion, excellemment gravé en bois, 275

K.

King, (les) fameux Livres claſſiques ou canoniques des Chinois, I. 43, 44. Leur deſcription, 45, juſques compris 48
Ko-uz, Coüa ou Qua, ſimboliques, ſorte d'ancienne criture Chinoiſe, I. 30, 31. Leurs figures, 5, 46

L.

Lampe dont je me ſers pour graver à la lumiere & ſa figure, II. 73, juſques compris 76. *Voyez* Loupe.
Lancettes caſſées, très-chéries des Graveurs en bois, & pourquoi, II. 24, 33, 34
Langue Chinoiſe. Nombre extraordinaire de ſes caracteres différens, I. 29. Imprimé avec des tables ou planches de bois gravées, *ibid.*
Langues Japonoiſe, Tonquinoiſe, Cochinchinoiſe, Tartare, Mogole, Indienne, &c. Leurs caracteres & leur impreſſion, I. 58.
Laocoon en Singe, rare eſtampe gravée en bois par le Titien, I. 160, 161
Léopards de mer à belle peau tachée de blanc, I. 221
Lettres de l'Alphabet, gravées anciennement en creux & en relief ſur des tablettes de bois pour apprendre à lire, I. 8, 9. Et mobiles pareillement de bois pour le même uſage, *ibid.*
Lettres ou caracteres d'Ecriture & d'Imprimerie. Maniere de les bien graver, II. 311, juſques compris 313. *Voyez*, pour les anciens caracteres de pluſieurs peuples, ceux que j'ai gravés pour l'Artiſte & ſçavant M. FOURNIER le jeune, dans le Tome II de ſon Manuel Typographique, de format petit *in*-12, imprimé chez lui, en date de 1766 *, à ſon adreſſe & à celle de M. J. Barbou, rue des Mathurins, depuis la page 197, juſques compris 250, dont quelques-uns ſont de ſa propre main, & quelques autres de M. Beugnée. On trouvera ſeulement ſix de ces Alphabets anciens que j'ai gravé, n'en ayant pu completter davantage dans le Tome II du Recueil des Papillon, pag. 31, n°. 7. 7.
Lettres fleuronnées, bien gravées en bois, I. 312
Lettres griſes ſervant à mettre au commencement des chapitres, &c. Comment elles ſe font & elles ſe gravent, II. 313
Lettres griſes admirablement bien gravées en bois, I. 340, 341
Lettre de M. Oudry à M. Papillon, III. 27

* *Qui néanmoins ne vient que de paroître, à cauſe de la longue & cruelle maladie, qui, l'ayant fait languir pendant plus de trois ans, ſouffrant de grandes douleurs, l'a mis au tombeau le 7 Octobre de la pré ente année 1768, avant d'avoir pû mettre au jour ſon Ouvrage; & cela dans le tems qu'on alloit compoſer cette Table générale des matieres de mon Traité; ayant cela de commun avec cet habile Artiſte mon ami, & dont la mémoire me ſera toujours chere & précieuſe, que dans le Manuel Typographique il a donné des principes pour l'art de graver les poinçons des caracteres, que perſonne n'avoit pu entreprendre de décrire, l'ayant, de ſa part, aſſez approfondi, comme j'ai pu faire le mien, pour, ſelon moi & ſans partialité, en mériter le rare & glorieux titre de ſon reſtaurateur.*

Lettres, anonyme de M. Papillon au P. du Halde, Jéſuite, III. 28
anonyme du P. du Halde à M. Papillon, 31
du Comte de Tourettes-Villeneuve à M. Papillon, 36, 37
du Marquis de Bandol au même, 40
de M. Vatar au même, 41
de M. Cochin au même, 42
du Marquis de Bandol au même, 44
de M. David, Libraire, au même, 100
Lits (Bois de) des ſalles à manger des Anciens, ornés de gravures, I. 10
Livre Chinois, le plus ancien du monde, I. 45
Livre (très-ancien) de Pharmacie Chinoiſe, I. 32
Livre ancien de l'Apocalypſe gravé en bois. Sa deſcription. I. 94, 95
Livre avec date de 1099, I. 154
Livre rare des Ordonnances Royaux de la Ville de Paris, où ſe trouvent des figures gravées en bois, I. 354
Livre de la Loi des Rois Mahométans de Nigritie, fait de planchettes de bois, I. 15
Livre très-rare des Familles d'Augsbourg. I. 136, 137
Livre, l'un des premiers tout en caractere italique, I. 152
Livre d'art extraordinaire & merveilleux; I. 191
Livre (premier) imprimé avec des lettres de fonte, I. 113, 126
Livres remarquables, où il y a des gravures en bois mal faites, I. 446, juſques compris 451, 537, 538 par additions aux pages 451 & 472
Livres (deſcription des plus fameux) Chinois, I. 45, juſques compris 49. Beauté de pluſieurs autres à rentrées de différens caracteres & différentes couleurs, même avec de l'or & de l'argent, leur conſtruction & leur couverture, 59, 60
Livres, (premiers & anciens) imprimés avec caracteres de bois ſans figures en Europe, I. 109, juſques compris 124
Livres (premiers) imprimés ſans frontiſpice, ſans vignette ni lettre griſe, à quel deſſein, I. 111. 112
Livres (anciens) d'Antoine Verard, I. 125, 126
Livret, (bas prix ſingulier d'un précieux) avec des eſtampes gravées en bois par le fameux Sallarte, I. 463, par addition de la page 274
Lointains, maniere de les graver en bois, II. 235, 236
Loix de Solon, gravées ſur des Tables de bois, I. 9
Louis (lieu où S.) fut conduit étant priſonnier, où l'extérieur des Tours & d'un Pavillon étoit garni de toiles peintes, I. 67
Loupe de verre, me ſert en guiſe de bocal pour graver le ſoir à la lumiere de ma lampe, de microſcope, & à graver dans des jours ſombres par la ſeule lumiere plus grande qu'elle me procure ſans ma lampe. Sa figure & ſa deſcription, II. 73, juſques compris 76. *Voyez* Lampe.

M.

Main (Positions de) pour graver en bois, II. 80, jusques compris 83. Pour vuider cette gravure, 134, jusques compris 138
Marbuts, ou Prêtres des Négres, I. 14, 15
Marolles, (Recueils & Catalogues d'Estampes de) I. 128 jusqu'à 137
Marque (fausse) de papier timbré, & ce qui en arriva, I. 315
Marques communes de quelques Peintres & anciens Sculpteurs, Dessinateurs, & de Marchands d'Estampes & de Libraires, I. 416, jusques compris 417
Martyres des Saints, gravés en bois, I. 143
Médailles de Strada, gravées en bois, I. 213
Médailles des Empereurs, gravées en camaïeu, I. 396. Copie de ces Médailles plus belles que les originales, 397
Mentonniere, sa figure & son usage, II. 54, 56
Messe, (rares figures de la) gravées en bois par Pierre Coskpergenn, I. 120, jusques compris 122
Métamorphoses d'Ovide, gravées en bois par B. Salomon, dit le petit Bernard, livre très-rare, I. 212. Description de ses plus belles figures, *ibid.* 213. Autres de Virgilius Solis, 246, 247
Méthode pour bien imprimer les parties creusées de la gravure en bois, III. 55, jusques compris 57
Missives ou Lettres des Anciens, gravées sur des Tablettes ou petites planches de bois dès avant Homere, I. 7. C'étoit la plus ancienne maniere d'écrire, 8
Monogrammes que j'ai découverts, qui étoient inconnus, I. 473
Monogrammatistes, ou Sçavants qui ont rapportés les Monogrammes, Marques ou Devises des Peintres, Sculpteurs, Graveurs, Ciseleurs, Orfévres, Libraires, Marchands d'Estampes & Imprimeurs, I. XVI.
Morceaux de gravure en bois bien finis & exécutés, 451, jusques compris 453
Mortiers de bois, ornés de gravures, I. 10
Murailles transparentes, I. 42
Mysteres de la Passion, gravés en relief sur du buis, & que l'on peut enfermer dans une coquille de noix, I. 18

N.

Nom de Dieu en cinquante Langues, I. 507. Par addition de la page 126.
Nombre extraordinaire d'épreuves faites avec les mêmes planches.

de bois, I. 423, jusques compris 427. *Voyez* l'addition de cette derniere page, à celles 465 & 466.
Nombre (grand) de coups de pointe à donner & de coups de fermoirs & de gouges, pour graver seulement quatre traits sur une planche de bois, I. 434, jusques compris 438. Autre preuve prodigieuse du même travail. La même, jusques compris 440
Noms de plusieurs Peintres, Sculpteurs, Architectes & Graveurs en cuivre, lesquels ont pû exercer la gravure en bois, I. 272, 273
Noyau de cerise, avec cent quarante têtes gravées dessus, I. 18
Noyaux de plûsieurs Fruits, artistement gravés, I. 192
Nuit, maniere de la graver, II. 231, 232. Quelques-unes bien gravées, *la même.*

O.

Occasion, (petit fleuron de l') premiere idée qu'il m'a donné touchant le creusage des lointains, &c. III. 8, jusqu'à 10, 19
Ordinaire (l') des Chrétiens, imprimé à Paris en 1464, I. 125
Ouvrages (anciens) d'Architecture, de Sculpture, de Peinture & de Gravure, par qui détruits, I. 25
Ouvrages particuliers du petit Bernard, ou Bernard Salomon, que j'ai découverts, I. 215, 216, 227, 228, 254, 255, 347. 349, 452, 513, 517, 518, 519, 522, 523

P.

Païsages du Titien & autres piéces, gravées en bois, I. 160, 343. Autres beaux Païsages, gravés en camaïeu par Henri Goltzius, 399
Papier d'écorce d'arbre, I. 16
de la Chine & du Japon, pour les tapisseries & paravents, & autres par rentrées, imitant les toiles peintes, I. 63 372, 373
Gaufré, I. 381
imprimé en or & en argent, I. 59, 372. Avec des couleurs, *ibid.* Avec des perles fines, 375. Semé de poils sur des animaux, 378
dominoté, maniere de le faire, I. 20, 21, 383, 384
de tapisseries, par qui inventé à Paris, I. 309
par rentrées, I. 383
reglé, son usage, I. 231 jusqu'à 233. Planche de ce papier, chef-d'œuvre de gravure en bois, *ibid.*
de coton, I. 15
de chiffon, *ibid.*

tricoté (comme) à la Chine, I. 372
marbré, I. 20. Maniere de le faire, *ibid.*
de plusieurs façons différentes, I. 536, 537
imitant le bois, I. 537
tontisse ou de laine hachée, dit d'Angleterre, III. 90, jusques compris 95
maniere de le mouiller ou tremper pour imprimer, II. 354, jusques compris 357
d'Egypte ou de Papyrus, I. 16
Paradis terrestre. *Voyez* Jondo.
Paris, (vue de l'ancien) gravée en bois, à voir dans le Recueil des Papillon, Tome II, page 77, n°. 5, pour la délicatesse du lointain, creusé avant d'être dessiné, & dont les principaux monuments, espece d'atômes par leur petitesse, sont expliqués dans le Catalogue manuscrit dudit Recuil, au même Cabinet des Estampes du Roi.
Parties-mates de gravures en bois, bien exécutées, I. XVI sujet, 173. A une tortue, 218, Aux plumes d'une hirondelle, 219. *Voyez* Tache & Peau.
Parties-mates bien imprimées, I. 217
Passe-partouts, leur usage & maniere de les trouer, II. 146, jusques compris 148
Passeports, (faux) & ce qui en arriva, I. 310, 311
Passer la pointe. *Voyez* Dégager.
Passions de N. S. gravées en bois, I. 42
Peau jaspée à un Goujon, I. 221. A une Lamproye & brillante, *ibid.* A une Raie, 122. A une Grenouille de mer, *ibid.*
Tachetée de grandes raies noires ou mates à un Tigre, I. 217. Du Camaleon, 218. De la Salamandre, *ibid.*
Perlée à une Ecrevisse de mer, I. 220
Lisse & lustrée à un Chien de mer, I. 220. A un Brochet, 221. A un Maquereau, 222
Velue à des Hérissons de mer, I. 221
Tachée de blanc à des Léopards de mer, I. 221
Garnie d'épines à un Hérisson de mer, I. 221
(Belle) d'un Turbot, ombrée, tachée, bouclée, I. 221. D'une Raie brune, mouchetée & bouclée, *ibid.* Tachée & lustré à un Scorpion de mer, *ibid.*
Peintres, (anciens) n'ont exercé la gravure en bois qu'en pratiquant la Sculpture, I. 18, 19
Peintres modernes, ont presque tous exercé la gravure en bois, avant & sitôt que l'Imprimerie fut découverte, I. 19
Peinture en caustique, I. 10. Par qui inventée, 23
Peinture en camaïeu, son origine, I. 369. Par qui inventée, 370. Premiers Peintres qui l'ont exercée, *ibid.* En usage pendant plusieurs siecles, *ibid.*

Pellicules, sur lesquelles anciennement l'on écrivoit, I. 15
Pere éternel, excellemment gravé en bois, I. 142
Pharaon submergé, gravé en bois par le Titien, I. 160
Pieces, maniere d'en mettre dans la gravure en bois, II. 143, jusques compris 146
Placard, se dit quelquefois des armes du Roi, d'un Evêque ou d'un Seigneur qui sont en tête d'une Affiche. Armes en Placard.
Planches (petites) des Négres, sur lesquelles ils apprennent à lire, I. 15
Planches de bois, (indication de) qui ont beaucoup tiré & donné d'épreuves, I. 475, 476
Plumes ondées & jaspées à un Héron, I. 219
(belles) tachetées à un Emérillon, I. 218
De même à un Perdreau & pointillées, I. 219
De même à une Poule d'Inde & en Mosaïque, *ibid.*
De couleur changeante au col d'un Canard, I. 218. Au corps d'un Paon, 219
Bien gravées en bois, I. XXXI. & XXXII. *Sujets*. I, 176, & au LIII. *Sujet*, 181
Herminée à une Grive. I. 219
Poil de la fourure d'un Bonnet & d'un Manteau, très-bien gravés en bois, I. XX *Sujet*, 174. D'un Habit, XXXIII. *Sujet*, 177. D'une Chevre & d'un Bouc, 217. Très-fin à un Rat, *ibid.* Herminé au Rat des Alpes, *ibid.* Très-fin à la queue d'un écureuil, 218. A une Coquille, 220. A un Loutre. 221
Pointes ou couteaux à tailler & graver en bois des Orientaux & des anciens Graveurs en bois d'Europe. Leur description, figure & maniere de s'en servir, II. 22. jusques compris 24
Pointes à graver en bois, leurs lames, II. 12, jusques compris 19. Leurs différentes formes & figures, 25, jusques compris 29. Maniere de les aiguiser, 29, jusques compris 32. Figure de leurs manches, 19, jusques compris 22. Maniere de les ficeler ou les ajuster & faire tenir dans le manche, 20, juques compris 22, 32, 33. Maniere & figures de tenir la pointe pour graver, 80, jusques compris 83
Pointillé, maniere de le graver en bois, II. 95, 117, jusques compris 119
Pointillé bien exécuté, I. II. *Sujet*, 170. Au VII. *Sujet*, 171. Au XIX. *Sujet*, 174. Un peu courbe & excellemment gravé sur un bonnet de laine, XX. *Sujet*, 174. A une tête XXXV. *Sujet*, 177. Sur le corps de J. C. LII. *Sujet*, 180. Sur toute la tête d'un Gentilhomme, LIII. *Sujet*, 181
Points rentrés, maniere de les faire, II. 95
Points blancs, maniere de les graver, II. 119

Poliphile, (figures du songe de) dessinées par Raphaël. Par qui gravées en bois, I. 194
Portrait (beau) en camaïeu, I. 391
Portraits, (excellens) gravés en bois, I. 242
Portraits des Hommes illustres & Martyrs de la Religion prétendue réformée, bien gravés en bois, I. 361
Portraits des Rois de France, gravés en bois, I. 265, 526, jusques compris 528, par addition de la page 266
Positions de main. *Voyez* Main.
Progrès & grand usage de l'impression Chinoise, & succinte Histoire des Empereurs qui l'ont protégée, & des autres Princes d'Orient & des Indes qui ont favorisé l'impression, avec les Tables de bois gravées, I. 43, jusques compris 57
Psautier de Schoeffer, ouvrage incomparable de gravure en bois, de rentrées & d'imprimerie, I. 117, jusques compris 119. Graveurs qui y ont travaillé, *ibid.* jusques compris 120
Pultes, on petits Bouchers de bois gravés, I. 8

R.

Racloir, sa figure & son usage, II. 48, 50
Rayons, maniere différentes de les graver en bois, II. 228, jusques compris 231
Rayures gravées mates à un Tigre, & autres à un Ecureuil, I. 217, 218
Recoupe, deuxiéme opération de la Gravure en bois. Sa figure & maniere de la faire, II. 81, jusques compris 88
Recueil d'Estampes de M. le Premier. *Voyez* Marolles.
Reflets, bien exécutés, I. 220. Très-brillants à une nageoire de Poisson, 223. Brillants à une plaque d'acier ou un Bouclier, 317. A une Cuirasse, 387
Remarques sur mon Portrait, III. 99
Remedes pour fortifier la vue, II. 376, jusques compris 378
Renommées, (belles) gravées en bois, I. 472, par addition de la page 356
Rentrées, ou planches de bois gravées pour imprimer en vermillon & en noir, I. 385
Repositoires, ou petites Tables de bois, enjolivées de gravures, I. 10
Résurrection, délicatement gravée en bois, I. 186
Rétablissement des Arts libéraux, I. 26
Retouche de la Gravure en bois, ce que c'est, II. 130. Maniere de la faire, 340, jusques compris 345. Les plus finis morceaux & les plus délicats de la Gravure en bois, de quelques anciens Maitres comme des modernes, ont été sûrement retouchés.

Rondaches. Voyez Ecus.
Rouleau & Bales des Graveurs en bois, leurs figures & leurs usages, II. 351, jusques compris 354. 358, jusques compris 359
Rouleaux de bois d'Amilcar, I. 14
Rouleaux de Peaux de bêtes, sur lesquels les anciens écrivoient, I. 16
Runes, (Runæ) ou Tablettes de bois gravées, espéces de Talismans; I. 11, jusques compris 14. Caracteres Runiques, mêmes pages.

S.

Sacrifice d'Abraham, gravé en bois par le Titien, I. 160
Schoeffer, inventeur véritable de l'Art Typographique ou de l'Imprimerie, I. 113
Sceaux à sceller, de bois gravé en creux, I. 7
Scorpion de mer, très-bien gravé en bois, I. 222
Secrets pour tirer des contrépreuves d'anciennes Estampes, & pour ôter des taches d'huile du papier, II. 375, 376
Semiramis, ce qu'elle fit peindre, I. 370
Sentence, (célébre) qui prouve l'antiquité de la Gravure en bois, pour imprimer, I. 30
Sépulcre de Mausole, Roi de Carie, par qui bâti & sculpté, I. 24
Sépulcres d'une Cigale & d'une Sauterelle, I. 22
Seronge, Ville où se fait les plus belles toiles peintes, I. 71
Siége d'une Ville, gravé en bois, I. 145
Somme énorme que le Roi de Perse, en 1739, exigea du Grand Mogol, & dommage d'une plus grande, que l'irruption des Persans occasionna dans son Empire, II. 285
Speculum humanæ Salvatoris, ou *Speculum salutis*, Livre fameux & ancien, avec Dissertation à son sujet, I. 99, jusques compris 106
Sujets emblématiques, excellemment dessinés & gravés en bois par B. Salomon, I. 214 & 215
Statue parfaite, dit le Modele, I. 23
Statues de bois, I. 5, 6
Supplices de Martyrs, gravés en bois par le Titien, I. 160
Symbole des Apôtres, du dessein de Poussin, gravé en bois, I. 266, 267, 299

T.

Tables de bois gravées, I. 9
Tablettes, ou Missives, anciennement gravées en bois, I. 8, 9, de Bambou & autres bois à la Chine, 30
Taches noires, (belles) réservées mates à la queue d'un Re-

nard, I. 218. Aux plumes d'un Plongeon, *ibid.* A celles de Iynge, 219. A celles d'une Hupe, *ibid.* A un grand Poiſſon, 220. A une Lamproye, 221. Brillante à une Sole, *ibid.* Petite à un Renard de mer, 223. Sur les aîles d'un Poiſſon volant, *ibid.*

Taille de bois, ou Gravure en bois, I. 19

Taille-douce, ou Gravure en cuivre, I. 20

Taille à tort, Sobriquet que l'on donne aux ignorans Sculpteurs en bois, de même qu'aux ignorans Graveurs.

Tailles bien gravées en bois ſur un Canard, I. 218. Sur Zygæna, poiſſon, 223

Tailles de toutes ſortes, maniere de les graver en bois, II. 83, juſques compris 92

Tailles, perſpectives dirigées au point de vue, ſouvent employées dans les anciennes Gravures en bois, & formant des rayons, à éviter autant que l'on pourra, à moins que ce ne ſoit par contre-tailles. *Voyez* en la raiſon, II. 205 *, & en quoi il convient les faire horiſontalement & perpendiculairement à l'endroit où je parle de l'utilité du Truſquin, page 96

Tailles gravées en bois de droit à gauche, par quelle raiſon, I. 165

Tailles exactement horiſontales & perpendiculaires, preſque inconnues aux premiers Graveurs en bois.

Tailles courbes, beaucoup employées dans les anciennes Gravures en bois, un peu croiſées par leurs extrémités à une Tanche, I. 223. A des Grives de mer, *ibid.* Petites & bien gravées, un peu courbe, I. & II. *Sujets*, 169. Obliques, ſouvent employées dans les anciennes Gravures en bois, & aſſez ſouvent mal à propos. Circulaires & belles à un Serpent Marin, 222

Tailles admirables de Gravure en bois, au nombre de cinq ou ſix, croiſées les unes ſur les autres, I. 275

Tailles perdues, ce que c'eſt, II. 121

Tailleurs d'Hiſtoires, Graveurs en bois ou en cuivre, I. 19. Tailleurs en bois, Tailleurs en cuivre, *ibid.*

Tapiſſerie de laine hachée. *Voyez* Tontiſſe. L'époque de l'invention de cette Tapiſſerie eſt d'environ l'année 1712 ou 1716. On la doit au fameux Audran, Peintre & Concierge du Palais de Luxembourg, connu par ſes ornemens groteſques & délicats, ſur leſquels Vateau a formé les ſiens. J'en

* *Dans les corps à plomb, par exemple à un mur, pour éviter, en l'ombrant, de former des rayons, par des tailles qui tendent au point de vue, il faut, comme je l'ai dit page 96, les faire perpendiculaires, preſſées dans l'éloignement, & les écarter à meſure qu'on approchera en-devant de la perſpective ; de même ſur un plancher ou plafond, ou autre corps horiſontal, on ſera les Tailles de niveau, preſſées dans le fond, en les écartant à meſure que l'on viendra auſſi en-devant du ſujet ou de la perſpective.*

ai vu une premiere tenture chez le Prince Leon, dans une salle à manger de son Château des Bruyeres, à peu de distance de Paris. Elle représentoit des comiques repas, &c. de Singes & Guenons, habillés de toutes sortes de façons. Les couleurs n'en étoient pas, à beaucoup près, aussi vives & éclatantes que le sont présentement les beaux papiers Tontisses ou d'Angleterre.

Tessères ou sorts de bois gravés, I. 9

Testament, (Petit & Nouveau) dont les figures sont excellemment dessinées & gravées en bois, I. 459, 460, par addition de la page 204

Têtes admirablement bien gravés en bois. Celle d'Adam, I. 11. *Sujet*, 169, 170. Plusieurs au VII. *Sujet*, 171. Au XII. *Sujet*, 172, 173. Au XVIII. *Sujet*, 174. Au XIX. *ibid.* Au XXVI. *Sujet*, 175. Aux XXXI. & XXXII. *Sujets*, 176, 177. Et aux LII. & LIII. *Sujets*, 180, 181

Têtes de Papes, bien gravées en bois, I. 312

Tewrdancs, (Fameux Livre du Chevalier) figures & lettres entiérement gravées en bois, I. 106 jusques 108. 147, jusques compris 149

Toiles peintes & étoffes de soie, colorées & imprimées des Indes, de Perse, &c. Leur grande antiquité, I. 63, jusques compris 72

Tontisse ou Tapisserie faite de tonture de draps ou de laine hachée, fixée sur toile par un mordant, III. 95. *Voyez* Tapisserie de laine hachée,

Trait d'Agesilas, qui pourroit avoir donné lieu en son tems, si l'on y eût réfléchi, de trouver l'invention d'imprimer, & Dissertation à ce sujet, I. 73, 74. Similitude de Plutarque, qui auroit pû pareillement en fournir l'idée, *ibid.* Réflexion du feu Comte de Caylus sur le même sujet, 75

Trait & contours, maniere de les graver, II. 95, 96. Observations pour les rendre précis, 169, jusques compris 171. Particulierement pour les figures humaines, 174, 175, III. 62, 63, 64

Travaux d'Hercule, gravés en bois par le Titien, & très-rares, I. 160

Trépieds de bois & gravés, I. 9

Triangle sacré ou Delta. *Voyez* Jehova.

Triomphe, (grand) gravé en bois, I. 139. Autres grands triomphes, 143. De la Foi, par le Titien, 159. De Jules César, excellemment gravé en camaïeu, 401

Triples-Tailles, maniere de les graver, II. 94, 95. III. jusques compris 116

Triptyques, tablettes des Anciens, à trois feuillets ou petites planchettes de bois, I. 8

Trône du Grand Mogol, II. 283, jusques compris 285
Trusquin, son premier usage dans la Gravure en bois. I. 310. Sa figure, II. 48. Son utilité, 96, 97.

V.

Vases ou *Burettes* de bois, ornés de Gravure, I. 25
Velours bien imité, I. VII. *Sujet*, 171. XVI. *Sujet*, 173. XXXII. XXXIV & XXXVI. *Sujets*, 176, jusques compris 178. LIII. *Sujet*, 181
Venus, dite de Medicis, I. 23, 24
Vies de la Sainte Vierge, gravées en bois, I. 142, 143
Ulespiegle, (Portrait d') Estampe unique, gravée en cuivre, I. 156, 157
Vers d'Homere, gravé sur un grain de Millet, I. 24
Vers d'une Princesse Chinoise, I. 36
Vers Latins d'un manuscrit du célebre Robert Gaguin, Général des Trinitaires, I. 469 jusqu'à 472, par addition de la page 79
Vignette des Armes de M. de Choiseul, Archevêque de Cambray, bombée, creusée & grattée, III. 42
Vignettes, ce que c'étoit anciennement, I. 421. C'est maintenant dans l'Imprimerie des petits ornemens mats de fonte & des petites planches gravées, soit en bois, soit en cuivre, qui se mettent en tête des Chapitres d'un Livre, des Arrêts, des Mandemens, &c.
Vitruve, (belles Gravures en bois de la Traduction de) du sçavant Prélat Daniel Barbaro, I. 519, jusques compris 522, par addition de la page 226
Vocabulaire, dit Catholicon, deuxiéme Livre imprimé avec des planches de bois, I. 111
Volumes d'anciens Espagnols, écrits & gravé en vers sur de la peau & sur l'écorce des arbres depuis six mille ans, I. 10
Volupsa, Poëme plus ancien que l'*Edda*, I. 11
Vuider & *Vuidure*, maniere de faire cette opération dans la gravure en bois, II. 133, jusques compris 143

Fin de la Table des Matieres.

AVERTISSEMENT.

Le peu de Gravures en bois des *le Sueur*, *Chauvau*, *Caron*, *Aubert*, &c. que j'avois pû rassembler, & que j'avois indiquées au N°. 1028 des Estampes du Cabinet du Roi, viennent d'être placées, pour le mieux, à la fin du Tome IV des Œuvres ou du *Recueil des Papillon*, N°. 1031, *double* ou *bis*.

SPECIAL 84-B
30699
V.2-3

THE J. PAUL GETTY CENTER